TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 147 — 42 PAGES — MERCREDI 14 SEPTEMBRE 1977

Dans les Alpes-Maritimes

La sœur du chah d'Iran sort indemne d'un attentat

LIRE PAGE 42



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les Palestiniens à Genève ?

Washington juge « indispensable » leur participation au processus de paix

Les pressions de M. Carter

A deux semaines des entretiens qu'il doit avoir à Washington avec les ministres des affaires étrangères d'Israël et des pays arabes, le président Carter accentue ses pressions sur les deux parties en conflit. La déclaration officielle diffusée le 12 septembre par le département d'Etat prend nettement position en faveur d'une présence palestinienne à la conférence de Genève, mais pose comme condition « sine qua non » à cette participation l'acceptation, telles quelles, des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité.

La réaction israélienne a pris la forme d'un refus nuancé. D'une part, le gouvernement de Jérusalem rappelle qu'il ne négociera jamais avec des membres de l'O.L.P., que ceux-ci constituent un groupe autonome ou qu'ils soient intégrés dans la délégation jordanienne. Il ajoute, cependant, qu'il ne s'opposerait pas à la présence de « représentants palestiniens », en d'autres termes de notables n'ayant aucun lien avec la « centrale » des fedayin.

Les pressions exercées sur l'O.L.P. par divers pays arabes, l'Arabie Saoudite en tête, ainsi que les ambiguïtés de la déclaration du département d'Etat, ont sans doute incité l'organisation de M. Yasser Arafat à réserver sa réponse.

Les dirigeants palestiniens sont, de toute évidence, divisés sur la ligne de conduite à suivre, comme l'indique, entre autres, la déclaration du porte-parole du Front démocratique (F.D.L.P.) de M. Nayef Hawatmeh, l'allié le plus proche de M. Arafat. Cette organisation estime, d'ores et déjà, que la déclaration du département d'Etat n'est qu'une manœuvre destinée à arracher aux responsables de l'O.L.P. la dernière carte qu'ils détiennent — la reconnaissance de l'Etat d'Israël par le biais de la résolution 242, — sans leur offrir, en contrepartie, la possibilité d'établir un Etat palestinien indépendant en Cisjordanie et à Gaza. La déclaration de Washington, relève l'O.L.P., non seulement omet d'aborder la question, mais passe sous silence encore la revendication de l'organisation d'être invitée à Genève au même titre et sur un pied d'égalité avec les autres belligérants arabes.

Le correspondant à Washington du journal israélien « Maariv » paraît corroborer cette thèse. Citant de hauts fonctionnaires américains, le journaliste rapporte que les Etats-Unis souhaitent que des Palestiniens soient intégrés dans une délégation arabe unique.

Il existe, certes, au sein de l'O.L.P. un courant favorable à une formule proche de celle qui est prônée par les Etats-Unis. Certains responsables, et non des moindres, soutiennent que le rapport des forces actuel étant ce qu'il est, de nouvelles concessions sont devenues indispensables. L'acceptation de la résolution 242 dans sa formulation actuelle, ajoutent-ils, entraînerait la reconnaissance de la « centrale » des fedayin par le gouvernement américain.

Le courant favorable à la conciliation, actuellement minoritaire, pourrait l'emporter dans les instances supérieures de l'O.L.P. si celle-ci devait recevoir des assurances américaines sur deux points considérés comme essentiels : sur le fond, la certitude que l'abandon par Israël de la Cisjordanie soit négociable; dans la forme, une garantie que le gouvernement de Jérusalem finirait par accepter le dialogue avec les représentants de M. Arafat. Or, le président Carter ne paraît pas être en mesure de prendre de tels engagements sur ces deux questions litigieuses, considérées par M. Begin comme « cruciales » pour l'Etat d'Israël.

Il est à craindre, dans ces conditions, que la dernière en date des initiatives américaines ne se révèle être qu'un nouveau coup d'épée dans l'eau.

Tandis que M. Carter s'apprête à recevoir les ministres arabes et israélien des affaires étrangères en marge des travaux de l'Assemblée générale des Nations unies, le département d'Etat américain a rendu publique une déclaration dans laquelle les Etats-Unis affirment pour la première fois officiellement qu'une représentation palestinienne à la conférence de Genève sur le Proche-Orient est indispensable.

Le communiqué du département d'Etat ne cite pas nommément l'O.L.P. et affirme qu'il existe *« un certain nombre d'alternatives concernant la participation palestinienne au processus de paix »*. Il souligne toutefois que tous les participants à la conférence de Genève devront adhérer aux résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité qui reconnaissent à Israël le droit d'exister en tant que nation indépendante.

A Beyrouth, en l'absence d'une réaction officielle de l'O.L.P., le porte-parole du F.D.L.P. de M. Hawatmeh, l'un des principaux mouvements de la majorité modérée de l'O.L.P., souligne ce mardi que la déclaration des Etats-Unis n'ajoute *« rien de nouveau à la politique américaine à l'égard de la cause palestinienne »*.

M. Hawatmeh fait notamment remarquer que la déclaration du département d'Etat ne précise pas que les Palestiniens formeront une délégation indépendante à Genève et ne mentionne pas l'O.L.P. en tant que *« seul représentant légitime du peuple palestinien »*. Le porte-parole affirme en outre que les Etats-Unis demandent à nouveau aux Palestiniens d'accepter la résolution 242, qui ne fait pas mention des droits du peuple palestinien, sans leur offrir des contreparties concrètes.

A Jérusalem, un porte-parole israélien a rappelé que la Knesset avait voté le 1er septembre une résolution s'opposant à toute négociation avec l'O.L.P. dont l'objectif, a-t-il dit, reste l'élimination de l'Etat d'Israël. Il a cependant précisé qu'Israël ne s'opposait pas à la participation de représentants palestiniens aux négociations de paix, dans le cadre de la délégation jordanienne et à la condition qu'ils ne soient pas membres de l'O.L.P.

Le porte-parole a également souligné qu' *« il y avait un accord formel entre les Etats-Unis et Israël aux termes duquel tout changement dans la composition de la conférence de Genève devrait être accepté par chacun des participants à sa première réunion »*.

Lundi 12 septembre, l'influent *Haaretz* s'en prenait, dans un éditorial très violent, à M. Ariel Sharon, le ministre de l'agriculture, qui préside la commission interministérielle chargée des nouveaux points de peuplement. *« La rage à faire des déclarations intempestives qui s'est emparée de M. Sharon ces derniers jours,* écrit l'éditorialiste israélien, *cause un tort considérable aux relations israélo-américaines et risque de réduire à néant ce qui reste de la réputation d'Israël comme pays épris de paix. Ses mises au point ont encore davantage compliqué la situation. Les étrangers, qui ne connaissent pas le style flamboyant de Sharon, doivent se demander si des questions d'un intérêt aussi vital pour Israël doivent être confiées à des hommes aussi peu responsables. »*

(Lire nos informations page 3.)

Les revers de l'Éthiopie

Appel aux armes à Addis-Abeba contre l'« envahisseur somalien »

Tandis que les combats redoublent de violence dans le nord de l'Ogaden revendiqué par la Somalie, le chef de l'Etat éthiopien a lancé, le 12 septembre, un nouvel appel aux armes contre l'« envahisseur somalien ».

A l'occasion du troisième anniversaire de la destitution de l'empereur Hailé Selassié, marqué à Addis-Abeba par un important défilé, le lieutenant-colonel Menguistu Hailé Mariam a invité ses compatriotes à « écraser » ceux qui cherchent à « vendre l'Ethiopie aux réactionnaires arabes ». Il a annoncé, d'autre part, la création prochaine d'un parti unique des travailleurs.

Notre envoyé spécial, qui a pu se rendre dans les secteurs de l'Ogaden passés, en juillet dernier, sous le contrôle des maquisards somalis, décrit, ci-dessous, l'ampleur et les raisons de la défaite des troupes éthiopiennes.

Dans l'Ogaden « libéré »

De notre envoyé spécial

Kebri-Dehar. — *« Les Ethiopiens, nous les avons condamnés à boire leur propre urine. »* A l'écart d'une foule surexcitée, qui danse dans la poussière et scande *« Nous ne voulons plus des colonialistes »*, Gamadid Omar, président du comité de libération somali de Danan, raconte comment la guérilla du F.L.S.O. a contraint le poste militaire éthiopien de cette localité à se rendre : en l'isolant et en le privant d'eau. *« Nous avons domestiqué toutes les nationalités, sauf celle-ci, et nous allons le faire »*, dit-il de l'Abyssinie. Une population somalie armée — de gros bâtons, de poignards, de fusils automatiques, de mitraillettes — scande : *« A bas Hailé Mariam ! »* (le lieutenant-colonel Menguistu, chef de l'Etat éthiopien).

Danan n'est jamais qu'une étape sur la piste défoncée qui relie Gode, au sud, à Kebri-Dehar, autrefois le siège d'une importante garnison éthiopienne installée au cœur de l'Ogaden semi-désertique, et peuplé exclusivement de nomades somalis. De cette garnison — cinq mille hommes environ, selon le F.L.S.O., — il ne reste que six camps délabrés ou en ruine. La carcasse d'un DC 3 d'Ethiopian Airlines, la cabine de pilotage criblée de balles, gît en bordure du terrain d'aviation. Sous un pont, deux corps se décomposent.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 5.)

Après le renouvellement de l'Assemblée territoriale

Les partis hostiles à l'indépendance sont maîtres du jeu en Nouvelle-Calédonie

(Lire page 9 l'article de J.-M. COLOMBANI.)

Le « sommet » de la gauche

• Le P.S. n'acceptera qu'un « accord global »
• La réduction des inégalités de revenus fait encore l'objet de discussions

Les dirigeants de l'union de la gauche se retrouvent « au sommet », mercredi 14 septembre à 10 heures, au siège du parti socialiste, pour tenter de débloquer les négociations engagées depuis le 31 mai sur l'actualisation du programme commun.

M. Jean-Denis Bredin, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, a expliqué sans plus attendre que cette rencontre ne pourra régler l'ensemble des problèmes en suspens et qu'une semaine de travail au moins sera nécessaire. De son côté, M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat du P.S., réaffirme que les socialistes n'accepteront qu'un « accord global » et refuseraient un texte qui mentionnerait l'existence de divergences entre les partenaires.

Parmi les principaux sujets que devront traiter MM. Fabre, Marchais et Mitterrand, ainsi que les membres de leurs délégations respectives, figure la politique sociale, en particulier le problème des salaires et de l'éventail des revenus. Si chacun des trois partis est d'accord pour que les discussions sur la réduction de l'écart hiérarchique entre les salaires aient lieu dans le cadre des négociations collectives entre le patronat et les syndicats, l'entente n'est pas encore faite sur l'ampleur du resserrement souhaité, non plus que sur l'attitude à observer pour les revenus non salariaux.

Le débat sur la hiérarchie des salaires s'est récemment enrichi de deux nouvelles indications chiffrées fournies par M. Fourcade (P.R.) et Rocard (P.S.) (*le Monde* daté 4-5 septembre). Peu de précisions ont cependant été fournies, et tout le monde continue à s'interroger sur la portée des objectifs publiquement annoncés. Quel que soit l'écart hiérarchique proposé, la signification réelle d'un rétrécissement de l'éventail dépend, d'abord, de la notion de revenu retenue : parle-t-on des seuls salaires ou de l'ensemble des ressources des ménages ? Des revenus bruts avant impôt ou du revenu net après prélèvement fiscal ? Des salaires effectifs ou des seules rémunérations inscrites dans les conventions collectives ? Et, pour mesurer les écarts, compare-t-on les revenus extrêmes, ou des groupes de revenus (ceux qui constituent le dixième ou le décile le plus élevé, à ceux qui constituent le dixième le plus bas) ? Dans cette dernière hypothèse, est-ce la moyenne des déciles qui est prise en compte ou le revenu-seuil au-delà duquel il y a un dixième des cas ?

Pour arides qu'elles paraissent, les précisions sur ces données sont indispensables pour savoir ce dont on parle. Des éclaircissements ont été fournis ces dernières semaines. Ils clarifient le débat.

Alors que le P.S., attaché au rétrécissement de la hiérarchie, demeure réticent pour fixer officiellement un objectif chiffré, M. Rocard, lors de son face-à-face avec M. Fourcade, a estimé que l'écart entre la rémunération moyenne des 10 % de salariés situés en bas de l'échelle et celle des 10 % de salariés les plus favorisés pourrait être ramenée autour de la fourchette 1 à 7 — 1 à 8. Cela représenterait-il une compression importante ?

Selon les statistiques de l'INSEE regroupant les déclarations des employeurs au fisc, le salaire annuel net (après cotisation) variait en 1976 de 1 à 3,3 seulement si l'on compare le salaire-seuil au-dessous duquel on trouve les 10 % de salariés les moins payés (16 000 F par an) à celui au-dessus duquel sont groupés les 10 % de cadres les plus rémunérés (520 000 F). Si l'on compare le salaire moyen du décile supérieur (87 330 F) au SMIC, l'écart se creuse : 1 à 5,3.

Troisième mesure : si l'on compare le salaire moyen du décile supérieur à celui — peu fiable, indique l'INSEE — à celui du décile inférieur (10 340), le rapport s'élargit encore : il va de 1 à 8 environ (1). Conclusion : sauf erreur d'interprétation (en 1973, l'écart était effectivement de 1 à 10), l'objectif proposé par M. Rocard n'aurait aucune portée. L'explication est que le leader socialiste qui entend favoriser un rétrécissement de la hiérarchie, voulait parler des revenus et non des salaires (le P.S. n'entendant pas proposer d'objectif précis sur les écarts de salaires).

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 11.)

(1) Prendre comme référence le décile supérieur (10 %) revient à comptabiliser dans ce décile les rémunérations de cadres moyens, puisque les cadres supérieurs figurant dans les enquêtes de l'INSEE représentent 5 % seulement de population salariée examinée. Pour comparer les groupes de rémunérations extrêmes, il faudrait retenir le centile supérieur (1 %) des salaires, soit cent vingt mille cadres supérieurs et le comparer au SMIC. L'écart serait alors de 1 à 8,17.

Sur la peine de mort

I. — Fonction politique et grâce

par ROBERT BADINTER (*)

Lorsqu'il s'agit de la peine de mort, la politique devient essentiellement morale. A ce titre, rien n'est plus révélateur que le comportement des hommes de gouvernement au regard de la peine de mort.

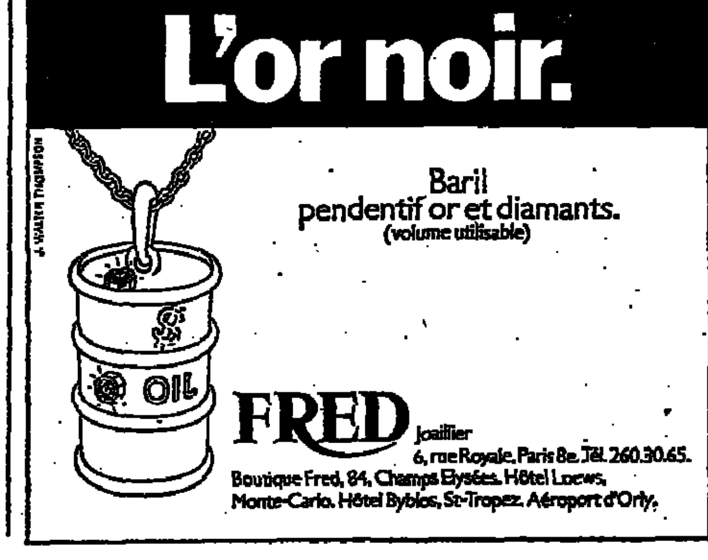
Pour ses partisans déclarés, tout paraît simple. Il suffit de laisser faire. Mais il est malaisé de renoncer aux tentations de l'humanisme. On se prononcera donc volontiers contre la peine de mort en général, mais pour son application dans certains cas, les seuls, bien sûr, à propos desquels elle soit envisageable. Ainsi réussira-t-on à s'affirmer à la fois contre la peine de mort et pour son maintien. Les moralistes pourront s'étonner. Les amateurs de souplesse politique apprécieront ce tour.

S'agissant d'abolitionnistes, l'épreuve du pouvoir est plus cruelle. Les uns choisissent de l'esquiver. Ils déclareront donc qu'il est convenable pour l'homme d'Etat de faire abstraction de ses convictions personnelles. Tout en déplorant — à voix basse — l'existence de la peine de mort, et en s'en déclarant adversaires dans la cité de Dieu, ils s'y résigneront dans la cité des hommes. Puisque, paraît-il, les deux tiers des électeurs veulent des têtes, eh bien ! on leur en donnera. Le moins possible, bien sûr, mais en nombre suffisant pour ne pas susciter une trop grande frustration. Une tête tous les deux ans, par exemple. Avec des périodes d'inflation : trois têtes dans les quinze derniers mois.

D'autres adopteront une attitude plus complexe. S'affirmant disciples de Montesquieu, ils considèrent que rien ne peut être fait dans les lois que les esprits et les cœurs ne soient disposés à accepter. Il faudrait donc d'abord modifier la sensibilité nationale pour procéder ensuite sereinement à l'abolition. A défaut, disent-ils, l'abolition engendrerait une frustration telle qu'elle susciterait inévitablement une explosion de vengeance privée ou collective.

(Lire la suite page 17.)

(*) Avocat et professeur à Paris-I.



AU JOUR LE JOUR

La bêche et l'homme

Ce n'est pas la première fois que la justice dresse l'acte de décès de Lip, mais les fameuses montres refusent obstinément de marquer leur dernière heure, tout comme les machines de Montefibre refusent de fabriquer la corde pour les pendre et les fusils de Saint-Etienne de se donner le coup de grâce.

La raison en est sans doute qu'il devient de plus en plus difficile de liquider les hommes avec les entreprises qui les emploient. Les marchés aux esclaves étant officiellement fermés, on ne peut décemment vendre que la ferraille et passer l'expérience, le savoir-faire, la conscience professionnelle par profits et pertes.

« Ces hommes veulent bien bêcher, *disait Byron, en 1812, des travailleurs anglais,* mais la bêche appartient à d'autres. »

Peut-on leur reprocher de ne pas admettre que posséder la bêche permette de les déposséder d'eux-mêmes ?

ROBERT ESCARPIT.

AU FESTIVAL DE BONN

Beethoven aurait-il aimé Xenakis ?

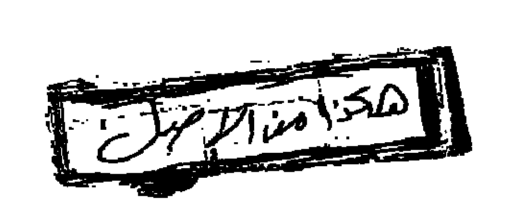
Bonn, ville natale de Beethoven, consacre à son enfant, pour le cent cinquantième anniversaire de sa mort, un plantureux festival de quinze jours, que l'Orchestre de Paris a eu l'honneur d'inaugurer samedi sous la direction de Daniel Barenboïm. Mais la capitale fédérale se montre aussi digne de son glorieux fils en s'attachant à découvrir et à aider les créateurs d'aujourd'hui par d'excellents concerts, donnés sous l'impulsion de Hans Jürgen Nagel, et davantage encore en décernant un prix Beethoven (de 30 000 DM) qui revêt, de par son nom, une valeur symbolique et un éclat particuliers.

Après Ligeti, Huber, Maderna et Kelemen, c'est à Iannis Xenakis que le Dr Daniels, maire de Bonn, remettait dimanche le prix Beethoven 1977 dans le salon d'honneur aux douces couleurs à la Kandinsky de l'ancien hôtel de ville, un délicieux édifice baroque orné de coquilles, de mascarons et de colonnes tout à la fois doriques et corinthiennes, qui descend majestueusement par un escalier à double révolution sur la place du marché, cœur de toutes les fêtes de la cité.

Comme l'a dit malicieusement l'Oberbürgermeister, « il n'est pas certain que les compositions de tous les lauréats, y compris celles de M. Xenakis, auraient plu à Beethoven. Mais ses propres œuvres ont été refusées au nom de la tradition par les mélomanes de son époque, qui les trouvaient révolutionnaires. C'est donc être fidèle à son esprit que de décerner ce prix à un compositeur contemporain, qui est de plus un philosophe de la musique nouvelle, pour qui les mathématiques représentent la mère de toutes les choses, en tout cas des plus belles, notamment de la musique et de l'architecture ».

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 19.)



idées

Questions aux intellectuels de gauche

par PAUL-HENRY CHOMBART DE LAUWE (*)

LA réflexion sur les nouveaux intellectuels se poursuit. Une interrogation sur la validité des acrobaties de langage et le goût de l'ésotérisme risque de faire perdre de vue les véritables enjeux qui sont en cause. Les milieux intellectuels de gauche sont menacés par deux dangers complémentaires. L'un vient de l'extérieur. Il *n'est pas nouveau*, mais il prend actuellement des *proportions inquiétantes:* Les intellectuels de gauche sont gênants *pour le pouvoir en place* et les *groupes dominants*. Tous les moyens seront bons pour paralyser leur action. L'étouffement des universités, l'absence de moyens, les attaques parfois grossières émanant même de membres du gouvernement, une habile domestication de la recherche sont des exemples trop connus pour y revenir ici.

L'autre danger, moins apparent, *n'est pas sans lien avec le premier.* Il tient aux rapports internes du *milieu intellectuel en France aujourd'hui*. La pénurie certes crée la rivalité, mais est-ce *une explication* suffisante ?

Comme le plus grand nombre des intellectuels de gauche, nous nous sommes révoltés contre le nazisme, le fascisme et tous les totalitarismes y compris dans les pays socialistes. Nous avons *protesté* contre la guerre du Vietnam et la guerre *d'Algérie, contre l'intervention* des chars soviétiques en Tchécoslovaquie, *contre la torture au Portugal*, en Espagne, au Chili ou ailleurs. Nous pouvons tous signer des pétitions, parfois réussir à faire sortir des gens de prison ou accueillir des *réfugiés* de Santiago ou de Prague. Nous sommes libres, nous sommes indépendants...

Est-ce bien vrai ?

De plus en plus harcelés dans la course aux crédits de recherche, emprisonnés dans nos disciplines, nos écoles, nos langues, nos clans, nos partis, nos bibles, sommes-nous aussi libres que nous le paraissons ?

Certes, il *n'est* pas question de mésestimer la richesse des *discussions lorsqu'elles portent* réellement sur des problèmes de fond. De tout *temps, les controverses entre des* écoles opposées ont fait progresser la recherche et la réflexion philosophique. De nos jours, les milieux intellectuels *français* montrent une grande vitalité, ce qui est à leur actif. Mais les discussions, dans le climat de rivalité entretenu par le manque de *moyens*, deviennent des querelles idéologiques dans lesquelles tous les procédés sont bons.

***

Si vous *prétendez* dire à chaque instant ce qui vous plaît et ce qui vous paraît juste, si vous vous efforcez de comprendre le monde qui vous entoure sans utiliser un schéma tout fait, attendez-vous à payer le prix de cette indépendance et cela peut coûter très cher. Si *vous n'acceptez pas d'étiquette on* vous en collera une, parfois même *plusieurs contradictoires*, sans que ces contradictions paraissent gêner personne ; car l'important, *alors*, ce n'est pas l'homme, mais l'image positive ou négative qu'on a fabriquée de lui.

Si vous voulez éviter ces attaques, *référez-vous* à une autorité. Les étudiants, bien chapitrés dans ce domaine *par* des maîtres qui se disent anti-mandarins, comprennent cette *nécessité. Leur démonstration* commence par un : « Comme l'a dit Untel... » ou « *Etant donné que, suivant* le schéma d'Untel... » et ces *références* sont érigées en preuve. Tout devra entrer dans le schéma. Les faits n'ont qu'à bien se tenir. Aussi je tente actuellement de lancer ce slogan : « Ce n'est pas vrai parce que Marx l'a dit, mais Marx l'a dit parce que c'était vrai. » Et si ce n'est pas vrai, même si Marx l'a dit, cherchez autre chose ! C'est *ainsi d'ailleurs que Marx lui-même a* procédé

Mais si vous n'acceptez pas Marx « à la lettre », vous n'êtes pas marxiste, et si vous n'êtes pas marxiste, vous êtes antimarxiste... Et d'un autre côté, si vous n'êtes pas antimarxiste, c'est que vous êtes marxiste, et si vous êtes marxiste, vous êtes communiste... Nous n'en finirons jamais ! Encore, s'il *s'agissait seulement* de Marx, *mais* les mêmes discussions se reproduisent *à propos d'un commentateur*, à propos d'un auteur à la mode, à propos d'un chef *d'école* dont les adeptes ont su développer une *sorte particulière de* « *terrorisme* intellectuel ». Malheur à celui qui a commis un crime de *lèse-majesté* ! Ses écrits seront systématiquement déformés, avec tout un jeu de citations tronquées, pour fabriquer la fameuse image qui pourra devenir la cible rêvée. (Des exemples très précis et très nombreux pourraient être donnés à *ce sujet*.)

Le seul moyen est alors d'appartenir à un clan, une école, un parti qui peut se mobiliser pour vous, et contre-attaquer avec une violence suffisante pour faire *peur*. Mais alors, que reste-t-il de cette fameuse liberté des intellectuels ? Si vous pensez que le rôle politique d'un intellectuel *n'est pas forcément* d'être impliqué dans une formation *institutionnalisée, si vous croyez* qu'un chercheur a le devoir de rester *critique même à l'égard de ceux* qu'il a le plus admirés, alors vous payerez le prix de votre *indépendance*.

***

Mais la situation peut changer. Un autre type de chercheurs, un autre type d'intellectuels ne se dessinent-ils pas ?

Au diable toutes ces *querelles*, ces langages ésotériques qui ne font plus illusion (1), ces discussions interminables sur l'interprétation d'un texte, ces *jours et ces jours perdus* à recherche dans le travail d'un « *adversaire* » *ce qui permettra de le* démolir ! Quelques camarades et moi-même nous sommes confrontés depuis longtemps à des groupes d'ouvriers qui veulent *travailler sur leur* propre classe, faire à leur manière des analyses que nous *ne* pouvons pas faire. Des étudiants africains ou latino-américains dans les thèses qu'ils nous apportent ouvrent des voies nouvelles. Ici se posent les vrais problèmes.

Un nouveau type de chercheurs et d'intellectuels peut-il se dessiner ? La rencontre et la recherche en *commun entre travailleurs manuels* et travailleurs intellectuels, entre *chercheurs européens et chercheurs* des autres continents oblige à s'interroger sur la *validité des discussions* éperdues, *sur les rivalités* d'école, sur l'abus des langages ésotériques.

Si les intellectuels de gauche veulent réellement travailler à construire *une autre société, s'ils veulent rester* vigilants, s'ils veulent demeurer les *garants des libertés*, il leur faudra, dans leurs analyses et leur action, *dépasser les frontières des cercles* d'initiés, et réagir contre l'autodestruction, *relier la théorie à la pratique*, voir où sont les véritables ennemis, et mesurer leur responsabilité dans la lutte sans merci qui se poursuit à l'échelle mondiale. Là est la seule question qui vaille la peine de se battre.

(*) Sociologue

(1) Il importe toutefois de ne pas confondre un langage technique, quelquefois difficile à comprendre pour le non-spécialiste, mais nécessaire dans un travail précis de recherche théorique, et un inutile charabia destiné à donner une coloration « scientifique » et mystérieuse à des questions qui pourraient être traitées dans le langage quotidien.

L'ALPHA BÊTE

On n'arrête pas le progrès : de même qu'il y a de plus en plus de pauvres et de plus en plus de chômeurs dans le monde, il y a aussi de plus en plus d'illettrés. On en est déjà à 800 millions d'analphabètes adultes, selon le dernier recensement provisoire.

Pourtant, explique le directeur général de l'UNESCO, le coût d'un seul bombardier prototype suffirait pour payer pendant un an deux cent cinquante mille instituteurs.

Faisons nos comptes, nous qui avons la chance de savoir lire et compter : si l'on attribue à chaque instituteur une classe de trente élèves, avec le prix d'un bombardier on pourrait apprendre à lire et à écrire à 7 500 000 personnes, et avec le coût d'une petite centaine de bombardiers offensifs on alphabétiserait donc pratiquement les 800 millions d'adultes illettrés.

Mais ce serait sans doute un scandaleux détournement de fonds. D'autant plus que l'accès à la culture du plus grand nombre peut être dangereux : on commence par apprendre à écrire et on finit par rédiger des textes subversifs exigeant des choses inouïes, telles que le droit d'écrire et de penser...

PABLO DE LA HIGUERA.

(Lire nos informations page 25.)

Les grilles du temps

Entretien avec Henri Mendras

La fin des paysans

II. — LE « SYSTÈME » RÉCUPÉRATEUR

Nous poursuivons ci-dessous l'entretien d'Alain Giraudo avec le sociologue rural Henri Mendras. (Voir « le Monde » du 13 septembre 1977.) M. Henri Mendras est actuellement en France le spécialiste incontesté de la sociologie rurale. Agé de cinquante ans, directeur de recherches au C.N.R.S., il a publié notamment, il y a dix ans, un livre sur « la Fin des paysans » qui a fait sensation.

● *Par quel mécanisme, pour quel projet machiavélique, la société industrielle a-t-elle eu ce besoin d'engloutir la société paysanne ?*

— Il faut voir les choses en face : cela s'est passé au dix-huitième siècle en Angleterre. Mais la tradition française — et on revient au problème de défense nationale — a toujours été de maintenir une paysannerie nombreuse. La raison en était à la fois politique et idéologique : il fallait avoir une paysannerie *nombreuse pour servir de base à* l'équilibre social et aussi pour *défendre la nation*, parce que la France ne pouvait être défendue que par l'appel du peuple sous les armes. A la fin de la deuxième guerre mondiale, cela n'a plus été vrai. La position idéologique et politique de tous les partis avant guerre — « conserver une paysannerie nombreuse » — n'avait plus de raison d'être, ni en termes de stratégie ni en termes de politique intérieure. Est-ce une coïncidence si les économistes ont *expliqué précisément à ce moment-là* que le développement *économique de la nation passait* par la réduction de la paysannerie ? Que les paysans, étant en marge du système industriel, n'étaient ni de bons producteurs ni de bons consommateurs. Pour qu'il y ait croissance économique, il fallait faire entrer les agriculteurs et les ruraux en général dans le « système » à la fois comme producteurs et comme consommateurs.

Le « savoir-vivre ensemble »

● *Dans l'aspiration des citadins à une certaine ruralité, n'y a-t-il pas la recherche de la fête ? Ou leur propose-t-on simplement du folklore ?*

— Un endroit chaud où on sait *vivre ensemble : voilà, me* semble-t-il, l'image de la campagne et du village pour un citadin. Nous avons perdu en ville le « savoir-vivre-ensemble ». Alors, la fête fait un peu partie de cela. Depuis cinq ans, il est fascinant de voir se développer les fêtes de village. La fête de village *traditionnelle était complètement* morte après la deuxième guerre mondiale.

● *Et le folklore ?*

— C'est un produit idéologique urbain qui est en train de refluer vers la campagne. J'exagère, certes ; il y a de véritables problèmes et sentiments régionaux *qui ont été écrasés par la centralisation* française. Mais les intellectuels régionalistes, vaguement gauchistes, qui veulent expliquer aux paysans ce qu'est leur culture traditionnelle me font penser aux populistes en Russie, à la fin du siècle dernier, qui expliquaient aux moujiks qu'ils étaient « l'âme et le sel de la *terre* ». Pensez au succès aussi énorme qu'inattendu de Pierre-Jakez Hélias. (« le Cheval d'orgueil »).

● *Vous travaillez au C.N.R.S. avec des marxistes. Etes-vous en accord ou en désaccord ?*

— Au niveau de l'analyse purement sociologique et de l'interprétation des faits *stricto sensu* nous sommes presque toujours d'accord.

» Nous nous trouvons en désaccord sur l'interprétation globale *par rapport à la société française*. Le dialogue peut être résumé de la *manière suivante : ce qui m'intéresse* dans la *société* française (et aussi *dans* des sociétés étrangères restées paysannes), c'est d'étudier la permanence (et *la* revitalisation éventuelle) d'un certain nombre de structures locales et régionales, parce que je crois que le niveau local demeure significatif pour comprendre beaucoup de choses. A quoi les marxistes répondent : ce n'est plus vrai ; pour comprendre ce qui se passe, il faut comprendre la lutte des classes globale dans la société *française*.

» En fait, les deux points de vue *sont complémentaires*. Par *exemple*, nous venons de faire une enquête sur un conflit pour l'espace entre agriculteurs, firmes multinationales (qui voulaient reboiser), l'administration, les écologistes et les touristes. Mes collègues marxistes prendront, disons, la commune de Barre-des-Cévennes, comme un point dans lequel se joue un conflit de classe entre les paysans et la bourgeoisie urbaine du Languedoc, les firmes multinationales qui ont de l'argent à placer et le jeu de l'administration parisienne qui fonctionne selon sa mécanique traditionnelle, directement influencée, disent-ils, par le système capitaliste.

Personnellement *je* cherche à comprendre comment tout cela s'est *joué à l'échelon de la commune*, dans quelle mesure cela a pour conséquence *la destruction* de la collectivité locale et quelles sont les conditions de la *survie* et même d'une reprise de cette même collectivité. Ce qui nous oppose, c'est que je pense qu'il y a une force locale qui a un sens et que si les gens de Barre-des-Cévennes veulent faire quelque chose, ils *sont encore maîtres, dans une certaine* mesure, de leur destin. Tandis que mes collègues marxistes disent « Tout se joue à l'échelon des grandes forces nationales et internationales et le rouleau compresseur passe... Les gens de Barre-des-Cévennes sont là, regardent ce qui se passe. Ils en *souffrent. Et c'est tout.* »

● *Où vous mène votre recherche ?*

— Ma préoccupation est la suivante : notre société a perdu largement le « savoir-vivre-ensemble ». Mon ambition est d'essayer de chercher quel était le savoir-vivre d'une société paysanne traditionnelle, et de me demander, en la décortiquant suffisamment bien, si on ne peut pas la proposer comme schéma, qu'ensuite on habillerait, on nourrirait de façon différente, pour reconstruire un « savoir-vivre-ensemble » urbain *différent*. Cela paraît — *je sais* bien — paradoxal...

Revivre à Montaillou ?

● *Je ne sais pas si les gens ont envie d'aller revivre à Montaillou, ce village occitan dépeint par Le Roy Ladurie ?* (1)

— Il n'est pas question d'aller revivre à Montaillou. Il est question de comprendre, au deuxième ou au troisième degré, ce qui faisait le fonctionnement de la vie locale et du savoir-vivre-ensemble dans n'importe quel village traditionnel. C'est ma recherche à l'heure actuelle. Elle peut paraître *chimérique : mais le chercheur* court après des chimères !

» *Un certain* nombre des thèmes qui sont actuellement au centre des discussions et des doctrines sociales ou politiques ont pour moi une curieuse résonance qui rappelle la société paysanne traditionnelle. En gros, la revendication éternelle des paysans depuis mille ans était : « Laissez-nous tranquilles, laissez-nous vivre entre nous ! ». Toutes les jacqueries ont été des révoltes contre l'intervention du pouvoir central. Laurence Wylie (2) terminait son étude sur Roussillon-en-Vaucluse en écrivant : il y a quelque chose qui ne va pas dans les rapports chez des gens de Roussillon avec l'extérieur ; ils disent toujours : « Ils » *doivent nous foutre la paix. Alors*, poursuivait encore Wylie, en bon *Américain, pourquoi cette opposition* à « Ils », qui sont toujours des méchants, et qui « Nous » empêchent de vivre en paix ? Parce que l'âge d'or, pour toutes les sociétés paysannes, c'était l'époque où il n'y avait pas de société globale, nationale pour les dominer : ni féodalité, ni royauté, ni capitalistes, ni villes, ni Paris.

» Je crois qu'on arrive à un moment où cette forme d'autogestion (parce qu'après tout c'était bien une forme d'autogestion, qui n'était pas souvent démocratique, il est vrai !) peut être traduite en termes modernes. C'est pour cela que j'étudie *la gestion traditionnelle de la collectivité* paysanne et qu'ensuite je parle en termes d'autogestion : je crois qu'il y a là quelque chose à apprendre, et que la liaison intellectuelle n'a jamais été faite.

» Si l'on saute dans l'actualité, le rapport Guichard et l'échec de la loi de fusion des communes en *sont un exemple. L'administration* nationale vit sur une vision « dix-neuvième siècle » de la hiérarchie, du commandement; tout en ayant adopté depuis vingt ans une logique de rentabilité économique. C'est dire que l'administration ne peut pas comprendre la vertu d'un système autogestionnaire à l'échelon de la commune.

» *Le renouveau de la vie sociale* locale à travers les fêtes de village, *les bals*, montre *que nous* avons vécu une période de rationalisation *économique* et de croissance économique au cours de laquelle on a sous-estimé tout ce qui était gestion collective des choses et que maintenant, au contraire, sont importantes l'initiative locale, la capacité de décider ensemble, à l'échelon le plus bas, de ce qui est le plus utile pour la *collectivité. Nous parlions tout* à l'heure de l'espace : on est en *train de déposséder les collectivités* rurales de leur pouvoir sur *leur espace*, alors *qu'il faudrait* renforcer ce pouvoir.

» S'il y a développement et changement de la société dans les années qui viennent, cela viendra très largement de la capacité de recréer un échelon local et collectif, de décision et de vie sociale. Or l'endroit où cela existe encore de façon vivante, ce sont précisément les communes rurales...

« Le renforcement des structures traditionnelles »

● *Comment pourrait s'opérer cette résurrection ?*

— Je n'ai pas de réponse à apporter à l'heure actuelle. Il me semble néanmoins que la société rurale sera toujours plus conditionnée par des impératifs écologiques, de voisinage, *qu'une société* urbaine. En conséquence, la spécialisation *des tâches y sera toujours* plus faible et les rapports d'interconnaissance plus intenses. Le mode de relation sociale sera toujours différent, à la campagne et en ville (3). Mon intérêt est de savoir si ce qu'on observe à la campagne est transposable en ville.

» *Si l'on va de plus en plus* vers une réduction de la durée du travail, à la *fois dans* la semaine, dans l'année et dans la vie — est-ce que cette dichotomie schizophrénique entre le travail (activité salariée) et le loisir (activité non salariée), fondamentale à notre société, ne va pas sauter d'une *manière ou d'une autre* ?

» S'il y a un endroit où elle n'est pas encore *poussée* à son *extrême*, c'est la campagne. L'agriculteur ne sait jamais quand il travaille et quand il bricole. Si j'achète des poulets à ma voisine, c'est parce qu'elle est ma voisine. Avec l'échange monnaie contre poulet, il se passe des tas d'autres choses. Quand je vais chez mon coiffeur, je sais qu'il est actif da[ns] la cellule du parti communiste [et] qu'il joue de la trompette au b[al] le dimanche. Cela paraît ban[al], mais c'est fondamental : un p[eu] d'interconnaissance demeure. [La] conclusion que l'en tire est : est-ce qu'il ne serait pas bon d'introduire un peu du « désordre » campagnard dans l'organisatio[n] de la société urbaine ?

» Il y a un premier point q[ui] est très important pour la po[li]tique économique et la politiq[ue] en général : on ne peut pas comparer niveau de vie et mode [de] vie urbains avec niveau de vie [et] mode de vie ruraux. Les comp[a]raisons sont toutes des comp[a]raisons faussées, par exemple [la] fameuse « parité » agriculteur-citadin. Agriculteur veut dire pr[o]*ducteur et citadin veut dire hab[i]*tant des villes, toutes catégori[es] professionnelles confondues : q[ui] songe à comparer un sac de [...] et un panier de *légumes* ?

» On peut en discuter à l'infi[ni], mais en pratique le niveau de [vie] moyen est, *grosso modo*, le mê[me] à la campagne et à la ville, to[u]tefois la moyenne ne veut ri[en] dire parce qu'il y a des disparit[és] aussi grandes à la campag[ne] qu'en ville : les agriculteurs [ri]ches sont parmi les Français [les] plus riches et les pauvres par[mi] les plus pauvres.

» Un agriculteur qui a moins [de] *100 millions* d'anciens francs [de] capital est un petit agriculte[ur]. Or *les salariés* des villes ne so[nt] pas assis sur un capital de [cet] ordre. Par conséquent, to[ute] comparaison de revenu est à p[eu] près impossible. Un ménage de [la] banlieue parisienne vit du sala[ire] du père ou des salaires du père [et] de la mère, point. Tandis que t[out] ménage, toute famille rurale, [vit] du revenu du capital, du trav[ail] du père et de la mère et, en pl[us] généralement, d'une retraite [du] grand-père qui est toujours là, naturellement, des prestati[ons] sociales, ainsi qu'éventuellem[ent] du salaire de la *fille dactylo* [ou] du *fils ouvrier*.

» *Enfin, il y a l'auto-conso*mmation. Elle a eu tendance [à] *diminuer* très rapidement jusq[u'à] il y a cinq ou dix ans, jusqu'à [la] diffusion des congélateurs. Dep[uis] lors, presque toutes les fermes [et] les maisons à la campagne en c[om]posent. Cela permet de « rentaliser » le jardin, le cochon. C[e] ça *ne rentre pas dans les comp[tes]* des économistes : je crois que [le] retour à *l'autoconsommation* e[t] l'autosubsistance est aussi [une] solution d'avenir, et qui se dé[ve]loppe actuellement. Et ces n[ou]veaux mouvements, que [l'on] constate depuis cinq ou dix [ans] vont dans le sens d'un renfor[ce]ment des diversités *sociales* t[ra]ditionnelles. Il faudrait que [la] *politique agricole, au lieu de fa*[vo]riser les « entrepreneurs ren[ta]bles » (puisqu'ils sont rentab[les] pourquoi les aider ?), favo[rise] l'autoconsommation, la ve[nte] directe, les produits de q[ua]lité, etc. Il serait temps que [les] économistes refassent le[urs] comptes en ces termes... au [...] chimère ! »

FIN

(1) *Montaillou, village occitan*, éditions Gallimard, 1975, 648 p., 59 F.

(2) *Un village du Vaucluse*, Gallimard, coll. « Témoins », 408 p., 26 F.

(3) Voir *l'Avenir des campagnes en Europe occidentale*, numéro spécial de *Futuribles*, 1977.

OBSTACLES SUR LA

Libres opinions

Demain les États associés du Proche-Orient ?

Le Monde

étranger

LES OBSTACLES SUR LA VOIE D'UN RÈGLEMENT AU PROCHE-ORIENT

La déclaration du département d'État

« Les Palestiniens doivent participer au processus de paix »

Les Etats-Unis, pour la première fois, ont officiellement annoncé, lundi 12 septembre, qu'une représentation palestinienne à la conférence de Genève sur le Proche-Orient était indispensable. On lira ci-dessous le texte intégral de la déclaration faite, à ce sujet, par M. Hodding Carter, porte-parole du département d'Etat :

« Le statut des Palestiniens doit être défini dans un accord de paix d'ensemble israélo-arabe, de même que les problèmes concernant la nature de la paix, la reconnaissance, la sécurité et les frontières. Cette question ne peut pas être ignorée si l'on veut résoudre les autres problèmes.

» En outre, pour être durable, un accord de paix doit bénéficier de l'appui positif de toutes les parties au conflit, y compris les Palestiniens. Cela veut dire que les Palestiniens doivent participer au processus de paix. Leurs représentants devront être à Genève pour que la question palestinienne puisse être résolue.

» En tant que coprésident de la conférence de Genève, les Etats-Unis sont particulièrement responsables du succès de la conférence. Nous avons, en conséquence, examiné avec les pays de la confrontation et avec l'Arabie Saoudite un certain nombre d'alternatives concernant la participation palestinienne au processus de paix.

» En ce qui concerne la résolution 242, tous les participants à la conférence de paix devront adhérer aux termes de cette résolution et à ceux de la résolution 338 (du Conseil de sécurité) qui constituent, jusqu'à présent, la seule base d'accord en vue des négociations. »

Le F.D.L.P. de M. Hawatmeh dénonce la « mise en scène » de Washington

De notre correspondant

Beyrouth. — La déclaration du département d'Etat sur la présence palestinienne à la conférence de Genève n'avait pas suscité, ce mardi 13 septembre, en fin de matinée, de réaction officielle de la part de l'O.L.P. En revanche, le F.D.L.P. de M. Hawatmeh, politiquement proche de M. Arafat, a réagi négativement. Dans une déclaration au *Monde*, le porte-parole de cette organisation, M. Jamil Hilal, a souligné :

« Les Etats-Unis annoncent publiquement aujourd'hui ce que M. Vance avait proposé aux gouvernements arabes lors de sa tournée au Proche-Orient et que, en son temps, nous avions rejeté. En échange d'une déclaration de principe sur la nécessité d'une participation palestinienne à la conférence de Genève, Washington nous demande d'accepter les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, comportant, de notre part, une reconnaissance explicite d'Israël. Mais nous notons, d'une part, que le communiqué ne mentionne pas que la présence des Palestiniens à Genève devra être autonome, ni même que l'invitation qui leur sera adressée devra être indépendante ; d'autre part, il ne fait aucune référence à l'O.L.P. comme représentant du peuple palestinien ».

» On nous demande en somme de reconnaître explicitement Israël en acceptant les résolutions 242 et 338 — car c'est bien l'O.L.P. qui est sollicitée pour adhérer à ces résolutions — et c'est à d'autres que l'on offrirait le soin de représenter le peuple palestinien aux négociations. Car c'est à des individualités en dehors de l'O.L.P. que l'on compte éventuellement s'adresser pour cette mission.

» Le communiqué du département d'Etat n'est qu'une manœuvre pour faire passer la solution américaine de la crise du Proche-Orient et provoquer des pressions arabes sur l'O.L.P. à la veille des entretiens de New-York entre M. Vance et les ministres arabes et israélien des affaires étrangères. Tout ce qu'il y a de nouveau en la matière consiste en une mise en scène de la part du département d'Etat, qui a regroupé des prises de position éparses dans un document unique et a proclamé ce qui était censé être secret mais qui ne l'était pas. »

Cette prise de position palestinienne se trouve corroborée par une déclaration que nous avait faite M. Zouheir Mohsen, chef de l'organisation pro-syrienne Saïka et du département militaire de l'O.L.P. avant la diffusion du communiqué de Washington. Reprenant les critiques qu'il avait adressées quelques jours auparavant à l'Egypte et à l'Arabie Saoudite, M. Mohsen nous avait précisé : *« Même si nous ne sommes pas d'accord avec eux, nous n'avons rien à reprocher aux Saoudiens, car ils nous ont transmis fidèlement les propositions américaines sans exercer de pressions pour nous amener à les accepter. Tandis que l'Egypte essayait de nous entraîner dans la voie des concessions, en cherchant à nous faire croire qu'une fois embarqués dans le train américain, les Palestiniens auraient leur part de bénéfices ; mais que, s'ils refusaient d'y prendre part, ils seraient perdants sur toute la ligne, car la paix se ferait avec ou sans eux. Ce qui est évidemment faux. »*

M. Mohsen a ajouté : *« S'ils pouvaient faire la paix sans nous, croyez bien que les Etats-Unis n'auraient pas recherché comme ils le font notre adhésion à la résolution 242. Ils veulent que nous nous suicidions en acceptant* a priori *ladite solution, alors que ce devrait être de notre part la concession finale après la conclusion des négociations. »*

L. G.

A qui appartient la Cisjordanie ?

par AMNON KAPELIOUK

Depuis la guerre de 1967 et l'occupation par Israël de la Cisjordanie, les gouvernements qui se sont succédé à Jérusalem n'ont cessé de soutenir que ce territoire n'appartenait pas *de jure* à la Jordanie. C'est ainsi que les autorités israéliennes ont voulu légitimer leur refus d'appliquer certaines dispositions de la quatrième convention de Genève (12 août 1949) relative à *« la protection des personnes civiles en temps de guerre »* ; c'est ainsi, encore, que le gouvernement de Jérusalem a pu passer outre aux dispositions de la convention de Genève interdisant notamment aux occupants d'ériger des colonies de peuplement, de se livrer à des actes de répression, tels la déportation d'opposants et le dynamitage, en guise de représailles, d'habitations appartenant à des suspects. L'actuel premier ministre, M. Menahem Begin, insiste davantage sur la thèse du « vide juridique » émise par ses prédécesseurs pour rattacher purement et simplement la Cisjordanie à l'Etat d'Israël.

Dans la pratique, cependant, les autorités israéliennes continuent d'appliquer les lois civiles jordaniennes qui étaient en vigueur avant la guerre de 1967, après y avoir apporté des modifications, notamment en créant des tribunaux militaires israéliens fonctionnant sous le régime de la loi martiale.

A l'origine, la Cisjordanie devait faire partie d'un Etat arabe palestinien dont les contours avaient été fixés par une décision des Nations unies en novembre 1947. La guerre israélo-arabe de 1948 devait remettre en cause le plan de partage de l'ONU, que les dirigeants juifs avaient d'ailleurs approuvé. A la faveur des armes, trois des belligérants s'étaient approprié le territoire destiné aux Palestiniens. L'Egypte avait enlevé la bande Gaza, sans toutefois l'annexer formellement ; elle y avait maintenu les lois de la Palestine mandataire (anglaise), tout en affirmant qu'elle restituerait la région administrée aux Arabes palestiniens lors d'un règlement final.

Israël, pour sa part, avait occupé de larges portions du territoire qui devaient faire partie de l'Etat arabe palestinien : la Galilée occidentale, les villes de Nazareth, Ramleh, Lydda, Jaffa, Bersheba, etc. Ayant ainsi agrandi leur Etat, les dirigeants israéliens s'empressèrent d'accorder la citoyenneté aux habitants arabes de ces nouveaux territoires. Aux termes des accords d'armistice signés en 1949, les Etats arabes belligérants ont admis implicitement le fait accompli, tout comme la communauté internationale, laquelle ne modifia pas son attitude à l'égard de Jérusalem, qui devait être placé, selon le plan de partage de l'ONU, sous contrôle international.

L'accord de Rhodes

L'occupation de ce qui restait de la Cisjordanie par la légion arabe du roi Abdallah de Transjordanie, dirigée par le général anglais Glubb Pacha, s'est effectuée selon un accord secret entre les dirigeants de Jérusalem et ceux d'Amman. Ainsi l'armée hachémite s'est abstenue d'attaquer les régions que l'Etat d'Israël entendait annexer. En revanche, Tsahal (l'armée israélienne) a évité de s'emparer de la région de la Cisjordanie qui allait être rattachée à la couronne hachémite ; elle ne s'est pas dirigée, par exemple, vers Hébron, et cela malgré la protestation de divers chefs militaires tel le général Ygal Allon (1).

Les lignes d'armistice entre Israël et la nouvelle Jordanie furent tracées d'un commun accord. En outre, le roi Abdallah consentit, lors des négociations de Rhodes, et aux termes de l'accord conclu le 3 avril 1949, de céder à Israël la vallée d'Ara et le « petit triangle », régions qui avaient été conquises par l'armée jordanienne. C'est par ce document signé à Rhodes qu'Israël a reconnu implicitement la souveraineté du gouvernement d'Amman sur la Cisjordanie ; depuis, et jusqu'à la guerre de 1967, le gouvernement de Jérusalem n'admettait que l'autorité d'Amman pour l'administration de ce territoire. Les tentatives des représentants des réfugiés palestiniens venus de leur propre initiative à la conférence de Lausanne (1949) en vue de conclure un règlement de paix avec l'Etat d'Israël ont été mises en échec par le gouvernement de Jérusalem, dont la doctrine officielle était et demeure qu'une solution du conflit ne peut être négociée qu'avec des Etats.

Le roi Abdallah avait auparavant réussi à obtenir une caution de taille au rattachement de la Cisjordanie à son royaume. Des notables palestiniens réunis à Jéricho à son initiative, le 1er décembre 1948, avaient adopté des résolutions invitant notamment souverain hachémite à annexer la rive occidentale du Jourdain. Le Parlement d'Amman avait aussitôt entériné les résolutions de Jéricho. Paradoxalement, Israël observait un silence approbateur, tandis que les adversaires du roi Abdallah dans le monde arabe, en particulier l'Egypte, l'Arabie Saoudite et la Syrie, ainsi que les nationalistes palestiniens, élevaient de vives protestations. La Ligue arabe était allée jusqu'à informer Amman que l'annexion de la Cisjordanie ne serait pas reconnue.

Faisant fi de cet avertissement, le roi Abdallah procéda à l'absorption progressive de la rive occidentale du Jourdain. Il établit en mars 1949 une administration civile après avoir mis fin au régime militaire. Deux mois plus tard, il nomma au sein de son gouvernement des Palestiniens de souche et, en juin 1949, il changea le nom de son Etat de Transjordanie en « Royaume hachémite de la Jordanie », scellant ainsi l'union des deux rives du fleuve.

La caution implicite de l'ONU

Souhaitant s'engager sur la voie de la normalisation avec l'Etat juif, le roi Abdallah engagea, au début de 1950, des pourparlers secrets avec Israël en vue de la conclusion d'un accord de paix. A la suite d'élections législatives organisées sur les rives du Jourdain, le Parlement jordanien proclamait, le 24 avril de la même année, l'union des deux territoires, soumis ultérieurement à une législation unique. La citoyenneté jordanienne fut octroyée aux Palestiniens. Cependant, deux pays seulement reconnurent officiellement le nouveau statut : la Grande-Bretagne (avec toutefois des réserves concernant l'avenir de Jérusalem) et le Pakistan. Les autres membres de la communauté internationale acceptèrent tacitement le fait accompli. La Jordanie fut ultérieurement admise au sein des Nations unies sans qu'aucune réserve ne soit formulée sur le contour de ses nouvelles frontières (2). La Ligue arabe, pour sa part, renonce définitivement à soulever la *« question de Cisjordanie »*, en échange de quoi le roi Abdallah s'engage à ne pas conclure une paix séparée avec Israël. Depuis lors, aucun corps constitué sur la scène internationale n'a remis en cause la configuration de la nouvelle Jordanie.

Cependant, deux groupements ont, au fil des années, maintenu obstinément leur opposition à l'intégration de la Cisjordanie au royaume hachémite : les nationalistes palestiniens aspirant à l'établissement de leur propre Etat, d'une part, et la droite israélienne, d'autre part, dont les revendications territoriales vont bien au-delà de la rive occidentale du Jourdain. Le parti de M. Menahem Begin avait comme devise : *« Le Jourdain a deux rives, celle-ci est à nous, l'autre aussi. »* Ce slogan sert même de refrain à la chanson qu'entonnaient avec ferveur les partisans du Likoud devant le siège du parti Hérout, lors de la proclamation de la victoire de M. Begin aux élections du 17 mai dernier.

Les adversaires de la thèse du *« vide juridique »* en Cisjordanie soutiennent que celle-ci est particulièrement dangereuse pour Israël puisqu'elle constitue une arme à double tranchant. Si l'on remet en cause la conquête du territoire par l'armée hachémite en 1948, font-ils remarquer, rien n'empêcherait plus les Arabes, les Palestiniens en particulier, de contester le rattachement forcé à l'Etat juif d'une partie de la Galilée et de villes aussi importantes que Nazareth.

Pour se conformer aux lois internationales, Israël n'a le choix qu'entre deux voies. Soit restituer la Cisjordanie à ses habitants palestiniens, selon le principe du droit à l'autodétermination ; soit rendre ce territoire à la Jordanie aux termes d'un accord de paix. Or le gouvernement Begin rejette ces deux possibilités, se référant tour à tour au *« vide juridique »*, à des préoccupations de sécurité, mais surtout à la Bible. Mais si l'on se fondait sur les Ecritures saintes, l'Etat juif devrait s'étendre bien au-delà du « Grand Israël » qui a vu le jour au lendemain de la guerre de 1967...

La carte indique d'une part les frontières issues du cessez-le-feu de 1948 et, d'autre part, les lignes d'armistice de 1949. Les territoires situés entre les deux tracés ont été cédés par le roi Abdallah de Jordanie à Israël aux termes de l'accord de Rhodes du 3 avril 1949.

(1) Voir *Israël, la lutte pour l'espoir*, par Ygal Allon (Stock, 1977, p. 37).

(2) En revanche la résolution admettant Israël à l'ONU, le 11 mai 1949, comportait des remarques significatives. En effet, l'Assemblée générale prenait acte *« de la déclaration par laquelle l'Etat d'Israël accepte sans réserve aucune les obligations découlant de la charte des Nations unies et s'engage à les observer »* (...) et rappelait ses *« résolutions du 29 novembre 1947 et du 11 décembre 1948 »*. (La première résolution concerne le plan de partage de l'ONU octroyant aux Palestiniens un Etat indépendant, et la seconde donne aux réfugiés palestiniens le droit de choisir le retour dans leurs foyers en territoire israélien et des compensations).

● *La Ligue suisse des droits de l'homme*, dont les dirigeants ont enquêté en Cisjordanie au début de l'été, a publié lundi 12 septembre, à Genève, un document dénonçant certaines activités des autorités israéliennes. Elle dénonce notamment la *« pratique systématique de la torture »*, affirmant que Sarafand (près de Tel-Aviv), Hébron et Moscovija (près de Jérusalem), *« sont tristement célèbres comme centres spécialisés »*. Elle affirme que *« l'expropriation de nombreuses maisons et terres appartenant à des Arabes est une pratique courante dont l'ampleur permet de penser qu'elle obéit à un motif politique : la mainmise pure et simple sur les territoires occupés par l'autorité israélienne »*. Elle condamne les *« graves discriminations entre détenus juifs et arabes palestiniens »*, et regrette qu'il y ait *« des cas d'emprisonnement jusqu'à plusieurs années sans interrogatoire, sans procès, ni jugement »*. Enfin, elle signale que pour les détenus *« les soins médicaux sont quasi inexistants ou souvent trop tardifs »*. — (A.F.P.)

Libres opinions

Demain les États associés du Proche-Orient ?

par ANDRÉ CHOURAQUI (*)

INSOLUBLE est un problème mal posé. Celui que le conflit du Proche-Orient pose au monde l'est souvent en termes absurdes qui excluent, de prime abord, toute chance prévisible de solution. Deux nations, Israël et la Palestine, soutenues par leurs alliés, se disputent depuis des décennies le territoire sur lequel elles sont inextricablement mêlées, et où elles sont condamnées à coexister à défaut de pouvoir s'entre-détruire. Le 29 novembre 1947, un schème de solution, repoussé à peu près par tout le monde, s'est imposé à la conscience des Nations unies : pour résoudre la dispute il ne serait que de partager ledit territoire. Depuis, toute la polémique se fait autour d'une notion de frontière étrangère à la mentalité profonde des belligérants : le peuple juif a vécu pendant deux millénaires non seulement sans frontières mais sans territoire ; les Arabes voient dans toute l'étendue de Dar-El-Islam une entité qu'aucune frontière nationale ne saurait déchirer.

Le conflit se durcit à mesure que les parties s'enferrent dans ce piège qui consiste à chercher une solution en essayant d'imposer aux réalités proche-orientales un cadre étatique de type occidental : une nation, une armée, un territoire. Aucun partage de ce genre ne mettra jamais fin au conflit : les extrémistes des deux bords le rallumeront, en toute circonstance, pour essayer de déplacer à leur avantage les frontières, même si celles-ci ne devaient passer qu'à travers des déserts. D'autres, par intérêt ou par impuissance à imaginer la possibilité de la paix, prennent prétexte de cette difficulté pour perpétuer la situation actuelle, lourde de dangers chaque jour plus mortels. Comme Moshe Dayan l'a fait publiquement, ils partent d'un axiome, celui de l'impossibilité d'un accord, pour conclure à la perpétuation de la paix armée. Celle-ci sert tant d'ambitions et permet à tant de monde de tels profits qu'il apparaît difficile de renverser cet état d'esprit redoutable.

Une analyse des faits en cause devrait imposer aux éventuels négociateurs un nouveau type de solution : au lieu de partager des territoires désertiques, il faudrait les réunir dans le cadre d'un marché commun des Etats du Proche-Orient : les ponts ouverts sur le Jourdain, la bonne frontière au Liban, préfigurent déjà les fécondités d'une telle ouverture. Le partage devrait se faire non pas entre des territoires mais entre des nationalités dont chacune, y compris la palestinienne et israélienne, devrait être reconnue et garantie. Ce type de solution est déjà inscrit dans les faits : les soixante-quinze mille Arabes de Jérusalem établis en territoire israélien sont de nationalité jordanienne ; les juifs de la région de Hébron, de Naplouse ou de la vallée du Jourdain, sont des Israéliens établis en territoire jordanien. Il faudrait étendre à l'ensemble de la population ce type de solution et permettre à tous les Arabes et à tous les juifs d'exercer la plénitude de leurs droits nationaux dans le cadre d'une fédération palestino-jordano-israélienne. Hier, Moshe Dayan le disait : *« Ce serait bien, mais les Arabes n'en veulent pas. »* Est-ce bien sûr ? Et même si cela l'était, l'effort de la diplomatie israélienne, qui serait plus convaincante si elle parlait de *frontières ouvertes* plutôt que de *frontières sûres*, ne devrait-il pas se concentrer sur ce point : convaincre les Palestiniens et les Jordaniens de l'excellence de cette solution ?

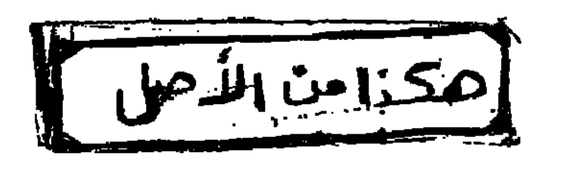
Mettre en commun la terre qui fait l'objet de ce conflit ; elle est assez vaste pour nourrir les deux peuples qui se la disputent, Menahem Begin l'a dit après sa victoire aux élections, dès son premier discours. Et sur cette terre éviter l'aliénation humaine en garantissant sans mensonges les droits de l'Israélien, comme ceux du Palestinien, dans le cadre fédéral ou confédéral des Etats associés du Proche-Orient.

Les appels à la paix, lancés par le roi Hassan II, ont eu le plus profond écho dans cette région du monde, chez les Arabes comme parmi les Israéliens : ils savent tous quel prix de sang leur vaudrait une cinquième guerre qui risquerait de provoquer un chaos économique mondial et de déboucher sur une confrontation atomique entre les grandes puissances.

Les hommes politiques intéressés à sauver le monde d'un tel gâchis devraient s'ouvrir à l'examen de solutions neuves adaptées à la situation, plutôt que de heurter de front des réalités qui ne plieront pas. Il n'y faudrait qu'un peu d'imagination et d'audace.

Demain, les Etats associés du Proche-Orient, au lieu de subir leur destin, pourraient orienter le monde vers la délivrance d'un avenir de paix.

(*) Ecrivain, ancien maire adjoint de Jérusalem.



PROCHE-ORIENT

EN PARTIE DÉTRUIT PAR LES COMBATS DE 1976

Le centre de Beyrouth sera reconstruit par une mission française

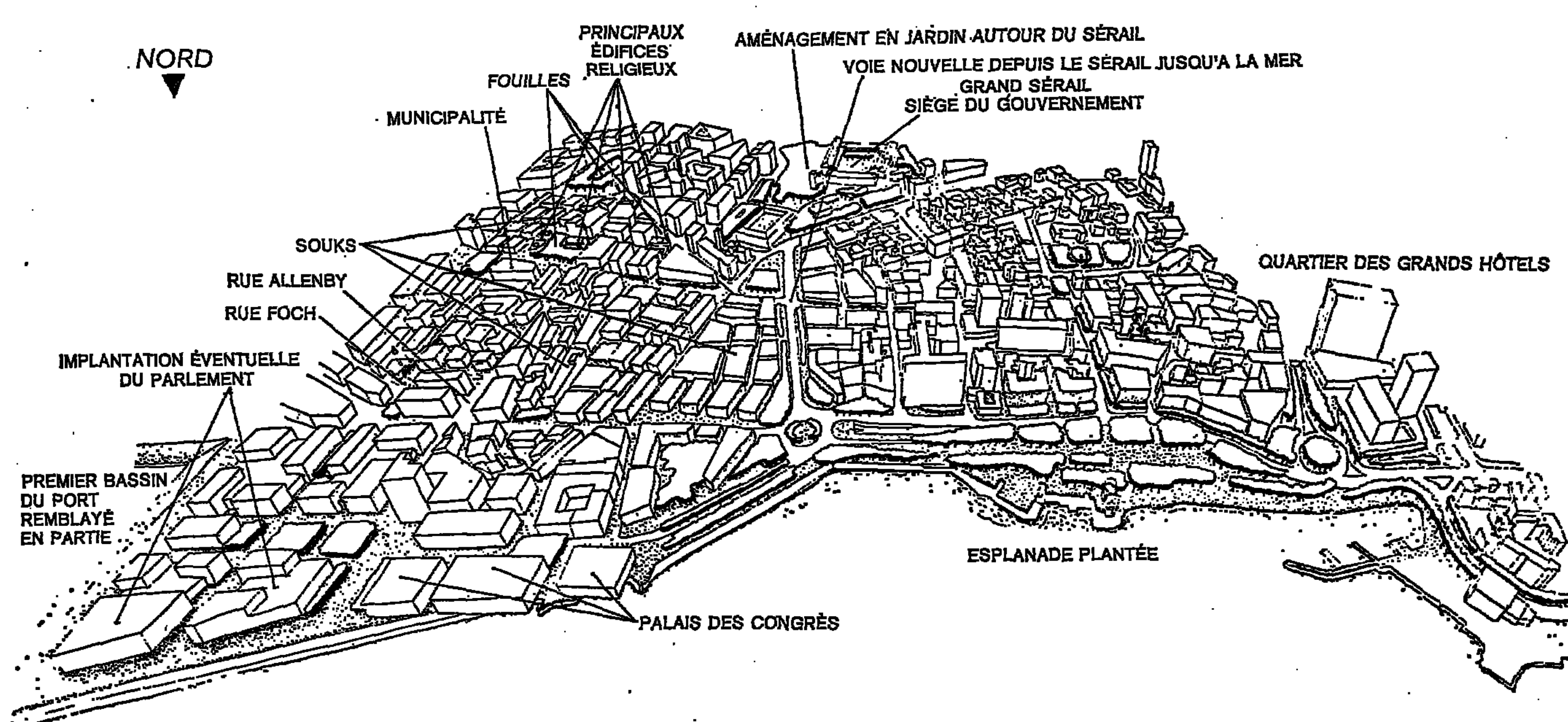
Comme vient de le confirmer le gouvernement libanais, le centre de Beyrouth, en partie détruit par les combats de 1976, va être aménagé par une mission française dirigée par l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR).

Cette opération qui porte sur 130 hectares *(une surface dix fois supérieure à celle que* recouvre l'opération de rénovation des Halles) aura deux objectifs qui pourraient être contradictoires : conserver autant que possible les caractères spécifiques de cette antique cité phénicienne ; redonner à la capitale du Liban un centre actif et moderne.

L'APUR a pour cela refusé la politique de la table rase et n'a pas voulu lancer les bulldozers sur les immeubles épargnés par les *combats. Les trois quarts du patrimoine bâti du* centre de Beyrouth sont maintenus ou restaurés. En revanche, seront profondément rénovées les conditions de *desserte* et de circulation. *L'APUR* prévoit notamment la création, le long de la côte, depuis la baie Saint-Georges jusqu'à la digue du port, d'une grande promenade plantée, élargie par un jardin et dégagée de la circulation automobile. L'ancien centre de la ville sera relié à ce « front de mer » par une avenue nouvelle tracée depuis le Sérail, par le *prolongement jusqu'à la mer des rues* Allenby et Foch. Le style de l'architecture traditionnelle (arcades, placettes, escaliers...) sera *conservé depuis la place des Canons jusqu'aux* quais du port. Un quartier nouveau sera aménagé au sud et à l'ouest du port.

Le coût des travaux, qui pourraient commencer à la fin de cette année et être terminés *dans trois ans,* est estimé à 350 millions de livres libanaises (600 millions de francs environ). Ces travaux seront réalisés sous la *responsabilité directe du gouvernement libanais.*

Le directeur de l'APUR, M. Pierre-Yves Ligen, nous a précisé ses intentions.



« La capitale conservera son style », nous explique M. Pierre-Yves Ligen

● *Pourquoi et comment des Français à Beyrouth ?*

— Après la fin des combats, au mois de novembre dernier, le gouvernement libanais a demandé aux autorités françaises de participer à la reconstruction de leur capitale. Le ministre de l'équipement, M. Jean-Pierre Fourcade, a décidé, au mois de janvier, d'envoyer au Liban une mission dirigée par M. Pierre Consigny, directeur au ministère de l'équipement. Participaient à cette mission quatre urbanistes : MM. Henry Bernard, Jacques Henri-Labourdette, Charles Delfante, directeur de l'atelier d'urbanisme de Lyon, et moi-même. Etaient également présents, M. Louis Fougères, conseiller d'Etat, et le directeur du Port autonome de Marseille.

Au terme de l'étude présentée par cette mission, le gouvernement libanais a demandé officiellement au gouvernement français de l'aider à élaborer le schéma d'aménagement de Beyrouth. Cette tâche a été confiée à l'APUR, qui a gardé comme conseils les membres de la première mission.

Dès la fin du mois de février, nous avons présenté nos premières esquisses au gouvernement libanais, qui, il y a quelques semaines, nous a donné officiellement son accord. Pendant toute cette période nous avons travaillé en liaison constante avec M. Amine Bizri, ministre libanais des travaux publics, et M. Mitri Nammar, maire de la ville.

● *Quel a été votre parti pris ?*

— Certains Libanais voulaient tout raser, puis tout reconstruire. Nous avons fait un autre choix : garder tout ce qui existe du cœur de la ville, ouvrir ce centre sur la mer, le moderniser, le doter des équipements indispensables. Parallèlement, nous proposons de créer un quartier nouveau sur les rives ouest et sud du premier bassin du port où se trouvent actuellement des installations industrielles et des hangars. Ces quartiers, l'ancien et le nouveau, pourraient être reliés par des rues réservées aux piétons.

● *Que restera-t-il de la vieille ville ?*

— Non seulement le patrimoine architectural de l'ancienne ville sera protégé, mais il sera mis en valeur. Nous avons prévu de dégager la Grande Mosquée et les *églises Saint-Elie et Saint-Georges,* d'aménager de petites places et des jardins à leurs abords, de *créer* un grand jardin autour du Sérail. Nous nous proposons aussi de conserver la plupart des édifices caractéristiques de l'architecture libanaise, les vieilles demeures et les anciens palais à arcades, qui subsistent dans le centre ville. D'autre part, les vestiges archéologiques qui pourront être retrouvés au cours des travaux devront être conservés « dans le site » chaque fois qu'ils présenteront un intérêt majeur.

● *Les souks, qui occupent une partie du centre ville, ont été particulièrement touchés par les combats ; seront-ils reconstruits ?*

— Les souks seront reconstruits. Mais cette reconstruction, si elle doit s'accompagner d'une modernisation indispensable, doit être conçue en respectant et en reprenant les principes traditionnels d'organisation et de composition de ces ensembles commerciaux : parcellaire étroit et très découpé, constructions relativement basses, passages et soubassements voûtés. Plutôt qu'une rénovation complète, c'est une action de reconstruction et de réhabilitation qui est proposée pour cette partie essentielle du centre de la ville.

● *Finalement, quelles seront les caractéristiques de ce nouveau Beyrouth ?*

— Nos trois innovations sont : la création d'une grande promenade côtière, le prolongement des rues venant du centre, afin de relier le cœur de la ville à cette promenade, la transformation des parties ouest et sud du premier bassin du port pour en faire un quartier neuf. Ce dernier comprendra une vaste place publique bordée d'une part par un Palais des congrès et un centre culturel, d'autre part par un grand édifice public qui, peut-être, abritera le Parlement.

Ensuite, plusieurs îlots dégradés, mal occupés, seront profondément rénovés afin d'améliorer l'« équipement économique » de Beyrouth.

Enfin, une vaste zone piétonne sera aménagée au cœur de la ville entre les souks, les sites archéologiques, les petites places, les jardins, les églises et les mosquées, que nous dégagerons et conserverons ; le tout débouchant sur les quais et la promenade côtière.

Propos recueillis par
JEAN PERRIN.

L'aménageur de Paris

Créé en 1967, l'Atelier parisien d'urbanisme dépend de la Ville de Paris. Il est dirigé depuis 1968 par M. Pierre-Yves Ligen, maître des requêtes au conseil d'Etat.

L'APUR a notamment étudié à Paris l'aménagement des bois de Vincennes et de Boulogne, du canal Saint-Martin, des terrains Citroën et des entrepôts de Bercy.

Au consulat de France, afflux sans précédent de Libanais qui sollicitent un visa

De notre correspondant

Beyrouth. — Le consulat de France à Beyrouth est pris d'assaut par les demandeurs de visa. Ils sont si nombreux qu'il a fallu, le 1er septembre, procéder à la fermeture des grilles extérieures en vue de canaliser la foule. Le flot ne s'est pas tari depuis, et les visas sont accordés au rythme de 400 à 500 par jour, alors que la cadence habituelle est d'une centaine.

L'afflux a commencé en juillet, et il est allé en s'accentuant. Quelque 33 000 visas ont été accordés depuis le début de l'année, alors qu'il en avait été délivré 29 233 durant toute l'année 1976, 29 229 en 1975 et 25 875 en 1974, l'année qui avait précédé la guerre civile. Le consulat de France avait été la seule représentation diplomatique européenne à fonctionner à Beyrouth durant les hostilités. Il lui arrivait alors de délivrer jusqu'à 200 visas par jour, quelquefois sous une pluie d'obus ; mais jamais il n'avait connu une affluence comparable à celle d'aujourd'hui.

Le consul général adjoint, M. Roger Gehin, attribue ce mouvement à plusieurs facteurs. Le principal est le remplacement, à dater du 1er juillet, de tous les passeports libanais en vue d'éliminer les documents falsifiés qui ont fait l'objet d'un trafic durant la guerre. Cette mesure a entraîné l'obligation de remplacer de nombreux visas en cours de validité. Autre raison : la reprise du tourisme et des voyages d'affaires coïncidant avec le départ des étudiants.

Aux *motifs* invoqués *par le* consulat s'en ajoutent deux autres. D'une part, les Libanais d'une certaine classe sociale tiennent aujourd'hui, même s'ils n'ont pas l'intention de voyager, à détenir un passeport et au moins un visa. La France étant un pays particulièrement libéral en la matière, c'est naturellement le visa français qu'ils sollicitent. D'autant plus qu'en cas de nécessité — c'est-à-dire de reprise des hostilités, — c'est plutôt en France qu'ailleurs qu'ils se rendraient.

D'autre part, certaines familles qui étaient revenues de France *à la fin de l'année scolaire ont* choisi de repartir pour une nouvelle année en raison de l'incer*titude qui continue de planer sur* l'avenir du pays, sentiment qui a été renforcé par les incidents et *attentats des vingt derniers jours.* Les avions sont complets à destination de Paris pour deux *semaines, et pour dix à douze* jours à destination des autres capitales européennes.

Parallèlement aux visas, les requêtes présentées par des Libanais en vue d'obtenir la naturalisation française ont augmenté par suite de la guerre. Mais elles restent limitées à une cinquantaine par mois. Cela dit, il y a lieu de rappeler que les facilités accordées aux Libanais en France en 1976 — notamment en matière de permis de séjour et de travail — ont été abrogées.

Quant à la colonie française du Liban, elle a retrouvé les trois quarts de ses effectifs, puisqu'elle atteint de nouveau six mille ressortissants contre huit mille avant la guerre. — L. G.

A travers le monde

États-Unis

● MME THATCHER, leader du parti conservateur britannique, est arrivée lundi 12 septembre pour une visite de trois jours aux Etats-Unis, où elle doit rencontrer le président Carter, MM. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat, Harold Brown, secrétaire à la défense, James Schlesinger, secrétaire à l'énergie, ainsi que l'ancien secrétaire d'Etat, M. Kissinger. — *(A.P.)*

● *LE PRESIDENT CARTER A* AJOURNE LA CONFERENCE DE PRESSE qu'il devait réunir *le mercredi 14 septembre,* jusqu'à la fin des dépositions que doit faire, à partir du 15, devant une *commission* parlementaire, M. Bert Lance, directeur du budget. M. Lance, un *ami de longue date de* M. Carter, fait l'objet de plusieurs enquêtes et de nombreuses *accusations sur des manipulations* financières personnelles. *(A.F.P.)*

Maroc

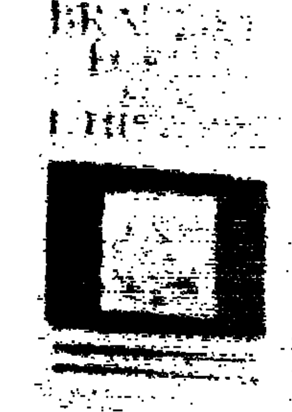
● LE DOCTEUR AHMED LARAKI, ministre marocain des affaires étrangères, est arrivé, lundi soir 12 septembre, à Washington, pour une visite officielle de deux jours. Ses entretiens porteront notamment sur la situation au Proche-Orient, en Rhodésie et au Sahara occidental. Le projet d'une visite du roi Hassan II aux Etats-Unis sera également évoqué. Le souverain marocain, indique-t-on de source américaine, se rendra probablement à Washington en décembre. Sa dernière visite aux Etats-Unis remonte à 1967. *(A.F.P.)*

Mexique

● UN EMPRUNT D'AU MOINS 1 MILLIARD DE DOLLARS *va être lancé par Mexico sur* le marché international des capitaux. Cette somme devrait *couvrir les besoins en devises* du pays jusqu'à la fin de l'année. Outre le déficit de sa *balance commerciale,* le Mexique doit faire face aux lourdes échéances d'une dette extérieure qui atteignait déjà 27,6 milliards de dollars à la fin de 1976. Toutefois, le nouveau *concours* bancaire *devrait* être obtenu sans difficulté, étant donné notamment les perspectives pétrolières mexicaines. — *(A.F.P.)*

Vietnam

● *UNE* DELEGATION *MILITAIRE* LAOTIENNE conduite par le vice-premier ministre et *ministre de la défense,* M. Khamtay Siphandone, est arrivée à Hanoï lundi 12 septembre. *C'est la première visite* officielle au Vietnam depuis 1975 d'une mission militaire laotienne de haut rang. — *(Reuter.)*



AFRIQUE

Algérie

Malgré les efforts des autorités en matière de ravitaillement

La situation sociale demeure préoccupante

De notre envoyé spécial

Alger. — Mission accomplie pour M. El Hadj Yalla, le nouveau ministre du commerce. A quelques jours de l'Aïd-el-Fitr, qui marque la fin du ramadan, les autorités paraissent avoir gagné la bataille de l'approvisionnement et de la distribution engagée, comme tous les ans, pour satisfaire des besoins paradoxalement plus considérables durant ce mois de jeûne diurne et de fête nocturne. Les ménagères ont trouvé sans difficultés sur les marchés et dans les boutiques les ingrédients nécessaires à la confection de la « chorba » (1). Des importations massives de viande congelée ont permis de « tenir les prix » en prévenant les tentatives de spéculation. Des magasins à grande surface qui vendent tous les produits alimentaires frais ou en conserve ont été mis en place pour l'occasion dans tout le pays.

Ces « souks el fellah » (2), ravitaillés par les offices nationaux, ont pu offrir ainsi du mouton — auquel les consommateurs reprochent, il est vrai, son manque de goût — à des prix allant de 16 à 20 dinars le kilo (3). Trois de ces « super-marchés socialistes » ont été implantés à la périphérie de la capitale, à Cheraga, à Châteauneuf et aux Pins-Maritimes. Ils connaissent, en dépit de leur éloignement, une grande affluence.

Certains produits, comme les amandes ou les pruneaux, sont arrivés avec quelques jours de retard en raison de l'engorgement des ports — on a compté jusqu'à quarante bateaux en attente dans la baie d'Alger au cours de la troisième semaine d'août, — mais dans l'ensemble les maîtresses de maison ont pu confectionner dans les règles les célèbres pâtisseries au miel et aux amandes particulièrement prisées durant cette période en raison de leur richesse en calories.

« Il y a des années que je n'avais vu des amandes en vente sans restriction et au prix taxé », nous a dit un jeune fonctionnaire. Ce prix imposé (31 dinars le kilo) n'est tout de même pas à la portée de toutes les bourses.

Une trêve appréciée

Bien qu'il soit particulièrement éprouvant en raison de la chaleur et de la longueur des journées — le jeûne commence vers 5 h. 30 et n'est rompu que vers 20 h. 30, — le ramadan n'en constitue pas moins une trêve d'autant plus appréciée qu'elle succède à une période de tensions sociales importantes. Au printemps et au début de l'été, des grèves parfois dures ont eu lieu, notamment à Alger. Elles ont surtout touché le secteur des transports, dockers, cheminots, agents des transports urbains, mais aussi les éboueurs, les ouvriers boulangers, certaines catégories d'étudiants, ou encore, plus récemment, les médecins résidents des hôpitaux, qui réclament un statut. La plupart de ces mouvements s'appuient sur des revendications salariales.

Le coût de la vie est très élevé. Les prix de la plupart des produits, agricoles ou industriels, sont comparables à ceux pratiqués en France. Certaines denrées de base — huile, céréales, sucre, café — sont pourtant largement subventionnées par l'Etat. Il s'agit là d'une pratique coûteuse et courante au Maghreb. On la retrouve, à des degrés divers, au Maroc et en Tunisie. Elle modère les effets de l'inflation, qui se font sentir en Algérie comme partout ailleurs. Mais les familles aspirent de plus en plus au mieux-être et veulent consommer plus largement des fruits, des légumes et, surtout, de la viande, qui reste encore hors de portée de beaucoup de bourses.

Les disparités de salaires

Les salaires de la grande majorité des travailleurs ne dépassent guère 1 000 ou 1 200 dinars, et il n'est pas rare qu'un salarié doive subvenir, avec cette somme, aux besoins d'une douzaine de personnes. Cette situation, courante dans un pays en voie de développement, de surcroît lancé dans un gigantesque effort d'industrialisation, serait mieux supportée si elle ne s'accompagnait de distorsions et d'écarts souvent injustifiées. L'éventail des rémunérations varie selon le mode de calcul, mais l'écart de 1 à 20, souvent cité, paraît bien proche de la réalité.

Le personnel des sociétés nationales, qui a vu ses revenus gonfler au fil des années par de multiples primes, paraît privilégié par rapport aux fonctionnaires de l'administration dont les traitements, bloqués pendant dix ans, n'ont été augmentés qu'une fois, en 1974, de 30 % pour les enseignants et de 20 % pour les autres. En fait, le plafond de 2 500 dinars mensuels fixé par le gouvernement n'est respecté que par la fonction publique.

Ces disparités ont eu des retombées fâcheuses sur l'organisation même du pays et sur l'exécution des plans. A niveau de compétence égal, les diplômés ont été attirés par les sociétés nationales et ont délaissé, comme en France, des activités à caractère social comme l'enseignement ou l'action sanitaire.

L' « anarchie » en matière de salaire — selon le terme employé par la presse algérienne elle-même — découle, d'après une étude récemment publiée par l'hebdomadaire du F.L.N. *Révolution africaine*, *« d'une période jugée transitoire, au cours de laquelle des distorsions ont été presque provoquées afin de satisfaire à certaines échéances du développement économique ». « Mais,* poursuit le journal, en définitive, *cette action économique n'a pas été suivie d'une action sociale conséquente. Ce divorce s'est traduit dans la pratique par le non-respect du principe « à travail égal, salaire égal » sans omettre les déséquilibres flagrants d'un même secteur d'activité. »*

Au lendemain de la mise en place du nouveau gouvernement, en avril dernier, le président Boumediène a demandé à chacun de ses ministres de fournir un état précis des rémunérations versées dans son département. Durant les mois de mai et de juin, le conseil des ministres a consacré de nombreuses séances de travail à cette question, afin de mettre au point, pour l'automne, un plan d'assainissement.

La cascade de grèves recensées ces derniers mois prouve que nombre de travailleurs sont sortis de leur passivité et n'acceptent plus de voir leurs revendications canalisées et parfois étouffées par l'Union générale des travailleurs algériens. Suivant sur ce point le modèle socialiste bureaucratique des pays de l'Est, la centrale syndicale unique, est, pour l'essentiel, devenue une courroie de transmission ud pouvoir. *« Dans le malaise que viennent de connaître certains secteurs,* écrivait *El Moudjahid* le 28 août, *il était possible de poursuivre la discussion et de la transposer s'il en était besoin, à un niveau plus élevé. Il eut fallu pour cela un peu plus de responsabilité, de courage et de détermination de la part aussi bien des syndicats, des responsables, que des travailleurs eux-mêmes. Mais la simultanéité de ces conflits montre clairement que le parti et la centrale syndicale se sont retrouvés devant le fait accompli. »* L'audience insuffisante de l'U.G.T.A. est attestée par les scores médiocres réalisés par certains responsables syndicaux lors des élections aux assemblées de travailleurs d'unités (ATU), qui se sont déroulées dans le cadre du décret sur la gestion socialiste des entreprises.

De dures réalités

Entassés dans des logements qui se sont souvent dégradés — treize personnes en moyenne par appartement dans la capitale — les travailleurs, surtout ceux des grandes villes, vivent dans des conditions difficiles : coupures d'eau, transports publics insuffisants, ravitaillement malaisé, tracasseries d'une bureaucratie tatillonne. Les efforts des pouvoirs publics — le parc d'autobus d'Alger a été entièrement renouvelés — ne pallient que partiellement les effets combinés d'une très forte croissance démographique et d'un important exode rural. L'objectif prioritaire reste, de surcroît, le développement de la production et la création d'emplois, ce qui implique une certaine austérité.

Mais celle-ci n'est pas le lot de tous. Les luxueuses villas de style turc ou hispano-mauresque font leur apparition sur certaines hauteurs d'Alger. Elles prouvent que la pénurie de ciment n'est pas la même pour tous. Des voitures — B.M.W., Mercedes ou « 604 » — se négocient autour de 200 000 francs et *El Moudjahid* est rempli d'annonces offrant des voitures d' « occasion » qui n'ont roulé que quelques centaines de kilomètres. Enfin, lors de certaines fêtes familiales, les pâtisseries traditionnelles ont été délaissées au profit de mets plus sophistiqués importés à grands frais, et le thé à la menthe a été remplacé par des boissons peu conformes aux préceptes islamiques.

Tout cela se sait. Et c'est sans doute à ce genre de pratiques qu'*El Moudjahid* faisait allusion, lorsque, évoquant le *« décalage qui existe entre les principes révolutionnaires et certaines réalités tout à fait opposées »*, il écrivait le 26 août : *« Un travailleur qui n'a que son salaire — parfois bien maigre — pour vivre, peut-il rester indifférent devant tant de gens qui s'enrichissent trop facilement parfois en utilisant même, pour ce faire, les moyens de l'Etat ? Il a alors le sentiment net, très net, que c'est sur son dos que cela se fait. »*

L'émergence d'une nouvelle bourgeoisie avide de confort peut ainsi compromettre la crédibilité des options socialistes du régime algérien.

DANIEL JUNQUA.

(1) Soupe à base de viande et de légumes que l'on consomme au moment de la rupture du jeûne.

(2) Marchés du paysan.

(3) 1 dinar = 1,20 F.

Tunisie

La presse gouvernementale dénonce l' « affairisme vorace » de M. Masmoudi

Tunis. — Onze personnes, des ouvriers pour la plupart, arrêtées vendredi soir 9 septembre à Sfax en flagrant délit *« d'actes de désordre et de perturbation de l'ordre public »*, ont été condamnés le lendemain à deux et trois ans de prison. Les accusés, qui seraient proches de l'Union générale des travailleurs tunisiens (U.G.T.T.), centrale syndicale unique, avaient tenté d'organiser une marche de protestation dans la grande ville du Sud sitôt après le discours prononcé à Tunis par le premier ministre, M. Hedi Nouira, discours dans lequel celui-ci avait indirectement mis en cause les syndicats pour certaines prises de position sur la situation économique (*le Monde* du 13 septembre).

Au cours de la réunion présidée par M. Nouira, qui groupait les cadres du parti unique et des organisations nationales, des cris hostiles avaient été lancés à l'encontre de M. Habib Achour, secrétaire général de l'U.G.T.T., et de M. Mohamed Masmoudi, ancien ministre des affaires étrangères, qui vient d'annoncer, de Paris, son prochain retour en Tunisie après un exil de plus de trois ans. M. Habib Achour, qui est membre du bureau politique du parti socialiste destourien (P.S.D.), n'a jamais caché sa sympathie pour l'ancien chef de la diplomatie tunisienne, dont il a dit souhaiter le retour et en compagnie duquel, a-t-on appris, il a été reçu au début de la semaine dernière par le président libyen Kadhafi.

Dimanche 11 septembre, plusieurs journaux s'en sont pris en termes très vifs à l'ancien ministre. Le quotidien *l'Action*, organe du parti unique, a dénoncé *« cet homme véreux »* qui a *« deux obsessions, l'argent et le pouvoir »*. Et d'ajouter : *«... Ce politicien connu pour son ambition démesurée, son affairisme vorace, son inconséquence, s'est découvert une vocation unioniste et des élans arabo-musulmans très profitables. »*

Tandis que se développe cette polémique, des messages d'appui à la politique de M. Bourguiba et à la *« position ferme »* de M. Nouira sont envoyés à la présidence de la République. Les signataires dénoncent notamment *« les individus qui par leurs agissements veulent porter préjudice à la nation »* et *« les manœuvres de ceux qui tentent de semer l'anarchie dans le pays (...) et d'entraver l'œuvre de développement »*. — *(U.P.I.)*

Dans l'Ogaden « libéré »

(Suite de la première page.)

A l'entrée de cette bourgade de quelque quinze mille Somalis et dont le minaret a reçu une belle balafre, gisent des carcasses d'engins de transport blindés de fabrication américaine.

Dans les six anciens camps éthiopiens de Kebri-Dehar, on retrouve le même spectacle : huttes de bois grossièrement construites, blindés incendiés ou abandonnés, piles impressionnantes de munitions intactes. De simples barrières de barbelés et quelques trous pour toutes défenses. Ici et là, un bunker, qui a mal vieilli. Dans l'ancien poste de police éthiopien — une bâtisse de bois située dans un camp en bordure des puits où les nomades somalis amènent leurs troupeaux de chameaux — les documents d'une administration déchue sont éparpillés à même le plancher.

Kebri-Dehar était notamment la base d'une unité de blindés de l'armée éthiopienne. Deux chars M 26 américains ont été récupérés intacts. *« Leurs équipages ont été surpris par nos hommes alors qu'ils prenaient leur repas »*, expliquera Ali Hussein, le responsable militaire local du F.L.S.O.. Trois femmes conduisent leurs ânes à une cinquantaine de mètres des barbelés d'un autre camp : visiblement les Ethiopiens n'avaient même pas songé à miner les alentours. *« Parmi les prisonniers éthiopiens, c'est toujours la même complainte,* dira Musa, un membre du comité central du F.L.S.O., *ils nous ont tous demandé pourquoi nous continuions de tirer alors qu'ils voulaient se rendre. »*

Un millier de kilomètres de pistes défoncées et ensablées, couverts en l'espace de cinq jours, invitent à plusieurs réflexions. Dans ce pays aride, l'Ethiopie s'est contentée d'une occupation militaire, et ses garnisons, souvent reculées et pratiquement isolées depuis des mois, se sont effondrées face à des attaques bien coordonnées des forces de libération somalies. La guerre plus conventionnelle, celle qui se poursuit dans la région de Jijiga et de Dire-Daoua, paraît lointaine. On ne voit aucun convoi militaire sur les pistes. Les signes d'une présence de l'armée régulière somalienne sont inexistants. L'armée éthiopienne n'en a pas moins perdu, fin juillet, dans l'Ogaden, l'équivalent d'une division avec pratiquement tout son matériel. Depuis, les forces de libération somalies encadrent, protègent et entraînent une population d'un million de nomades acquis à leur cause.

C'est le 24 juillet que l'Ogaden ta changé de main. A Gode — la base éthiopienne la plus importante, — des tirs d'artillerie ont détruit le poste de commandement, le centre de télécommunications et un dépôt de munitions. Des bâtiments adjacents n'ont pas même été éraflés. Trois canons anti-aériens de 40 millimètres, d'origine britannique, des bombes pour chasseurs-bombardiers, trois bunkers et trois hangars où s'empilent roquettes et obus de mortiers, ont été récupérés. La piste de l'aéroport n'a pas été touchée et semble désormais protégée par une batterie de D.C.A. composée de six tubes jumelés qui ressemblent fo. aux canons italiens de 37 millimètres dont dispose l'armée régulière somalienne.

Gode était le quartier général de la cinquième brigade de la troisième division éthiopienne. La première attaque y avait été menée douze jours plus tôt. Elle visait notamment la villa du gouverneur éthiopien de la région, aujourd'hui percée de toutes parts. L'armature en osier du lit occupé par l'ancien empereur, lors de ses visites, est l'un des rares vestiges d'une présence humaine. Sous l'escalier, une tache de sang : selon les responsables du F.L.S.O., ce serait l'endroit où aurait été abattu le comte suédois Carl-Gustav von Rosen, soixante-sept ans, l'un des fondateurs de l'armée de l'air éthiopienne. Visiblement, cet invité d'une époque révolue n'avait pas été averti de l'imminence d'une attaque contre la ville.

Plus au nord, dans ce « triangle » qui pointe au cœur de la République somalienne, Werder est tombée le 24 juillet, trois jours avant Gehadi, où un ancien fort italien renforcé par des défenses éthiopiennes sert aujourd'hui de prison. Le F.L.S.O. y a présenté samedi cent quatre-vingt-dix prisonniers capturés sur place le 27 juillet. Ils étaient assis à même le sol, avec interdiction de communiquer avec la presse. Le groupe comprenait, selon le F.L.S.O., trois pilotes, deux docteurs, un infirmier, ainsi que l'adjoint de l'ancien commandant éthiopien de la place.

Kebri-Dehar est tombée le même jour. Danan, si l'on en croit le F.L.S.O., avait été libérée cinq jours plus tôt, interdisant ainsi toute communication terrestre entre les deux grandes bases éthiopiennes de l'Ogaden. La chute de Gode a provoqué, dans les vingt-quatre heures, celles de Kelafo et de Mustahil, deux positions proches de la frontière somalienne et dominant le fleuve Shebele.

Dudub, une localité située à mi-chemin entre Geladi et la frontière somalienne, avait été « libérée » dix jours plus tôt.

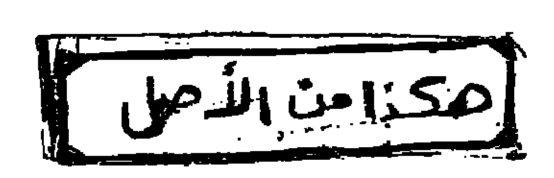
Dans cette vaste zone qui s'étend jusqu'à près de 400 kilomètres de la frontière somalienne, les Somalis se déplacent en toute sécurité (ils renonceront toutefois, samedi, à conduire notre groupe de journalistes jusqu'à Degahabur, à 170 kilomètres de Jijiga, invoquant la présence de mines sur la route). Le théâtre des principaux combats, l'Harrarghe septentrional, est très éloigné (voir la carte ci-contre).

Tous les responsables du F.L.S.O. répètent qu'ils ont libéré l'Ogaden sans l'appui des troupes ou de l'aviation de la République somalienne. Pendant plusieurs mois, disent-ils, leurs partisans s'étaient préparés à un assaut final contre des garnisons éthiopiennes souvent démoralisées et coupées de leurs arrières. Six mois avant sa chute, la position de Mustahil était déjà privée de tout ravitaillement et contrainte de vivre sur le village somali voisin.

Les responsables du F.L.S.O. reconnaissent volontiers, en revanche, que les pertes civiles, donc somalies, ont été parfois élevées. La vigilance est aujourd'hui renforcée. La population est armée, les jeunes sont à l'entraînement dans les rares localités de la région. Des comités de libération sont mis en place un peu partout. Les nomades — dont la complicité a été décisive, dit le F.L.S.O. — ne peuvent que s'interroger en retrouvant, au détour d'une piste, ces débris calcinés des blindés éthiopiens...

Pour tenter de rejoindre leurs propres lignes, situées parfois à plus de 500 kilomètres, les Ethiopiens en déroute auraient eu à franchir des espaces arides que les nomades somalis connaissent bien mieux qu'eux. Une minorité de fuyards seulement a dû y parvenir. Dans l'Ogaden, l'infrastructure militaire éthiopienne s'est effondrée comme un château de cartes, et la guerre s'est vite déplacée vers le nord du Harraghe.

JEAN-CLAUDE POMONTI.



EUROPE

L'ENLÈVEMENT DE M. SCHLEYER ET SES RÉPERCUSSIONS

La presse allemande accuse d'« antigermanisme » plusieurs journaux français, dont « le Monde »

Bonn. — Les ravisseurs de M. Schleyer ont adressé, lundi 12 septembre, un nouveau message à Mᵉ Payot, l'avocat genevois choisi comme intermédiaire avec la police. Ils en ont communiqué la teneur au bureau de l'A.F.P. de Bonn au début de l'après-midi.

Ce message, authentifié par la date de naissance d'une cousine de M. Schleyer, Mme Annie Muller, dont c'était l'anniversaire, fixait au gouvernement fédéral un nouvel ultimatum qui arrivait à échéance lundi soir à minuit. Le message indiquait aussi, en réponse à une question des autorités, que la destination de l'avion mis éventuellement à la disposition des terroristes après la libération de leurs amis serait précisée au dernier moment par les prisonniers libérés. Enfin, les membres du commando Hausner assuraient qu'ils s'en tiendraient désormais aux termes de ce dernier ultimatum.

Le bureau criminel a répondu aux ravisseurs par le même canal, sans préciser la nature de cette réponse. Il a, d'autre part, demandé à l'A.F.P. de ne pas diffuser le texte du dernier message du commando, dont Mᵉ Payot s'est refusé, de son côté, à confirmer la teneur.

Dans la capitale fédérale, le chancelier Schmidt a de nouveau réuni, lundi soir, son « état-major de crise » pour examiner la situation créée par le nouvel ultimatum des ravisseurs. Aucune indication n'a été donnée sur les conclusions de cette réunion. Le chancelier s'est, d'autre part, entretenu avec les présidents des quatre Länder où sont emprisonnés les terroristes dont le commando Hausner exige la libération.

D'autre part, la presse ouest-allemande continue de s'inquiéter des réactions des journaux français en général et du *Monde* en particulier, après l'attentat de Cologne. Plusieurs commentateurs estiment que l'on assiste à Paris à une véritable explosion d'antigermanisme.

De notre envoyé spécial

L'hebdomadaire *Der Spiegel*, très influent dans les milieux dirigeants, publie la traduction de longs extraits du « Point de vue » de Jean Genet paru dans *le Monde* du 2 septembre, et dans lequel l'auteur des *Paravents*, trois jours avant l'enlèvement de M. Schleyer et le meurtre de ses accompagnateurs, justifiait le recours à la violence des terroristes ouest-allemands par la violence de l'Etat fédéral.

Ce texte, dont peu d'Allemands avaient pris connaissance jusque-là, malgré plusieurs attaques de la presse de R.F.A. (*le Monde* du 13 septembre), soulève une vive indignation en République fédérale, où l'on a du mal à comprendre qu'il s'agit simplement d'une opinion personnelle formulée par une personnalité extérieure au journal.

Le *Spiegel* fait suivre sa publication d'un commentaire de Dieter Wild sous forme d'adresse au *Monde*, dans lequel on lit : *« Nous pourrions dresser la liste des choses précieuses que nous vous envions, à vous, les Français : la Grande Révolution et le grand Jean Genet, par exemple. Nous nous mordrions les doigts de compter dans les rangs de la littérature allemande cet ange de l'infamie, mais il est, pour nous, le prototype du destructeur de la nation. Il nous faut défendre Jean Genet. « Jamais, écrit-il trois jours avant » l'attentat de Cologne, les membres » de la Fraction armée rouge n'ont » laissé leur force devenir pure bru- » talité. » Inouï ? Mais le même auteur a aussi encensé Hitler, à côté duquel la Fraction armée rouge n'est évidemment pas si brutale. »*

L'hebdomadaire critique également l'enquête de Manuel Lucbert, publiée dans *le Monde* des 7 et 8 septembre : *« Les Allemands ont dressé dans leur ville une oppressante architecture de béton, écrit Lucbert, à bon droit. Aucune tour d'habitation n'obscurcit-elle le ciel de Paris, de Strasbourg, de Nantes ? Les Allemands reparlent de la peine de mort, a observé Lucbert. Malheureusement, les Français parlent de son abolition et décapitent toujours (...). »* Le *Spiegel* conclut en évoquant l'*« antigermanisme du* Monde *»*.

L'exécution d'Hamida Djandoubi

La *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, proche des milieux d'affaires ouest-allemands, a publié, lundi 12 septembre, une longue analyse de son correspondant à Paris qui souligne *« la joie mauvaise »* que l'on éprouve en France, selon lui, au récit des malheurs de la République fédérale : *« Irresponsabilité, opportunisme et inconséquences sont, pour les observateurs extérieurs, les signes distinctifs des réactions françaises à ce que l'on nomme ici — à Paris — avec délices « la maladie allemande ». C'est l'heure de l'antigermanisme. »*

Le Monde et *l'Humanité* sont pris à partie par le quotidien de Francfort, qui s'interroge sur *« la pensée profonde »* du quotidien de la rue des Italiens.

La *Süddeutsche Zeitung* s'interroge également, sous la plume de son correspondant à Paris, sur l'endroit où peut bien se cacher l'avocat Klaus Croissant. Evoquant sa récente interview à Antenne 2, le quotidien de Munich souligne que *« des millions de gens ont vu l'introuvable »*.

Quant à *Die Welt*, sans doute n'est-ce pas sans intentions qu'elle publie le même jour un compte rendu exceptionnellement long — et horrifié — de l'exécution de Hamida Djandoubi, suivi d'un récit non moins long et non moins horrifié de ses crimes. Comme pour rappeler à ses lecteurs français et allemands que la violence est sans doute la chose du monde la mieux partagée.

BERNARD BRIGOULEIX.

***

Nos confrères allemands continuent de procéder à une lecture sélective du Monde *; ils n'ont d'yeux et de fureur que pour le « point de vue » de Jean Genet, « Violence et brutalité » (le* Monde *du 2 septembre).*

Les articles de première page d'Alfred Grosser, « Les phantasmes français » (9 septembre), et de Maurice Duverger, « Le fascisme rouge » (11-12 septembre), l'un et l'autre collaborateurs réguliers du Monde, *paraissent leur avoir complètement échappé.*

Querelle d'Allemands ? — J. F.

N.D.L.R. — Il est vrai que dans un livre comme *Pompes funèbres* écrit en 1947 et publié en 1953 (Gallimard) Jean Genet, dans son obsession d'un geste du mal, a écrit que l'officier SS qui commanda le massacre d'Oradour avait bien mérité de la poésie. De même dans un texte qu'il entendait lire à la radio après la guerre et qui y fut refusé il déclarait devant les massacres des camps nazis : *« Je leur tire mon chapeau. »*

Cependant, à ce sujet Justin Saget écrivait en 1957 dans *Combat* : *« Je ne suis pas sûr que cette « table des valeurs » (car c'en est une), soit très stable. Ne s'agit-il pas plutôt d'une esthétique du roman ? La croyance de Jean Genet aux poisons et aux drogues, son admiration pour Hitler et Catherine de Médicis et sa nostalgie de Rome, des condottieri, des chevaliers, des pages, des ruffians, des nervis, des abbesses et des astrologues porteraient à le croire. »*

BISON TROP FUTÉ...

(De notre envoyé spécial.)

Bonn. — *L'embargo imposé par le gouvernement fédéral sur toutes les informations concernant ses négociations avec les ravisseurs de M. Schleyer et sur l'état des recherches de la police, présente pour les journalistes allemands et étrangers de graves inconvénients. Mais il pose aussi un problème plus général : celui du rôle de la presse dans un pays où règne ordinairement une très grande liberté d'information, mais dont les gouvernants s'autorisent de circonstances exceptionnelles pour imposer une sérieuse entrave à cette liberté.*

En voudra-t-on pourtant à l'Office criminel fédéral de son irritation, lorsqu'il a eu connaissance des bulletins de radio-guidage diffusés par une chaîne bavaroise ? Celle-ci, pour éviter aux automobilistes de fâcheux embouteillages, leur a indiqué à plusieurs reprises l'emplacement détaillé des barrages établis par la police sur les autoroutes du sud du pays pour tenter d'empêcher la fuite des ravisseurs du président du patronat. — B. B.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Peur ou terreur ?

Devant la montée du terrorisme et le durcissement des autorités, les commentateurs de la presse hebdomadaire se demandent dans quel engrenage dangereux l'Allemagne de l'Ouest se laisse entraîner.

André-Paul Lentin constate dans *POLITIQUE HEBDO* : *« Ce n'est pas le sanglant passé de Schleyer, mais les déchaînements contre ses ravisseurs qui font la « une » des journaux ouest-allemands — signe des temps. Des temps où le cycle infernal de la « guérilla urbaine » de groupes révolutionnaires minoritaires et de la répression implacable des appareils de sécurité, de police et de justice (procès arbitraires, chasse aux sorcières, « torture blanche », etc.) apparaît maintenant comme un phénomène politique majeur, et où « l'ordre légal », qui permet l'épanouissement du plus fort capitalisme d'Europe, devient de plus en plus totalitaire. »*

Jugeant peu opportun l'enlèvement de M. Schleyer, l'hebdomadaire communiste révolutionnaire *L'ETINCELLE* écrit : *« Au moment où l'assassinat « à froid » des militants de la R.A.F. suscite une colère grandissante en Europe, cet attentat, quels qu'en soient les auteurs, dessert la lutte pour la libération des détenus. Ces actions ne font qu'accroître l'isolement, déjà considérable, des révolutionnaires et des progressistes d'Allemagne fédérale.*

» Quoi qu'il en soit, nous ne saurions tolérer que cette affaire permette la liquidation tant recherchée, préparée, préméditée, des emprisonnés de Stammheim. »

Le romancier allemand Günter Grass, dont les propos ont été recueillis à Berlin par Philippe Ganier-Raymond pour *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, avant d'affirmer que ce qui se passe outre-Rhin *« n'a rien à voir avec le nazisme »*, même si cela est *« inquiétant »*, estime : *« La substance de l'Allemagne, depuis quelques années, s'est appauvrie. Je pense que, au nom de son pragmatisme et de sa peur du communisme, elle est en train de tailler en pièces sa propre liberté. A coup de décrets imbéciles, tel celui sur les « radicaux », qui voue au chômage quiconque professe des opinions d'extrême gauche. »* Dans sa rubrique « On en parlera demain », l'hebdomadaire interroge : *« Mais, s'il y a réellement en Allemagne aujourd'hui, comme le disent les autorités fédérales, mille deux cents « terroristes prêts à tuer » et des milliers de sympathisants, suffit-il de hurler à la guerre, comme le fait le respectable professeur et célèbre historien Golo Mann à la première page du quotidien de Springer* Die Welt *? Et un citoyen fédéral peut-il encore, sans être dénoncé comme « sympathisant », se permettre de poser cette question de fond : pourquoi, en 1977, des centaines de jeunes Allemands haïssent-ils leur société au point de vouloir mourir après avoir tué « un maximun de cochons ? »*

Pour Pierre Doublet, dans *L'EXPRESS*, ces *« enfants d'une Allemagne trop riche »* passent *« à l'action secrète, violente, comme autrefois les nihilistes russes »*. Il ajoute : *« Que veulent-ils ? Ils ne tuent plus que pour « venger », ils n'enlèvent plus, comme les ravisseurs de M. Schleyer, que pour obtenir la libération de leurs camarades. Cercle vicieux d'un monde étroit, étouffant, obscur, où ils se sont eux-mêmes enfermés. Veulent-ils, par leur violence, forcer la République fédérale à se donner le visage qu'ils lui prêtent : celui d'un Etat policier, répressif, intolérant, où l'angoisse, « die Angst », ce mot qu'évoque tant ces jours-ci la presse allemande, mène aux pires réactions, aux pires malheurs ? Peut-être le pourraient-ils, si les Allemands, en grande majorité, n'en étaient si conscients. »*

Pour Jacques Duquesne, dans *LA VIE*, hebdomadaire chrétien d'actualité, ce *« calcul des terroristes est fou »*. Il explique : *« Le plus probable, c'est que le terrorisme engendrera le fascisme, le totalitarisme »* et non une *« formidable révolution populaire »*. Il conclut : *« Le pire, heureusement, n'est pas sûr. A condition que les peuples et les gouvernements gardent leur sang-froid, tiennent à toutes les libertés comme à la prunelle de leurs yeux, et n'utilisent contre les terroristes que les armes de la liberté. La plus grande victoire des assassins serait qu'une autre terreur réponde à leur terreur. »*

A défaut de « terreur », il y a « peur », constatent dans *LE POINT*, Claude Bonjean et Ursula Zentsch (avec André Ancian, correspondant de l'hebdomadaire à Bonn). Ils observent : *« force est tout de même de constater que la répression appelle la révolte et que certaines décisions contestables ont pu, en ce sens, encourager des vocations. Mais aussi les terroristes ont placé l'Allemagne devant un problème insoluble. Comment, par exemple, démasquer des guérilleros qui trouvent armes et gîtes dans la population, sans demander l'aide de cette population, sans développer la délation, et entretenir ainsi un climat de « chasse aux sorcières » ? Comment utiliser l'ordinateur de la police sans établir de fiches ? Et comment « ficher » d'éventuels suspects sans recourir au contrôle des citoyens ? De quelle façon empêcher les avocats de faire la liaison entre les prisonniers sans punir, sans surveiller leur courrier et leur téléphone, sans assister aux entretiens qu'ils ont avec leurs clients ?*

Jusqu'ici, l'Allemagne a toléré les atteintes aux libertés. C'était le prix payé pour sa sécurité. Mais cette sécurité ne lui a pas été rendue en échange. Aujourd'hui, les Allemands ont peur ».

François Lebrette relève, dans *VALEURS ACTUELLES*, un *« phénomène général »*. *« Le terrorisme des actes*, affirme-t-il, *jouit partout de l'impunité. »* Il en veut pour preuve qu'*« au Conseil de l'Europe, l'unanimité n'a pu se faire sur un système d'extradition systématique des terroristes »*.

C'est à un autre aspect de l'actualité allemande que s'attache Lucien Steinberg dans *P.N.H. (Presse Nouvelle Hebdo)*, magazine progressiste juif, bimensuel. Sous le titre : « Qui protège les fascistes ? », il souligne tout d'abord :

« La vérité est que, chez nous, à l'approche d'une échéance électorale plus que difficile, le pouvoir est obligé de faire flèche de tout bois. Tout attentat est le bienvenu. (...) En Allemagne fédérale, ce pays que l'on nous cite toujours en exemple (sans nous rappeler toutefois qu'il ne connaît pas le péage autoroutier !), il y a plus d'un million de chômeurs — tout comme chez nous. Là aussi, des excès fascistes et des contre-manifestations antifascistes, avec les bagarres obligatoires dans la rue qui s'ensuivent, ne sont pas pour déplaire au pouvoir. En France comme en R.F.A. les menées des fascistes rendent de signalés services, voilà la vérité. Il en résulte que, pour combattre les menées fascistes et nazies chez nous, on doit combattre le gouvernement qui les protège, ne fût-ce que par la mansuétude de ses services. ». — A. Ch.

Italie

La rentrée s'annonce difficile pour les communistes et les démocrates chrétiens

De notre correspondant

Rome. — Ni la démocratie chrétienne ni le parti communiste n'abordent la rentrée politique dans de très bonnes conditions. Dix semaines après avoir conclu un accord, les deux principaux signataires du programme gouvernemental du 4 juillet se préparent à s'affronter. C'est même déjà fait, si l'on prend à la lettre les phrases pointues prononcées ici ou là, et pas seulement à usage interne. Ne faut-il pas rassurer les militants et préparer les élections locales de novembre (4 millions de votants), qui sont considérées comme un test national ? Tout le jeu va consister maintenant à s'envoyer des piques, à s'arracher des voix, mais en préservant la grande entente et en laissant un peu de place aux partis intermédiaires, dont la disparition électorale mettrait l'Italie dans une impasse.

Pendant l'été, deux vilaines affaires sont venues troubler les milieux dirigeants : l'évasion de l'ex-colonel SS Herbert Kappler d'une prison de Rome et la démission de M. Giuseppe Zamberletti, commissaire extraordinaire du gouvernement pour la reconstruction du Frioul. Deux affaires sans rapport entre elles, mais qui entretiennent la même image de désordre, de corruption et parfois de conspiration dont la démocratie chrétienne ne parvient pas à se défaire.

Le rendez-vous de Bologne

Ce mardi 13 septembre, le président du conseil devait s'expliquer à la Chambre sur la mystérieuse évasion de l'ex-nazi responsable du massacre des fosses Ardéatines. Le P.C. a fait savoir qu'en cas d'explication embarrassée il exigerait la démission du ministre de la défense.

L'affaire du Frioul devait prendre, elle aussi, une tournure politique. Parce que son secrétaire a été arrêté pour corruption, M. Zamberletti a démissionné. Aussitôt des rumeurs se sont propagées à Rome : l'homme de confiance du ministre de l'intérieur serait victime d'un complot visant à l'empêcher de devenir le nouveau « patron » des services secrets. Est-ce de la politique-fiction, comme l'affirme l'ex-commissaire ? L'homme de la rue retient, pour sa part, qu'il s'est passé au Frioul des chos[es] étranges.

S'il joue le rôle de procureu[r] dans ces deux affaires, le P.C. es[t] au contraire, en position d'accus[é] dans un autre débat soulevé p[ar] [...]rées de l'extrême gauche, [...] gne, en effet, que se réunira d[u] 23 au 25 septembre, un colloqu[e] sur la répression en Italie. La ca[pitale] de l'Emilie-Romagne est [le] fief le plus ancien, le plus solid[e] du P.C.I. Celui-ci est accusé pa[r] les militants révolutionnaires d[e] favoriser la répression après avo[ir] trahi la classe ouvrière.

On commence à se demander [si] les organisateurs — en tête des[quels] figure M. Félix Guattari - ne seront pas débordés par le[s] « autonomes », qui préfèrent le[s] actes aux paroles. Le philosoph[e] français vient de demander a[u] maire communiste de Bologne s[a] collaboration. Les contestataire[s] ont déjà posé leurs condition[s]. Ils réclament, en particulier, l[a] liberté de se réunir et de campe[r] en plusieurs endroits de la vill[e]. Ils demandent, pendant le collo[que], la baisse de certains pr[ix] alimentaires. Au P.C. l'inquiétud[e] se mêle à l'agacement. Les res[ponsables] ne savent trop s'ils doi[vent] laisser faire ou réagir. A Mi[lan], le 10 septembre, quand de[s] « autonomes » se sont attaqués [à] une manifestation du secrétair[e] général de la C.G.I.L., M. Lucian[o] Lama, le service d'ordre a ripost[é]. Il ne l'avait pas fait à l'universit[é] de Rome en mars, quand l[e] même M. Lama fut obligé d[e] quitter les lieux précipitammen[t].

L'équipe dirigeante du P.C. est cependant convaincue d'êtr[e] dans le bon chemin. N'est-ell[e] pas mieux comprise depuis quel[que] temps par les franges modé[rées] de l'extrême-gauche, a[u] point que l'on parle de « retrou[vailles] » avec les dissidents d[u] *Manifesto* ? Le 11 septembre, a[u] festival de *L'UNITA* à Modèn[e], M. Pietro Ingrao, président com[muniste] de la chambre des dépu[tés], a reconnu que certains jeune[s] se détournaient du parti, et il [a] affirmé la nécessité d'une auto[critique]. Mais celle-ci ne saura[it] porter sur l'essentiel. *« Dans l[a] situation actuelle, le P.C.I. n[e] peut regarder en arrière*, a-t-[il] déclaré. *Notre bataille se gagn[e] en allant de l'avant, en devenan[t] toujours davantage parti de lutt[e] et parti de gouvernement. »*

ROBERT SOLÉ.

Union soviétique

LE PRÉSIDENT DE LA SECTION SOVIÉTIQUE D'AMNESTY INTERNATIONAL REÇOIT L'AUTORISATION D'ÉMIGRER

Moscou (A.F.P.). — Le président de la section soviétique d'Amnesty International, M. Valentin Tourtchine, a annoncé, lundi 12 septembre, qu'il avait reçu l'autorisation de quitter l'U.R.S.S. Bien qu'il ne soit pas juif, M. Tourtchine devra quitter le territoire soviétique avec un visa d'émigration pour Israël, en compagnie de sa femme et de ses deux fils.

Spécialiste d'informatique, âgé de quarante-six ans, M. Tourtchine avait perdu son emploi en 1974 en raison de l'action de défense des dissidents soviétiques qu'il menait à la tête de la section soviétique (non reconnue par les autorités) d'Amnesty International.

M. Tourtchine a déclaré avoir demandé l'autorisation d'émigrer dans une lettre adressée en juillet dernier à M. Brejnev. Après avoir reçu, en février, un « dernier avertissement » du K.G.B. (comité pour la sécurité de l'Etat), M. Tourtchine avait fait part aux correspondants occidentaux de son désir d'émigrer. Mais il avait déclaré ne pas vouloir s'y résoudre avant que ne soit « éclairci » le sort d'autres dissidents arrêtés à cette époque.

Le peintre Oscar Rabine, un des plus célèbres artistes soviétiques « non conformistes », a été arrêté lundi 12 septembre, a annoncé son fils. Un milicien en uniforme est venu chercher le peintre à son domicile pour le conduire à un poste de police. Le fils d'Oscar Rabine a ensuite pu obtenir la confirmation que son père se trouvait « en état d'arrestation », mais la police ne lui en a pas donné les raisons.

Espagne

Un membre du comité central du P.C. soviétique s'entretient avec M. Santiago Carrillo

De notre correspondant

Madrid. — Les Soviétiques vont-ils mettre une sourdine à leurs attaques contre M. Santiago Carrillo ? Il y a lieu de le croire après la visite inattendue qu'a faite au siège du P.C.E., le lundi 12 septembre, M. Vladimir Pertsov, membre du comité central du P.C. soviétique, chargé *des relations avec l'Espagne.*

M. Pertsov est, en principe, venu en Espagne pour accompagner la délégation soviétique au Festival de cinéma de Saint-Sébastien, qui doit commencer dans quelques jours. En fait, il a visiblement pour mission de sonder les « camarades espagnols » après la violente polémique déclenchée en juin contre le secrétaire général du P.C. espagnol par la revue soviétique *Temps nouveaux*.

M. Pertsov s'est longuement entretenu avec M. Santiago Carrillo, ainsi qu'avec MM. Jaime Ballesteros, Francisco Romero Marin, Luis Lucio Lobato, Leonor Bornao, tous membres du comité exécutif du P.C.E. Selon le communiqué publié par les Espagnols à la fin de la réunion, celle-ci s'est déroulée dans une ambiance *« sincère et cordiale »* et les interlocuteurs ont échangé leurs points de vue *« sur la situation politique dans leurs pays respectifs »*.

A vrai dire, il s'est agi un peu plus que d'un échange de points de vue. Il n'y avait pas eu de rencontre à un tel niveau entre les deux partis depuis la conférence des P.C. européens à Berlin, en juin 1976. M. Pertsov a expliqué que les Soviétiques ne souhaitaient pas poursuivre la polémique, car il n'en résultait rien de bon pour personne. A ce sujet, M. Lobato nous a précisé : *« Il est impossible de dire si Moscou comprendra mieux ou continuera de ne pas comprendre notre position. Mais on peut entrevoir de la part du P.C. soviétique de meilleures dispositions à notre égard, un changement de méthode dans la confrontation des points de vue, le désir d'échanger des critiques constructives. »*

D'autre part, la direction du P.C.E. a démenti que le comité asturien du parti communiste ait proposé la démission de la Pasionaria de son siège de député. Mme Dolorès Ibarruri, qui a été élue à Oviedo, a été hospitalisé[e] il y a une semaine, après un[e] atteinte cardiaque, et elle vi[t] actuellement avec un stimulateu[r]. Selon les journaux du 12 septem[bre], la possibilité d'une démissio[n] aurait été envisagée avant l[a] maladie de la présidente d[u] P.C.E., le 4 septembre, lors d'un[e] réunion du comité régional d[u] parti. Un texte y aurait ét[é] adopté dans ce sens par 30 voi[x] et 4 abstentions, dont celle d[e] M. Horatio Fernandez Iguanzo, numéro deux du P.C. à Oviedo et remplaçant possible de la Pasionaria aux Cortès.

La situation de la Pasionaria

Au siège national du P.C.E., o[n] indique que ce texte *n'a jamai[s] existé*. Mais il semble bien qu[e] l'idée ait été examinée par le[s] cadres communistes des Asturie[s]. Voici plusieurs jours, en effe[t] certains quotidiens se sont fai[t] l'écho, depuis Oviedo, d'une pos[sible] démission de la Pasionari[a] en raison de son âge avanc[é] (quatre-vingt-deux ans) et d[e] son état de santé. Aussitôt apr[ès] les élections du 15 juin, on indi[quait] à la direction du P.C.E. qu[e] la Pasionaria serait sans dout[e] amenée à abandonner son sièg[e]. Aujourd'hui, le P.C.E. indiqu[e] qu' *« en principe »* le problèm[e] *n'a pas encore été posé.*

Le poète Rafael Alberti, élu [à] Cadix, pour sa part, a renoncé [à] son siège il y a quelques jours. I[l] a l'intention de retourner à Rom[e] — où il a vécu en exil — pour s[e] consacrer de nouveau à la poési[e]. M. Marcelino Camacho, dirigean[t] des commissions ouvrières, vien[t] de confirmer que, lui aussi[,] abandonnerait bientôt le sièg[e] qu'il occupe aux Cortès, pou[r] s'occuper entièrement de l'activité syndicale. Il avait été l[e] second de la liste présentée [à] Madrid par le P.C.E. Il prendr[a] sans doute sa décision définitiv[e] lorsque la commission constitutionnelle des Cortès aura achev[é] d'étudier le chapitre consacré au[x] droits des travailleurs.

CHARLES VANHECKE.

EUROPE

Norvège

Les travaillistes et les conservateurs enregistrent les plus grands gains aux élections législatives

De notre envoyée spéciale

Oslo. — Les résultats définitifs des élections législatives norvégiennes des dimanche 11 et lundi 12 ne devaient être connus que dans la soirée de mardi. En effet, trois sièges pourraient, après dépouillement des votes par correspondance, changer de titulaire. Selon les résultats connus, sur les cent cinquante-cinq sièges, soixante-dix-sept reviennent aux travaillistes et un aux socialistes de gauche qui les appuient au Parlement, contre soixante-dix-sept aux partis non socialistes, dont quarante-deux aux conservateurs, vingt et un aux chrétiens populaires et douze aux centristes (ces trois partis sont prêts à former un gouvernement de coalition) ainsi que deux aux libéraux, qui acceptent de donner leur appui aux « bourgeois » au Storting.

Bien que les résultats soient serrés entre les deux blocs, et à moins que la coalition bourgeoise ne dispose en fin de compte de plus de sièges que les travaillistes, M. Nordli continuera à diriger un gouvernement minoritaire homogène qui, sans se lier à aucun autre parti, recherchera les appuis nécessaires dans chaque cas *« mais uniquement sur la base du programme travailliste »*.

Les électeurs ont voté surtout pour les candidats de six des huit partis qui étaient représentés au Parlement. Le nouveau parti populaire, né d'une fraction dissidente des libéraux au lendemain du référendum négatif sur le Marché commun, perd son unique siège, et le parti du progrès, à caractère poujadiste, n'a plus de députés (il en avait quatre).

Aucune des cinq autres formations qui espéraient entrer au Storting n'a réussi à le faire. Les grands gagnants sont incontestablement les travaillistes, qui recueillent 43 % des suffrages contre 35.3 % en 1973 et gagnent quinze sièges, et les conservateurs, avec 24 % des suffrages contre 17,4 % et un gain de treize sièges. Les chrétiens populaires maintiennent leur audience et gagnent même un député.

Du côté des « bourgeois », le parti du centre perd neuf de ses vingt et un députés. La défaite est cuisante pour l'ancien parti agrarien qui a cherché, en vain, à gagner l'audience d'une clientèle urbaine en prônant des théories écologistes et un ralentissement de l'exploitation du pétrole.

Le parti socialiste de gauche, qui rassemble depuis 1975 divers extrémistes et mécontents, ne garde qu'un député : il en avait seize. Ce sont les travaillistes qui recueillent ses dépouilles.

Ces élections auront donc été marquées par une disparition des formations extrémistes, tant à gauche qu'à droite, et une concentration des suffrages sur les partis les plus traditionnels.

AMBER BOUSOGLOU.

Albanie

RADIO-TIRANA CONDAMNE LE « PRAGMATISME » DES DIRIGEANTS CHINOIS

Vienne *(A.F.P.)*. — Radio-Tirana a condamné lundi 12 septembre le *« pragmatisme »* idéologique des dirigeants chinois. Ainsi se poursuivent les attaques lancées depuis deux mois par l'Albanie contre les successeurs de Mao.

Faisant le procès de la *« doctrine réactionnaire et bourgeoise dirigée contre le prolétariat »*, Radio-Tirana a dénoncé, dans ce *« pragmatisme »*, *« un idéalisme subjectiviste qui ignore le rôle historique des masses »* et se destine au *« sabotage de la révolution mondiale »*.

Ces *« idées anti-marxistes »* existent, selon le commentateur albanais, *« en Occident »*, mais aussi chez les *« révisionnistes et opportunistes de tous bords »* qui, *« sur la base du pragmatisme, inventent des théories charlatanesques dans la recherche d'avantages momentanés et en niant les lois objectives et immuables de l'évolution du monde »*.

Au nombre de ces *« concepts anti-marxistes »*, l'analyste de Tirana cite la *« théorie des trois mondes »*, fondement de la politique extérieure chinoise, qui est la cible principale des attaques albanaises. Il dénonce notamment le *« principe pragmatique »*, aux termes duquel *« l'ennemi de mon ennemi est mon ami »*.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

LES ÉLECTIONS A LA MAIRIE DE NEW-YORK

Les candidats démocrates les plus connus ont déjà été éliminés

De notre correspondant

New-York. — De mémoire de New-Yorkais on n'a pas souvenir qu'une élection au poste de maire de la ville ait soulevé un intérêt aussi passionné que celui suscité par les « primaires » du parti démocrate, dont le deuxième tour aura lieu le 19 septembre.

La fonction de maire de New-York, traditionnellement considérée comme *« la plus difficile après la présidence des Etats-Unis »*, a été à la fois compliquée et émasculée par la crise financière où la ville se débat depuis deux ans ; le prochain maire, quel qu'il soit, sera bien en peine de résoudre les graves problèmes structurels qui se posent à la plus grande ville des Etats-Unis : six cent mille emplois perdus, soixante mille fonctionnaires municipaux licenciés en catastrophe, un million de personnes vivant aux frais de l'assistance sociale, un taux de chômage de 9 %, une situation financière précaire (la ville n eparvient plus à emprunter pour faire face à ses obligations à court terme), des dépenses municipales toujours supérieures aux recettes et, de la part du gouvernement fédéral — qui seul pourrait dépanner la ville, — une indifférence qui n'a l'avantage sur celle autrefois affichée vis-à-vis de New-York par MM. Ford et Nixon que d'être plus courtoise.

La responsabilité du maire, enfin, s'est considérablement réduite après qu'un consortium de banques et de syndicats a confié, pour prix du sauvetage financier de la ville, la gestion de la municipalité à une commission d'urgence dont il nomme les membres.

Sur les sept candidats démocrates qui étaient entrés dans la course en juin, cinq ont été éliminés le 8 septembre. Ce sont justement les plus connus : M. Abraham Beame, le maire sortant, Mme Bela Abzug, député de New-York, connue pour son franc-parler, son féminisme et ses fabuleux chapeaux, MM. Armand Badillo, Portoricain sorti du rang, Sutton Percy, porte-parole des Noirs, et Joel Harnett, un homme d'afafires. Ceux qui restent en lice, MM. Edward Koch, député de New-York, juif et libéral, et Mario Cuomo, Italo-Américain catholique, ministre de l'intérieur de l'Etat, étaient jusqu'alors d'illustres inconnus. Visiblement, les électeurs ont voulu manifester leur confiance à des personnalités nouvelles. Ils ont en même temps effectué un léger glissement vers la droite : MM. Koch et Cuomo sont certes démocrates et libéraux dans le sens classique, mais ils se sont toujours gardés de prendre des positions en flèche. Il serait en fait difficile de les distinguer l'un de l'autre.

Mais si M. Koch invoque l'éthique judéo-chrétienne pour préconiser le rétablissement de la peine de mort et se dit opposé au droit de grève pour les pompiers et pour les policiers, M. Cuomo courtise, au contraire, les puissants syndicats des enseignants et des fonctionnaires publics, sans oublier de fustiger les juges qui infligent des peines *« trop légères »* aux criminels.

Les deux candidats, qui évitent d'analyser les causes véritables de la crise de l'urbanisme, répètent volontiers qu'ils seront des *« hommes à poigne »* et qu'ils pratiqueront une politique d'austérité. Le second est fort de l'appui du gouverneur de l'Etat, M. Hugh Carey. Il passe pour un négociateur habile et donc équipé pour résoudre les tensions syndicales qui se posent périodiquement à New-York. Il est assuré de l'apport des voix catholiques, qui constituent 40 % de l'électorat. Bien qu'il soit hasardeux de jouer les prophètes, M. Koch pourrait cependant le battre sur la ligne d'arrivée : sa base électorale est en effet plus variée, et il pourrait recevoir l'aide des juifs ainsi que celle des Noirs et des Portoricains, pour qui un juif est malgré tout préférable politiquement à un Italo-Américain.

Le vainqueur des « primaires » démocrates devra encore affronter en novembre un candidat républicain, M. Roy Goodman, et un candidat conservateur, M. Barry Farber, mais les chances de ce dernier de se faire élire sont négligeables. Par contre, si M. Cuomo était battu aux « primaires », M. Koch devrait l'affronter de nouveau, car il se présenterait en novembre, sous l'étiquette libérale cette fois-ci. Les jeux sont loin d'être faits.

LOUIS WIZNITZER.

DIPLOMATIE

A LA CLOTURE DE LA 31e ASSEMBLÉE DES NATIONS UNIES

Reprise de l'affrontement entre pays riches et pays pauvres

La 32e Assemblée générale annuelle des Nations unies s'ouvrira à New-York le 20 septembre. Mais la 31e Assemblée, celle de l'année dernière, achèvera ses travaux du 13 au 17 septembre. Elle les avait suspendus à la fin de décembre 1976 en attendant les conclusions de la conférence Nord-Sud : faute d'accord entre ses membres, celle-ci avait dû ajourner sa session ministérielle. Composée des cent quatorze pays en voie de développement membres de ce qu'on appelle toujours le groupe des « 77 », la majorité de cette conférence avait alors décidé qu'avant de se séparer la 31e Assemblée devrait être en mesure de juger les résultats définitifs du dialogue Nord-Sud.

Le groupe des « 77 » n'a jamais vu d'un très bon œil cette conférence Nord-Sud à laquelle n'ont participé que dix-neuf de ses membres (douze avaient cependant été choisis par lui). Il a toujours craint que les dix-neuf soient plus ou moins manipulés par les Occidentaux. Il n'a finalement accepté la Conférence sur la coopération économique internationale (C.C.E.I.) que comme un expédient pour tester la bonne foi des pays occidentaux. Ceux-ci laissaient entendre qu'on s'accorderait mieux et plus vite au sein d'un groupe limité d'Etats désignés en raison de leur puissance industrielle, de leur production pétrolière ou de leur population.

L'ensemble des pays en voie de développement ont toujours considéré que l'ONU — au sein de laquelle ils disposent d'une majorité écrasante — constitue la seule instance vraiment compétente et démocratique pour conclure, en dernier ressort, les accords et recommander les mesures qui doivent permettre l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial favorable aux pays pauvres.

La Conférence sur la coopération économique internationale ne s'est achevée que le 3 juin dernier. Il a alors été convenu que la trente et unième Assemblée de l'ONU en évoquerait les résultats dans une session de clôture convoquée la semaine précédant l'ouverture de la trente deuxième Assemblée générale annuelle. Il s'agissait d'éviter un double déplacement à New-York, au cours de l'été, des représentants des cent quarante-sept pays et de donner aux pays en voie de développement le temps de se concerter après l'échec du dialogue Nord-Sud.

Les pays riches sur la sellette

Les Dix-Neuf ont « *constaté avec regret* » dans la déclaration finale de la C.C.E.I. « *que la plupart des propositions tendant à des transformations structurelles du système international, ainsi que celles avancées pour prendre des mesures urgentes sur des problèmes pressants, n'ont fait l'objet d'aucun accord. En conséquence, le groupe des Dix-Neuf estime que les conclusions de la C.C.E.I. ne sont pas à la mesure des objectifs tracés pour un programme d'action intégrale et équitable, visant à établir le nouvel ordre économique international* ».

Dans la même déclaration, les Dix-Neuf ont toutefois reconnu « *les progrès réalisés pour satisfaire certaines de leurs propositions* ». Ils ne sont pas les seuls, parmi les « 77 », à estimer que le bilan de la C.C.E.I. n'est pas entièrement négatif. Plusieurs estiment qu'elle a permis des contacts et des clarifications utiles. Les mêmes sont enclins à penser que si le dialogue Nord-Sud a confirmé l'absence d'une volonté politique parmi les pays industrialisés il a fait prendre conscience à ces derniers de la responsabilité qu'ils assumeront s'ils restent longtemps encore au stade des promesses.

Le président du Venezuela, M. Carlos Andres Perez, a dit immédiatement après la clôture de la conférence Nord-Sud : le dialogue « reste ouvert ».

Il est douteux toutefois que ce point de vue modéré l'emporte au sein du groupe des « 77 », qui s'est réuni le 12 septembre à New-York. Il faut plutôt s'attendre à de très dures critiques contre les pays industrialisés, auxquels on reproche notamment d'avoir refusé d'envisager une réduction globale de l'endettement des pays en voie de développement, qui atteint des chiffres astronomiques. Sans doute les pays riches ont-ils promis à Paris un léger accroissement de leur aide publique au développement (A.P.D.), mais le scepticisme des pays pauvres demeure, tant on reste loin encore des 0,70 % de leur P.N.B. que les premiers se sont engagés depuis plusieurs années déjà à consacrer à cette aide. Quant à l'aide supplémentaire de 1 milliard de dollars que les huit pays industrialisés participant à la C.C.E.I. ont consentie en faveur des pays à bas revenu, elle est un peu considérée par ces derniers comme une goutte d'eau.

Le test du fonds commun

Reste le principal : à Paris, les pays industrialisés se sont engagés à accepter le principe d'un programme intégré des matières premières et la création des stocks régulateurs de ces matières premières financés par un fonds commun. C'est là une véritable percée, sur le plan conceptuel tout au moins. Mais, concrètement, tout dépendra des négociations qui s'ouvriront en novembre prochain à Genève au sein du Conseil de la CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et l'industrie). Or, les négociations de mars-avril dernier, sous l'égide de la CNUCED, ont été un fiasco. Ce n'est guère rassurant pour les pays en voie de développement ; ils constatent en outre que les pays industrialisés n'envisagent qu'un programme intégré portant sur cinq ou six matières premières et qu'un fonds commun s'autofinançant. De toute façon estiment-ils, on est loin de l'indexation des matières premières, qui seule peut leur donner les moyens de faire « décoller » leurs économies.

Les pays industrialisés se défendront certainement avec énergie. Ils rappelleront qu'en dépit de l'ampleur de leurs difficultés ils acceptent un accroissement méritoire de leur aide publique et privée. Ils évoqueront entre autres le poids de leurs dépenses pétrolières et le refus qui a été opposé à Paris à leur demande de création d'une instance permanente où serait poursuivie la discussion des problèmes de l'énergie. Sans doute, à cette occasion, reparlera-t-on de la suggestion du secrétaire général de l'ONU, qui préconise une institution internationale de l'énergie pour venir en aide aux Etats membres, notamment à ceux du tiers-monde.

Il semble néanmoins difficile qu'au cours des prochaines négociations les pays industrialisés évitent la reprise de la confrontation avec les pays en voie de développement, confrontation qui s'était sensiblement atténuée depuis deux ans dans l'espoir d'un succès du dialogue Nord-Sud.

En effet, la situation économique de la plupart des pays en voie de développement ne fait qu'empirer. Leur endettement atteint près de 200 milliards de dollars... L'aide publique au développement consentie par les pays industrialisés est tombée de 0,36 % de leur P.N.B. en 19775 à 0,33 % en 1976.

L'indice des termes de l'échange, calculé sur une large gamme de produits d'exportation des pays du tiers-monde, continue de diminuer à leur détriment. En revanche, les dépenses d'armement poursuivent leur ascension ; elles atteignent 350 milliards de dollars, que l'on peut comparer aux 13 milliards d'aide publique annuelle au développement.

Dès lors, un durcissement de l'affrontement entre les pays en voie de développement et les pays industrialisés (ne représentant qu'un quart de l'humanité et disposant cependant de 70 % du revenu mondial) apparaît inéluctable à plus ou moins court terme, sauf si des pays industrialisés comprennent que l'instauration d'un nouvel ordre économique international n'est pas seulement une exigence morale, mais sans doute l'un des rares moyens qui pourraient leur permettre, par une authentique coopération mondiale, de lutter contre les deux maux qui les atteignent jusque dans leurs fondements : le chômage et l'inflation.

JEAN SCHWŒBEL.

M. WALDHEIM ENVISAGE AVEC OPTIMISME L'AVENIR DES RELATIONS SOVIÉTO-AMÉRICAINES

M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU; était, lundi soir à 19 h. 30, l'hôte du Club de la presse d'Europe 1, à l'occasion de la publication en France de son livre, *Un métier unique au monde* (*le Monde* du 13 septembre). Il arrivait de Moscou, où il avait rencontré M. Brejnev et lui avait remis la médaille d'or de la paix de l'ONU.

M. Waldheim, à la suite de ses entretiens de Moscou, se déclare plus optimiste que naguère. Il ne pense pas que la crise des relations soviéto-américaines durera. Mais, ajoute-t-il, les Soviétiques s'interrogent au sujet de la politique de Washington qu'ils ne comprennent pas : « *Un jour on parle de la nécessité de renforcer le potentiel militaire des Etats-Unis, et le lendemain, on dit qu'il faut renforcer la coopération internationale et les relations avec l'Union soviétique.* »

Cependant, le secrétaire général de l'ONU demeure pessimiste au sujet des crises en Afrique australe, à Chypre et au Proche-Orient. Il doute, notamment, de la reprise de la conférence de Genève.

LA VISITE OFFICIELLE EN FRANCE DE M. GIEREK

M. Gierek poursuit, ce mardi 13 septembre, sa visite officielle en France. Après avoir déposé la traditionnelle gerbe à l'Arc de triomphe et avoir été reçu par M. Chirac à l'Hôtel de Ville, le numéro un polonais et Mme Gierek sont les hôtes à déjeuner de M. et Mme Raymond Barre. M. Gierek devait ensuite avoir un second tête à tête avec M. Giscard d'Estaing puis offrir, à l'ambassade de Pologne, un dîner en l'honneur du président de la République et de Mme Giscard d'Estaing.

Un premier tête à tête a eu lieu lundi après-midi, à l'Hôtel Marigny, où résident M. et Mme Gierek. Cette première rencontre a été consacrée à un tour d'horizon de la situation internationale et à un bref examen des questions bilatérales. M. Gierek, qui était arrivé en début d'après-midi à Orly, où il avait été accueilli par M. Giscard d'Estaing, a été ensuite l'hôte à dîner du président de la République. Une réception d'un millier de personnes environ a clos cette première journée, qui n'a été marquée par aucun incident.

Les problèmes de la détente, indique-t-on, vont dominer les conversations franco-polonaises, y compris le troisième tête à tête de MM. Gierek et Giscard d'Estaing, prévu mercredi, dans un pavillon de chasse à Marly. C'est d'ailleurs à la détente que le premier secrétaire et le président de la République ont consacré les allocutions prononcées au cours du dîner de lundi et dont nous donnons ci-dessous les principaux extraits.

M. Giscard d'Estaing : la détente ne résisterait pas à l'accentuation des affrontements idéologiques

Voici l'essentiel de l'allocution prononcée lundi soir à l'Elysée par le président de la République au cours du dîner offert en l'honneur de M. Gierek :

« *Votre venue à Paris, cinq ans après votre premier voyage parmi nous, deux ans après que vous m'avez reçu à Varsovie, témoigne de l'intensité et de la cordialité des relations franco-polonaises.*

» *Ces relations, nous savons bien qu'elles viennent du fond de l'histoire, et nous savons aussi qu'elles sont inscrites dans la sensibilité de nos peuples. Combien de fois Paris a vibré, chanté, pleuré pour la Pologne !*

» *Dans ma génération, nous nous souvenons des nouvelles que nous apportait la radio en septembre 1939 : la ruée des blindés nazis dans les plaines polonaises. Nous avons suivi vos épreuves : l'insurrection varsovienne, et nous avons retrouvé la liberté ensemble.*

» *De votre voyage, Monsieur le premier secrétaire, je voudrais tirer trois enseignements : son importance pour la détente, sa contribution à notre coopération bilatérale et aussi sa signification pour l'Europe.*

» *Nos deux pays veulent rester à la pointe des efforts en vue de la détente. Ce n'est qu'en instaurant entre tous les Etats de l'Europe un dialogue libre et ouvert, exclusif de toute idée de bloc, en favorisant un climat de modération et de tolérance réciproque, en assurant partout le respect des droits de la personne humaine, que nous parviendrons à créer les conditions d'une paix durable dont nos deux peuples ont si cruellement payé l'absence au cours de leur histoire.*

» *Nous entendons donner ensemble sa pleine signification au programme d'action convenu à Helsinki. Le bilan que nous avons tenu à en dresser pour nos deux pays pourrait servir de référence à celui que la réunion de Belgrade aura pour mission d'établir à l'échelle de l'Europe tout entière. Nous apprécions, Monsieur le premier secrétaire, les efforts que vous avez déployés pour mettre votre pays en harmonie avec les principes d'Helsinki.*

» *C'est aussi l'occasion d'élargir nos consultations politiques, parce que la détente ne résisterait pas, je le répète, à l'accentuation des affrontements idéologiques, et parce que les problèmes que soulèvent l'accumulation démesurée des armements et les dangers de la prolifération nucléaire se posent à la communauté internationale dans son ensemble.*

» *Animées par la même ambition de développer leurs économies, la France et la Pologne sont devenues l'une pour l'autre des partenaires importants. En cinq ans, leurs échanges commerciaux ont triplé. L'année dernière, la France est devenue le premier fournisseur de la Pologne en biens d'équipements. Demain, grâce à une nouvelle série d'accords, nous ajouterons à notre coopération les secteurs de la chimie et du charbon et nous y associerons d'une façon systématique les petites et moyennes entreprises de nos deux pays.*

» *Mais je voudrais rappeler ici notre ambition commune, telle qu'elle s'est exprimée dans nos conversations : que la France, par son effort, devienne le premier partenaire occidental de la Pologne, et que la Pologne soit pour nous, après l'Union soviétique, notre premier partenaire à l'Est.*

» *Sur le plan culturel, la progression de nos échanges exige que nous mettions à leur disposition des moyens supplémentaires. C'est pourquoi nous allons convenir de l'ouverture d'un centre culturel français à Varsovie.*

» *Votre voyage, Monsieur le premier secrétaire, a, enfin, une signification pour l'Europe.*

» *Je veux dire qu'en recevant des Polonais, nous avons conscience de recevoir des Européens.*

» *Certes, notre partie du continent s'organise, et nous contribuons, avec nos partenaires, à la mise en place de la Communauté européenne.*

» *Mais je n'oublie pas qu'il existe un deuxième anneau de l'Europe.*

» *Quand vous m'avez reçu à Varsovie, à Kattowice, à Auschwitz, à Cracovie, les monuments, les cendres et les souvenirs étaient ceux de notre continent.*

» *Sans doute, nos peuples ont-ils choisi des systèmes politiques et des alliances différents, et sur certains points opposés.*

» *Mais dans la tradition des relations entre la Pologne et la France, il existe suffisamment de force et de souvenirs pour surmonter les différences, et pour que nos deux pays témoignent que nous appartenons, j'ose le dire, ensemble, à ce deuxième anneau de l'Europe (...).* »

● *Le Centre universitaire d'études des Communautés européennes* (Paris-I Panthéon-Sorbonne), l'Association française d'étude pour l'union européenne (AFEUR) et le Centre culturel allemand Goethe-Institut de Paris organisent, les 29 et 30 septembre 1977, au Sénat, salle Médicis, 15, rue de Vaugirard, un colloque sur « Les élections européennes ». MM. Alain Poher, Emilio Colombo, Edgar Faure, Kaus von Dohmanyi et lord Gladwyn présideront les séances. Pour tous renseignements, s'adresser à Mlle Pamard, tél. 553-53-26.

● *Club de Rome.* — Les Etats-Unis et l'Union soviétique ont refusé de participer à la réunion du club de Rome les 28 et 29 septembre, à Saltsjoebadden, près de Stockholm. C'était la première fois que ces deux pays étaient invités à envoyer des représentants de leurs gouvernements respectifs. — (A.F.P.)

● RECTIFICATIF. — C'est par erreur que nous avons annoncé dans le *Monde* daté du 9 septembre que le Mexique avait refusé de signer la « déclaration de Washington » relative aux nouveaux traités sur le canal de Panama. En fait, le Mexique a finalement signé ce texte, mais en faisant des réserves à propos du droit d'intervention des Etats-Unis. Le pays qui n'a pas signé est la Barbade.

M. Gierek : nous nous prononçons pour une mise en application plus énergique de l'Acte final d'Hesinki

Dans sa réponse, M. Gierek a notamment déclaré :

« *La coopération polono-française repose sur d'anciens fondements historiques ; elle traverse actuellement une période d'un développement particulièrement dynamique, et ses perspectives sont encore plus étendues dans l'avenir. Telle est notre opinion, et je me réjouis, monsieur le président, de voir que vous la partagez entièrement (...).*

» *Dix ans se sont écoulés depuis l'inoubliable visite du président de Gaulle en Pologne, visite qui a renouvelé les liens étroits entre nos deux pays. Il y a cinq ans, pendant ma précédente visite en France, nous avons confirmé, avec le président Pompidou, le désir commun de leur resserrement multilatéral. De concert avec vous, monsieur le président de la République, nous accomplissons dans la coopération polono-française des progrès plus rapides que jamais. Nous construisons la coopération polono-française sur un pied d'égalité, une coopération avantageuse pour les deux pays, servant bien les intérêts vitaux de nos deux nations. C'est une coopération pour le développement (...).*

» *Après la période pendant laquelle nous avons fait disparaître les destructions de guerre et rattrapé un retard séculaire, le temps est venu de développer et de moderniser notre économie. Grâce aux efforts des Polonais, grâce à l'aide de l'Union soviétique, la Pologne s'est placée au nombre des pays hautement industrialisés.* »

Après avoir évoqué la coopération « dynamique » de la Pologne avec les pays du Comecon, M. Gierek a traité des rapports avec les pays occidentaux industrialisés et de ceux avec la France :

« *Nous apprécions hautement les remarquables acquisitions de votre pays dans le domaine de la science, de la technique et de la technologie. Nous aimons faire confiance au savoir-faire des ouvriers français. Ces dernières années, la France est devenue, à l'Occident, notre deuxième partenaire et notre premier fournisseur des biens d'investissement (...).*

» *Nous ne pouvons qu'exprimer mutuellement notre satisfaction quand on nous dit qu'en développant favorablement leur coopération amicale la Pologne et la France donnent un exemple constructif de la mise en pratique de l'Acte final de la conférence d'Helsinki et participent à la création du modèle des relations entre pays à systèmes socio-économiques différents. Je pense qu'ainsi, en effet, notre coopération sert bien non seulement les intérêts et le renforcement de la position internationale de nos deux pays, mais aussi la cause suprême de toutes les nations — l'affermissement de la sécurité et de la paix. Dans l'Europe d'aujourd'hui, dans le monde contemporain, il ne peut y avoir, et il n'y a pas d'autre voie, que la construction en commun de la paix malgré toutes les différences qui existent ou qui subsistent encore, et pour cela la création d'une atmosphère de confiance et de compréhension mutuelles.* »

La non-prolifération des armes nucléaires

Ayant rappelé ensuite que la France et la Pologne avaient contribué « *de façon importante* » à la convocation de la C.S.C.E., M. Gierek a ajouté :

« *C'est avec cette intention que nous nous prononçons pour une mise en application plus énergique de son acte final. Nous croyons que la rencontre de Belgrade y concourra. Selon nous, elle devrait ouvrir des voies permettant d'envisager et de résoudre en commun différents grands problèmes européens, y compris économiques, d'établir une infrastructure durable de la sécurité et de la paix en Europe.*

» *Nous trouvons à Varsovie qu'il est nécessaire de maintenir et de renforcer le cours de la détente. Nous nous réjouissons de voir que, comme en font preuve d'ores et déjà les entretiens entamés aujourd'hui, monsieur le président, on envisage cette question de façon semblable à Paris. Je pense que la Pologne et la France œuvreront toujours plus efficacement pour cette cause, qu'elles aideront activement les tendances visant à faire de la détente un processus irréversible.*

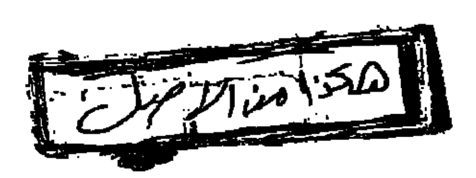
» *Nous nous rendons compte que la politique de la détente connaît aussi des moments difficiles, qu'elle rencontre des obstacles. Un rôle d'autant plus important revient, pour l'ensemble de la situation en Europe et dans le monde, aux documents que vous avez signés récemment avec Leonid Brejnev. C'est avec une satisfaction particulière que nous avons accueilli la déclaration sur la prévention de la prolifération des armes nucléaires, car, comme on le sait, la Pologne attache depuis longtemps un grande importance à cette question et voit pleinement les menaces que la prolifération de ces armes pourrait causer, surtout en Europe. La continuation — malgré la détente politique — de la course aux armements nous rend gravement soucieux. Les pays d'Europe doivent s'inquiéter également de toutes les activités qui visent à rehausser le plafond des armements nucléaires en Europe, puisque cela équivaut à abaisser le plafond de la sécurité. Nous espérons que dans cet ordre de questions le bon sens finira par l'emporter.* »

M. EDWARD BABIUCH

M. Edward Babiuch, qui est membre de la délégation polonaise accompagnant M. Gierek, est né le 28 décembre 1927 dans une famille de mineurs. Il a, lui aussi, travaillé à la mine à l'âge de quatorze ans et il a fait, après la guerre, des études à l'Institut de recherche technique de Silésie. Membre du parti ouvrier unifié polonais après 1948, il a été de 1959 à 1963 secrétaire du P.C. pour la région de Varsovie, puis responsable du département d'organisation du comité central. Il a été élu membre du comité central en 1964, membre du bureau politique et secrétaire du Conseil d'Etat, en décembre 1970. Responsable des cadres, il est le second personnage dans la hiérarchie du parti. M. Babiuck est aussi président adjoint du Conseil d'Etat, l'échelon suprême de l'organisation étatique.

● *M. Dominique Gallet*, délégué national de l'Union des gaullistes de progrès, a effectué du 7 au 12 septembre une visite en Bulgarie. M. Gallet était invité par M. Petar Tanchev, premier vice-président du conseil de l'Etat, et l'Union agrarienne bulgare.





OUTRE-MER

En Nouvelle-Calédonie

Les partis hostiles à l'indépendance sont maîtres du jeu

A l'occasion des élections pour le renouvellement de l'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie, qui se sont déroulées dimanche 11 septembre, aucun des deux courants qui se partagent les suffrages n'a obtenu la majorité. Le premier courant, auquel appartiennent ceux qui prônent l'indépendance canaque et ceux qui plaident pour une indépendance pluriethnique (et lointaine), totalise plus de 35 % des suffrages exprimés et obtient douze élus. Le second courant, favorable au maintien des liens avec la France, recueille 47 % des voix, soit dix-sept conseillers.

L'attitude des partis autonomistes, mais hostiles à l'indépendance, qui obtiennent environ 16 % des suffrages, sera déterminante pour la constitution d'une majorité.

La principale nouveauté du scrutin réside dans l'élection de deux membres du Palika (parti de libération kanak) aux dépens du principal parti autonomiste qui prône désormais l'indépendance, l'Union calédonienne (U.C.) ; avec neuf élus, celui-ci perd trois sièges et près de 20 % de son électorat.

Au total, ce scrutin fait apparaître la stabilité du corps électoral. M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, a noté, lundi soir 12 septembre, que « les principales tendances conservent à peu près leur représentation ». De son côté, M. Alain Vivien, délégué aux DOM-TOM du parti socialiste, a relevé « un certain fléchissement des forces de droite, malgré les moyens extraordinaires qu'elles ont déployés pendant la campagne électorale ».

Malgré l'adoption par le Parlement d'un nouveau statut qui élargit la responsabilité et les attributions des instances locales (*le Monde* du 15 décembre 1976), la campagne électorale a été une nouvelle fois dominée par le problème des rapports avec la France métropolitaine. Entre ceux qui insistent sur l'« *indéfectibilité* » des liens avec Paris et ceux qui, après avoir longtemps prôné l'autonomie interne, évoquent aujourd'hui l'indépendance, le fossé n'a cessé de se creuser sans que l'un ou l'autre camp parvienne jamais à dégager une majorité significative.

L'émiettement politique a toujours été important et se trouve aggravé après le scrutin de dimanche : neuf partis se partageaient les trente-cinq sièges de conseillers territoriaux dans la précédente Assemblée. Ils sont désormais onze (quarante-sept listes ont brigué les suffrages des 65 478 électeurs néo-calédoniens). Cette dispersion, que favorise la représentation proportionnelle, permet aux mouvements les plus radicaux de trouver une expression légale et d'éviter ainsi le recours à la violence. Elle empêche la bipolarisation quasi raciale de la vie politique qu'aurait pu introduire le scrutin majoritaire s'il avait été adopté par le Parlement (*le Monde* du 17 mai et du 2 juillet 1977). Mais elle a pour corollaire l'absence de majorités fortes et stables.

La nouvelle Assemblée ressemble à s'y méprendre à la précédente et sa majorité risque fort de fluctuer au gré des débats, voire au gré des états d'âme de tel ou tel conseiller. Dans cette éventualité, M. Alain Vivien craint que le gouvernement ne soit tenté tout à la fois de dissoudre l'Assemblée territoriale et de relancer au Parlement l'examen de la réforme du mode de scrutin, pour permettre au parti favorable à la majorité présidentielle de l'emporter.

Pour l'heure, l'attitude des partis autonomistes hostiles à l'indépendance déterminera la composition de majorités de circonstance. Il s'agit du parti socialiste calédonien (P.S.C. reconnu « *parti frère* » par le P.S. français), qui, avec trois élus, confirme sa progression. Il gagne un siège et n'est pas loin de doubler le nombre des voix qu'il avait obtenues lors du scrutin de 1972 à Nouméa, la capitale. Bien que limitant ses ambitions statutaires à l'obtention d'un régime d'autonomie interne, « *seul moyen* » à ses yeux « *de promouvoir le socialisme* », il semble acquis à l'idée de faire cause commune avec les trois partis indépendantistes pour la durée de la législature.

De leur côté, les deux élus de l'union nouvelle calédonienne (U.N.C.) peuvent, par un jeu de bascule, entraîner le vote du législatif local en faveur de l'un ou l'autre camp. Issus d'une scission de l'Union calédonienne (U.C.), refusant l'indépendance, il paraît peu probable qu'ils puissent joindre leurs voix à celles du parti dont ils récusent l'évolution.

Des réformes de structures

L'U.C., que préside le député M. Roch Pidjot (non inscrit), fut longtemps le principal parti politique du territoire et le premier parti autonomiste. Il rassemblait traditionnellement la majorité de l'électorat mélanésien. Débordée par les mouvements de jeunes Mélanésiens favorables à l'indépendance canaque, elle s'est dotée au mois de mai 1977 d'une nouvelle direction, qui estime que la Nouvelle-Calédonie « a vocation à l'indépendance ». Cette prise de position a provoqué la scission de la tendance dite syndicale du mouvement à majorité européenne qui, voulant rester fidèle à la devise « *Deux couleurs, un seul peuple* », a constitué l'U.N.C. L'U.C. a donc perdu du terrain et son rang de première force politique locale sous la double pression de ceux qui refusent l'indépendance et de ceux qui s'en réclament.

Ces derniers sont regroupés pour la plupart au sein du Palika (13,7 % des suffrages, trois élus) dont l'un des dirigeants, M. Nidoishe Naisseline, grand chef coutumier, devient conseiller territorial : il représente la tendance légaliste du mouvement et doit composer avec une tendance plus dure qui, elle, prône la lutte armée. Il faut y ajouter le Front uni pour la libération canaque, qui obtient un siège.

Ainsi, les douze élus indépendantistes pourront difficilement, avec les élus du P.S.C. et celui de l'Union progressiste multiraciale, constituer une majorité.

Celle-ci devrait être organisée autour du Rassemblement pour la Calédonie (R.P.C.), qui, avec treize élus, est désormais le premier parti néo-calédonien. Lancé par M. Jacques Lafleur, qui appartient à la grande bourgeoisie locale, et présidé par M. Roger Laroque, maire de Nouméa, ce mouvement regroupe les antennes locales du P.R. et du R.P.R. Représentatif de la bourgeoisie et des classes moyennes européennes, le R.P.C. peut désormais se prévaloir d'une fraction non négligeable de l'électorat mélanésien. Son « *manifeste* » met l'accent sur la nécessité d'entreprendre des réformes de structures fiscales et foncières notamment. Le nouveau statut définit à ses yeux une « *autonomie de gestion* » satisfaisante. Le R.P.C. aura le soutien du Mouvement libéral calédonien (deux élus). Il devrait pouvoir compter sur les voix de l'Union pour la renaissance de la Calédonie (U.R.C., un élu), récemment affiliée au parti radical de M. Servan-Schreiber, et de l'entente toutes ethnies (E.T.E., un élu). Ces deux petits partis, alliés à l'U.N.C., formeront un groupe charnière qui pourrait se dissocier du R.P.C. à l'occasion de tel ou tel débat, mais non sur les questions de fond.

La précédente législature avait été caractérisée par de fréquents changements de majorité, par une extrême sensibilité aux échéances électorales et par un goût prononcé pour les expédients budgétaires sans qu'aucune question de fond puisse recevoir l'ébauche d'une solution à moyen ou long terme. Ainsi en a-t-il été de la revendication foncière des mélanésiens, lourd contentieux hérité de la colonisation dont la solution conditionne l'avenir des relations entre les ethnies.

Avec le nouveau conseil de gouvernement, lorsqu'il sera désigné, la nouvelle Assemblée, confrontée à une grave crise économique et à la poussée du « *réveil canaque* », devra, si elle souhaite désarmer les tenants des solutions radicales, s'attacher sans tarder à de profondes réformes de structures.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Les autonomistes des DOM estiment qu'une victoire de la gauche en 1978 favoriserait leur dessein

Une convention pour l'autonomie des départements d'outre-mer s'est réunie samedi 10 et dimanche 11 septembre, à Sainte-Anne (Guadeloupe). Elle rassemblait notamment les responsables des partis communistes, de certains partis socialistes et de certaines centrales syndicales des DOM. Ont participé aux travaux : MM. Guy Daninthe (P.C. guadeloupéen), Armand Nicolas (P.C. martiniquais), Paul Vergès (P.C. réunionnais), Victor Lamon (C.G.T. martiniquaise), Bruny Payet (C.G.T. réunionnaise), Claude Lise (parti socialiste martiniquais) et Léopold Héder (parti socialiste guyanais).

En 1971, une première convention sur le même thème avait eu lieu à Morne-Rouge, en Martinique. Dans la déclaration publiée au terme des travaux de Sainte-Anne, les responsables autonomistes soulignent que, depuis 1971, « *la crise générale de la société coloniale s'est élargie, approfondie et accélérée dans les quatre départements d'outre-mer* ». Ils estiment aussi qu'une victoire de la gauche aux élections législatives de 1978 ne manquerait pas « *de créer les conditions d'un dialogue réel, favorable à la suppression du colonialisme et à l'accession des DOM à un statut d'autonomie dans l'amitié avec la France* ».

Selon les signataires de la déclaration, trois organismes devraient être mis en place dans chacun des départements d'outre-mer en vue de l'autonomie : une assemblée locale délibérante, élue au suffrage universel détenant un pouvoir législatif ; un exécutif désigné par l'assemblée et responsable devant elle ; enfin un organe de coopération. L'assemblée pourrait être appelée à négocier avec le gouvernement français un nouveau statut qu'un référendum pourrait ratifier dans chaque DOM.

On lit encore dans la déclaration : « *Les Guadeloupéens, Guyanais, Martiniquais et Réunionnais qui conserveront la citoyenneté française dans le cadre du statut d'autonomie constituent d'ores et déjà des entités nationales dont la réalité est diversement ressentie.* » Les responsables réunis en Guadeloupe se sont engagés à œuvrer, dès leur retour dans leurs départements respectifs « *à la constitution d'un front visant à rassembler le maximum d'anti-colonialistes dans la lutte pour l'autonomie et à l'élaboration dans chaque territoire concerné d'un programme de gouvernement de l'Etat autonome* ».

Les propositions des autonomistes devaient être adressées aux responsables de la gauche avant la réunion « au sommet » du mercredi 14 septembre. L'actualisation du chapitre du programme commun consacré aux DOM n'a en effet pas donné lieu à un accord lors des travaux du groupe des « quinze ». Toutefois, il a été décidé que ce chapitre ne figurerait plus dans la partie consacrée à la politique étrangère mais dans la partie réservée aux institutions.

POLITIQUE

En Alsace

LE FRONT AUTONOMISTE S'ENGAGE PRUDEMMENT AUX COTÉS DE L'OPPOSITION

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — « *Vivre, travailler et décider au pays* », tel est le slogan qui a été mis au point par le Front autonomiste de libération (FAL) à l'issue des premières assises militantes qu'il a tenues au cours du week-end à Soultzeren près de Colmar (Haut-Rhin). Les quelque quarante militants qui ont participé à ce week-end de réflexion ont avant tout voulu donner un visage nouveau à l'autonomisme alsacien. Soucieux de rompre définitivement avec l'« *autonomisme honteux de ghetto et de salon* », ils ont surtout défini de nouvelles orientations et de nouvelles méthodes d'action.

Sur le plan politique, ils ont décidé de prendre position clairement contre la majorité actuelle et toutes ses variantes après avoir constaté « *son refus délibéré et permanent de prendre en compte les revendications alsaciennes* ». Ceci les a amenés à décider d'engager un « *processus de dialogue* » avec les forces progressistes alsaciennes dont ils ont constaté « *leur ouverture de plus en plus large aux revendications alsaciennes* ». Sans pour autant signer un chèque en blanc à l'union de la gauche, leur intention est de parvenir à la définition d'une plate-forme commune strictement alsacienne.

Enfin, dans une motion, les militants du Front autonomiste de libération « *adressent leur salut fraternel à tous les peuples en lutte pour leurs libertés (...) particulièrement à leurs amis basques, bretons et gallois du Bureau des nations européennes sans Etat ; au peuple catalan qui célèbre sa fête nationale et qui est sur le point d'arracher son autonomie ; au peuple corse actuellement à la pointe du combat contre l'Etat centralisateur français* ».

JEAN-CLAUDE PHILIPP.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. ANDRÉ MORICE : les radicaux n'ont pas les moyens de présenter des candidats partout.

M. André Morice, sénateur de Loire-Atlantique, ancien président du Centre républicain (qui a rejoint le parti radical), a adressé à M. Jean-Jacques Servan-Schreiber une lettre dans laquelle il critique certains aspects de sa politique. Il demande en particulier « *aux organismes directeurs du parti radical comment ils comptent obtenir un nombre important de députés en pratiquant la politique de la chaise vide lors des réunions des formations dont l'électorat, commun sur beaucoup de points, a les mêmes sources et se situe au centre et au centre gauche* ». M. Morice ajoute : « *Prétendre avoir un candidat dans chaque circonscription n'est pas davantage une bonne attitude, alors que chacun sait bien que pour réaliser ce souhait il faut des moyens que nous n'avons pas. Et cela nous conduirait à des résultats peu flatteurs, donnant une piètre idée de notre situation réelle dans le pays (...).*

● *Le comité central du parti communiste marxiste-léniniste de France* (P.C.M.L.F., maoïste), a fait, lundi 12 septembre, la déclaration suivante : « *Notre participation à la bataille politique de 1978 sera un moyen de combattre résolument les forces bourgeoises au pouvoir et les illusions suscitées par les partis du programme commun. Elle prendra des formes diverses selon les conditions concrètes : dans certaines circonscriptions notre parti soutiendra les candidatures révolutionnaires prolétariennes d'ouvriers et de petits paysans, ou encore d'employés et de travailleurs intellectuels liés aux masses. Dans tous les cas, notre parti appellera à tout mettre en œuvre pour faire échec aux politiciens bourgeois, y compris aux faux communistes du P.C.F.* »

PUY-DE-DOME : désaccord entre les radicaux de gauche et les socialistes.

La Fédération radicale de gauche du Puy-de-Dôme a décidé de présenter ses propres candidats aux élections législatives dans trois des cinq circonscriptions de ce département : la deuxième (Clermont-Nord et Sud-Ouest), détenue par M. Jean Morellon (P.R.), suppléant de M. Giscard d'Estaing ; la troisième (Issoire), détenue par M. Joseph Planeix (P.S.), et la cinquième (Riom), détenue par M. Edmond Vacant (P.S.). Le secrétaire fédéral du M.R.G., M. Jean-Yves Gouttebel, a indiqué que le refus des socialistes de soutenir un radical de gauche contre M. Morellon (qui se représentera) avait motivé la décision de sa formation. M. Gouttebel estime que le M.R.G. est en meilleure position que le P.S. pour enlever à la majorité le seul mandat législatif qu'elle ait reçu dans le département.

● VAL-DE-MARNE. — A la suite de la réunion du comité directeur du parti radical (*le Monde* daté 11-12 septembre), qui a validé cent vingt candidats, M. Yves Juhel, conseiller municipal de Saint-Mandé, a annoncé qu'il se présentera dans la septième circonscription. Le député sortant, M. Robert-André Vivien (R.P.R.), avait été réélu au second tour des élections législatives de mars 1973 avec 30 000 voix contre 23 027 à M. Louis Bayeurte, P.C.

● *M. Max Lejeune*, président du Mouvement démocrate socialiste de France, a déclaré lundi 12 septembre après s'être entretenu avec M. Raymond Barre : « *Le manifeste de la majorité n'empêchera pas les formations d'avoir leur propre programme ni le gouvernement de présenter des objectifs d'action. Ceux-ci devraient être recherchés et définis à partir de l'ensemble des programmes des formations de la majorité...* »

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

YONNE : M. Chamant dérange ses amis

De notre envoyé spécial

Auxerre. — *« Je crois que vous me connaissez un peu. »* C'est par cette discrète et immodeste référence à trente années de vie parlementaire que le député de la deuxième circonscription de l'Yonne (Avallon - Tonnerre), M. Jean Chamant, s'est adressé aux maires du département avant de leur annoncer qu'il serait candidat aux élections sénatoriales.

L'homme qui entretient avec ses électeurs de véritables rapports d'allégeance et que la gauche salue comme une *« formidable locomotive politique »* affrontera les deux sénateurs sortants, Mlle Odette Pagani et M. Paul Guillaumot, qui sont du même bord que lui. Aussi répliquent-ils par une campagne vigoureuse contre cette « attaque » venue du sein même du parti républicain.

Président du conseil général, M. Chamant a pour interlocuteurs quotidiens ceux-là mêmes qui ont désigné le 4 septembre les grands électeurs. Tout paraît justifier l'optimisme tranquille dont fait preuve celui que l'on nomme, ici, le roi Jean. La rumeur publique ne dit-elle pas qu'il sera élu « dans un fauteuil » ?

L'ancien ministre du général de Gaulle est toutefois accusé de menacer *l'équilibre politique du* département : en effet, le choix du Sénat pourrait bien permettre à la gauche d'enlever le siège de la deuxième circonscription aux prochaines élections législatives. Pour l'heure, aucun siège parlementaire n'échappe à la majorité : MM. Jean Chamant et — par suppléant interposé, — Jean-Pierre Soisson pour le P.R., M. Jacques Piot pour le R.P.R. siègent à l'Assemblée nationale, Mlle Odette Pagani et M. Paul Guillaumot (P.R.) sont au Sénat. Certes, les municipales ont modifié la composition et la structure par âges des conseils municipaux et marqué une certaine progression des suffrages de la gauche (celle-ci a fait son entrée aux conseils de Sens et de Joigny), mais sans entamer la prééminence de la majorité. Dans ces conditions, MM. Gabriel Pommier, conseiller général d'Auxerre-Est, et Henri Kienelen, conseiller général et maire de Villeneuve-L'Archevêque *« compteront les voix »* du P.S., M. André Durand, conseiller général et maire d'Epineuil, celles du P.C.F.

Rien n'aurait changé si M. Jean Chamant n'avait pensé avoir acquis maintenant *« un profil sénatorial »*. Agé de soixante-trois ans, ayant été au gouvernement sous la Quatrième puis sous la Cinquième République, il aspire à une élection plus sûre : l'exercice d'un mandat de sénateur lui paraît la meilleur façon de couronner une vie publique. Il affirme que sa démarche est *« comprise et approuvée par une majorité de délégués sénatoriaux »*. De plus, ayant constaté que, de 1875 à 1973, le Sénonais a toujours été représenté au palais du Luxembourg, il a, fort habilement, fait la part des particularismes locaux en désignant pour colistier le nouveau maire de Sens, M. Pierre Lavergne.

« Un vent défavorable » ?

Deux arguments sont cependant susceptibles de mettre M. Chamant en difficulté, l'un de nature électorale, l'autre d'ordre moral. Il lui est d'abord fait grief, ni plus ni moins, de céder sa circonscription à un adversaire. *« S'il va aux sénatoriales, c'est qu'il pense être battu »*, dit-on ici ou là. Il est vrai que la gauche a progressé dans les villes du département. Le député d'Avallon bénéficie de suffrages qui, s'il devait se retirer de la compétition législative, pourraient profiter au candidat du P.S. Le premier ministre s'est d'ailleurs inquiété de cette situation, mais, affirme M. Chamant, *« je l'ai rassuré »*. Il ajoute : *« Il est vrai que ces deux dernières années il y a eu un certain flottement, mais les choses se rétablissent. Il est tout à fait faux de dire qu'en me présentant au Sénat, je me prémunis contre une défaite aux législatives. D'ailleurs, je ferai moi-même la campagne de celui qui sera appelé à me succéder. »* Il reste que l'idée selon laquelle seul M. Chamant est en mesure d'éviter un succès de la gauche à Avallon est très répandue. Elle est largement utilisée par les sénateurs sortants, qui invoquent également *« le nécessaire respect de la morale »*. M. Chamant est, en effet, coupable, à leurs yeux, de se présenter contre *« ceux qui l'ont toujours appuyé »*. Dès lors, le député d'Auxerre, M. Marc Masson, qui a suppléé M. Soisson lorsque celui-ci a siégé au gouvernement, ne craint pas d'assurer qu' *« un vent défavorable s'est levé contre M. Chamant »*.

Bien qu'appartenant au P.R., M. Chamant ne cache pas que sa sympathie va au président du R.P.R. Il bénéficie donc du soutien du député R.P.R. de Sens, M. Piot. Elu en octobre 1968 sur la liste de M. Guillaumot, celui-ci a, depuis, abandonné le Sénat, où il a été remplacé par Mlle Odette Pagani, élue grâce aux centristes et aux giscardiens. Aujourd'hui, M. Guillaumot, fort de l'appui du président du P.R., fustige le comportement de son ancien colistier, en rappelant aux délégués qu'il visite ce que M. Piot lui doit : *« C'est moi qui l'ai mis sur les rails »*, dit-il. Quant à M. Chamant, il n'est pas insensible au fait que siéger au Sénat signifierait pour lui la possibilité de recouvrer le plein exercice d'un leadership départemental que M. Soisson lui conteste depuis qu'il exerce des responsabilités gouvernementales, puis nationales à la tête de son parti.

Si la majorité peut se permettre de telles discussions et aborder, sans craindre d'y laisser un siège, une élection triangulaire, ces *« déchirements internes »*, selon l'expression de M. Masson, *« laisseront de toute façon des séquelles »*. Peut-être en comptabilisera-t-on les effets au mois de mars 1978.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

YVELINES : la gauche espère tirer parti des divisions de la majorité

Des querelles internes, tenant plus à des rivalités de personnes qu'à de réelles divergences d'opinion, ont divisé la majorité : trois listes s'en réclament dans les Yvelines ! Pour tirer le meilleur parti de cette division, les formations signataires du programme commun ont décidé de présenter une liste d'union de la gauche. Prenant en compte les résultats des élections municipales de mars, qui ont montré une poussée assez spectaculaire des forces de gauche dans ce département réputé conservateur, tous les partis politiques pronostiquent un bon score pour cette liste d'union. La majorité détient actuellement les quatre sièges de sénateurs, avec MM. Edouard Bonnefous (C.D.S.), président de la commission des finances de la Haute Assemblée, inscrit au groupe de la Gauche *démocratique*, André Mignot (C.N.I.P.), maire honoraire de Versailles, Jean Bac (R.P.R.) et Mme Brigitte Gros (rad.).

Figure omniprésente du département où il a su s'entourer d'alliés précieux, tant à la mairie de Versailles où il est conseiller municipal qu'au sein du conseil général, M. Edouard Bonnefous, membre de l'Institut, ancien ministre, conseiller régional, conduit une liste qui peut se vanter d'être la seule officiellement investie par les partis de la majorité. Elle est composée de MM. Jean Bac, sénateur sortant, conseiller municipal de Versailles et conseiller régional ; Alain Jonemann (P.R.), maire du Vésinet, conseiller régional et vice-président du conseil général des Yvelines ; Paul-Louis Tenaillon (C.D.S.), président du conseil général des Yvelines, conseiller régional et adjoint au maire de Versailles, et de Mme Nelly Rodi (P.R.), maire d'Aubergenville, conseiller général.

M. Bonnefous a placé sa campagne électorale sous la bannière de l'efficacité en matière d'environnement et de transports en commun. C'est ainsi que lui-même et ses colistiers ne cachent pas leur hostilité à l'achèvement de l'autoroute A-86, au sud-ouest de Paris. De même faisant allusion au rapport Guichard, ils se montrent hostiles aux *« fausses réformes »* des collectivités locales et aux regroupements arbitraires de communes.

Tête de liste, Mme Brigitte Gros, sénateur sortant, conseiller régional et maire de Meulan, mène une campagne tous azimuts dans les petites communes et auprès des élues municipales à qui elle s'est adressée par lette, individuellement. *« Il faut,* dit-elle, *mettre fin à la dépendance des communes vis-à-vis de Paris et effectuer une véritable décentralisation en redonnant le pouvoir aux élus locaux. Ces élus, qui souhaitent moins de « paperasserie », ont totalement* raison, poursuit-elle, *et sur ce plan je les mets en garde contre les risques de la bureaucratie communiste. »*

Tout cela n'est pas nouveau, c'est vrai, mais peut-on réellement innover dans une campagne sénatoriale ? Ses rivaux de la majorité reprochent à Mme Gros de ne pas avoir voté, au printemps dernier, le second plan Barre et surtout de s'être fait élire, il y a neuf ans, sur une liste de la F.G.D.S. (Fédération de la gauche démocrate et socialiste) avant de siéger, au Sénat, en remplacement de Aimé Bergeal (socialiste), décédé. *« C'est vrai,* rétorque-t-elle, *mais cela se situait bien avant la signature du programme commun, dans un contexte politique totalement différent par rapport à la situation présente où les socialistes ont conclu un pacte avec les communistes. »*

Aucune place ne lui paraissant réservée sur la liste de M. Bonnefous, Mme Gros a constitué sa propre équipe avec MM. Jacques Toutain (réf.), conseiller général, maire de Jouy-en-Josas, Louis de Catuelan (rad.), conseiller régional, maire d'Adainville, Daniel Demaison, maire de Maule, et Pierre Lallemant, maire du Port-Marly.

Les tracas de M. Mignot

Troisième dans cette course majoritaire, M. André Mignot connaît décidément bien des tracas depuis quelques mois, les plus sérieux ne venant pas forcément de ses adversaires politiques. Il sait parfaitement que les difficultés de la majorité, *dont il risque d'être la principale* victime, sont les séquelles des élections municipales de Versailles. Placé dans l'impossibilité de retrouver son fauteuil de maire de Versailles (qu'il occupait depuis trente-deux ans), il a dû se contenter d'un titre de maire honoraire. Conseiller régional et général, M. Mignot a dû lui aussi former sa propre liste pour tenter de conserver son siège de sénateur. *« Il y a neuf ans,* dit-il, *j'étais le second de la liste Bonnefous. Je ne vois pas pourquoi il n'était plus question de me maintenir à cette place: »* Ce qui ne se voit pas se devine souvent et se comprend toujours. A la guerre, on n'achève pas un blessé, mais en politique, c'est assez courant.

M. Mignot reste convaincu de la fidélité de ses grands électeurs qui, selon lui, se rappelleront de ses nombreuses interventions à la tribune du Sénat en faveur des collectivités locales. *« Je suis un vieux spécialiste de ce problème,* dit-il, *personne ne peut le nier. »* Quatre élus centristes de poids, dont les trois premiers sont arrivés en tête lors de la désignation des conseillers régionaux par l'assemblée départementale, font équipe avec M. Mignot : MM. Patrice Vieljeux, *maire* de Bougival, Jean-Louis Fanost, maire de Jouars-Pontchartrain, Jean Rothier, maire de Bonnelles et François Barlet, *maire* d'Arnouville-lès-Mantes.

La poussée de la gauche aux élections municipales a favorisé — si ce n'est provoqué — l'éclatement de la majorité. Dans le meilleur des cas, celle-ci ne pouvait espérer obtenir plus de trois des cinq sièges. Toute la difficulté a résidé dans le choix du sortant qui figurerait en *quatrième* position *sur* une liste commune — c'est-à-dire qui accepterait de partir perdant. Pour éviter d'avoir à trancher dans le vif, M. Bonnefous se serait, dit-on, directement adressé aux états-majors parisiens des partis pour faire désigner ses partenaires.

Avec 44 municipalités (22 à direction communiste, 18 aux socialistes et 4 aux radicaux de gauche), la gauche a tiré la leçon de sa progression dans ce département. Sans difficultés apparentes, après avoir laissé les trois listes adverses se présenter, communistes, socialistes et radicaux de gauche ont constitué une *« liste d'opinion pour les libertés locales, l'avenir des Yvelines et le changement démocratique »*. Cette liste conduite par M. Bernard Hugo (P.C.), conseiller général et maire de Trappes, est composée de M. Philippe Machefer, adjoint au maire de Houilles, membre du comité directeur du P.S., Jean Béranger, conseiller général, maire de Marly-le-Roi, membre du bureau national du Mouvement des radicaux de gauche, René Martin (P.C.), conseiller général, maire de Mantes-la-Ville, et Roland Predieri (P.S.), maire de Villepreux. Les thèmes de leur campagne sont ceux traditionnellement défendus par la gauche : autonomie financière des communes, développement de la démocratie locale, protection juridique des communes contre la promotion immobilière dérogatoire, etc.

Aux commandes dans les villes de plus de 30 00 habitants (à l'exception de Versailles et de Saint-Germain-en-Laye), les signataires du programme commun reconnaissent que leur volonté de s'unir pour les élections sénatoriales a été motivée par la proximité des élections législatives où ils espèrent conserver la huitième circonscription (Mme Jacqueline Thome-Patenôtre, M.R.G.) et conquérir les premières (détenue par M. Pierre Bourson, P.R.), troisième (M. Gérard Godon, R.P.R.), et septième (M. Pierre Ribes, R.P.R.).

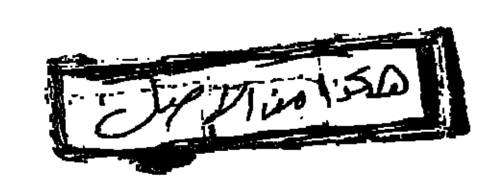
En vue du scrutin de mars prochain, les écologistes, avec M. Emile Dietch, avaient envisagé de présenter une liste. Ils ont finalement renoncé à faire connaître leur influence sur les grands électeurs dont la plupart sont confrontés à des comités de défense particulièrement actifs.

● RHONE. — M. Auguste Pinton, sénateur sortant, inscrit au groupe de la Gauche démocratique, nous demande d'indiquer que *« depuis 1968 il a annoncé »* qu'il ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat.

● SAONE-ET-LOIRE. — Le parti communiste a rendu publique la liste de ses candidats aux élections sénatoriales. Elle sera composée de MM. Robert Lescure, adjoint au maire du Creusot, vice-président de la communauté urbaine Le Creusot-Monceau ; Gérard Galantucci, maire de Cluny, et Marcel Bouteloup, maire de Saint-Vallier.

● VAL D'OISE. — La liste du parti socialiste sera ainsi composée : M. Louis Perrein, conseiller général, maire de Villiers-le-Bel ; Mme Marie-France Lecuir, conseiller général, conseiller municipal de Pontoise ; M. Michel Coffineau, maire de Bouffémont et M. Marcel Barbier, maire de Saint-Clair-sur-Epte.

● VAR. — Les instances R.P.R. ont proposé à M. René Laurin, conseiller général, maire de Saint-Raphaël (R.P.R.), d'être l'unique candidat de ce parti aux élections sénatoriales. Son suppléant serait M. Etienne Gola, maire du Rayol-Canadel. M. Laurin a sollicité un délai de réflexion. Elu député de la 2[e] circonscription du Var *en 1958 M. Laurin*, réélu en 1962, avait été battu en 1967. — *(Corresp.)*



POLITIQUE

La réduction des inégalités

(Suite de la première page.)

Le P.C. et la C.F.D.T. se montrent plus précis. Ils parlent d'aboutir, par la voie de la négociation, à un rapport hiérarchique *« autour de 1 à 5 »* pour les communistes, de *« 1 à 6 »* pour la C.F.D.T. (qui se réfère, elle, aux conventions collectives et aux grilles de salaires dans les entreprises. A quel éventail hiérarchique actuel comparer ces objectifs ?

L'écart entre le salaire moyen de tous les ouvriers et celui de tous les cadres supérieurs en France était, en 1976, de 1 à 3,68. Si l'on retient comme références le SMIC de l'époque et le salaire *moyen* des cadres administratifs supérieurs au même moment, l'écart double : il va de 1 à 7 (1 370 F et 9 610 F par mois respectivement). Mais il s'agit là de comparaisons entre des moyennes portant, chacune, sur des centaines de milliers de salariés.

Si l'on se rapproche de la réalité concrète pour observer les rémunérations dans certaines grandes entreprises ou dans des branches industrielles, on s'aperçoit que les comparaisons restent complexes, les écarts variant énormément selon les bases de calcul retenues. A l'E.G.F., par exemple, où sont employées 127 000 personnes, 26 salariés seulement sont classés dans la catégorie 1, la plus basse ; ils gagnaient en juin 1977, 2 382 F par mois. Dans la grille dite « U », réservée aux cadres dirigeants, le salarié le mieux rémunéré recevait 15 783 F par mois, soit un rapport de 1 à 6,63 entre ces extrêmes.

Autre exemple, celui d'une entreprise de pétrole. En juin 1977 le salaire de base minimum (indice 120) était de 2 021 F et celui du salaire de base maximum (indice 880) de 12 794 F, soit un écart de 1 à 6. Mais si l'on tient compte du supplément pour ancienneté et des primes, l'écart est en fait de 1 à 8 (2 028 F et 16 355 F).

Les objectifs du P.C. et de la C.F.D.T. peuvent-ils être comparés à ces chiffres ? Ce qui reviendrait à dire que le but serait de ramener l'écart, actuellement de 1 à 7 ou 1 à 8, à 1 à 6 ou 1 à 5. La réponse est négative pour la C.F.D.T. Les cédétistes prennent comme références les salaires annuels (toutes primes comprises) divisés par 12 et ils comparent le salaire le plus bas à la rémunération la plus élevée (y compris celle des dirigeants situés hors de la grille officielle des salaires).

Des écarts de salaires de 1 à 30 actuellement

Le parti communiste (2) retient, comme la C.F.D.T., *« tous les éléments du salaire »* (salaire annuel, avec les *« primes habituelles »*, divisé par 12) ; il admet que certains des salariés situés hors grille soient retenus pour la comparaison hiérarchique ; mais, à la différence de la C.F.D.T., il exclut les P.D.G. ou les directeurs, qu'il qualifie de *« faux salariés »*.

Autre différence, plus importante encore, selon un responsable qualifié du P.C., celui-ci rejette la référence au salaire le plus élevé ; il propose comme terme de comparaison le salaire moyen de chaque groupe extrême et non pas le mini ou le maxi. Faut-il comprenre qu'il se réfère au salaire moyen des 10 % ou des 5 % des travailleurs les plus rémunérés ? *« Nous n'avons pas d'opinion arrêtée »*, répond notre interlocuteur ; c'est aux syndicats de choisir ; mais il serait possible de retenir les 5 % (demi-décile supérieur) de salariés les mieux payés dans les entreprises où le personnel est très important et de s'en tenir à 10 % (décile) ailleurs.

Selon que l'on retient la définition du P.C. ou celle de la C.F.D.T., le résultat est très différent, comme le montrent quelques exemples. Dans la chimie, l'écart entre le salaire « mini » et « maxi » de la grille des salaires est de 1 à 8,8. Mais si l'on se réfère à une enquête patronale indiquant qu'en 1974 le cadre supérieur (indice 880) au niveau le plus élevé gagnait 17 800 francs, l'écart entre les salaires réels extrêmes est de 1 à 14.

A la Société lyonnaise de dépôts, où le salaire moyen des dix cadres les mieux rémunérés était en 1975 de 470 000 francs par an, l'écart entre ce « maxi » et le « mini » était de 1 à 20. Dans la société de pétrole citée plus haut, le salaire moyen des dix cadres du haut de l'échelle était de 36 920 francs par mois, soit un écart de 1 à 18 avec le « mini réel » des vingt-huit ouvriers situés en bas de la pyramide (2 028 francs). Et si l'on observe ce qui se passe dans la branche pharmacie », l'écart entre l'emballeur de la firme socialement la moins avancée et le pharmacien cadre supérieur le mieux payé dans la firme la plus généreuse était de 1 à 30, en 1976 (1 518 francs par mois et 29 907 francs).

Face à ces disparités, l'objectif de 1 à 6 avancé par la C.F.D.T., paraît très audacieux, sinon utopique. Celui du P.C. — qui compare les déciles ou les demi-déciles — est moins ambitieux : il ramènerait cependant un écart oscillant actuellement, selon les branches et les firmes, entre 1-8 et 1-12 à un écart *« autour d'un rapport 1-5 »*.

La C.F.D.T. et le P.C. admettent qu' *« il pourrait y avoir — au moins pendant un temps — des différences selon les secteurs »*. Cela signifie que les salaires supérieurs à X fois le SMIC ne seraient pas réduits. Les discussions ayant lieu par branche ou par entreprise, l'éventail des salaires aurait, à chaque fois, un minimum différent. Dans l'hypothèse d'un écart de 1 à 6, ici la grille s'étalerait, selon les cas, de 3 000 à 18 000 ou de 2 200 à 13 200... De sorte que l'écart, toutes catégories serait supérieur à la norme respectée dans chaque secteur; dans l'exemple cité ici, il irait de 1 à 8,2 (2 200 à 18 000).

Les objectifs de M. Fourcade...

Nous n'avons parlé ici que des salaires. M. Fourcade, président des clubs Perspectives et Réalités, avait, lui, évoqué l'ensemble des revenus quand il proposait, dans sa controverse radiophonique avec M. Rocard, de ramener leur écart de 1 à 20, après paiement de l'impôt sur le revenu. Objectif très audacieux puisque, selon les statistiques fiscales, cet écart est actuellement de *1 à 105* (*le Monde* du 23 août).

Le ministre de l'équipement n'avait alors fourni aucun renseignement sur sa méthode de calcul. Visait-il l'écart entre les revenus moyens des 10 % de Français les plus défavorisés et celui des 10 % de familles les plus aisées ? Un dirigeant des clubs Perspectives et Réalités nous a affirmé qu'il ne s'agissait pas de se baser sur les déciles, mais bien de l'écart entre les extrêmes. Il nous a précisé, toutefois — nuance capitale, — que le revenu minimum pris comme référence par M. Fourcade était celui d'un smicard, en y ajoutant les allocations familiales. Le « mini » retenu est donc presque triple du minimum vieillesse qu'on pouvait croire retenu.

L'objectif de M. Fourcade — dont on ne sait s'il est celui de toute la majorité — reste cependant fort ambitieux. Actuellement, l'écart entre le revenu d'un « smicard » ayant deux enfants (1 800 F par mois en 1975, allocations comprises) et le revenu moyen (après impôt) des quelque dix mille familles déclarant au fisc les ressources les plus fortes (de l'ordre de 55 000 F) est de 1 à 30. Passer de ce large éventail à l'écart 1 à 10, est-ce bien l'objectif de M. Fourcade ?

Le responsable des clubs Perspectives et Réalités que nous interrogeons répond par l'affirmative, mais précise que c'est un objectif assez lointain et que l'on pourrait commencer par les personnels relevant du secteur public, l'Etat donnant l'exemple. Dans l'immédiat, l'écart de 1 à 10 ne figurera ni dans le programme des clubs Perspectives et Réalités, en cours de publication, non plus que les précisions qu'on vient de lire...

... et ceux des socialistes

Les socialistes, après une discrétion remarquée, semblent prêts à dissiper le brouillard. Ils estiment qu'à l'exception du SMIC (pour lequel ils prévoient une forte majoration, avec augmentation dégressive atteignant 0 % pour les rémunérations supérieures à quatre fois le SMIC), la politique des salaires et le choix sur la hiérarchie sont du ressort des syndicats.

En revanche, le P.S. affirme vouloir rétrécir l'éventail des revenus par la fiscalité. Un objectif chiffré sera-t-il donné ? On y réfléchit. *« Si le P.S. donne un tel objectif*, nous a-t-on déclaré, *il s'agira d'un rapport entre revenus après impôt. Et ce rapport pourrait être comparable à celui cité récemment par M. Rocard, c'est-à-dire 1 à 9. »* Au lieu de combien maintenant ? *« 1 à 14 »* nous a-t-il été répondu, cet écart entre déciles extrêmes ayant été établi par l'INSEE à partir d'enquêtes par sondage (l'éventail entre déciles calculé par l'INSEE est de 1 à 21, s'agissant des revenus déclarés au fisc). Car, là encore, selon les enquêtes, les écarts varient énormément. Si ces orientations étaient retenues, cela signifierait que le P.S. veut réduire du tiers les écarts actuels, objectif moins ambitieux, semble-t-il, que celui du P.C. mais encore significatif.

Entre l'audace de la C.F.D.T., l'ambition « variable » du P.C., les projets du P.S. et les tergiversations des autres, le débat sur la hiérarchie des salaires n'est sans doute pas près d'être clairement défini... A moins que toutes les organisations politiques et syndicales ne décident vraiment d'étaler toutes les cartes sur la table, pour permettre au citoyen de discuter clairement.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(2) Selon ses textes, l'objectif du parti communiste est que « l'écart maximum, variable selon les branches, puisse évoluer autour d'un rapport réel de 1 à 5 », le P.C. précisant qu'il s'agit là d'une orientation ne s'imposant pas aux syndicats, qui conservent toute liberté pour négocier.

● *M. Michel d'Ornano* a estimé lundi 12 septembre que la rencontre *« au sommet » de la* gauche, le 14 septembre, ne pourrait être *« qu'une journée des dupes entre des partenaires électoraux qui sont désormais devenus des adversaires et qui s'accusent réciproquement de mensonges »*.

M. BÉRÉGOVOY : l'issue du « sommet » est affaire de volonté politique.

M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat du parti socialiste, a déclaré dans une interview publiée mardi 13 septembre par *le Matin : « Je reste suspendu à deux interrogations : est-ce que le P.C.F. continue à prendre ombrage de l'existence d'un grand parti socialiste ? Ou serait-il tenté de changer de stratégie ? (...) L'issue du « sommet » est affaire de volonté politique. Il faut aussi que la bonne foi soit réciproque, et je m'interroge là-dessus.*

» On est loin du débat démocratique. C'est un véritable procès, où la condamnation est arrêtée d'avance. Nous avons connu des procès de cette nature à l'époque stalinienne. Je veux espérer encore, à la veille du « sommet », que cette époque est révolue. Et si tel est bien le cas, nous pourrons aboutir.

» L'accord doit être global, puisqu'il s'agit de gouverner ensemble et que ce n'est possible que sur les bases d'un programme qui couvre toutes les questions posées par la gestion de la France et la transformation de ses structures. »

M. Martinet : c'est vers la droite que le P.C.F. souhaite élargir la coalition populaire

M. Gilles Martinet, membre du secrétariat du parti socialiste, analyse dans le numéro de septembre de la revue *Faire* la controverse qui s'est engagée entre les partenaires de l'union de la gauche. Il écrit :

« La stratégie du P.C.F. ne peut tendre à l'instauration d'une nouvelle démocratie populaire. Ce qu'elle vise, c'est la prise en charge pour une longue période d'importantes responsabilités dans le gouvernement, dans l'appareil d'Etat et dans les organismes para-étatiques. En cela, la politique du parti communiste français ne diffère pas fondamentalement de celle du parti communiste italien ou du parti communiste espagnol. Pour lui comme pour les autres partis de l'Europe du Sud, ce but peut plus facilement être atteint dans le cadre d'une vaste alliance englobant de nombreuses forces sociales et politiques qu'au prix d'un affrontement bloc contre bloc. Dans ce cas, on sécurise les classes intermédiaires et les partenaires internationaux, dans l'autre on les inquiète et on peut, comme au Chili, provoquer de dramatiques retours en arrière.

« D'où la stratégie du compromis historique italien, de l'union nationale espagnole et de l'union du peuple de France, version modernisée du « front des Français » de Maurice Thorez. C'est vers l'élargissement de la coalition populaire en direction de la droite (en l'occurrence en direction des gaullistes) et non vers son débordement par la gauche que tendront tout naturellement à s'orienter les communistes, une fois apaisée leur crainte d'être écartés du gouvernement.

» Plusieurs facteurs vont cependant à l'encontre d'une telle évolution. Le premier tient à l'impossibilité de dialoguer ouvertement avec le parti politique qui recueille aujourd'hui les votes de la fraction populaire et nationaliste du gaullisme, c'est-à-dire le R.P.R. Le second vient de la progression du parti socialiste et de la nécessité de lui faire concurrence sur sa gauche. Le troisième est lié au rôle de « tribun du peuple » (porte-parole de toutes les revendications populaires) que joue le parti communiste depuis trente ans et qui ne lui permet pas toujours de tenir le discours « responsable » qui était le sien de 1944 à 1947...)

LE P.S. SE PRONONCE EN FAVEUR D'UNE NATIONALISATION COMPLÈTE DE C.I.I.-H.-B.

Il ne devrait plus y avoir, en principe, de divergences entre le P.C. et le P.S. sur un des points particuliers du « dossier nationalisation » : l'informatique. Le parti socialiste a en effet décidé à la fin de la semaine dernière que la nationalisation concernerait la société C.I.I. - Honeywell - Bull, et non plus la seule holding Compagnie des machines Bull, qui détient 53 % de C.I.I.-H.-B., le groupe américain Honeywell possédant les 47 % restants. Le P.S. n'a donc pas suivi M. Michel Rocard, qui souhaitait la nationalisation de la seule Compagnie des machines Bull, le sort de la participation d'Honeywell dans C.I.I.-H.-B. étant réservé pour *« la fin des négociations sur les orientations de la politique industrielle »*.

En s'en tenant à la stricte nationalisation de C.I.I.-H.-B., le P.S. reste conforme à la lettre du programme commun et à l'esprit de sa proposition de loi déposée en 1975, qui prévoyait, avant la fusion des deux entreprises, la nationalisation de C.I.I. et d'Honeywell-Bull.

POLITIQUE

APRÈS LE SURVOL DE LA FÊTE DE « L'HUMANITÉ » PAR M. JEAN MONTALDO

L'Humanité du 13 septembre publie une déclaration de M. Esmenard, directeur général des éditions Albin Michel, qui précise qu'« *il a tout ignoré de l'opération organisée par M. Montaldo* ». L'auteur des *Finances du P.C.F.* avait largué des tracts, dimanche 11 septembre, au-dessus de la fête de *l'Humanité*, accusant la direction du parti communiste d'avoir interdit son livre dans l'enceinte de la manifestation. M. Esmenard confirme que « *le livre de M. Montaldo ne figurait pas sur la liste des ouvrages dont les Editions Albin Michel ont demandé au C.D.L.P. la mise en vente à la fête de* l'Humanité ». Il ajoute : « *Les organisateurs de la Cité du livre affirmant leur rejet de toute sélection des ouvrages, je regrette que les Editions Albin Michel n'aient pas demandé en effet la mise en vente du livre de M. Montaldo.* »

D'autre part, toujours à la suite de cet incident, M. Roland Leroy, député de Seine-Maritime, directeur de *l'Humanité*, a adressé une lettre au ministre de l'intérieur dans laquelle il demande si une autorisation de vol avait été accordée à M. Montaldo et « *si des mesures sont prises pour réprimer l'atteinte à la sécurité publique que constitue ce survol* ».

M. MERMAZ : nous n'acceptons pas les critiques du P.C.

Estimant qu'il n'y avait pas d'éléments nouveaux dans le discours de M. Marchais, les dirigeants du parti socialiste avaient décidé de ne pas le commenter.

M. Louis Mermaz, député de l'Isère, membre du secrétariat national du P.S., a néanmoins « mangé la consigne » en déclarant, lundi matin 12 septembre, sur les antennes de Radio-Monte-Carlo :

« *J'estime, pour ma part, que tout propos de caractère polémique, toute mise en cause des socialistes — insultes d'ailleurs — l'amalgame que M. Marchais fait avec des expériences socialistes qui se déroulent dans des conditions différentes, dans des pays comme la Grande-Bretagne, le Portugal, l'Allemagne de l'Ouest, ne sont pas de raison.*

» *Ici, nous sommes en France, nous n'acceptons ni les critiques qui se réfèrent à un passé très lointain et qui souvent d'ailleurs sont peu réalistes, tiennent peu compte des conditions du passé, et nous n'acceptons pas davantage les critiques qui s'adressent à d'autres partis de l'Internationale socialiste qui connaissent leurs propres difficultés.* »

CORRESPONDANCE

Et la base ?

M. Claude Vigne, de Pont-de-Claix (Isère), nous écrit :

Je suis ouvrier manuel, à P.C.U.-Kulhmann Jarrie, en Isère. Je conduis un tracteur pousse-wagon et mon salaire net après quatre ans au service de Pechiney n'excède pas 2 300 F par mois. Je suis militant du P.S. et, bien sûr, syndicaliste, j'ai quarante ans, je respire du chlore à longueur de journée et j'assume depuis les dernières élections municipales la responsabilité d'élu au sein de l'union de la gauche. Je n'ai pas d'enfants et ma femme est institutrice. Tout ceci pour dire que je ne fais pas partie des « malheureux » et que j'ai encore un peu de temps libre pour lire *le Monde*.

J'ai suivi, comme tant d'autres militants de la gauche, la polémique P.S.-P.C. sur la réactualisation du programme commun. Mis à part l'article de Richard sur « Le P.S. et la classe ouvrière », malheureusement peu d'ouvriers (pour des raisons multiples) ont pu dire ce qu'ils pensaient de cette controverse et c'est bien dommage. Je peux affirmer que dans cette affaire la « base » n'a eu rien à dire, et pourtant je connais suffisamment de camarades communistes, socialistes, d'union de la gauche pour déclarer qu'ils sont révoltés (le mot n'est pas trop fort) par les discours, les déclarations péremptoires des gros calibres aussi bien du P.S. que du P. C.

Vous avez eu parfaitement raison de nous tenir au courant de ces déclarations. Et je suppose que si beaucoup de manuels lisaient *le Monde*, nous saurions à quoi nous en tenir de cette dispute qu'entre nous nous trouvons... (je cherche l'adjectif le plus proche), bourgeoise, au sens le plus réactionnaire du mot.

Aussi, pour en finir avec ces propos, je suis certain que nous sommes un très grand nombre à penser la même chose.

● *Mme Janine Alexandre-Debray*, sénateur (P.R.) de Paris, a cessé sa grève de la faim. Son mari, M. Georges Debray, explique qu'il a pris lui-même cette décision, en raison de l'aggravation de l'état de santé de sa femme qui ne s'alimentait plus depuis le 31 août. Mme Florence d'Harcourt, député (R.P.R.) des Hauts-de-Seine, a décidé de soutenir l'action de Mme Janine Alexandre-Debray.

M. MOREAU (C.F.D.T.) : malgré des aménagements récents, le P.C.F. et la C.G.T. ne changent pas.

« *Le P.C.F. et la C.G.T. n'ont, au cours des trois dernières décennies, lancé aucun thème nouveau dans la vie sociale et politique française* », écrit M. Jacques Moreau, dirigeant C.F.D.T., l'un des syndicalistes les plus proches de M. Edmond Maire, dans la revue *C.F.D.T. - Aujourd'hui* (numéro de septembre-octobre).

L'auteur se réjouit de « *voir le P.C.F. et la C.G.T. défendre, apparemment, des thèmes, des revendications, des propositions qu'ils avaient combattus et rejetés dans un passé récent (...planification démocratique, autogestion, inégalités, etc.)* ». Mais il estime que, « *malgré les aménagements récents dans la théorie, le fonds ne change pas* ».

« Prisonnier d'une vision trop économiste »

« *Le P.C.F. et la C.G.T. restent étroitement prisonniers d'une vision trop économiste de la société française et se sont avérés incapables de saisir les problèmes nouveaux qui émergent.* » « *Sur l'autogestion, les inégalités, la démocratie, la planification, la hiérarchie, etc., la formulation des positions du P.C.F. et de la C.G.T. s'est modifiée ; elle ne rejoint pas pour autant celle de la C.F.D.T.* », ajoute M. Moreau, qui considère que « *communistes et cégétistes demeurent marqués par la conception mécaniste visant à réaffirmer le rôle déterminant de l'infrastructure dans le développement de la société* ». S'ils « *utilisent parfois les mêmes mots que nous* », écrit le cédétiste, « *cette utilisation demeure au service d'une vision et d'une stratégie qui restent inchangées* ».

Tout en reconnaissant une certaine influence de la C.G.T. sur le P.C., M. Moreau affirme que le P.C.F. veut « *demeurer la force hégémonique et dirigeante de la classe ouvrière* » et que « *la C.G.T. n'a pas réussi à acquérir d'autonomie sur ce plan* ».

Un livre de Léo Hamon

LA RÉPUBLIQUE DE 1978 ?

par ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG

Le point d'interrogation est la marque aiguë de la lucidité. Le dernier livre de Léo Hamon s'intitule donc *Une république présidentielle ?* Pour porter un regard d'une vive pénétration sur « les institutions et la vie politique de la France actuelle ».

Ce livre est exemplaire. Car son auteur réunit en sa personne un double titre à nous enseigner. D'abord, comme homme politique, puisque Léo Hamon a été successivement sénateur, membre du Conseil économique et social, député et secrétaire d'Etat auprès de Jacques Chaban-Delmas de 1969 à 1972. Ensuite, comme professeur à Paris-I et universitaire de grand renom, qui a déjà donné à la science politique française des ouvrages essentiels comme *Acteurs et données de l'histoire* ou *Socialisme et pluralités*.

Cette double appartenance — politique et universitaire — fait toute l'originalité d'*Une république présidentielle*. En effet, par son expérience même des affaires publiques, Léo Hamon décrit les mécanismes institutionnels de l'intérieur, en en pénétrant la réalité. A la différence de certains théoriciens, retranchés dans leur tour d'ivoire, loin du champ politique, qui transforment le droit constitutionnel en pure scolastique. D'où des pages très réalistes et savoureuses sur le « budget-temps » de l'élu, taillable et corvéable à merci.

Mais, en universitaire éminent, qui a contribué à introduire en politique l'analyse structuraliste et l'analyse « systémique », Léo Hamon manie aussi les concepts et les cadres d'analyse les plus rigoureux. Pour bâtir une théorie générale de la Vᵉ République. A la différence de certains hommes publics qui écrivent le nez sur les faits, sans prendre aucun recul par rapport au magma des événements. D'où l'importance de son analyse pour comprendre d'où vient et où va la Vᵉ République.

La genèse de la Vᵉ République, on la connaît. Au commencement était le Verbe. Avec de Gaulle, « arbitre » charismatique des destinées suprêmes du pays. Au-dessus des Chambres et des partis. En « guide », unanimiste. Marx disait : les hommes font l'histoire, mais ils ne savent pas l'histoire qu'ils font. De Gaulle n'échappe pas à cette règle. Comment vouloir être le chef d'un très large rassemblement national, sans frontières, en instituant, pour le Palais-Bourbon et l'Elysée, des modes de scrutin qui développent mécaniquement la partition bipolaire du corps électoral ?

En 1958, de Gaulle représentait presque tout le pays : les 80 % de « oui » du référendum de septembre. Onze ans plus tard, il n'était plus qu'une moitié de la France, à peine : les 47 % de « oui » du référendum d'avril 1969. Dans l'intervalle le président de la République était devenu le chef actif de l'exécutif et le chef moral d'une majorité partisane. Il le restera avec Pompidou.

Mais aujourd'hui, après les présidentielles de 1974 et à quelques mois des législatives de 1978, se pose une fois de plus la question que la Constitution laisse sans réponse : qu'adviendra-t-il si le président, élu au suffrage universel, est confronté à une majorité parlementaire hostile ?

Dans cette perspective, les analyses de Léo Hamon prennent tout leur relief. Pour lui, le texte de 1958 supporte au moins deux lectures, adaptées à deux situations différentes, tant la notion d'« arbitrage » est ambiguë.

Première lecture : le président est un « arbitre conducteur ». Il dirige activement l'exécutif, appuyé sur une majorité parlementaire fidèle, dont il est le vrai chef. Telle a été la pratique des deux premiers présidents.

Seconde lecture, plus conforme au texte de 1958 : le président n'est qu'un « arbitre régulateur ». Il exerce un « pouvoir modérateur » de gardien des institutions.

M. Giscard d'Estaing a sans doute souhaité être un « arbitre conducteur ». Mais l'a-t-il pu hier avec M. Chirac à Matignon, qui contrôlait pour son propre usage le principal groupe de la majorité ? Mais le peut-il aujourd'hui avec M. Barre, qui affirme son autorité ? Mais le pourra-t-il demain, en 1978, surtout si la gauche l'emporte ?

Dans cette perspective, on peut prévoir, pour le chef de l'Etat, la « réduction à la fonction d'arbitre » — « arbitre régulateur ». Avec une imparable logique démocratique, Léo Hamon écrit : « *La réforme constitutionnelle de 1962 reconnaît au président de la République un pouvoir de direction du fait qu'il est l'élu du suffrage universel direct. Mais ce pouvoir ne peut pas se maintenir quand une élection postérieure désigne, au suffrage universel direct, une autre majorité au Palais-Bourbon, et fait apparaître que le président de la République ne représente plus autant un pays qui a changé.* »

Bref, la règle d'or, c'est le suffrage universel. Le seul fondement légitime du pouvoir, c'est le suffrage universel. Dans sa dernière expression.

Que l'électorat choisisse majoritairement la gauche en 1978 et le président ne pourra plus exercer un pouvoir « monarchique » de direction des affaires publiques. Mais il lui restera l'exercice d'un « pouvoir modérateur », à la manière d'un « arbitre régulateur ». Si l'opposition l'emporte en 1978, « *la solution*, écrit Léo Hamon, *serait alors dans une reconversion de l'autorité présidentielle se restreignant elle-même par une autre interprétation de la Constitution* ».

La gauche ne pense pas autrement. En envisageant ce même rééquilibrage des institutions. C'en sera fini de la « présidence impériale », qui transforme le premier ministre en simple majordome de l'Elysée. Désormais, conformément à l'article 20 de la Constitution, le gouvernement déterminera et conduira la politique de la nation. Lui-même.

Mais, réciproquement, la gauche respectera, elle aussi, la Constitution écrite. Sans transformer le président en simple « inaugurateur des chrysanthèmes ». Après tout, cette fonction plus réservée d'« arbitre régulateur » — qui conserve le droit de dissoudre en cas de conflit majeur — peut ne pas manquer de grandeur et d'importance.

La solution est peut-être là : que personne — du président et du gouvernement de 1978 — ne cherche à diminuer personne par rapport au texte de 1958. Ce scénario de la conciliation n'est-il pas plus réaliste qu'une guerre de tranchées constitutionnelle ?

Il faudrait encore citer beaucoup d'autres passages de ce livre, qui analyse *méticuleusement* toutes les institutions de la Vᵉ République. Toujours avec lucidité. Souvent avec la volonté de les *réformer*

Ainsi, Léo Hamon analyse avec virtuosité les causes du déclin parlementaire et cherche activement des solutions pour assurer « l'avenir du Parlement ». En l'engageant à s'investir davantage dans la fonction de contrôle. Par le jeu accru des questions. Par l'action plus fréquente des commissions d'enquête et de contrôle. Par un traitement équitable enfin réservé à l'opposition parlementaire, naturellement plus portée que la majorité à exercer cette fonction critique.

Tout ce livre est celui d'un homme libre, d'un esprit libre, qui veut faire avancer la cause de la liberté dans les institutions, si imparfaites, de la Vᵉ République. Et il veut le faire dans un esprit de tolérance et de conciliation. Pour dégager des solutions démocratiques qui soient souples et pragmatiques. Sans ouvrir d'inutiles guerres de religion constitutionnelles. Sans se ruer vers des affrontements stériles. Cet esprit de liberté, ce libéralisme véritable seront particulièrement utiles en 1978.

R.-G. SCHWARTZENBERG.

Léo Hamon, avec la collaboration de Xavier Delcros, *Une République présidentielle ?, Institutions et vie politique de la France actuelle*, 2 tomes, Bordas. Tome 1 : 35 F, 278 p. ; tome 2 : 45 F, 348 p.

LES JEUNES DU C.D.S. DEMANDENT UNE RÉFORME DES STATUTS DE LEUR PARTI

MM. André Diligent, vice-président du Centre des démocrates sociaux, et François Bordry, président des jeunes démocrates sociaux, membre du secrétariat national du C.D.S., ont présenté à la presse, lundi 11 septembre, le premier chapitre de la plate-forme politique de leur parti. Ce document, qui sera définitivement adopté lors du congrès de Lyon (du 7 au 9 octobre) aura pour titre l'« *autre solution* ». Sa publication sera accompagnée d'une capagne d'affiches.

M. Bordry a mis à profit cette conférence de presse pour présenter les préoccupations des jeunes du C.D.S. Il a en effet déclaré : « *Peut-être la mise au point définitive de notre plate-forme forcera-t-elle notre parti à se donner les moyens de son ambition.* » M. Bordry estime en effet que les jeunes centristes ont accompli un effort d'implantation, de formation et de mobilisation qui doit leur permettre de tenir un rôle autre que celui de « *simples figurants* » au congrès de leur parti. Il a noté :

« *Nous avons obtenu plusieurs fois l'engagement que le C.D.S. romprait définitivement avec ce qui existe en son sein d'immobilisme. Ces engagements devront se traduire à Lyon par le refus des faux-semblants et d'une fausse rénovation. La publication de la plate-forme est un élément considérable de renouvellement, mais il ne saurait être question d'en rester là. Quel que soit le bien-fondé d'une doctrine, il faut des hommes pour la défendre, un style pour la mettre en valeur.* »

M. Bordry a poursuivi : « *Ces hommes, je suis persuadé que nous les avons. Il reste à les aider à apparaître sur le devant de la scène. Nous demandons que les statuts qui seront modifiés à Lyon tiennent compte beaucoup plus largement de cette notion simple. Il ne s'agit pas pour nous de ranimer la querelle des générations. Simplement, nous estimons que notre volonté de rénovation et de renouvellement est la seule chance pour le C.D.S. de remplir ses responsabilités face au pays.* »

Le congrès de Lyon du C.D.S. pourrait donner lieu à certaines modifications dans l'organigramme du parti. Il est, en particulier, fortement question que M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat, abandonne son poste de secrétaire général. Interrogé sur cette éventualité samedi 10 septembre, M. Barrot avait répondu : « *La question n'est pas tranchée.* »



… de Léo Hamon

IQUE DE 1978

0 ans

248 F

167 F

132 F

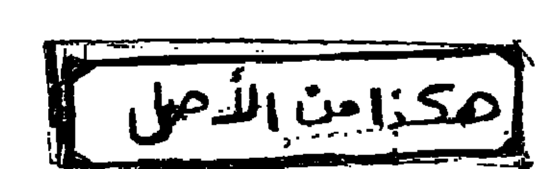
228 F

191 F

136 F







SOCIÉTÉ

Le Grand-Orient et la Grande Loge de France ont deux nouveaux maîtres : MM. Michel Baroin et Georges Marcou

Le convent du Grand-Orient de France, qui s'est réuni à Paris les 9, 10 et 11 septembre, a élu comme grand maître, M. Michel Baroin, qui succède à M. Serge Béhar, dont le mandat n'était pas renouvable. Plus exactement, car cette élection s'effectue au suffrage indirect, c'est le conseil de l'ordre, lui-même renouvelé du tiers de ses membres par le convent, qui a porté son choix sur M. Baroin, le préférant à M. Jacques Mitterrand, ancien grand maître, qui était lui aussi candidat à la grande maîtrise.

De son côté, le convent de la Grande Loge de France a élu grand maître M. Georges Marcou.

M. Michel Baroin, président de la Garantie mutuelle des fonctionnaires, est âgé de quarante-six ans. Il a été sous-préfet, puis chargé de mission au cabinet du président de l'Assemblée nationale, successivement MM. Achille Peretti et Edgar Faure (voir *le Monde* du 3 septembre). L'échec de M. Jacques Mitterrand, engagé plus à gauche que le nouveau grand maître, n'a pas de signification politique, estime-t-on rue Cadet. Plusieurs socialistes ont d'ailleurs été élus au conseil de l'ordre, notamment M. Edmond Corcos, médecin acupuncteur, représentant les loges parisiennes, collaborateur et ami de M. Fred Zeller. M. Michel Baroin a notamment déclaré au cours de la conférence de presse qu'il a tenue à l'issue du convent : *« Je ne suis pas un homme politique. Je n'ai aucune carte de parti. Mutualiste très engagé, ma ligne de pensée est celle d'un socialisme humaniste (...). Le Grand-Orient de France n'a pas pour objectif la conquête du pouvoir politique et ne saurait en aucun cas subir l'influence d'aucun parti, d'aucun groupement, d'aucun homme politique. Fidèle à sa tradition d'attachement indéfectible à la liberté, à la démocratie et à la République, le Grand-Orient de France refuse, par contre, toute dictature quelles qu'en soient les formes, d'où qu'elle vienne et se doit d'intervenir lorsque les principes de liberté et de dignité de la personne humaine sont menacés. »*

M. Michel Baroin a indiqué que le Grand-Orient de France allait étudier dans ses loges « une éthique de société », et se proposait d'élaborer une déontologie de l'information. Le nouveau bureau du conseil de l'ordre du Grand-Orient de France est ainsi constitué : grand maître : M. Michel Baroin ; grands maîtres adjoints : MM. Roger Korchia, Jean-Claude Kanoul et Julien Lebleu ; grand orateur : M. Jean-Claude Fontaine ; grands secrétaires : aux affaires intérieures : M. Edmond Corcos ; aux affaires extérieures : M. André Henry ; grand trésorier : M. Georges Cristau ; garde des sceaux : M. Gaston Auguet ; grand hospitalier : M. Pierre Henry Thiollet ; grands délégués du grand maître : pour les loges de l'extérieur : M. Rose-Rosette ; pour l'Afrique-Asie : M. Niang.

M. Marcou un rescapé de Mauthausen

Le convent de la Grande Loge de France a élu, de son côté, comme grand maître (pour succéder à M. Richard Dupuy, dont le mandat n'était pas renouvelable) M. Georges Marcou, âgé de cinquante-cinq ans, directeur d'Elf-Aquitaine, résidant à Libourne.

M. Georges Marcou était l'un des candidats soutenus par M. Pierre Simon, prédécesseur de M. Richard Dupuy à la tête de la Grande Loge. Ce dernier donnait sa préférence à M. Gutziano, avocat à Toulon.

M. Georges Marcou, entouré de M. Richard Dupuy et du nouveau grand chancelier, M. Jean-André Faucher, s'est à son tour présenté, lundi après-midi, devant la presse. *« Vous observerez,* a-t-il dit, *que le nouveau grand maître est un franc-maçon de type classique, un franc-maçon comme il y en a des milliers dans nos loges et auquel, pour répondre à l'image que vous vous faites souvent de l'initié, il ne manque rien, même pas cette pointe d'accent du Sud-Ouest que les auteurs profanes se plaisent souvent à nous attribuer. (...) Si j'ai été choisi, c'est, je crois, tout simplement parce que dans notre ordre initiatique, où toutes les démarches, où tous les choix prennent une valeur symbolique, un convent tout entier consacré aux problèmes de la liberté et des libertés, surtout à une époque où le nazisme relève la tête, a voulu marquer une date en désignant un ancien déporté de Mauthausen. »*

M. Georges Marcou avait, en effet, été arrêté à dix-neuf ans par la Gestapo, alors qu'il était engagé depuis un an dans un réseau de Résistance. Déporté à Mauthausen, en mars 1943, il avait été l'un des rares rescapés de « Nacht und Nebel » et libéré le 6 mai 1945.

« Tout se passe, a-t-il aussi déclaré, *comme si les francs-maçons allaient être appelés à utiliser, pour la première fois au service de la collectivité des hommes, ces outils et cette méthode qu'ils ont fignolés pendant des siècles dans le secret de leurs temples. La franc-maçonnerie française de 1977, plus particulièrement la Grande Loge de France, est une franc-maçonnerie jeune, consciente de ses devoirs mais aussi de ses possibilités. Les hommes jeunes, trente à trente-cinq ans en moyenne, qui viennent à nous en ce moment sont toujours des citoyens responsables, des hommes conscients de la partie qui se joue sous nos yeux et dans laquelle nous engageons devant nos enfants l'honneur de notre génération. »*

M. Georges Marcou est né, le 16 février 1923, à Castillon-la-Bataille (Gironde). Il est titulaire de la médaille de la Résistance et préside la fédération locale des déportés, internés, résistants et patriotes. Il est conseiller municipal de Gradignan (Gironde), municipalité de « défense des intérêts locaux ». — A. G.

MORT DE FRANCIS BOUT-DE-L'AN ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA MILICE

Rome (*A.F.P.*). — Francis Bout de l'An, ancien secrétaire général de la milice sous l'occupation allemande en France, est mort le 11 septembre à Bolzano (Haut-Adige), où il résidait et enseignait l'histoire.

Professeur d'histoire et géographie, Francis Bout de l'An, d'abord homme de gauche — il fut en 1932, vice-président de la Ligue universitaire républicaine et socialiste, — s'oriente ensuite vers l'extrême droite.

Il enseigne à Téhéran, puis à Damas, et combat, en 1941, contre les forces anglaises et françaises libres en Syrie. Rapatrié, il devient, à Vichy, directeur adjoint, puis directeur de la propagande orale de la légion française des combattants, dont il est un des éléments les plus favorables à la collaboration et au national-socialisme.

En février 1943, il devient directeur de la propagande de la milice, que vient de créer Joseph Darnand et dont la tâche essentielle sera la répression sanglante. Francis Bout de l'An en sera rapidement le secrétaire général adjoint. En septembre 1944, il se réfugie avec Darnand en Allemagne. Dans les derniers jours de la guerre, fin avril 1945, il le rejoint dans la région du lac de Côme.

A Bolzano, il reçoit l'ordre de libérer Mussolini, que les partisans italiens ont arrêté, puis Darnand, assiégé avec les restes de la milice à Tirano. Faute de troupe, il ne peut exécuter les ordres et disparaît. Il est condamné à mort par contumace. L'orage passé, il revient à Bolzano et s'y installa.

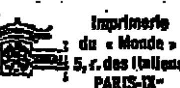
LES QUATRE CHEFS DES PARTIS DE LA MAJORITÉ RENDENT PUBLIC LE « MANIFESTE »

Le « manifeste » de la majorité, dont *le Monde* du 7 septembre a publié de larges extraits, devait être officiellement remis à la presse, mercredi matin 14 septembre, au siège du Centre national des indépendants et paysans, 106, rue de l'Université, Paris-7e. M. Bertrand Motte, président du C.N.I.P., sera entouré de MM. Jacques Chirac, président du R.P.R., Jean Lecanuet, président du C.D.S. et Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du P.R.

En raison d'un empêchement de M. Lecanuet, le déjeuner qui devait réunir les chefs des quatre partis de la majorité a été remis à une date ultérieure.

Les délégations des quatre formations poursuivront alors leurs discussions pour la désignation des candidats en examinant les départements à partir de la Vendée.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1975

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

RÉGIONS

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

L'inquiétude demeure sur l'avenir du groupe marseillais Terrin

De notre correspondant

Marseille. — *Après l'approbation par le tribunal de commerce du plan de redressement économique et financier du groupe de réparation navale Terrin, les différentes sociétés ont réuni leurs conseils d'administration, le 9 septembre, pour approuver formellement les termes de ce plan. M. Jacques Bofin a été nommé directeur général du groupe Terrin, dont le président demeure M. Pierre Terrin.*

Cependant, ce plan est loin d'avoir apaisé les inquiétudes. Mme Jeannine Porte, conseiller général (P.C.), a déclaré : *« Rien n'est dit sur les promesses de M. le préfet concernant l'obligation faite aux armateurs de réparer leurs bateaux dans nos chantiers. Les décisions confirment nos craintes et précisent les dangers qui planent sur la construction et la réparation navales et toutes les industries sous-jacentes. Dix mille salariés sont concernés par ce démantèlement qui met en cause leur emploi. »*

De son côté, le Syndicat des cadres, agents de maîtrise et techniciens de la métallurgie des Bouches-du-Rhône (C.G.C.) a indiqué dans un communiqué : *« Le plan accepté par le tribunal n'est qu'un plan purement comptable d'apurement des créances ; il ne donne aucune précision ni perspective d'apport financier. Il est muet sur l'activité des sociétés concernées. Leur sort est pourtant conditionné impérativement, comme l'emploi dans la réparation navale marseillaise, par les capitaux à apporter et par l'activité à développer. Quelles que soient les perspectives politiques, la réorganisation effective des sociétés concernées doit être mise en œuvre d'urgence. Les nouvelles nominations intervenues n'apparaissent que comme des solutions d'attente sans efficacité réelle. »*

Il apparaît à tous que l'intervention de l'État, sous la forme d'une aide financière strictement contrôlée, est indispensable.

J. C.

Ile-de-France

Le scandale financier de Saint-Quentin-en-Yvelines

DES MESURES ONT ÉTÉ PRISES EN FAVEUR DES ENTREPRISES

M. René Ribière, député (non inscrit) du Val-d'Oise, a posé une question écrite au premier ministre concernant le scandale financier de la Compagnie générale du bâtiment (C.G.B.), qui n'a pas honoré ses traites contractées envers plusieurs entreprises co-traitantes dans la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines (*le Monde* du 7 janvier).

« L'établissement public d'aménagement a été le premier à porter plainte contre la C.G.B. pour faux, usage de faux et abus de confiance », affirme la réponse à cette question écrite, qui précise également qu'un certain nombre de mesures ont été prises en faveur des entreprises lésées : accélération des paiements administratifs, reports d'échéances.

Centre

Bourges et Vierzon réclament l'autoroute de Sologne refusée par le Conseil d'État

De notre correspondant

Orléans. — Les municipalités d'union de la gauche de Bourges et de Vierzon, dans le Cher, viennent de réagir après l'avis défavorable donné par le Conseil d'État à la construction de la section Orléans-Bourges de l'autoroute A 71 (*le Monde* du 31 août dernier). La municipalité de Bourges se déclare *« surprise qu'un projet aussi avancé dans les études et les enquêtes préliminaires, inscrit comme programme prioritaire au VIIe Plan et confirmé il y a quelques semaines par le ministre de l'équipement et le président de la République lors de sa visite à Orléans puisse être aussi rapidement mis en cause. Dans ce cas,* ajoutent les élus de Bourges, *le VIIe Plan lui-même peut-il être pris au sérieux ? »*

La municipalité de Bourges précise que la liaison autoroutière avec Orléans et Paris, puis avec Clermont-Ferrand, est *« un atout économique important pour le département et sa préfecture »*. Elle indique encore qu'avec les élus de Vierzon elle a demandé à plusieurs reprises que soit réalisé en premier lieu le tronçon entre Vierzon et Bourges, les deux principales villes du Cher. Les deux municipalités estiment en outre que les projets de rocades prévues autour de leurs deux agglomérations se trouveraient compromis. La fédération du Cher du parti communiste s'élève par ailleurs contre la décision du Conseil d'État et indique que si une décision plus réaliste n'intervient pas, la population sera appelée à une action. — R. G.

[Dans son avis du 5 juillet dernier, le Conseil d'État avait estimé que les inconvénients de l'autoroute Orléans-Bourges (A 71), qui doit traverser la Sologne, dépasseraient les « avantages escomptés » et qu'il était plus urgent de relier Bourges au Massif Central.

En visite à Orléans, le 13 juillet, M. Giscard d'Estaing avait toutefois rappelé son attachement à cette nouvelle autoroute qui doit être mise en service en 1980. Et M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, a indiqué lors d'une récente conférence de presse qu'il comptait présenter un nouveau dossier au Conseil d'État. S'il n'a pas celui des écologistes ou des propriétaires locaux, le gouvernement aura au moins dans cette affaire l'appui des élus locaux de gauche.]

● *L'Union nationale des H.L.M.* exprime *« ses inquiétudes et ses doutes »* à l'égard de la généralisation, en 1978, de la réforme du financement du logement. Celle-ci, annoncée par M. Fourcade, ministre de l'équipement (*le Monde* du 26 août), lui paraît *« hâtive »*, notamment pour l'accession à la propriété, puisque l'expérimentation de la réforme n'a pas encore été commencée. D'autre part, le recul de 22,6 % du nombre des logements sociaux, au cas où la réforme ne serait pas appliquée dans le secteur locatif, pourrait être évité grâce à une étape transitoire. Enfin, en ce qui concerne la réhabilitation de l'habitat ancien, les responsables des H.L.M. craignent que le programme prévu par le projet de budget 1978 reste aussi *« théorique »* que celui de 1977, alors que *« les besoins sont immenses »*.

ÉQUIPEMENT

Une expérience entre Châlons-sur-Marne et Sainte-Menehould

30 KILOMÈTRES D'AUTOROUTE MULTICOLORE

« Le monotone ruban gris de l'autoroute... » L'expression si souvent entendue n'aura plus cours sur l'autoroute A 4, l'autoroute de l'Est. Un tronçon expérimental de 30 kilomètres, entre Châlons-sur-Marne et Sainte-Menehould, vient en effet d'être colorié et décoré à l'initiative de la société exploitante, la société des Autoroutes Paris-Est-Lorraine (APEL).

Rompre la monotonie de la chaussée... sans pour autant créer des distractions fatales à l'automobiliste, tel est le but de l'opération. L'APEL avait déjà confié à la société SOPHA (créée par un groupe d'architectes) le soin d'aménager les 315 kilomètres de l'autoroute ouverts à la circulation dans son intégralité le 20 octobre 1976. Les aires de repos, les bâtiments sanitaires et le mobilier ont fait l'objet d'études particulières. Restait la décoration de l'autoroute. C'est désormais chose faite puisqu'un tronçon expérimental vient d'être mis en service. Il s'agit d'une portion particulièrement « pauvre », sans végétation. Pas question de planter des fleurs ou des arbres sur les bas-côtés crayeux comme il en a été question un moment. Impossible aussi d'entrer en concurrence avec les panneaux de signalisation divers de l'autoroute. Les responsables de la décoration ont donc choisi la couleur et les formes géométriques.

Les ouvrages d'art ont été « tachetés », des triangles, des carrés et des ronds de couleur ont été posés sur les bas-côtés, l'espace est ponctué de repères visuels tels que de hauts cylindres multicolores, des sphères ou des cubes. La décoration est « codée » : disques et sphères dans les courbes, les triangles et pyramides dans les montées, les couleurs chaudes à proximité des agglomérations, froides sur les tronçons de campagne.

Ce « voyage en couleur » doit, à terme, se poursuivre tout au long de l'autoroute A-4, où des zones de couleur se succéderont afin de briser la continuité fastidieuse de la voie. Coût de l'opération : 27 000 francs au kilomètre sur le tronçon expérimental.

Ce type de décoration ne fait pas l'unanimité chez les automobilistes. Pour preuve cette réflexion d'une employée de la société concessionnaire dans sa guérite de Sainte-Menehould : *« Les automobilistes auraient tout de même préféré des fleurs... »*

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

A PROPOS DE...

UNE ÉTUDE SUR L'AVENIR DES GRANDES MÉTROPOLES

Mégalopolis

La démesure des grandes villes a des limites, et leur croissance n'est pas sans fin. Une étude de l'Institut national de la statistique (1) donne à cet égard des chiffres intéressants, même si certaines difficultés techniques (dates des recensements, définition des agglomérations) rendent les comparaisons difficiles.

Pour avoir voulu se faire plus grosses que le bœuf, les grandes cités étouffent dans leur centre, éclatent hors les murs. La banlieue croît plus vite que le centre, qui se dépeuple inexorablement, et bientôt l'ensemble de l'agglomération grandit moins vite ou même perd des habitants. C'est le schéma suivi par Londres. D'autres villes, comme Paris, suivront-elles cette trace ? Comment évoluent New-York, Moscou, Tokyo et Buenos-Aires ? Peut-on tirer de l'analyse de leur évolution des enseignements universels ?

Selon les données recueillies par les statisticiens, New-York est vraiment la mégalopole avec 8,2 millions d'habitants et surtout une agglomération démesurée de 17 millions d'habitants séparés sur 18 000 km2, tandis que Moscou recule ses limites administratives au fur et à mesure de ses besoins : 6,9 millions d'habitants et 7,1 pour l'agglomération. La population de Tokyo tourne, autour de 8,8 millions, avec une agglomération de 11 millions. Quant à Paris (2,3 millions d'habitants en ville, 8,5 millions pour l'agglomération) et Londres (2,7 et 7,3), elles ont des tailles comparables, la capitale française étant toutefois beaucoup plus dense et resserrée que le Grand Londres. Enfin, Buenos-Aires accueille 2,9 millions de personnes dans une agglomération de 8,9 millions.

Les grandes villes se dépeuplent de l'intérieur. Même quand la population de l'agglomération augmente encore un peu (ce n'est déjà plus le cas de Londres), celle des villes elles-mêmes diminue depuis 1950 (sauf à Tokyo où elle se stabilise depuis peu après avoir fortement augmenté depuis la guerre). Mais les « noyaux » centraux connaissent un dépeuplement accentué : le centre de Paris s'est vidé au rythme de 2,5 % par an entre 1968 et 1975, tandis que Londres a connu, en zone centrale, un taux de dépeuplement de 4 % au début des années 70 et de 1,6 % par an de 1950 à 1970 ; à New-York, la baisse est constante depuis la guerre à un rythme moyen de 1,25 % par an, tandis qu'à banlieues grossissent et perdu ses habitants au rythme de 2,8 % par an entre 1960 et 1970.

Pendant le même temps, les banlieues grossissent et accueillent les nouveaux habitants ou ceux qui, chassés du centre par les loyers trop élevés ou la rénovation « chirurgicale », se relogent à meilleur prix.

D'autre part, les entreprises quittent le centre où la place leur manque et où le terrain coûte trop cher. Ce qu'on a voulu faire apparaître en France ou en Angleterre comme le succès d'une planification volontaire n'est qu'un mouvement naturel, car on le constate aussi à New-York où il n'y a aucune politique de ce genre... Le prix du sol est tellement élevé (allant de 3 750 à 30 000 francs le mètre carré à Manhattan, il a été multiplié par 13,5 à Tokyo entre 1955 et 1967), que seuls peuvent subsister en ville les bureaux et les logements de luxe dont les occupants aisés cohabitent avec une masse d'anciens habitants déshérités, ce qui crée, outre les déséquilibres et l'insécurité que l'on sait, des difficultés de plus en plus grandes pour les finances locales...

Mais aussi toutes les métropoles connaissent un problème grave, celui du transport des employés. Au centre de Tokyo, habitent 400 000 personnes, tandis que 2,2 millions y travaillent. A New-York, 28 % des 2 millions de personnes qui travaillent dans l'île de Manhattan y vivent. A Londres, le nombre des banlieusards arrivant le matin est passé de 157 000 à 1 238 000 entre 1951 et 1962.

Face à ces difficultés, les grandes cités ont des attitudes assez différentes suivant la nature de leur régime politique ou leurs traditions. De New-York, où la politique urbaine n'est pas organisée officiellement, à Moscou, où le plan a décidé de limiter la population à 7 millions d'habitants et d'équiper l'agglomération en conséquence, il y a plusieurs degrés dans la planification. Buenos-Aires tente, avec le plan élaboré en 1972, d'orienter une croissance urbaine anarchique, tandis que Tokyo met ses plans à jour au fur et à mesure de l'évolution économique.

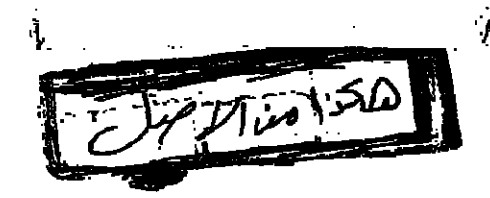
Paris s'est donné, en 1965, un schéma directeur — mal respecté depuis — qui prévoyait la restructuration des banlieues, la création des villes nouvelles et le rééquilibre de l'agglomération vers l'est. Londres, en revanche, s'y est prise plus tôt. Le plan Abercrombie, qui prévoyait les villes nouvelles, date de 1943 et a (presque trop bien ?) atteint une partie de ses objectifs, c'est-à-dire la limitation de la croissance.

Les plans de Londres et de Moscou, qui ont toutes deux voulu préserver une « ceinture verte » et créer des villes nouvelles, sont à cet égard très comparables. Mais ces politiques volontaires sont de toute façon soutenues par le désir spontané des habitants de s'écarter du centre et de prendre leurs aises en banlieue. Même chose pour les emplois industriels : ils quittent le centre, qu'ils y soient incités comme à Londres et à Moscou, ou non, comme à New-York.

Peut-être ces chiffres devraient-ils inciter les planificateurs de tous horizons à beaucoup de modestie. La collectivité semble assez impuissante à maîtriser le phénomène de la croissance urbaine ou du dépeuplement de certaines zones. A moins de disposer, comme en U.R.S.S., de la maîtrise complète du sol et du « maniement » des populations.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(1) *Aspects statistiques de l'Ile-de-France.* Juin-Juillet 1977 — supplément trimestriel no 2 — direction régionale de l'INSEE, 12, rue Boulitte, 75675 Paris Cedex 14.



Centre

Bourges et Vierzon réclam… l'autoroute de Sologne refusée par le Conseil d'Ét…

PROPOS DE...

…égalopolis

Les régions

ILS VEULENT VIVRE AU PAYS

LES EXILÉS DE LA VALLÉE D'ASPE

TREIZE communes qui s'égrènent entre 300 et 2 000 mètres d'altitude tout au long des 37 kilomètres de la vallée d'Aspe, entre Ossau et Barétous, aux confins basco-béarnais, une suite de bassins verdoyants et de plateaux suspendus où s'étendent les pacages d'été, séparés par des cluses étroites dans lesquelles se faufile la route du Somport, une frontière largement ouverte sur le Haut-Aragon, où les bergers français et espagnols règlent par des serments séculaires l'utilisation mutuelle des herbages : si jamais pays eut une personnalité vigoureuse et exigeante, c'est bien celui-là.

Ancienne République indépendante, il n'a pas de tradition féodale et il est entré la tête haute dans la communauté française à laquelle il a fourni et fournit encore un contingent extraordinairement élevé de techniciens, d'universitaires, d'artistes, de soldats, de commerçants, tous fils cadets qui ont conservé leurs attaches avec la vallée où la langue de la vie quotidienne est encore maintenant un dialecte particulièrement typé du gascon béarnais.

A contre-courant

La vallée d'Aspe a des sources thermales, tout comme sa voisine la vallée d'Ossau, mais elle a choisi le permanent plutôt que le saisonnier. Ce choix, instinctif d'abord, est devenu délibéré. Aux itinéraires touristiques on préfère les routes de désenclavement qui sauvent les fermes de montagne, aux stations de ski géantes on préfère l'aménagement du sol, la protection de l'environnement, le relèvement et la reconstitution des communautés.

Ce n'est pas un choix rétrograde, bien au contraire, mais c'est un choix difficile car, durant les années folles de ce demi-siècle, il était à contre-courant des idées reçues et des pratiques admises. L'économie pastorale a vu se rompre dans les dernières décennies ses structures traditionnelles, routes de transhumance et circuits commerciaux.

Indépendants et individualistes, les Aspois ont du mal à commercialiser leurs excellents fromages de brebis ou de vache, et ils disent parfois avec une pointe d'amertume qu'une bonne partie du fromage qui se vend sous le label d'Ossau vient de chez eux. Mais il est probable que lorsqu'ils créeront eux-mêmes leur propre label, ils auront le souci d'éviter l'uniformité industrielle.

L'agriculture de la vallée a bénéficié de l'aide publique, mais non sans quelques contre-parties désagréables, et, notamment, l'acceptation de certains concepts technocratiques germés dans les cervelles parisiennes, comme celui d'un ensemble pyrénéen, alors que l'axe du développement n'est pas est-ouest, vallée après vallée, mais nord-sud, haut pays avec bas pays. Les Aspois ne voient pas sans inquiétudes l'insidieuse contrainte qui les pousse à s'intégrer au Midi-Pyrénées, alors que leur vocation est d'être un lien entre l'Aragon et la Gascogne atlantique. C'est là une des raisons les plus puissantes qu'il peuvent avancer pour demander le rétablissement du trafic ferroviaire interrompu depuis plus de dix ans entre Bedous et Canfranc La S.N.C.F. oppose des arguments de rentabilité qui ne prennent pas en compte toute la variété des bénéfices que la vallée retirerait de la réouverture de la ligne, quand cela ne serait que la création d'emplois.

C'est là ce qui oppose souvent les élus aspois aux instances nationales ou même parfois régionales. Ces dernières raisonnent en termes d'investissements financiers, alors qu'eux raisonnent en termes d'investissements humains. Leur souci étant de fixer dans la vallée une population permanente, ils ont toujours eu pour politique de favoriser l'installation d'établissements ou d'entreprises fonctionnant toute l'année et, par là même, génératrices non seulement d'emplois, mais d'activités économiques et culturelles de toute sorte.

Coup dur pour Osse

Tel était le cas de l'aérium d'Osse-en-Aspe, un des cinq villages de ce qu'on appelle le bassin de Bedous. Créé par les services sociaux du ministère de l'intérieur, récemment agrandi et modernisé, cet aérium était un établissement moderne, comprenant une école. Il représentait vingt-cinq emplois permanents dans le village, auxquels s'ajoutaient de nombreuses retombées économiques.

La régression de la tuberculose ayant rendu la prophylaxie contre cette maladie moins contraignante, le ministère de l'intérieur décida d'abandonner l'exploitation de cet aérium, qui fut fermé le 1er janvier 1976.

Le coup fut dur, et le maire d'Osse s'employa aussitôt à trouver une solution de remplacement, non seulement pour préserver l'équilibre socio-économique de sa commune, mais aussi pour éviter le gâchis que représente l'abandon d'installations pour lesquelles des investissements considérables ont été récemment consentis et qui se dégradent faute d'entretien.

Un groupe d'éducateurs palois proposa d'y installer un centre de rééducation professionnelle pour les accidentés. Le projet échoua, faute de garanties financières suffisantes.

Un autre projet consistait à créer un centre destiné aux débiles profonds et dépendant de l'hôpital psychiatrique de Pau. L'opposition de certains psychiatres influents le fit échouer.

Le gâchis

La même opposition empêcha la réalisation d'une série d'autres projets émanant de l'Association des parents d'enfants inadaptés des Pyrénées-Atlantiques, puis de la mutuelle des P.T.T. Le dernier projet en date, en liaison avec l'Union nationale des parents d'enfants inadaptés et auquel les services sociaux du ministère de l'intérieur semblaient favorables, consistait à créer un centre de rééducation des inadaptés caractériels dans le cadre des activités économiques de la vallée. Il semblait en bonne voie, et une décision devait intervenir en avril 1977. On l'attend encore et le gâchis continue.

Pourtant les Aspois ne se découragent pas. Comme le disait le maire d'Accous aux entretiens qu'il a inaugurés cet été, ils savent que la vocation socio-éducative et para-médicale n'est qu'un aspect du destin qu'ils se sont choisis.

On peut vivre en Aspe. On y a besoin de techniciens, d'artisans, d'ouvriers qualifiés dans la plupart des domaines et notamment le bâtiment. Il est difficile de comprendre que les perspectives offertes par la vie dans la vallée ne tentent pas ceux que le chômage menace ou frappe dans les villes maussades. Il est difficile de comprendre pourquoi il n'existe pas, au cœur de la vallée, et non à son débouché dans la plaine, un collège d'enseignement technique polyvalent qui n'obligerait pas les jeunes à l'émigration.

Tout cela n'a de sens que dans le cadre d'un aménagement de la vallée, harmonisé certes à l'échelle nationale, mais dont l'initiative et la décision doivent revenir à ce peuple qui n'a jamais perdu ni son identité ni la conscience de sa place dans la communauté française à laquelle il s'est librement joint, qui ne veut pas sacrifier la vie présente aux nostalgies folkloriques, mais qui n'accepte pas que par la vertu d'une étiquette on dissolve ses problèmes dans l'anonymat technocratique des zones d'économie montagnarde.

ROBERT ESCARPIT.

L'ÉCOLE OCCITANE DE VILLENEUVE-SUR-LOT

« Voli parlar en oc »

DANS cette école surprenante, les élèves ont entre cinq et soixante-dix-huit ans. Des vieux paysans et des charpentiers à la retraite donnent un coup de main pédagogique à des enseignants que personne ne paie, et qui sont ravis Les « enseignés » choisissent eux-mêmes leurs classes, et commandent parfois leurs programmes la veille au soir pour le lendemain, avant de danser la bourrée ou la mazurka avec leurs professeurs

Etablissement insolite, l'Ecole occitane d'été, pardon : *Escola occitana d'estiu,* vient de fermer ses portes. On y attendait cette année, au lycée d'Etat Georges-Leygues, à Villeneuve-sur-Lot, comme l'an passé, environ deux cent cinquante participants (1). Ce sont quatre cent cinquante « écoliers » qui y ont fait irruption, encombrant dortoirs et réfectoires, prévus seulement pour trois cents personnes.

De la vergogne à la fierté

Des écoliers de toutes les régions et professions, en majorité des femmes . des ouvriers occitans de chez Renault, qui ont pris sur leur temps de vacances ; un tisserand venu avec son métier ; un chef de clinique de la banlieue parisienne ; des médecins ; un notaire et un avocat languedociens ; un représentant médical girondin ; un ex-courtier en prunes de l'Agenais ; deux prêtres et, surtout, beaucoup d'enseignants de toutes disciplines.

L'*Escola d'estiu* est un peu comparable à une école normale d'instituteurs ou à un séminaire : elle forme des gens qui en formeront d'autres. Beaucoup de ceux qui y enseignent sont « dans la vingtaine », et il est parfois difficile de les distinguer des étudiants et des potaches.

Sur la grille du lycée flotte un drapeau rouge. L'autre jour, le sous-préfet, en venant boire le gros rouge au tonneau inaugural, est passé sans sourciller. Le drapeau est frappé, il est vrai, de la croix d'or et de l'étoile — elle aussi dorée — du Languedoc. Sous cet emblème, dans cette école d'été, l'on apprend non seulement une langue, « *mais surtout*, dit une étudiante de Toulouse, *une manière d'être et de vivre, une communauté, une civilisation...* ».

Il y a peu, les familles de ces jeunes étudiants ou enseignants tenaient leurs activités culturelles pour une bizarrerie. Quelle idée d'aller réapprendre le « patois » parlé à la campagne en le proclamant langue de grande culture ! Mais, depuis trois ans, tout a changé : « *On est passé de la vergogne à la fierté.* » La langue, qualifiée hier de plébéienne, maintenant fait « chic ». On magnifie la culture occitane pour la distinguer de celle des gens du Nord, les *Francimans.*

Tous ces jeunes venus apprendre, avec enthousiasme, la langue de grand-père (et encore plus celle de grand-mère, car ce sont les femmes qui ont sauvé le vieux parler), veulent aussi trouver du travail sur place. « *Pour nous, réapprendre l'occitan est une étape vers la reprise en main de notre pays* », déclare un militant du mouvement Volem viure al païs (« Nous voulons vivre au pays »).

Mais, dans leur grande majorité, les « écoliers » ne voient pas si loin. « *Voli parlar en oc, es ma lenga* » (« Je veux parler occitan, c'est ma langue »), dit un jeune instituteur, fils de paysan, reprenant la formule d'un militant au cours d'un procès. Parler sa langue ? En somme, un peu comme ce paysan qui, le matin, apportait le pain à l'Ecole d'été, et restait deux ou trois heures pour pouvoir discuter en « oc » (2).

Chaque matin, vingt-cinq cours de langue avaient lieu simultanément, avec trois niveaux, et sept ou huit dialectes. Le languedocien était le plus demandé, mais il y a des élèves pour le sarladais (de la région de Sarlat, en Périgord), pour le dialecte de la Haute-Marche, le gascon, le béarnais, l'auvergnat... Les vieux paysans de l'Agenais, qui ont joué le rôle de « maîtres assistants » à l'*Escola d'estiu*, ont été surpris d'entendre que les gens se comprenaient, chacun parlant son dialecte, de l'Atlantique aux Alpes, de Bordeaux à Nice.

Le rôle des vieux

Ces vieux sont là comme des références. « *Ils savent mieux la langue que nous* », dit M. Jean Rigouste, organisateur de l'*Escola* et auteur de *Parli occitan*, ouvrage d'initiation pour débutants, rédigé pour les cours d'été (3). Non seulement ils la connaissent, mais ils interviennent pour donner leur opinoin sur un point de grammaire ou de syntaxe. « *Une fois lancés, on ne peut plus les arrêter, ces pépés !* » dit un étudiant. C'est qu'ils sont fiers, les vieux du terroir, d'apprendre que leur « patois », comme ils disent, est enseigné dans des universités du monde entier : de l'Allemagne aux Etats-Unis et du Japon à la Suède.

Onze Berlinois étaient venus témoigner, à Villeneuve-sur-Lot, de l'intérêt qu'ils portent à l'occitan. Ils le parlent mieux que la plupart des Montpelliérains ou Marseillais... Les paysans en sont tout retournés. « *Si, en captivité, on m'avait dit que je discuterais un jour avec des Allemands et en patois, pardon, en occitan !* ... », s'émerveille un ancien. Quant au jeune Ikéda, venu du Japon, il a pu s'entretenir sans difficulté avec les Belges, les Suisses, les Allemands et les Anglais « descendus » à Villeneuve-sur-Lot : ils ont parlé en occitan.

JEAN-PIERRE RICHARDOT.

(1) Voir l'article de Marc Ambroise-Rendu, dans *le Monde* du 16 mars 1977.

(2) Une étude sur l'origine sociale des occitanophones a été publiée par *Luttes occitanes*, n° 30, 8, rue Dalayrac, 31 000 Toulouse.

(3) J. Rigosta, *Parli occitan*, Parra-Borra, 1974. Cercle occitan du lycée, 47 300 Villeneuve-sur-Lot.

POINT DE VUE

Un seul patron pour la Loire

par JEAN AUROUX (*)

LES feux de l'actualité braqués sur le projet contesté du barrage de Naussac n'ont pas suffisamment — me semble-t-il — mis en lumière le problème dans sa vraie dimension, à savoir l'absence actuelle d'une véritable politique d'aménagement du fleuve Loire, où sont projetées deux opérations ponctuelles de retenue : Naussac (vallée de l'Allier) et Villerest (en amont de Roanne).

En 1921 se mettaient en place les premières structures de la Compagnie nationale du Rhône, qui a depuis pris en main l'aménagement du fleuve alpin sur tout son parcours français. En 1977 — un demi-siècle plus tard, après la création, utile, des agences de bassin — aucun organisme véritable n'existe pour aménager la Loire, le plus long fleuve de France, le plus oublié aussi. Quelques projets — dont il ne serait pas sans intérêt de rechercher l'origine — sont retenus par l'agence ou le comité de bassin, et l'on se met en chasse pour trouver un maître d'ouvrage : « Somival » pour Naussac, « Entente interdépartementale » pour Villerest. A charge pour le maître d'ouvrage de rechercher financement et maître d'œuvre On croit rêver : c'est l'aménagement à la mode rétro ! Ou plutôt l'absence d'aménagement, chaque ouvrage étant pensé pour lui-même, les populations mises de côté et les études sur l'impact de tels équipements escamotées, tues, voire totalement négligées.

Nous sommes à la limite de la farce — tragique — quand on sait que le ministère de l'environnement qui finance à 30 % Villerest refuse de procéder pour ce barrage à une étude d'impact prévue par la « loi de protection de la nature » qu'il a lui-même fait voter en 1976. Devant un tel scandale la municipalité de Roanne a récemment déposé un recours en Conseil d'Etat.

Quelle solution alors ? Il faut d'abord définir des objectifs clairs pour un aménagement global, cohérent et intégré qui ne prenne pas seulement en compte des préoccupations hydrauliques mais aussi écologiques et économiques. Des investissements aussi importants doivent valoriser la vallée de la Loire et ses affluents, promouvoir un indispensable rééquilibrage économique au profit des régions ligériennes. Faut-il que la Loire soit seulement domestiquée pour Paris ?

***

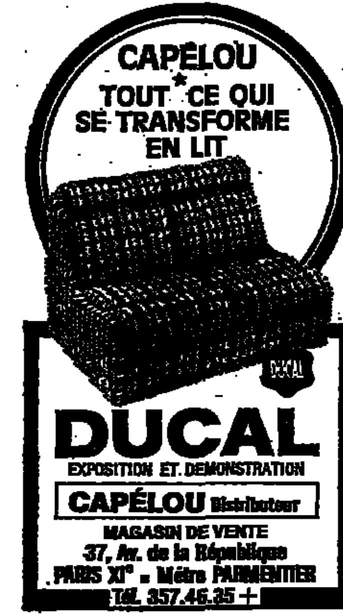
Il conviendrait ensuite de créer un organisme unique chargé d'élaborer un plan global d'aménagement du fleuve et de son bassin et d'assurer la maîtrise d'ouvrages dont la conception et l'exploitation seraient coordonnées. Les avertissements climatiques de ces dernières saisons montrent à l'évidence que le problème de l'eau est trop sérieux pour être traité à « la petite semaine » et au coup par coup !

Cette programmation globale serait elle-même issue de plans départementaux élaborés « à la base » — avec toutes garanties de participation et d'informations démocratiques — et avec la double perspective d'une nécessaire solidarité nationale et de la sauvegarde des intérêts locaux, qu'ils soient agricoles, industriels, touristiques ou écologiques.

Le parti socialiste prépare à ce sujet une proposition de loi. Il n'est pas douteux aussi que la gauche serait bien inspirée de lancer une politique de grands travaux — en cas de victoire en 1978. L'économie nationale, l'emploi, l'aménagement et finalement les hommes de notre pays y trouveraient plus de profit qu'à quelques Naussac ou Villerest parsemés ici ou là selon les « lobbies » du moment.

Enfin les populations ligériennes n'ont-elles pas d'autres ambitions que de voir, passivement, la France s'articuler sur l'axe Rhin-Saône-Rhône ? N'est-ce pas le moment, pour elles, d'une prise de conscience d'un destin solidaire — autrefois vivace — qu'une autre politique pourrait mettre en œuvre pour une nouvelle renaissance ?

(*) Maire de Roanne, conseiller général socialiste de la Loire.



SPORTS

ATHLÉTISME

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MARATHON

Ni gagnants ni perdants

De notre envoyé spécial

Beuvrages (Nord). — *En 1966,* on trouvait à peine une douzaine de concurrents rassemblés autour d'Alain Mimoun, vainqueur tout désigné, pour participer au championnat de France de marathon. Quelque cent trente partants pouvant se prévaloir d'avoir échappé à une *sélection portant sur plusieurs* milliers de spécialistes dûment préparés se trouvaient rassemblés, dimanche 11 septembre : voilà au moins un motif de satisfaction dans le panorama plutôt morose de l'athlétisme français !

Le décor planté était fait de briques rouges, de peinture blanche, de jardinets soignés et de terrils abandonnés à une végétation rabougrie. Des flonflons sous un immense chapiteau, l'inévitable cortège des majorettes et l'effervescence des buvettes donnaient au championnat de France de marathon, organisé à Beuvrages (Nord), un air de ducasse de la course à pied. Pour voir passer ces audacieux pressés de parcourir 42,195 kilomètres, un vaste public endimanché avait tiré des chaises sur le pas des maisons s'ouvrant à même la rue.

Une petite boucle initiale et quatre autres de 10 kilomètres, tracées diligemment par l'ancien champion local Michel Bernard, étaient proposées aux concurrents. Au total, le parcours empruntait près de trois cent cinquante virages inscrits dans des angles droits. Pas moins ! Le *handicap ainsi imposé par de* fréquents changements de rythme *était considérable. Cependant,* comme il se doit, la distance avait été mesurée à 1 mètre du bord de la route, et les coureurs, en virant au plus court, pouvaient économiser de précieuses foulées, ce qui leur procura un gain de temps équivalent à celui qu'il leur fallait pour parcourir *environ 800 mètres.*

Restait la chaleur, dont de savantes études ont montré qu'elle retarde l'arrivée des marathoniens d'une minute par degré supérieur à une température idéale de 16 degrés. Tout cela fit que Fernand Kolbeck gagna, à nouveau, le titre national, qu'il avait perdu voici deux ans, en accomplissant un temps (2 h. 19 min. 8 sec.) de modeste valeur. Pointé à 2 min. 40 sec. du vainqueur au trente-cinquième kilomètre, le jeune Bernard Bobes se classa second 11 secondes plus tard seulement. Quatre-vingt-dix concurrents se succédèrent ensuite, alors que le thermomètre marquait encore près de 25 degrés.

Des vaincus ? Pas si l'on en croit l'illustre Emil Zatopek qui, après sa victoire aux Jeux olympiques d'Helsinki, en 1952, déclarait : *« Dans un marathon, il n'y a ni gagnants ni perdants. Il n'y a que des vainqueurs. »* C'est une affirmation à laquelle souscrivait volontiers M. Pierre Ponthieu. Dans l'épreuve organisée à l'intention des vétérans le matin même, n'avait-il pas terminé pour la première fois en moins de quatre heures à soixante-douze ans ?

RAYMOND POINTU.

JUSTICE

FAITS ET JUGEMENTS

L'affaire Revelli-Beaumont : M. Hector Aristy a été libéré.

M. Hector Aristy a quitté, dans la soirée du 12 septembre, la prison de Fresnes où il était détenu depuis le 16 juin pour l'affaire de l'enlèvement de M. Lucchino Revelli-Beaumont (nos dernières éditions). Comme le 8 juillet, M. Charles Franceschi, premier juge d'instruction, a fait droit à sa demande de mise en liberté. Mais cette fois le parquet ne s'y est pas opposé, alors qu'il y a deux mois il avait fait appel et que la chambre d'accusation avait ensuite rejeté la requête après l'arrestation en Espagne de personnages soupçonnés d'avoir été les ravisseurs.

L'ancien ministre dominicain est toutefois soumis à un contrôle judiciaire. Il ne doit, notamment, pas quitter le territoire de la France sans l'accord du juge d'instruction.

M. Aristy, qui s'est dit *« persécuté politiquement »* par le ministre de l'intérieur, réunit, ce mardi 13 septembre, une conférence de presse au domicile de son avocat, Mᵉ Pierre-André Renaud.

Le magistrat instructeur a signé, d'autre part, une ordonnance accordant la liberté sous contrôle judiciaire et sous caution de 50 000 francs à M. Hector Villalon, écroué pour la même affaire le 26 juillet. Mais le parquet a aussitôt fait appel de cette décision.

Plainte contre le brigadier Marchaudon.

La famille de Mustapha Boukhezer, tué au cours d'une tentative de hold-up le 23 août à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) (*le Monde* du 5 septembre) a déposé plainte contre le brigadier Roger Marchaudon. Cette plainte est accompagnée d'une constitution de partie civile. Les conclusions des experts en balistique commis par le substitut Fouque, du parquet de Nanterre, et le rapport de l'inspection générale des services devraient être déposés prochainement sur le bureau du magistrat instructeur.

Le mort de Rennes : deux inculpations.

Les deux camarades du jeune homme trouvé mort sur la banquette d'une automobile à Rennes (Ille-et-Vilaine) (*le Monde* du 13 septembre) ont été présentés lundi 12 septembre au parquet puis inculpés d'usage de stupéfiants. Les trois jeunes gens, outre des boissons additionnées de barbituriques, auraient absorbé de la drogue. M. Claude Griot, vingt-quatre ans, qui avait, semble-t-il, suffisamment supporté les mélanges pour conserver ses esprits, a aussi été inculpé de non-assistance à personne en danger. M. Jean-Pierre Boulanger, vingt-quatre ans, trouvé inanimé dans l'appartement que partageaient les trois amis, a pu être sauvé *in extremis* par le centre anti-poison de la ville. Les deux jeunes gens ont été laissés en liberté. — *(Corresp.)*

La clinique psychiatrique de Carqueiranne n'a pas été évacuée.

La décision du tribunal de commerce de Toulon, fixant au lundi 12 septembre à minuit l'expulsion des malades et du personnel de la clinique psychiatrique Beausoleil à Carqueiranne (Var) (*le Monde* du 13 septembre), n'a pas encore été exécutée.

Ce mardi 13 septembre, la clinique continue de fonctionner, bien qu'elle soit légalement fermée. Les médecins et le personnel, qui, en cas d'accident, ne bénéficient plus d'aucune protection (assurances, etc.), devraient quitter les lieux. Ils abandonneraient alors leurs malades, qui leur demandent de continuer d'assurer les soins.

REGARDS

Les visages de Pierre Conty

Qui est M. Pierre Conty ? (1). Parce que l'affaire des deux assassins de l'Ardèche est une histoire criminelle peu ordinaire et parce que l'un des coupables présumés, lui-même, est l'animateur de la colonie agricole de La Rochebesse, créée en 1969, la presse, depuis l'origine du double meurtre de Nièglas, ne cesse de se poser cette question.

Jeu de l'énigme si envahissant au XVIIIᵉ siècle ? Interrogation propre à tout « roman » policier? Le côté Sébastien Japrisot est à ce point présent dans l'équipée qui a fait courir les deux assassins d'Anduze (Gard) à Villefort (Lozère), de Saint-André-Lachamp (Ardèche) à Ribes, puis de Niègles à Saint-Germain-de-Laprade (Haute-Loire) que l'interrogation est dans tous les esprits. Le résultat de cette fuite à travers quatre départements est sévère : deux morts et un blessé grave.

De plus, si les soupçons se portent avec raison vers le domaine de La Rochebesse (M. Conty est sous le coup d'un mandat d'arrêt), quelle force a bien pu faire verser une exploitation agricole en commun, équilibrée, vers la violence et la criminalité, se demande-t-on ?

A toutes ces questions, la presse a cherché une réponse. Et plus précisément dans la personnalité même de Pierre Conty. Parmi tous les avatars qu'elle a présentés, lequel est le bon ? Quel est le « vrai » visage ?

L'Agence France presse, le 4 septembre dernier (A.F.P. 050, 051, 052), présentait celui du mauvais voisin : *« Conty faisait déjà peur dans le pays, mais les habitants de la région de Saint-Martin-de-Valamas sont encore plus effrayés maintenant qu'ils savent que le « chef » de La Rochebesse est parti en compagnie de tueurs disposant d'un véritable arsenal. On ne va pas jusqu'à dire qu'il est lui-même l'un des assassins, mais un cultivateur ajoute :* « On ne sait jamais. C'est un homme qui est capable de tout. »

Pour *le Nouvel Observateur,* qui avait consacré un article à la communauté au mois de juillet (lundi 11 juillet), M. Pierre Conty est une force de la nature, *« le torse impressionnant, les avant-bras tatoués et musclés, les biceps comme des jambons de montagne, le visage dévoré par la barbe, la tignasse en broussaille, avec un rire éclatant qui illumine le tout... ».* Une force de la nature doublée d'un hors-la-loi : *« Les héritiers, les nouveaux propriétaires, ont voulu récupérer leur bien. Ils ont dit à « Pierrot » qu'il occupait sans droit ni titre et qu'il fallait ficher le camp. »* « Pierrot » Conty leur répond en substance : *« Allez vous faire voir. Je squatterise ! Ces maisons étaient inoccupées, ces terres inexploitées. De gré ou de force, j'occupe et j'exploite, et j'y resterai. »* Et Pierre Conty s'explique : *« Je suis un non-violent (...) »* Il insiste : *« Oui, je suis non violent. Je suis pour une société non violente. Seulement, c'est une société qui pousse à la violence. Alors, s'il n'y a pas d'autre solution, on l'accepte. On s'y prépare. »*

L'impasse

Troisième visage, celui du *Figaro* (7 septembre). Pierre Conty apparaît comme un récidiviste de l'expérience communautaire et un fourvoyé. *« C'est en 1969 que cet ancien fraiseur-ajusteur chez Neyrpic, à Grenoble, avait fait son entrée dans cette vallée du Cheylard après quelques démêlés dans de précédentes tentatives du même genre. Autour de lui devaient se regrouper toutes sortes de marginaux. (...) Dans la ferme silencieuse, une jeune femme brune, élancée — la compagne de Conty — attend ce qui vraisemblablement n'arrivera pas : le retour de celui qui se prenait peut-être pour un « pionnier », mais qui avait commis, en s'établissant en Ardèche, une double erreur impardonnable : celle de s'être trompé de siècle, et celle de s'être trompé de pays. »*

Libération (5 septembre) retrace pour sa part l'histoire du *« chef d'une tribu libre » : « Bien des choses s'amoncellent : le squattering des terres, des méthodes de travail différentes, un type de vie pauvre, des engueulades, des cassages de gueule. »*

Pour *l'Aurore* (7 septembre), Pierre Conty symbolise tout le contraire de ce que l'on croit. Son titre : *« Marginal, gangster, tueur. » « Ainsi, c'en est définitivement fini de la légende du « Pierrot » à qui l'on cherche des noises parce qu'il est marginal. « Pierrot » le mal-aimé de la région parce qu'il ne pense pas paysan et télé couleur. « Pierrot » le pur était un dur, on le savait. C'est aussi un tueur. »*

Ainsi, les « visages » de Pierre Conty conduisent tous à l'impasse. Du mauvais voisin au dur, du dur au hors-la-loi, du hors-la-loi au tueur, cette trajectoire est marquée par l'échec. Cinq portraits parmi une multitude. Cinq points de vue. Pourtant un fond commun : la violence.

LAURENT GREILSAMER.

(1) On indique à Privas que l'enquête serait sur le point de se terminer. Outre MM. Pierre Conty et Jean-Philippe Mouillot, une troisième personne a été identifiée : M. Stéphane Viaux-Peccate connu dans les milieux de la boxe française (savate).

● *Mme Salima Adjali,* ressortissante algérienne, sera autorisée, a-t-on appris, lundi 12 septembre, à se rendre en Guyane où réside son fiancé. Mme Adjali avait été expulsée de ce département d'outre-mer et, par la suite, n'avait pu y retourner en dépit d'un arrêt du Conseil d'Etat ordonnant le sursis à l'exécution de cet arrêté d'expulsion. Le secrétariat d'Etat aux DOM-TOM a annoncé lundi qu'il avait décidé de « se soumettre » à la décision de la Haute Assemblée. *(Nos dernières éditions.)*

Suicide d'un détenu

Un détenu de la maison d'arrêt de Tours, âgé de vingt-trois ans, M. Jean-Hugues Talbot, s'est suicidé dans la soirée du 9 septembre en se pendant à la fenêtre de sa cellule.

Le jeune homme, arrêté le 7 septembre, avait comparu le lendemain en audience de flagrant délit pour conduite sans *permis et en état d'ébriété.* Le tribunal avait ordonné son maintien en détention en attendant une expertise psychiatrique.

RAPATRIÉS

● *Le mouvement du RECOURS* (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer) estime que *« seul le vote d'une nouvelle loi d'indemnisation respectant plusieurs impératifs essentiels (plafond d'indemnisation de 1 million de francs réactualisable, nouveau barème d'évaluation des biens spoliés, décret d'application immédiate, etc.) permettrait aux rapatriés de sortir de leur opposition systématique à la majorité pour se déterminer selon leurs propres convictions philosophiques et politiques. »*

● *M. François Delmas, secrétaire national du parti républicain,* chargé des problèmes des rapatriés, juge « *positif* » le décret du 7 septembre relatif à l'aménagement des prêts à la réinstallation (*le Monde* du 9 septembre). *« Mais il reste un point majeur en suspens, celui des rapatriés poursuivis pour dettes par le Trésor public ou par l'URSSAF pour le recouvrement des cotisations sociales »,* ajoute-t-il. *« C'est pourquoi, plus que jamais, il importe de faire voter au plus vite une véritable loi d'indemnisation »,* a conclu l'ancien maire de Montpellier.

ANCIENS COMBATTANTS

UN « SOLDAT INCONNU COMBATTANT D'AFRIQUE DU NORD »

Un « Soldat inconnu, combattant d'Afrique du Nord » sera inhumé au cimetière militaire national de Notre-Dame-de-Lorette, près de Lens (Pas-de-Calais) au cours d'une cérémonie présidée par le chef de l'Etat, qui aura lieu le 16 octobre.

Les cendres du « Soldat inconnu d'Afrique du Nord » rejoindront dans cette nécropole édifiée sur le point culminant du département du Pas-de-Calais celles de trente-cinq mille combattants tombés pendant la première guerre mondiale et d'un « Soldat inconnu » de la guerre 1939-1945.

Une tour-lanterne et une chapelle, construites d'après les plans de L. Cordonnier (1921-1927) dominent le cimetière. La tour-lanterne, haute de 52 mètres, s'élève au-dessus de l'ossuaire, qui forme une crypte.

● *La vingt-deuxième liste des unités reconnues combattantes* en Algérie vient d'être publiée au *Bulletin officiel des armées.* Elle concerne la marine nationale, sections de patrouille du littoral.

JUSTICE

Sur la peine de mort

(Suite de la première page.)

Singulier argument. Il faudrait conserver la peine de mort, non plus au nom des victimes, mais dans l'intérêt des criminels. On exécuterait encore de temps à autre, très officiellement. Mais ce serait pour éviter des exécutions sommaires plus nombreuses.

Laissons-là le paradoxe. En fait, la vengeance privée est pratiquement impossible. Sans doute, les parents des victimes ressentent-ils souvent le désir du talion, bien naturel dans leur cas. Mais le criminel est hors de leur atteinte. Parfois il n'a pas été identifié. Souvent il est en fuite. Et lorsqu'on l'a enfin arrêté, il est déjà trop tard, car il se trouve sous bonne garde. Et imaginer que les malheureux parents attendront pendant vingt ans la libération du condamné pour l'abattre à sa sortie (dont ils ignorent le jour), ou dans sa retraite (qui demeurera lointaine ou secrète), autant écrire un nouveau *Monte-Cristo*.

Quant au lynch redouté, il impliquerait une telle faiblesse ou une telle complaisance des autorités que l'expérience et les principes commandent également de l'écarter. Il ne faut pas confondre les pays ni les époques. Les Français ne se sont jamais pris pour des justiciers du Far-West.

Reste que ces arguments sont constamment avancés. C'est qu'ils permettent de justifier en raison apparente une contradiction insurmontable : comment peut-on être partisan de l'abolition, ministre, et se résigner aux exécutions ? C'est le procureur général, relevant directement de l'autorité ministérielle, qui donne l'ordre de remettre au bourreau le condamné. Je plains ceux qui vivent cet écartèlement moral.

***

Est-ce à dire que ce sacrifice serait justifié par la nécessité de respecter la volonté populaire ? Ce souci serait remarquable dans un pays où le peuple n'a guère la parole, qu'il s'agisse de son destin nucléaire ou du cadre de sa vie quotidienne. Ce n'est pas, en tout cas, dans la courbe fluctuante des sondages que l'homme d'Etat doit trouver son inspiration. Le suivisme n'a jamais été un principe de gouvernement. Et l'on ne place pas à terme les valeurs morales à la corbeille de la politique.

En fait, la voie de l'abolition passe par le Parlement. On peut se faire deux conceptions de son rôle : miroir des ombres, ou phare dont les lumières éclairent la route à prendre. La démocratie me paraît mieux assurée quand le Parlement joue cette mission-là. Dans d'autres pays, qui méritent autant que le nôtre le beau nom de démocratie, le Parlement l'a depuis longtemps assumée. Il est vrai que les gouvernants avaient eu le courage de l'y convier. On nous parle volontiers du grand débat qu'il conviendrait d'avoir à propos de l'abolition. Mais quand nos gouvernants ont-ils entrepris de le faire naître ? C'eût été pourtant facile.

Depuis des années, des projets de loi demandant l'abolition de la peine de mort ont été déposés. Les a-t-on jamais mis à l'ordre du jour de l'Assemblée ? L'un de nos gardes des sceaux a-t-il eu la volonté de susciter, à l'instar des Anglais ou des Canadiens, une commission parlementaire *ad hoc* ? Cette commission aurait procédé aux auditions nécessaires de tous ceux, partisans ou adversaires de l'abolition, qui réfléchissent au problème depuis des années. Elle aurait consulté criminologues et psychologues, magistrats, avocats, policiers, associations représentatives. Elle aurait réuni toutes les données rassemblées depuis tant d'années par les instances internationales ou étrangères. Elle aurait enfin publié sur la peine de mort ce Livre blanc que nous appelons de nos vœux. Mais l'on n'a jamais voulu officiellement réunir les éléments nécessaires pour que, dans un Parlement et un pays enfin éclairés, intervienne le grand débat. Et quand le comité sur la violence, dont on s'était plu à louer la compétence et l'indépendance, se prononce pour l'abolition, son président, devenu garde des sceaux, s'applique aussitôt à restreindre la portée et à différer la mise en œuvre de cette recommandation.

C'est que la peine de mort remplit en réalité une fonction politique secrète. Personne, sérieusement, ne peut soutenir qu'à faire tomber une tête de temps à autre la sûreté des Français s'en trouve mieux assurée. Mais, en l'état actuel des choses, où sa pratique est devenue symbolique sans cesser d'être odieuse, si nos gouvernants s'en accommodent, c'est qu'ils la savent utile politiquement.

Ne parlons pas de ceux qui, à l'heure de l'émotion collective née d'un terrible crime, se précipitent à la télévision pour hurler les premiers à la mort, assumant ainsi, à peu de frais, le rôle du justicier, toujours plus profitable politiquement que celui du juste. Ces mouvements-là, trop bien ou trop mal maîtrisés, n'appellent que l'oubli. Mais l'échafaud assume toujours un rôle. Non point celui qu'on lui prête, d'épouvantail aux criminels. Il est seulement le signe d'une volonté assurée de combattre le crime. La peine de mort permet ainsi de masquer aux yeux du public l'absence d'une politique qui s'attaquerait sérieusement aux sources mêmes de la criminalité. Elle est l'alibi commode de l'impuissance, un substitut détestable à l'action.

***

Plus insidieuse encore, la peine de mort s'inscrit dans notre système de pouvoir. Faire tomber une tête, même très rarement, c'est prouver publiquement que l'on est prêt à assumer ce qui vous fait horreur quand il y va de la défense de la collectivité. L'exécution donne ainsi un air de fermeté à celui qui ordonne qu'elle s'accomplisse. Et cette fermeté d'âme, si nécessaire à la foi commune en la vertu du chef, apparaîtra d'autant plus grande qu'on croira qu'elle lui coûte plus. Ainsi la mort du criminel témoigne-t-elle plus éloquemment du caractère du chef que tout autre acte, sans nuire à sa réputation d'humanité ou de sensibilité. Réponse absurde à l'angoisse collective née de la peur, la peine de mort est en même temps signe que règnent une puissance et une volonté qu'aucun sacrifice n'entrave quand il y va de l'essentiel. Ainsi se révèle le rapport secret qui existe entre un système de gouvernement fondé sur la foi dans le caractère d'un homme et la peine de mort.

On comprend dès lors la raison fondamentale qui fait qu'en la matière il est toujours, pour nos gouvernants, urgent d'attendre. S'il est vrai que l'abolition entraînerait un changement radical dans la conception morale qui est à la base de notre justice, elle signifierait aussi une modification substantielle de la nature du pouvoir et de ses rapports avec les citoyens. Il était inévitable, dès lors, que la gauche inscrivît à son programme la suppression de la peine de mort dès la première législature. Comme il est douteux que la majorité se présente au suffrage des électeurs en annonçant qu'elle votera l'abolition. Sans doute, bien des électeurs de gauche sont partisans de la peine de mort — et nombreux sont les soutiens de la majorité qui s'affirment abolitionnistes. Mais tout choix politique majeur a sa logique et sa morale. Et c'est pourquoi l'issue du débat politique en cours, déterminée pourtant par bien d'autres considérations, commandera ou différera encore l'abolition de la peine de mort en France.

ROBERT BADINTER.

Prochain article :

FAUT-IL UNE PEINE DE REMPLACEMENT ?

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	106 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

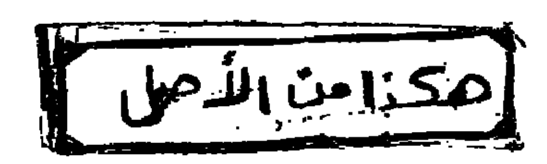
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



RADIO-TÉLÉVISION

VU

A la carte ?

Il y a vraiment des soirs où l'on erre misérablement de chaîne en chaîne, sans savoir où se fixer. On hésite, on traîne, on se cramponne à la guitare, au volant d'Elvis Presley — il est coureur automobile sur FR 3, — à ses lèvres molles, à ce regard en gelée que la mort déjà cerne de noir. Bousculé, houspillé par le réalisateur George Sydney, on embarque, on se laisse prendre à cet Amour en quatrième vitesse *qui va nous déposer, vers 21 h. 50, sur le parvis d'une église de Las Vegas au bras d'Ann Margret. On a gagné la course, il s'est marié... Et maintenant ? Que faire ? Où aller ?*

Curieusement, ceux qui ne supportent pas de prendre un film en route au cinéma, le genre Woody Allen dans un Annie Hall *— même si cela vient à peine de commencer, pas question d'entrer, — ces maniaques, à la télé, n'hésitent pas à plonger, à patauger dans des histoires déjà très avancées avant de reprendre pied. Avec le « western spaghetti » de TF 1, lundi, pas de problèmes. En débarquant dix minutes avant la fin de ce* Grand Duel, *il suffisait, pour ne pas se tromper de camp, de distinguer le gentil des méchants à sa panoplie de justicier : feutre à larges bords, redingote, pistolets ouvragés. A son âge. La cinquantaine.*

Dans les films français, on ne croise plus que cela, d'irrésistibles séducteurs empâtés, grisonnants, ridés, des Noiret, des Montand... On les a rencontrés ensuite, dans l'émission de Rossif et Chazal, « Pour le cinéma ». Depardieu excepté, la relève se fait mal et ces messieurs s'installent, se vautrent interminablement dans des rôles où, comparés à celui de leurs partenaires, leur physique, soyons francs, a quelque chose d'un peu gênant. Cela peut plaire à un public masculin et rassurer quant à son avenir, mais les femmes ! Elles sont de plus en plus nombreuses à s'offusquer, à s'offenser même d'une inégalité à sens unique, d'un stéréotype qui reflétaient peut-être une certaine réalité du temps de Sagan et qui trouve, à présent, sa contrepartie souvent plus agréable à regarder — et pourtant, on ne la voit jamais à l'écran — dans la vie.

C'est justement aux surprises, aux cadeaux accrochés à l'arbre de l'existence que Mariane Gosset et Martine Lefèvre (« Bande à part », sur Antenne 2) ont emprunté cette jolie idée de garderie lancée, réalisée en Lorraine par des mères de famille nombreuse, de gosses de moins de six ans, trop jeunes pour entrer à la maternelle. C'est le club des petits, l'école du jeudi, l'école des parents, des grands-parents aussi, tout surpris de découvrir, dans ce contact bénévole avec les enfants des autres, une chaleur, une tendresse, une curiosité nouvelles.

CLAUDE SARRAUTE.

MARDI 13 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Chronique : Au-delà de l'horizon (Jules Verne : un grand voyageur), par A. Bombard et J. Floran ; 21 h. 35, Série documentaire : Monde sans frontières (l'Angleterre ou la marche des gens du Nord), prod. et réal. Cl. Fléouter.

22 h. 25, Tennis : Finale du tournoi de Forest-Hills.

23 h., *Journal.*

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Les dossiers de l'écran. FILM : LA SOURIS QUI RUGISSAIT, de J. Arnold (1959), avec P. Sellers, J. Seberg, D. Kossoff, W. Hartnell, T. Bateson.

Un minuscule et archaïque duché européen sombre dans une crise économique par la faute des viticulteurs californiens. Un commando vêtu de cottes de mailles débarque à New-York. Pour gagner la guerre, son chef s'empare de la bombe « Q ».

Une satire fort plaisante, dans la tradition des comédies d'humour anglais. Peter Sellers se déchaîne dans les déguisements de trois rôles.



22 h., Débat : Si tout le monde avait la bombe.

Avec MM. Helmut Sonnenfeld, ancien adjoint de Henri Kissinger, Alfred Kastler, prix Nobel de physique, John Philips, étudiant américain qui a construit une bombe dans sa cuisine, Emile Derlin Zinsou, ancien président de la République du Dahomey, Peter Scholl-Latour, journaliste allemand, et André Petit, du Commissariat à l'énergie atomique.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : NOTRE-DAME DE PARIS, de J. Delannoy (1956), avec G. Lollobrigida, A. Quinn, J. Danet, A. Cuny, P. Clay, R. Hirsch (rediff.).

Sous le règne de Louis XI, à Paris, l'amour et le dévouement du sonneur de cloches de Notre-Dame, sourd, bossu, monstrueux, pour une bohémienne victime du désir des hommes.

L'intrigue mélodramatique et débridée du roman de Victor Hugo est figée dans une reconstitution académique. Mais Anthony Quinn est saisissant en Quasimodo.

22 h. 25, Journal.

FRANCE - CULTURE

20 h., Dialogues : Comment l'ordre règne au vingtième siècle, avec A. Glucksman et Cl. Broyelle ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec... F. Mauriac (rediffusion) ; 23 h., Dramatique : « Tout cela est fragment », d'H. Champroux. Avec E. Riva, M. Lonsdale, P. Delay. Réalisation A. Dave ; 23 h. 50, Poésie : Christopher Middleton.

FRANCE - MUSIQUE

Etant donnée la crise intervenue à France-Musique après le départ de M. Louis Dandrel (lire nos informations), des annulations et des perturbations peuvent modifier en dernière minute les programmes de la chaîne dans les jours à venir.

20 h. 30, En direct de la Sainte-Chapelle : Festival estival de Paris (Cavalli, Monteverdi, par J. Bowman et G. Malcolm) ; 0 h. 5, Feuilleton : « les Fouleurs de paroles » ; 0 h. 30, The Rake's Distress (Dvorak, Beethoven).

MERCREDI 14 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Magazine : Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi... à 17 h. 55, Sports : Sur deux roues ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les jeunes ; à 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Comédie française : Le misanthrope, de Molière, mise en scène P. Dux, avec G. Descrières, M. Duchaussoy, B. Dhéran, B. Agenin ;

23 h. 35, Concert : Divertimento en ré majeur, de Mozart, Concertos grossos de Vivaldi et J.-S. Bach, par l'Orchestre de chambre de Normandie, dir. P. Duvauchelle.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les enfants des autres (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; 15 h., Série : Vivre libre (rediffusion) ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 18 h. 30, Pour les jeunes : Dorothée et ses amis ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Souvenirs : La joie de vivre (Annie Girardot) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Magazine : Question de temps : la bataille économique et sociale.

(Voir Tribunes et débats.)

21 h. 50, Série : L'Aigle et le Vautour, scén. P. Fischer, réal. E. W. Swachamer, avec S. Elliott, D. Carr, G. Ford.

Premier de neuf épisodes retraçant l'hostilité et les divergences idéologiques de deux officiers américains pendant la dernière guerre dans le Pacifique.

22 h. 40, Sports : Football (Prague-Nantes).

0 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Une certaine peinture bourgeoise 1900, en Lorraine, de H. Vitry-Babel et M. Guillet (FR 3-Nancy) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (Un film, un auteur) : LE SEIGNEUR DE LA GUERRE, de F. Schaffner (1965), avec C. Heston, R. Boone, R. Forsyth, M. Evans, G. Stockwell (rediffusion).

Au XI[e] siècle, dans le nord de la France, un noble guerrier, vassal du duc de Normandie, s'éprend d'une paysanne sur laquelle il voulait exercer le « droit du seigneur ». Pour vivre sa passion, il devient hors-la-loi.

Une intrigue humaine très attachante dans une reconstitution du Moyen Age aux images splendides.

22 h. 25, Journal.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie ininterrompue : Christopher Middleton (reprises à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Mort et transfiguration de W. Reich (rediffusion) ; 8 h. 30, 1912 (rediffusion) ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 10, Les matinées des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, *ouverture sur la vie : « N'oublie pas Christine », de* W. Fahrmann ; 11 h. 2, Centenaire de la photographie : Alfred Cortot, par B. Gavoty ; 12 h. 5, Ainsi va le monde : Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Soliste : la pianiste A. Morice (Haydn, Galuppi) ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « La Dirailite », de V. Feyder ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 17 h. 30, Centenaire de la photographie : T. Thibaud et P. Casals, par S. de Nussac ; 18 h. 30, Nouvelles de L. Pirandello : « La Vérité » (rediffusion) ; 19 h. 25, La science en marche : L'évolution animale est-elle le contraire du vieillissement individuel ? ;

20 h., La musique et les hommes ; 22 h. 30, Entretiens avec F. Mauriac (rediffusion) ; 23 h., Dramatique : « Tout cela est fragment ».

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Carrefours ; 10 h., La règle du jeu (reprise à 10 h. 45) ; vers 10 h. 15, Cours d'interprétation d'Anner Bijlsma, violoncelle baroque ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale (524-18-18) ; 14 h., Mélodies sans paroles : D'Indy, Calmel, Michaud ; à 15 h., « Mort et transfiguration » (R. Strauss) ; à 15 h. 30, J.-S. Bach, Beethoven, Berg ; 17 h. 30, Ateliers musicaux ; 18 h., Magazine Ecoute ; 19 h., Jazz Time ; 19 h. 45, Le délire des doigts, par R. Koering : Les grands solistes (E. Fischer, E. Ney, J. Hofman) ;

20 h. 30, Concert : Musiques anciennes par la Capella Antiqua de Munich, dir. K. Ruhland ; 23 h., France-Musique la nuit ; 0 h. 5, Feuilleton : « Les Fouleurs de paroles ».

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 13 SEPTEMBRE

— *Un dossier sur la rentrée scolaire*, comprenant des interventions de M. René Haby, ministre de l'éducation, et des représentants d'associations de parents d'élèves et des syndicats, est présenté sur Radio-Monte-Carlo, à 19 heures.

— *MM. René Haby*, ministre de l'éducation, et *André Henry*, secrétaire général de la FEN, débattent de la réforme scolaire, sur Europe 1, à 19 h. 15.

— *Mme Hélène Missoffe* secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale, est l'invitée d'Inter-soir consacré à la rentrée à la maternelle sur France-Inter, à 19 h. 20.

— *Comment l'ordre règne au vingtième siècle ?* est le thème des dialogues de France-Culture auxquels participe notamment M. André Glucksmann, écrivain et philosophe, à 20 heures.

MERCREDI 14 SEPTEMBRE

— *Les problèmes économiques et sociaux* sont au centre du débat organisé par le magazine « Question de temps ». M. Jacques Ferry, vice-président du C.N.P.F., affronte MM. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T. et Georges Séguy, secrétaire de la C.G.T.

Après la démission de M. Louis Dandrel

Cinquante producteurs de « France-Musique » menacent de quitter la chaîne

La crise s'aggrave à France-Musique après la démission de M. Louis Dandrel, rédacteur en chef, responsable de la chaîne : à l'issue d'une assemblée générale qui réunissait, dans la nuit du 12 au 13 septembre, les producteurs les plus favorables à la réforme, cinquante d'entre eux — soit la moitié de l'équipe — ont déclaré, dans un communiqué, « *ne plus être en mesure d'assurer leur travail conformément aux orientations de 1975* » après « *le démantèlement du projet de France-Musique* », dont M. Louis Dandrel était, à leurs yeux, « *le promoteur aussi bien que le garant* ».

Malgré les promesses exprimées par Mme Jacqueline Baudrier, président de Radio-France (*le Monde* du 13 septembre), il semble que cinq chefs de rubrique et quarante-cinq producteurs de la nouvelle équipe veuillent ainsi provoquer l'épreuve de force avec M. Pierre Vozlinsky, directeur des programmes et services musicaux, dont ils dénoncent les méthodes et qu'ils considèrent comme « *le frein et l'adversaire* » de la réforme.

« *Si Pierre Vozlinsky est remplacé ou si la direction de Radio-France garantit une réelle autonomie à un nouveau rédacteur en chef, nous ne partirons pas* », nous a déclaré M. Alain Durel, responsable des opérations extérieures.

La balle est donc, désormais, dans le camp de Mme Baudrier.

Cette crise, qui divise pratiquement en deux le personnel de la chaîne, a déjà eu pour effet, dans la matinée du 13 septembre, le remplacement des émissions *Carrefour* et *la Règle du jeu* par de la musique enregistrée. De nouvelles perturbations devraient se produire dans les jours à venir.

POINT DE VUE

Questions sur les « unités de programmes »

Au nombre des propositions de réforme des structures de la radio-télévision exposées par les trois partis signataires du programme commun au cours des rencontres d'Aix-en-Provence (« le Monde » du 6 septembre et daté 11-12 septembre) figuraient la suppression de l'établissement de production et son remplacement par des « unités de programmes ». Président-directeur général de la Société française de production, M. Jean-Charles Edeline s'interroge sur les conséquences pratiques de ces mesures.

par JEAN-CHARLES EDELINE

CETTE proposition, de prime abord, apparaît comme une remise en cause brutale du travail accompli depuis la partition de l'O.R.T.F. dans le cadre d'une politique de plein emploi scrupuleusement respectée. En cela, et je le regrette, elle est un coup porté au moral des personnels dont la déception et l'inquiétude seront à la hauteur des espoirs engagés et des efforts considérables fournis depuis deux ans pour rendre cette maison mieux adaptée à l'intérieur, plus *compétitive sur les marchés français* et internationaux.

Mais surtout, je m'interroge sur les modalités et les conséquences pratiques des mesures envisagées : il serait peut-être bon que des réponses soient données et que s'engage, au-delà de *toute polémique partisane*, un débat forcément utile à l'information des professionnels et du public de la télévision.

La S.F.P. supprimée verrait, nous dit-on, ses équipements *répartis* entre *les autres sociétés*, tandis qu'un organisme de coordination coifferait ces autres sociétés et, « *sans reconstituer pour autant l'O.R.T.F.* », répartirait la redevance et gérerait les moyens de la production lourde. Parallèlement, et c'est là l'un des points essentiels de cette proposition, seraient mises en place à l'intérieur des sociétés un certain nombre « d'unités de programmes » qu'il serait plus juste d'appeler « unités de production »... si l'on ne craignait, sans doute, d'évoquer de récents souvenirs.

Plusieurs questions se posent aussitôt. Comment concilier cet éparpillement des personnels et des équipements avec la nécessaire planification qui assure le plein emploi ? Comment partager des studios imbriqués dans un ensemble unique ? Comment, et avec quels résultats, partager cinquante menuisiers ? Comment diviser sans dommage les moyens de la vidéo mobile quand la qualité même de leur service et la diversité des programmes qu'ils autorisent est liée, précisément, à leur *concentration ?* Comment assurer l'indispensable ouverture à la création et à l'éclosion des talents en suscitant un nombre *forcément limité* d'unités de production qui se placeront progressivement sous l'autorité d'une seule personne ? Comment empêcher que cette personne ne s'entoure d'une équipe qualifiée, toujours la même ? Comment attendre de cette personne — de ce créateur — qu'il garde intacte sa liberté de création et d'innovation, si la contrepartie de son autonomie est le souci d'assurer du travail à une équipe que la moindre raréfaction des commandes peut à chaque instant mettre au chômage ?

En vérité, ne prend-t-on pas le risque de *reconstituer* demain trois O.R.T.F., *trois systèmes à concentration verticale* dans lesquels la créativité, livrée une fois encore aux appétits des clercs et des mandarins, devrait ou bien se saborder ou bien trouver pour s'exprimer des voies parallèles, parfois contre, toujours en *dehors du système lui-même ?*

En effet, nous savons d'expérience que cette confiscation de la créativité est une règle des systèmes de ce type. Et pas seulement chez nous : les Américains l'ont intégrée dans un contexte économique et institutionnel différent du nôtre, si bien que ce sont des producteurs indépendants qui prennent aujourd'hui en charge les films des plus grosses compagnies ; et le président de la télévision d'Etat soviétique me confiait récemment qu'il devait, pour des raisons analogues, commander au trust du cinéma 50 % de la production des œuvres de fiction...

Avec la Société française de production, la France s'est dotée de l'instrument — unique au monde — d'une politique audio-visuelle ambitieuse, capable de préserver notre patrimoine culturel et d'en porter le rayonnement au-delà des frontières. Va-t-on demain y renoncer ?

La S.F.P. est aussi un point de rencontre de la télévision et du cinéma pour qui elle a coproduit déjà une trentaine de films. Elle est, par vocation, le lieu privilégié de l'inéluctable « mariage » des deux médias.

La *réforme de 1974* a été notamment une tentative de libération de la créativité. Libération effective et dont je ne doute pas qu'elle sera reconnue, même si nous traversons actuellement une période de délaissement. Supprimer la S.F.P. ce serait, certes, mettre fin à ses difficultés. Mais nous devons, je crois, nous garder de résoudre les problèmes par l'absurde ; nous garder de ressusciter, avec les incompatibilités qui menèrent à sa fin l'O.R.T.F., des démons que la *réforme* a bien voulu porter en terre. Nous devons craindre, enfin, de décevoir la foi en l'outil qui a permis aux personnels des Buttes-Chaumont, dans un climat parfois difficile, d'assurer la continuité des services en produisant, jour après jour, des images dont très peu de télévisions étrangères nous disputent la qualité. Nous n'avons jamais prétendu régler en une fois tous les problèmes et je reste, en dehors de tout plaidoyer personnel, disponible pour toute discussion, qui ne remette pas en cause la dynamique d'ouverture et de diversification que nous avons tous ensemble, depuis deux ans, travaillé à faire naître.

PRESSE

« TÉLÉ-7 JOURS » ABSORBE « TOP-TÉLÉ »

L'hebdomadaire spécialisé *Top-Télé*, qui fait paraître le mercredi 14 septembre son dernier numéro (plus de trois cent mille exemplaires diffusés), vient de passer un accord rédactionnel et commercial avec *Télé 7 Jours*. Le titre *Top-Télé* devrait être mentionné, dès la semaine prochaine sous celui de *Télé 7 Jours*.

Le sabordage de *Top-Télé* avait été annoncé à la surprise générale par la direction du magazine il y a trois semaines. Dans l'intervalle, Europe 1 s'était assuré le contrôle absolu du capital de *Top-Télé* en rachetant au groupe Castel (*Ici Paris*) les 50 % d'actions qu'il détenait.

● *La société éditrice du « Point »* (Presse et Information) annonce qu'elle a conclu un accord avec *Tennis magazine* pour prendre une participation de 50 % dans cette publication. Lancé en mars 1976, *Tennis magazine* — dont l'équipe originelle ne subira aucune modification — bénéficiera de ce fait du concours des services techniques du *Point*.

● *L'hebdomadaire « Sud »*, édité à Montpellier depuis plus d'un an et demi, lance un appel à ses lecteurs dans son numéro du 12 au 18 septembre : « *Nous avons besoin de 150 000 francs* », déclare *Sud*, qui annonce qu'une Association des amis de *Sud* est en cours de constitution.

L'hebdomadaire précise que le déficit est passé de 25 000 francs à 15 000 francs par mois, et que « *l'équilibre est en vue* » (4, rue des Teissiers, 34000-Montpellier).

● *Le conflit* qui empêchait depuis une semaine la parution des journaux du groupe de presse britannique Beaverbrook a été réglé samedi soir 10 septembre : les cent soixante et un mécaniciens licenciés pour avoir, selon la direction, tenu une réunion syndicale pendant les heures de travail ont été réembauchés. De leur côté, les ouvriers d'imprimerie se sont engagés à reprendre le travail immédiatement.

ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE MOSCOU ET LE GROUPE HACHETTE

La centrale soviétique du commerce extérieur vient de signer, à Moscou, avec le groupe Hachette, un accord de licence de coopération et d'aide technique. Cet accord, qui s'applique au domaine des éditions d'art de haute qualité illustrées et imprimées en couleurs, prévoit, en particulier, une aide technique et l'échange d'experts en vue de produire un grand nombre de livres selon les techniques les plus avancées.

La délégation française était conduite par M. Jacques Marchandise, P.-D.G. d'Hachette.

LETTRES

MORT DU POÈTE AMÉRICAIN ROBERT LOWELL

Le poète américain Robert Lowell est décédé subitement à New-York, le 12 septembre, à la suite d'une crise cardiaque, dont il fut victime dans un taxi. Il était âgé de soixante ans.

[Robert Lowell, né à Boston le 1er mars 1917, descendait d'une grande famille de la Nouvelle-Angleterre, qui avait déjà donné à l'Amérique un certain nombre d'écrivains, dont la poétesse Amy Lowell (1874-1925).

Pour sa part, sa vie et son œuvre — peu connues en Europe, où il fut rarement traduit — auront été dominées par une attitude d'objecteur de conscience très tôt affirmée, ainsi que par une conversion *momentanée au catholicisme.*

Dès la seconde guerre mondiale, Lowell, en dépit d'un refus du statut d'objecteur de conscience, refusa d'être incorporé dans l'armée américaine et fut, de ce fait, condamné à un an et un jour de prison, peine qu'il purgea en partie puisqu'il se résigna finalement à endosser l'uniforme.

Plus tard, en 1965, l'écrivain affirma de nouveau, avec un certain éclat, son opposition à la guerre en refusant avec une vingtaine de confrères l'invitation du président Johnson à une soirée culturelle organisée à la Maison Blanche. Il protestait pour sa part contre la politique étrangère américaine de l'époque.

Robert Lowell, qui fut professeur à l'université de Boston et enseigna aussi la poésie à Harvard, laisse une œuvre diverse. On y relève essentiellement en poésie, *Land of Unlikeness* (1944) ; *Lord Weary's Castle* (1946) et qui lui valut en 1947 le prix Pulitzer de poésie, auquel il faut ajouter *For the Union Dead* (1964), dont une traduction française a été publiée en 1970 par Christian Bourgois sous le titre *Pour les morts de l'Union*. Le poète a aussi raconté sa vie dans le récit autobiographique *Life Studies* (1959). Plus récemment il avait encore publié *Selected Poems* (1976) et *Day by Day* (1977).]



ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

« L'AMOUR EN HERBE » de Roger Andrieux

Entre le lycée où il rafle tous les prix de latin et le pavillon banlieusard de ses parents, Marc, seize ans, rencontre Martine, dix-sept ans, vendeuse dans un supermarché. Adieu Tacite, bye-bye Cornelius Nepos. Roméo n'a plus d'yeux que pour Juliette. La mère de Martine (Françoise Prévost), qui est une femme de bon sens, conseille à sa fille de prendre la pilule. Le père de Marc (Michel Galabru) s'affole et use de son autorité pour interdire les roucoulades. Conflit, désespoir, révolte. Marc croit trouver en son frère aîné, Christian, un allié. Mais Christian est un adulte comme les autres, déjà prêt aux compromissions et aux plus douteux stratagèmes.

Tout cela, qui est la banalité même, échappe aux platitudes de la romance. Echappe également aux poncifs de la contestation familiale. Le regard que Roger Andrieux pose sur ses personnages est un regard serein, amical, complice. Pour cacher leurs ébats, les amoureux (Pascal Meynier et Guillaume Dubos, remarquablement dirigés) se construisent une cabane dans les bois. Ainsi l'amour apparaît-il comme un prolongement des jeux de l'enfance. Même justesse, même finesse d'observation dans les rapports de Marc avec ses parents. Ni hargne freudienne ni violence systématique : simplement le genre de malentendus que connaissent la plupart des familles, l'impossible accord de la sagesse ronronnante avec les crépitements de la passion. Au cours d'une belle scène, deux âges, deux conceptions de la vie, s'affrontent. Et Michel Galabru sait rendre émouvant son personnage de *pater familias* grognon et maladroit.

Le premier film de Roger Andrieux, *Mister Brown*, avait retenu l'attention. *L'Amour en herbe* confirme (malgré quelques faiblesses de scénario) un talent de conteur et de réalisateur que l'on espère voir s'épanouir. C'est du côté de Becker et de Truffaut que se situe pour l'instant Roger Andrieux. Il y a de plus mauvais patronages.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Montparnasse 83, Hautefeuille, Saint-Lazare-Pasquier, Colisée, Gaumont-Opéra, Gaumont-Sud, Cambronne, Clichy-Pathé.

■ Le « guignol d'or » du second Festival des marionnettes de Lyon-la Part-Dieu a été attribué au Théâtre le Manteau, animé par Bjorn Fulher. Le « guignol d'argent » est allé au Théâtricule de Jean-Paul Hubert, et le « guignol de bronze » au Petit-Théâtre du Fust d'Emilie Valantin.

■ Deux tableaux de Jean-François Millet, une « Semeuse » et « le Retour du troupeau », seront exposés l'année prochaine au nouveau musée de Yamanashi Kofu, centre administratif de la région de Yamanashi au Japon. Les deux tableaux avaient été acquis en avril dernier au cours d'une vente aux enchères à New-York, par la préfecture de Yamanashi. Auparavant ils appartenaient à une banque, et à l'académie des beaux-arts de Philadelphie.

■ RECTIFICATIF. — A la suite de l'article sur le Festival de Martigues (« le Monde » du 31 août), où il était écrit que la chanteuse israélienne Sara Alexander « avait dû s'exiler pour avoir trop parlé de paix dans son pays », celle-ci nous prie de préciser qu'elle ne s'est trouvée à « aucun moment dans l'obligation de quitter (son) pays ». « J'ai toujours pu m'y exprimer comme je le voulais, dit-elle, et si je vis aujourd'hui en France, cela est dû à des raisons qui ne concernent en rien le message de paix auquel je demeure ici et là fidèle. »

Musique

Beethoven aurait-il aimé Xenakis ?

(Suite de la première page.)

Le diplôme remis cérémonieusement à Xenakis « loue son œuvre qui, à l'écart des modes actuelles, suit ses propres lois depuis vingt ans », et sa partition plus spécialement primée (« Erichthon » pour piano et orchestre), qui « incarne la synthèse remarquable d'un ordre architectural sévère et d'une présence sonore impressionnante ».

Dans son bref remerciement, Xenakis célébra en Beethoven « un des plus extraordinaires penseurs de tous les temps » qui « nous invite par les sons à créer la philosophie des univers, à la fois mouvants et immobiles, qu'il a conçus ».

Même si les œuvres de Xenakis n'avaient pas plu (en 1800) à Beethoven, celui-ci se serait sans doute reconnu dans la démarche de son cadet. Une œuvre récente pour clavecin solo, « Khoaï » (qui, en grec, désigne les « offrandes aux divinités intérieures de la terre »), illustrait à merveille dans l'interprétation prodigieuse d'acuité et d'intensité, toute secouée par un enthousiasme sacré, d'Elisabeth Chojnacka, la dimension essentielle de Xenakis : à travers de rigoureuses grilles formelles, l'éclatement constant d'une force « biologique » irrépressible.

Une sorte de trépidation fondamentale ponctue et polarise cette partition fulgurante, où les timbres tranchants du clavecin fusent en figures vibrionnantes, en arborescentes lyriques serrées et inépuisables. Cette musique superactive, obsédante, qui en appelle sans cesse à l'attention, pleine de ruisseaux mélodiques, d'arabesques, de groupes répétés, de signaux enchevêtrés, garde en même temps une sorte de finesse et de grâce éparse, bien dans le génie du clavecin, qui fait de cette œuvre l'une des plus séduisantes du compositeur, malgré son caractère abrupt.

La métamorphose de Bernstein

Dans « Psaphha » (nom antique de Sappho) pour percussion solo, interprété avec talent par Toni Roeder, où les rythmes s'enchaînent, se divisent, se mélangent, s'échafaudent en pyramides abstraites, un ordre impressionnant règne sur ces jeux de tambourinage frénétiques et solennels, puissamment enracinés dans l'être, où parfois (était-ce la proximité de la maison natale ?) on croyait déceler l'écho de ce rythme fondamental de Beethoven auquel la B.B.C. a conféré quatre ans durant une signification planétaire.

Mais c'est bien ce rythme qu'on retrouvait le soir à la Beethovenhalle où, devant une foule plus élégante et cossue encore que celle de Bayreuth, Leonard Bernstein et la Philharmonique de Vienne donnaient une des plus admirables interprétations de la « Cinquième Symphonie » que j'aie entendues : modérée, simple, grandiose et dépourvue de grandiloquence, avec cette distance sereine et sublime que donne l'amour toujours renouvelé d'une œuvre conquise depuis longtemps.

Concert mémorable par la magnificence de cet orchestre dont les cordes au complet avaient auparavant interprété... le « Quatorzième Quatuor » op. 131 ! Les auditeurs de France-Musique ont pu déjà l'entendre, transmis de Salzbourg. Je doute que quiconque crie au sacrilège devant une exécution aussi pleinement fidèle et d'une suavité bouleversante qui ne révélait pas une autre œuvre, bien sûr, mais la portait jusqu'à un sommet de plénitude mystique où seul atteint l'orchestre à cordes, dans telle page de « Lohengrin », de « Siegfried » ou de la « Dante-Symphonie » par exemple.

Et Leonard Bernstein, dans sa sagesse, sa sobriété, son respect des moindres nuances, le caractère infaillible qu'il imprimait aux phrases musicales, est apparu cette fois, au terme peut-être d'une nouvelle métamorphose, comme un chef insurpassable.

JACQUES LONCHAMPT.

TÉMOIGNAGE

Sur la mort de Jean Salusse

*Après le suicide, le 23 juillet dernier, de Jean Salusse, président du conseil d'administration de la Réunion des théâtres lyriques nationaux (R.T.L.N.) et directeur de la Caisse nationale des monuments historiques, le Comité pour l'hommage à Jean Salusse, créé par M. Michel Massenet, conseiller d'Etat, directeur général de la fonction publique au secrétariat général du gouvernement (*le Monde *du 30 juillet), a recueilli l'adhésion de personnalités et prépare pour le mois d'octobre une séance solennelle à la mémoire du disparu. M. Massenet va publier, d'autre part, dans la revue de l'Ecole nationale d'administration de septembre un article où il s'interroge sur les raisons et les responsabilités de cette mort.*

Il est probable que les membres du comité d'entreprise, qui se réunissent dès la rentrée du personnel de l'Opéra, ce mardi 13 septembre, vont examiner la situation créée par cette disparition.

*Jacques Lonchampt, qui a été témoin des heures qui ont précédé le suicide de Jean Salusse (*le Monde *des 24, 26 et 29 juillet), revient sur cet événement, à la suite des divers commentaires qu'il a suscités et de la publication dans nos colonnes du « Point de vue » de Mme Françoise Giroud (*le Monde *du 6 août).*

Membre du conseil d'administration de la R.T.L.N., j'ai fait la connaissance de Jean Salusse en janvier 1975, lors de la première réunion du conseil qu'il présida. C'est à ce titre et comme journaliste que je le rencontrai à diverses reprises, me sentant par ailleurs en accord avec sa manière de préparer l'avenir de l'Opéra et son ambition d'y développer une *« prospective culturelle à l'échelle d'un Etat moderne »*. Mais il est pour le moins exagéré de voir en moi son *« ami le plus intime »*.

Je l'avais vu au Festival d'Aix-en-Provence, le 17 juillet dernier, le trouvant exceptionnellement sombre, sans qu'il me révélât en rien les soucis qui le tourmentaient (c'est le 13 juillet qu'il avait eu connaissance du document adressé au ministère de la culture, l'accusant de cumul de notes de frais). Le 20 juillet, je lui téléphonai au sujet de la déclaration du comité d'entreprise sur la réorganisation de l'Opéra (*le Monde* du 22 juillet).

Le vendredi 22 juillet, veille de sa mort, il me demandait de venir le voir, insistant sur la gravité de la situation : *« C'est une question de vie ou de mort pour moi. »* Fort alarmé, je le retrouvai le même jour (de 10 heures à 11 h. 15 du matin) à son bureau de la Caisse des monuments historiques et il m'exposa les attaques auxquelles il était en butte et la riposte qu'il avait préparée, me faisant lire toutes les pièces du dossier et m'indiquant de plus les noms de ses accusateurs.

L'homme était sûr de lui, mais profondément atteint. *« Vous ne pouvez savoir les heures que j'ai vécues : j'ai été plusieurs fois au bord du suicide »*, me dit-il à diverses reprises. Et comme je protestais de la force de sa position : *« Si l'administrateur de l'Opéra refuse de signer le compromis que j'ai préparé, je lancerai ma plainte en diffamation et chantage, mais alors de toute façon je me perdrai. »*

En me quittant pour se rendre au ministère de la culture, il me dit : *« S'il m'arrive malheur, ce dossier sera à vous. Je vous demande de l'utiliser. »*

Le soir, inquiet de le sentir dans un pareil état, je lui téléphonai, à 22 h. 45. Il était maître de lui, mais m'avoua : *« Mon dossier est entièrement prêt ; ce qui est terrible, c'est de devoir attendre deux jours* (la confrontation avec l'administrateur de l'Opéra était prévue pour le lundi 25) *sans rien faire. »* Je le conjurai de partir chez des amis, de se distraire, de lire... *« Je ne peux pas lire une ligne. »*

Le lendemain, 23 juillet, à 7 h. 45, il se jetait par la fenêtre de son appartement, du quatorzième étage. Prévenu par un de ses amis (que je ne connaissais pas), destinataire d'une lettre laissée par Jean Salusse, je rédigeai en toute hâte, d'après nos conversations de la veille, un bref article dont il n'y a rien à retrancher (*le Monde* daté 24-25 juillet, deuxième édition). Dans mon casier au journal, je trouvai le dossier personnel de Jean Salusse (avec ses notes manuscrites) tel que je l'avais vu. Y était agrafée une lettre de sa main : *« Voici le dossier dont je vous ai parlé hier. »* Suivaient les noms de ceux qui *« m'ont poussé à l'acte qui va suivre. Merci. Adieu. Jean Salusse »*.

Cette lettre sera mise, s'il en est besoin, à la disposition de la justice. Contrairement à ce qui a été écrit dans certains journaux, je n'ai accusé personne d'assassinat, mais il sera dorénavant difficile de dire : *« Il n'appartient à personne, fût-ce l'ami le plus intime, de donner à un acte tragique, mais volontaire, une explication que l'intéressé lui-même, dans sa décision souveraine, a décidé de ne point fournir. »* (Le Monde du 30 juillet.)

L'auteur de ce communiqué compte examiner avec ses avocats *« les suites qu'il conviendra de donner à une campagne actuellement menée contre lui et dont les mobiles resteront à déterminer »*. Ces mobiles sont clairs : établir la vérité ; défendre la mémoire d'un homme qui a choisi la mort de Roger Salengro ; éviter que ce pour quoi il est mort — la défense et la réorganisation de l'Opéra — ne soit étouffé.

Il n'y a pas d'explication pleinement satisfaisante au suicide de Jean Salusse. C'était un homme secret, apparemment froid, un habile négociateur qui s'appuyait sur des travaux de préparation longs et acharnés. Il s'était voué avec passion à la rénovation de l'Opéra, voulant peut-être aller trop vite et trop loin, avec une témérité qui est rarement le fait des fonctionnaires. Ambitieux, très certainement, ayant accompli une carrière brillante et se sentant appelé aux plus hautes charges.

Mais, comme certains samouraïs, ce tacticien aux nerfs d'acier, aux airs négligents et un peu désabusés dans le privé, était intérieurement d'une vive émotivité, plus redoutable d'être contenue. Ce grand commis, qui s'était consacré entièrement au service de l'Etat, ne pouvait souffrir que son honneur fût mis en doute.

Alors même qu'il était prêt à combattre, ayant établi son plan et son dossier avec sa précision habituelle pendant dix jours d'une excessive tension nerveuse, au terme d'une nuit d'insomnie, il n'a pu, probablement, supporter d'attendre deux jours, immobile, l'arme au pied, et n'a pas su résister à l'appel du vide, miroir tragique de son tempérament trop absolu.

J. L.

Expositions

TROIS SCULPTEURS AU MUSÉE BOURDELLE

Les marginaux du cubisme

Nous parlions des années 20. Voici les années 30, qui sont encore les années 20 et même les années 10, puisque c'est avant 1914 qu'arrivèrent à Paris Gargallo, Csaky et Lambert-Rucki, trois sculpteurs qui ne connurent pas en leur temps grande fortune et à qui le musée Bourdelle rend un hommage fort bien venu dans sa discrétion. L'un venait de Barcelone, l'autre (à pied) de Budapest, le dernier de Cracovie.

Tous les trois ont travaillé dans les marges du cubisme, qu'ils ont interprété avec des bonheurs divers, plus sensibles à l'exploration tactile de la forme que préoccupés de doctrine et de rigueur théologale. L'art de Gargallo est fondé sur le découpage de la figure ou de l'objet, aperçu en transparence, vidé de sa substance, réduit à une mince feuille de métal qui semble presque avoir été pliée avec les doigts. Les premières œuvres sont des masques aux éléments aigus, vivement résumés, où se mêlent les souvenirs de l'antique e. les influences africaines. De la sensibilité, de l'humour, une incontestable élégance, ainsi dans ce Torse de femme, *exécuté en 1915, et une découverte : le creux.*

Cette découverte, les cubistes l'avaient faite avant lui, mais Gargallo en a tiré, autour de 1925, des effets d'une rare subtilité : dans la Maternité, *de 1922, la forme traitée à la manière de l'empreinte qu'elle aurait laissée dans un moule y gagne à la fois mystère, tension, fantaisie d'ombres, et si le* Petit Cheval de cirque *est peut-être un peu trop bibelot, objet « arts déco », dessus de pendule pour décor d'un film de Marcel L'Herbier, la* Femme couchée en creux, *de 1923, supporte la comparaison avec les plus insolites inventions du premier Giacometti.*

Jusqu'à la fin de sa vie, Gargallo n'a pas cessé d'explorer les possibilités du creux, de ces trous de lumière qui font perdre à l'apparence sa banalité, son poids d'ennui quotidien, ainsi dans les Arlequins *et le* Prophète *(exécuté, faute d'argent, seulement après sa mort et aujourd'hui au Musée d'art moderne). Mais, parallèlement, et de façon inattendue, il est revenu à Maillol, aux formes pleines, lisses, tendues par une sensualité qui élimine les césures et unifie les plans. Sa* Baigneuse *en marbre de 1924 est, à cet égard, une des sculptures les plus réussies de l'entre-deux-guerres.*

*Cette plénitude, parfois un peu savonneuse, nous la retrouvons dans l'*Adam et Eve *de Csaky ou dans telle* Tête de jeune fille *d'une facture presque classique. Mais, dès la* Tête cubiste, *de 1914, dont les éléments sont dissociés et résumés en volumes dissymétriques qui s'affrontent avec l'énergie que met un primitif, un imagier barbare à découvrir l'âme de son dieu, on voit bien que Csaky est de ces artistes qui ne supportent pas la précarité des formes, leurs rapports ambigus avec la lumière, éprouvent au contraire le besoin de les défaire, de les casser, de les désemboîter, pour les ramener à leur principe vital, en extraire la force latente.*

Tout le monde a plus ou moins fait cela dans les années 10 et les années 20, mais peu de sculpteurs sont allés aussi loin dans la voie de cette géométrie rigoureuse, qui donne à l'objet une plénitude presque abstraite et fait des Cônes et Cylindres, *de 1919, un des meilleurs morceaux du cubisme. Csaky affectionne les matières dures et pesantes, le dynamisme saccadé des verticales, le bloc, le monolithe, la rigidité frontale de l'idole, de l'image intériorisée et ne relevant pas de la description. A l'intérieur des limites que lui assigne parfois un certain maniérisme décoratif, et compte tenu du tort que lui fait l'inévitable comparaison avec Brancusi et surtout Laurens, dont il n'a pas la sûreté de coup d'œil et de ciseau : un grand sculpteur.*

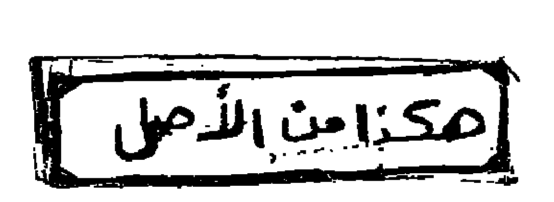
L'exposition du musée Bourdelle présente également quelques aquarelles et gouaches de Csaky, qui sont des petits chefs-d'œuvre de vivacité et d'humour. L'humour serait encore l'aspect le plus attachant du travail de Lambert-Rucki, qui fut l'ami de Le Corbusier, Pingusson, Mallet-Stevent, et exécuta pour le pavillon de la lumière à l'exposition de 1937 un certain Bonhomme Lambert, *« être protéiforme, hussard, grognard, clown, conglomérat de fils de fer, balles de tennis et boîtes de métal unis sur tout un jeu électrique » (on voit que Tinguely n'a rien inventé).*

*Comme sculpteur, Lambert-Rucki s'élève rarement au-dessus de l'anecdote et, malgré leur aspect bon enfant, vieux papa, sabotier qui s'affaire pour la noce de village, ses réalisations dans le domaine de l'art sacré nous ont paru assez peu convaincantes. Mais ses tableaux (*la Foule, Métamorphoses*) sont très gentils, très amusants et évoquent avec bonheur les plaisirs du cirque, Bobino, la terrasse du Dôme, l'apéro interminable et toute l'atmosphère de Montparnasse entre les deux guerres. Sans vouloir revenir sur l'admirable exposition de Berlin, on aimerait que l'on nous parle un peu plus de ce qui s'est fait à Paris dans ces années-là.*

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Trois sculpteurs des années 30 : Gargallo, Csaky, Lambert-Rucki. Musée Bourdelle, jusqu'au 30 septembre.





LE CALENDRIER DES CONCERTS

SPECTACLES

théâtres

Les salles ouvertes

Antoine, 20 h. 30 : les Parents terrible.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre Opéra, 21 h. : la Jeune fille Violaine.
Bouffes du Nord, 21 h. : la Colline.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
Fontaine, 21 h. : Irma la Douce.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Arrête ton cinéma.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire-Forum, Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Deux Gentilshommes de Véronèse. — Théâtre noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : Molly Bloom.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, madame.
Montparnasse, 21 h. : Même heure, l'année prochaine.
Mouffetard, 20 h. 45 : Erostrate.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Sigismond.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 :
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : les Gros Chiens.
Théâtre Tristan-Bernard, 21 h. : Divorce à la française.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Festival estival

Sainte-Chapelle, 18 h. 30 et 20 h. 30 : J. Bowman, haute-contre, et G. Malcolm, clavecin (Cavelli, Monteverdi).

Les cafés-théâtres

Au Bec Fin, 20 h. 45 : Chris et Laure ; 22 h. : On a le veuvage de ses artères ; 23 h. : C'est pas toujours facile.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : la Démarieuse ; 21 h. 45 : Au niveau du chou.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Tango (dernière) ; 21 h. 45 : Popeck ; 23 h. : J.-M. Thibault. — II, 20 h. 45 : le Mystère de la petite marche ; 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Au Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : les Frères ennemis ; 23 h. 30 : la Naissance.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 21 h. 45 : Arnaque 77 ; 23 h. : Vive la culture.

Mardi 13 septembre

Le Fanal, 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 45 : le Président.
La Mama du Marais, 20 h. 30 : Il était la Belgique... une fois ; 21 h. 30 : Les 3... ; 22 h. 30 : la Pomme maudite.
Le Petit Bain, 21 h. : Ce soir, je perce ; 22 h. 30 : Les jumelles reviennent... de loin.
Le Petit Casino, 21 h. 15 : Cami ; 22 h. 30 : J.-C. Monteils.
Le Plateau, 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 21 h. 45 : la Nuit de noces de Cendrillon ; 23 h. : la Porcherie du ciel.
Aux 400 Coups, 20 h. 30 : Clovis ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Tout-à-la-joie, 20 h. 15 : La muse gueule ; 21 h. 15 : N'oublie pas que tu m'aimes ; 22 h. 15, Je vote pour moi.
La Veuve Pichard, 22 h. : le Secret de Zonga.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : Antenne 1000 ; 22 h. 15 : Anita Picchiarini. — II, 20 h. 30 : Rocheman chand ; 21 h. 45 : Bernadette Rollin.

Jazz, pop', rock et folk

American Center, 20 h. 30 : Shakin' Street.
Lucernaire Forum, 21 h. et 22 h. 45 : Bobby Few.

La danse

Bobino, 21 h. : Ballet national du Sénégal.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Ipi-Tombi (chants et danses zoulous).
Bataclan, 20 h. 30 : Chants et danses des Antilles.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Plan, raté plan... et re plan plan.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne, ne vois-tu rien venir ?

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.

(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot : 15 h., Feu Mathias Pascal, de M. L'Herbier ; 18 h. 30, Comme tu me veux, de G. Fitzmaurice ; 20 h. 30, les Amants de Vérone, de A. Cayatte ; 22 h. 30, les Bas-Fonds, de A. Kurosawa.

Les exclusivités

ACCELERATION PUNK (Aug. v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

AIDA (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).

BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LE BISON BLANC (A., v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Les Images, 18e (522-47-94).

BLACK SUNDAY (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

CAR WASH (A. ,v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

COMME LA LUNE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE CONTINENT OUBLIE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43).

LA DENTELLIERE (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).

LE DERNIER DES GEANTS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) Jean-Renoir, 9e (874-40-75)

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

DERNIERE SORTIE AVANT ROISSY (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) jusqu'à V., 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25), Studio Marigny, 8e (225-20-74)

LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38)

DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.) (**) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) jusqu'à V. Quintette, 5e (033-35-40), à partir de Sam.: Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Athéna, 12e (343-07-48).

DONALD ET DINGO AU FAR-WEST (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) La Royale, 8e (265-82-66), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

DUELLISTES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

L'HOMME PRESSE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e 544-57-34), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

J.A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), La Clef, 5e (337-90-90), Bonaparte, 6e (326-12-12), Lucernaire, 6e (544-57-34), Biarritz, 8e (723-69-23).

LE MAESTRO (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Paris, 8e (359-53-99).

MONSIEUR PAPA (Fr.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

LES NAUFRAGES DU 747 (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

OMAR GATLOATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Palais des glaces, 10e (607-49-93).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Helder, 9e (770-11-24) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Tourelles, 20e (636-51-98), heures spéciales.

ELVIS SHOW (A., v.o.) : Hollywood Bd, 9e (770-10-41).

FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (*) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55)

GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

HESTER STREET (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

JOUR DE FETE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)

LOVE ME TENDER (A., v.o.) : Hollywood Bd, 9e (770-10-41).

LOVE STORY (A., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68)

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34)

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62)

MORE (A., v.o.) (**) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25). — V.f. : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

MUSIC LOVERS (Ang., v.o.) (**) : Broadway, 16e (527-41-16).

ORANGE MECANIQUE (A., v.f) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o) : Studio Dominique, 7e (705-04-55).

LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

PORTIER DE NUIT (It.-All., v.o.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) — V.f. : Rio-Opera, 2e (742-82-54).

THE HARDER THEY COME (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), Action République, 11e (805-51-33).

LES FILMS NOUVEAUX

ANNIE HALL, film américain de Woody Allen V.o : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). V.f. : Paramount-Opera, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DES ENFANTS GATES, film français de Bertrand Tavernier : Quintette, 5e (033-35-40), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

UNE JOURNEE PARTICULIERE, film américain d'Ettore Scola. V.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64)

L'IMPRECATEUR, film français de Jean-Louis Bertuccelli : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Studio-J.-Cocteau, 5e (033-47163), Studio-Alpha, 5e (033-39-47), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-70), Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

VALENTINO, film anglais de Ken Russel (*) V.o : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75).

L'AMOUR EN HERBE, film français de Roger Andrieux : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Colisée, 8e (359-29-46), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

PROVIDENCE (Fr., vers. ang.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).

LA QUESTION (Fr.) (**) : les Templiers, 4e (272-94-56).

ROCKY (A., vf.) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

ROOTS, ROCK REGGAE (Angl., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

SS REPRESAILLES (It., v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

SWASTIKA (Fr., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Calypso, 17e (754-10-68).

SALO (It., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40).

LA THEORIE DES DOMINOS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

TREIZE FEMMES POUR CASANOVA (It.-Fr., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

TROIS FEMMES (A., v.o) : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42)

UN BOURGEOIS TOUT PETIT PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e, (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)

UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97)

UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2 (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

UN TAXI MAUVE (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

THX 1138 (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

UN HOMME DANS LA FOULE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

TOMMY (Ang., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), New-Yorker, 9e (770-63-40).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

VERA CRUZ (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp.

Les grandes reprises

ALLONSANFAN (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

AU FIL DES TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)

BELLE DE JOUR (Fr.) (**) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) Jusqu'à vendredi

COMPLOT DE FAMILLE (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

LES CONTES IMMORAUX (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

LE DECAMERON (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.

ELVIS ON TOUR (A., v.o.) : Hollywood Bd, 9e (770-10-41).

Les festivals

D'EISENSTEIN A TARKOVSKI (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) : 14 h. 30 : Alexandre Newski ; 16 h. 30 : le Cuirassé Potemkine ; 18 h. 30 : Andrei Roubliev ; 22 h. : Solaris.

EROTISME ART ET ESSAI (v.o.) : Le Seine, 5e : 12 h. 15 : Je, tu, il, elle ; 14 h. : Johan ; 15 h. 30 : Sweet Movie ; 17 h. 30 : Dehors, dedans ; 19 h. : le Regard ; 20 h. 30 : le Jeu avec le feu.

H. BOGART (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : La mort n'était pas au rendez-vous.

MARX BROTHERS (v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Une nuit à Casablanca.

I. BERGMAN (v.o.) : Racine, 6e 633-43-71 : la Nuit des forains.

WOODY ALLEN (v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) : jours pairs : Bananas ; jours impairs : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe...

HOMMAGE A GLENDA JACKSON (v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44) : en alternance : Hedda ; A Touch of Class ; Un dimanche comme les autres ; Love.

COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Broadway Melody.

CLASSIQUES DU CINEMA FRANÇAIS : La Pagode, 7e (705-12-15) : la Marseillaise.

L'AMÉRIQUE SANS ILLUSION (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Alice n'est plus ici.

BULLE OGIER : Olympic, 14e : Plus jamais toujours.

CINEMA ITALIEN (v.o.) : Studio des Acacias, 17e (754-97-83) : 14 h. : Fellini-Roma ; 16 h. : les Contes de Canterbury ; 18 h. : le Décameron ; 22 h. : les Mille et Une Nuits.

POLANSKI (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) : 13 h. 45 : Macbeth ; 16 h. : Répulsion ; 18 h. : le Bal des vampires ; 20 h. : Chinatown ; 22 h. 15 : le Locataire.

BOITE A FILMS (v.o.) (754-51-50). — I : 13 h. : Pink Floyd à Pompéi ; 14 h., 22 h. : Délivrance ; 16 h. : le Lauréat ; 17 h. 45 : le Lauréat ; 19 h. 45 : Dersou Ouzala. — II : 13 h. : Jeremiah Johnson ; 14 h. 45 : 1900 (première partie) ; 17 h. 30 : 1900 (deuxième partie) ; 20 h. 15 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the paradise.

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Libres opinions

SAVOIR SE SERVIR DU PROGRÈS

par BERNARD DELAPALME (*)

ON aurait bien tort de sous-estimer l'importance décisive du progrès technique, tant pour les pays développés — s'ils veulent améliorer, ou seulement conserver, leur mode et leur niveau de vie — que pour les pays en voie de développement — s'ils veulent parcourir assez rapidement et sans trop de difficultés une voie difficile.

Il est grand temps de dire bien fort que c'est prendre le problème complètement à l'envers de ne retenir du progrès technique que les seuls méfaits (souvent d'ailleurs imaginaires ou seulement prévus) et de ne pas y déceler un moyen irremplaçable de résoudre les problèmes d'une extrême complexité qui se présentent à nos sociétés.

Prenons le problème de l'énergie : il n'est pas soluble sans un effort technique massif sur tous les fronts à la fois : celui de l'utilisation rationnelle de l'énergie, celui de l'emploi à terme rapproché de l'énergie nucléaire et, à vue plus longue, de l'énergie solaire, celui de l'accès à ces 300 milliards de tonnes de pétrole (et presque autant de gaz, j'imagine) que citait récemment le président de l'Institut français du pétrole. Mais, avec cet effort massif, il doit pouvoir être résolu.

Prenons le problème de l'inflation : quoi que puissent en penser les économistes, sa solution tient, pour partie, dans un nouveau progrès des conditions techniques de la production de masse, progrès auquel l'extraordinaire (et généralement ignorée) mutation technologique due aux microprocesseurs peut donner accès ; au moins pour partie aussi, dans l'emploi de biens de consommation plus durables auxquels l'utilisation de matériaux composites sophistiqués pourra nous donner accès.

Le problème de l'emploi ne saurait être résolu seulement par des allocations de chômage et des réductions d'heures de travail, toutes autres choses restant égales d'autre part. Il faudra, en plus, et de manière absolument nécessaire, transformer les modes de production et de communication, adapter les machines aux réelles possibilités des hommes, et ce qu'elles produisent à leurs réels besoins, imaginer des modes de formation permettant des changements rapides et intéressants de spécialité. Cela, le progrès technique peut le faire ; encore faut-il qu'on le lui demande, et que l'on croie en lui.

***

Les problèmes que je viens d'évoquer concernent principalement l'ensemble des pays développés : mais l'on ne peut se dissimuler qu'entre eux-mêmes va s'amplifier une sévère, voire féroce, compétition dont il faut bien mesurer les conditions et dont il faut bien estimer les conséquences, notamment pour ceux qui seront battus.

On parle beaucoup d'indépendance, et je ne suis pas sûr que cela résonne bien fort aux oreilles du public. Ne vaut-il pas mieux dire que, si, nous Français, ou nous Européens, ne sommes pas les premiers dans un nombre suffisant d'endroits, comme personne n'estimera avoir de cadeaux à nous faire, nous ne pourrons plus vendre assez de nos produits pour nous procurer en échange les matières premières et l'énergie dont nous avons besoin pour, tout simplement, vivre. Et, ne pouvant plus vendre ces produits, nos travailleurs se trouveront alors inemployés, retombant ainsi dans le chômage. Or que faut-il pour être les premiers ? N'est-ce pas, en premier lieu, de la bonne technique (alliée, j'en suis bien d'accord, avec un grand dynamisme commercial), sans laquelle aucun banquier, aucun homme politique, ne fera des produits de notre pays les meilleurs du monde. On entend encore parler ici et là de la vieille querelle entre science fondamentale et science appliquée : cela me paraît proprement ridicule tant est immense le problème, que l'on ne peut traiter qu'en ayant tout à la fois une quantité et une qualité convenables de l'une et de l'autre avec, en plus, un potentiel de démonstration industrielle et commerciale qui est peut-être, en fin de compte, le plus difficile à atteindre et le plus important.

Or, tournant le dos à une mode qui exprime les plus grandes tristesses dès qu'elle parle de nos chercheurs et de nos laboratoires, je crois qu'il faut, pour une fois, contempler le côté brillant de la médaille : notre ensemble de laboratoires de recherche fondamentale, avec ses dizaines de milliers de scientifiques, est un des meilleurs du monde ; nous possédons avec les centres techniques professionnels, tels que le Centre technique de la papeterie ou celui des industries mécaniques, des organismes de recherche capables de rendre de puissants services aux industries petites et moyennes, tandis que nos grandes entreprises, qu'elles soient publiques ou privées, disposent de laboratoires importants, dont la part dans l'activité innovatrice nationale n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années, et qui supportent facilement la comparaison avec la plupart de nos concurrents étrangers.

***

Ce qui paraît alors primordial, c'est d'augmenter la dynamique et le dynamisme de cet ensemble, faire comprendre à tous ces chercheurs qu'ils sont de la même famille et qu'ils ont, dans la collectivité nationale, une place irremplaçable à tenir, qui, d'ailleurs, leur impose des devoirs. Il faut faire circuler le sang — c'est-à-dire les hommes — entre ces ensembles, en déployant assez d'imagination pour régler les problèmes de statuts, de carrières, de mobilité géographique. Il faut que cette complémentarité fondamentale entre les différents types de recherche, qui fait que l'une ne peut pas exister sans l'autre, soit comprise par tous, non seulement par les chercheurs, mais encore par le grand public. Et il faut, pour cela, que le vaste et positif rôle de la technique soit montré dans son ensemble, et correctement, par ces deux grands fabricants de la pensée nationale que sont les enseignements primaire et secondaire, d'une part, la télévision, d'autre part.

Des initiatives ont depuis quelques années été prises dans ces voies. Il faut, par exemple, se féliciter des efforts que, sous trois directions successives remarquables, le plus grand ensemble de laboratoires français — le C.N.R.S., avec ses vingt mille personnes et son budget de près de 3 milliards — a faits pour rapprocher son propre univers de celui de la nation productrice de biens et services. Il faut signaler les dispositions, encore insuffisantes peut-être, que les centres techniques ont prises pour établir des liens entre les milieux professionnels et l'Université. Mais il reste encore tant et tant à faire, dans la foi et l'enthousiasme, et non pas dans la tristesse et la morosité.

C'est pourquoi, je ne demanderai pas que l'on crée un grand ministère de la science : des voix plus autorisées que moi l'ont fait. Je ne demanderai pas que l'on donne plus d'argent à la recherche : d'autres, qui crient plus fort que moi, le font sans cesse et ils ont raison. Mais je demanderai que tous ceux qui préparent notre avenir : hommes politiques, industriels, financiers, syndicalistes, responsables des *mass media*, prennent en compte, au niveau où elle le mérite, cette donnée du problème ; qu'ils ne considèrent pas la science comme un gadget élégant et la technique comme un vieux machin écülé en train de rendre l'âme ; qu'ils consacrent une part suffisante de leur temps de réflexion, de discussion et de décision à la prise en compte de ce domaine : et alors, beaucoup d'horizons s'éclairciront, qui paraissent si sombres aujourd'hui.

(*) Président de l'Association nationale de la recherche technique.

Les deux voies du développement scientifique chinois

ON a longtemps cru à l'existence d'un fil unique dans la politique scientifique et technique de la Chine : du côté occidental, pour y découvrir à tout prix une « voie originale » ; du côté chinois, les dirigeants ont toujours affirmé la subordination étroite de l'ensemble des activités scientifiques aux objectifs de croissance économique et de défense nationale. Mais, dans ce domaine comme dans d'autres, la réalité est d'autant plus nuancée que la variété des problèmes à résoudre est immense. Déjà, lors du Grand Bond en avant (1958-1960), la Chine tenta de combler ses retards en développant simultanément l'industrie et l'agriculture. Un slogan célèbre exprima alors cette politique : « Marcher sur les deux jambes ». Dans les faits, cette politique reposait sur une béquille soviétique. Le Grand Bond en avant échoua, en raison peut-être de l'ampleur des problèmes à résoudre.

par FRANÇOIS GODEMENT (*)

QUELQUES données suffisent pour saisir la situation. Malgré les efforts entrepris, la population chinoise reste, selon les hypothèses vraisemblables ou officieuses, à alphabétiser dans la proportion de 50 %. Cet ordre de grandeur, qui surprendra sans doute, doit être souligné : aucune discussion récente du modèle éducatif n'a soulevé le problème en partant de cette donnée. Moins d'une personne sur vingt, en Chine, dispose d'une quelconque éducation secondaire. En outre, le nombre des techniciens, des ingénieurs et des cadres disponibles est très réduit. On ne dispose d'aucune statistique officielle quant au nombre d'étudiants en cours de scolarité. Mais il reste, selon les indices, inférieur en 1977 à ce qu'il était à la veille de la révolution culturelle. Les chercheurs pourvus d'un doctorat sont d'autant moins nombreux que le personnel formé en Union soviétique est souvent discrédité. Depuis le début de la révolution culturelle, les docteurs ès sciences se sont raréfiés faute d'institutions pour en former de nouveaux.

Avec ces ressources limitées, la Chine doit viser deux séries d'objectifs bien distincts. Dans une situation où l'intensification du travail humain a sans doute atteint ses limites, la mécanisation ainsi que la diffusion des connaissances et des procédés requis par l'augmentation de la production agricole sont désormais prioritaires. A l'autre extrême, la Chine développe la mise au point des armes stratégiques nucléaires : bombes, fusées, satellites. Se voulant, sinon une superpuissance, du moins une « très grande » puissance, la Chine ne peut renoncer à cet arsenal.

Cette dualité d'objectifs imposés à des ressources scientifiques et techniques limitées n'est pas absolument unique : l'Inde fournit un point de référence et de comparaison appréciable. Mais l'isolement de la Chine et le fardeau qu'impose la lutte politique à la mise en œuvre de la ligne adoptée sur ces deux plans constituent une contradiction. Contradiction guère assumée par le maoïsme : pour celui-ci, et pour ses adeptes occidentaux, la Chine a su voir dans la science une variété d'idéologie, et faire de sa *propre* idéologie une science objective. Bien des problèmes sont ainsi résolus en trompe-l'œil : ainsi, affecter des chercheurs scientifiques qualifiés à des tâches directement liées à la production, mettre en avant le rôle que peut jouer le « savoir ouvrier » dans l'innovation technologique, ce serait infléchir ou limiter certaines des « conséquences sociales » de l'activité scientifique.

Mais quand la ligne officielle présente cette politique comme un tout cohérent, partie intégrante des objectifs politiques globaux, elle masque, en fait, la hiérarchie à peu près infinie qui existe à l'intérieur du travail scientifique, et obscurcit les conditions du développement ultérieur de la recherche. L'oubli officiel de ces distinctions élémentaires conduit souvent à opposer faux-semblants idéologiques et réalités. Il n'est pas étonnant que certains aient voulu voir en Chine la répétition du célèbre *débat* de l'époque stalinienne sur la distinction entre « science prolétarienne » et « science bourgeoise ». Autre avatar du même débat, les disciples d'Ivan Illich y ont vu le triomphe du « savoir spontané ». Mais comment expliquer alors, entre autres contradictions, le développement acharné, en pleine révolution culturelle, des secteurs de pointe, où par définition l'« expert » prime sur le « rouge » ?

La paralysie des universités

Beaucoup plus lourde de conséquences est la paralysie persistante de l'institution universitaire. Quand les dirigeants ont concédé ce terrain aux surenchères des ultras, ils ont certes pris soin d'en limiter les répercussions immédiates sur le plan politique, mais ils entretenaient du même coup une ambiguïté sur la fonction réelle de l'enseignement supérieur, provisoirement sacrifié. Il n'est pas rare qu'un régime en crise sacrifie son potentiel à long terme ; il est exceptionnel qu'il justifie « théoriquement » l'abandon des filières de formation avancée et la paralysie partielle des recherches fondamentales, comme ce fut le cas pour la « bande des quatre » et pour de nombreux cadres promus grâce à la révolution culturelle.

Cette ambiguïté ne doit pourtant pas être prise pour le signe de divergences irréconciliables sur la politique à adopter. Bon gré mal gré, l'accord s'est toujours fait autour d'un certain nombre de syllogismes, grâce auxquels la Chine ne répète nullement les erreurs jdanoviennes (1). La « science » est, depuis les débuts de la révolution, vivement encouragée. Elle constitue — suivant en cela le tournant pris par le fameux article de Staline sur la linguistique (1950) — une force productive et non un segment de la superstructure (2). Objet et méthodes de l'activité scientifique ne sont pas contestés en eux-mêmes, mais pour le rôle qu'ils exercent dans la société ou durant les accès de fièvre de la révolution culturelle, parce qu'ils ne font pas les preuves de leur « utilité ».

L'objectif général de l'activité scientifique — développer l'économie, soutenir la défense nationale — est universellement accepté, y compris par les scientifiques eux-mêmes. Nombreux sont ceux qui sont retournés en Chine entre 1949 et 1957 pour contribuer au relèvement du pays : le nationalisme et le sentiment de l'immensité du travail à accomplir préviennent sans doute l'apparition d'un Sakharov chinois. C'est à l'Académie des sciences de l'époque de Lénine, plus qu'à la situation post-khrouchtchévienne, qu'il faut comparer le cas chinois. De même, la « direction du parti », impliquant que celui-ci fixe les priorités et non qu'il exerce une tutelle administrative, n'est pas remise en question. Certes, l'ouverture libérale de la période des Cent Fleurs (1956-1957), motivée en partie par la volonté de Mao et de Chou En-lai d'élaborer un accord de type nouveau entre le parti et les intellectuels, s'est mal terminée. Bien des scientifiques ont été alors *critiqués* et contraints d'abandonner leurs travaux, dans une situation préfigurant la révolution culturelle.

Mais cela n'a pas conduit à une rupture entre les scientifiques et le pouvoir analogue à celle qui s'est produite entre le parti, d'une part, et, d'autre part, les écrivains, les spécialistes des sciences humaines et même les économistes et statisticiens. L'enjeu est trop grand pour la Chine, et les scientifiques trop indispensables, pour qu'un accord implicite ne se fasse pas entre une élite sûre de ses droits et les dirigeants jugés « raisonnables ». Le retour à peu près général des chercheurs critiqués en témoigne. Quant à la campagne d'arrière-garde menée par les ultras à l'automne 1975 et au printemps 1976, elle n'a pu que ralentir sans l'arrêter l'évolution rendue inévitable par les thèses adoptées lors de la quatrième Assemblée populaire (3). Plutôt que d'une attaque à la hussarde contre la science, il s'est agi pour les ultras d'enrayer l'influence croissante du groupe de pression que constitue l'Académie des sciences (4). Celle-ci revendique une responsabilité croissante dans la gestion du système scientifique et n'hésite plus à intervenir auprès du pouvoir politique. L'Académie s'appuie sur les thèses développées en 1955-1957, âge d'or du développement scientifique chinois. Les nouveaux dirigeants eux-mêmes, soucieux de mettre en veilleuse certains excès du maoïsme, reviennent souvent sur les textes de Mao écrits précisément durant cette période. L'influence de l'Académie ne cesse donc de se renforcer.

La jeune garde et la vieille

De nombreux obstacles demeurent : ainsi, l'antagonisme entre d'un côté les scientifiques, les chercheurs et les cadres qui doivent leur position à la révolution culturelle et de l'autre côté la vieille garde. Les pressions exercées par les différents groupes qui jugent la modernisation prioritaire (des chercheurs aux militaires techniciens, en passant par les planificateurs) sont d'autant plus grandes que l'idéologie maoïste a eu pour effet de retarder et d'occulter le poids social de ces forces nouvelles. L'acquis fondamental de la ligne maoïste — un effort permanent pour redresser la balance entre le développement scientifique et industriel de pointe et la diffusion des techniques à la campagne (5), — loin d'être abandonné, exige d'être systématisé et prolongé.

Au demeurant, le sens de cette politique a changé. Au moment du Grand Bond en avant, la diffusion des techniques devait se faire en sautant les étapes entre développement agricole et industrialisation avancée, le réservoir de main-d'œuvre « inactive » devant servir à cette fin. Désormais, la « deuxième jambe » du développement rural prend appui sur les compétences artisanales disponibles et sur l'emploi de la main-d'œuvre qualifiée qui a été déplacée hors des villes : c'est l'« industriosité » du peuple chinois qui doit être mobilisée et non pas seulement ses bras.

Tout se passe comme si les problèmes de la science et de la technologie avaient été à la fois cause et effet dans le processus qui a provoqué la condamnation presque simultanée des « experts » (droitiers) et des « rouges » (gauchistes), ceux-ci proposant la poursuite des réformes radicales introduites par la révolution culturelle, ceux-là prônant le retour à une gestion et à une utilisation plus conventionnelles des institutions de recherche et d'enseignement supérieur. *Quand*, d'un côté, sont dénoncés les excès révolutionnaires du « groupe des quatre », et que, de l'autre, se poursuit la critique de la tendance « technocratique » reprochée à Teng Hsiao-ping, il semble bien que le mouvement de pendule qui a conduit à une conception tantôt « technique » (distinguant recherche et production), tantôt « idéologique » (assimilant recherche et production) de l'insertion des ressources scientifiques dans l'effort de modernisation en soit encore à chercher son équilibre.

La Chine de 1977 et, en particulier, son système de recherche sont désormais beaucoup plus complexes qu'ils ne l'étaient à l'époque du Grand Bond en avant ou de la révolution culturelle. Face à cette complexité croissante et à l'ouverture plus grande de la Chine aux relations internationales, une communauté technique s'est développée, qui est plus consciente des voies par lesquelles les échanges avec ses homologues étrangers, en particulier l'importation de technologies, peuvent s'intensifier.

Nul ne peut se hasarder à prévoir le rythme de l'évolution de la politique scientifique chinoise vers une plus grande cohésion. Ce qui est sûr, c'est qu'au lieu de constituer une version locale du célèbre « *small is beautiful* » (ce qui est petit est beau) d'E.F. Schumacher, où tant d'Occidentaux ont vu la caractéristique du « modèle chinois », cette politique devra s'attacher à réconcilier au sein d'une structure unique les diverses parties de l'édifice scientifique et technique. Celles-ci se sont de plus en plus éloignées les unes des autres jusqu'à faire de la « marche sur les deux jambes » une course dans des directions opposées.

(*) Attaché de recherche au C.N.R.S., François Godement a mis au point avec Geneviève Dean, de l'université de Sussex, le rapport que l'O.C.D.E. a fait paraître récemment sous le titre « La science et la technologie en République populaire de Chine ».

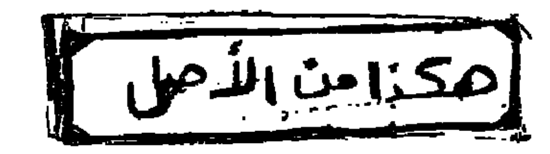
(1) Jdanov (1896-1948) : théoricien communiste de tendance stalinienne. Il voulait soumettre toutes les activités intellectuelles à la tutelle politique. Il a notamment développé la notion de « science prolétarienne » (en opposition à la science bourgeoise).

(2) Robert Davies brosse, dans le rapport de l'O.C.D.E., sur ce point un tableau précis et nuancé des affinités de première heure des dirigeants bolcheviques et chinois avec la science.

(3) Celle-ci, notamment par un discours de Chou En-lai, a fixé « *la modernisation de l'industrie, de l'agriculture, de la défense nationale, de la science et de la technologie* » comme objectif principal des années à venir.

(4) Dans le rapport de l'O.C.D.E., R. Suttmeier et G. Dean mettent en relief le rôle prééminent de celle-ci, ainsi que l'immunité politique qui tend à lui être conférée.

(5) Voir à ce sujet la contribution de Jon Sigurdson dans le rapport de l'O.C.D.E.



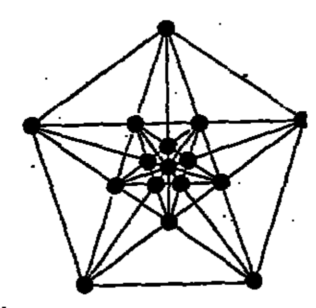
EN TOUTE LOGIQUE

SEIZE ÉGALE QUINZE FOIS QUATRE

PROBLEME N° 102

A la suite de plusieurs problèmes d'alignements de points, posés ici en 1974, R. Bertaloot avait imaginé de répartir seize points dans le plan pour réaliser quinze alignements de quatre points à la fois.

Voici une de ses solutions. Saurez-vous en construire une autre ?



(Solution dans le prochain Monde des sciences et des techniques.)

Solution du problème n° 101

Soixante-quinze bœufs broutent 60 ares en 12 jours. Quatre-vingt-un bœufs broutent 72 ares en 15 jours. Combien de bœufs broutent en 18 jours un pré de 96 ares ?

L'important est de définir l'herbe croissant en un jour sur un are comme équivalent à une superficie h d'herbe à la hauteur de départ. Ainsi, 75 bœufs broutent en 12 jours :

$$60 + (12 . 60\ h)\ \text{ares}$$

Un bœuf broute donc en un jour :

$$\frac{60 + 12 . 60\ h}{12 . 75}$$

Mais il broute aussi :

$$\frac{72 + 15 . 72\ h}{15 . 81} = \frac{60 + 12 . 60\ h}{12 . 75}$$

$$h = \frac{4}{5 . 9}$$

On peut donc négliger la pousse de l'herbe en ajoutant à chaque prairie ce qui pousse pendant le séjour des bœufs, donc en portant leurs superficies à 120 ares, 162 ares et 240 ares. Dans cette nouvelle situation, une règle de trois livre que, si 75 *bœufs broutent en 12 jours 120* ares, 240 ares sont broutés en *18 jours par 100 bœufs.*

Au sujet du problème n° 98, plusieurs correspondants font re*marquer*, à juste titre, que les solutions publiées conduisent au *nombre 13, mais ne prouvent au*cunement qu'il est unique. Elles *ont effectivement le tort* impardonnable de supposer qu'un nombre, *complexe ou non, ne peut* être mis *en facteurs* que d'une *seule manière*. Elles *sont* d'ailleurs d'autant moins séduisantes *a posteriori* que le *simple tâton*nement donne immédiatement le même *résultat*. Y *a-t-il d'autres* solutions ?

Pour les carrés antitruqués, MM. *Desvignes, Handfus et Thié*bault battent le record publié *en abaissant le nombre maximum* à 33. Par exemple :

5	22	3	7
2	15	14	9
27	26	33	4
13	21	10	11

PIERRE BERLOQUIN.

Y a-t-il encore des explorateurs ?

Les peintres du Sépik

APRES les portraits de Xavier Le Pichon, géophysicien sous-marin, de Claude Lorius, glaciologue, et de Françoise Le Guennec-Coppens, qui a étudié la société des femmes de Lamu (le Monde *des 10, 17 et 31 août), nous publions aujourd'hui le portrait d'un autre ethnologue, François Lupu, qui a fait des recherches dans la vallée du Sépik (Nouvelle-Guinée).*

QUELQUES dizaines d'hommes bruns et frisés assis sous les arbres regardent un homme blanc et barbu qui vient d'arriver en pirogue. Après un long moment d'observation réciproque, des hommes bruns s'adressent à l'homme blanc en *pidgin* (1). « *Que viens-tu faire ? — Vivre chez vous et avec vous pendant un certain temps et apprendre votre langue.* » La réponse suscite un certain étonnement. Les villageois d'Ambot (2) ont, certes, déjà vu des hommes blancs. Mais ceux-ci ne restent jamais plus de quelques jours et ils arrivent avec de nombreux bagages. Or celui-ci n'a qu'un sac assez modeste.

Les hommes bruns discutent entre eux dans leur langue. Puis ils emmènent l'homme blanc à quelque distance et lui montrent un bout de terrain couvert d'herbes et d'arbres. « *Cet endroit te plairait-il pour être enterré ? — Oui, il est très joli.* » Soulagement général. Les hommes bruns savent que la mort d'un Blanc, chez eux, leur attire d'innombrables ennuis avec l'administration australienne (la scène se passe en 1972, l'indépendance de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a été acquise en 1975). Aussi leur semble-t-il important de s'assurer de l'accord de leur visiteur sur l'emplacement de son éventuelle sépulture...

Tout le monde revient dans le village. « *Que vas-tu manger ? — Je mangerai comme vous.* » Nouvel étonnement. Puis on apporte à l'homme blanc un plat de bois rempli de fécule de sagou, une espèce de gelée rosâtre translucide et tremblotante, assez analogue aux « jellies » anglaises. Les hommes bruns regardent l'homme blanc manger en guettant ses réactions avec une curiosité manifeste. « *C'est très bon* », dit bravement l'homme blanc en avalant cette gelée alors qu'il la trouve atroce, gluante et nauséabonde. « *Tu vas dormir dans la maison de passage. — Non, je veux dormir dans la maison des hommes, avec vous.* » Froid général. Discussion. Et puis l'accord se fait.

Etre accepté dans la maison des hommes ne veut pas dire que l'on commence à être accepté tout court. Il a fallu une promenade de trois à quatre jours dans plusieurs villages — pour tester la résistance physique de l'homme blanc ? Pour discuter du problème avec les voisins ? — et vingt jours d'indifférence totale pendant lesquels il s'est senti littéralement transparent pour que François Lupu, vingt-six ans, ethnologue travaillant à Paris au Musée national des arts africains et océaniens et au Musée de l'homme, soit vraiment toléré par le village d'Ambot. Ou *plutôt par le groupe* des hommes, car les femmes vivent de leur côté, chacune avec ses jeunes enfants dans sa maison, où son mari vient de temps à autre. Il est très impoli pour un homme d'engager la conversation *avec une femme et il est* inconcevable d'être prié d'entrer dans la *maison d'une femme*...

Esthétique et prestige

Pourquoi venir à Ambot, un village de cent cinquante personnes, situé dans la vallée *du fleuve* Sépik, cette grande plaine moite et marécageuse qui s'étire d'est en ouest sur 300 kilomètres entre la haute chaîne centrale de l'est de la Nouvelle-Guinée et les montagnes bordant la côte nord de l'île ? La vallée du Sépik, nous a expliqué François Lupu, est un centre d'art unique au monde. Alors que chez les peuples « primitifs » l'art naît soit de la beauté d'objets utiles, soit d'une forme d'expression religieuse, dans la vallée du Sépik on pratique l'art pour son côté esthétique et aussi *social puisque l'objet* confère du prestige aussi bien à celui qui le *fait qu'à celui qui* l'achète. Dans chaque village, un ou plusieurs artistes vivent, *l'un de la peinture sur* écorce, l'autre de la sculpture sur bois, un troisième de la confection de parures de plumes et de coquillages, un quatrième de l'originalité de ses discours, de ses jeux de mots ou de ses métaphores, un cinquième de l'invention d'un nouveau pas de danse.

Ambot et une quinzaine de villages environnants sont spécialisés dans la peinture sur écorce. Dans la plupart des cas, l'artiste travaille à la commande, avec ou sans l'aide de ses élèves. Après discussion avec le client — un particulier ou un groupe d'hommes vivant dans la même maison des hommes (3) — sur un thème traditionnel, l'artiste exécute la commande selon son tempérament propre. L'artiste est payé en nature (fécule de sagou, bananes...) et « à tempérament ».

Les musées de Berlin (le nord-est de la Nouvelle-Guinée a été protectorat allemand de 1884 jusqu'à la Grande Guerre), de Bâle et, dans une bien moindre mesure, le Musée de l'homme et le Musée national des arts africains et océaniens, possèdent de nombreuses peintures sur écorce de sagoutier (un arbre du genre *Metroxylon*). Mais, le plus souvent, on ignore l'endroit précis d'où celles-ci viennent et on ne sait que peu de chose des traditions des artistes de la vallée du Sépik.

François Lupu a toujours voulu faire de l'ethnologie ; son parrain était un ancien médecin colonial qui lui racontait des histoires sur ses séjours en Afrique et qui l'a emmené au Musée de l'homme. Malheureusement, les histoires du parrain ne coïncidaient pas du tout avec les notices accompagnant les objets exposés au Musée. Un seul moyen de découvrir où était la vérité : aller voir par soi-même. Ethnologie, sociologie, histoire des religions, linguistique, deux langues orientales (malais et malgache guère utiles, il est vrai, en Nouvelle-Guinée). Intérêt pour l'esthétique et la plastique. Pratique de la peinture. Attirance immédiate pour l'art du Sépik que François Lupu a découvert en *entrant en 1968 au Musée national* des arts africains et océaniens *comme « gardien » (c'était le seul* poste vacant...). Seule une enquête *minutieuse, objet par objet, village* par village, faite sur place avec l'aide des gens, pouvait apporter quelques informations sur les peintures de la vallée du Sépik.

Dès que les hommes d'Ambot l'ont toléré, François Lupu explique ce qu'est un musée. Il explique que certains musées européens ont des peintures qui viennent de chez eux. Et ces hommes qui n'ont jamais vu un musée, comprennent. Immédiatement, ils commencent à lui apprendre leur langue vernaculaire, le tindams, qui est parlée dans une quinzaine de villages (sept cents personnes en tout). Les leçons sont données au rythme intensif de sept heures par jour ; les professeurs s'assurent que chaque mot est transcrit et compris : ils font faire un commentaire obligatoire.

Après quelques semaines, François *Lupu sort quatre ou cinq* cents photos représentant des peintures sur *écorce conservées dans les musées* européens. Immédiatement, certaines *d'entre elles sont reconnues et* identifiées, leur origine est précisée. François *Lupu découvre bientôt que* les peintures sont signées par une *sorte de rébus particulier à chaque* artiste. Dans l'enthousiasme, les *professeurs se font informateurs*. Des délégations d'autres villages viennent bientôt compléter la « documentation ». Là aussi, le rythme est intensif et il s'accélérera encore quand le jour du départ sera proche. Aucun besoin de poser des questions. Les informations arrivent toutes seules, mais les hommes d'Ambot disent ce qu'ils veulent bien dire et dans un ordre choisi par eux, basé sur la répartition dans l'espace des groupes et des traditions.

Tout ce travail de documentation, de transcription et d'enregistrement *est entrecoupé par de longues visites* aux deux peintres du village et aussi par les tâches quotidiennes tel que l'abattage des sagoutiers dont la moelle fournit la fécule.

A l'exception de son enquête, François Lupu mène la vie des autres *hommes. Et la vie n'est pas facile* dans la vallée du Sépik, surtout cette année-là *où la famine menaçait*. Il fait très chaud et très humide — *paludisme et amibiase frappent tout* le monde. La nourriture de base est, hélas, cette *fécule de sagou dont* la consommation moyenne est d'au moins un *kilo* par jour et par homme. Mais ce n'est que de l'eau et un peu d'amidon. *On mange aussi* quelques taros, quelques ignames, des feuilles et des plantes sauvages, des bananes qui ont bien voulu pousser. La viande de porc ou de poulet est très rare, le poisson un peu moins. Comme sources de protéines, il y a les vers parasites des sagoutiers, gros comme un doigt, rosâtres, que l'on mange crus, bouillis ou grillés et qui ont, paraît-il, un goût assez analogue à celui du cacao, mais un peu salé. Il y a aussi les serpents et des brochettes de grosses araignées dont on a au préalable coupé les pattes. François Lupu supporte ce régime pendant six mois et le fait de mener la même vie que les hommes d'Ambot a largement contribué à faire tolérer sa présence. Il est actuellement en Nouvelle-Guinée pour un nouveau séjour de six mois.

L'étranger amuse toujours les populations « primitives ». Aussi les hommes d'Ambot s'amusent-ils des bévues de François Lupu. Ils ont ri à gorge déployée lorsqu'ils ont vu l'homme blanc s'assoir dans la pirogue où il apprenait à pagayer : seules les femmes s'assoient, les hommes pagayent debout, en dépit de l'extrême instabilité de la pirogue.

Ils ont posé peu de questions sur la vie en France. Apparemment ils s'en font une idée paradisiaque : « *En Europe, tout pousse tout seul, vous n'avez rien à faire. D'ailleurs, tu as beaucoup de temps libre puisque tu viens ici.* »

YVONNE REBEYROL.

(1) Langue véhiculaire de l'ouest du Pacifique, créée au XIX[e] siècle à partir d'emprunts *anglais* et allemands assemblés sur une structure grammaticale mélanésienne. Le *pidgin* est réservé exclusivement à la communication avec les Européens.

(2) Ambot est située au sud de Wewak, à une demi-heure d'avion de ce port de la côte nord de la Nouvelle-Guinée.

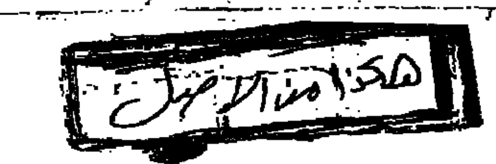
(3) Les maisons des *hommes* ont de 20 à 30 mètres de long, 10 mètres de large et 15 mètres de haut. L'armature est en bois, les murs en lattis de bambou, le toit à deux pentes raides en *palmes de sagoutier*, le plancher en bois de palmier. Un des grands frontons et l'intérieur du toit sont entièrement recouverts d'écorces peintes. Les maisons des femmes sont beaucoup plus petites (10 mètres sur 3 ou 4) et non décorées. Toutes les maisons sont construites sur des pilotis hauts de plus de deux mètres.

Hologrammes d'ondes électroniques

LA mise au point d'une source lumineuse cohérente — le laser — a permis le développement d'une technique « photographique » *particulière, l'hologramme*, qui fournit une vue en trois dimensions de l'objet considéré. Mais le principe de l'holographie n'est pas limité aux ondes lumineuses. Il s'applique à n'importe quelle vibration. Or, la mécanique quantique indique qu'aux particules en mouvement *sont associées des ondes*. Pourquoi ne pas construire des hologrammes avec les ondes qui accompagnent les électrons des microscopes électroniques ?

MM. Bartell, Ritz et Johnson de l'université de Michigan ont répondu positivement à cette question. En 1974, Bartell et Ritz annonçaient *qu'ils avaient* pu « photographier » ainsi des atomes de gaz rares (néon et argon). Les figures obtenues montraient nettement un nuage électronique entourant un noyau central. La résolution était excellente puisqu'elle atteignait 0,1 angström. Bartell et Johnson viennent d'appliquer le même principe d'étude à une *molécule*, le pentafluorure d'arsenic. On voit nettement l'atome d'arsenic entouré par les atomes de fluor.

L'obtention de tels clichés est délicate. De plus la méthode n'est pas, « a priori », applicable à n'importe quelle molécule. L'holographie exige, en effet, que l'on fasse se combiner une onde diffractée avec une onde de référence. Pour diverses raisons, l'onde de référence choisie par les chercheurs américains n'est pas quelconque. C'est dans le cas *des atomes de gaz rare*, *l'onde* difusée par le noyau et pour le pentafluorure d'arsenic, l'onde diffusée par l'atome d'arsenic. Un des avantages de ce choix est qu'alors tous les atomes de gaz rare ou toutes les molécules de pentafluorure fournissent des images qui se superposent sur *l'hologramme*. *Mais la méthode* est réservée « a priori » aux systèmes binaires formés d'une partie lourde (noyau de l'atome de gaz rare ou atome d'arsenic) entouré d'éléments plus petits (électrons du gaz rare, atome de fluor du pentafluorure). Les chercheurs américains *n'excluent toutefois pas* de s'affranchir de telles limitations.



L'ACTUALITÉ MÉDICALE

Congrès et colloques

AU PRADET

Le dépistage précoce des maladies mentales

De notre envoyé spécial

Toulon. — Le congrès de l'Union nationale des associations des familles et amis des malades mentaux (UNAFAM) (1) s'est réuni du 8 au 11 septembre au village de vacances du Pradet (Var). Ce pourrait être un congrès de l'angoisse ou de la résignation. En fait, cette réunion de trois cents familles de malades mentaux a voulu tout au long de ses travaux s'en tenir à l'espoir et par-dessus tout à la volonté et aux moyens d'agir.

Son premier constat : l'opinion publique ignore trop que la France compte — outre les débiles mentaux qui relèvent d'autres soins — quelque cinq cent mille malades de ce type dont les familles connaissent un drame quotidien. Un tel drame peut surgir partout, et non pas seulement, comme l'idée en est répandue, dans des familles dites « *psychiatrisantes* ». Enfin, en présence du mal déclaré ou menaçant, de nombreuses familles gardent encore un comportement très différent — « *coupable* », timoré — de celui qu'engendre un handicap physique.

Sortir du ghetto

A la lumière de ce premier constat, le rôle d'une « *information régulière du public* » — d'ailleurs prévue par l'article 56 de la loi d'aide aux handicapés — apparaît comme capital. Il faut, par le recours aux médias, obtenir un changement de la mentalité collective. « *Admettre* » le malade mental au même titre que tout autre, c'est déjà favoriser sa réinsertion ou le plus souvent son insertion.

Dépend également de l'information le dépistage précoce qui permet de contenir, d'enrayer, voire de guérir le mal, en particulier chez les enfants. Encore faut-il connaître les « *signaux d'alarme* ». Ce dernier point a fait l'objet de l'une des « tables rondes » où des parents ont échangé — dans un climat d'une grande dignité — leur expérience « *irremplaçable et qui précède celle du médecin* ».

Conclusion du congrès à ce propos : familles, enseignants, personnel médico-social et médecins généralistes — qui demeurent le lien indispensable et souhaité — doivent être mieux informés, formés et dotés de moyens. Au préalable, le docteur Aubin, directeur de la clinique de neuropsychiatrie infantile de Solliès (Var) et conseiller de l'Organisation mondiale de la santé, avait présenté aux congressistes un exposé sur l'importance décisive des dépistages précoces en psychiatrie infantile.

L'exposé du docteur Boutillier, médecin chef du centre psychiathérapique de Pierrefeu (Var), traitait de la prévention et des soins hospitaliers dans le cadre de la sectorisation, elle-même objet de la seconde « table ronde ». Avant la rédaction d'une motion finale, M. Gasser, président national de l'UNAFAM, a résumé les vœux du congrès pour une meilleure application de la sectorisation. Prévue par la loi d'aide aux handicapés, celle-ci reçoit l'assentiment des congressistes avec toutefois certaines réserves : oui à son esprit qui est de prendre en charge le malade depuis les soins hospitaliers jusqu'à la réinsertion ou l'insertion Mais il faut une succession de paliers, des structures légères, adaptées à chaque stade de l'évolution, une souplesse qui permette de conduire le malade — y compris au travers de rechutes — vers une vie « *normale* ». La réserve majeure : le choix du médecin et de l'établissement doit rester libre.

Enfin, M. Gasser a lancé un appel renouvelé à une information systématique qui permettra, parallèlement à une formation véritable, de tirer d'une sorte de ghetto moral les familles désemparées.

JEAN RAMBAUD.

(1) Siège national de l'UNAFAM, 8, rue Montyon, 75009 Paris. Tél : 770-11-98. Des sections existent actuellement dans cinquante et un départements.

AU TOUQUET

Les internes inquiets de l'avenir

De notre correspondant

Lille. — « *Interne aujourd'hui, chômeur demain ?* » : C'est sur ce thème qu'une centaine d'internes se sont réunis les 9 et 10 septembre au Touquet pour le vingtième congrès de la Fédération nationale des internes et anciens internes des hôpitaux des régions sanitaires.

Les travaux en commission ont surtout porté sur la revalorisation de la fonction d'interne. Ils sont actuellement trois mille en France dont la moitié dans les hôpitaux des grandes villes universitaires et ils assurent le fonctionnement, vingt - quatre heures sur vingt-quatre, des services d'urgence. Ils sont peu payés (2 400 francs environ par mois) et de plus en plus ils éprouvent de sérieuses difficultés à s'installer à la sortie de l'internat. Ils peuvent, par exemple, être écartés de certaines carrières au profit d'étudiants qui n'ont reçu qu'une formation théorique.

Le problème du nombre de médecins nécessaires en France a fait l'objet d'un long débat. On compte actuellement cent mille médecins contre cinquante-cinq mille il y a dix ans et il y en aura cent trente-cinq mille dans huit ans. Bien sûr des besoins restent à satisfaire, et notamment en ce qui concerne la prévention et l'éducation sanitaire, mais les congressistes invitent néanmoins « *les pouvoirs publics à avoir enfin le courage de voir les chiffres en face et de suivre une politique conforme aux réels besoins du pays* ». « *Si le nombre des étudiants ne se réduisait pas de moitié en cinq ans, les jeunes se trouveraient inévitablement en face d'un chômage médical scandaleux après six à huit années d'études difficiles...* »

GEORGES SUEUR.

A MONTPELLIER

Du pancréas artificiel à la greffe

De notre correspondant

Montpellier. — Le quatorzième Congrès international de thérapeutique qui vient de se réunir à Montpellier a abordé trois thèmes principaux : les nouvelles modalités de traitement du diabète sucré, la chronothérapie et l'association des antibiotiques.

L'avenir thérapeutique du pancréas artificiel a été souligné : cet appareil extra-corporel qui constitue une technique originale d'injection d'insuline est déjà utilisé par plusieurs équipes dans le monde. Avec le *biostator* présenté par le docteur A.H. Clemens (Etats-Unis), le docteur E.F. Pfeffer (Allemagne) a pu équilibrer parfaitement des diabétiques pendant des interventions chirurgicales, lors d'accouchements et lors de comas cétoacidosiques (ou diabétiques). Avec un pancréas artificiel de conception personnelle, l'équipe du docteur Jacques Mirouze (Montpellier) a obtenu dans le diabète juvénile aigu récent des rémissions durables chez de nombreux patients.

La miniaturisation de tels appareils étudiée aux Etats-Unis ne paraît pas pouvoir être utilisée pour le moment.

Chronobiologie et chronothérapie

La transplantation d'îlots cellulaires du pancréas, réalisée chez l'animal depuis des années, rencontre toujours les problèmes de rejet, et les quelques tentatives effectuées chez l'homme, comme l'a rapporté le docteur P.E. Lacy (Etats-Unis), ont été des échecs.

Une voie intermédiaire entre la machine et la greffe d'îlots a été présentée par le docteur André Orsetti (Montpellier). Le distributeur bioartificiel d'insuline, petite prothèse en matière plastique dans laquelle vivent en culture des cellules pancréatiques, implanté sur un vaisseau, a permis la normalisation temporaire de la glycémie à titre expérimental chez des chiens diabétiques.

La seconde partie du congrès a été consacrée à la chronothérapie, nouveau domaine de la recherche médicale qui a pour objet d'établir les moments préférentiels d'administration des diverses thérapeutiques au cours de la journée. Il est, en effet, bien connu que l'efficacité et la tolérance des médicaments peuvent varier considérablement au cours des vingt-quatre heures. Dans cette voie, trois domaines privilégiés ont été abordés à Montpellier : le traitement du cancer dont l'évolution bénéficie de la chronothérapie par les radiations ou les agents chimiques ; les maladies de la nutrition (obésité, diabète) et les affections des glandes endocrines ; enfin l'asthme.

La dernière partie du congrès a porté sur l'utilisation des associations d'antibiotiques. Ses indications doivent être limitées en raison d'effets secondaires originaux ou accentués par rapport à ceux d'une thérapeutique simple et surtout de la capacité que possèdent certaines combinaisons de réaliser la sélection rapide d'agents pathogènes extrêmement résistants aux antibiotiques (docteurs J.F. Acar et Y. Chabbert, Paris).

L'accord a été réalisé sur la nécessité d'administrer une association d'antibiotiques dont l'effet est à la fois complémentaire et accru sur les bactéries responsables d'infections profondes ou généralisées, telles que les endocardites aux staphylocoques dorés et entérobactéries. La défaillance des défenses naturelles de l'organisme accroît l'urgence de telles dispositions dans la mesure où les chances de survie en dépendent étroitement

ROGER BÉCRIAUX.

A BORDEAUX

L'oreille interne et les surdités d'origine profonde

La biologie de l'oreille interne a été le thème d'un colloque international qui a eu lieu à Bordeaux du 5 au 7 septembre, sur l'initiative du professeur Portmann (Bordeaux). Le colloque, qui rassemblait une centaine de participants de vingt-trois pays, s'insérait dans une série de réunions annuelles qui ont permis de faire un point très complet sur toutes les formes de surdités (*le Monde* du 28 juillet 1976).

Certains types de surdités mais aussi des vertiges et des bourdonnements d'oreille très pénibles composent l'essentiel de la symptomatologie des affections de l'oreille interne, située en profondeur dans la masse osseuse du rocher. Le thème choisi cette année révèle un contraste important entre les progrès considérables permis par la micro-chirurgie de l'oreille moyenne et les grandes difficultés d'accès à la partie interne, dans laquelle s'effectue la transformation des signaux acoustiques en signaux nerveux codés qui sont transmis et interprétés au niveau du cerveau.

L'exploration des affections de l'oreille interne exige donc des moyens d'investigation complexes, à la mise au point desquels travaillent des équipes pluridisciplinaires. La physique acoustique et l'électro-physiologie apportent ici leur concours aux disciplines cliniques, elles-mêmes nombreuses, qui portent sur cet organe. Au cours du colloque, on a insisté sur l'intérêt de la prévention des surdités d'origine profonde, qui sont très difficilement « appareillables », et qui peuvent être dues à des causes relativement fréquentes comme la rubéole au cours de la grossesse, l'anoxie au cours de l'accouchement, les traumatismes crâniens, certains médicaments, et même le bruit.

L'espérance moyenne de vie aux États-Unis :

72 ans pour les hommes, 81 ans pour les femmes

Le dernier rapport de l'Institut démographique américain (Census Bureau) indique que l'espérance moyenne de vie aux Etats-Unis a progressé depuis 1973 de plus de trois ans. Il semble que ce succès soit dû à une diminution des décès survenant après 35 ans, et principalement ceux causés par des maladies cardio-vasculaires.

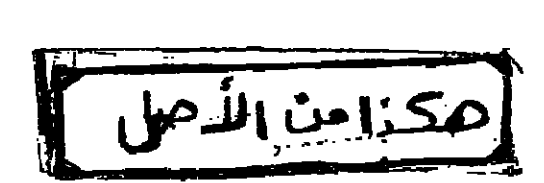
Les petites filles américaines naissant en 1977 vivront, en moyenne, quatre-vingt-un ans, et les garçons soixante-douze ans (1). Ces données affaiblissent les thèses de ceux, économistes ou idéologues, qui utilisaient l'argument d'une prétendue stagnation (voire même d'un recul) de l'espérance de vie pour démontrer l'inefficacité des systèmes de santé occidentaux. Ivan Ilich, notamment, a fondé largement sa démonstration sur cette idée qui se révèle donc inexacte.

Le bureau démographique américain souligne que le taux de mortalité des citoyens âgés de quarante-cinq à cinquante-quatre ans a baissé six fois plus vite entre 1973 et 1975 que durant les treize années précédentes. Entre soixante-cinq et soixante-sept ans, la chute de la mortalité a été quatre fois plus importante que durant la précédente décennie.

L'âge moyen actuel de la population américaine est de vingt-neuf ans ; il se situera, en l'an 2000, entre trente-deux et trente-sept ans. A cette époque, pour 12 %, la population aura plus de soixante-cinq ans. Le véritable problème économique, politique et social résultant du vieillissement de la population surgira, disent les démographes, en 2030, époque à laquelle un Américain sur cinq aura plus de soixante-cinq ans.

Dr E.-L.

(1) L'espérance de vie en France était, selon les relevés de 1974, de 69 ans pour les hommes et 76,9 ans pour les femmes. Tout porte à penser que les relevés de 1977 montreront une progression semblable à celle observée outre-Atlantique.



DÉFENSE

Le chef d'état-major adjoint des armées chinoises en visite officielle en France

Chef d'état-major adjoint des armées chinoises, le général Yang Cheng-wu sera en visite officielle en France du jeudi 15 septembre au dimanche 25 septembre, sur l'invitation du général d'armée Guy Méry, chef d'état-major des armées françaises.

Le général Yang Cheng-wu rend ainsi au général Méry la visite que le chef d'état-major français avait faite en République populaire de Chine du 3 au 14 juin 1976. Le général Méry avait été le premier chef militaire d'un pays occidental à visiter la Chine, depuis l'instauration du régime communiste en 1949. Lui avaient été présentés, notamment, la base navale de Changhaï, les bases aéronautiques de Chenyang et Yangtsun, et le polygone des essais nucléaires chinois du Sinkiang.

Outre des visites protocolaires et des discussions avec des chefs militaires, le chef d'état-major adjoint des armées chinoises assistera, entre autres, à des manœuvres de la 6e division blindée, le samedi 17 septembre, à Mailly-le-Camp (Aube) ; à des démonstrations et opérations en vol de l'armée de l'air (bombardements et opérations de sauvetage), le mardi 20 septembre, à Cazaux (Gironde), et à une sortie, le mercredi 21 septembre au large de Brest, de la frégate de lutte anti-sous-marine *Duguay-Trouin*, à bord de laquelle se trouvera le vice-amiral d'escadre Philippe de Gaulle, commandant l'escadre de l'Atlantique.

Le général Yang Cheng-wu aura visité, auparavant, le lundi 19 septembre, le centre national d'entraînement commando à Montlouis (Pyrénées-Orientales). Il n'est pas prévu de lui faire visiter des bases nucléaires françaises.

A Pékin, les propos tenus l'année dernière par le général Méry sur la dissuasion nucléaire et « *la bataille de l'avant* » avaient été accueillis avec un très vif intérêt. Les Chinois n'ont pas caché leur désir de voir l'Europe occidentale s'appuyer davantage encore sur les structures militaires de l'alliance atlantique face à ce qu'ils appellent l'« *hégémonie* » soviétique.

[Le général Yang Cheng-wu, vétéran de la « longue marche », qui s'est illustré contre les Japonais et durant la guerre de Corée, a déjà occupé les fonctions de chef d'état-major adjoint des armées, de 1966 à 1968, *date à laquelle il fut écarté après* que le maréchal Lin Piao l'eut accusé de vouloir s'emparer du pouvoir dans l'armée. A son poste, le général s'est montré fort actif dans la lutte contre les éléments « droitiers » et il a joué un rôle de premier plan durant cette période de la révolution culturelle.

En 1974, le général Yang Cheng-wu réapparaît à Pékin, à l'occasion de la journée de l'armée, après six années d'absence. Il a été l'une des principales personnalités réhabilitées à avoir entretenu des relations étroites avec des fractions d'extrême gauche. Il se voit alors confier d'importantes responsabilités à l'état-major de l'armée.]

L'ARGENTINE ET LE BRÉSIL ACHÈTENT DE NOUVEAUX AVIONS MIRAGE

L'Argentine et le Brésil viennent de passer des commandes supplémentaires d'avions de combat Mirage au groupe Dassault-Breguet, pour un montant total de 350 millions de francs.

Il s'agit de la version Mirage-III E, c'est-à-dire de l'avion dont le radar et le calculateur de bord permettent une navigation à basse altitude sans visibilité et l'attaque au sol tout temps.

L'Argentine, qui dispose déjà de 12 Mirage de ce modèle, en a commandé 7 autres, et le Brésil, qui en avait déjà 16, vient d'en acquérir 4 nouveaux exemplaires. Ces avions devraient commencer à être livrés aux deux pays dans quinze à dix-huit mois.

En Amérique latine, outre l'Argentine et le Brésil, le Venezuela, la Colombie, l'Equateur et le Pérou ont acheté des Mirage ou des avions Jaguar conçus par Dassault-Breguet. Au total, 20 pays ont acquis 1 323 Mirage-III (ou sa version simplifiée, le Mirage-5).

LE DANEMARK COMMANDE SEPT HÉLICOPTÈRES A LA FRANCE ET AU ROYAUME-UNI

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Le ministère danois de la défense vient de commander à la firme Westland (Grande-Bretagne) et à la SNIAS (France) sept hélicoptères franco-britanniques *Lynx* qui lui seront livrés à partir de 1979. Ce marché représente une somme de 140 millions de couronnes (environ 112 millions de francs).

L'industrie danoise a obtenu à la signature de ce contrat la promesse de compensations s'élevant à 50 millions de couronnes (environ 40 millions de francs). Ce sont vraisemblablement les usines danoises qui vont travailler prochainement pour la fabrication de certaines pièces détachées des chasseurs américains F-16 qui se partageront ce pactole.

Ces sept appareils sont destinés à remplacer les Alouette dont la marine danoise se servait depuis 1962. Ils seront surtout employés à la surveillance des zones de pêche, non seulement en Baltique et en mer du Nord, mais aussi au large des côtes du Groenland et des îles Féroé. Depuis que le Danemark a étendu sa zone économique à 200 milles, en conformité avec les décisions de la C.E.E., il s'est en effet trouvé à la tête d'un immense espace maritime à contrôler, ce qui lui pose évidemment, sur le plan pratique, des problèmes de matériel et aussi d'équipages.

La construction de plusieurs vedettes porte-hélicoptères est prévue à cette fin. D'autre part, on a parlé à Copenhague d'instituer une sorte de service militaire au Groenland et aux îles Féroé, où il n'existe encore rien de ce genre. Cela permettrait aux jeunes autochtones de participer activement à l'inspection de leurs zones de pêche. — C. O.

● *Le système de défense anti-aérienne Roland*, monté sur véhicule blindé et produit par la SNIAS, a commencé d'être livré au Brésil. Spécialement conçu pour lutter contre la menace d'avions attaquant à basse altitude, le Roland a été acquis par l'armée de terre française, la République fédérale d'Allemagne, qui le co-fabrique, et la Norvège. Les Etats-Unis ont acheté la licence de fabrication pour les besoins de leur armée de terre.

RELIGION

UNE LETTRE DE L'ÉGLISE DE SCIENTOLOGIE DE FRANCE

Arguant de son droit de réponse à la suite d'une information parue dans le Monde *du 16 juillet, l'Eglise de scientologie de France (12, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, 75005 Paris) nous écrit :*

Dans un article de votre journal du 16 juillet 1977, nous avons remarqué l'énonciation de certains faits inexacts.

La scientologie est une philosophie religieuse appliquée qui œuvre pour un retour aux valeurs familiales et religieuses traditionnelles, et sur le plan individuel permet à la personne étudiant et appliquant ses matériaux d'atteindre une meilleure compréhension de soi-même, des autres, ainsi que de son rôle dans la société.

De nombreuses Eglises se sont installées à travers le monde. Celles de Los Angeles et Washington aux Etats-Unis ont subi récemment le raid du F.B.I. Cette opération a été déclarée inconstitutionnelle par la Cour de justice et tous les documents saisis illégalement devront être rendus.

Les archives que possèdent les différentes Eglises américaines ont toutes été constituées grâce à la loi sur la liberté d'information (*Freedom of Information Act*). Les attaques organisées par les agences gouvernementales montrent simplement leur volonté de nuire.

ÉCHECS

● *Le premier championnat du monde d'échecs catégorie cadets*, réunissant les joueurs de trente nations, s'est ouvert, jeudi 9 septembre, à Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes). Le tournoi, qui prendra fin le 19 septembre, sera disputé en onze rondes, selon le système suisse (chaque concurrent ayant la possibilité de jouer quarante coups en deux heures et demie). — (*Corresp.*)

ÉDUCATION

LA RÉFORME SUR LE TERRAIN

La prérentrée de M. Haby

De notre envoyé spécial

Le ministre de l'éducation a fait sa « *prérentrée* » deux jours avant les enseignants. Dès le lundi 12 septembre, il s'est rendu, d'un coup d'aile, à Bordeaux puis à Chabeuil (Drôme), pour observer la manière dont se met en place, dans les collèges, la réforme de l'enseignement en sixième. Au terme de cette tournée d'« inspection amicale », comme il la qualifia, M. René Haby était satisfait : « *Ce que j'ai vu me confirme que, tranquillement et dans la sérénité, la réforme des sixièmes fera, au cours de l'année qui vient, la preuve de ses qualités.* »

Il y a loin des textes aux réalités locales. M. Haby, pourtant, a eu le sentiment que son dessein avait été compris et respecté. Au collège de Gradignan, dans la banlieue bordelaise, comme au collège rural de Chabeuil et au collège (qui n'a de « *moderne* » que le nom) du centre de Bordeaux, il a pu constater que les chef d'établissement avaient, par exemple, su résister à la tentation du rétablissement des anciennes filières.

Partout, on a joué le jeu des classes hétérogènes. A Gradignan, la directrice a été systématique : « *J'ai étudié*, a-t-elle dit au ministre, *tous les dossiers des enfants admis en sixième et j'ai réparti les cas difficiles entre toutes les classes. Pour les autres élèves, je me suis fiée au hasard.* » A Chabeuil, la directrice du C.E.G. est allée plus loin dans le respect du hasard : « *Je n'ai pas voulu prendre connaissance des dossiers des élèves et la répartition s'est faite totalement au hasard.* » A Bordeaux, le principal a hésité : « *Jusqu'en juin, j'avais envisagé de regrouper dans une classe peu nombreuse tous les élèves en difficulté. J'y ai renoncé pour des raisons d'effectifs.* » Heureusement pour la réforme, qui, sans cela, eût subi ici une entorse.

Aucune crainte

Cette année, les chefs d'établissement avaient une certaine marge de manœuvre pour composer leurs classes du point de vue des effectifs. Pour chaque élève supplémentaire au-delà de vingt-quatre, l'établissement reçoit une heure d'enseignement supplémentaire. Les plus habiles ont su en profiter, comme le principal de Bordeaux-Centre, qui a pu, grâce à ces heures, distribuer quelques « *dédoublements* » pour les disciplines dont les enseignants se sont montrés les plus revendicatifs.

« *J'ai toujours pensé*, nous a confié le ministre, *que malgré son énormité, la machine éducation nationale fonctionnait bien au niveau de l'administration. Je l'ai encore vérifié au cours de cette visite. Je n'avais aucune crainte sur l'application de la réforme à ce niveau.* »

Autre vérification : sur le terrain, la question des conditions matérielles est omniprésente. Le maire de Chabeuil n'a pas mâché ses mots : après avoir remercié le ministre pour « *la sollicitude qu'il manifestait à l'égard des populations* », il ne lui a pas caché que ces populations jugeaient « *impensable* » l'état des baraquements du collège. A Bordeaux, le principal a brandi le devis d'installation d'une « *paillasse* » pour l'enseignement scientifique : « *Nous avons besoin de 1 903,03 F, monsieur le ministre, ça a l'air dérisoire ; eh bien, nous n'avons pas obtenu les crédits nécessaires à sa construction !* » A Chabeuil, le ministre a répondu qu'il enverrait un de ses collaborateurs enquêter sur place. A Bordeaux, il a demandé au recteur de voir s'il ne serait pas possible de débloquer 2 000 F. « *Nous avons trois cent cinquante établissements*, a remarqué le recteur ; *le problème, ce n'est pas 2 000 F, mais trois cent cinquante fois 2 000 F !* »

Au terme de cette journée — le ministre visite d'autres collèges ce mardi 13 septembre — M. René Haby avait acquis la certitude que les administrations, à la base, avaient respecté sa consigne. Et les professeurs ? Au C.E.G. de Chabeuil, la directrice a tenté de les intéresser à la préparation de la rentrée : « *La seule chose qui les intéresse, c'est de savoir quelle sera leur demi-journée de liberté. Pour le reste, je me suis débrouillée toute seule.* » Au fond de la salle où le ministre était reçu, une affiche syndicale proclamait l'hostilité des enseignants à la réforme. Ce fut leur seule manifestation : de la journée, on n'avait pas rencontré un seul professeur.

BRUNO FRAPPAT.

Les élèves et leurs établissements en chiffres

● *DANS LES ECOLES MATERNELLES*, les effectifs sont, pour la première fois, en diminution. L'enseignement préscolaire public accueillera 2 275 000 enfants (2 210 000 en métropole soit 35 000 de moins que l'an dernier et 65 000 dans les départements d'outre-mer soit 3 000 de plus).

Cependant, le taux de scolarisation des enfants de deux à cinq ans continue de progresser, passant de 77 % à 78,9 % ; 99 % des enfants de cinq ans seront scolarisés (contre 98,8 % l'an dernier), 98,6 % de ceux de quatre ans (98 %), 83,3 % de ceux de trois ans (80,5 %) et 27,6 % de ceux de deux ans (25,8 %).

L'effectif maximum des classes est fixé à 35 élèves et 2 136 classes neuves ont été construites.

● *DANS L'ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE* où l'augmentation des effectifs est presque nulle (3 930 000 élèves en métropole, soit 7 000 de plus et 212 000 dans les DOM soit 1 000 de moins), 2 718 classes neuves seront ouvertes à la rentrée, ainsi que 111 classes de perfectionnement.

Il faut y ajouter les 450 classes supplémentaires annoncées par le ministre de l'éducation le 7 septembre.

Un demi-million d'étrangers dans les écoles

Plus de 535 000 élèves étrangers fréquentent, cette année, les établissements du premier degré : 179 000 dans les classes maternelles, les autres dans les classes élémentaires ou l'enseignement spécialisé.

Des classes d'initiation au français et des cours de rattrapage sont destinés aux nouveaux arrivants. A la rentrée, 100 postes supplémentaires seront affectés à cet enseignement, soit au total 1 050.

● DANS LES COLLEGES, légère progression puisque 12 000 élèves de plus que l'an dernier sont attendus (2 617 000 en métropole soit 7 000 de plus et 117 000 dans les DOM soit 5 000 de plus). Cependant, on prévoit une diminution du nombre d'élèves au niveau de la sixième.

L'application de la réforme à cette classe a nécessité des équipements et des crédits spéciaux : 395 ateliers supplémentaires (en cours de construction) et 40 500 000 F pour les équiper ; 8 000 000 F pour l'équipement des autres locaux destinés à cet enseignement et 4 900 000 F pour l'achat de matériaux ; 6 500 000 F pour l'achat de matériel destiné aux sciences expérimentales.

Cent trois collèges neufs vont ouvrir à la rentrée. Au total, fonctionneront 4 668 collèges en métropole (parmi lesquels on compte 40 créations et 325 transformations de premiers cycles de lycées) et 136 dans les DOM (dont 7 créations).

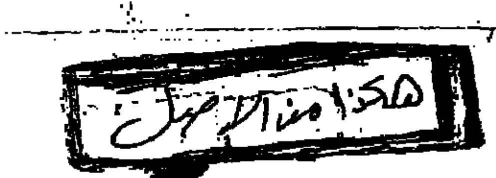
Moins de lycéens à Paris

● DANS LES LYCEES, 800 000 élèves sont attendus, soit 24 000 de plus que l'an dernier. Les effectifs n'augmentent pas dans toutes les académies : ils sont en diminution à Paris, à Lille et à Toulouse. Neuf établissements ont été construits.

● DANS L'ENSEIGNEMENT PREPROFESSIONNEL, les effectifs ne cessent de progresser. Il y aura 117 000 élèves dans les classes préprofessionnelles de niveau (contre 100 000 l'an dernier) et 62 000 dans les classes préparatoires à l'apprentissage (60 000).

● 124 *sections d'éducation spécialisée* sont créées : 67 de 96 élèves et, pour la première fois, 57 de taille plus réduite (30 de 64 élèves et 27 de 48 élèves) en métropole.

● 33 lycées d'enseignement professionnel (ex-collèges d'enseignement technique) sont créés dont 23 dans des bâtiments neufs.



ÉDUCATION

MISÈRE SCOLAIRE ET ANALPHABÉTISME

Dans le tiers-monde, un enfant sur trois n'est pas scolarisé

De notre envoyé spécial

Genève. — *« L'interaction entre l'éducation et le développement est une préoccupation majeure des responsables de la politique de l'éducation »*, a déclaré M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, à l'occasion de la trente-sixième conférence internationale de l'éducation, qui a réuni à Genève, du 30 août au 8 septembre, les ministres de l'éducation ou les représentants de plus de cent quatre Etats.

L'expansion quantitative du système éducatif est, selon M. M'Bow, inéluctable. Elle posera des problèmes aigus dans les prochaines décennies, surtout dans les pays en voie de développement. *« Entre 1960 et l'an 2000*, a déclaré le directeur général de l'UNESCO, *la population âgée de cinq à quatorze ans aura triplé en Afrique et dans les Etats arabes, doublé en Asie et en Océanie et augmenté de 2,6 fois en Amérique latine. Le taux d'accroissement des effectifs scolaires dans le monde, qui était de 4 % par an pendant les années 60, a été inférieur à 3 % entre 1970 et 1975, et 38 % des enfants de six à onze ans ne sont pas encore scolarisés dans les pays en voie de développement. »* Ainsi l'analphabétisme, *« ce fléau qui constitue l'une des atteintes les plus graves au droit à l'éducation »*, s'est-il accru.

L'effort à accomplir reste immense. Toutefois, les délégués, dans leur ensemble, ont considéré que l'éducation pour le développement ne saurait se réduire à une éducation pour la production. *« Il faut s'orienter vers une conception du développement qui, tout en assurant un niveau de vie matérielle suffisant, donne aux valeurs sociales, culturelles et humaines la place qui leur revient »*, a déclaré M. Pratap Chandra Chunder, ministre de l'éducation de l'Inde et président de la conférence. L'accent a trop longtemps été mis sur la seule efficacité économique des systèmes d'enseignement, et tous les pays s'interrogent maintenant sur le contenu de l'éducation, aucune réponse n'ayant de portée universelle.

« Chaque pays doit trouver une base commune d'éducation qui fondera l'unité de la nation, a souligné M. M'Bow. *Or de nombreux systèmes éducatifs des pays en voie de développement sont privés de leurs racines. Ils portent la marque de valeurs et de cultures étrangères, et l'enseignement est dispensé dans une langue qui, pour l'enfant, n'est qu'une langue seconde. »*

Il est nécessaire de promouvoir l'identité culturelle de chaque pays par une réhabilitation de ses valeurs nationales et par l'utilisation des langues maternelles ou nationales dans l'enseignement, a proclamé la conférence. Le développement par l'éducation ne peut être qu'« endogène », a précisé le directeur de l'UNESCO, c'est-à-dire *« pensé par les hommes, né du sol où ils vivent, en fonction de leurs aspirations, des conditions de leur milieu naturel, des ressources dont ils disposent et du génie propre à leur culture »*.

La conférence a d'autre part élaboré une recommandation aux gouvernements sur le deuxième thème à d'ordre du jour : *« Les problèmes d'information que pose l'amélioration des systèmes d'enseignement. »* Ce texte affirme que l'information sur l'éducation ne doit pas intéresser que les maîtres mais porter sur tous les aspects de l'éducation. Elle devra s'étendre à tous les partenaires des systèmes éducatifs, et notamment aux parents, aux élèves et, plus généralement, à la population. *« Aucun obstacle ne devrait être mis au processus de transmission et de diffusion d'informations appartenant au domaine public »*, précise la recommandation.

La conférence a proposé que la coopération internationale se développe dans ce domaine et que les informations transmises soient normalisées, afin d'être exploitables.

J.-M. CROISSANDEAU.

M. FRANÇOIS VALÉRY EST ÉLU MEMBRE DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UNESCO

M. François Valéry, délégué permanent de la France auprès de l'UNESCO, a été élu membre du conseil exécutif de l'organisation internationale, en remplacement de Jean de Broglie, mort en décembre 1976. Deux autres membres du conseil exécutif ont également été élus : l'ancien président du Mexique, M. Luis Echeverria Alvarez, qui remplace M. Porfirio Munoz Ledo, et M. Henry E. Kerry (Etats-Unis), qui remplace le professeur Robert B. Kamm.

L'élection des trois nouveaux membres a eu lieu le 12 septembre, au siège de l'UNESCO, à Paris, à l'occasion de l'ouverture de la cent troisième session du conseil exécutif. Les travaux de cette session porteront sur l'exercice des droits de l'homme dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture, ainsi que sur la lutte contre l'analphabétisme.

[Fils de l'écrivain Paul Valéry, M. François Valéry est né à Paris le 17 juillet 1916. Agrégé de l'Université, il a fait toute sa carrière dans la diplomatie. De 1965 à 1975, il a été le chef de la délégation française auprès de l'Organisation européenne de coopération et de développement économique (O.C.D.E.), avec rang d'ambassadeur.]

LA FORMATION DES INGÉNIEURS A L'UNIVERSITÉ

Première promotion à Compiègne

(De notre correspondant.)

Beauvais. — La première promotion d'ingénieurs de l'université de technologie de Compiègne (U.T.C.) vient de recevoir ses diplômes. On compte quarante et un diplômés : vingt-sept en génie mécanique (acoustique, contrôle qualité industrielle, électro-mécanique), dix en génie biologique (biotechnologie industrielle, génie biomédical), et quatre en génie chimique.

Ces diplômes ont été délivrés à l'issue de six semestres d'enseignement, dont deux consacrés à des stages en entreprise. Entrés en 1973, année de la fondation de l'établissement, ces élèves étaient alors titulaires soit d'un diplôme universitaire de technologie, soit d'un diplôme d'études universitaires générales (DEUG).

Selon la direction de l'U.T.C., les nouveaux ingénieurs n'auront aucune difficulté pour s'insérer dans la vie active. Pour beaucoup d'entre eux, les stages pratiques en entreprise ont donné directement accès à un emploi. D'autre part, un service « marketing des débouchés » recense les possibilités de carrière proposées aux nouveaux ingénieurs et s'occupe de la promotion du diplôme de l'U.T.C.

La direction souligne que, si l'effectif de la première promotion est modeste, il devrait doubler l'an prochain et atteindre ensuite cent cinquante à deux cents ingénieurs par an.

Pour la rentrée de 1977, un millier d'étudiants sont attendus à l'U.T.C., dont sept cent cinquante environ en formation d'ingénieur. L'université disposera cette année d'un centre de recherches qui a coûté 55 millions de francs.

M. L.

Le nombre des illettrés ne cesse de croître malgré les campagnes de l'UNESCO

Il y a douze ans, les ministres de l'éducation du monde entier se réunissaient à Téhéran pour lancer solennellement un appel à la croisade contre l'analphabétisme. Peu après, le directeur général de l'UNESCO, M. René Maheu, affirmait qu'en une « génération » on parviendrait à éliminer ce fléau si l'on y mettait les moyens. La conscience des pays riches était alertée. Dans les pays pauvres, les énergies se mobilisaient. Aujourd'hui, le pessimisme domine : en valeur absolue, le nombre des illettrés ne cesse de croître. Il a dépassé les 800 millions d'individus.

Pire, le directeur général adjoint de l'UNESCO vient de signaler, à l'occasion de la douzième journée internationale de l'alphabétisation, le 8 septembre, que l'avenir était plus sombre qu'on ne l'imaginait. Non seulement, en effet, selon M. John Fobes, *« un adulte sur trois ne sait ni lire, ni écrire, ni effectuer par écrit un calcul élémentaire »* mais *« dans de multiples sociétés un nombre très important d'analphabètes se situent principalement dans les couches jeunes de la population. Si de telles tendances se confirment, le nombre d'enfants de six à onze ans non scolarisés dans les pays du tiers-monde atteindra en 1985 environ 134 millions, dont 35 millions en Afrique, 90 en Asie et 9 en Amérique latine. »*

Autre caractéristique de ce fléau : les femmes sont à la traîne. Deux ans après les proclamations de l'année de la femme, la réalité est là : *« Le nombre de femmes analphabètes, qui constituent 60 % de la population illettrée, augmente plus rapidement que celui des hommes. »* Cela permet à M. Fobes d'affirmer que *« la véritable croisade contre l'analphabétisme commencera lorsque les femmes du monde l'exigeront »*.

Changement de stratégie

La stratégie des organisations internationales dans la lutte contre l'analphabétisme a connu deux périodes. Ce furent d'abord de vastes campagnes d'alphabétisation massive, les instructeurs se répandant dans une région pour alphabétiser pendant quelques mois tous ceux qui se trouvaient sur leur passage. Les bulletins de victoire se multipliaient et, au rythme des conquêtes, l'ignorance paraissait régresser. Las ! quelques mois après le passage des instructeurs partis ailleurs porter la bonne nouvelle, les populations, dans leur immense majorité, retombaient dans l'analphabétisme. Il ne suffit pas de savoir lire, encore faut-il en avoir l'occasion et le besoin quotidien.

Face aux échecs, à moyen terme, de l'alphabétisation massive, on s'orienta vers une formule ambitieuse : l'alphabétisation fonctionnelle. Les campagnes se concentrèrent vers des secteurs précis de la population confrontée à des échanges économiques et sociaux. Au lieu de précéder les besoins, on les accompagnait.

Cette deuxième stratégie avait sur la première un avantage pédagogique certain. On apprend bien et on ne retient que lorsqu'on sait pouvoir utiliser ses acquis. Elle avait, en revanche, un défaut : elle n'était pas spectaculaire. Dans nombre de pays pauvres, les politiques d'éducation s'apprécient en termes de quantité. Il est plus glorieux d'alphabétiser une région entière que de sélectionner des cibles.

Du côté des pays riches, l'aide internationale, d'abord requise massivement pour les campagnes extensives, a vu son élan se briser dès lors que s'affirmait leur inefficacité. Quant à l'alphabétisation fonctionnelle, elle se heurte à des résistances locales, à la rigidité des bureaucraties et à l'égoïsme des lettrés.

Une croisade sans croisés

Depuis la crise de l'énergie, le dialogue entre pays riches et pays pauvres se fait en termes strictement économiques et matériels. Nous avons des idées, ils ont du pétrole. Ils ont des matières premières, à nous le monopole de la matière grise. Inconsciemment, les pays développés se satisferaient-ils d'une division durable des tâches à l'échelle du globe qui leur réserverait les œuvres de l'esprit et leur usage ? Même du point de vue économique, c'est un mauvais calcul : le développement d'un pays est lié à celui de son éducation. L'histoire de l'Occident l'atteste.

Le cri d'alarme que vient de lancer l'UNESCO ne s'adresse pas qu'aux pays riches. *« Les propositions les plus intelligentes*, a encore dit M. Fobes, *la coopération la plus dévouée, seront finalement vaines si dès le départ ne se manifeste clairement une volonté politique nationale. »* Les priorités de nombre de pays sont à cet égard catastrophiques. On peut rêver à ce que deviendrait l'alphabétisation si, dans ces pays, on y consacrait la somme de crédits et d'énergie humaine qu'on met à constituer des armées dotées d'équipements sophistiqués pour des croisades dérisoires. Pour l'instant c'est un rêve, et la réalité de l'analphabétisme est un cauchemar, mais qui s'en soucie et où sont les croisés de l'alphabétisation ?

B. Fr.

En bref...

● *Les responsables du Syndicat national des enseignements techniques et professionnels* (S.N.E.T.P. - C.G.T.), réunis à Montreuil les 8 et 9 septembre, ont examiné la situation des personnels de l'enseignement technique à la rentrée scolaire. Ils ont appelé tous les non-titulaires de C.E.T. qui n'auraient pas reçu d'affectation à se rendre dans les établissements où ils étaient employés l'an dernier. Ils ont demandé, d'autre part, que les sections C.G.T. de ces établissements entreprennent une action pour que, sur place, les maîtres-auxiliaires soient affectés à des tâches correspondant à leur qualification.

● Le dernier *Dossier de l'étudiant* (n° 2), publication trimestrielle, est consacré au service national. Ce *Dossier* donne tous les renseignements pratiques aux étudiants sur les conditions d'incorporation ou les reports. Il consacre aussi une étude aux droits et aux obligations de l'appelé, à l'objection de conscience et aux comités de soldats. Ce *Dossier* comprend un débat sur l'armée de métier et la conscription.

★ Pour se procurer ce *Dossier* (10 F le numéro) s'adresser au *Guide de l'étudiant*, 7, rue Thorel 75002 Paris. Le prochain *Guide annuel* sera en vente dans quelques jours au prix de 15 F.

Une instruction sur l'environnement

L'école écologique

« A une époque où la dégradation de son milieu de vie pose à l'homme des problèmes de choix déterminants pour son avenir, une éducation en matière d'environnement s'impose de toute évidence. » Cette évidence a conduit le ministre de l'éducation à publier une instruction générale au *Bulletin officiel* de l'éducation du 8 septembre.

L'éducation veut-elle à son tour récupérer le phénomène écologique en le canalisant ? Le style du texte contraste avec la spontanéité généreuse des jeunes déjà sensibilisés, pour beaucoup, à ces problèmes : elle s'était manifestée avec éclat lors du dialogue télévisé entre des lycéens et le président de la République.

« Par environnement, écrit M. Haby, *on entendra l'ensemble, à un moment donné, des aspects physiques, chimiques, biologiques et des facteurs sociaux et économiques susceptibles d'avoir un effet direct ou indirect, immédiat ou à terme, sur les êtres vivants et les activités humaines. »* L'environnement ainsi défini doit *« imprégner l'enseignement dans son ensemble »*.

Dans un premier temps, instituteurs et professeurs devront inviter chaque élève à être un *« observateur extérieur »* du milieu à étudier, *« sans rien perturber »*. Ensuite, il faudra faire comprendre les *« conséquences irréversibles des pollutions et des nuisances »* et faire acquérir à l'élève *« une attitude de responsabilité à l'égard du devenir de l'environnement »*.

Pour atteindre cet objectif, fort louable, *« l'acquisition d'un certain nombre de concepts »* est jugée indispensable : l'espace (par exemple à travers l'analyse d'un schéma directeur d'aménagement urbain ou rural) ; le temps (notion de saison ou de cycle biologique, d'ères et de temps géologiques) ; les notions de *« relations et d'interactions (équilibre dynamique, interdépendance, seuil, facteur limitant) pourront être comprises en étudiant un écosystème (prairie, forêt, lac) »*. On ne saurait être plus austère...

Sur le terrain

Heureusement, le texte suggère quelques méthodes de travail plus attrayantes (enquête, tâtonnement expérimental) et préconise une *« découverte concrète du milieu »*, qu'il s'agisse du milieu proche (quartier, commune, canton, entreprise industrielle ou agricole...) ou d'un *« milieu différent »*. Mais on précise aussitôt qu'on entend par là *« transplantation de la classe dans des structures d'accueil favorables à l'initiation à l'environnement »*, c'est-à-dire, notamment, les classes de nature, de mer et de neige, financées essentiellement par les collectivités locales.

Sans que soit prévu le financement des actions nouvelles, les directeurs d'école et chefs d'établissement sont invités à *« permettre les sorties des classes sur le terrain »*, à *« rendre possible une coopération entre les enseignants »* qui doivent disposer de *« la liberté d'initiative qui donnera toute son efficacité à cette action éducative »*. Ainsi pourra-t-on voir bientôt les enfants des écoles visiter, sous la conduite de leurs maîtres, les centrales nucléaires.

CATHERINE ARDITTI.

LES RADICAUX DE GAUCHE DÉPLORENT LA « DÉMOBILISATION » DES SYNDICATS D'ENSEIGNANTS

Le Mouvement des radicaux de gauche (M.R.G.) ne partage pas la satisfaction des syndicats de la Fédération de l'éducation nationale, après l'annonce du réemploi des maîtres auxiliaires ayant travaillé à mi-temps l'an dernier (*le Monde* du 9 septembre). Dans une déclaration à l'A.F.P., M. Dominique Vastel, délégué à l'éducation du M.R.G., déplore la « *démobilisation* » des syndicats qui, selon lui, *« semblent baisser les bras et passer sur les dispositions néfastes de la réforme et ses carences après avoir reçu des assurances concernant les moyens mis en place à la rentrée »*.

Le M.R.G. s'inquiète aussi du « *mutisme* » de ses partenaires politiques — partis communiste et socialiste — à ce sujet et se demande s'il ne s'agit pas d'un silence « *conjoncturel* ». Il renouvelle à ces deux partis, ainsi qu'aux syndicats et organisations familiales, son appel à une réflexion commune sur l'éducation.

« Il nous faut, explique M. Dominique Vastel, *un projet commun cohérent, plus élaboré que celui que propose le programme commun, nous devons faire taire des querelles politiciennes et penser à l'avenir des enfants. »*

SOCIÉTÉ

CORRESPONDANCE

Mourir, premier droit de l'homme

Un lecteur de Montpellier, qui nous demande de lui conserver l'anonymat, nous a adressé la lettre suivante :

J'ai été très choqué par un article intitulé « Mourir à la suédoise » paru dans *le Monde* 17 août.

Votre rédacteur critique avec une animosité déplaisante l'initiative d'un médecin suédois suggérant d'aider à mourir *« en paix et sans souffrir »* ceux qui ne veulent plus vivre.

Le premier droit de l'homme n'est-il pas de disposer de sa propre personne ? Une décision de suicide prise après mûre réflexion est-elle une manifestation de démence ? Celui qui est capable de surmonter l'instinct de conservation n'est-il pas toujours courageux, parfois héroïque, sage souvent ? Et celui qui l'aide, un criminel poussé par de bases raisons financières ? (...)

Toutes précautions prises pour qu'une décision de suicide soit longuement pesée, pourquoi refuser au candidat toute l'aide possible ? On aboutirait peut-être à une diminution plutôt qu'à une augmentation.

Ne serait-ce pas notamment — avec des précautions renforcées pour la liberté de décision — une solution partielle au problème de la « peine » de mort ?

Celui que la société est dans l'obligation d'écarter pour sa défense, faut-il lui infliger une « peine » bien pire que la mort : la privation complète de la liberté avec l'assurance que des gardiens zélés, sûrs de leur bon droit et couverts par toutes les autorités lui feront comprendre, cruellement au besoin, que cette société l'exclut, mais lui interdit de la quitter volontairement ?

* * *

Relevant notre affirmation selon laquelle « la Suède est un des pays du monde où le taux des suicides est le plus élevé », *un autre lecteur, M. Jean-Jacques Fol, vice-président de l'université de Paris-VII, nous précise d'autre part :*

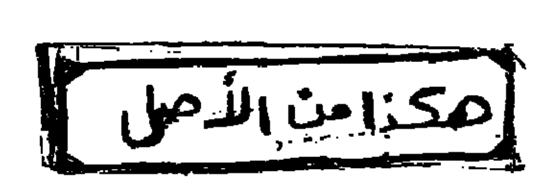
En matière de suicides, les statistiques des pays nordiques sont parmi les plus précises : dans ces pays, le suicide n'est pas une mort honteuse comme au Mexique ou même en France, où les statistiques, en ce domaine, sont fort fluctuantes. Or, si l'on se réfère aux seules statistiques, les Suédois se suicident moins que les Autrichiens, les Finlandais, les Hongrois, les Japonais, les Suisses, les Tchécoslovaques, etc., et pas plus que les Allemands de R.F.A. (et les Suédoises sont « à égalité » diques les autres sont fort doumaine) Si l'on peut accorder confiance — pour cette question au moins — aux statistiques nordiques, les autres sont fort douteuses (les musulmans ne se suicident jamais — les Chinois non plus — etc. !) (...).

QUATRE DIRECTEURS DE MAISONS DE JEUNES SONT LICENCIÉS

(De notre correspondant.)

Orléans. — Le conflit qui oppose les sept Maisons de jeunes et de la culture d'Orléans à la municipalité s'est brusquement aggravé. Au cours d'une conférence de presse, le lundi 12 septembre, l'association regroupant les M.J.C. de la ville a annoncé que quatre des directeurs des maisons avaient été licenciés.

Trois à quatre cents personnes s'étaient rassemblés, à l'appel de l'association, devant l'hôtel de ville, samedi 10 septembre en fin de matinée, pour protester contre la « liquidation » des M.J.C. entreprise par la municipalité. — R. G.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le mm col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	9,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres premier emploi — offres premier emploi — offres premier emploi

Si vous cherchez

POUR VOTRE PREMIER POSTE :

- un travail varié qui vous fasse connaître tous les domaines d'un Groupe de Dimension Internationale, par le contrôle de ses différentes Sociétés ;
- des contacts et des déplacements fréquents en France et à l'étranger, et si vous êtes de formation.

HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent :

Vous pouvez être

AUDITEUR INTERNE

d'un groupe de production et de distribution de Biens de Consommation Leader de sa branche.

Lieu de travail PARIS

Langue allemande souhaitée

Adresser lettre manuscrite, CV et photo sous n° 11621 B

bleu 17, rue du Docteur Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.



LE CONTINENT "ASSURANCES"

Recherche, pour participer au développement de son service Informatique pour 1er emploi

PROGRAMMEURS DEBUTANTS

Diplôme I.U.T. Informatique exigé

Formation à nos applications et à nos méthodes, assurée.

Adresser lettre manuscrite et photo à : Monsieur DISCOURT — LE CONTINENT 62, rue de Richelieu — 75002 PARIS

Il sera répondu à toute candidature.

LE GROUPE BSN-GERVAIS DANONE propose un premier emploi à de JEUNES DIPLOMÉS DÉBUTANTS. Ils pourront compléter leur formation et acquérir leur première expérience dans les postes suivants :

INGÉNIEUR ANALYSTE

Réf. J 13

Ce poste intéresse un ingénieur débutant (Mines, Centrale, IDN, ENSIMAG, INSA, ...) option informatique de gestion + Sc. Eco ou IAE.

Il sera intégré au Service Études (20 personnes) de la Direction Informatique de la Société Européenne de Brasseries, équipée d'un IBM 370-148, dont le développement informatique est axé sur des applications de télétraitement avec 15 usines.

Il participera, au sein d'équipes de projet, à l'étude et à la réalisation d'applications variées en liaison étroite avec les utilisateurs. Il devrait évoluer par la suite vers des responsabilités de Chef de projet.

Lieu du poste : Sèvres (92).

ASSISTANTS CHEF DE PRODUITS

Réf. J 14

Ces postes intéressent des HEC, ESSEC, ESCP, ISA, débutants, ayant suivi de préférence l'option marketing et effectué un ou plusieurs stages dans ce domaine.

Assistants Chef de Produits sur des marques nationales de boissons, leaders sur leur marché, ils se formeront aux différents aspects de la fonction de Chef de Produits afin de pouvoir en assumer par la suite les responsabilités complètes.

Lieu des postes : Paris.

AUDITEUR INTERNE

Réf. J 15

Ce poste intéresse un HEC, ESSEC, ESCP, Sc. Po, ..., débutant + DECS de préférence, parlant Anglais et Allemand ou Espagnol.

Assistant dans le Service Audit Interne du Groupe, il se formera aux méthodes et techniques utilisées dans le Groupe et dans un Cabinet anglo-saxon. Il participera à des missions d'audit externe et interne, comptable et opérationnel. Il évoluera ensuite vers la responsabilité complète des missions qui lui seront confiées tant en France qu'à l'étranger.

Lieu du poste : Paris. Nombreux déplacements.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, en précisant la référence du poste, à *Jean Bürckel - BSN-Gervais Danone - 7, rue de Téhéran, 75008 Paris.*

bsn. gervais danone

Pour faire face à son expansion UN GROUPE NATIONAL DE SOCIÉTÉS DE SERVICES recherche pour son Siège Social de ROUEN

JEUNES DIPLOMÉS

(PREMIERS EMPLOIS)

X, CENTRALE, MINES, H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P.

Appelés à évoluer à terme vers des postes à responsabilités.

Les candidats devront d'abord se familiariser avec le Groupe et seront orientés selon leurs goûts et aptitudes vers :

- soit le Service Informatique,
- soit le Service Organisation.

Adresser C.V. manuscrit + photo à n° 26.616, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

TRINDEL

3 700 PERSONNES

Société spécialisée dans les installations électriques industrielles recherche pour son 1er emploi et dans le cadre du développement de son département INFORMATIQUE INDUSTRIELLE PLUSIEURS

ANALYSTES PROGRAMMEURS

— diplômés des I.U.T.,
— déplacements ponctuels en France.
— lieu de travail : Saint-Ouen-93400.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo récente obligatoire, prétentions, sous référence A 16 à : Sté TRINDEL, DP/PS 44, r. de Lisbonne, 75008 Paris.

Groupe d'assurances rech. pour 1er emploi

6 COLLABORATEURS (trices)

— Fixe de 2.300 F + commiss
— Minimum 22 ans ;
— Bonne culture générale.
Tél. pour 1er contact 776-39-36



SLIGOS une des premières sociétés de conseil et services en informatique

engage

10 JEUNES

à la recherche de leur premier emploi pour les

FORMER

comme

PROGRAMMEURS

Ils devront être : libérés du service militaire, titulaires au minimum du bac C.

Le stage qui sera rémunéré commencera début octobre et durera 4 mois il se déroulera à PUTEAUX

A la fin de leur formation les stagiaires seront intégrés dans les équipes de réalisation de la société.

Les candidats présélectionnés seront convoqués à des tests d'aptitude qui se dérouleront mi-septembre.

Prière d'adresser C.V. avec lettre manuscrite à la Direction du Personnel, 91, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX.

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE BRASSERIES

leader sur son marché

recherche pour premier emploi :

DES JEUNES MERCHANDISERS MOYENNES SURFACES

Les postes sont à pourvoir sur les régions de BREST - TOURS et POITIERS

Les candidats devront posséder au minimum le niveau baccalauréat et de préférence un DUT ou un diplôme d'école de commerce.

Après une formation assurée par la société, les titulaires auront la responsabilité d'un secteur. Ils disposeront d'une voiture de fonction.

Adr. lettre manuscr., C.V., photo, prét., sous réf. 650 à J. GAUSSIN, 104, rue de Richelieu, Paris-2e

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

offres premier emploi

Le Monde met chaque jour à la disposition de ses lecteurs cette rubrique dans les pages d'annonces classées :

<OFFRES PREMIER EMPLOI>

afin de regrouper les propositions uniquement destinées aux jeunes à la recherche d'un premier emploi.

emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux



Importante Entreprise de Bâtiment recherche pour sa filiale au

MAROC

INGENIEURS TRAVAUX

- pour assurer la responsabilité totale de chantiers bâtiments industriels,
- formation AM, ETP, INSA, etc.,
- expérience souhaitée des pays en voie de développement,
- lieu de travail : CASABLANCA.

Lettre manuscrite + CV sous réf. 8124 Ak à :

ORES 54 bis rue d'Alsace 31000 TOULOUSE

Groupe BOSSARD

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS recherche pour une de ses filiales

AFRIQUE NOIRE

RESPONSABLE FORMATION

Cette activité s'exercera sous l'autorité immédiate de la Direction Générale de la filiale.

Il sera chargé du recrutement, de la formation et de la mise en place de collaborateurs africains à divers niveaux.

Les candidats devront avoir une expérience récente de la formation et du recrutement, NIVEAU ETUDES SUPERIEURES.

Une expérience de l'Afrique Noire valorisera la candidature.

RÉSIDENCE ABIDJAN

Env. lettre manus. avec C.V. à n° 27093, cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

LE GROUPE CEGOS

recherche

2 Ingénieurs-Conseils en Informatique de Gestion

pour une mission de deux ans en AFRIQUE DU NORD.

Leur rôle, dans une équipe d'organisateurs français sera :

- de concevoir des systèmes très évolués dans les domaines de la gestion industrielle.
- de mettre en route les applications avec les matériels très diversifiés dont disposeront les grandes entreprises conseillées.

Les candidats, 28 ans minimum, ingénieurs grandes écoles, auront déjà conduit des projets importants et acquis une expérience pratique en analyse et programmation. Ils resteront en connexion étroite avec la direction du département informatique du Groupe.

A la rémunération en francs s'ajoutent des indemnités d'expatriation.

Au delà de cette mission la carrière pourra se poursuivre à l'étranger ou en France.

sélé CEGOS — Adresser CV détaillé et lettre man. à G. de LIGNY Directeur de Division, sous réf. 50068/M - Sélé-CEGOS 33, quai Galliéni 92152 SURESNES, qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

Bureau d'Etudes à Vocation Internationale recherche pour travail France et Etranger

INGÉNIEURS OUVRAGES D'ART

diplômés grande école plus CHEM ou CHEBAP

expér. confirmée en ETUDES et CONTROLE D'OUVRAGES.

Anglais courant nécessaire.

Libres rapidement.

Veuillez écrire (joindre C.V. + mention dernière rémunération) sous référence 904/103 à

L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

Nous sommes une importante Société de commerce et de transactions de marchandises aux relations internationales.

Nous cherchons pour notre bureau à FRANCFORT/MAIN Allemagne de l'Ouest,

UNE SECRÉTAIRE

30 ans environ trilingue Anglais, Allemand, Français écrit et parlé, maîtrisant également la sténo.

Nous offrons une ambiance de travail agréable, un bon salaire et notre à trouver un logement.

Candidatures à adresser s/ n° 706.492 M. à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur 75081 PARIS q. tr.

Société d'Ingénieurs Conseils recherche pour poste assistance technique en Pays Anglophone

CHEF MATÉRIEL TRAVAUX PUBLICS SENIOR

chargé de coordonner et de planifier la gestion centrale des différents matériels T.P. : évaluation, rénovation du parc, lancement d'appels d'offres, plans d'investissements...

Une grande expérience est nécessaire ainsi que la pratique de l'anglais. Possibilité d'intervention en tant que consultant.

Veuillez écrire (joindre C.V. et prétentions) ss référ. 875/115 à

L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

LE LABORATOIRE EUROPÉEN DE BIOLOGIE MOLÉCULAIRE

recrute un

ASSISTANT

pour son RESPONSABLE de la sécurité microbiologique nouvellement nommé, pour travailler dans ses nouveaux bâtiments en instance de finition à Heidelberg.

Le candidat retenu devrait aider à la supervision des méthodes de laboratoire, à l'application des règles de sécurité dans le domaine de la microbiologie et la radioactivité.

Les candidats devront avoir une expérience bactériologique, sérologique et hématologique et, si possible, de la manipulation des pathogènes.

Ils devront avoir une qualification au moins au niveau secondaire et plusieurs années d'expérience.

La connaissance de plus d'une des trois langues officielles du laboratoire : allemand, français, anglais, serait un avantage.

Le salaire sera compris entre 2 000 et 3 00 DM, plus des allocations supplémentaires selon le cas, pour expatriation et pour charges de famille.

Les candidats peuvent écrire ou téléphoner pour obtenir un formulaire de candidature à :

EMBL, Section Personnel Postfach 10.2209, D-6900 Heidelberg RFA Tél. : 6221/27353.

En rappelant la référence V/77/9.

Pour chantier A L'ÉTRANGER recherchons

CHEF DE CAMP

Gestion du personnel local Paie, déclarations Intendance, relations avec les autorités locales. Anglais courant. Une expérience similaire est indispensable.

Envoyer C.V. détaillé à A.T. 29, av. Friedland, PARIS (8e).

IMPORTANTE SOCIETE PARIS recherche pour Séjour en pays anglophone

INGÉNIEUR

spécialiste des techniques et des matériels d'enrobage.

ENDUITS ROUTIERS

Les ingénieurs intéressés parlant anglais sont invités à écrire (joindre C.V. et indic. dernière rémun. annuelle) ss réf. 896/111

L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

emplois régionaux

UN INGÉNIEUR-MÉTALLURGISTE CONFIRMÉ

emplois internationaux

CANADA

ingénieurs confirmés

concepteurs en électricité et mécanique

UN INGENIEUR

UN INGENIEUR





emplois régionaux

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE
(PRODUCTION)

recherche pour sa Division Etudes

CENTRE RECHERCHE DE PAU

UN INGÉNIEUR-MÉTALLURGISTE CONFIRMÉ

qui aura la responsabilité du service Matériaux

Ce service procède aux études, recherches scientifiques, analyses, contrôles et expertises dans les domaines suivants de la production pétrolière :

— MÉTALLURGIE :
Caractéristiques des matériaux, aciers spéciaux, relations entre métaux et corrosion, comportement sous contraintes et en milieu agressif.

— CONTROLES NON DESTRUCTIFS :
Définition des normes de contrôle, expertises, contrôle de la corrosion, des soudures.

— TECHNOLOGIE :
Essais spéciaux, spécifications de soudage, etc.

FORMATION :
Ingénieur Grande Ecole ou Docteur ès Sciences ayant une solide expérience dans les disciplines ci-dessus.
Anglais nécessaire. Aptitudes à l'expatriation.

Ecrire sous la référence 26.862 avec C.V. et photo à S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement
Bât. Mestressat, 21 bis, av. des Lilas, 64000 PAU.

AUCHAN

22 HYPERMARCHÉS - C.A. EN 1976 : 4 MILLIARDS
PROGRESSION ANNUELLE C.A. 40 % DEPUIS 10 ANS

recherche

10 RESPONSABLES COMMERCIAUX

AUTODIDACTES, JEUNES UNIVERSITAIRES ou PROFESSIONNELS de la DISTRIBUTION

LA FONCTION :

Assumer la responsabilité d'une partie du magasin ou d'un service du magasin, c'est-à-dire :
- définition et application de sa politique commerciale ;
- fixation de ses objectifs commerciaux et de rentabilité (C.A., marge, frais) ;
- embauche et formation de son personnel.

L'HOMME :

Il devra :
- être commerçant, c'est-à-dire savoir bien acheter, bien vendre les gammes de produits qu'il aura définies ;
- être meneur d'hommes, c'est-à-dire former, animer et dynamiser son équipe ;
- être gestionnaire de ses produits ;
- avoir une intelligence au service du concret.

Vous serez jugé sur la réalisation de vos objectifs. Votre évolution et votre promotion seront directement liées à votre efficacité individuelle.

- Si la distribution moderne vous intéresse.
- Si vous recherchez un métier vivant et passionnant.
- Si vous voulez prendre des responsabilités.

Ecrivez-nous en joignant curriculum vitae détaillé, photo et prétentions à :
C. DUBRULLE - AUCHAN 200, rue de la recherche
59650 VILLENEUVE-D'ASCQ
F. LECLERCQ - AUCHAN, rue de la Mouchetière
45140 SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

Midi-Pyrénées COMMERCIAL

I.U.T., B.T.S. ou ingénieur en électronique, 30 ans minimum, ayant une expérience commerciale. Après période comme représentant auprès d'entreprises et de grossistes, possibilités d'évolution pour candidat de valeur.

Le salaire de départ, fixé à 4.000 F minimum, selon antécédents, pourra évoluer rapidem.

Adresser C.V. complet sous référence 127 à

GERCO
4, rue G.-Péri, 31000 Toulouse.
Recherche de personnel.

Jeune dynamique

DIRECTEUR

recherché par groupe financier pour diriger
PROGRAMME IMMOBILIER
(appartements de vacances)
Languedoc.

Avec une grande expérience de direction ds un poste semblable et connaissant intimement tous les aspects de la réalisation d'un tel programme (construction, juridique, financier, fiscale) il doit surtout démontrer qu'il sait vendre et qu'il a déjà diriger une équipe avec la vente pour objectif primordial.

Situation d'avenir dans un groupe en croissance.

Les candidats doivent être prêts à habiter le LANGUEDOC.
Une préférence sera donnée aux candidats parlant Anglais et/ou Allemand.

Répondre avec C.V. et prétent. à n° 7.554 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE CENTRE DE LA FRANCE
recherchent

2 assistants en gestion industrielle

Le premier aura pour mission :
- L'aide individuelle aux PMI, études et diagnostic d'entreprise, conseil en gestion,
- L'animation de la sous-traitance,
- La participation à des actions de formation et à l'animation d'actions collectives.

Le profil souhaité est :
- 28 ans minimum
- Diplôme d'ingénieur ayant si possible une formation complémentaire en gestion,
- Expérience industrielle de 2 à 3 ans,
- Qualités de méthode et capacités d'organisation
- Capable de s'intégrer rapidement dans une équipe.

Le deuxième, au sein d'une équipe déjà structurée aura pour mission :
- Etablissement de contacts et de relations suivies avec des entreprises exportatrices ou susceptibles de le devenir,
- Diagnostics d'entreprise,
- Promotion du commerce extérieur,
- Etudes de marchés, procédures administratives exportatrices,
- Missions de prospection à l'étranger.

Le profil souhaité :
- 30 ans minimum
- Formation supérieure avec spécialisation export,
- Anglais et Allemand indispensables
- Expérience professionnelle export exigées.

Rémunération de départ pour chacun de ces deux postes : 55.000 F + en fonction compétences. Formation complémentaire assurée.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo sous référence 632

CEFAGI 89 avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

LTP

---

emplois internationaux

CANADA

ingénieurs confirmés
concepteurs en électricité et mécanique

Fenco Consultants LTEE, firme d'experts-conseils, recherche pour le Québec des spécialistes possédant de 5 à 10 ans d'expérience pertinente dans les domaines suivants :
- Éclairage des voies publiques.
- Installations électriques pour l'industrie.
- Tuyauterie et appareils sous pression.
- Établissements industriels.
- Services des bâtiments et périphériques.

Exigences : Diplôme d'ingénieur en mécanique ou électricité.
Avantages : Salaire de début : 18.000 à 25.000 dollars, selon compétence. Excellentes possibilités d'avancement. Travail d'équipe. Déplacement défrayé.
Lieu de travail : MONTRÉAL.
Les représentants de Fenco procéderont aux entrevues des candidats sélectionnés à Paris mi-octobre.
Adresser curriculum vitae à : Monsieur F.C. Desraspes, Délégation générale du Québec, 60, av. de la Grande-Armée, 75017 Paris.

HAVAS CONTACT

Litwin

Société d'ingénierie recherche dans le cadre du développement de ses activités en U.R.S.S.

UN DIRECTEUR DE CHANTIER

- RESPONSABLE SUR LE PLAN TECHNIQUE :
— Coordination des spécialistes (chefs de chantiers, ingén...);
— Supervision et contrôle de l'avancement des travaux ;
— Gest. administrative et financière du chantier...).

- RESPONSABLE SUR LE PLAN HUMAIN :
— Expérience relations humaines ;
— Qualités d'animateur avec esprit de décision.

Nombreux avantages liés à l'expatriement.

Envoyer dossier de candidature sous référence DP/77/115 à la Direction du personnel LITWIN S.A., 10, r. Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

TRÈS IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL CONFECTION - MARQUE RENOMMÉE MONDIALE - DÉVELOPPE SON IMPLANTATION INDUSTRIELLE EN TUNISIE ET RECHERCHE

FUTUR DIRECTEUR D'USINE

L'UNITÉ, ACTUELLEMENT DE 350 PERSONNES, DOIT ACCROITRE SES EFFECTIFS ET LE CANDIDAT RECRUTÉ REMPLACERA LE TITULAIRE ACTUEL DANS LES 2 ANS.

Ce poste peut convenir à un ingénieur ENSI, ayant 3 à 4 ans d'expérience en confection et de solides qualités d'organisateur et d'animateur.

Logement assuré.
Rémunération attrayante et nette d'impôts.

Possibilités d'avenir au sein du groupe.

Ecrire sous référence PX 130 CM

4, rue Massenet, 75016 Paris
discrétion absolue
efap

Our client is a recognized world leader in life science research products.

In line with their international expansion, we have been assigned to select a highly motivated.

MARKETING/SALES MANAGER-EUROPE

Clinical Diagnostic Products

You are currently working in this field and are able to successfully direct a small but aggressive sales force in key markets.

Fluent French and English, other languages an asset. Prime European location.

Please send full particulars in complete confidence.

ARN & ASSOCIATES
INTERNATIONAL MANAGEMENT DEVELOPMENTS
12 rue du Mont-Blanc,
1201 Geneva—Tel. (022) 31 69 20

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE SPÉCIALISÉE RÉFRIGÉRATION INDUSTRIELLE
Filiale puissant groupe international (études, conception, réalisation, montage installations frigorifiques forte puissance pour toutes applications industrielles en France et à l'étranger).

CHERCHE

INGÉNIEUR D'AFFAIRES
HAUT NIVEAU

— Gestion technique et administrative de contrats importants impliquant larges initiatives ;
— Goût des contacts humains ;
— Langue anglaise appréciée.

INGÉNIEUR BUREAU ÉTUDES
Formation A.M. ou similaire.

— Normalisation et standardisation des matériels ;
— Etudes techniques et technologiques diverses ;
— Langue anglaise appréciée.

Les 2 postes comportant de réelles possibilités de promotion pour candidats de valeur.

Lieu de résidence : grande ville universitaire de l'Ouest, mais les postes impliquent des déplacements occasionnels de courte durée en France et à l'étranger.

Conditions à débattre selon expérience et qualification.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous réf. 661, à CAMPBELL B.P. 57, 75824 PARIS CEDEX 17, qui transmettra.

ENTREPRISE D'IMPORTANCE MONDIALE
propose des

POSTES de COMMERÇANTS

- ces postes conviennent à des jeunes gens possédant une bonne formation secondaire (bacc) ou technique (DUT - BTS - etc...) avec ou sans expérience commerciale.
- la clientèle visitée se compose de revendeurs et d'utilisateurs qualifiés dans le domaine automobile.
- la formation est entièrement prise en charge par l'entreprise - stage rémunéré de plusieurs mois - frais de déplacement.
- une grande disponibilité d'affectation est nécessaire - le territoire de travail est un département français.

Adresser curriculum vitae détaillé à INTERMEDIA n° 311
69, rue Lafayette, 75009 PARIS, qui transmettra

IMPORTANTE SOCIÉTÉ BELGE DU SECTEUR MECANIQUE
située dans le bassin liégeois
recherche
dans le cadre de ses activités de coopération industrielle

LE RESPONSABLE DE SON FUTUR CENTRE DE FORMATION
(capacité d'accueil de 50 stagiaires)

— Il aura à concevoir et à mener à bien avec son équipe d'animateurs les programmes de formation destinés aux stagiaires étrangers ;
— la gestion du Centre lui sera confiée ;
— il devra en outre assurer la préparation pédagogique d'assistants techniques avant leur départ à l'étranger.

Pour ce poste nous souhaitons :

UN INGÉNIEUR

— ayant une bonne pratique des fabrications mécaniques ;
— possédant une expérience de gestion de la formation en milieu industriel, si possible outre-mer ;
— pratiquant couramment l'anglais.

UN RESPONSABLE DE PROJETS DE COOPERATION INDUSTRIELLE

— Il devra concevoir et réaliser, pour le compte de clients et à l'étranger principalement, des programmes d'aide au lancement et au fonctionnement d'activités industrielles : mise en place de moyens humains, organisationnels, techniques ;
— dans le cadre, il participera à la négociation des contrats, il encadrera à l'étranger l'équipe d'assistants techniques qui lui sera confiée et il aura la responsabilité de la gestion des contrats.

Pour ce poste nous souhaitons :

UN INGÉNIEUR

— ayant la pratique du transfert de technologie et de la formation en milieu industriel à l'étranger ;
— disposé à s'expatrier pour des périodes de 1 à 2 ans ;
— pratiquant, si possible, plusieurs langues.

Ecrire sous n° 9.711 de l'Agence HAVAS, 78, bd de la Sauvenière, 4000 LIEGE, qui transm.

LE LABORATOIRE EUROPÉEN DE BIOLOGIE MOLÉCULAIRE

une organisation internationale de recherche,

recrutera au cours des 6 mois à venir des

TECHNICIENS (ES) DE LABORATOIRE

pour plusieurs groupes scientifiques et particulièrement dans les domaines de la biochimie, des virus bactériens, de la chimie des enzymes et de la neurobiologie.

Pour le groupe de Neurobiologie, un (e) technicien (ne), ayant une expérience des techniques biochimiques, de la microscopie électronique et de l'histologie, sera recruté (ée) dès maintenant.

Les candidats à ce poste devraient avoir une formation professionnelle appropriée et une connaissance de l'allemand parlé ainsi que du français ou de l'anglais.

Un salaire de base compris entre 2.000 et 2.500 DM par mois sera payé, plus des allocations supplémentaires selon les circonstances.

Pour obtenir un formulaire de candidature, écrivez ou téléphonez en rappelant la référ. V/77/11 à :
EMBL, Section Personnel - Postfach 10.2209, D - 6900 HEIDELBERG - Tél. 6221/27359.

POUR USINE DU PROCHE ORIENT
IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS, recherche

CHEF DE FABRICATION emballages métalliques

technicien de formation IUT ou équivalent, confirmé par cinq ans de responsabilité d'atelier et capable de diriger la production d'un ensemble de 300 personnes.

Une bonne connaissance de l'anglais est souhaitable.

Les candidatures seront adressées avec C.V., photo et prétentions à No26548, CONTESSE Publ. 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANT CABINET JURIDIQUE ET FISCAL
recherche
pour HAUTE NORMANDIE

COLLABORATEURS

expérimentés en droit fiscal
Stagiaires pour ces mêmes postes.
Formation universitaire indispensable (D.J.C.E. appréciée).

Sens des contacts humains, goût du travail en équipe, Perspectives d'avenir.

Adresser. C.V. REGIE-PRESSE n° T. 77.983 M. 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS q. transmettra.







emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

RESPONSABLE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

BSN-Gervais Danone recherche un Scientifique de haut niveau pour lui confier la responsabilité du Centre de Recherches et de Développement de la Société des Eaux Minérales d'Evian.

Sa mission sera de conduire efficacement les efforts de recherche et de développement de la société pour répondre aux besoins des marchés dans le domaine des Eaux Minérales et des Boissons Alimentaires. Il assurera l'animation et la gestion d'un Centre de Recherches de 37 personnes, doté de moyens importants.

Cette fonction sera confiée à une personne de formation universitaire (Doctorat ès-Sciences Biochimie, Bactériologie) ou Grandes Écoles (Ingénieur Agronome ou Industries Alimentaires + Biochimie, Nutrition), ayant acquis au moins 10 ans d'expérience dans des laboratoires de recherche et de contrôle des industries alimentaires ou *para-alimentaires*.

Lieu du poste : Evian.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous référence J 16, à *Jean Bürckel - BSN-Gervais Danone* 7, rue de Téhéran, 75008 Paris.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ COMMERCIALE AGRICOLE DE L'AUBE

recherche

UN ADJOINT AU DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Le poste comporte des responsabilités importantes, en particulier :
- — coordination des services financiers et administratifs ;
- — liaison avec les autres départements ;
- — amélioration des outils de gestion ;
- — réalisation des études financières.

Il conviendrait particulièrement à un candidat âgé de 30 ans minimum, diplômé d'une Grande Ecole Commerciale, complétée par un D.E.C.S., ayant acquis une expérience de plusieurs années dans les domaines financier, comptable et administratif, au sein d'entreprises industrielles et commerciales.

La carrière offerte présente des perspectives d'évolution intéressantes pour une personnalité de valeur.

Les dossiers de candidatures (C.V., lettre manuscrite et prétentions) seront traités confidentiellement par :

Bouvard, Gauthier, Martichoux & Associés, Conseillers de Direction, 56, rue Jacob, 75279 PARIS CEDEX 06.

CHARGE DE MISSIONS AUPRES DU MAIRE

SAVOIE

Pour assister le Maire et ses Adjoints dans l'exercice de leurs fonctions, nous aimerions rencontrer un homme de 30 ans minimum, de formation supérieure économie, juridique ou équivalent et ayant acquis une expérience administrative ou de gestion.

Le poste recouvre des activités très diversifiées (conseil - études - participation aux différentes commissions - instructions de dossiers - missions de représentation,...)

Il nécessite d'excellentes capacités de synthèse et de rédaction ainsi qu'une réelle aptitude au contact et aux relations publiques pour s'intégrer à l'environnement d'une commune de montagne administrant une station internationale.

Merci d'adresser votre candidature en précisant votre rémunération actuelle sous référ. 341 PK à

algoe
Association Lyonnaise d'Ingénieurs Conseils Route de Champagne, 69130 ECULLY.

POUR UN IMPORTANT CHANTIER D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

situé

dans le Sud-Est de la France

recherchons :

RESPONSABLE DE LA SECTION « CONTROLE QUALITÉ »

Ce poste nécessite une expérience pratique de plusieurs années :

du contrôle de la conformité et de la qualité en raccordement électrique, en tôlerie et en mécanique.

Le candidat sera :

un INGENIEUR grande école ou équivalent (électricité ou électrotechnique).

LA NATIONALITE FRANÇAISE EST INDISPENS.

Les principales missions sont :
- — d'animer la section de contrôle des installations (10 personnes) ;
- — d'assurer la surveillance de la conformité de l'exécution ;
- — de sensibiliser l'encadrement pour amener les équipes de production de chantiers au niveau de la qualité souhaitée.

Envoyer C.V. complet avec photo et prétentions n° 27.055 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche

Contrat à durée déterminée de 2 ans minimum

INGENIEUR GRANDE ECOLE

ayant de larges ouvertures techniques en mécanique, hydraulique, électronique et mesures, et au moins 7 années de pratique industrielle relative à des matériels complexes de haute technicité, destiné à assurer des fonctions de gestion qualité et partiellement d'ingénierie qualité :
- Gestion qualité (– contrats, bilans périodiques et relations avec le client. – définition des moyens nécessaires, – coordination des actions).
- Ingénierie qualité (– méthodes de contrôle, – validation de procédés de fabrication, – recommandations concernant les dossiers de définition, – participation aux qualifications et aux décisions concernant les défauts).
- Bonne pratique de l'anglais parlé.

Réf. 169

INGENIEUR GRANDE ECOLE

3A ou 3B

ayant des compétences approfondies en mécanique, hydraulique avec de larges ouvertures en électronique et mesures, un minimum *de 10 ans d'expérience dans des activités de conception technique* de mise au point ou de contrôle qualité de matériel de haute technicité :
- Fonctions d'ingénierie qualité (– méthodes de contrôle,
- recommandations concernant la définition des matériels,
- participation du traitement des non-conformités et aux qualifications,
- validation des procédés de fabrication spéciaux).

Ce poste comporte l'encadrement de 30 personnes dont une dizaine d'ingénieurs.
- Anglais parlé.

Réf. 170

Pour ces postes :
- Déplacements en Europe Occidentale.
- Lieu de résidence : Normandie.

Écrire avec c.v. et prétentions, en précisant référence du poste souhaité, à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous référence 41076.

HAVAS CONTACT

ORGANISME PUBLIC
recherche
SPECIALISTE TECHNIQUE
30 ans envir., second œuvre du *bâtim., A. et M., E.T.P. Eyrolles* (spécialiste du bât.), I.N.S.A. (spécialiste du bâtim.), E.I.M. (spécialiste du bâtiment). — *Adr. candidature à l'O.P.A.C., 80, rue Albe, 13004 Marseille.*

Pour Nantes

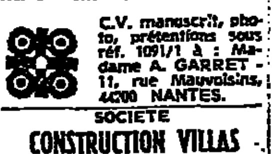
JEUNE CADRE
ESC DROIT
ou équivalent

notamment pour études de financements, de programmes d'investissements d'entreprises régionales.

Il faut aptitude à rédiger, être très précis, très méthodique, très ordonné et familiarisé ou vouloir se familiariser avec les chiffres.

Pour être admis au sein d'une équipe de collaborateurs d'une trentaine d'années de moyenne d'âge, le candidat doit être imaginatif, ouvert, dynamique, d'esprit jeune, de caractère agréable et avoir le goût du travail diversifié.

Formation spécifique assurée. Rémunération évolutive.



C.V. manuscrit, photo, prétentions sous réf. 1091/1 à : Madame A. GARRET - 11, rue Mauvoisins, 44200 NANTES.

SOCIETE
CONSTRUCTION VILLAS
recherche
pour secteur
AIX-EN-PROVENCE
CHEF D'AGENCE
Ingénieur T.P. ou similaire.

Adres. C.V. avec photo à : HAVAS NIMES N° 58.353.

STE STANLEY-MABO
BESANÇON
Usine française d'outillage à main, très forte implantation sur marché national et international, affiliée à groupe mondial recherche pour BESANCON

UN CHEF DE PRODUITS
(Service Marketing)
Expérience souhaitée.

Nous offrons :
- — Rémunération intéressante dans une situation d'avenir.
- — Position cadre.

Adresser C.V. manuscrit détaillé avec photo et prétentions : Sté STANLEY-MABO, Direction du Personnel, B.P. 1579, 25009 BESANÇON. Discrétion assurée.

La filiale d'un grand groupe industriel français recherche un

INGENIEUR d'études

Il sera :
- — Adjoint au chef de bureau d'études de nouveaux matériels en reprographie,
- — Spécialiste des fonctions électroniques, électromécaniques, électrotechniques.

Il aura :
- — La charge d'animer une équipe de dessinateurs et prototypistes,
- — une *formation d'École d'Ingénieur* complétée par une spécialisation électronique,
- — deux ans d'expérience environ.

Il connaîtra l'Anglais.

Le lieu de travail sera la NORMANDIE.

Envoyer C.V., photo et salaire actuel au Cabinet Claude VITET - 30, rue Croix-des-Petits-Champs 75001 PARIS

Sté des Maisons PHENIX, Rhône-Alpes, recherche



CONTROLEUR DE GESTION

Professionnel confirmé ayant une expérience réussie d'au moins 3 ans, en moyenne entreprise, secteur Bâtiment ou Travaux Publics de préférence.

- 30 ans environ.
- Lieu de travail : Grenoble.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, motivations et prétent., à Mlle JEANTET, Maison PHENIX, 34, av. Général-de-Gaulle, 38100 Grenoble.

IMPORTANTE ENTREPRISE ALIMENTAIRE FRANCHE-COMTÉ
recherche
pour assister son DIRECTEUR COMMERCIAL

Responsable (Homme ou Femme) ADMINISTRATION COMMERCIALE

30 ans minimum
Très solide expérience professionnelle nécessaire

Chargé, sous l'autorité du Directeur Commercial et avec l'appui d'une équipe de correspondancières, de :
- — l'exploitation des commandes ;
- — la gestion des clients (fichier, conditions de vente, encaissements, correspondance) ;
- — le contrôle administratif du réseau de vente (50 vendeurs) ;
- — l'analyse des statistiques ;
- — les dossiers exportations.

D'une grande disponibilité, il sera capable d'assurer de façon autonome l'organisation et la marche du service, la conduite du personnel.

Rémunération attrayante pour candidat compétent. Envoyer C.V. manuscr., prétent., photo, n° 26.562, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Société industrielle - 1 288 personnes, fabriquant produits Modernes pour le bâtiment, recherche :

DIRECTEURS DE FABRICATION

Ingénieurs Mécaniciens ou génie chimique A.M. E.N.S.I. - E.N.S.I.C. ou similaire.
Pour les différentes usines de l'Est et de l'Ouest de la France.
Proches grandes villes universitaires.

MISSION : Gestion technique et économique de l'unité de fabrication. Liaisons technico-commerciales (livraisons, fabrications spéciales).

Une expérience pratique de commandement en fabrication continue (produits chimiques, verre, papier carton, panneaux, etc), est souhaitée.

La connaissance de l'allemand parlé est nécessaire.

Poste d'avenir stable.

Adresser curriculum vitae détaillé, à :

SELETEC
Conseil en Recrutement,
67009 STRASBOURG - CEDEX, sous référence 754.

GROUPE IMPORTANT DU SECTEUR TERTIAIRE
recherche pour ORLEANS

UN CADRE ADMINISTRATIF DÉBUTANT

LIBERE DES OBLIGATIONS MILITAIRES

DIPLOMES :
— Sciences ECO ou formation scientifique.

QUALITES :
— *goût des études et statistiques.*

Adresser C.V. manuscrit très complet, photographie et indiquer appointements souhaités sous réf. 650 à CAMPBELL, B.P. 57, 75824 PARIS CEDEX 17.

IMPORTANTE SOCIETE
regroupant ses activités en Bourgogne
recherche

UN CONTROLEUR BUDGÉTAIRE

pour :
- — Etablir le reporting mensuel.
- — Analyser les marges de produits.
- — Etablir les différents rapports de gestion.

Le candidat devra avoir :
- — *L'expérience d'une compagnie anglo-saxonne* (deux ans minimum).
- — Niveau D.E.C.S.
- — Vingt-cinq ans minimum.
- — Bonne connaissance de l'anglais.

La rémunération, qui ne sera pas inférieure à 65 000 francs par an, dépendra de la valeur du candidat.

Envoyer C.V. plus photo sous n° 12 401 B Editions BLEU Publicité, 17, rue Lebel 94300 VINCENNES.

---

tubest

CA 80 millions de Francs

Filiale de la C.G.V.

Fabricant de tuyaux métalliques flexibles de haute technicité pour l'industrie et le bâtiment
recherche
pour son USINE de FERE en TARDENOIS (300 personnes), un

Ingénieur Mécanicien

FORMATION A & M, IDN, ENSI...
pour lui confier, sous l'autorité du Directeur Industriel, le poste de

Chef de Production

A ce titre, il dirigera l'ensemble des services d'exploitation (Ordonnancement, Ateliers, Magasins, Entretien).
Cette fonction implique une expérience de plusieurs années d'encadrement de personnel industriel.

Les dossiers de candidatures —sous Réf. M.1362 à préciser sur l'enveloppe— seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10 rue de la Paix, 75002 Paris

Importante Société travaillant dans le domaine de la SANTÉ
recherche pour ses agences régionales

DÉPARTEMENT INFORMATIQUE DE GESTION

MATÉRIELS C.I.I.-H.B. et I.B.M.

• chef de projets — POITIERS
Ingénieur Grandes Écoles, expérience de 5 à 6 années en Informatique. Responsable d'un service d'études de 13 personnes. Connaissance en organisation appréciée. (réf. 2620 C.P.)

• ingénieur-analyste — POITIERS
Ingénieur Grandes Écoles ou équivalent, 3 à 5 années d'expérience en Informatique. Responsable d'un projet (équipe de 4/5 personnes). (réf. 2620 I.A.)

• analyste — LYON
De formation supérieure, 3 à 4 années d'expérience en Informatique. (réf. 2620 A.)

• analystes-programmeurs — LYON, BORDEAUX
Ingénieur Grandes Écoles débutant ou Maîtrise en Informatique débutant. (réf. 2620 A.P.)

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions en précisant la référence choisie à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS

NEVERS
IMPORTANTE SOCIETE COMMERCIALE RATTACHEE A UN GROUPE NATIONAL
recherche son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Proche collaborateur du Président Directeur Général il devra prendre en charge, pour la Société et ses filiales, le contrôle de l'ensemble des problèmes comptables et administratifs : comptabilité générale et analytique, bilans, fiscalité et questions juridiques, définition des besoins nécessaires aux programmes informatiques, trésorerie et financement, gestion des stocks.

Souhaitons candidats pouvant justifier formation de type HEC ou ESC avec option finances-comptabilité, et pratique complète de la comptabilité, de la fiscalité, du droit des Sociétés et ayant expérience semblable dans petite ou moyenne entreprise.

Participera au développement de l'affaire.

Adresser C.V. et prét. sous réf. 27 M 231 30, rue de Mogador 75009 PARIS

Centre de Psychologie Appliquée

Voir la suite des emplois régionaux en page 30

Pour un de ses établissements (1000 personnes) situé en BOURGOGNE une filiale (5000 personnes) d'un des premiers groupes industriels français propose le poste de

responsable des relations humaines

Animant un service de 12 personnes, il conseille le directeur d'usine et les hiérarchies dans la définition, la mise en place et le suivi de la politique sociale.

Homme de dialogue il participe aux discussions entre partenaires sociaux.

Homme de rigueur il assume l'aspect juridique de la fonction.

Homme d'équipe, il fait partie de ceux qui proposent à la D.G. une politique humaine globale.

Nous souhaitons rencontrer un excellent professionnel ayant 5 ans minimum d'expérience de la fonction dans une unité de fabrication.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 4212 A

egor — 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

SOCIETE DE NEGOCE INTERNATIONAL DE PRODUITS CEREALIERS ET AGRO-ALIMENTAIRES recherche pour renforcer son département négoce

JEUNES CADRES
AIDES-TRADERS - TRADERS

- 1° DEBUTANTS : Une formation commerciale ou économique est souhaitée. Après une période de formation aux méthodes commerciales de la Société et aux caractères propres à ce secteur d'activité, il sera donné d'assumer progressivement la négociation et le suivi des achats et ventes de produits sur le plan international.
- 2° EXPERIMENTES : quelques années d'expérience dans notre branche permettant une adaptation rapide au poste de TRADER.

La pratique courante de la langue anglaise est indispensable.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. sous no 860 M à :

SPERAR PUBLICITE 12, rue Jean - Jaurès 92807 Puteaux qui transm.

---

l'Exportation

représente une part importante de notre développement qui dépasse 20% par an. Nous fabriquons des produits de consommation durables pour l'aménagement intérieur et la décoration.

Notre Siège et nos Usines sont implantés à 150 kms au Sud de Paris dans le Val de Loire.

Pour renforcer notre action à l'Etranger, nous recherchons un

Jeune Cadre Export

à qui nous confierons la responsabilité d'un secteur géographique comprenant plusieurs pays.

Il devra posséder :

- *une formation commerciale supérieure*

HEC, ESSEC, SUP. de CO. ou équivalent étranger

- *de très bonnes connaissances linguistiques (Anglais, Allemand, Espagnol),*
- *une première expérience réussie dans l'Export.*

Les dossiers de candidatures — sous Réf. M. 1360 à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT — *10 rue de la Paix, 75002 Paris.*

Important Groupe Bancaire Privé recherche pour sa filiale Crédit-Bail

EXPLOITANT CONFIRMÉ

Il devra mener des actions de prospection, de négociation et d'études de dossiers, qui le mettront en relation avec une clientèle industrielle, commerciale et de professions libérales.

Nous souhaitons rencontrer des candidats ayant véritablement un **tempérament commercial** et 2 à 3 ans d'expérience en crédit-bail leasing, après avoir obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur.

Adresser c.v. manuscrit, photo et prétentions, sous réf. 1662, à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 Paris.

Plein Champs

Electro-Ménager
Directeur des Ventes

La filiale française d'un puissant groupe européen souhaite, pour renforcer ses structures, s'adjoindre un Directeur des Ventes.

En relation avec le Directeur Général, il assure l'application de la politique commerciale définie (produits, prix, SAV, etc...). Il détermine les objectifs, forme, anime et gère la force de vente. De plus, il collabore à la définition des programmes et assure la gestion de son budget de vente et de publicité.

C'est un homme jeune encore, de bonne culture générale, ayant quelques années d'expérience. Il possède une réelle connaissance du réseau grossiste. Négociateur, il apprécie le terrain, mais sait aussi se montrer un gestionnaire rigoureux et un animateur efficace.

Il est disponible et prêt à de nombreux déplacements.

La rémunération globale sera de l'ordre de 120 000 F/an.

Le poste est à pourvoir à Paris.

Les personnes intéressées par cette proposition sont invitées à adresser leur dossier sous référence EM 937/M à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP — 7 rue Lincoln 75008 PARIS

sperar

Directeur Général
Marché Commun

Nous sommes un groupe européen en rapide évolution, + 30 % cette année, spécialisé dans l'Assurance Assistance.

Pour renforcer notre état-major et organiser plus rationnellement notre expansion, nous créons le poste de Directeur Général Marché Commun, basé à PARIS.

Ce poste intéresse un Manager confirmé, ayant une formation supérieure, (X, HEC.,), une solide expérience Banque, Assurances ou Services et la pratique des affaires à l'échelon européen.

Rattaché au Président du Comité de Direction, au siège social du Groupe, Comité dont il fera lui-même immédiatement partie, il sera responsable de la marche de nos bureaux à Paris et en Europe - Leurs structures de base sont excellentes, il faut les développer sur le plan commercial, organisation administrative et informatique, et coordonner l'ensemble. Le profil recherché est donc celui d'un excellent organisateur et gestionnaire.

Connaissance de l'anglais et de l'espagnol très appréciée.

Rémunération élevée + intéressement.

Sélé CEGOS — Adresser lettre man. + C.V. détaillé précisant niveau actuel de rémunération, sous réf. 11519/M à D. de LARIVIERE, à Sélé-CEGOS, 33 quai Galliéni 92152 SURESNES. Discrétion totale garantie.

DIGITAL EQUIPMENT CORPORATION
1er constructeur mondial de mini-ordinateurs recherche pour sa filiale française (Paris)

contrôleur de gestion

Ce poste convient à un candidat :
- diplômé de l'université
- ayant l'expérience du contrôle de gestion dans une grande compagnie internationale
- possédant une connaissance approfondie des techniques comptables, budgétaires et de l'analyse financière.

Directement rattaché au Directeur Administratif et Financier, il est capable de travailler en accord étroit avec l'ensemble de la Direction Générale, et d'animer sa propre équipe de spécialistes. Il parle couramment l'anglais.

Si vous jugez que votre formation et votre expérience correspondent à ces fonctions, adressez votre curriculum vitae à la Direction du Personnel de

digital — DIGITAL EQUIPMENT FRANCE 18, rue Saarinen - Silic 225 94528 Rungis Cedex

---

COMPLEXE MINIER

au NIGER, exploitant en carrière un très important gisement métallique et développant ses installations d'extraction et de traitement recherche

CHEF DE DEPARTEMENT CARRIERE

ayant impérativement une formation Ecoles Nationales Supérieures des Mines et une expérience confirmée d'environ 6 ans en exploitation, soit carrière, soit galerie, de minerais, de préférence métalliques.

Il est proposé une situation évolutive et des garanties sociales de premier ordre ainsi qu'une bonne scolarisation des enfants.

Ecrire avec C.V. explicite sous réf. « DEP/CAR » à

CETAGEP • 30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER 78160 MARLY LE ROI •

---

groupe pierre fabre

Avec un C.A. de plus de 400 Millions, avec les 2000 personnes - dont 210 cadres - employés dans ses filiales françaises et étrangères, le Groupe FABRE est l'un des premiers laboratoires pharmaceutiques et cosmétologiques français.

Le Directeur Général de la Division Cosmétologie cherche SON

DIRECTEUR DU DEPARTEMENT PRODUITS DE BEAUTE

C'est un homme de 30 ans minimum, de formation commerciale, connaissant le Marketing et la distribution des produits de beauté.

Il élabore sa stratégie commerciale, anime sa force de vente (20) et gère son budget.

Il a les qualités de sensibilité, de finesse et d'écoute nécessaires pour appréhender un marché de produits destinés à une clientèle féminine.

Résidence à CASTRES (Tarn).

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions à :

F. CHEVALLIER - Groupe Pierre FABRE 125, rue de la Faisanderie - 75016 PARIS

ICL
chef des services comptables

LA SOCIÉTÉ

Nous sommes la Filiale Française (1000 personnes - C.A. H.T. 350.000.000 F) du 1er Constructeur européen d'ordinateurs. Nous cherchons les hommes avec lesquels nous allons accélérer notre croissance, et ce jour un Chef des Services Comptables au sein de la Direction Administrative et Financière.

LA MISSION

Il sera responsable de l'ensemble des opérations comptables, suivant les règles nationales et celles du groupe. Il sera en particulier chargé de l'établissement du reporting et aura la responsabilité d'une dizaine de collaborateurs.

L'HOMME

Le candidat devra être titulaire du D.E.C.S., avoir reçu une formation supérieure financière ou économique, avoir acquis au moins 4 ans d'expérience dans une fonction analogue et posséder une parfaite connaissance de la langue anglaise.

Adresser candidature avec C.V. et prétentions sous la référence M 139 à Pierre GUERIN - ICL France - 16, cours Albert 1er - 75008 PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE recherche

INGENIEUR TECHNICO-CCIAL

pour ses activités de vente de systèmes d'acquisition et traitement de données pour

1) contrôle et gestion d'inventaires et approvisionnement pour supermarchés, magasins et autres établissements.
2) automatisation du prêt dans les bibliothèques.

Le candidat retenu devra :
- avoir de solides connaissances techniques en matière d'informatique
- une expérience commerciale d'au moins 3 années.
- l'initiative et l'enthousiasme nécessaires à l'exploitation rapide des succès déjà obtenus, pour laquelle il aura une responsabilité totale.
- une très bonne pratique de l'anglais.

Très bon développement de carrière possible.

Adresser C.V. détaillé sous référence 1764 à INTER P.A., B.P. 508 75066 PARIS cedex 02 qui transmettra

---

JEUNES DIPLOMES
ESC - UNIVERSITAIRES - IUT - BTS

legrand

PREMIER CONSTRUCTEUR EUROPEEN D'APPAREILLAGE ELECTRIQUE D'INSTALLATIONS

7000 personnes - CA 800 millions RENFORCE SES EQUIPES de VENTE et vous offre dès votre entrée dans le Groupe un travail actif et évolutif dans la fonction commerciale.

Vous serez formés à la connaissance des produits et à des méthodes modernes de vente et de négociation. Vous vous intégrerez à une équipe dynamique. Vous devez être disponibles pour de fréquents déplacements.

Postes à pourvoir dans grandes villes universitaires.

Adresser C.V. et prét. sous réf : 27 M 209 30, rue de Mogador 75009 PARIS

Centre de Psychologie Appliquée

---

adjoint directeur formation

Entreprise industrielle alimentaire (18 usines, effectifs supérieurs à 5000 personnes) recherche l'ADJOINT du Directeur de la Formation.

Agé d'au moins 30 ans, de formation de base universitaire, le candidat aura une expérience industrielle d'au moins 4 ans, dont une partie dans la formation professionnelle acquise au sein d'une entreprise importante.

Sa mission : contribuer à l'analyse des besoins en formation de tout le personnel, participer à l'organisation, la préparation et le suivi des stages prévus au plan, assurer - si possible - partie d'entre eux ; épauler le Directeur de la Formation pour l'élaboration et la mise en œuvre des plans à plus long terme, dans le cadre des décisions de la Direction Générale.

Salaire en fonction de l'expérience, des compétences et du potentiel d'évolution du candidat.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 705224/M (à mentionner sur l'enveloppe) à Mme LIPSZYC.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS

sperar

SG2

SOCIÉTÉ DE CONSEILS ET DE SERVICES EN INFORMATIQUE recherche

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

ou quelques années d'expérience Grandes Écoles (Télécommunications, Mines, Ponts et Chaussées, Sup-Aéro, Centrale).

Écrire avec C.V. et prétentions sous référence : PHT 9/77

SG2 12, avenue Vion Whitcomb 75016 PARIS

bleu

[illegible]

5.000 PERS. — 16 USINES
LEADER NATIONAL
BISCUITERIE — PANIFICATION
rech. pour ATHIS-MONS (Banlieue S. Paris)

2 CHEFS DE PRODUITS JUNIORS [illegible] ASSISTANTS

qui, sur les directives de C.P. " SENIORS", participeront à la gestion complète d'une GAMME de produits

INDISPENSABLE
- Formation commerciale supérieure
- 1ère EXPERIENCE (1 à 2 ans) MARKETING PRODUITS G.C. et, si possible, stages terrain.

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, prétentions, réf. 3683 à

SC sélection conseil

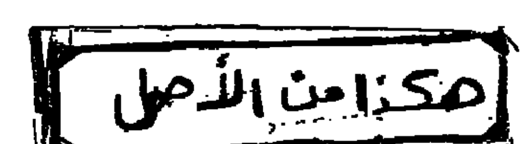
COMMISSIONNAIRE AGRÉÉ recherche

JEUNES COMMERCIAUX

- dynamiques ambitieux
- excellente présentation

pour contact clientèle haut niveau. Rémunération en fonction des résultats

Téléphoner Mme Haemmerli 359.88.20



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi



emplois régionaux

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche

INGÉNIEURS
CONFIRMÉS ET DÉBUTANTS

Formation Arts et Métiers ou équivalent
Expérience dans industrie de transformation souhaitée

Adr. lettre candidature C.V. et prétent. s/réf. 6.747 à *P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris*, Cedex 02, qui transmettra.

BANQUE LA HÉNIN
recherche pour ses
AGENCES DE PROVINCE

2 CHEFS D'AGENCE

- diplômés d'Etudes Supérieures universitaires ou bancaires ;
- 30 ans minimum ;
- pouvant faire état d'une expérience de plusieurs années des Crédits Immobiliers et ayant déjà eu la responsabilité d'un bureau ou agence bancaire.

Ces Chefs d'Agence devront être des « hommes de terrain » ayant du goût pour une vie active et motivés par la réussite commerciale.

Adresser curr. vitae, photo et prétentions à : SERVICE RECRUTEMENT - B.L.H. 16, rue de la Ville-l'Evêque, 75008 PARIS.

CESI
CENTRE D'ETUDES SUPER. INDUSTRIELLES
spécialisé
dans la formation en France et à l'Etranger
recherche
pour l'établissement nord à Arras

UN INGÉNIEUR OU CADRE

FONCTION : promouvoir et animer des cycles de formation destinés à des cadres.
PROFIL : 30 ans minimum, formation supérieure. Responsabilités antérieures : organisation, production ou commercial.

Adresser C.V., photo, prétentions au CESI, rue Diderot, B. P. 149 - 62002 ARRAS.

VILLE DE L'OUEST
(MUNICIPALITE DE GAUCHE)
cherche
pour son service développement économique

2 JEUNES ÉCONOMISTES

(niveau maîtrise) 3 000 F/mois

Envoyer C.V. avec photo, sous réf. N° T 706.467 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

Le Monde
INFORMATION-EMPLOI

Afin d'aider nos lecteurs à la recherche d'un emploi, nous publions à nouveau quelques informations pratiques. Elles doivent être, bien entendu, adaptées par chacun à sa situation particulière.

MOYENS DISPONIBLES POUR LA RECHERCHE D'UN EMPLOI (n° 2)

Annonces offres d'emploi.

Même si l'on ne cherche pas un emploi, il *est toujours intéressant de lire les annonces pour* se situer sur le marché du travail et être informé sur l'évolution ou l'émergence des fonctions. Ainsi, depuis quelques années, les gestionnaires dans la fonction Personnel sont plus demandés que les *administratifs ;* vous remarquerez également l'importance croissante des fonctions Crédit et Audit.

Afin d'accroître vos chances d'entrer en contact avec les entreprises qui proposent des postes susceptibles de vous intéresser, lisez chaque jour les annonces des grands quotidiens nationaux et/ou régionaux. Consultez également celles de certains hebdomadaires et périodiques professionnels. Certaines annonces sont en dehors des pages consacrées aux annonces classées, examinez-les.

Conservez celles auxquelles vous répondez et notez la date et le nom du journal afin de pouvoir les relire avant les entretiens de recrutement ; *souvent, la personne qui vous recevra* vous questionnera, par exemple, sur les éléments de l'annonce qui vous ont le plus attiré.

Ne perdez pas votre temps et votre énergie *à répondre aux annonces qui présentent peu de* chances de réussite. Répondez aussi vite que possible (dans un délai maximum de dix jours) *à celles qui correspondent à vos compétences* et si possible à vos projets professionnels.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

---

efap

IMPORTANT GROUPE DE TRANSPORT (NATIONAL ET INTERNATIONAL) RECHERCHE

DIRECTEUR AGENCE PARIS

Ce poste très intéressant peut convenir à un « professionnel » du transport, ayant *une solide expérience et connaissant* particulièrement les problèmes de messagerie et d'affrètement (connaissance transports internationaux souhaitée ainsi que maîtrise d'une langue étrangère), capable d'assurer la rentabilité et le développement d'une agence de moyenne importance (30 à 40 personnes), au sein d'un groupe en expansion ayant plusieurs agences fortement implantées en France et dans le cadre d'une politique axée sur la délégation de responsabilités.

Seront particulièrement appréciées les qualités de commandement, de gestionnaire.

Rémunération attrayante avec intéressement.

Ecrire sous référence BJ 117 AM.

GROUPE FRANÇAIS (5.000 PERSONNES) LEADER DANS UN SECTEUR D'ACTIVITÉS EN EXPANSION CONTINUE (SERVICES DESTINÉS AU GRAND PUBLIC)

OFFRE SITUATIONS TRÈS INTÉRESSANTES ET POSSIBILITÉS RÉELLES DE DÉVELOPPEMENT DANS SES FILIALES - GRANDES VILLES DE PROVINCE A

CHEFS DE SERVICE MARKETING

H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C. ou formation supérieure équivalente, ayant 2 à 3 ans d'expérience de marketing, capable de concevoir des « produits » et d'en assurer la promotion. Des qualités d'homme d'études et de « réalisateur » sont indispensables.

Ecrire sous référence EX 113 AM.

IMPORTANT GROUPE DU BATIMENT RECHERCHE POUR FILIALE (80 PERSONNES) CONSTRUCTIONS MODULAIRES EN PLASTIQUE - SENS

DIRECTEUR TECHNIQUE

Ce poste peut convenir à un ingénieur, 35 ans minimum, A.M., T.P. ou équivalent, ayant solide expérience commandement et gestion d'usine, acquise dans domaine construction industrialisée.

Il sera chargé :
- De diriger les études et la fabrication ;
- *Du développement des produits et de* l'amélioration des techniques de fabrication.

Ecrire sous référence MW 142 AM.

TRÈS IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIE ALIMENTAIRE - LEADER DANS SON MARCHÉ RECHERCHE

CADRE ORGANISATION

Ce poste peut convenir à candidat (e) formation supérieure (*grande école ingénieur* ou de gestion) débutant(e) ou ayant 1 à 2 ans d'expérience *industrielle*.

Le titulaire du poste se verra confier des chantiers d'organisation dans le secteur *administratif et technique*.

LA RÉUSSITE DANS CES FONCTIONS PERMETTRA UNE ÉVOLUTION VERS DES POSTES OPÉRATIONNELS

Situation très intéressante pour candidat (e) dynamique et réalisateur.
Lieu de travail : banlieue proche SUD-EST PARIS.

Ecrire sous référence WG 151 AM.

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS - PARIS-LA DÉFENSE RECHERCHE

INFORMATICIEN BON NIVEAU
CHEF DE PROJET
CHARGÉ D'AUTOMATISATION, D'APPLICATIONS FINANCIÈRES ET DE RECHERCHES OPÉRATIONNELLES

Ce poste peut convenir à un ingénieur X, MINES, E.C.P. ou équivalent, ayant 3 à 5 ans d'expérience en informatique de gestion acquise dans l'industrie et disposant de bonnes connaissances en gestion, comptabilité, modèles d'optimisation.

POSTE INTÉRESSANT UN CANDIDAT DE VALEUR.

Ecrire sous référence KV 148 AM.

FIRME INDUSTRIELLE FRANÇAISE (70 MILLIONS C.A. - ÉQUIPEMENTS LOURDS POUR MINES ET CARRIÈRES) RECHERCHE POUR UNE UNITÉ DE 150 PERSONNES - RÉGION METZ

ADJOINT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il s'agit, dans le cadre d'une expansion de la société, d'étoffer les structures en créant une fonction de coordination de la production (B.E., Méthodes, Fabrication).

Ce poste peut offrir une évolution de carrière intéressante à ingénieur diplômé (A.M. ou équivalent), 35 ans minimum, ayant une solide expérience de production (mécanique lourde en petites séries) ayant goût et compétence pour la gestion et l'organisation.

Ecrire sous référence UE 149 AM.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE CHAUDRONNERIE LOURDE A *VOCATION* NUCLÉAIRE - RECHERCHE

CHEF DU DÉPARTEMENT ÉTUDES

Poste de premier plan pouvant convenir à un ingénieur grande école confirmé X, E.C.P., MINES... ayant minimum 10 ans d'expérience études (chaudronnerie ou mécanique lourde), capable d'animer et de gérer un département important (30 ingénieurs et techniciens) chargé, en collaboration étroite avec l'ingénierie, la fabrication et les clients :

- d'étudier les appareils ;
- de définir les spécifications d'achats ;
- *de faire évoluer le technologies.*

Qualités d'organisation et de contact indispensables.
Connaissance de l'anglais nécessaire.

Poste : Ville BOURGOGNE.

Ecrire sous référence HP 123 AM.

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

ACTIVITÉS INTERNATIONALES RÉALISANT DES BIENS D'ÉQUIPEMENTS LOURDS EN CHAUDRONNERIE INOX (MATÉRIELS GÉNIE CHIMIQUE, NUCLÉAIRE,...)

RECHERCHE POUR TRAVAILLER AU NIVEAU DU GROUPE

INGÉNIEUR SERVICES TECHNIQUES

Interlocuteur des services méthodes et fabrication des usines du groupe, il sera chargé de promouvoir les progrès techniques concernant les moyens de fabrication : procédés, machines, installations... (études techniques et économiques, information sur les procédés utilisés sur un plan international, etc.).

POSTE TRÈS INTÉRESSANT POUR INGÉNIEUR E.C.P., A.M., I.D.N., AYANT 5 A 10 ANS D'EXPÉRIENCE MÉTHODES ACQUISE EN *CHAUDRONNERIE OU MÉCANIQUE*, AYANT DES QUALITÉS DE CRÉATIVITÉ, DE RIGUEUR, D'INITIATIVE.

Connaissances de l'anglais appréciées.
Résidence : SOISSONS.

Ecrire sous référence WP 186 AM.



DUJARDIN
MONTBARD
SOMENOR

ÉTUDE ET RÉALISATION BIENS D'ÉQUIPEMENT ET INGÉNIERIE - RECHERCHE POUR SA NOUVELLE USINE DE LILLE (SECLIN)

INGÉNIEUR DÉBUTANT E.C.P.-A.M.-I.D.N...

Il sera très solidement formé au sein de la société pour *occuper dans* un *premier* temps un poste de fabrication ou d'études. Ultérieurement, il pourra *évoluer* soit dans des fonctions techniques soit dans des fonctions technico-commerciales.

SITUATION D'AVENIR POUR CANDIDAT DE VALEUR, DYNAMIQUE, AYANT LE GOUT DE LA TECHNIQUE ET LE SENS DES CONTACTS HUMAINS.

Connaissance de l'anglais nécessaire.
Connaissance d'une deuxième langue étrangère appréciée.

Ecrire sous référence SL 182 AM.

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée

efap

— Vous êtes un VENDEUR DE TALENT
— Vous obtenez d'EXCELLENTS RESULTATS

AMÉLIOREZ ENCORE VOS REVENUS
en devenant

ATTACHÉ COMMERCIAL

auprès d'une société JEUNE, DYNAMIQUE, en FORTE EXPANSION
où vos RESULTATS VOUS FERONT GAGNER BEAUCOUP D'ARGENT
Adr. C.V. manuscr. et photo, n° 23.848, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

MAGAZINE
recherche

FEMME JOURNALISTE
(confirmée)

pour travail de DESK et REWRITING
— Sens de l'information et plume alerte indispensables.
— Excellente connaissance de l'anglais.

Ecrire n° T. 706247 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

NOUS SOMMES UN GROUPE DE DIMENSION INTERNATIONALE. NOUS SOUHAITONS RECRUTER

l'ASSISTANTE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

La candidate qui sera retenue a 35 ans minimum, une formation supérieure *(Sciences Po, HEC ou équivalent) et* pouvant justifier d'une solide expérience dans un poste de même nature.

Il s'agit d'une fonction qui implique un sens aigu de l'organisation et une grande rigueur de comportement, alliés à une excellente présentation. Une disponibilité de tous les instants sera nécessaire pour occuper ce poste de confiance qui requiert en outre une absolue discrétion et une aptitude au commandement.

La mission essentielle sera de seconder le Directeur général dans des activités *multiples, notamment dans ses liaisons avec* les Directions du Groupe, elle devra également superviser le secrétariat.

Le poste est à pourvoir à Paris.
La rémunération est motivante. Elle sera fonction de la dimension de la candidate.

Toutes les candidatures seront traitées avec une absolue discrétion, c'est HAVAS CONTACT, référence 36009, 156, bd Haussmann 75008 Paris qui recevra vos lettres comportant un curriculum vitae avec photo.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PARIS (15e)
recherche pour Département Informatique IBM 370/148 sous DOS/VS POWER DL 1 - CICS - ASSEMBLEUR - PL 1

CHEF de SALLE
POUR SERVICE PRODUCTION

Niveau IUT ou équivalent. Expérience souhaitable.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
POUR SERVICE ÉTUDES

Niveau IUT ou équivalent. Expérience souhaitable.

Avantages sociaux. Restaurant entreprise. 5 semaines congés payés. 13e mois.

Adresser C.V. à n° 27.110, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transm.

...vous avez un diplôme et des années d'expérience... continuez votre carrière avec nous

Si vous êtes ancien élève de Grande École ou titulaire d'un diplôme de 3e cycle,

nous vous offrons l'ouverture vers un **poste de cadre de haut niveau** *dans notre Société d'Assurances.*

Nous vous demandons notamment :
- une personnalité affirmée
- une parfaite rigueur intellectuelle
- *une aptitude à la négociation*
- un minimum d'âge de 35 ans.

La pratique courante de la langue anglaise s'avère indispensable et une formation juridique serait appréciée.

Lieu de travail Paris.

Merci d'adresser votre C.V. manuscrit détaillé avec vos prétentions annuelles, et photo à HAVAS CONTACT, 156 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS, *sous référence* N°36129.

HAVAS CONTACT

---

vous êtes BACHELIER
vous souhaitez vous orienter vers la
GESTION d'ENTREPRISE

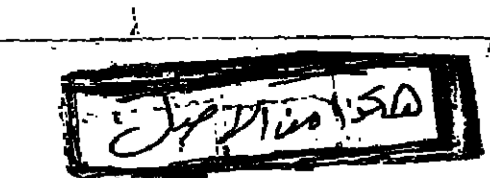
ipag Institut de préparation à l'Administration et à la Gestion. Etablissement privé d'enseignement technologique supérieur reconnu par l'Etat (association loi 1901)

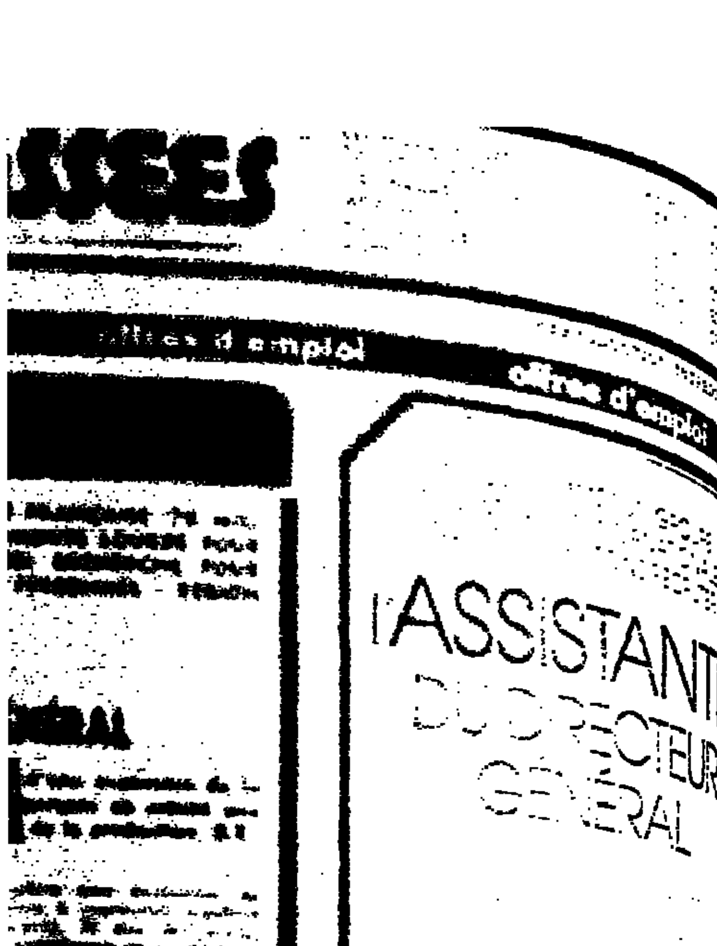
recrute sa nouvelle promotion

FORMATION EN 3 ANS alternant: STAGES ENTREPRISE ET ETRANGER ETUDES A L'INSTITUT

avec expérimentation active des techniques de gestion grâce à un corps professoral issu de l'entreprise et un matériel didactique moderne (terminal d'ordinateur, magnétoscope, laboratoire de langues).

LES INSCRIPTIONS SONT PRISES JUSQU'AU
25 SEPTEMBRE 1977
Information ou inscription à l'IPAG
184, Boulevard Saint Germain 75006 PARIS
Téléphone 222.08.55





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

INGENIEURS EN CONSTRUCTIONS CHAUDRONNEES

Nous sommes une **SOCIETE D'INGENIERIE ET DE CONSTRUCTION NUCLEAIRE** située dans la très proche banlieue OUEST.

Nous vous proposons, au sein de l'équipe actuelle d'ingénieurs et techniciens, de constituer, d'instruire et présenter des dossiers au Bureau de Contrôle de la Construction Nucléaire en vue d'obtenir les autorisations requises par la réglementation française.

Votre fonction comportera des relations permanentes avec les départements de la Société, les sous-traitants et l'organisme officiel de contrôle.

Les candidats retenus devront avoir nécessairement plusieurs années d'expérience dans la réalisation d'ensembles industriels lourds (appareils sous pression, chaudronnerie, tuyauteries, robinetterie).

Des déplacements de très courte durée en province sont à prévoir.

Ecrire sous référence 6.891 à PUBLIPANEL, 20, rue Richer - 75441 Paris - Cédex 09, qui transmettra.

CIT ALCATEL

Département Commutation
78140 VELIZY
recherche pour son
SERVICE COMPOSANTS

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

position II

formation Supelec, INSA ou équivalent

Travaillant en liaison constante avec les services de conception d'une part et les fournisseurs de l'autre, il sera chargé d'aider les ingénieurs de conception dans le choix des composants (essais labo divers : investigation, homologation, fiabilité).

Ce poste conviendrait à un ingénieur ayant une bonne formation logique et possédant 2 ou 3 années d'expérience dans un service de technologie ou d'essais de composants.

Bonne connaissance de l'anglais souhaitée.

Envoyer C.V. avec prétentions et photo à :
CIT ALCATEL, Service Recrutement
10, rue Latécoère, 78140 VELIZY.

BRANCH OPERATIONS MANAGER

(coordinateur des opérations des agences)

Groupe multinational, fabricant renommé de biens d'équipement ménager collectifs, recherche pour Paris, un cadre dynamique, âgé de 28 ans min., pour assumer la responsabilité administrative et logistique d'un important réseau d'agences commerciales (gestion du patrimoine immobilier, personnel des agences, parc de véhicules, matériel d'exposition, pièces détachées, stocks, etc...)

Une expérience de trois années minimum dans les domaines suivants, administration des ventes, comptabilité, personnel, etc... serait particulièrement appréciée. Cette expérience aura été acquise de préférence au sein d'entreprises fabriquant des produits similaires, ou des biens d'équipement, biens de consommation, matériel de bureau, etc... Anglais indispensable.

Adresser CV détaillé, sous référence 14.228 à : S.N.P.M.-PA, 100 avenue Charles de Gaulle, 92522 Neuilly Cédex, en indiquant votre rémunération actuelle ainsi que votre adresse privée et votre numéro de téléphone.

En tant que Conseillers de Direction chargés de la sélection des cadres, nous garantissons le secret absolu des candidatures. L'identité des candidats ne sera dévoilée qu'avec leur accord donné à l'issue d'un entretien personnel.

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE TECHNIQUES AVANCÉES

Banlieue SUD-EST recherche

CADRE ADMINISTRATIF
OU
INGÉNIEUR DE GESTION

Familier des marchés publics, pour établissement des propositions commerciales et gestion des contrats
— Anglais courant indispensable
— Allemand souhaité.

Adresser C.V. et photo à n° 26.550 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

etap

GROUPE MÉTALLURGIQUE FRANÇAIS RECHERCHE

DIRECTEUR DE FILIALE

Il s'agit d'une filiale en forte expansion (40 personnes - C.A. 20 millions de francs) réalisant la moitié de son chiffre d'affaire avec l'Allemagne.

Ce poste peut convenir à un ingénieur technico-commercial, ayant de solides connaissances en mécanique, capable d'assurer personnellement les négociations commerciales.

SITUATION D'AVENIR POUR CANDIDAT AYANT DES QUALITÉS MARQUÉES DE VENDEUR ET DES CAPACITÉS DE GESTION.

Très bonne connaissance de l'allemand indispensable.
Lieu de travail : ville RHONE-ALPES.

Rémunération : **120.000 F**

Ecrire sous référence VF 150 AM.

TRÈS IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIE ALIMENTAIRE - LEADER DANS SON MARCHÉ, ENRICHIT LES STRUCTURES DE SON DÉPARTEMENT MARKETING ET RECHERCHE

RESPONSABLE ÉTUDES DE MARCHÉ

Ecrire sous référence ZJ 153 AM.

RESPONSABLE PRODUIT

Ecrire sous référence XH 152 AM

Ces postes peuvent convenir à candidats (es) HEC - ESSEC - ESCP - SC. PO., débutants (es) ou ayant quelques années d'expérience.

POUR CES DEUX FONCTIONS, LES CANDIDATS (ES) RETENUS (ES) DEVRONT ÊTRE EN MESURE D'ÉVOLUER VERS DES POSTES OPÉRATIONNELS.

Lieu de travail :
banlieue proche SUD-EST PARIS.

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE PETIT APPAREILLAGE ÉLECTROMÉCANIQUE ET ÉLECTRONIQUE DE TRÈS GRANDE SÉRIE
recherche

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

ESE - ISEP - ISEN OU ÉCOLE ÉQUIVALENTE EN UNE ACCESSION A UN POSTE DE

RESPONSABLE INDUSTRIALISATION

1re période :
Directement rattaché à la Direction Technique, il sera affecté durant quelques années en usine (ville 130 km Paris)

2e période :
Ayant acquis une bonne expérience des problèmes techniques de fabrication, il sera affecté à PARIS et prendra en charge les problèmes d'

INDUSTRIALISATION, MISE EN FABRICATION ET SUIVI DES NOUVEAUX PRODUITS.

Poste avenir impliquant curiosité d'esprit goût marqué des réalisations pratiques et concrètes.
Langue anglaise.

Ecrire sous référence OY 144 CM.

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE MATÉRIELS POUR L'INDUSTRIE CHIMIQUE, PÉTROCHIMIQUE ET PÉTROLIÈRE
NEUILLY-SUR-SEINE, recherche

CHEF DE CENTRE INFORMATIQUE

Capable animer équipe traitant sur mini-ordinateur « Général Automation 18/30 » problèmes de gestion, comptabilité générale, paie, etc.

Ce poste peut convenir à jeune diplômé IUT informatique, quelques années expérience, éventuellement débutant, connaissances si possible langage FORTRAN.

SITUATION INTÉRESSANTE DANS FIRME EN LARGE DÉVELOPPEMENT.

Ecrire sous référence ND 157 AM.

IMPORTANT GROUPE TRANSPORTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX - RECHERCHE POUR VILLE ALSACE

DIRECTEUR D'AGENCE

Poste très intéressant pour un candidat ayant solide expérience professionnelle dans le transport (connaissances en transports internationaux souhaitées), capable de poursuivre le développement et la rentabilité d'une agence de 30 personnes, au sein d'un groupe en expansion ayant plusieurs agences fortement implantées, et dans le cadre d'une politique axée sur la délégation de responsabilités.

Seront appréciées particulièrement les qualités de commerçant et de gestionnaire

Rémunération attrayante avec intéressement.

Connaissances de l'allemand appréciées.

Ecrire sous référence SC 147 AM.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE - 1.000 PERSONNES - PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS EN PROVINCE
recherche pour siège PARIS (Etoile)

CADRE DE PERSONNEL

CHARGÉ D'ASSURER AU SEIN DE LA DIRECTION DU PERSONNEL ET DES AFFAIRES SOCIALES :
- un rôle de conseil sur le plan juridique et social ;
- une activité d'études et des travaux de réglementation sociale (classification, rémunération, participation, plan de carrière...).

Le titulaire du poste devra disposer :
- d'une formation supérieure, licence en droit ;
- d'une expérience de 5 ans environ acquise dans Direction de Personnel ou organisme spécialisé.

POSTE INTÉRESSANT POUR CANDIDAT QUALIFIÉ.

Ecrire sous référence OE 158 CM.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE RECHERCHE POUR SON DÉPARTEMENT STOCKAGE ET MANUTENTION

CHEF D'EXPLOITATION

Basé en banlieue Sud Paris, il aura la direction de sept unités traitant environ 400.000 tonnes de produits.
Il aura la responsabilité de la maintenance des installations, de l'exploitation, de la gestion, de l'animation du personnel.

POSTE IMPORTANT POUVANT CONVENIR A un ingénieur A.M., E.N.S.I. ou équivalent, ayant 8 à 10 ans d'expérience en direction de production ou d'usine.

Ordre de grandeur de rémunération : **130.000 F +**

Ecrire sous référence KS 125 AM.



CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES DE PROVENCE

recherche

DEUX INGÉNIEURS

CONTROLE QUALITÉ SUR CHANTIERS

UN POSTE BASÉ ACTUELLEMENT A PARIS pour chantiers AFRIQUE.
Ecrire sous référence PZ 145 AM.

UN POSTE ACTUELLEMENT BASÉ A ATHÈNES pour chantiers MOYEN-ORIENT.
Ecrire sous référence RB 146 AM.

Ces postes impliqueront :
- formation ingénieur AM ou équivalent et si possible ESSA ;
- plus de 35 ans d'âge ;
- 3 ans mini d'expérience de chantiers d'installations chimiques, pétrochimiques et pétrolières ;
- 2 ans mini d'expérience contrôle qualité et solide expérience contrôle non destructif (radiographie-ultrasons, etc.) ;
- l'usage courant de l'anglais ;
- de nombreux déplacements.

SITUATION INTÉRESSANTE ET AVENIR DANS FIRME EN LARGE DÉVELOPPEMENT.

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée

etap

Le Centre National d'Etudes des Télécommunications

recherche des

ingénieurs-electroniciens

(E.S.E. - E.N.S.T. ou équivalent)

Débutants ou quelques années d'expérience. Ayant de bonnes connaissances en informatique pour étude circuits H.F. et systèmes de transmission à grande capacité.

Envoyer C.V. à CNET TCR/LME pièce 202/B
38-40, rue du Général Leclerc
92131 ISSY-les-MOULINEAUX

Important Groupe anglais, notre filiale française, spécialisée dans la réalisation et la distribution d'élévateurs hydrauliques, recherche son

général manager

120.000 F/an + voiture

Directement rattaché au Managing Director du Groupe, il bénéficiera de structures techniques, commerciales et humaines déjà opérationnelles pour gérer et structurer le développement de la S.A.

Parfaitement bilingue anglais, ce jeune collaborateur de formation supérieure commerciale ou technique justifie d'une expérience réussie en marketing et gestion financière.

Pour information sur le poste, écrire avec C.V. détaillé sous référence 10459-M à

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. V. Hugo - 75116 Paris

RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION ET DE LA PROMOTION

Nous sommes spécialisés dans les EDITIONS JURIDIQUES et TECHNIQUES destinées aux Entreprises.

Rattaché au Directeur Commercial et en rapport fonctionnel avec la Direction Générale, vous aurez à établir des communications suivies entre notre Société et l'extérieur, dans le but de développer notre image et promouvoir à moyen et long terme nos éditions.

Vos efforts porteront plus particulièrement dans les domaines suivants :
- Ecoles, Universités,
- Services de Presse,
- Salons, Congrès,
- Organisations Professionnelles.

Vous êtes diplômés d'une Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent,
Vous manifestez d'incontestables qualités de contact,
Vous aimez les déplacements,
et vous parlez anglais,

Merci d'envoyer votre C.V. avec photo et propositions à Mme BROU - LAMY S.A. - 155, rue Legendre 75017 PARIS.

CGI Compagnie Générale d'Informatique

Société de Conseil et de Services
recrute

animateurs de formation

- Formation générale : grandes écoles, université niveau maîtrise
- Expérience de quelques années dans la réalisation de systèmes informatiques de gestion
- Connaissances appréciées : télétraitement, CORIG.

Le poste :
- participation à la définition de nouveaux produits formation 15 %
- définition et réalisation des supports pédagogiques de ces produits 35 %
- animation de sessions de formation 50 %

Les candidats retenus suivront un perfectionnement dans les techniques de la CGI (CORIG, PAC).

Envoyer CV + lettre manuscrite + Photo à Christian VOISARD
84, rue de Grenelle, 75007 Paris

Un des plus grands constructeurs d'ordinateurs mondiaux en pleine expansion, recherche pour sa filiale française

informaticiens grands-systemes

Réf MA 792

basés à Paris, ils seront responsables de la gestion technique des projets avant-vente pour les ordinateurs de grande puissance (location mensuelle supérieure à 200 KF), c'est-à-dire :
- l'analyse détaillée des cahiers des charges
- le choix des configurations
- l'établissement des propositions techniques
- la présentation en clientèle.

Les candidats recherchés ont une formation supérieure, une expérience confirmée de plusieurs années de la mise en oeuvre de grands systèmes et le goût des contacts. Salaire proposé 100-140 KF annuels selon l'expérience.

Adress. C V détaillé + photo + prétentions

CARRIERES SERVICES 19, rue de la Paix
Conseil en recrutement 75002 Paris

Nous sommes un groupe industriel dynamique leader dans sa branche pour la FRANCE et recherchons :

JEUNE COMMERÇANT ENTREPRENANT

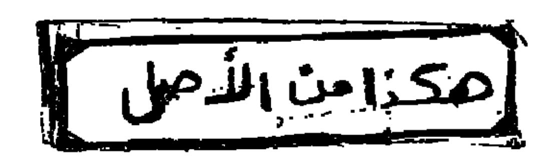
désireux de valoriser une première expérience dans la vente à caractère technique ; rompu aux relations humaines et commerciales dans l'industrie (automobile, électromécanique ou équivalent).

Nos produits sont techniques, mais l'homme nous intéresse plus que les diplômes. Il s'intégrera dans une équipe jeune et performante.

Position cadre. Rémunération et possibilité d'évolution à la mesure du candidat.

Résidence : REGION PARISIENNE.

Envoyer C.V. et photo à la Direction Commerciale. CIM. B.P. 70, 92302 LEVALLOIS-PERRET.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

[illegible]		
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

recrute pour sa DIVISION SYSTEMES DIGITAUX

ingénieurs commerciaux

(Réf. D.S.D. 977-261)

pour renforcer ses équipes de vente à Paris et en Province.

Ces postes s'adressent à des diplômés de l'enseignement technique supérieur désireux de faire carrière dans le domaine commercial.

Ils auront l'entière responsabilité des ventes auprès des grandes Entreprises et des contacts à très haut niveau.

Anglais souhaité.

ingénieur software

(Réf. D.S.D. 977-262)

de formation supérieure.

Il devra justifier de 1 à 2 ans d'expérience de *programmation sur mini-ordinateur.*

Ses fonctions : support et assistance clientèle dans le développement des applications.

Anglais indispensable.

Lieu de travail : PARIS.

ingénieur chef de produits

(Réf. D.S.D. 977-263)

Responsable d'une ligne de mini-ordinateurs.

5 ans d'expérience minimum dans le domaine de la vente ou du marketing mini-ordinateur.

Il définira et assurera la mise en place de la stratégie commerciale concernant cette ligne de produits.

Anglais indispensable.

Ce poste est à pourvoir à PARIS.

chef du service après-vente

(Réf. D.S.D. 977-264)

ingénieur ayant 5 à 10 ans d'expérience comme responsable d'un service technique ou de maintenance.

Il aura la responsabilité opérationnelle du Service *après-vente pour l'ensemble du territoire français.*

Anglais indispensable.

Déplacements fréquents en France et à l'étranger (50%).

Ce poste est à pourvoir à NICE.

Pour tous ces postes, écrire C.V., photo, date de disponibilité, prétentions à Madame LE GUET, T.I.F., B.P. 5, 06270 VILLENEUVE-LOUBET.

Sté EXPERTISE COMPTABLE recherche HOMME 30 ans environ
- Formation juridique, fiscale
— Notions comptabilité.
— Dynamique.
— Apte à diriger équipe.
— Sens contacts et organisation.

Ecr. avec C.V. à : F. E. C., 21, rue Greneta, 75002 PARIS.

SOCIETE DE PERSONNEL TEMPORAIRE recherche

ATTACHÉS COMMERCIAUX

âge minimum 27 ans pour région parisienne, 3 ans expérience, possédant voiture.

Envoyer C.V. et photo à SELECT SERVICE, 40, rue de Chabrol, PARIS (10e).

Société en pleine expansion *recherche*

HOMMES JEUNES

25 ANS MINIMUM
— Possédant permis de conduire et VOITURE ;
— Instruction min. bachelier ;
— Bonne présentation ;
— Habitant Paris ou région parisienne ;
— Aimant contacts humains et responsabilités.

Envoyer C.V. avec PHOTO et références indispensables à nº 26.664, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

IMPORT. STE INDUSTRIELLE banlieue Nord-Ouest Paris cherche

JEUNE **COMPTABLE**

B.T.S. ou niveau 2-3 ans d'expérience pr son serv. comptabilité génér.

40 heures. Avantages sociaux.

Perspectives d'avenir pour candidat de valeur.

Ecr. avec C.V. et prétentions à nº 27.037, CONTESSE PUBL., 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

HEC,ESSEC,ESCP+MBA

Premier emploi

Votre objectif : atteindre des positions de Direction Commerciale dans une structure internationale.

Au niveau européen, c'est un C.A. de 25 milliards de francs, une implantation dans 15 pays, 22 unités de production, 135 mille personnes.
C'est aussi un ensemble d'états majors qui a pour vocation de consolider les informations des filiales, en assurer le contrôle de gestion, concevoir les produits, définir les politiques commerciale, financière et administrative.

Premier importateur de voitures, FORD en France commercialise également des Poids Lourds, des Tracteurs, du matériel de Travaux Publics.
Avec le doublement des unités de production de Bordeaux, FORD FRANCE renforce sa position d'industriel et d'exportateur dans la vie économique nationale (500 millions de C.A. janvier/juin 1977).

Notre croissance est spectaculaire : le C.A. a progressé de 70% par rapport à celui de 1975. 1.000 personnes recrutées à Bordeaux en 1976, et le siège a vu croître ses effectifs de 30% dans le même temps.
Notre équipe actuelle qui a permis d'atteindre cette nouvelle dimension commerciale et industrielle assurera votre formation et vous développera pour que vous deveniez nos directeurs demain.

Dans un premier temps, intégré à la direction commerciale voiture, nous vous confierons (6 mois) des missions précises qui vous familiariseront avec nos structures et nos méthodes de travail.
Votre évolution se fera par le passage à des postes clés tels que conseiller de gestion, chef de région, marketing manager...

Écrire Sce du Personnel
FORD FRANCE S.A.
344, av. N.-Bonaparte
92504 Rueil-Malmaison



UNE DIMENSION NOUVELLE

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
leader dans le domaine des mini-ordinateurs, pour faire face à son importante croissance recherche pour Paris des

ingénieurs logiciel

Ils ont pour rôle :
- d'aider nos Ingénieurs Commerciaux dans la définition des systèmes informatiques à proposer,
- de fournir à nos clients une assistance logiciel (système et application).

Dans le cadre de leurs activités, nos Ingénieurs sont amenés à travailler dans une ambiance jeune, à voyager fréquemment, à avoir beaucoup de contacts et à suivre de très près l'évolution des techniques informatiques.

Nous demandons :
- une expérience professionnelle d'au moins 3 ans en logiciel d'application, soit Gestion (Réf. ILG M) soit Scientifique (Réf. ILS M),
- *une très bonne connaissance* d'un système d'exploitation, d'un langage assembleur et d'un langage évolué,
- la maîtrise de la langue anglaise.

Notre Société, en fort développement, offre à chacun de larges possibilités d'évolution.

Adressez votre candidature en précisant la référence au :

digital — Directeur du Personnel, 18 rue Saarinen Silic 225, 94528 RUNGIS Cedex

---

SNCF — OFFRE

89 emplois dans ses bureaux d'études

Options «électrotechnique - électronique» (35 emplois) et «génie civil» (54 emplois)

Recrutement par concours des 25 et 26 octobre

OUVERTS AUX JEUNES GENS :
- Français ou naturalisés français
- Nés entre le 31.12.1948 et le 31.12.1959
- Titulaires d'un baccalauréat scientifique ou technique et possédant des connaissances techniques *équivalentes au BTS de l'option postulée.*

Rémunération brute de début : 3.500 F. par mois environ. Carrière intéressante, emploi stable - Avantages sociaux.

Ecrivez à la Direction Régionale S.N.C.F. (Division du Personnel) dont l'adresse vous sera communiquée dans *toutes* les gares.

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 26 SEPTEMBRE.

Chef des Ventes France

Au sein d'une des divisions de notre société, spécialisée dans l'équipement intérieur de la maison, le Chef des Ventes National anime et contrôle une équipe de 94 personnes (dont 7 Cadres).
Il est responsable de l'application de la politique commerciale. Il participe à sa définition qualitative et quantitative. Il gère un budget de vente et de publicité.

Pour ce poste nous estimons indispensables :
une expérience solide (8 ans minimum) de la vente et de l'animation des hommes,
la connaissance parfaite des circuits de distribution spécifiques (distributeurs spécialisés en ameublement, quincaillerie, sanitaire, électro-ménager/GM-MP/Hyper avec 5ème rayon).
Nous pensons essentiel :
d'aimer ce métier pour dominer, faire progresser la force commerciale en place,
de souhaiter s'intégrer à l'équipe des dirigeants de cette division pour la développer.

Le poste est à pourvoir à Paris avec déplacements fréquents.
Fixe et prime composent une enveloppe globale annuelle de 150.000 F.

SEFOP, notre conseil, examinera les dossiers de candidature que nous vous remercions de lui adresser rapidement sous référence VN 929/M.

SEFOP — 7 rue Lincoln, 75008 PARIS.

sporar

Nous sommes un Groupe Industriel Français d'importance internationale.

Notre Direction administrative et financière recherche son

directeur du plan

Agé de 30 ans minimum, de formation supérieure (X,-Mines, Centrale, Ponts, T.P., A.M. + INSEAD, ISA, MBA), parlant anglais couramment, de bon contact, rigoureux, ayant un bon esprit d'initiative, il aura 5 ans d'expérience professionnelle dans la Grande Industrie.

Sa **MISSION** sera : de participer avec les Directions concernées (Production, Commerciale et Relations Sociales) à l'élaboration et à la mise à jour du plan à long terme avec tout ce que celà comporte *de relations extérieures (Commissariat au Plan, INSEE, Collectivités,* Banques), d'études économiques et financières. Très rapidement, le candidat retenu bénéficiera d'une large autonomie.

LOCALISATION du poste : Banlieue Ouest.

REMUNERATION : elle sera intéressante en fonction de l'âge et de l'expérience du candidat.

Envoyer C.V. + photo + prétentions sous référence 541-M - 25 rue du Renard - 75004 Paris.

PROSSEL *international*
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Charles of the Ritz
PARFUMS YVES SAINT-LAURENT

OFFRE

FONCTION D'ASSISTANT CONTRÔLEUR DE GESTION

Si vous avez :
- Une formation H.E.C., ESSEC ou équivalente,
- 4 à 5 années d'expérience en comptabilité générale, analytique et de gestion d'une Société en expansion.
- Une expérience informatique.
- La connaissance de la langue anglaise (souhaitable).

Si vous êtes :
- Une homme de relations attiré par le travail en équipe.
- Capable de s'adapter à un milieu en évolution rapide.
- D'une grande rigueur intellectuelle.

VOUS ÊTES celui que nous cherchons.
Le poste est à pourvoir rapidement.

Adresser C.V. photo et prétentions à Direction du Personnel 100, rue Chaptal - 92300 LEVALLOIS

VOUS ÊTES BACHELIER

(dégagé des obligations militaires)

Vous aimez :
— les rapports humains,
— le travail en équipe.

Vous vous sentez un tempérament de vendeur.

LA BANQUE RÉGIONALE D'ESCOMPTE ET DE DÉPOTS

BRED

PREMIÈRE BANQUE POPULAIRE DE FRANCE

Vous propose de rejoindre les équipes de son réseau d'agences : 160 Agences à Paris, en Ile-de-France et Normandie.

Adressez votre curriculum vitae et votre photo à :
Mademoiselle GERBAN - Direction Commerciale
B.R.E.D.
18, quai de la Rapée
75012 PARIS.

INGÉNIEUR

Formation Electricien

Electromécanicien ou Electronicien

AYANT EXPERIENCE INSTALLATION COURANTS FAIBLES (téléphonie, télétransmissions, télémesures, automatismes, signalisation, ...)
peut valoriser cette expérience en prenant le poste de

CHEF DE DÉPARTEMENT INGÉNIERIE

d'une jeune société, filiale d'un puissant groupe français et spécialisée dans la conception et la réalisation d'installations et locaux destinés à recevoir les matériels informatiques les plus variés (y compris réseaux de télétraitement).

AVENIR ASSURE GRACE A UNE FORTE EXPANSION DUE AU MARCHE ET AU SAVOIR-FAIRE DE LA SOCIETE.

SI VOUS VOULEZ EN SAVOIR DAVANTAGE AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT
demandez une documentation sous *référence 400 M à P. Dozol,* DELTA CONSEIL, 27, rue Dombasle, 75015 PARIS.

Important Groupe Industriel

RECHERCHE POUR SON BUREAU D'ETUDES REGION PARISIENNE

INGÉNIEUR

MÉTHODES EN ÉLECTRONIQUE

Quelques années d'expérience :
— fabrication circuits et brides, circuits imprimés grande série ; semi-conducteurs. des semi-conducteurs.

Anglais nécessaire — Allemand si possible

Ecr. avec C.V. photo prétent. nº 26.863 CONTESSE *PUBLICITE 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q. tr.*

HB NETWORK INFORMATION SERVICES

Filiale de HONEYWELL INFORMATION SYSTEM et de la Cie des MACHINES BULL
Premier distributeur en Europe de *Service Time-Sharing*
recherche

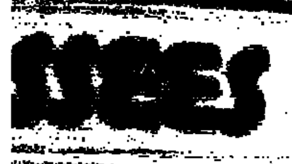
INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Chargés de la promotion et de la vente des services et produits informatiques auprès de sociétés sélectionnées dans un marché en expansion. De formation supérieure commerciale ou technique, ayant une bonne connaissance de la langue anglaise et, si possible, une expérience antérieure dans la vente de services ou matériels informatiques.

INGÉNIEURS D'APPLICATIONS

Participant au développement des applications chez les utilisateurs de tous les secteurs professionnels, en les conseillant sur la conception et les assistant pour la réalisation. De formation supérieure technique ou commerciale, ayant une bonne connaissance de la langue anglaise.

Envoyer C.V. en précisant la fonction souhaitée à M. R. NOELL.
HB-N.I.S. FRANCE, Tour Atlantique, CEDEX 06 - 92080 PARIS LA DEFENSE.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi



HEURTEY INDUSTRIES
engineering chimie-pétrole

recherche
pour son siège à PARIS

INGENIEUR génie civil de haut niveau

ayant une forte personnalité et une large expérience de l'engineering industriel et du suivi des grands chantiers, acquise de préférence dans le domaine Chimie-Pétrole. Connaissances charpentes métalliques appréciées.

Il sera appelé à prendre en charge, pour des grands contrats «clés en main», tous les problèmes de :

- *conception générale,*
- *préparation et négociation des marchés de travaux et d'études,*
- *suivi des études et du chantier.*

Une bonne connaissance de la langue anglaise est nécessaire.

Envoyer C.V. détaillé précisant rémunération actuelle, photo, accompagnés d'une courte lettre manuscrite sous référence M 7540 au :

Service du Personnel

30-32, rue Guersant 75017 Paris

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE DE RENOMMÉE MONDIALE

recherche :

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

PROFIL :
— Ce poste convient à des ingénieurs ayant au moins 3 ans d'expérience dans les ventes de systèmes d'automatisme et d'informatique industrielle.
Des introductions dans les milieux de l'industrie seront appréciées.
MISSIONS :
— Définir et vendre des installations clé en main ;
— Prendre en charge la responsabilité des marchés impliquant des contacts à haut niveau.
Lieu de travail : BANLIEUE NORD-EST de PARIS avec déplacements.

Adresser C.V., photo, à nº 24.878 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra. Réponses seront faites à tous les C.V. manuscrits et détaillés.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
en expansion continue, recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

De formation Ingénieurs en Electronique ayant une expérience technique industrielle minimum de 2 ans et intéressés :

- soit par la commercialisation de matériels informatique ou de téléinformatique ;
- soit par l'étude et la rédaction de projets de systèmes de commutation de données

Anglais indispensable.

Lieu de travail : PARIS SUD.

Adr. C.V., prét., photo à nº 26.935, CONTESSE Pub., 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

La Direction des Affaires sanitaires et sociales
recherche
— l'assistante sociale chef qui assurerait ses fonctions au service d'aide à l'Enfance ;
— 2 assistantes sociales chefs qui auraient la responsabilité d'une circonscription de service social.
Les candidates à ces postes devraient avoir bénéficié d'une formation de cadre ou d'une formation complémentaire en travail social.
— 5 assistantes sociales spécialisées pour le service de prévention.
— Des assistantes sociales polyvalentes de secteur pour les circonscriptions de :
- Sainte-Geneviève-des-Bois
- Corbeil
- Viry-Châtillon
- Grigny
- Draveil
- Palaiseau
- Longjumeau.

Candidatures à adresser à : Mme CONORTON
Conseillère technique,
Cité administrat. des Tarterêts,
CORBEIL-ESSONNES,
91010 EVRY CEDEX.
Téléph. : 077-92-50, poste 25-03.

Clinique chirurgicale rech.
PERSONNEL DE BUREAU QUALIFIÉ
ayant expérience de clinique. Appel. 642-09-46 ou 47.

SOCIETE DE LOCATION véhicules industriels région parisienne
recherche
LE DIRECTEUR CCIAL
chargé d'assurer son développement rapide et durable.
Il prospecte, prend les contacts nécessaires.
Il établit les prix de revient et les prix de ventes.
Il négocie les contrats.
Il met sur pied et anime le réseau de vente.
C'est un homme dynamique, devant faire preuve d'imagination et ayant le sens des contacts.
Formation supérieure, exper. dans la profession souhaitée.
Env. C.V. et prétent. à 11.628 B BLEU PUBL., 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

Ingénieur Commercial Signalisation Routière

Une société, leader national sur ses marchés (équipement industriel) crée, dans le cadre de son développement, de nouveaux produits intéressant la signalisation routière. Elle recherche un ingénieur commercial pour lui en confier le lancement.

Dans un premier temps il fera référencer la gamme auprès des organismes officiels, établira le contact avec les interlocuteurs aux plans national et départemental, négociera avec des entreprises de pose.

Dans un deuxième temps en tant que **Chef de département** il aura à mettre en place et à animer une équipe de ventes et sera impliqué avec la Direction Générale dans la diversification.

Le poste demande un homme jeune, de bonne formation générale (techniques ou commerciales) possédant déjà une solide expérience des contacts commerciaux. Son passé professionnel lui a permis de bien connaître le milieu des Administrations (P & C...).

Le devenir du poste réclame l'aptitude à la conception, l'initiative et l'animation.

La rémunération de départ sera de l'ordre de 90 000 F/an.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser d'urgence leur dossier sous référence IS 942/M à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP 7 rue Lincoln 75008 PARIS

sperar

L'ANIL recrute pour Centre d'information sur l'habitat Paris conseillers (eres) juristes spécialisés dans le droit de l'habitat, sens du contact avec le public. Envoyer C.V. + prétentions à ANIL, 2, bd St-Martin, PARIS-10e.

AGENCE de PUBLICITE recherche
CHEF DE PUBLICITÉ
Age minimum 28 ans. Formation Sc. Po ou école commerciale souhaitée. 4 ans expérience agences réputées indispensable. C.V., photo (retournée) et prétentions, à E. Schompre : 23, rue de Sablonville, 92200 NEUILLY, qui trans.

Le LACTAMME
(Laboratoire commun à l'Ecole Polytechnique et à l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications)
recherche
UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN
ayant au moins 3 années d'expérience
— Une bonne connaissance des langages d'assemblage, d'A.P.L. et des problèmes graphiques est demandée ; de solides notions de recherche opérationnelle seront appréciées.
Contacter M. J.-F. COLONNA - LACTAMME, Ecole Polytechnique - 91128 PALAISEAU - CEDEX.
Tél : 941-82-00, poste 31-04.

---

réviseurs comptables

Groupe spécialisé dans la Vente et le Service Après-Vente de véhicules et de biens d'équipements de grandes marques internationales, recherche des

RÉVISEURS COMPTABLES

ayant pour mission :
- la révision et le contrôle des comptabilités des filiales du groupe à l'étranger,
- l'assistance technique comptable auprès de ces mêmes filiales.

Niveau D.E.C.S. ou réviseur comptable ayant une à deux années d'expérience dans un service de révision ou dans un cabinet d'expertise.

Age minimum 25 ans.

Lieu de travail : proche banlieue de Paris avec fréquents déplacements et séjours en Afrique francophone.

Adressez lettre manuscrite et C.V. détaillé sous réf. 48.86-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

S'INTEGRER A NOS UNITES DE RECHERCHE

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER regroupe des unités de recherche de haute technicité
Leurs travaux se situent à la pointe de disciplines variées (mécanique, électronique, informatique) pour concevoir et mettre en œuvre des techniques repoussant sans cesse les limites de précision et de fiabilité de nos instruments.
Les projets qui leur sont confiés requièrent donc de nos collaborateurs un haut niveau scientifique et technique.
Capables de s'intégrer à des équipes de chercheurs, les ingénieurs que nous désirons recruter sont issus d'une **Grande École** ou titulaires d'un **Doctorat**; ils ont acquis une spécialisation dans des centres de recherches universitaires ou de grandes entreprises industrielles (1 à 5 ans d'expérience) et maîtrisent la langue anglaise.
Leur créativité et leur efficacité décideront de leur carrière à l'intérieur d'E.P.S. et du groupe SCHLUMBERGER. Nous leur assurons, en outre, les plus grandes facilités leur permettant d'enrichir leur niveau de connaissances. Ces

INGENIEURS

viendront renforcer notre DÉPARTEMENT PHYSIQUE.
Ils seront spécialisés dans l'un des domaines suivants :

ACOUSTIQUE Conception, réalisation et test de techniques de mesure acoustique dans les puits de forage. Ceci implique une connaissance des méthodes de prospection sismique ou d'un autre domaine utilisant la propagation d'ondes acoustiques dans les solides ou liquides.

ELECTRONIQUE D'INSTRUMENTATION

Cet ingénieur sera en relation directe avec les physiciens.
Il sera chargé de l'étude et de la réalisation de circuits analogiques et digitaux d'acquisition de données et de contrôle automatique.

TRAITEMENT DIGITAL DU SIGNAL

Application de méthodes digitales de traitement du signal aux instruments d'exploration pétrolière, essentiellement en temps réel. Pour ce poste, une formation en mathématiques appliquées est indispensable, avec des connaissances dans les domaines des radars, des sonars ou des télécommunications.

Schlumberger

Les candidatures sont à adresser, accompagnées d'un C.V. détaillé, à :
ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER,
26, rue de la Cavée - 92142 CLAMART CEDEX,
en précisant l'activité qui vous intéresse.

HAVAS CONTACT

LABO PHARMACEUTIQUE

recherche d'urgence

PHARMACIEN-BIOLOGISTE

Expérimenté

possédant pratique bactériologique.
Connaissance de l'anglais exigée.

Ecrire sous nº 11 898 B à BLEU
17, rue Lebel 94300 — Vincennes
qui transmettra.

Le Laboratoire de l'Equipement du BOURGET
recherche titulaire
BTS CINEMA
OPTION SON ou ÉQUIVALENT
- Ayant quelques années d'expérience en acoustique pour mesures avec exploitation et interprétation dans le bâtiment et pour les bruits routiers.
- Dégagé des obligations militaires.
- Titulaire du permis V.L.

S'adresser : LABORATOIRE du BOURGET
BP 34 - Rue de l'Égalité Prolongée
93350 LE BOURGET - Tél. 284.41.80

GERLAND

3000 pers. 700 M̄ de C.A., pour ses bureaux de la région parisienne, recherche comptable confirmé pour devenir

responsable de la comptabilité d'un de ses départements

Une expérience de comptabilité générale et industrielle dans un environnement informatique serait appréciée. Les candidats intéressés adresseront leur C.V. et rémunération actuelle à Gerland, Melle COLLE, 13 rue de la Montjoie, 93212 La Plaine-St-Denis

---

Paris-13e. Agence de voyages recherche
1) BILLETISTE S.N.C.F.
2) BILLETISTE AVION
Vendeur sur brochures.
3 ans d'expérience minimum.
Tél. : 585-06-79.

IMPORTANTE SOCIETE Siège LEVALLOIS recherche
JURISTE DROIT PRIVÉ
Niveau licence en Droit (débutant : Formation assurée). Intéressé par problèmes contentieux toutes natures, pour renforcer section contentieux.
Dégagé obligations militaires.
Ecrire avec C.V., prétentions à nº 26.956 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, PARIS (1er).

Jeune Sté distribuant matériel médical grande réputation recherche pour Paris-Ouest et banlieue Ouest
UNE JEUNE FEMME
niv. sec. ou universitaire pour contacts avec radiologues et gynécologues, hôpitaux et clientèle.
Ce poste requiert une grande aisance et autorité dans les contacts.
Nous offr. fixe + intéressem.
Adr. C.V. détaillé + photo à Barthélémy, 44 bis, r. La Voûte, 75012 Paris, qui transmettra.

Sté Internationale de Travail Temporaire
KELLY SERVICES
recrute :
1 CHEF D'AGENCE CONFIRME
ayant expér. du recrutement et du placement personnel adm., informatique et bureau d'études
AINSI QUE :
3 ATTACH. COMMERCIALES
connais. anglais si possible.
Envoyer C.V. + photo
87, bd Haussmann, 75008 Paris.

Giratev

Groupement informatique des organismes de RADIO et de TÉLÉVISION (Ex. ORTF), équipé d'un IBM 370/158 sous OS/VS1 recherche plusieurs

INFORMATICIENS DE GESTION

programmeurs
- DUT informatique ou équivalent,
- pratiquant le COBOL ANS. (Réf. P-1309-M)

analystes
- Ingénieur ou équivalent,
- maîtrise, DEA ou licence,
- pour la conception - réalisation d'applications, éventuellement comme Chefs de Projets. (Réf. A. 1408-M)

Tous ces postes exigent d'être libérés des obligations militaires et demandent un début d'expérience professionnelle.

Les connaissances techniques suivantes seront autant d'atouts supplémentaires : ● IBM 360/370 ● OS ● PL 1 ● Télétraitement ● IMS ● mini-ordinateur.
Adresser C.V., prétentions, photo, date de disponibilité, sous référence correspondante à M. HUOT.

ansWare SELECTION
136, rue de la Pompe - 75016 Paris

Très importante Société française liée à un groupe international en évolution technologique, commerciale et industrielle rapide, procède à un important recrutement et souhaite rencontrer des



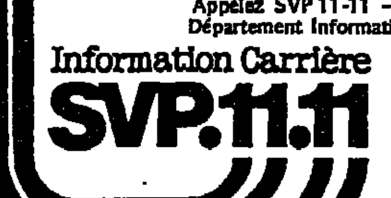


ingénieurs débutants de grandes écoles

SPÉCIALITÉ
TÉLÉCOMMUNICATIONS
HOMMES et FEMMES
à égalité de chances

pour étudier avec eux les perspectives de formation et de carrière susceptibles de leur être proposées dans les domaines suivants :
- Applications informatiques de pointe, faisant appel aux techniques de télécommunication.
- Conseil en méthodologie.
- Relations technico-commerciales avec les utilisateurs.

Toutes informations préalables vous seront données immédiatement au téléphone par SVP "Ressources Humaines" qui fixera un rendez-vous aux personnes concernées pour une réunion d'information libre et un entretien personnel d'orientation.
Appelez SVP 11-11 — Réf. 164
Département Information carrière



de 9 à 12.30 h
13.30 à 18.00 h
On peut également prendre contact par courrier, à
SVP ressources humaines
65, avenue de Wagram
75017 PARIS



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	le mm col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

GF

RUEIL MALMAISON

CHEFS PROJET INFORMATIQUE

Patron d'une équipe, le temps du projet, vous serez chargé de développer des systèmes de gestion importants depuis la conception jusqu'à la mise en place finale. Vous disposerez de techniques de pointe (Hard et Soft) et de champs d'application variés.

Vos contacts ? Le plus souvent au niveau le plus élevé

Votre avenir ? D'abord l'informatique, ensuite d'autres secteurs de l'entreprise

De formation supérieure, vous avez une solide expérience de conduite de projets, une pratique des techniques avancées, un bon niveau d'Anglais.

Si vous êtes homme d'action autant que de réflexion, écrivez nous vite

Vous êtes surement l'une des deux personnes que nous souhaitons rencontrer.

PH. VAZ - GENERAL FOODS FRANCE B.P. 309 - 92504 RUEIL MALMAISON, répondra en toute. discrétion à votre offre de collaboration

---

Importante Société de Matériel Electronique de contrôle pour Automobile, *leader dans sa branche*, recherche

CHEF DE SERVICE APRÈS-VENTE

Il devra :
— diriger une équipe de techniciens ;
— animer et développer un réseau d'antennes après-vente sur tout le territoire, en assurer la formation technique éventuellement ;
— assurer les contacts avec la clientèle pour toutes les questions après-vente ;
— gérer le stock pièces détachées ;
— rechercher la rentabilité maximum du service.

Il sera directement responsable de son action auprès du Directeur de la branche et de la Direction Générale.
Connaissances techniques Electronique demandées. Notions carburation et allumage automobile souhaitées. Anglais parlé et écrit.
Déplacements en France à prévoir.
Rémunération annuelle non inférieure à 70.000 F suivant qualifications et motivations.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo à C.O.F.A. CONSEIL S.A. (réf. CSO) 66, rue La Boétie, 75008 PARIS, qui transmettra. Seuls seront convoqués les candidats pouvant justifier d'une expérience réelle dans l'après-vente.

Un important groupe industriel spécialisé dans la conception et la fabrication d'équipements de haute technicité pour l'Aéronautique recherche

directeur de production

de formation supérieure (Grandes Écoles), ayant une parfaite connaissance des problèmes de fabrication (petites séries, appareils unitaires), si possible dans la production d'équipements électroniques ou électromécaniques.

L'homme recherché sera le Responsable industriel (ordonnancement, fabrication, gestion de production, coûts, investissements), d'une première unité de 400 personnes, située dans la banlieue parisienne. Par la suite, l'ensemble du potentiel industriel (seconde unité de 400 personnes en province) lui sera confié.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence 334M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE Conseil en Gestion du Personnel 42, rue Legendre - 75017 PARIS

COMPTEURS : Schlumberger

GROUPE ENERTEC recherche

jeunes ingénieurs

Electroniciens ou électrotechniciens (ESE, IEG...) aimant la technique, attirés par le

COMMERCIAL

partant de l'étude de réseaux électriques vous serez amenés progressivement
• à prendre la responsabilité de projets techniques jusqu'à leur négociation auprès des grandes entreprises de l'industrie électrique,
• ou à prendre la responsabilité d'une clientèle.

L'orientation ultérieure sera fonction des aptitudes et de l'efficacité de chacun.

Mettez l'accent sur vos qualités personnelles plutôt que sur vos connaissances et votre expérience dans la lettre de candidature que vous adresserez à

COMPTEURS SCHLUMBERGER
Direction du personnel du groupe ENERTEC
BP 120 - 92124 MONTROUGE Cedex

GFC VOUS PROPOSE LES OPPORTUNITES SUIVANTES EN PAGE INTERIEURE DE CE MEME JOURNAL

110 rue de Sèvres 75015 Paris

- INGENIEUR D'AFFAIRES , CHEF DE PROJET — ENGINEERING CENTRALES ELECTRIQUES
- INGENIEUR COMMERCIAL , HAUT NIVEAU — ELECTRICITE INDUSTRIELLE
- PATRON DES SERVICES COMPTABLES
- CHEF DU PERSONNEL EXPATRIE
- PATRON DES FABRICATIONS — CONSTRUCTIONS MECANIQUES
- CHEF DES VENTES — ALIMENTAIRE
- INGENIEUR D'AFFAIRES — LYON — INSTALLATIONS ELECTRIQUES
- RESPONSABLE ESTIMATION DES COUTS — GRANDS TRAVAUX

DIRECTEUR PRODUITS

Pour Société Multi-nationale Américaine spécialisée dans la fabrication de nouveaux produits plastiques pour la construction (systèmes d'ancrage dans le béton réduisant considérablement les coûts)
- Le poste : Sa tâche principale sera le développement et la vente de la ligne des produits de la Société sur le marché français.
- L'homme : âge minimum : 27 ans
- Nationalité française obligatoire, mais langue anglaise exigée
  Il doit posséder une expérience prouvée de la vente et une connaissance de l'industrie de la construction, mais une expérience de la vente d'un autre produit industriel de grande consommation sera considérée.
  Il devra surtout être un homme de terrain.
  Le candidat ayant réussi à ce poste pourra obtenir une promotion au sein du Groupe en France.
- Rémunération : 120000 F + voiture
- Lieu de travail : Pontoise
  Adresser curriculum vitae très détaillé plus lettre manuscrite et photo sous référence 71C57 A à

ORES S.E.C.E. 11, Allée de Robertsau 67000-STRASBOURG
GROUPE BOSSARD

FRADEX
COMPAGNIE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE EXTERIEUR, FILIALE D'UN TRES PUISSANT GROUPE FINANCIER INTERNATIONAL

Chargés d'affaires

PARIS ANGLAIS IMPERATIF

Ces postes s'adressent à des hommes de haut niveau, âgés de 30 ans minimum et possédant l'expérience des affaires internationales à la fois au plan commercial export et à celui du montage des opérations de financement.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone par INFORMATION CARRIERE SVP 11 11 - 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h du Lundi au Vendredi qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés Réf. 181.

Information Carrière SVP.11.11

On peut aussi adresser son dossier à SVP Ressources Humaines 65 avenue de Wagram 75017 PARIS

FILIALE GROUPE FRANÇAIS IMPORTANT – 3 usines – prévision CA/an 200 millions composants métallurgiques pour industries automobiles et mécaniques recherche pour son siège PARIS

CHEF DE SERVICE TECHNICO-COMMERCIAL
ADJOINT AU DIRECTEUR COMMERCIAL

pour animation d'un réseau de vente France. Ingénieur diplômé exigé. Expérience technique souhaitée en mécanique ou auto ou métallurgie + 5 ans minimum vente produits industriels. Anglais obligatoire. Evolution du poste vers des responsabilités de direction.

Adr. lettre manuscrite CV détaillé et prétentions sous référence 139 Serge BAILLY CONSEIL 40, avenue Hoche 75008 PARIS

Société engineering
Quartier Etoile recherche

INGÉNIEUR HYDRAULICIEN

Formation Gde Ecole avec 5 à 10 ans d'expérience dans les réseaux induction d'eau et/ou irrigation.
Anglais courant.
Adresser C.V. et prétentions sous réf. CT 75 à

PROFILS 5 bis, rue Keppler, 75116 PARIS

Cie D'ASSURANCES PARIS (9e) recherche

REDACTEUR et GESTIONNAIRE expérimentés en production risques divers

Ecr. sous référ. no 7.650 à : L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

SEDAP recherche

2 PUPITREURS DOS - VS - POWER tests techniques

3 PROGRAMMEURS PL 1

Tél. ou écrire à SEDAP Tour Gamma D 197, rue de Bercy, PARIS (12e) Tél. : 346-12-35 M. GUILLAUME.

Sté rénovation de style ch. pour ses travaux : TRES BON

CONDUCTEUR

tout corps d'Etat CBL:SAT. : jeune, dynamiq., exp. sculpt.-tec. voiture. Libre rapidement. Ecr. C.V., SORAIPA, 60, rue des Morillons, Paris (15e)

FIRST NATIONAL BANK OF CHICAGO PARIS recherche

informaticien

- Formation superieure
- Age, 25 ans minimum
- Expérience bancaire souhaitée
- Familiarisé avec les mini-ordinateurs (DATA général, DATAPOINT, DIGITAL, etc...)

— La connaissance du système SWIFT sera un avantage
— Nationalité marché commun
— Connaissance parfaite de l'anglais
— Rémunération motivante
— Bonnes perspectives d'évolution

Adresser C.V. et prétentions au Chef du Personnel, 12, avenue Hoche, 75008 PARIS.

---

chef de marché exportation

Nous sommes un groupe industriel français, leader dans sa spécialité.

Nous recherchons pour l'un de nos secteurs BIENS DE CONSOMMATION, un jeune *Responsable de Marché*.

Il sera chargé de gérer la clientèle actuelle exportation et de la développer en s'appuyant sur un réseau de vente structuré.

Le poste est autonome, dépendant de la Direction de la Division.

Le candidat doit avoir une formation supérieure commerciale ou économique et avoir fait ses preuves dans une première expérience d'exportation de produits grande consommation. Anglais et allemand courants indispensables.

Point d'attache Banlieue Nord.

Le niveau de rémunération est de l'ordre de 100.000 Francs.

De réelles chances de carrière existent à l'intérieur du groupe.

Adresser votre C.V. sous No 26328 à CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

«TIME SHARING»

une des plus importantes sociétés internationales de Services Informatiques «Temps partagé» recherche pour sa filiale française basée à PARIS, un

directeur des ventes

En collaboration avec la Direction Générale,
- il sera chargé d'animer, de gérer et de contrôler une équipe de plusieurs ingénieurs commerciaux,
- il sera également capable de s'engager personnellement dans l'action commerciale et de justifier de résultats.

Nous souhaitons rencontrer un homme (minimum 28 ans) ayant une solide expérience de la vente de services informatiques, particulièrement en «time sharing», et justifiant de capacités d'encadrement et d'animation commerciale.

Pour une personnalité de valeur et en fonction des résultats, ce poste peut évoluer assez rapidement vers une direction commerciale ou générale.

Merci d'adresser, sous réf. 6.167 C, un C.V. complet à F. Sanchez, qui s'engage à traiter chaque dossier de façon confidentielle et ne transmettre aucune information sans l'accord préalable du candidat.

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

IMPORTANTE SOCIETE DE HOLDING (130 sociétés - C.A. 2,2 milliards) crée le poste de

CONTROLEUR COMPTABLE

Chargé de :
— L'organisation et la réalisation des consolidations trimestrielles ;
— Harmonisation des procédures et systèmes informatiques comptables ;
— Audit et contrôle comptable des filiales.

Profil :
— Un D.E.C.S. ou expertise comptable ;
— Une expérience en organisation comptable pour informatique.
Lieu de travail : Paris-Ouest.

Adresser C.V., photo, évolution des rémunérations précédentes et prétentions sous no T 81.009 M, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

PARIS LYON MARSEILLE

directeurs agences

FONCTIONS DE HAUT NIVEAU

Formation en mécanique ou en électricité. Spécialisation en thermique possédée ou à acquérir dans l'entreprise.

Hautes compétences pour animer, organiser, contrôler la vente, le montage et l'après-vente de nouveaux systèmes de chauffage domestique et industriel.

Cand. man., C.V., prétentions à Sud Marketing No 12.109 245 Av. R. Salengro 13015 Marseille

---

Importante Société filiale d'un Grand Constructeur européen (50 km au sud de Paris)

recherche :

CONSEILLER de GESTION

28 ans minimum

Etudes supérieures : H.E.C., E.S.S.E.C., D.E.C.S.

Expérience gestion administrative et financière 3 ans minimum.

Activité de conseil dans les domaines : financiers, comptables, juridiques.

Nombreux déplacements province dans un réseau de concessionnaires.

Ecr. en envoyant C.V. photo, prét. s. le no 28.362 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE ALIMENTAIRE recherche

un chef des ventes régional

pour départements 75 77, 78, 92, 93, 94, 95.

Le candidat retenu aura nécessairement les compétences suivantes :

VENTES :
- une expérience réelle de la commercialisation et de la distribution de produits de grande consommation
- une habitude de la négociation au plus haut niveau dans les centrales et sièges de sociétés de distribution

CONDUITE DES HOMMES :
- des qualités de meneur d'hommes pour animer et diriger un effectif de 100 personnes (ventes, distribution et administration)

GESTION :
- une capacité de bon gestionnaire lui permettant d'assumer une action décentralisée, mais contrôlée, au niveau de l'établissement dont il aura toute la responsabilité.

Les candidatures manuscrites correspondant à ce profil sont à adresser à ELNOR 60450 RESSONS S/MATZ avec photo et C.V.

MATRA

recherche pour sa Division fabrication un

ASSISTANT DU CONTROLEUR DE GESTION

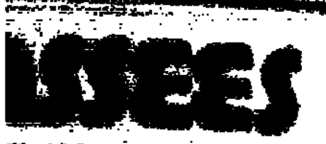
— il assure le contrôle budgétaire des coûts de production en liaison avec les responsables techniques.
— il convient pour ce poste d'avoir une formation BTS ou DUT et une première expérience en gestion de production.

Envoyer C.V. et prétentions en indiquant la référence NK 208 à Monsieur FERT
MATRA Service du Personnel
52 - 54 avenue Dutartre 78150 Le Chesnay

- Vous mettez votre éducation et votre sens des relations publiques au service de votre ambition
- Vous cherchez une société internationale représentative
- Vous êtes capables de vous former à des techniques financières nouvelles
- *Vous savez vendre*
- Vous désirez une rémunération à la hauteur de vos capacités

NOTRE DÉVELOPPEMENT PASSE PAR DES HOMMES TELS QUE VOUS

Prendre contact avec Mme Haemmerli 359.88.20



directeurs agences

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ALIMENTAIRE
un chef des ventes regional

MATRA
ASSISTANT DU CONTROLEUR DE GESTION

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Pas de porte-à-porte,
Des horaires décents,
Des besoins contrôlés,
Des produits sans équivalents,
Un segment de clientèle ouvert.

Tout pour que la vente convienne à la
jeune femme moderne
comme si on l'avait créée pour elle

Nous ajoutons l'opportunité d'une brillante carrière pour celle que les responsabilités, l'initiative et le contact attirent.

Et, si le besoin potentiel de sécurisation qui sommeille dans chaque femme inquiète ou traumatise nous pouvons rassurer et apaiser en prouvant :
- *que nos moyens nous le permettent,*
- *que notre équipe s'offre à le garantir.*

Une formation générale solide (scolaire, universitaire ou autodidacte) et 21 ans révolus sont les conditions que nous mettons aux candidatures.

1re lettre manuscrite à A.B. PUBLICITE, réf. MA 1140, 13, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra
(Merci de bien vouloir rappeler la référence)

ORGANISME PROFESSIONNEL
PARIS-OUEST
90.000 F/AN
GROUPANT DES ENTREPRISES DE SERVICE DE HAUT NIVEAU
recherche son
Responsable des problèmes sociaux et humains

Il est chargé, au sein d'une petite équipe de permanents en liaison avec les dirigeants des entreprises adhérentes :
— d'assurer l'application et les adaptations d'une convention collective nationale ;
— d'animer les commissions paritaires, et des groupes de travail.

Il informe, renseigne et conseille les entreprises des professions concernées sur tous leurs problèmes de personnel.

Pour être candidat à ce poste de responsabilité et de confiance, il faut avoir une formation supérieure (diplômé grande école ou université), une solide expérience de l'application du droit du travail, si possible en relation avec des syndicats professionnels, et la pratique des négociations.

Adr. C.V. détaillé, photo et lettre man. à n° 26.982, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

CETELEM

Leader dans le domaine des services financiers aux particuliers:
o Crédit à la consommation et prêt personnel.
o Diffusion de produits d'épargne et de placement:.
recherche plusieurs

JEUNES COMMERCIAUX
REGION PARISIENNE

Débutants ou presque avec un niveau d'Etudes Supérieures. Ils seront responsables des contacts avec la clientèle, de la gestion complète d'un portefeuille et de son développement (poste sédentaire).
Une évolution vers des fonctions de Directeur d'Agence est accessible à des candidats efficients.

Envoyer C.V. et photo à Compagnie BANCAIRE-Service Orientation Recrutement, 25 Avenue Kléber 75116 PARIS sous référence 460

CENTOR Centre d'études et d'assistance pour l'organisation humaine des entreprises
souhaite recruter un
consultant
de formation supérieure (préférence ingénieur), ayant 8 à 10 ans de vie professionnelle en entreprise dont trois minimum de responsabilité globale de la
fonction personnel

Partenaire au sein d'une équipe, il y exercera en pleine responsabilité le métier de conseil et contribuera, à ce titre, au développement technique et commercial de nos activités.

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. sous référence 705 M à

centor DEPARTEMENT EMPLOI
13, bis rue Henri Monnier - 75009 PARIS

Société, Banlieue OUEST
de MÉCANIQUE AUTOMOBILE
filiale d'un groupe important
offre un poste d'avenir à un
INGÉNIEUR expérimenté
de NIVEAU INTERNATIONAL
dans le domaine des
RECHERCHES - DÉVELOPPEMENT

Sur des organes et équipements mécaniques destinés à l'Automobile, la Marine, l'Industrie...
Expérience de 8 années minimum exigée dans les principales disciplines de conception : dessin, cinématique, calculs, mise au point des prototypes, techniques de mise en forme modernes, etc.

Le poste proposé permet, après réussite à la tête d'une équipe en place et sous la responsabilité du Directeur des Études, d'envisager pour son titulaire des possibilités d'évolution de carrière et de responsabilités très intéressantes au sein du groupe.

Rémunération en conséquence.

Adresser lettre manuscrite avec curric. vitae dét., photo sous le n° 25.966 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra. — PARIS (1er).
DISCRETION ABSOLUE ASSUREE.

FABRICANT DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION A ETABLISSEMENTS MULTIPLES ET STRUCTURE DECENTRALISEE
procède à un important recrutement :

1 / DIRECTEUR MARKETING
(Paris)
chargé de concevoir et de promouvoir la politique des produits, la politique de distribution, l'action promotionnelle de l'ensemble de la société et de dynamiser l'action commerciale des centres de profit. Une formation commerciale supérieure et une expérience professionnelle indiscutable sont nécessaires pour ce poste.

2 / DIRECTEUR REGIONAL
(résidence région de Chantilly)
responsable d'un groupe de carrières et ateliers de transformation (150 personnes) ainsi que des attachés commerciaux de la région.

3 / RESPONSABLE DES METHODES
(Paris)
chargé des études de postes, de l'établissement de modes opératoires, de la définition des matériels, de l'organisation administrative de la production.

4 / INGENIEURS DEBUTANTS
attirés par les problèmes de fabrication, destinés après formation à être nommés à un poste de directeur d'unité de production.

Adresser curriculum vitae manuscrit et photo à M. FOIX 179, rue de la Pompe 75116 PARIS
Toute discrétion assurée

Pour être intégré à la
direction du personnel
d'un groupe chimique français à caractère international employant 4.000 personnes.

Nous offrons un poste d'avenir qui conviendrait à un homme de grande qualité ayant environ 30 ans, diplômé d'études supérieures ou d'une grande école, parlant couramment anglais, aimant les contacts et les négociations et ne reculant pas devant les difficultés.

Il prendra en charge le recrutement et la formation, jouera un rôle de conseil auprès d'établissements industriels décentralisés et mettra au point le tableau de bord de la direction du personnel.

Il prendra également en charge les missions les plus diverses.

Son expérience au sein de la direction du personnel d'une grande entreprise sera pour lui un atout appréciable.

Sa rémunération et son avenir dépendront largement de ses capacités personnelles et de son expérience.

Ce poste s'adresse à un homme bien décidé à faire carrière dans les relations humaines.

Discrétion assurée.

Ecrire avec C.V., prétentions et tous les détails utiles sur la carrière à n° 47190. P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris

---

Le Directeur des Services de Personnel d'un Etablissement de 2800 personnes, situé à Paris extra muros et comprenant toutes les catégories de personnel, recherche SON
assistant en relations sociales
C.E., D.P., C.H.S., C.A.C.T., etc.

MISSION :
- Etudier les textes relatifs à la législation sociale et du travail,
- Préparer les réunions et assister le Responsable qui les tient,
- Animer certaines d'entre elles, établir les compte rendus,
- Assurer la liaison avec les partenaires sociaux,
- Suivre les problèmes d'hygiène et de sécurité
- Superviser à terme le fonctionnement de différents services communs.

CANDIDAT :
- 30 ans minimum,
- Licence en Droit, Spécialité droit du Travail,
- Expérience de plusieurs années de la fonction personnel et spécialement de ce poste,
- Goût prononcé pour les relations sociales et les courants qui animent une grande entreprise.

Envoyer CV à HAVAS CONTACT, 156 Bd Haussmann 75008 PARIS, sous réf. 12.675 M.

Important Groupe Français de
MÉTALLURGIE FINE
recherche
INGÉNIEUR-PHYSICIEN

Formation Grande École ou Université, ayant plusieurs années d'expérience industrielle en RECHERCHE APPLIQUÉE.

Les candidats devront être capables d'animer une équipe de recherche chargée de concevoir et réaliser des éléments thermosensibles de haute technicité. Une bonne connaissance des matériaux (métaux, alliages, céramiques, verres) est nécessaire ainsi qu'une expérience pratique en Électricité et Électronique.

Les candidats devront allier aux qualités de créativité, le sens du concret et de la réalisation dans un domaine exigeant beaucoup de précision et de minutie.

Possibilités intéressantes d'évolution.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous la référence 2592 à :
OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Large U.S. based multinational mining company search for its Paris European Headquarters
MARKET RESEARCH AND ECONOMIC ANALYST

with equivalent of American Master Degree in Economics, with emphasis in Statistics and Interactive Information Processing. University degree as well as fluency in English are absolute requirements. Engineering degree will be a plus.

The successful candidate, aged between 25 and 30, will be responsible for :
— Evaluation economic conditions in European industrial markets ;
— Constructing forecasting models ;
— Study metals supply/demand and competitive situation ;
— Advise management as to potential impacts on Company's business and opportunities.

All applications will be treated in the strictest confidence. Please send curriculum vitae and salary expectation to n° 1857,

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q.tr.

DIRECTEUR DU PERSONNEL
140.000 F + PARIS

Notre société est filiale d'un important groupe pharmaceutique européen.

Rattaché à la Direction Générale, le Directeur du Personnel bénéficie chez nous d'un large champ d'activités et de responsabilités.

Nous recherchons un homme âgé de 35 ans environ, de formation universitaire, parlant couramment anglais, qui puisse s'intégrer harmonieusement dans notre équipe de Direction jeune et ouverte aux méthodes avancées.

Ce poste requiert une expérience confirmée de la fonction tant au niveau d'un siège que d'une unité de production, un fort esprit d'entreprise et un sens excellent des relations sociales.

La connaissance de l'Industrie Pharmaceutique est un atout.

Merci d'adresser votre C.V. sous référence 3.494,
INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

BOURDAIS
CONSEIL IMMOBILIER
recherche
JEUNE CADRE
H.E.C., SC. PO. D.E.S., SC. ECO. ou DROIT
OU EQUIVALENT

Pour développer son activité immob. en province. Le candidat, doué d'un solide sens commercial, devra bénéficier d'une expérience professionnelle immobilière, bancaire ou commerciale d'au moins 1 an.
Il sera chargé de conseiller les sociétés dans le choix de leur implantation sur le plan commercial, juridique et technique. Les déplacements en province seront de l'ordre de 2 à 3 jours par semaine.
Une ardeur toute particulière au travail et un grand sens des responsabilités sont considérés comme des qualités indispensables. Larges possibilités de carrière et bonne rémunération.

Envoyer C.V., photo retournée, n° 47.123 P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

SOSI
SOCIETE DE SERVICES INFORMATIQUES
recherche
INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Eventuellement de formation informatique, confirmés dans les négociations à haut niveau de contrats de conseil ou de matériel informatique.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à : S.O.S.I., 8, rue Juliette-Dodu. — 75010 PARIS.

INGÉNIEUR EN ORGANISATION
PARIS
- Vous êtes Ingénieur Grande Ecole.
- Vous avez la trentaine et savez maintenant que l'organisation est bien votre voie car vous en faites depuis 3 à 5 ans.
- Vous désirez accroître le champ de vos connaissances et de vos responsabilités dans une équipe à taille humaine où la hiérarchie n'est pas pesante puisque fondée sur le savoir faire.
- Vous mettez au premier rang l'honnêteté intellectuelle et la stricte défense des intérêts de votre client.

ORGACONSEIL
ORGANISATION ET CONSEIL D'ENTREPRISE
peut vous proposer une carrière intéressante, car son expansion l'amène à renforcer sa structure

Si vous voulez en savoir davantage AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, demandez une documentation sous la référence 399 M. à :
F. Dozol - Delta - Conseil,
27, rue Dombasle - 75015 PARIS.

---

définir les procédures administratives

Filiale d'un groupe important dans le domaine de l'ingénierie de grands ensembles industriels, nous coordonnons les activités de plusieurs sociétés dans le cadre de grands projets à l'exportation.
Nous recherchons le responsable de la Section Méthodes Administratives.
Il définira les procédures de l'entreprise et du groupement, organisera, fera circuler et stockera les informations et les documents concernant les sociétés partenaires et nos clients.
Il gèrera, en outre, le budget de cette Section (micro-filmage - bibliothèque - reproduction de documents).
Une pratique de l'organisation administrative est souhaitable ainsi qu'une bonne connaissance de l'utilisation des moyens informatiques et une parfaite maitrise de l'anglais.
Le poste est basé à Paris.

Adresser lettre manuscrite et c.v. s/réf. 9120 à Axial Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris. Précisez le nom des sociétés avec lesquelles vous ne désirez pas entrer en contact.

Institut Pasteur
PRODUCTION
recherche pour son
DÉPARTEMENT EXPORTATION
RESPONSABLE ADMINISTRATION DES VENTES

Il aura en charge :
— La gestion des commandes,
— L'analyse des ventes,
— L'animation d'un service de moins de dix personnes,
— La logistique du département.

Formation de type supérieure, expérience de plusieurs années dans fonction similaire, si possible habitude des relations avec service informatique.

Qualité nécessaire :
— Esprit méthodique,
— Sens du contact,
— Langue requise : anglais.

Envoyer C.V. avec photo et prét. au Département du personnel, 36, rue du Dr-Roux, 75015 Paris.

Important centre informatique de gestion, région parisienne, équipé de matériel de grande puissance, recherche DES
TECHNICIENS D'EXPLOITATION en informatique

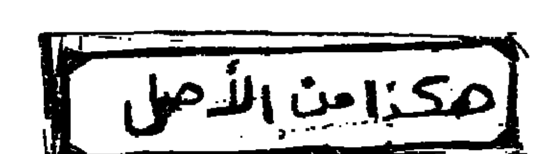
- DUT Informatique ou équivalent,
- Formation complémentaire assurée,
- Rémunération niveau Programmeur + avantages.

Ecrire avec CV et photo sous référence 12.666 M à HAVAS CONTACT, 156 Bd Haussmann 75008 PARIS.

Importante Société Produits Chimiques
pour son
CENTRE DE RECHERCHES DE PARIS
JEUNE INGÉNIEUR
GRANDES ÉCOLES
FORMATION GÉNIE CHIMIQUE

— pour mise au point et développement de procédés ;
— quelques années d'expérience fabrications pétrochimiques fortement appréciées.

Env. lettre manuscrite et C.V. détaillé indiquant rémunération souhaitée à n° 26.760 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.



offres d'emploi

Les Laboratoires PELOILLE
division de JOHNSON et JOHNSON S.A.
recherchent

LEUR CHEF DES VENTES REGIONAL

REGION PARISIENNE

Le candidat devra posséder une très bonne expérience de *l'animation d'une équipe* de vendeurs, de préférence en pharmacie.

Par son dynamisme et ses qualités de formateur et de gestionnaire, il devra développer le chiffre d'affaires de sa région dans un marché à très fort potentiel et grâce à des produits de grande notoriété et bien implantés.

Envoyer C.V. avec expérience détaillé sur les produits et marchés pratiques, photo (retournée) prétentions à No 26744 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS-CEDEX 01 - qui transmettra.

CHEF DES VENTES
94.000 F

Nous appartenons à un Groupe important et nous sommes spécialisés dans les machines et les consommables pour la sérigraphie.

Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons actuellement un Chef national des ventes pour assurer l'animation et le suivi de notre force de vente.

Il n'est pas nécessaire de connaître notre domaine d'activité ; nous vous apporterons toute la formation technique dont vous aurez besoin.

En effet, nous nous attacherons davantage à vos qualités de vendeur et d'animateur.

Vous faites donc la preuve d'une expérience réussie dans la vente de produits industriels et l'animation d'une équipe au niveau régional ou national.

De notre côté, nous mettrons tout en œuvre pour vous aider à réussir.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 3.487 à :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

Sté implantée banlieue sud Paris effectifs 7.000 personnes réparties en 26 établissements
crée au sein
de sa direction des relations sociales
un poste de

CADRE FONCTION PERSONNEL

Ce collaborateur de formation juridique ayant exercé une fonction de Chef du Personnel pendant plusieurs années sera chargé :
- de la rédaction et de l'actualisation d'un manuel de procédure destiné aux responsables du Personnel des différentes unités du groupe,
- de la normalisation des documents administratifs,
- de conseiller les unités en matière de législation sociale, à ce titre de suivre les nouveaux textes et les jurisprudences.

Envoyer C.V. manuscrit + photo et prétentions sous n° 12043 B

bleu 17, rue du Docteur Lebel, 94300 VINCENNES qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recherche

UN AUDITEUR INTERNE

pouvant justifier d'une expérience d'un à deux ans dans un Cabinet d'Audit Externe ou Service d'Audit Interne.

Les candidats doivent obligatoirement :
— être diplômés d'Études Supérieures (H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C. ou équivalent) ;
— avoir une connaissance pratique de la langue anglaise.

Cette fonction :
— exige des déplacements d'une durée totale d'environ 5 mois par an (dont 2 à 3 mois à l'étranger) ;
— offre de réelles perspectives d'avenir au sein d'un groupe important.

Adr. lettre man., C.V., photo et prét. à n° 27.087, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr

---

MAISON D'EDITION
recherche
pour emploi à plein temps

RÉDACTEUR SCIENTIFIQUE

confirmé (mathématiques, physique, chimie, technologie).

RÉDACTEUR

ayant importante expérience rédaction fabrication et bonne culture générale.

Envoyer C.V. détaillé à n° 704.966 *REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e*

G. I. S.

GESTION INFORMATIQUE SYSTEME
Pour faire face à son expansion
recrute :

1) INGÉNIEURS D'ÉTUDES (réf. IE 12)
expérimentés

2) JEUNES DIPLOMÉS (réf. AP 36)
Enseignement supérieur

Envoyer C.V. détaillé
48, rue du Ranelagh — 75016 PARIS.

Important Groupe Chimique
recherche

CADRE FISCALISTE

Mission :
Sous la responsabilité du Chef de Service, traitement d'un certain nombre de problèmes fiscaux au niveau d'une grande Entreprise industrielle, y compris supervision des impôts locaux.

Profil :
Première expérience dans une Entreprise ou dans un Cabinet fiscal ; connaissances en droit et en comptabilité souhaitées.

Adr. lettre manus., C.V. dét. en précisant rémunération souhaitée à n° 26.762
Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75040, Paris Cédex 01

Rech. Collaborateurs (trices) niveau élevé, possib. rémunération très intéressante. Tél. : 10 h. à 13 h. et 14 h. 30 à 17 h. 233-74-28 ou 236-68-59.

CENTRE HOSPITALIER DE CORBEIL-ESSONNES (91) recherche d'urgence : CONTREMAITRE ou CHEF d'EQUIPE buandier avec références, mutation de préfér. Se présenter à la Direction : 15, bd Henri-Dunant. 496-92-90.

Cherchons PROGRAMMEUR G 58 HB CONTRAT 4 MOIS
Tél. 843-26-62 pour rendez-vous. Outillage Astra-Pantin.

Cherchons PROFESSEURS pour BTS et comptabilité, économie d'entreprise, vente, techniques d'exportation, secrétariat. C. V. avec photo - CERI, 104, Champs-Elysées, PARIS-8e.

CHEF DE SERVICE
Expérience administrative - avec minimum 5 à 10 ans dans une entrepr. industrielle importante : Service paie. Problèmes sociaux. Connaissances informatiques. Minimum 35 ans et 90.000 F/an environ. Ecr. sous réf. 946 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui transmettra.

Ville de BOBIGNY recrute
MECANICIENS O.P. 1 O.P. 2
Atelier mécanique, parc automobiles. - Candidatures à adresser à M. le Maire.

URGENT
PHARMACIEN CONNAISSANT LA CONTRACEPTION
recherché par Laboratoire spécialisé dans la contraception physique.
Tél. : 874-40-90 - 526-05-16
C.C.D., 44, rue N.-D.-de-Lorette, 75009 PARIS

Nous recherchons
TELEXISTE Jne Fille ou J. Homme
pour sté d'importation et d'acheminement de produits sur le plan national. Connaissances anglais, français, hébreux exigées. Expér. 2 ans souhaitée. Seulement candidat sérieux, se présenter
Ecr. n° T 77.907 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

RECHERCHONS POUR IMPORTANTE SOCIÉTÉ
PROFESSEURS
temps complet et temps partiel. Libres de suite
(Langue maternelle anglaise, carte de travail) pour
ENSEIGNER ANGLAIS A CADRES HAUTS NIVEAUX
— Expérience de l'enseignement aux adultes et des méthodes audiovisuelles et audio-orales exigées.
— Pratique all's well 1 et all's well 2 nécessaire.
Env. C.V. et photo ss n° 2853 à PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles, 75003 Paris qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE
Région Nord de Paris
Offre postes de *responsabilités* à

2 CADRES TECHNICO-COMMERCIAUX

— Les candidats devront obligatoirement avoir une solide expérience de la clientèle et de la vente des résines synthétiques et des plastifiants.

— Ces postes sont sujets à un développement important ds le cadre de l'expansion de la Société.

— Les salaires seront en rapport avec l'expérience réelle des candidats.

Envoyer C.V. détaillé photo et prét. à MINET Pub. n° 3544 S 40, rue Olivier-de-Serres *75015 Paris qui transmettra.*

URGT NOUS RECHERCHONS

2 INFIRMIÈRES D.E.
1 AIDE-SOIGNANTE
1 RÉCEPT. STAND.

CLINIQUE DU STADE
GERANCE LIBRE du Centre chirurgical Reine Henriette
3, VILLA KREISSER
92700 COLOMBES
Tél. pour R.-VS 782-21-95

secrétaires

Secrétaires de direction

Huré S.A.

Important Constructeur Français de Machines-Outils
recherche

SECRÉTAIRE de DIRECTION
BILINGUE ANGLAIS

- Minimum 35 ans.
- Très bonne rédactrice et sténo-dactylo.
- Organisée et méthodique.
- Bonne présentation.
- Expérience d'un poste équivalent de 5 années nécessaire.

Envoyer C.V. manuscrit complet et détaillé avec prétentions et photo à : HURE S.A. - Directeur du Sce des Affaires Sociales, 80, rue des Meuniers, 92222 BAGNEUX (une entière discr. est assurée).

IMPORTANTE SOCIETE dont le siège social est à RUEIL-MALMAISON recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS avec sténo FRANÇAISE-ANGLAISE

pour assister Directeur général de Sociétés secrétariat comportant des tâches variées.

EXIGE :
— Organisation, sens développé des responsabilités et de l'initiative ;
— Bonne présentation et goût des relations humaines, contact de haut niveau dans l'entreprise et à l'extérieur, avec relations internationales du Directeur général.

Conviendrait à SECRETAIRE EXPERIMENTEE minimum 30 ans.

— Travail lundi au vendredi ;
— 1 mois vacances l'été + 15 jours l'hiver, 13e mois ;
— Restaurant. Avant. sociaux.

Env. C.V. avec photo et prét. à SOCIETE PROFESSIONNELLE DES PAPIERS DE PRESSE, M. CAPMEIL, 9-15, av. Paul-Doumer, B.P. 217, 92505 Rueil-Malmaison Cedex.

Secrétaires

DATA SOFT, 10e arrond. recherche
SECRETAIRE STENO-DACTYLO
Tél. M. Louistisserand, 735-07-21.

Médecin hospitalier cherche
EXCELLENTE SECRETAIRE STÉNODACTYLO
libre de suite. Tél. 273-24-42.

Pour remplacement 4 mois ch. secrét. sténodactylo libre de suite. Lancelot, 233-51-15.

ENTREPRISE SÉRIEUSE
Offre emploi stable pour engagement immédiat :

SECRÉTAIRES ADMINISTRATIVES

Connaissant :
— STENODACTYLOGRAPHIE ;
— Déclarations sociales fiscales ;
— Domaine CONTENTIEUX.

Ecrire avec C.V. :
TREGAL 23, rue Turbigo, PARIS (2e).

Sténodactylo

SOCIETE PARIS-15e offre un poste de :

STÉNODACTYLO

à pourvoir rapidement au sein de sa DIRECTION DU PERSONNEL
La candidate retenue sera amenée à participer aux diverses activités de secrétariat d'un service administratif assurant la gestion du personnel. Une première expérience dans ce domaine est vivement souhaitée, ainsi qu'une bonne vitesse en sténo et en dactylo. Vous êtes priée d'écrire (joindre C.V. et photo) en précisant votre dernier salaire annuel sous référence 853/112
L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

STÉNODACTYLO expérimentée
(anglais apprécié)
Ecrire : LA PROTECTRICE
Service du Personnel
45 à 51, rue de Châteaudun, 75439 PARIS CEDEX 09

Dactylo

Me Montmartre-Sentier-Bourse
J. F. BONNE DACTYLO
20 ans minim., bac ou niveau, sérieuse, pour petit secrétariat sans sténo, classement téléphone. Libre de suite. 508-00-14.

demandes d'emploi

CADRE 46 ans, actuellement
DIRECTEUR GDE SURF.
NON ALIMENTAIRE
recherche
SITUATION ANALOGUE
Hme de terrain, meneur d'hommes, sportif, très au courant des méthodes modernes de vente, de gestion.
Référ. 1er ordre, rés. indiffér.
Ecr. n° T 77.854 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

ARCHITECTE
29 a., 3 a. expér. archit. urban., quartiers anciens. Libre rapid. Ecr. n° 7.549, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

DOCTEUR EN DROIT
28 ans
2 ans d'enseignement à l'étrang. + 2 ans de banque, ch. emploi dans un organisme public ou une association d'AIDE AU TIERS-MONDE
Ecr. n° 7.542, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

CONSEIL JURIDIQUE
Droit fiscal et sociétés
H. 30 a., 5 a. expér., D.E.S. de droit des aff. Dipl. I.D.A., rech. resp. cabin. cons. jurid., Exp. Compt., ou Sté. Préf. province.
Ecr. n° 7.544, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

J.H. 23 ans, fils de commerçant, cherche place
VENDEUR (divers)
ou
REPRÉSENTANT EN JOUETS
Téléphone : 344-53-93

PSYCHOSOCIOLOGUE
Homme, 30 ans, 6 ans d'expér. format. adultes, ch. emploi dans formation et/ou recrutement Région EST.
Ecr. n° 6.542, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

JEUNE FILLE, 21 ANS
BTS COMPTABILITE
niveau DECS, ch. emploi Paris. Ec. n° T 76.381 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

EXPORTER VERS
LE MOYEN-ORIENT
Cadre. Comm. franç., parlant ANGL., ARABE. Exp. transport et export pays arabe, ch. sit.
Ecr. n° 1.498 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE DE BANQUE
Dipl. Ens. Sup. et Bancaire.
17 ans expér. professionnelle.
SPECIALISTE REGLEMENTATION DES CHANGES
Service étranger.
Organisation. Service juridique et fiscal.
recherche
situation auprès d'organisme bancaire national ou internat.
Ecr. n° 1.455 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

MANAGER IMMOBILIER
RESP. DE PROGRAMMES
31 ans. 7 ans expérience.
Etude, montage, suivi opérations rech. fonction responsable. Province ou Paris.
Ecr. n° 1.524 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGÉNIEUR INFORMATICIEN
7 ANS D'EXPERIENCE
Secteurs conseil, constructeur, rodé aux relat. techn.-comm. Conduite de projets, formation. Etudiera toutes propositions.
Ecr. n° 7.540 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DEUX INFIRMIÈRES AIDE-ANESTHÉSISTES D.E.
30 ans, expér. professionn., ch. poste AFRIQUE, ORIENT, MOYEN-ORIENT, AMERIQUE DU SUD. Ensemble ou séparément. Annonce sérieuse. Ecrire 63000 CLERMONT-FD N° 77.266. avec offres à HAVAS

INGÉNIEUR AGRO
31 ans, 5 ans dans organisation profess. agricole, économie commerciale. Etud. toutes proposit. BALSSA, 14, avenue des Pins, 31140 AUCAMVILLE.

JEUNE FEMME 28 ans
LIC. MAITRISE PHILO
DOCTORAT 3e cycle
SC. HUMAINES CLINIQ.
expérience enseignement (philo et lettres depuis 4 ans) cherche POSTE STABLE
Téléph. 842-03-03.
Ecr. n° T 77.984 M, Régie-Pr., *85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.*

J. F. 27 ans, maîtrise en
COMMUNICATIONS
opt. A.V. + stages, rech., situation (communicat., publ., A.V. et formation permanente). — Téléph. Mme BOUBE, 419-61-32.

DIRECTEUR COMPTABLE FINANCIER
anc. expert comptable 41 ans, libre, longue expérience comptabilité juridique fiscale, recherche dans entreprise DIRECTION comptable et financière.
Ecr. n° T 81.005 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

BANQUE
DIRECTEUR AGENCE CL. VIII
37 a., hme de contacts, format. universit. + C.E.S.B., sol. expér. profes. administr. + cciale, ch. *emploi correspond.* PROVINCE.
Ecr. n° 1.510, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE SUPÉRIEUR
DIPLOME
EXPER. CONFIRMEE EN
GESTION ADMINISTRATIVE BUDGÉTAIRE et FINANCIÈRE
dans diverses branches
recherche
POSTE A RESPONSABILITES PARIS ou BANL. Immédiate.
Ecr. n° T 77.764 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ING. ARTS et MÉTIERS
39 a., nat. fr., parl. cour. angl., 14 a. exp. : Ingénierie, Product. *Indust., Format., représentat.* à l'étrang., Négoc. tech. et comm., **cherche ALGER** ou Algérie ou étranger
poste ING. AFF., DIR. AG., Gestion - Coordination - Contrôle Réalisations industrielles ; Organ. et product. et/ou Assist.
Ecr. n° 7.541 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Prof. 29 ans **SCIENCES PHYS.**
INGÉNIEUR ENSMA
Spécial. informatiq., exp. pédag. lycée et format. adult., adolesc., ch. poste ou situation banlieue nord-ouest. - T. 464-25-26 matin.

JF 24 a., stagiaire au « Monde » diplôme 3e cycle de Sc. Po. (information et documentation) ch. 1er emploi documentaliste.
Ecr. n° 6 545, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

4 ans Marketing/Vente
5 ans Direction Générale

En Allemagne et Communauté Européenne, implantation en France d'une filiale d'une multinationale spécialisée, produits haute technicité.

38 ans, nationalité allemande, formation ingénieur et business school, anglais, français.

Recherche

poste à responsabilité niveau direction générale en Allemagne.

Ecrire n° 1.545, « LE MONDE » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

DE RETOUR EN FRANCE APRES NEGOCIATIONS ET CONCLUSIONS PLUSIEURS « JOINT VENTURE » ET CONTRATS DISTRIBUTION DOMAINE INDUSTRIEL T.P. ET BIENS D'EQUIPEMENT EN

ARABIE SAOUDITE ET PAYS DU GOLFE

CADRE SUPERIEUR, formation juridique, généraliste, solide background technique, 25 ans de références en

RELATIONS INTERNATIONALES

souhaite apporter son expérience et ses relations en

AFRIQUE ET AU MOYEN-ORIENT

à importante entreprise industrielle ou groupement entreprises taille humaine, ou G.I.E. qui rechercherait des débouchés par une implantation dans ces pays.

Pour raisons discrétion, adresser première lettre à n° 26.864 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

NÉGOCIATEUR INTERNATIONAL

Projets clé en main - Ventes à l'export

— Parfaitement quadrilingue : français, anglais, allemand, arabe.
— Ingénieur, 37 ans, 10 ans expérience dont 5 ans avec importantes sociétés étatisées en Algérie dans négociations de contrats industriels sur plans techniques, commerciaux, financiers pour réalisation d'unités industrielles.
— 5 ans avec importante société multinationale dans le marketing et la vente d'équipements industriels en Europe, Afrique du Nord, Moyen-Orient.

SOUHAITE

participer, au sein d'une équipe dynamique, à négociations de contrats industriels ou ventes d'équipements en Afrique et Moyen-Orient.

Ecrire sous le n° 1.549 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm.

ORGANISATEUR INDUSTRIEL

Ingénieur A.M. - 12 ans d'expérience organisation de la production, 6 ans dans cabinet conseil et 6 ans dans gestion entreprise Sidérurgie, Construction électrique, construction mécanique, bâtiment.

Spécialiste de l'optimisation des moyens de production et de la réduction des coûts.

cherche

POSTE A RESPONSABILITÉS

dans Cabinet d'Organisation ou Conseil de Direction générale.

Ecrire sous le numéro T 77 743, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

EMPLOYEURS qui recherchez des jeunes D.U.T...
DIPLOMES I.U.T. qui recherchez une situation...
... Ecrivez-nous !

F.N.D.U.T.

Fédération Nationale des Diplômés d'I.U.T.
Bourse à l'Emploi - B.P. 257 - 51059 REIMS Cedex.

CADRE DE DIRECTION GÉNÉRALE

Références exceptionnelles au niveau national dans l'organisation, la promotion, les relations humaines, les contacts aux niveaux les plus élevés, serait immédiatement opérationnel dans les fonctions exigeant dynamisme, efficacité, diplomatie, imagination créatrice, goût et culture générale au service d'une activité de prestige, dans une ambiance de qualité. Bilingue anglais.
Ecr. n° 26.383 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmet.

X - INFORMATIQUE DE GESTION

34 ans, 10 ans expér. (4 dans cab. organis. conseil). Dynam., aime les contacts hum. et le trav. en éq. Vaste exp. en inf. (banque, compt. gén. et anal., production, secteur tertiaire, gestion de grands fichiers, télétraitement, etc.).

Cherche poste responsab de serv. des études ou de grands projets.

Ecrire n° 1.534 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e)

Jeune H. 27 ans, étud. EPHE, angl. écrit, arabe, not. persan, exp. enseign., *secrétariat* part., traduction, cherche emploi.
Ecr. n° 1 540, « le *Monde* » Pub. 5, r. des Italiens, *75427* Paris-9e.

J.F. 27 a., maît. gest. + CNAM : contrôle gest., market., FINANCES, COMPTABIL., SECRET., sténod., parf. angl., ital. exp. cadre, ch. empl. m-tps 754-37-18.

CADRE COMMERCIAL 34 a., formation dans multinationale, parfaitement bilingue italien/français, cherche situation FRANCE ou ITALIE.
Ecr. n° 1 539, « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jeune avocat 24 ans, 1 année de stage + droit international. Anglais et arabe parlé et écrit cherche place stable et d'avenir. Etudierais toutes propositions. Ecr. Havas CANNES 19716/06

Psycho-sociologue, 30 a., 6 a. d'expérience enseignem., conseil, gest., form. contin. univ. et écoles, étud. ttes prop., 770-68-58.

Secrétaire BTS secr. direc. esp., angl., 3 a. exp. gestion cherche poste secr. direct. Annecy. Pour R.-V., semaine 19-24 sept.
Ecr. n° 1 508, « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, *75427* Paris-9e.

J.F., 27 ans, DEUG SNV. option biolog. + C1 de génét. + C4 de génétique physiologique et humaine + anglais, ch. poste de technic. de labo. F. Evêque, 186, r. de Crimée, 75019 Paris.

TRADER-ACHETEUR
Français, 34 ans, négoce international, matières premières, cherche responsabilités dans team dynam. Paris/étranger.
Ecr. n° 1 476, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, *75427* Paris-9e.

Juriste H. 37 a., 10 a. exp. ds ét. créd., lic. dr. privé, ch. poste cadre jurid. ou format. lib. Ecr. Mlle Richert 10, r. R.-Fleury 15e.

J. F. CADRE, 31 ans, 7 ans expérience export., responsabil., parfaite trilingue ANGLAIS, ALLEMAND, goût contacts humains, cherche poste collaboratr., SECRETAIRE DIRECTION, lib. immédiat. Ecrire Lecomte, 6, résid. la Theuillerie, 91 Ris-Orangis.

J. Fille 22 a., DUT informat. ch. emploi programmeur, mm. temporaire, rég. Montpellier-Nîmes. Ecrire Mlle Dominique Cassan, 6, av. des Pins, -34130 Valergues Mauguio. Téléph. : (67) 71-70-89.

Jeune Femme, 34 ans
Licence lettres, diplôme documentation, 10 ans expérience dans presse et édition.
cherche poste
REDACTEUR DOCUMENTAL.
Etudierait ttes propositions
Ecrire n° 77612 Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Licencié en Droit, 34 ans, expér. droit des Sociétés recherche situation Paris banlieue est.
Ecr. - n° 67589 Havas Contact 156, bd Haussmann, 75008 Paris

J.H., 25 ans, BAC, ch. empl. bur. place stable. Tél. le matin : 645-76-94

Tech. Bât. I.A.C., 30 ans. 10 ans exp., ch. pl. stable Bureau études ou entreprise.
Ecr. n° 6538 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Jeune couple écossais cherche emploi en vue d'apprendre le français. Toute offre valable sera considérée, de préférence avec logement. Répondre à A. TAGUE, 24, Victoria Street, St. HELIER, Jersey, îles anglo-normandes.

H. 32 ans, Etudes sup. comptabilité et gestion d'entreprise niv. D.E.C.S., 7 a. exp. DIRECTION administrative - personnel et financière - informatique. RELATIONS PUBLIQUES organisation spectacle recherche situation. Ecr. M. GUERINEAU LOMPRE, 2, rue Nélaton, 15e.

J.F. niv. D.U.T. DOCUMENTALISTE. 3 ans exp. formation continue, connaiss. espagnol. Ch. pl. stable, PARIS ou prov. Écrire M. R. CHABOT 36, rue Moscou, 75008 PARIS

Diplômée ESIT anglais, italien, licence italien, diplôme Institut droit comparé, 3 ans expérience secrétariat traduction cherche poste utilisant ces compétences. Ecr. ss n° 67616 Havas Contact 156, bd Haussmann, 75008 Paris

---

J.H., 27 ans, licence DROIT DES AFFAIRES, expér. en DROIT DES SOCIETES, COMPTABILITE et FISCALITE de l'entr. (gérant de sté, pdt 1 an) rech. sit. chez Conseil. jurid. ou serv. jur. d'une sté. Ecr. n° T 081028 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

J. Fille, 22 a., excell. présentat. parlant et écrivant, Anglais, Allem. couramment, espagnol parlé, ch. empl. réceptionniste hôtel Paris, Nice, Cannes, ou principauté, ou vendeuse interprète, haute couture.
Ecr. n° T 081014 M Régie-Presse *85 bis, rue Réaumur, Paris-2e*

DOCTEUR D'ETAT EN DROIT 27 a., lib. O.M., rech poste organ. pub. ou priv. France ou étrang. Ecr. n° T 081011 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

Si vous cherchez UN ADJOINT capable de soutenir vtre gestion commerciale, d'adapter en votre absence votre esprit aux décisions à prendre pour vous décharger du quotidien...
J'ai 30 an, 7 ans d'exp. en Export, anglais, notions d'esp. niveau BTS-CI
Ecr. n° T 81006 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

H., 28 a., dyn. form. chimie et tech. anglais et espagnol, exp. voyages profession. (enseignant, vendeur, acheteur) et plaisir en Am. Sud, A.F. noire, Asie, ch. *employeur intéressé* p. personn. pour travail enrichissant. Etranger ou France dans branche technico-comm. poss. libre imm. GHELET HAOUR, 2, rue J.-de-Boissieu, 69005 LYON

J.F., LICENCE SCIENCES ECO DEA, 3 ans expér., ch poste ENSEIGNANT ECONOMIE GESTION. - Tél. 584-33-26

JEUNE FEMME, 25 ANS
diplôme interprète ALLEMAND-FRANÇAIS, parlant couramment l'ANGLAIS - Etudes RUSSE, langues orientales, très bonne expérience, secrétariat de direction, cherche tout poste en rapport avec formation.
Ecr. n° T 77990 Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Catalyseur en relations humaines formation activités, rech.
Ecr. n° 1527 « le Monde » Pub. *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e*

---

48 ans, P.M.E., 22 a.
Ttes prem. réf. très bnes prés. et cult. génér. hab. Périgord, ch. sit. vente par corresp. alimentation, produits beauté, etc. Petit dépôt, représentation, animat. vente, étud. ttes propos., même trav. mi-temps. Ecrire M. Boucher, MARNAC 24220 SAINT-CYPRIEN

J.F., 30 ans, maîtrise génétique, Doct. 3e cycle Biologie, Exp. Enseign. Sup., recherche emploi stable. Libre de suite.
M. COURBARIEN, 72, avenue de Suffren, Paris-15e. 567-04-83

H., 31 ans, maîtrise sc. soc. du travail, ch. emploi fonction personnel et social, séc. soc., retraites, mutuelles, lib. de suite. Tél. 239-14-68, de 8 h. à 12 h.

INFIRMIERE
secteur psychiatrique, 26 ans, cherche emploi à Paris.
Ecr. n° T 76380 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

CONSEIL JURIDIQUE, 28 ans, en cours d'insc. étud. ttes offres. Ecr. n° 1544 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

J.F., 27 a., maîtrise gestion + CNAM : Finances-Comptabilité contrôle gest., mark., sténodact. parf. Anglais, Ital. Exp. cadre. Ch. empl. mi-temps. T. 754-37-78

ACHETEUR, 34 ans,
8 ans expérience, spécialiste en emballage carton et plastique, arts graphiques et P.L.V., apte aux responsabilités.
Libre rapidement.
Ecr. M. DAVID, 65, bd Maréchal-Joffre, 92340 Bourg-la-Reine

information divers

POUR
TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'action détaillés.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

Pour
TROUVER une SITUATION
Conseil en carrières
Comment chercher
Diagnostic d'orientation
Etude grapho-morphologique
Soutien psychologique.

Entretiens personnalisés ou par correspondance par un groupe de praticiens.

Infor. : 266-36-75
Association ICH/PSYCHO
30, r. des Mathurins, 75008 Paris

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

TROCADÉRO
48, rue de Longchamp (16e) IMMEUBLE LUXUEUX NEUF sur jardin intérieur. STUDIOS, 2, 3 et 5 pièces avec terrasses. Habitables immédiatement. Sur place, de 14 h. à 18 h. 30. S.C.I. KLEBER-LONGCHAMP. Téléph. 720-17-54, le matin.

VILLIERS Propriétaire vend ds imm. pierre de t. Asc. 2 et 4 pièces, balc., tt cft, possib. prof. lib. Me vr mercr., 13 à 17 h : 139, av. de VILLIERS

125, RUE DE TURENNE DANS BEL IMMEUBLE XVIIIe s. - Part. vend vaste **6 PCES 180 m2** 2 entrées, ht plafond. 1.050.000 F. — Tél. : 551-47-68.

10e Près canal ST-MARTIN Particulier vend très gai et calme 2 pièces, salle de bains, w.-c., 5e étage. - 125.000 F. Tél. : 345-89-79

PASSY PR ACHETEUR AVISE Ds IMM. STAND., ASC. 3 ou 4 pces, tt conft. Occupé. URGENT. - Tél. : 225-89-19.

MARAIS GRENIER beaucoup d'allure - 70 m2 à aménager, s/gde cour pavée. 320.000 F - 293-62-16.

MADELEINE Pptaire vend ds bel imm. asc. 2/3 p. et 5 p. Poss. prof. libér. Me voir mercredi de 13 à 17 heures, 30, RUE VIGNON.

16e ETAGE ELEVE - SOLEIL IMM. PIERRE DE T. GRD STANDING. 3 réceptions, 4 chbres, 2 s. de bains, cabinet de toil., cuis., office, 2 chbres domestique. Prix élevé justifié. 551-68-39

GUY-MOQUET Reste : 2 pièces, cuis., w.-c., salle d'eau, chauffage, moquette, raft neuf, et autres à rénover, dep. 1.600 F/m2, occupé. Gros créd. Le pptaire : 324-32-16, le matin.

IENA SENSATIONNEL 4 PIECES. en duplex 130 m2, tout confort. Hauteur sous plafond 6 mètres. Prix en rapport. - 734-73-88.

ETOILE Très bon standing Plein soleil 5e étage, tt cft. 240 m2, 5 P. + 1 chambre service. - 1.600.000 F. Tél. : 720-72-72 - Poste 226

PROXIMITE IMMEDIATE NOTRE-DAME
Petit imm. entièrem. restauré
STUDIOS 35 m2 ENVIRON
APPTS DE 60 m2 à 135 m2 ENVIRON
Gros œuvre et aménagements TRES SOIGNES
Ne convient pas à amateurs d'habitations classiques.
SOREDIM 755-98-57 227-91-45

ST-PHILIPPE-DU-ROULE IMMEUBLE BON STANDING **GD APPT - DBLE LIVING** chbr., balc., étage élevé, ensol. Tél. 766-04-17.

COURCELLES SUR PARC MONCEAU. Exceptionnel, 2 p., 80 m² + terrasse. Prix en rapport - 734-73-88.

LA FOURCHE - 4 P. Tt conft, 295.000 F - 575-23-75.

RUE MAUBEUGE 6 PIECES, TT CFT, 172 m² Immeuble GRAND STANDING 700.000 F - 280-26-23

VICTOR-HUGO 5e étg.-6e étg., splendide duplex, living + chbre 55 m² + 70 m² terrasse - Box - 567-22-88.

RUE SPONTINI Propriétaire vend dans imm. P. de T. grand standing, asc., bel appt de réception 237 m². Bon état - 531-95-22.

BEAUBOURG - 270 m2 Très peu divisé - Style Art contemporain - 265-67-79.

LES HALLES - Imm. classé 160 m2 à rénover. Noble, clair, séduisant. 630.000 F - 325-10-56.

RANELAGH - Ds bel imm. P. de T., 3 p. occupés. 3-4 p. lib., tout cft. Calme. Soleil. Urgent. Téléphone : 225-89-19

Me TEMPLE, ds bel imm. P. de T., Stud. ref. nf. PX EXCEPT. 89.000 F - 522-95-20

QUAI HENRI-IV Face aux jardins sur berge 7e étage, 235 m2, 3 réceptions, 4 chambres, 4 bains. Garage. PASTEYER - 266-35-84, matin.

9e - Bel imm. P. de T. 4/5 pces + cave et service, asc., tapis, tél. 110 m2 environ, 440.000 F. Mercr./jeudi, de 11 h à 17 h : 4, SQUARE PETRELLE

RANELAGH - 55 m2, 2 p., cuis., bains. Très bon état. Calme, 330.000 F - Tél. : 229-52-98

ETOILE 17, av. Carnot (17e) - Duplex atelier, 4 chambres, bains, 5e/6e ét. Tout confort, 2 chbres serv. MICHEL et REYL - 265-98-85

RUE JOUVENET Bel immeuble d'angle, P. de T., gd 5 p. tt cft, chbre service, professions libérales. MARTIN, Dr Droit, 742-99-09

JASMIN - Bel imm. pierre de taille, 5 p., tt cft, impeccable. Chambre service. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09

Donnant sur JARDINS du PALAIS-ROYAL Cachet exceptionnel, Duplex de 260 m2, réception, 3 chambres, 2 chambres de service. Ascens. MONTESFORT - 544-13-34

TROCADERO, 11, sq. d'Alboni, Pptaire vend directem. 120 m2 en état, calme. Prix 650.000 F. S/pl. : 14-19 h. Tél. : 566-65-09 ou 734-76-13

JULES-JOFFRIN - Bel immble, 4e ét., s/rue, asc., studio, cuis., salle d'eau, wc. Etat neuf. 106.000 F - 255-66-18

16e CALME ET RESIDENTIEL Dans imm. LUXE RENOVE IDEAL POUR PLACEMENT STUDETTE ET STUDIO Aménagement fonctionnel et raffiné à partir de 155.000 F. 704-88-18

Pptaire vend, 118, rue de Courcelles, 2e étage, cour privée, 7 p. en état 160 m2. Px : 980.000 F. Tél. : 566-65-09 - 734-76-13 S/place de 14 heures à 19 heures

PASSY, Bd Flandrin - Immeuble récent, grd standg, 9e ét., soleil, 2 p. 55 m2, impeccable, téléph. Téléphone : 945-00-84

Me LAMARCK - Dans bel imm. P. de T. Asc. et ravalem. prévus par Pptaire. BEAU 2 p., cuis., wc, s. eau, S/rue. Px exception. S/place, 14 h 30 à 17 h 30 : 46, RUE DES SAULES

XIe, FG TEMPLE - Imm. anc. rénové s/cour/jdin. 2 p. 37 m2. Libre. Bon placement locatif av. travaux déductibles. Prix 110.000 F - 227-22-62

IENA EXCEPTIONNEL 4 PIECES 130 m2 tt cft, avec jard. 250 m2. Aménagements intérieurs - extérieurs au choix. — T. 734-73-88.

Paris Rive gauche

DOMINANT PARIS
DIRECTEMENT SUR JARDIN LUXEMBOURG
SPLENDIDE 5 P. 172 m2 + BALCON
Réception 62 m2, s. bns marbre
TEL. : Mme DEMOLIS
266-36-36

CORVISART ITALIE 6 P., CUIS., bains, 140 m2, pierre de taille (2 P. rez-de-ch + 4 P. 1er ét.) 500.000 F - 331-81-11.

QUAI BRANLY 5 PIECES 125 m2 confort, 2 bains, ascens., soleil, chambre de service. 790.000 F. Exclusivité MEL - 325-60-80.

Imm. récents tt confort
13e GOBELINS - 18, rue des Cordelières - 3 pièces, 5e et dernier étage s/jardin, cave, parking sous-sol.
COLOMBES 5' Gare 3 P., 6e et dernier étage, cuisine aménagée, balcon, tél., cave, parking. SEICAP - OPE. 73-45

E.-DUCLAUX (Métro Pasteur) 120 m2, 5 p., gd confort, 3e ét., asc. Immeuble pierre de taille. Chambre de service - 567-22-88

LECOURBE, proximité Mairie Imm. pierre de taille, 4 pièces, 90 m2, salon, salle à manger, 2 chambres. Mercredi, 15-19 h, 130, rue Lecourbe (2e étage)

15e DUPLEIX 52 M2 Imm. gd standg, 9e ét., luxueux séjour + chambre, parking. Vue imprenable - 567-22-88

6e - RUE HAUTEFEUILLE IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 85 m² A 170 m² 227-91-54 ou 755-98-57.

Région parisienne

NOGENT CENTRE (près gare) 2 et 3 P., s. de bns, wc, moquette, chauff., refait neuf. Gros crédit. Le propriétaire : 324-32-16, matin.

SEVRES Résidentiel - Grand séjour + 2 chbres, TEL. Prix 267.000 F. - 825-62-70.

Vous cherchez une maison?

vous pouvez compter sur nous

Information Logement
525.25.25
Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat.

Centre Etoile
49, avenue Kléber, 75116 Paris
525.25.25

Centre Nation
45, cours de Vincennes, 75020 Paris 371.11.74

Centre Maine
210, avenue du Maine, 75014 Paris 539.22.17

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leurs concours.

Publicorge

MONGE Verdure Calme 2 P., cuis., bains, 1er ét., 42 m2. Imm. de qualité. - 331-89-46.

PASTEUR 3 P., STANDING, 85 m2, TEL. PROFESSION LIBERALE POSS. Prix 240.000 F pour 13 ans (Crédit propriétaire possible) ou LOCATION 2.500 F par mois 197, rue Vaugirard - 1er étage Pptaire, mardi, merc. 13-16 h.

QUAI D'ORSAY 500 m² - Vue sur SEINE. DIVISIBLE FRANK ARTHUR - 766-01-69.

3, RUE DES GOBELINS 2-3 p., cuis., bs, cft, 3e étage, 56 m². Affaire, qualité. Visite jeudi 14-19 h. - 331-89-46.

ST-FRANCOIS-XAVIER APPT SUPER LUXE 100 m² + 20 m² terrasse, gar. 734-73-88.

CARDINAL-LEMOINE Dans bel immeuble caractère rénové sur cour-jardin, APPT EN DUPLEX, tout cft, 78 m² - 723-38-74.

PRÈS CONVENTION
2 PCES - TOUT CONFORT DANS IMMEUBLE ANCIEN 207.000 F
2 PCES - TOUT CONFORT DANS IMMEUBLE RECENT 300.000 F
JOUBERT ET ANDRE Tél. : 766-04-17, poste 260.

58, RUE BONAPARTE 3 P. Vue, soleil. Pour tous renseignements, téléph. : 033-68-33. S/place mercr., de 14 h à 18 h.

MONTAGNE-STE-GENEVIEVE Dans bel imm. entièrement ref. neuf, 2 GDS STUD. CARACT. PX INTERESSANT - 522-95-20

SAINT-ANDRE-DES-ARTS S/belle cour. Clair. Calme. BEAU VOLUME. Cheminée. Poutres. Cuisine équipée. 450.000 F - 727-84-76

GOBELINS - Part. vd 3 p. 72 m² Duplex, 5e ét. ss asc., balc., vue impren. Soleil. 340.000 - 707-87-41

CHERCHE-MIDI Tr. BEAUX DUPL. 50 et 70 m², CONFORT, état neuf, jolie vue. Soleil - 293-62-16

ST-MICHEL - Délicieux Studio, tt cft, caractère cheminée, bel immeuble 110.000 F - 325-10-56

14e - Très belle réalisat. - Studios avec jardin. Ateliers pour artistes. Téléphone : 331-36-85

BOSQUET - GRENELLE Appart. d'angle très ensoleillé, 6 p. principales. Cuisine, bains, toilette, 140 m2, 5e étage, imm. tout confort - 567-22-88

PROX. MONGE SEJ. + CHMBRE 50 m2, ASC. sur JARDIN - ODE. 42-70.

UNIVERSITE - SOLFERINO 170 m2 DUPL., ARBRES. ASC. ORIG. - ODE. 95-10. Lux. Box.

VIe HOTEL 17e siècle classé, appartement avec jardin, Luxueux volumes en DUPLEX, 220 m2. Belle lumière. Calme, 3 bns, chambre forte. Parking. Prix justifié. BURON, 742-02-44.

JUSSIEU - 2 p., kitch., wc, s. bns, rez-chauss., calme. POUTRES, 130.000 F - Tél. 535-56-92

15e BRANCION - PLACEMENT — Sur jardins, calme, soleil, STUDIO, confort. — Dans tr. bon imm., ascens., chauffage centr. STUDIO entièrement équipé - Tél. : 531-85-56

LUXEMBOURG - B. 2 p. 72 m2, tt cft. Parfait état. 485.000 F. PROMOTIC - 325-10-74

Pptaire vd, 83, quai d'Orsay, ds imm. grd standg, Appts 50 m2. Prix 450.000, 100 m2 900.000 F, 130 m², 1.150.000. Tél. 566-65-09 ou 734-76-13. Sur place 14-19 h.

VERSAILLES - Dans résidence standing, calme, verdure, living double, 4 chbres, 2 bains, 2 park. DEGUELT - 926-98-89.

NEUILLY **DUPLEX** living double + chbre, s. de bains couleur, 2 w.-c., tél. 300.000 F. S.A.R.I.E. - 277-75-68

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés PARIS et 120 KM AUTOUR Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER FNAIM
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

Me MALAKOFF - Etienne-Dolet Récent, 82 m2, impeccable, cft, park. + garage plain-pied. EXCEPTIONNEL 349.000 F Me tél. : 577-96-85, heures bur.

ST-CLOUD Résident. 4 p. Tout conft. 110 m2. Tél. Parking. 520.000 F. - 825-62-70.

BOULOGNE Pour placement STUDIO, douche, w.-c., cave. Px 65.000. 825-62-70.

NEUILLY - 3 P. Livg double + 1 chbre, entrée, cuis., s. bs, wc, cave, chauffage, moquette, refait nf, 3e ét. réfection hall d'entrée, escalier en cours - PRIX 420.000 F. - Mercredi, jeudi, 14 à 17 h. 30, 185, av. DU ROULE.

PONT NEUILLY - PUTEAUX Petit imm. P. de T., standing, 3 pces, 73 m², balc., s/r.-jard., gar., cave, tél., charges réduit. 398.000 F. H.B. 609-07-07, p. 7.

COURBEVOIE, GARE MEME Tr. beau 2 p. Ref. neuf, wc, bns, cuisine 138.000 F - 522-95-20

VINCENNES, BOIS, CHATEAU SEJ. + 2 CHAMBRES, 75 m2, CALME. ODE. 95-10. SOLEIL.

NEUILLY, pr. Pte des Ternes rue calme et tranquille, petite promotion reste à vendre 120 m2. 705-24-10

A vendre de Part. à Part. CHELLES, 15' Paris-Est, beau 3 p. 71 m2 + loggia et cave, tt cft, dans résid. récente. Conv. pour placement. Valeur locative 1.000 F + ch. Prix 165.000 dont CF à reprendre. Tél. apr. 19 h : 957-67-83

BOIS VINCENNES, près R.E.R., vaste 3 pces, entr., cuis., wc, s. bains, chauff. centr., asc., park. au sous-sol. 285.000 - 344-71-97

Province

A SAISIR STUDIO, KITCHENETTE EQUIPEE, CAVE. EN CONSTRUCTION. — 212.000 F. Paiement échelonné. Ecrire INTERMEDIA, B.P. 10, Monte-Carlo, ou Tél. (93) 50-66-84.

ST-TROPEZ Propriétaire vend près PORT dans petite résid. face PLAGE, gde piscine, beau jardin, living + 2 chbres en duplex, cuis., wc, bains, solarium, gar. 380.000 F avec 80.000 F cpt. Tél. (94) 97-22-24, ou Paris : 720-16-61.

appartem. achat

Achète 16e ou NEUILLY grand 5 Pièces, verdure, gd standing. MARTIN, 17, r. Gaudot-Mauroy, 75009 PARIS. - Tél. : 742-99-09.

Achète 5/6 P., tt cft, secteur Montparnasse, à défaut. Paris Sud, intra muros, paiem. compl. BERNARD, 31, rue Violet (15e). Tél. : 742-99-09, heures bureau.

RECH. 3-4 P., BON 18e cft ou possible. Téléph. heures bureau, HUSSON : 255-66-18.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pr bons clients, appts toutes surfaces et imm. PAIEMENT COMPTANT.

DISPOSE PAIEM. COMPTANT CHEZ NOTAIRE, achète urgent 1 à 2 P., Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. - 873-23-55.

Achète directement COMPTANT, URGENT, 2 à 4 Pièces, PARIS, avec ou sans travaux, préfér. près FACULTE. — 873-20-67.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Me Opéra, 84, rue d'Alésia, Me Alésia. Frais abonnem. 310 F. 742-78-93.

locations non meublées Offre

Paris

RUE DAUPHINE PONT NEUF **2 PIECES DUPLEX EQUIPE** Rénovat. parf. C.G.T.I., 261-50-34.

RUE DAUPHINE PONT-NEUF Très beau studio équip., rénovat. parfaite. - C.G.T.I. - 261-50-34.

PRÈS GARE DU NORD STUDIOS et 2 PIÈCES A louer tout confort JOUBERT ET ANDRE 766-04-17, poste 260.

HENRI-MARTIN RAVISS. 4 P. Grands balcons, 9e ét. imm. gd standing. TEL. Possib. chbre service. Parking. 4.000 reprise justif. - 727-84-24.

Région parisienne

NEUILLY SAINT-JAMES - Gde récept. + 5 ch., cuis., 2 bains, 200 m2, tél., park., imm. récent. 5.500 F + ch. - 924-92-45.

locations non meublées Demande

Paris

Part. ch. à louer appt 150-200m2 calme, clair. Préfér. 5e, 6e, 7e, maxim. 4.000 F - Tél. 224-76-70

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pavillons, ttes banl. Loy. garanti 4.000 F max. 283-57-02

locations meublées Offre

Paris

SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS - MACSON loue du STUDIO au 5 PIECES standing, 43, rue St-Charles, 75015 Paris. Tél. : 577-54-04.

locations meublées Demande

Paris

Cherche UNE CHAMBRE indépendante, confort, pour loger empl. de maison, quartier Montparnasse. Maxim. 400 F, charges compr. Tél. 538-79-94 (Poste 382)

constructions neuves

Investissez à Paris 11e

- **LES JARDINS DE VOLTAIRE** 68-70, bd Richard-Lenoir. Sur boulevard et jardins. 74 appartements, du studio au 4 pièces. Fin de travaux.
- **RÉSIDENCE RICHARD-LENOIR** 51-55, bd Richard-Lenoir. Sur boulevard et jardins. 60 appartements, du studio au 5 pièces + balcons + terrasses. Locaux commerciaux.
- **RÉSIDENCE AMBROISE** 16-18, rue de la Folie-Méricourt. Sur rue et jardins. 97 appartements, du studio au 5 pièces + balcons + terrasses. Locaux commerciaux.

3 IMMEUBLES STANDING - PRIX FERMES
S.A. AZED
25-27, bd Rich.-Lenoir, Paris (11e), 355-35-34 +

immeubles

MARAIS-REPUBLIQUE Imm. Cclal, prix 2.200.000 F, revenus 10 %, brut. Ecr. no 662, PUB. G.R., 27, Fg-Montmartre-9e

POUR INVESTISSEURS 5 immeubles de rapport de : 1.400.000 à 2.200.000 francs. BONNE RENTABILITE. EXCLUSIV. ATTALI, 39, bd des Batignolles (8e). — 292-86-43.

hôtels-partic.

HOTEL PARTICULIER Paris (16e) Bordure Bois Boulogne Réception 140 m2, 6 chbres, Sup. 640 m2 dont jardin 200 m2. Prix 3.500.000. Tél. 603-70-92. (heures bureau).

bureaux

8e SAINT-AUGUSTIN Dans imm. grand standing sur un seul niveau **A LOUER 32 BUREAUX** 293-62-52

fonds de commerce

OPERA Agé cède participation à lingerie de luxe réputée - ODE. 73-37.

Part. vd ds STATION **SPORTS D'HIVER RESTAURANT + APPT. GD LUXE** comme neuf, pierre. Plac. sûr, affaire saine. Prix élevé. Tél. 925-98-43, de 8 à 12 h.

EXPERT COMPT. cède raison santé clientèles AIX et MARSEILLE av. ou ss locx et matér. Ecr. no 7.557, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Boutiques

PARIS, cède cause santé grand magasin, 210 m2, vaste sous-sol, situation premier ordre, Sèvres-Babylone. — LETOURNEUR, 28, bd Raspail. — 75007 PARIS. Téléphone : 548-07-58.

E. Chombart propose en exclus. Centre cclal Vélizy-II, sans pas-de-pte, affaire 1er plan. Forte rentabilité, loyer 9.000 F mens. Entièrement équipé. Emplacem. no 1. — DEGUELT : 926-13-12.

locaux commerciaux

EXCELLENT PLACEMENT locaux commerciaux à vendre ou à louer. - Tél. : 227-19-75.

Achète, ARGENTEUIL, locaux Cclaux très bon stdg, de 600 à 700 m2 environ. - M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris. — Tél : 742-99-09.

Recherche achat ou location : Opéra ou limitrophes, 500 m2 burx. M. MARTIN : 742-99-09.

Recherche location ou achat : Opéra et limitrophes, rue non passante, local 300 m2 environ. MARTIN, Téléphone : 742-99-09.

SAINT-JACQUES - SOUFFLOT Boutique + 3 bureaux Toute propriété, impeccable, parkg, 3 tél. 523-24-50, poste 62, ou le soir : 033-73-19.

villas

10 km EST - Proximité future gare R.E.R. BRY VILLA MODERNE, séj. 33 m2, terrasse, bureau, 3 chbres, cuis. aménagée, bains, présentation parfaite, belle implantation dans jard. clos 2.000 m2. Px 800.000 F Agence REGNIER 254, av. Pierre-Brossolette, 94 LE PERREUX - Tél. 324-17-63

LE VESINET RESIDENTIEL 600 m R.E.R. VILLA ILE-de-FRANCE P. de TAILLE, récept., bureau, 3 ch. + chbre service, bains, douches, greniers aménageables, tt conft, gar. 3 voitures. JARDIN 950 m2. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

40 minutes PARIS OUEST Maison contemp., avec piscine, dominant 2 ha de gazon et bois, cadre unique, dégagé, solitaire. RHODES : 976-33-84, 958-19-28.

LE VESINET ULTRA RESIDENTIEL 10' R.E.R. VILLA RECENTE s/1.600 m2, gd séjour, 4 chbres, 3 bains, piscine. EXCEPT. AG. MAIRIE, 976-52-52

ANTONY. — Résidentiel, belle maison 7 Pièces + grand atelier, 260 m2 habitables, tout confort. Garage. WEATHERALLS : 225-79-00.

A 5 KM. VERSAILLES, en bordure forêt de MARLY, magnifique villa de standing : belle récept. + 6 chambres, 3 bains + service, sous-sol total, nombreuses annex., garage 3-4 voit. Jardin 2.000 m2. — Total : 1.600.000 F. - Tél. : 969-85-35.

pavillons

FOSSES, à 5 min. de la gare, vends pavillon en mitoyenneté : 5 pièces - année 1972. Entrée - 2 cuisines - Salle à manger - Salon - 3 chambres Salle de bains - Ch. c. indiv. Garage - Surf. habitable 86 m2. Annexes : 34 m2. Jardin 50 m2. Prix : 185.000 F. Téléphoner au 471-55-34, à partir de 18 heures.

Près Epernay, vue sur vignoble, pavillon 3 P. av. terr. 300 m2. S'adress. Me Lefranc, notaire, B.P. 29, 59501 DOUAI CEDEX.

fermettes

Particulier à Particulier
VENDÉE
FERMETTE MEUBLEE
3 grandes pièces rénovées avec cheminées, toitures neuve, wc, dépendances sur 2.000 m² entouré d'arbres, pêche - 150.000 F. Tél. : (4) 456-40-13.

terrains

SOCIETE SUISSE Ach. cpt terrains à bâtir jusqu'à 15 millions de francs. 522-20-74.

LOUVECIENNES Beau terrain 5.800 m² boisé pour UNE villa - RAYNAUD, 14, r. Lincoln, Paris. 359-97-50.

chasse-pêche

CHASSE BECASSE en Bretagne Novembre à Février. Orchape, 6, rue d'Armaillé, Paris (17e). Téléphone : 754-78-57.

propriétés

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés PARIS et 120 KM AUTOUR Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER FNAIM
27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

Rech. pour RESIDENCE principale et de WEEK-END 60 km OUEST-SUD-NORD **LARGIER** ANJ. 18-83 ANJ. 02-49

DEAUVILLE Mt CANISY Maison 10 p. Sur 2.400 m2. Prix 388.000 F. Interconstruction - 604-81-87

GRASSE 4 km DEMEURE XIXe, 3 niveaux : 800 m², sompt. parc 13 ha. ent. utilis., dépend., vue mer uniq. Excell. opérat. cciale 6.000.000. VARALP. Téléph. (93) 36-23-63, 13, Av. THIERS, 06130 Grasse.

CALVADOS - 15 KM. LISIEUX, propr. vd Bel. MAIS. normande, colombage, 5 P., cft, habit. de suite, terr. 7.800 m2. Vue exceptionnelle, 270.000 F. - 766-45-26.

GERS. Magnif. propr. 7.000 m2, arbr., étang av. fermet. type. colomb., cuis., bs, 2 ch., séj., pires, chem., tt cft + dép., pos. amén. 150 m2. 150.000 F. Ecr. Sirvent, Couré, 32630 Castillon.

E. Chombart propose en exclus. exceptionn. hôtel partic., centre Versailles R.-D., 18e, rénové, 330 m2 habit., jard. priv., entr., gd liv., bur., 6 chbr., 2 bains, cuis. équip., sauna, 2 lign. tél., cave voût., gar. 2 voitures. Idéal prof. libér. Deguelt : 926-13-12.

VERSAILLES, site protégé, H.P. élégant, charme, jard. 1.200 m2, récept., 5 ch., 4 bs, dép., gar. PASTEYER : 266-35-84, l'Antiquaire en immeubles, 7, rue d'Aguesseau, Paris (8e).

NORMANDIE, 120 km PARIS, magnif. propriété 8 p., tt conft, terrain 1.800 m2. Bord rivière et forêt. Prix : 420.000 F. VU URGENCE - 225-89-19

domaines

NORMANDIE PRES L'AIGLE
Spl. domaine 17 ha. dans site magnifique, maisons de maître, 2 gardiens, confort, dépend., riv. 1,5 km. privée avec moulin plan d'eau 4 ha. poissonneux. Bois, boxes, écuries. Tél. Possibilité Division. 325-46-35.

maisons de repos

CHATEAU DE BREAU Courts et longs séjours. S.-et-M. (77720) cuisine soignée, régimes, valides, invalides, alités permanents. Etablissement recommandé. Tél. : 438-72-61.

pensions

Etud. maths spéc. ch. pension, pr. famille ou part., p. ann. scolaire, Paris 9e, 18e 17e, 8e. Tél. 970-29-87.

viagers

EXCEPTIONNEL - 1 tête, 92 a. Le CHARME de la CAMPAGNE pr. place PEREIRE Im. récent. 3 P. Jardin privé, nbrx arbres Nue-propriété 526-01-58 **VERNEL**

Nogent, 6e ét. Imm. récent. Beau 130 m2, soleil, vue, 6 p. 2 bains. Occupé 2 têtes 75 et 73. Comptant 65.000, rente 2.300 F. **LE VIAGER** 130, rue de Rivoli 233-05-75

LIBRE SUR 1 TETE Beau PAVILLON **ANTONY** 4 pièces, bains, joli jardin 560 m2, garage. 228.000 F comptant + rente 2.000 mens. - Tél. au 805-33-97.

LIBRE, région Nemours, villa 6 P., gd stdg, jardin 1.000 m2, gar., belle vue, calme, 170.000 F + 2.000 rente. Lodel 700-00-99.

15e, LIBRE, appt 4 P., standg, 6e étage, calme, 210.000 F + 3.000 rente. LODEL : 700-00-99.

Vendez rapidement en viager : Conseil, Expertise, Indexation gratuit. Discrèt. Etude LODEL, 35, bd Voltaire. Tél. : 700-00-99.

formation profession.

RENTREE SCOLAIRE 77/78 Formation professionnelle cours du jour ou du soir :
— PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR IBM 3, Niveau Bac ;
— OPERATEUR PUPITREUR D.O.S., niveau 1re ou BEPC.

FAX
Ecole privée fondée en 1950. 6, rue d'Amsterdam. 874-95-69. 94, rue St-Lazare - 874-56-60.

cours et leçons

Profess. agrégé d'ALLEMAND donne leçons particulières, Me Place d'Italie. Tél. : 588-97-93.

J. Femme, 1er Prix Conservat., donne à domicile leç. piano. Téléphone : 236-02-79.

propositions diverses

ENTRAIDE CADRES AIDE EFFICACEMENT **DEMANDEURS EMPLOIS** Adresser lettre + C.V. + Grande envel. retour rédig. ECIT, 132, rue de la Gare, 95120 ERMONT.

capitaux ou proposit. com.

Pr réseau national de vente et centrale achat gd avenir, rech. associé avec expér. cciale et apport 600.000 F pour devenir P.D.G. majoritaire, rapport de 200.000 à 500.000 F/an. Siège transférable. Réf. obligat. avec 1re lett., Havas, Marseille 47881.

traductions

Demande

Excellente Traductrice Russe, Anglais, Français. — NIVNA, 43, rue Jacques-Dulud, 92200 Neuilly (747-51-83).

occasions

A SAISIR 20 juillet au 20 septembre, pianos droits, modernes (1970 à 1974), excédent stock exposition ou location, à vendre ancien tarif avec remise ou à louer, état neuf, avec garantie. Crédits possibles. — PIANOS MAGNE, 50, rue de Rome, 75008 PARIS, Métro Europe, Téléphone : 522-38-90 et 21-74. Ouvert en août.

autos-vente

5 à 7 C.V.

VOITURE DIRECTION **FIESTA GHIA 77** Impeccable, 5.000 kilomètres. 681 - 03 - 76.

8 à 11 C.V.

A vendre PEUGEOT 404, parfait état, année 1966. Px 2.500 F. Téléph. 957-29-08, après 19 h.

Collabor. Chrysler vd 1308 GT, 15 avril 1977, gris métal., intér. velours beige, toutes options; 5.000 km. Px 29.500 F. Tél. dom. 974-84-74, matin, soir apr. 20 h. Bureau 965-40-00, p. 24-09, 40-75. Disponible milieu octobre.

12 à 16 C.V.

A vendre B.M.W. 2500 automat., tr. bon ét., 73.000 km. Px 25.000. Contacter M. CHARSI, 533-82-13.

+ de 16 C.V.

EXCEPTIONNEL **MERCEDES 280 SE** automatique, voiture direction. Téléph. 681-03-76.

divers

SPÉCIALISTE DS tous modèles, toutes années, garantie 6 mois France entière. Téléph. 270-99-43, heur. bureau. 857-31-38, après 20 heures.

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

CARNET

Naissances

— Mme M.-H. Delorme a la grande joie de faire part de la naissance de sa petite-fille,

Virginie,

chez ses enfants, Monette et François-Xavier Delorme, à Reims, le 10 septembre 1977.

— Charles et Annie Vallée, née Milon, partagent avec Laurent et Mélanie la joie d'annoncer la naissance de

Bérengère.

Enghien-les-Bains, le 10 septembre 1977.
27, boulevard de la République, 95210 Saint-Gratien.

— Jacqueline et Henri Giot, Aurélie et Florent font part des naissances de

Marie et Félicité,

le 11 juin 1977
et du décès de

Marie,

le 13 juin 1977.
26, avenue d'Estienne-d'Orves, 91260 Juvisy-sur-Orge.

— M. Daniel Rabreau et Mme, née Dominique Baërd, Luc et Antoine, sont heureux d'annoncer la naissance de

Gabriel,

le 7 août 1977.
3, rue Louis-Rolland, 92120 Montrouge.

— M. François-Michel Fay et Mme, née Christine Sournia, ainsi que Olivier, sont heureux d'annoncer la naissance de

Ingrid.

24, rue du Cotentin, 75015 Paris.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Anne Bardou,

fille de M. Jacques Bardou et de Mme, née Marie Demolin,

avec M. Jérôme Cossé,

fils du capitaine de frégate (E.R.) Raymond Cossé, et de Mme, née France de Venel.

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Catherine Laylle,

fille de M. Maurice Laylle et de Mme, née Olga Ilyina, avec

M. David Sheffield.

77 Kingston House South, Ennismore Gardens, London SW7.

Mariages

— Docteur et Mme Graffin font part du mariage de leur fils Jean-Pierre avec Slawomira Kaffka, célébré dans l'intimité le 9 septembre 1977.
53300 Ambrières.
Bydgoszcz (Pologne).

— Les familles Hammiche et Zenati ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

Ikhlef et Aicha.

Il-Maten (Algérie), le 5 août 1977.

— Jacqueline Krief et Salomon Zrihen sont heureux de faire part de leur mariage qui a eu lieu dans l'intimité à Boulogne (Hauts-de-Seine).
16, rue Tisserand, 92100 Boulogne.
1, rue du Grand-Pressoir, Vaux-le-Penil.

Décès

— Mme Virginia Gorlier,
Mme Germaine Gradwhol,
Mme Simone Lavit,
M. et Mme Francis Van Kote,
Le docteur Gilbert Van Kote,
ont la grande peine de faire part de la disparition brutale de

M. Georges AQUIBAT.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité le 9 septembre 1977.

— Mme Suzon Coutard, née Barret, a l'immense douleur d'annoncer l'accident de moto mortel, survenu à 15 h. 35 le 13 août 1977 à Impéria (Italie), qui lui a brutalement enlevé son fils

Pierre COUTARD-RUELLAN,

âgé de trente ans, ancien élève de l'institution Melizan et des pères jésuites de Marseille, détaché à Londres par la Société phocéenne de métallurgie.

Les cendres de Pierre seront déposées le samedi 17 septembre, à 16 heures, dans le caveau familial du Muy aux côtés de son grand-père Victor Barret, décédé le 18 septembre 1975.

« Il était partout à la recherche du vrai, de l'authentique, s'interrogeant souvent sur la finalité de la vie. »

« Son sens de l'intégrité allié à son sérieux et à sa joie de vivre faisait de lui un être cher. »

« Pierre était pour nous un frère comme celui dont nous rêvons tous, drôle et grave à la fois. »

« Mordant la vie à pleines dents, toujours prêt à défendre les plus faibles... »

« Il est mort à toute vitesse comme il vivait. Je n'ai que de beaux souvenirs de lui. »

Extraits de lettres de ses amis à sa mère.

61, route Nationale, 83490 Le Muy. Tél. : (94) 44-44-56.
5, place Louis-Blanc, 83120 Sainte-Maxime. Tél. : (94) 96-38-88.
7, parc Jean-Mermoz, 13008 Marseille. Tél. : (91) 77-29-62.

— On nous prie d'annoncer le décès, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, de

M. Albert DEMOULIN,

muni des sacrements de l'Eglise.
De la part de
M. et Mme Lucien Bernard,
M. et Mme Georges Demoulin,
Mlle Françoise Demoulin,
M. et Mme Bernard Demoulin,
M. et Mme Jean-Nicolas Demoulin,
M. et Mme Gérard Demoulin,
Mme Asta Demoulin,
ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 13 septembre, à 16 heures, en l'église d'Auvers-sur-Oise.

Cet avis tient lieu de faire-part.
67, boulevard Beaumarchais, 75003 Paris.

— Odile et Georges Fargeas,
Evelyne et Alfred Salvignol,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses frères et sœurs,
Et toute la famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Pierre FARGEAS,
directeur d'école,

survenu le 11 septembre 1977, à l'issue d'une longue et cruelle maladie, à l'âge de cinquante-quatre ans.

L'inhumation a eu lieu le 12 septembre à Ussac.

La famille rappelle à votre souvenir la mémoire d'Amélie Fargeas, née Chastang, son épouse, décédée prématurément le 25 décembre 1974, à l'âge de cinquante-deux ans.

Ussac, 19270 Donzenac.

— Mme Jean Grassin,
Le docteur Françoise Grassin,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean GRASSIN,
sous-préfet,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille militaire,
médaille des évadés,

survenu le 10 septembre 1977, dans sa soixante-quatrième année.

Les obsèques ont lieu mardi 13 septembre, à Brives.
90, boulevard Murat, 75016 Paris.
43, boulevard de Picpus, 75012 Paris.

— Mlle Jeannine Jouany,
Le docteur Henri Gibaud, Mme et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Vigier et leurs fils,
M. et Mme Jean-Pierre Jouany et leurs enfants,
Mme Odette Jouany et son fils, ses enfants et petits-enfants,
Mlles Jeanne et Odette Massart, ses sœurs,
Mmes Raymonde et Solange Massart et leurs enfants, ses belles-sœurs et neveux,
Et toute la famille,
vous font part du décès de

Mme Madeleine JOUANY,
née Massart,

survenu dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 12 septembre en l'église de Ronsenac (Charente) dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Joab Nowick,
M. et Mme Léon Novic et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Novic et leurs enfants,
Me Paltiel Novik,
M. et Mme Albert Schaul,
ont la douleur de faire part du décès, à la suite d'une longue et implacable maladie, de

Mme Pauline NOWICK,
née Lazebnic,

survenu le 6 septembre 1977, leur épouse, mère, grand-mère, belle-sœur et alliée.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 9 septembre 1977.

— Lille.
Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui

Marcel-Henri PREVOST,
professeur de droit
à l'université de Lille,

décédé à Carcassonne, le 9 septembre, à l'âge de soixante-six ans.

Ses obsèques seront célébrées le jeudi 15 septembre, à 11 heures, en l'église Saint-Martin-d'Esquermes à Lille, sa paroisse, suivies de l'inhumation dans la sépulture de famille au cimetière du Sud à Lille.

Assemblée à la chapelle de l'église à 10 h. 45.

L'offrande après la messe tiendra lieu de condoléances.

De la part de :
Thérèse Prévost-Debatte, son épouse,
Marie-Danielle Pain-Prévost, sa fille,
Christophe, Sarah-Emmanuelle et Nathalie, ses petits-enfants,
Et toute la famille.
30, rue de la Bassée, Lille.
84, avenue de la République, Lambersart.

Avis de messe

— Un service religieux sera célébré le lundi 19 septembre, à 11 heures, à l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, 75015 Paris, à la mémoire du

professeur Jacques TRÉFOUËL,
membre de l'Institut
et de l'Académie nationale
de médecine,
directeur honoraire
de l'Institut Pasteur,

décédé le 11 juillet à Paris et inhumé dans l'intimité à Cély-en-Bière, le 15 juillet dernier.

● *M. Jean Ribo*, dont nous avons annoncé le décès dans nos éditions datées 13 septembre, n'était pas directeur des affaire consulaires au ministère des affaires étrangères depuis 1975, comme nous l'avons écrit par erreur. Il était, depuis février 1977, sous-directeur des unions internationales à la direction des conventions administratives et des affaires consulaires. Il était également chargé du service des biens et intérêts privés. Il devait être prochainement chargé du service des affaires consulaires.

Remerciements

— Mme Blaquier et ses enfants, dans l'impossibilité de répondre à toutes les marques de sympathie qu'ils ont reçues dans leur douloureuse épreuve au décès du

colonel René BLAQUIER,

survenu à Marseille, le 4 septembre, prient les parents, alliés et amis de trouver ici l'expression de leurs plus vifs remerciements.

Ils remercient tout particulièrement M. Ciattoni, secrétaire général des compagnies d'assurances du groupe Concorde, représentant aux obsèques M. Rosa, président-directeur général, le colonel Mariani, délégué par le général Guillot pour représenter la promotion Rhin et Moselle de l'école militaire de Saint-Maixent, le capitaine représentant la gendarmerie d'Ajaccio.

— Coise.
Mme Pierre Cot,
Ses enfants et petits-enfants,
remercient tous les amis des signes de sympathie qu'ils ont témoignés au moment du décès de leur cher

Pierre COT.

Anniversaires

— Pour le troisième anniversaire du décès de

Claude MENDELOVICI,

une amicale pensée est demandée à ceux qui le connurent.
Paris - Rouen.

Offices religieux

— Fêtes juives. — L'Association culturelle des israélites nord-africains, rite tunisien, organise les offices de Yom Kippour en la salle Lancry, 10, rue de Lancry, 75010 Paris :

— Kol Nidre, le mercredi 21 septembre, à 19 h. 30 ;

— Yom Kippour, le jeudi 22 septembre, à 8 heures.

La partie liturgique sera assurée par Raoul Journau.

Réservation. — Tél. : 347-13-81. Places limitées.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde »*, *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Visites et conférences

VISITES GUIDEES ET CONFERENCES. — 14 h., angle du quai d'Orsay et du pont de l'Alma, « Les égouts de Paris » (l'art pour tous).

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux : « Hôtel de Sully ».

15 h., métro Mairie-d'Ivry, M. Guillier : « La qualité de la vie dans l'architecture contemporaine : la ville-jardin d'Ivry ».

15 h., cour d'honneur, entrée du musée de l'Armée, à gauche, M. Magnani : « Vauban au musée des plans et reliefs ».

15 h., façade, portail gauche, Mme Vermeersch : « Notre-Dame et ses parties hautes ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc (train par gare Saint-Lazare), Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., musée de Cluny, place Paul-Painlevé, « L'art des sculpteurs de Notre-Dame ».

15 h., métro Sentier, sortie rue des Petits-Carreaux, « Un parcours « policier » dans les ruelles et les passages du Vieux Paris » (Paris et son Histoire).

20 h. 30, métro Louvre, « Le Paris des rêves. Le Louvre » (Templia).

CONFERENCES. — 13 h., 16 h. et 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames, « Conscience cosmique et méditation transcendantale » (entrée libre) (Centre de méditation transcendantale).

ÉCONOMIE - SOCIAL

UN AVERTISSEMENT DU GATT

De nouvelles difficultés sont à attendre si la montée du protectionnisme se poursuit

« Sans un changement fondamental de la tendance actuelle des politiques commerciales internationales, la voie paraît ouverte à l'accumulation de nouvelles difficultés économiques. »

Tel est l'avertissement que vient de lancer le secrétariat du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) dans son dernier rapport annuel. Celui-ci dénonce la montée du protectionnisme causée par la croissance des exportations des pays en voie de développement, protectionnisme dangereux qui *« a atteint un point où l'on peut considérer que le maintien d'un considérer que le maintien d'un ordre international fondé sur des règles concertées et respectées se trouve mis en question »*.

Les mesures de sauvegarde prises par les pays industrialisés sont en contradiction avec leur objectif de croissance, affirme le rapport, qui souligne que le protectionnisme influe directement sur la production *« en canalisant les ressources vers des usages relativement moins productifs, limitant ainsi l'expansion des branches plus productives et dynamiques. En même temps la montée du protectionnisme engendre l'incertitude économique et, de ce fait, freine l'investissement »*. La limitation des importations en provenance des pays en voie de développement peut également compromettre la stabilité des relations financières internationales en n'assurant plus à ces pays les rentrées de devises nécessaires au remboursement de leurs dettes envers les nations industrialisées.

De ce fait, les experts du GATT prévoient pour cette année un accroissement du volume du commerce mondial de 6 % seulement. En 1976, le GATT fait état d'une augmentation d'environ 11 % du volume des exportations mondiales après le recul de 1975. La reprise de 1976, observent les rapporteurs, a stimulé davantage les importations que les exportations dans les pays industrialisés. En volume, les premières ont crû de 14 % et les secondes de 11 % par rapport à 1975. En 1976 également le volume des échanges entre pays industrialisés a augmenté d'environ 15 % après avoir fléchi l'année précédente.

Quant aux pays de l'OPEP, ils ont vu le volume de leurs exportations croître d'environ 12 %, contre 17 % pour les autres pays en voie de développement, et 11 % pour les pays de l'Est.

Le secrétariat du GATT souligne, d'autre part, la forte contraction de l'excédent de la balance des paiements courants des Etats-Unis, qui est revenue de 22 milliards de dollars en 1975 à 9,2 milliards en 1976. L'écart est encore plus fort dans le cas de la balance commerciale. Enfin, les experts de Genève soulignent que les fluctuations du commerce international sont deux fois plus amples que celles de la production, tant en période de récession qu'en période de reprise. De nouveaux comportements en matière de gestion des stocks expliqueraient en partie ce phénomène. Dans le passé, le commerce international et la production mondiale connaissaient des évolutions plus ou moins parallèles.

FAITS ET CHIFFRES

Énergie

● *La production mondiale de pétrole sera suffisante pour satisfaire la demande en 1985*, et toute hausse des prix sera vraisemblablement modérée, estime l'Office américain du commerce international dans une nouvelle étude sur l'énergie. Celle-ci prévoit que la demande mondiale augmentera de 30 millions de barils par jour d'ici à 1985, pour atteindre 86 millions de barils/jour. Or, même si les pays du bloc communiste sont alors contraints d'importer du pétrole, les pays de l'OPEP pourront faire face à cette demande accrue. — *(A.P.)*

● *La construction de la première centrale nucléaire yougoslave*, celle de Krako (Slovénie), est sérieusement compromise, à la suite d'importants dommages survenus à une partie de l'équipement américain qui lui est destiné. Une partie du convoi transportant un des générateurs Westinghouse, formé d'une douzaine de remorques géantes sur lesquelles était placé le matériel d'un poids de 322 tonnes, a basculé dans un virage. L'accident, qui s'est produit samedi 10 septembre, à une dizaine de kilomètres du port de Rijeka, n'a pas fait de victimes, mais a causé des « *dégâts énormes* », apprend-on de source officielle. — *(A.F.P.)*

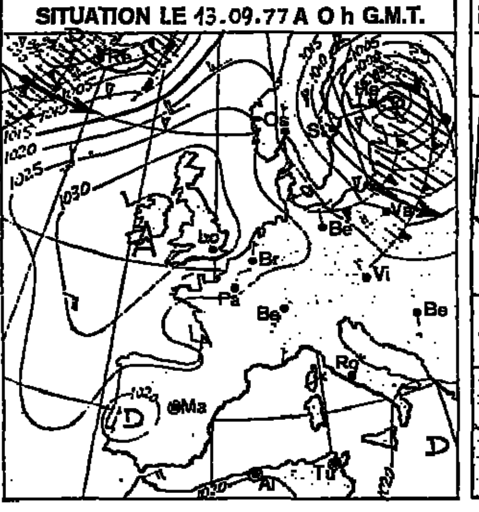
F.M.I.

● *Prêt du F.M.I. à la Roumanie.* — Le Fonds monétaire international a annoncé lundi 12 septembre un tirage de 47,5 millions de droits de tirage spéciaux (55,1 millions de dollars) par la Roumanie, et l'octroi au même pays d'une ligne de crédit de 64,1 millions de D.T.S. (74,5 millions de dollars). Le tirage a été autorisé au titre des facilités de financement compensatoire ouvertes aux pays affectés par une baisse de leurs recettes à l'exportation. Les ventes roumaines à l'étranger ont été perturbées par le tremblement de terre de mars dernier. Les emprunts de la Roumanie au F.M.I. sont ainsi portés à 285 millions de D.T.S. (environ 330 millions de dollars).

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13.09.77 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 14-IX-77 DÉBUT DE MATINÉE

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 13 septembre à 0 heure et le mercredi 14 septembre à 24 heures :

L'anticyclone centré sur l'Irlande le mardi 13 septembre, à 0 heure, se décalera vers le sud-est.

Mercredi 14 septembre, sous l'influence de cet anticyclone, le temps en France sera généralement ensoleillé, après la disparition de brumes matinales surtout localisées dans la moitié nord du pays.

Les températures seront assez basses au lever du jour, avec quelques gelées blanches locales dans l'intérieur, mais le réchauffement sera important au cours de la journée et les maxima seront souvent plus élevés que ceux de mardi. En fin de journée, le ciel se couvrira dans le Nord, tandis que les vents s'orienteront au secteur ouest près de la Manche orientale. Ailleurs, les vents, faibles ou modérés, viendront le plus souvent du nord-est ou de l'est.

Mardi 13 septembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 028,8 millibars, soit 771,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 septembre; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13) : Ajaccio, 25 et 14 degrés ; Biarritz, 31 et 18 ; Bordeaux, 30 et 17 ; Brest, 20 et 12 ; Caen, 23 et 10; Cherbourg, 17 et 11; Clermont-Ferrand, 29 et 12 ; Dijon, 27 et 14 ; Grenoble, 27 et 13 ; Lille, 17 et 6 ; Lyon, 28 et 11 ; Marseille, 26 et 19 ; Nancy, 26 et 11 ; Nantes, 28 et 14 ; Nice, 23 et 20 ; Paris-Le Bourget, 27 et 9 ; Pau, 29 et 17 ; Perpignan, 24 et 16 ; Rennes, 28 et 12 ; Strasbourg, 28 et 13 ; Tours, 29 et 12 ; Toulouse, 31 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 15 degrés ; Amsterdam, 19 et 7 ; Athènes, 25 et 18 ; Berlin, 20 et 5 ; Bonn, 19 et 4 ; Bruxelles, 17 et 6 ; Iles Canaries, 30 et 23 ; Copenhague, 15 et 4 ; Genève, 27 et 10 ; Lisbonne, 34 et 18 ; Londres, 19 et 8 ; Madrid, 34 et 14 ; Moscou, 16 et 9 ; New-York, 21 et 17 ; Palma-de-Majorque, 29 et 14 ; Rome, 27 et 15 ; Stockholm, 8 et 4 ; Téhéran, 33 et 19.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* daté 12 et 13 septembre 1977
UN ARRETE :

● Fixant le montant des frais à rembourser par certains élèves et par les auditeurs libres externes de l'Ecole polytechnique pour la période du 1er septembre 1977 au 31 août 1978.

Concours

● *P.M.I.* — Deux concours sur titres sont ouverts en vue d'un médecin de protection maternelle et infantile à temps complet : à la préfecture du Haut-Rhin. Les candidatures sont à adresser à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales, cité administrative, bâtiment C, à Colmar 68026 ; à la préfecture de la Haute-Saône. Les candidatures sont à adresser à la direction départementale de l'action sanitaire et sociale de la Haute-Saône, B.P. 412, 70014 Vesoul.

Documentation

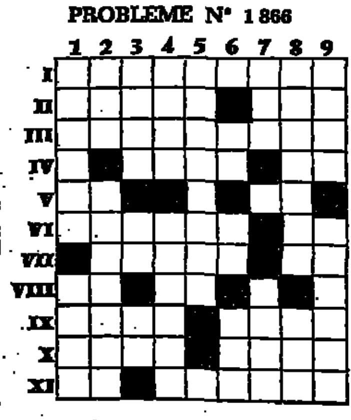
● *Un guide pratique des femmes seules chefs de famille* est publié par la délégation à la condition féminine de l'Ile-de-France pour les cent cinquante cinq mille femmes dans ce cas qui résident dans les huit départements.

Quels sont les droits des mères célibataires, séparées, abandonnées, divorcées ou veuves ? De quelles prestations familiales peuvent-elles bénéficier ? A qui s'adresser pour trouver une crèche, un logement, un emploi ? Autant de questions auxquelles ce guide, distribué gratuitement par les préfectures, répond avec rigueur et concision.

★ Délégation régionale à la condition féminine, préfecture de la région d'Ile-de-France, 29, rue Barbet-de-Jouy, 75007 Paris. Tél. : 550-32-12.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 866



HORIZONTALEMENT

I. Là-dessous, il y a du louche ! — II. Met certains en piteux état ; Préfixe inversé. — III. Loin d'être absente. — IV. Taillable à merci ; Fin de participe. — V. Symbole chimique ; Tout le monde et personne. — VI. Voyageait à bon compte ; Possessif. — VII. Où finissent maintes collections ; D'un auxiliaire. — VIII. Participe ; Ne détestèrent pas (épelé). — IX. Fit preuve d'intransigeance ; Nourrit. — X. Un par famille ! ; Ne s'improvise pas. — XI. Pronom ; Resta au bout du fil.

VERTICALEMENT

1. Est constamment agité ; Sur la rive gauche du Danube. — 2. Sans tarder ; Refusée. — 3. Figure biblique ; En vrac ; Symbole. — 4. Le risque de César ; En train d'adorer. — 5. Pour le diable, c'est un véritable enfer ! — 6. Pronom ; Permet d'aller droit ; Pure fantaisie. — 7. Pronom ; Mesures étrangères. — 8. Consterne un commerçant ; Ce que reçut Niepce en 1765. — 9. Voyageur ; Pour pouvoir l'apprécier, il faut se lever de bonne heure.

Solution du problème n° 1 865

Horizontalement

I. Aperçue. — II. Toupet ; Ur. — III. Où ; niera. — IV. Ulm ; Elues. — V. Ter ; Erse. — VI. Peso. — VII. Ut ; Al. — VIII. Services. — IX. Asiate ; Tu. — X. Glé ; Car. — XI. Epissoire.

Verticalement

1. Atout ; Usage. — 2. Poulettes. — 3. Eu ; MR ; Rigi. — 4. RP ; pavais. — 5. Cène ; Elites. — 6. Utiles ; Ce. — 7. Europe ; Cl. — 8. Ures ; Star. — 9. Braséro ; Ure.

GUY BROUTY.

● *Pour les responsables de l'aménagement.* — Le Centre national d'étude et de recherche du paysage organise une série de sessions destinées aux responsables et aux aménageurs dont les interventions risquent d'affecter le paysage. Ces stages, ouverts à une trentaine de participants chaque fois, comprennent des conférences et des visites sur le terrain. Leur programme est le suivant : les 26, 27 et 28 octobre à Paris, « Techniques de représentation et d'analyse d'un site » ; les 14, 15 et 16 novembre, « Gravières et paysages » ; les 16, 17 et 18 novembre en région parisienne, « Jardins et espaces verts » ; les 7, 8 et 9 décembre en Limousin, « Les circuits du paysage ».

Pour tous renseignements, s'adresser au C.N.E.R.P., rue Gaston-Monmousseau, 78190 Trappes, tél. 051-14-72.

MARCHÉ INTERNATIONAL DES DEVISES

TAUX DES EURO-MONNAIES

STAGES D'INFORMATIQUE

ÉCONOMIE - SOCIAL

Le Koweït victime de la politique saoudienne

L'intention du Koweït d'abaisser les prix de son pétrole lourd de 12 cents par baril, annoncée le 6 septembre par le quotidien koweïtien Al Watan, *ne constitue pas une surprise. Plusieurs publications, dont le* Petroleum Intelligence Weekly, *avaient déjà fait état d'un rabais de l'ordre de 10 cents pratiqué par certains pays du Golfe sur cette qualité de brut. Pour assurer l'écoulement de sa production, le Koweït ne restituera d'ailleurs ces quelques cents qu'au début de 1978, à condition que les compagnies aient continué leurs enlèvements au second semestre.*

Les difficultés koweïtiennes s'expliquent pour une partie par un certain marasme du marché : la faiblesse relative de la consommation dans les pays industrialisés et les stocks constitués à la veille de la hausse de 5 %, le 1er juillet, des prix saoudiens et de ceux des Emirats arabes unis ont ralenti la demande au cours de l'été, et le Koweït a dû réduire sa production de 20 % en juillet et en août par rapport à la même période de 1976. Sans doute l'approche de l'hiver devrait-elle voir un raffermissement du marché, mais, aux Etats-Unis, les stocks sont tels que les compagnies vont être obligées de réduire leurs importations.

Cela ne peut que favoriser le dessein de l'Arabie Saoudite de faire baisser les prix du brut lourd. Les réserves mondiales de pétrole léger, expliquait le cheikh Yamani, le 13 juillet, lors de la conférence de Stockholm, sont infiniment plus faibles que celles de brut moyen et lourd. Or les prix actuels entraînent une forte demande des premiers et une désaffection vis-à-vis des autres. Il faut donc, concluait le ministre saoudien, donner une prime aux acheteurs de pétrole lourd pour leur permettre d'adapter leur outil de raffinage. C'est la raison pour laquelle l'Arabie Saoudite — tout en rejoignant la majorité de l'OPEP — avait maintenu, par le jeu des différentiels, un écart de 25 cents entre son pétrole lourd et celui du Koweït.

Les treize pays membres de l'OPEP avaient fait de ce sujet leur seul thème de discussion lors de leur réunion à Stockholm. Et comme le Koweït refusait de se joindre à l'initiative saoudienne et de baisser ses prix, les quatre pays concernés (Iran, Irak, Arabie Saoudite et Koweït) avaient été chargés d'en débattre lors d'un « sous-comité interministériel ».

Que le Koweït ait été obligé de céder avant même la tenue de cette réunion confirme la mainmise absolue de l'Arabie Saoudite sur le marché en période de basse conjoncture. Et déjà les pays occidentaux y voient un signe encourageant à quatre mois de la conférence de l'OPEP, à Caracas, où il sera à nouveau question du prix du pétrole.

Ph. L.

● *Le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.),* par l'intermédiaire de sa filiale la COGEMA a été autorisé à prendre une participation de 60 % dans le capital de la société Saint-Gobain-Techniques nouvelles qui exerce ses activités dans l'ingéniérie nucléaire et classique, l'automation industrielle et le traitement des eaux. La compagnie de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson détenait jusqu'alors 99,9 % de Saint-Gobain-Techniques nouvelles.

LE MARCHÉ INTERNATIONAL DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
U.S.	4,9340	4,9560	+ 80	+ 90	+ 140	+ 170	+ 450	+ 520
can. ..	4,5930	4,5990	+ 30	+ 60	+ 75	+ 120	+ 190	+ 270
en (100)	1,8450	1,85	+ 40	+ 70	+ 120	+ 155	+ 250	+ 300
.M.	2,1190	2,1210	+ 60	+100	+ 200	+ 270	+ 470	+ 540
lorin ...	2,0010	2,0850	+ 52	+ 80	+ 155	+ 210	+ 330	+ 390
.B. (100)	13,7550	13,77	+280	+385	+ 630	+ 790	+1200	+1540
.S.	2,0660	2,0690	+ 90	+120	+ 270	+ 320	+ 540	+ 610
(1 000)	5,5820	5,59	—260	—190	— 890	— 760	—1790	—1580
....	8,6080	8,70	+150	+210	+ 440	+ 500	+ 730	+ 800

TAUX DES EURO-MONNAIES

.M.	3 3/4	4	3 3/4	4 1/16	4 3/4	4 1/16	3 7/8	4 1/16
U.S.	6 1/4	6 1/2	6 1/4	6 1/2	6 1/2	6 3/4	6 5/8	7
lorin ...	4	4 1/2	4 3/8	4 3/4	4 5/8	5	4 3/4	5 1/4
B.	3 1/2	4 1/2	5 1/2	6	6	6 1/2	6 1/2	7
S.	1 1/2	2	2 1/4	2 1/2	2 3/8	2 5/8	2 3/4	3 1/8
(1 000)	8	12	13 3/8	14 1/8	14 1/8	14 7/8	14 3/4	15 1/4
....	5 5/8	6 3/8	6	6 1/2	6 1/4	6 3/4	6 3/4	7 1/4
. franc.	8 3/4	9 1/4	9 3/4	10 1/4	10 1/4	10 3/4	11	11 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché international des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉNERGIE

A l'étranger

Le gazoduc entre l'Alaska et l'est des États-Unis coûtera au moins 10 milliards de dollars

Montréal. — Le gazoduc qui acheminera le gaz naturel de l'Alaska vers l'est des Etats-Unis sera la plus importante construction qui ait jamais été entreprise par des intérêts privés : sa longueur totale sera de 4 500 miles et son coût est estimé à plus de 10 milliards de dollars (le fameux oléoduc reliant les gisements pétroliers d'Alaska au port de Valdez ne mesurait que 800 miles et coûta 7,7 milliards de dollars !).

Ce nouveau projet bouleversera la situation socio-économique du territoire du Yukon (canadien), donnera un coup de fouet à l'économie des provinces de Colombie britannique et de l'Alberta et profitera indirectement à l'ensemble de l'économie canadienne. En même temps, il fournira aux Etats de l'Est américain une énergie dont ils ont un besoin pressant.

De notre correspondant

La nappe de gaz naturel qui recouvre le gisement pétrolier de Prudhoe-Bay en Alaska est évaluée à 26 trillions de pieds cubes (1), soit environ 10 % des réserves mondiales connues, ce qui représente, aux prix actuels, 40 milliards de dollars... Trois routes avaient été envisagées pour l'acheminement de ce gaz. La première devait traverser le nord du Yukon jusqu'au delta du Mackenzie, pour suivre ensuite la vallée de ce fleuve vers le sud. Elle avait pour principal avantage d'ouvrir un débouché au gaz naturel découvert par les Canadiens dans le delta du Mackenzie (7 trillions de pieds cubes de réserves connues). Son tracé était jugé catastrophique par les écologistes.

La seconde solution consistait à acheminer le gaz de l'Alaska par un pipe-line qui suivait l'oléoduc désormais existant jusqu'au port de Valdez, dans le sud de l'Etat d'Alaska. Le gaz aurait été transporté par bateaux vers les « quarante-huit d'en bas », selon l'expression utilisée en Alaska, pour désigner le reste des Etats-Unis. Ce projet était le plus coûteux de tous.

La troisième option, qui a été retenue, prévoit de transporter le gaz jusqu'à Fairbanks en suivant le tracé de l'oléoduc. De là, le gazoduc traversera le Yukon dans sa partie sud, à peu près à hauteur de Whitehorse, puis la Colombie britannique, l'Alberta et le Saskatchewan, pour déboucher à Chicago. A pleine capacité (celle-ci varie en fonction de la compression du gaz à l'intérieur des tubes), le gazoduc devrait déplacer 3 milliards 400 millions de pieds cubes par jour, et ce, dès le début de 1983.

Les négociations dirigées par M. James Schlesinger, ministre de l'énergie, pour les Etats-Unis, et par M. Allan Mac Eachen, président du conseil privé, pour le Canada, ont duré trois semaines et demie. Les Canadiens n'étaient pas demandeurs, dans l'immédiat, de ce gazoduc. Certes, il leur permettra de transporter le gaz du Mackenzie à moindres frais, mais, selon les spécialistes, leurs besoins en énergie ne rendront pas la chose nécessaire avant le milieu des années 80. Le Canada avait donc intérêt à une association. Le ministre canadien de l'économie, M. Mac Donald, a expliqué récemment que son pays devrait investir d'ici à 1985 quelque 60 milliards de dollars dans l'énergie pétrolière et le gaz, ce qui *« ne pourrait pas être absorbé par l'économie canadienne sans de graves distorsions ».*

Pas de « politique continentale de l'énergie »

L'accord conclu, les deux principaux négociateurs, MM. Schlesinger et Mac Eachen, se sont empressés de préciser qu'aucun des deux pays n'avait dans cette affaire compromis son indépendance et qu'il ne fallait pas voir là l'amorce d'une politique continentale de l'énergie. Ces formules anodines recouvrent un différend canado-américain qui ne laisse pas d'irriter Washington depuis quelque temps.

Le Canada, globalement exportateur d'énergie, limite depuis peu ses envois de pétrole et de gaz vers les Etats-Unis, principalement pour des raisons d'approvisionnement interne. Même si, dans les périodes difficiles, comme durant la vague de froid qui a sévi l'année dernière aux Etats-Unis, les Canadiens alimentent sans restriction leurs voisins du sud, les milieux d'affaires américains sont toujours un peu choqués de constater que l'économie canadienne est animée d'une volonté propre.

Il en va de même pour ce qui concerne la politique énergétique internationale. Ainsi, le Canada fait cavalier seul pour l'exportation d'uranium. Même si ses critères sont presque toujours compatibles avec ceux des Etats-Unis, on s'habitue difficilement à Washington à l'idée que la politique canadienne n'est pas, en cette matière, totalement prévisible. Sans aucun doute, quelques technocrates et stratèges américains rêvent d'*« une politique énergétique intégrée »* pour la moitié nord du continent. Pour eux le gaz naturel de l'Alaska ou le pétrole que les Canadiens pourraient trouver demain dans la mer de Beaufort devraient être des éléments interchangeables.

S'ils n'ont pas eu gain de cause sur tous les points, les Canadiens semblent avoir obtenu des Etats-Unis (les gouvernements ont mené les négociations sur un projet qui sera entièrement du ressort de l'entreprise privée) des conditions intéressantes.

Les Canadiens auraient souhaité que le gazoduc passe par le nord du Yukon à Dawson, pour faciliter la construction d'une bretelle vers le delta du Mackenzie. Ils auraient voulu également que les entreprises concernées versent, avant le début des travaux, 200 millions de dollars de dédommagement aux populations du Yukon, dont la vie sera considérablement modifiée par cette construction.

Les Américains ont rejeté l'idée d'un détour vers Dawson, qui aurait augmenté le coût du projet et donc du gaz. Mais ils ont accepté de financer un raccordement Dawson-Whitehorse, pour autant que les frais de construction du gazoduc principal ne dépassent pas de plus de 35 % le devis initial. Les Canadiens devront de leur côté financer intégralement la construction d'un pipe-line entre Dawson et le delta du Mackenzie.

La proposition concernant les 200 millions de dollars avait suscité quelques remous aux Etats-Unis. Plusieurs sénateurs et représentants américains se sont élevés contre le fait que des entreprises américaines aient à prendre en charge le bien-être de populations canadiennes. Elle a été, elle aussi, écartée. Mais l'accord prévoit que le Yukon percevra une taxe foncière qui équivaudra à environ 30 millions de dollars par an. Le gouvernement d'Ottawa a calculé que cela représenterait sur le territoire un revenu total de 1 milliard de dollars réparti sur la durée d'utilisation du gazoduc. Le progrès technique apportera donc en définitive à ce pays du bout du monde un développement économique inattendu et plus durable que la fièvre de l'or qui en avait fait un des points les plus « chauds » de la planète à la fin du siècle dernier (le Yukon compte environ vingt mille habitants, dont quatre mille indigènes). De plus, une des compagnies canadiennes contractantes versera avant l'ouverture des travaux une partie du produit attendu de la taxe.

L'accord prévoit que les Etats-Unis commenceront à recevoir le gaz de l'Alberta dans deux ans et demi, en attendant que le gazoduc entre en service en 1983. La pose du tube ne commencera pas avant le 1er janvier 1981, ce qui est à peu près conforme aux conclusions du rapport établi par un juge fédéral canadien. M. Lysik, qui a été chargé par Ottawa d'évaluer les conséquences socio-économiques et écologiques du projet. Le juge Lysik a recommandé que rien ne soit entrepris avant que les revendications territoriales des Indiens et des Inuits (Esquimaux) du Yukon ne soient réglées. Les négociations entre les autochtones et le ministère des affaires indiennes vont donc tenir une grande place d'ici là. C'est la première fois, pour un projet de cette envergure en Amérique du Nord, que le « coût social » est en quelque sorte intégré au devis initial. L'expérience servira probablement de précédent, car l'exploitation du grand nord du continent ne fait que commencer.

ALAIN-MARIE CARRON.

(1) 1 pied cube égale 0,0283 mètre cube.

UN PROJET QUI PERMETTRA DE CRÉER CENT MILLE EMPLOIS

L'auteur du projet finalement retenu est la société Northwest Pipeline Corporation, dont le siège est à Salt-Lake-City (Utah), qui a créé un consortium — l'Alcan Pipeline Company — avec trois partenaires canadiens dont le plus important est Foothill Pipeline Ltd, qui a son siège à Calgary (Alberta). Ce pipe-line pourrait entraîner une augmentation du produit national brut de la province de Colombie britannique de l'ordre de 2 à 3 % pendant les années de pleine activité. C'est dans cette province que seront fabriqués les tubes du gazoduc. Ses ports accueilleront sans doute la majeure partie des matériaux lourds nécessaires. Le gouvernement d'Ottawa estime que l'ensemble de l'entreprise (y compris le pipe-line de raccordement vers le delta du Mackenzie) entraînera, directement ou indirectement, la création de cent mille emplois pendant un an.

AFFAIRES

LE GROUPE FIAT CRÉE UNE « DÉLÉGATION POUR L'EUROPE » QUI SIÉGERA A PARIS

La société Fiat vient de créer une « délégation pour l'Europe » qui sera chargée des contacts du groupe avec les pays membres de la C.E.E. et les instances communautaires. M. Vittorino Chiusano, secrétaire du comité de direction de la holding Fiat, dirigera cette délégation, qui dépendra directement du président de la Fiat, M. Giovanni Agnelli. Le siège de la délégation pour l'Europe sera à Paris. « L'intérêt que Fiat porte à l'Europe n'est pas nouveau, mais c'est le rôle européen de Fiat qui a pris des dimensions nouvelles et appelées à se développer encore », *déclare Fiat dans un communiqué.*

Le rôle joué au sein de la Fiat par M. Vittorino Chiusano, cinquante-deux ans, conseiller politique et « homme de confiance » de M. Giovanni Agnelli, a souvent suscité commentaires et spéculations. Déjà en 1976, après la campagne électorale, le journal italien Reppublica *annonçait son « exil en France ». Un « exil » ? Pour l'heure, rien n'a filtré et la presse italienne elle-même s'abstient — chose exceptionnelle — de tout commentaire. Reste que cette nomination, intervenant après l'affaire Revelli-Beaumont, dans laquelle M. Chiusano a joué un rôle important — mais discret — et alors qu'est en cours la réorganisation de Fiat automobile France, peut laisser penser que l'homme de confiance du président du groupe italien aura son mot à dire dans la direction de la filiale française. On ne peut négliger, d'autre part, la candidature de M. Giovanni Agnelli au Parlement européen : à cet égard, la nomination à un poste européen de M. Chiusano, qui jouit de beaucoup de sympathies, aurait un sens politique certain.*

V. M.

MONNAIES ET CHANGES

STABILITÉ SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Le calme régnait, mardi matin, sur les marchés des changes, où le dollar semblait se stabiliser après sa montée de la veille. Il s'est maintenu à 2,3270 DM à Francfort et à 4,9350 F à Paris. Le franc s'est également stabilisé après son léger accès de faiblesse des jours derniers, le cour du DM restant fixé aux environs de 2,12 F.

SYNDICATS

PROCHAINES RENCONTRES ENTRE LES CENTRALES OUVRIÈRES ET LA FEN

Les représentants des organisations C.G.T. et C.F.D.T. des secteurs public et nationalisé se sont rencontrés, le 12 septembre, pour préparer la relance de l'action revendicative. Ils sont convenus de proposer une réunion commune à la FEN.

M. André Henry, secrétaire général de cette Fédération, précise qu'il a déjà pris rendez-vous avec les dirigeants confédéraux des trois principales centrales ouvrières : le 21 septembre avec la C.F.D.T., et le 28 septembre avec F.O. le matin, et la C.G.T. l'après-midi. A l'ordre du jour : la suite à donner au « 24 mai », l'emploi, la formation de la jeunesse, la polémique de la gauche, etc., etc.

CONFLITS

NÉGOCIATION CHEZ FURNON

Une « *table ronde* » sous l'égide du directeur de la main-d'œuvre et de l'inspecteur du travail, réunissant M. Gérard Furnon, quatre ouvrières cégétistes et quatre ouvrières non syndiquées de l'entreprise, se tient, ce mardi 13 septembre, en fin d'après-midi, à Nîmes, pour tenter de trouver une solution au conflit éclaté en avril dernier. La C.G.T. demande l'« *application des décisions de justice, c'est-à-dire, la possibilité pour les ouvrières syndiquées de reprendre leur travail au lieu et place qu'elles occupaient avant le début des incidents* ».

M. Furnon, qui s'est opposé à la présence de représentants de la C.G.T. d'Alès ou du Gard, nous a déclaré : « *Je ne vois pas ce qui pourrait sortir de cette « table ronde » car le personnel est de plus en plus hostile à la C.G.T. Il faut faire travailler les gens séparément* ».

ÉCONOMIE - SOCIAL

ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Lip : les grévistes vont sans doute faire appel du jugement de liquidation rendu le 12 septembre

De notre correspondant

Besançon. — Les quelques dizaines de « Lip » qui avaient pris place dans la salle du tribunal, lundi 12 septembre, sous la surveillance de nombreux policiers du corps urbain de Besançon, en tenue et en civil, n'ont pu se retenir de manifester leur indignation lorsque fut prononcée la conversion du règlement judiciaire de la société Lip S.A. en liquidation de biens.

Les juges bisontins ont débouté la Fédération générale de la métallurgie C.F.D.T. et le syndicat C.F.D.T. des métaux de Besançon, qui demandaient la nomination d'un mandataire avec mission d'étudier et de soumettre au tribunal l'ensemble des propositions concordataires qui seraient en préparation. De son côté, le comité d'entreprise de Lip, qui s'était associé à l'action de la C.F.D.T., n'a pas été reconnu fondé à intervenir, parce qu'il n'a plus d'existence légale depuis le 4 août 1973, date de la résiliation des contrats de travail du personnel de Lip S.A. Par ailleurs, le tribunal, se fondant sur la loi du 13 juillet 1967, retient que les propositions concordataires *doivent être présentées par* le débiteur, et seulement par lui. Or Mᵉ Bouilloт, administrateur de Lip S.A., et Mᵉ Jacquot, syndic, ont déclaré ne pas être en mesure de fournir des éléments qui auraient pu constituer l'ébauche d'une solution. Dans ces conditions, le tribunal a estimé qu' *« une mesure d'information serait sans intérêt »*, ajoutant qu'au demeurant *« la liquidation des biens est de droit par application de l'article 79 de la loi du 13-7-1967 et que d'ailleurs seule elle peut permettre d'apporter des solutions partielles aux problèmes existants ».*

Pour M. Charles Piaget, responsable C.F.D.T. de Lip, il s'agit là *« d'un nouvel acte négatif du pouvoir, lequel n'a rien fait depuis quinze mois alors que de notre côté nous apportons des éléments constructifs »*. De fait, malgré les perspectives limitées qu'il offre, le contrat d'étude confié par l'Algérie aux travailleurs de Lip témoigne de la réalité des efforts réalisés par le personnel de l'entreprise.

Qu'en est-il des industriels qui, disait-on, s'intéressent à Lip ? Ne souhaitent-ils pas ramasser à bon compte les machines et les brevets ? Le jugement de liquidation devrait les engager à se manifester plus nettement.

Les « Lip », qui, chaque matin, continuent de tenir leur assemblée générale dans l'usine occupée *affirment leur intention de résister* et de s'opposer à la dispersion de leur outil de travail. Les grévistes, qui ont l'appui de la fédération C.F.D.T. de la métallurgie, *« prête à toute action nécessaire pour s'opposer au démantèlement »*, vont sans doute, par l'intermédiaire de leur syndicat, *faire appel du jugement rendu* lundi. En attendant, les ouvriers poursuivent leurs ventes de montres (vingt mille à ce jour, disent-ils). Le sénateur-maire de Besançon, M. Robert Schwint, a, de son côté, rappelé que la municipalité tenait à la disposition des grévistes des locaux de repli en cas de nécessité.



(Dessin de CHENEZ.)

Démarches à l'étranger

D'autres discussions sont en cours hors des frontières françaises et M. Charles Piaget a annoncé que la Société d'études des travailleurs de Lip venait de passer un autre accord en vue, dans un premier temps, de fournir des montres à Djibouti, puis, dans un second temps, d'y installer une chaîne d'assemblage pour des mouvements fabriqués à Besançon. M. Piaget a indiqué en outre, qu'un technicien de Palente allait se rendre, le 22 septembre, en Algérie, pour y étudier avec la Sonatrach, firme d'Etat, les possibilités de fabrication de pièces mécaniques et d'outillage. Indépendamment de ces démarches à l'étranger, les ouvriers de Lip estiment toujours qu'un plan horloger, doublé d'un plan de diversification, devrait permettre de créer des emplois en Franche-Comté.

Cependant, la mission régionale créée pour étudier le redémarrage de Lip ne semble pas en mesure de présenter un dossier concret, hormis la proposition de rachat du terrain et des bâtiments de Palente, proposition faite par la ville de Besançon.

CLAUDE FABER.

● *Formation au métier d'horloger* : trente bourses de 10 000 francs chacune renouvelables deux ans seront accordées pour l'année scolaire 1978-1979 par l'Association pour la promotion des vocations horlogères (78, avenue Raymond-Poincaré, Paris).

L'objectif est d'attirer des jeunes dans cette profession (fabrication, distribution), notamment pour les techniques des montres à quartz. Les dossiers de candidature devront être déposés à l'Association à partir de mars 1978.

Manufrance : une commission va tenter de faire l'amalgame entre le plan des curateurs et celui de M. Valantin

De notre correspondant

Saint-Etienne. — La conférence de presse donnée par la municipalité stéphanoise sur les problèmes de Manufrance, lundi 12 septembre, a été la troisième depuis le 26 avril. Elle fut la plus courte. Il n'a pas fallu plus d'un quart d'heure à M. Joseph Sanguedolce (P.C.), maire de Saint-Etienne, pour, sans entrer dans le détail, annoncer la création imminente d'une commission chargée de faire l'amalgame du plan officiel des curateurs, avec le contre-plan de M. Denis Valantin, directeur du département des produits manufacturés de la firme stéphanoise (*le Monde* du 13 septembre) et aussi d'autres propositions pouvant émaner d'économistes locaux, départementaux, *voire nationaux*. *Le* maire de Saint-Etienne ne sera pas à la tête de ce collectif d'une dizaine de personnes, a souligné M. Sanguedolce. Il a affirmé catégoriquement que sa municipalité s'opposerait à tout licenciement, tout en admettant qu'une restructuration de Manufrance était nécessaire, ce qui implique des compressions. Celles-ci interviendront-elles sous forme de départs volontaires encouragés financièrement, de retraites anticipées, de chômage technique ? Sans doute toutes ces mesures seront-elles retenues, bien que M. Sanguedolce se soit gardé de les envisager.

M. Bokanowski, juge commissaire, qui avait rencontré dans la journée le maire de Saint-Etienne, a de son côté rappelé que seul le plan des curateurs était juridiquement valable. Ce qui ne signifiait pas pour autant qu'il n'était pas amendable : *« Ce qui compte, c'est de sauver Manufrance par tous les moyens. »* Les curateurs ont tenu un langage semblable : *« Le temps est précieux, nous nous efforçons d'améliorer notre plan, notamment pour réduire le nombre des licenciements. Nous travaillons depuis une douzaine de jours à rechercher des formules acceptables par tous. »*

● *M. Michel Pomey*, maître de requêtes au Conseil d'Etat, vient d'être nommé vice-président de la Fondation de France.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

HENKEL

HENKEL ACQUIERT GENERAL MILLS CHEMICAL U.S.A.

Envisagée depuis mai dernier, l'entrée de la firme américaine General Mills Chemicals Inc. (G.M.C.I.), au sein du groupe chimique allemand Henkel, a été parachevée le 31 août 1977, et a fait l'objet d'une déclaration commune du Dr Konrad Henkel, président du Henkel K.G.A.A., Dusseldorf, et de M.E. Robert Kinney, président de Generals Mills Inc., U.S.A., dont G.M.C.I. dépendait jusqu'ici.

La transaction s'est faite sur la base de 165 millions de D.M.

L'activité de G.M.C.I. porte sur différents produits chimiques à usage industriel (notamment pour colles, vernis, textiles, papier), à usage minier (traitement des minerais et du pétrole), ou à usage alimentaire (amidon, protéines, vitamines). Elle est de ce fait très complémentaire de celle du groupe *Henkel qui, outre les détergents et* les produits de toilette, porte sur de nombreux produits organiques et minéraux ainsi que sur des colles et adhésifs.

Cette opération s'inscrit donc à la fois dans la politique de diversification et de développement international du groupe Henkel et dans la politique de concentration sur les produits de grande consommation du groupe General Mills.

Le siège de G.M.C.I. se trouve à Minneapolis (Minnesota), de même que ses laboratoires de recherche, elle a trois usines aux U.S.A. (Texas, Iowa, Michigan) et huit filiales industrielles à l'étranger (Mexique, Brésil, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Afrique du Sud, Pakistan, Japon et bientôt Venezuela).

Forte de ses 1 800 collaborateurs (dont 180 dans la recherche), G.M.C.I. a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 300 millions de D.M. pour l'exercice clos le 31 mai 1977.

S'ajoutant à Henkel Inc., Teaneck N.J. (200 millions de D.M. de C.A.), à l'égard de qui elle conservera son autonomie, G.M.C.I. mettra les U.S.A. au premier rang des pays étrangers où Henkel opère.

C'est toutefois Henkel France, dont le président est M. Guy van Weddingen, qui restera la filiale étrangère la plus importante du groupe. Celle-ci réalise en effet un C.A. brut annuel de l'ordre de 700 millions de francs, soit environ 6 % du C.A. consolidé du groupe (5,7 milliards de D.M. en 1976).

COMO-INDUSTRIE S.A.

Capital : 1 500 000 F
57, avenue Clemenceau,
57504 Saint-Avold.
R.C. Sarreguemines n° B 656 080 199

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a décidé en date du 25 août 1977 de modifier l'article 2 des statuts : objet social. Le nouvel objet social est le suivant :

Engineering, réalisation, installations industrielles en tuyauterie, en chaudronnerie et en construction métallique et, accessoirement, gestion et représentation industrielle.

Le dépôt des actes relatifs à cette décision est effectué au greffe du tribunal de Sarreguemines (Moselle).

Pour publication,
Jean Perny, président.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE OBLIGATIONS 9,30 % NOVEMBRE 1973

Les intérêts courus du 2 octobre 1976 au 1ᵉʳ octobre 1977 sur les obligations Electricité de France 9,30 % novembre 1973, seront payables à partir du 2 octobre 1977 à raison de 83,70 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 4 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 9,30 F (montant global : 93 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 13,94 F, soit un net de 69,76 F.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les banques populaires de France, Société centrale de banque.

(PUBLICITÉ)

RÉPUBLIQUE UNIE DU CAMEROUN

Société Nationale d'Électricité du Cameroun

AVIS INTERNATIONAL DE PRÉQUALIFICATION

CONSTRUCTION DE RÉSEAUX ÉLECTRIQUES DANS LA PROVINCE DU CENTRE-SUD

La société Nationale d'Electricité du Cameroun (SONEL) lancera prochainement un appel d'offres pour les travaux de construction de réseaux électriques M.T et B.T. dans la province du Centre-Sud

Le projet comporte la construction de :

LOT N° 1 :
— 776 km de lignes de transport 30 kV :
— 1 poste 90/30 kV

LOT N° 2 :
— 255 km de lignes de distribution :
— 100 postes de distribution ;
— 5 postes principaux 30 kV d'alimentation ou de livraison.

L'exécution des travaux est prévue durant les années 1978, 1979 et 1980

Un financement pourra éventuellement être demandé aux soumissionnaires

Les entreprises intéressées par l'un ou par les deux lots doivent fournir avant le 15 octobre 1977, en deux exemplaires, les références telles que :

— *expérience pour des travaux similaires* :
— organisation :
— moyens et structure financière de l'entreprise.

Seront également mentionnées les possibilités et conditions d'un éventuel financement apporté soit par le soumissionnaire, soit par les institutions financières du pays dont le soumissionnaire est ressortissant

Les demandes de préqualification seront adressées à :

SONEL,
B.P 4077,
DOUALA (CAMEROUN).
Télex : 5551 KN

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat et de la Construction

Entreprise publique du Bâtiment et des Travaux Publics SETIF

E.P.B.T.P. SÉTIF

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

L'Entreprise Publique du Bâtiment et Travaux Publics à SETIF (E.P.B.T.P SÉTIF) lance un appel d'offres international pour la fourniture de matériel Bâtiment et Travaux Publics de type suivant :

— *Matériel de terrassement*
— *Matériel de levage*
— *Matériel de fabrication de béton et granito*
— *Matériel de compactage*
— *Matériel de coffrage métallique*
— *Matériel d'air comprimé pour carrière*
— *Matériel divers.*

Les entreprises intéressées peuvent retirer contre la somme de 250 DA (deux cent cinquante) le cahier des charges au siège de l'E.P.B.T.P. SÉTIF sis à la cité « Maabouda 140 » bâtiment D 142, BP N° 6 SÉTIF, dès parution de cet avis.

Les offres accompagnées de documentation devront parvenir à l'adresse ci-dessus sous double pli cacheté portant la mention « APPEL D'OFFRES - FOURNITURE DE MATÉRIEL - SOUMISSION A NE PAS OUVRIR » avant le 30 septembre 1977.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date d'ouverture des plis.

CALENDRIER DE L'U.R.S.S.A.F. DE PARIS

15 septembre : **exigibilité** des cotisations d'août (plus de 9 salariés).

1ᵉʳ octobre : **échéance** des cotisations de septembre (plus de 9 salariés) et des cotisations du 3ᵉ trimestre (moins de 10 salariés).

La cessation d'activité de l'entreprise entraîne la déclaration et le versement, dans les 10 jours, des cotisations restant dues.
Ce délai court de la publication pour une vente de fonds, de la prise de direction du successeur dans les autres cas.
Les chèques bancaires (barrés) ou postaux doivent être libellés au nom de L'AGENT COMPTABLE DE L'U.R.S.S.A.F. 75-U.

LES MARCHES FIN

BOURSE DE PARIS - 12 SEPTEMB

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

12 SEPTEMBRE

Légère amélioration

Une légère amélioration a été enregistrée en ce début de semaine à la Bourse de Paris, où l'indice instantané des valeurs françaises, après avoir perdu 0,1 % à l'ouverture de la séance gagnait 0,1 % en clôture.

Quelques valeurs ont même sensiblement progressé, telles Financière de Paris, Auxiliaire d'entreprise, Hachette, Galeries Lafayette, CIT-Alcatel, L.M.T., Radiotechnique, Télémécanique, Sommer-Allibert, Air liquide.

Marine-Wendel et Creusot-Loire ont réagi par une hausse à l'annonce de la restructuration du groupe (le Monde *daté 11-12 septembre 1977).*

L'amélioration de ce lundi est imputable moins à l'augmentation des achats qu'à la diminution des ventes.

Autour de la corbeille, on continue à commenter les sondages qui se multiplient. Parmi ceux-ci, celui du Point, *très attendu la semaine dernière par les boursiers, donne des chances égales à la majorité et à l'opposition, ce qui a tout de même produit une bonne impression sous les colonnes du palais Brongniart. A relever la hausse de l'emprunt 7 % 1973, au plus haut historique à près de 230 F.*

Aux valeurs étrangères, faiblesse des Américaines, en liaison avec Wall Street, et reprise des allemandes.

Aux pétroles internationaux, nouvelle et vive avance de Norsk Hydro.

Fermeté générale des mines d'or. Sur le marché du métal, le lingot est pratiquement stable à 23 945 F (+ 5 F), tandis que le napoléon gagne 1,20 F à 246,70 F.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Rolinco, dr. ex c. 18 ..	1 p. 20	8 85

LONDRES

LA HAUSSE REPREND

Encouragé par l'évolution des indicateurs économiques — surtout celui des prix de gros, — le marché s'oriente de nouveau à la hausse. Fermeté des industrielles, reprise des pétroles et stabilité des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 147 80 contre 148 30

VALEURS	CLOTURE 12/9	COURS 13/9
Beecham	627 ...	633
British Petroleum	904 ..	914
Courtaulds	126 ...	128
De Beers	281 ...	288
Imperial Chemical	425 ...	430
Rio Tinto Zinc Corp.	226 ...	226
Shell	598 ...	605
Vickers	224	225
War Loan 3 1/2 %	34 3/8	34 1/2
*West Driefontein	23 1/2	24 1/4
*Western Holdings	20 5/16	20 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

MOULINEX. — Pour le premier semestre 1977, le chiffre d'affaires hors taxes est passé de 675,3 millions de francs à 750,4 millions de francs, et le résultat net final, après impôt et provision pour investissement s'est monté à 56,12 millions de francs contre 41,5 millions de francs.

TELEGRAPHE DU NORD. — Pour le premier semestre 1977, le chiffre d'affaires reste inchangé, le résultat d'exploitation a fléchi, mais le résultat net devrait rester stable compte tenu des recettes exceptionnelles.

HACHETTE. — La société vient de signer avec l'U.R.S.S. un accord de coopération pour l'édition, la fabrication et la distribution de livres de luxe.

NIPPON STEEL. — Le premier fabricant d'acier du Japon a décidé de ne pas distribuer de dividende intérimaire en raison du fléchissement de ses résultats.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12/9	13/9
1 dollar (en yens) ...	265 70	266 65

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 3/8 %

NEW-YORK

La baisse se ralentit

Le mouvement de baisse des cours, qui avait repris la semaine dernière pour s'accélérer vendredi, s'est nettement ralenti lundi. Après avoir cédé près de 7 points initialement, l'indice Dow Jones n'a finalement fléchi que de 2,7 points en clôture à 854,38.

Dans la première partie de la séance, les ventes se sont poursuivies, dans la crainte d'un relèvement des taux d'intérêt.

Dans la seconde partie, l'annonce d'une augmentation de 1,7 % des ventes de détail en août, et les pronostics relativement optimistes de la Citibank sur l'évolution de la conjoncture, ont provoqué un certain raffermissement qui a limité l'ampleur des reculs.

La valeur la plus active a été I.T.T., traitée en repli.

Le volume des transactions est resté relativement faible, avec 18,7 millions de titres échangés, contre 10 millions précédemment.

VALEURS	COURS 9/9	COURS 12/9
Alcoa	46 1/2	46 1/4
A.T.T.	61 1/2	61 3/4
Boeing	54 1/4	54 1/4
Chase Manhattan Bank	30 1/4	30 ...
Du Pont de Nemours	107	108 1/2
Eastman Kodak	59 1/4	59 5/8
Exxon	48 3/8	48 1/2
Ford	43 3/4	44 1/8
General Electric	54 1/4	53 1/2
General Foods	33 7/8	34
General Motors	67 3/4	67 1/2
Goodyear	19 3/8	19 3/8
I.B.M.	263 1/4	262 1/2
I.T.T.	31 1/4	30 1/2
Kennecott	24 1/2	24 3/8
Mobil Oil	61 1/4	61 3/8
Pfizer	26 1/4	25 7/8
Schlumberger	67 1/2	67 3/8
Texaco	28 ...	26 1/2
U.A.L. Inc.	18 ...	18 1/2
Union Carbide	45 5/8	45 5/8
U.S. Steel	31 7/8	31 ...
Westinghouse	19 1/8	18 3/4
Xerox	52 5/8	51 7/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	9 sept.	12 sept.
Valeurs françaises ..	88,6	88,5
Valeurs étrangères ..	101,7	102,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	58,5	58,4

BOURSE DE PARIS - 12 SEPTEMBRE - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

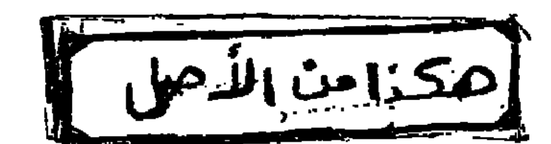
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12 9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 927	4 934	4 970
Allemagne (100 DM)	211 730	211 970	211 ...
Belgique (100 F.)	13 753	13 782	13 625
Pays-Bas (100 fl.)	199 950	200 060	296
Danemark (100 krd)	79 800	79 850	79 000
Suède (100 krs)	101 300	101 450	100 500
Norvège (100 k.)	90 280	90 350	89 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 586	8 603	8 550
Italie (1 000 lires)	5 580	5 584	5 600
Suisse (100 fr.)	206 490	206 660	204
Autriche (100 sch.)	29 772	29 835	29 850
Espagne (100 pes.)	5 832	5 841	5 750
Portugal (100 esc.)	12 165	12 185	12 ...
Canada ($ can. 1)	4 580	4 583	4 535

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12 9
Or fin (kilo en barre)	23900	23950
Or fin (kilo en lingot)	23840	23945
Pièce française (20 fr.)	245 50	246 70
Pièce française (10 fr.)	206 50	208
Pièce suisse (20 fr.)	217 50	217 10
Union latine (20 fr.)	208 80	207 50
Souverain	221 30	222 80
Pièce de 20 dollars	1129 80	1120 ..
Pièce de 10 dollars	560 .	583 ..
Pièce de 5 dollars	341 ..	... ..
Pièce de 50 pesos	968 ..	986 ..
Pièce de 10 florins	217 ..	216 ..



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— « Questions aux intellectuels de gauche », par P.-H. Chombard de Lauwe.
— « La fin des paysans » (II), entretien avec Henri Mendras.

3. LA CRISE DU PROCHE-ORIENT
— LIBRES OPINIONS : « Demain, les Etats associés du Proche-Orient ? », par André Chouraqui.

4. PROCHE-ORIENT
— Le centre de Beyrouth sera reconstruit par une mission française.

5. AFRIQUE
— ALGÉRIE : la situation sociale demeure préoccupante.

6-7. EUROPE
— L'enlèvement de M. Schleyer et ses répercussions.

7. AMÉRIQUES

8. NATIONS UNIES
— La 31e Assemblée.

8. DIPLOMATIE
— La visite de M. Gierek à Paris.

9 à 14. POLITIQUE
— « La République de 1978 ? », par Roger-Gérard Schwartzenberg.

14. ÉQUIPEMENT

14. RÉGIONS

15. LES RÉGIONS
— POINT DE VUE : « Un seul patron pour la Loire », par Jean Auroux.

16. SPORTS

16-17. JUSTICE

18. PRESSE

19-20. ARTS ET SPECTACLES
— TÉMOIGNAGE : « Sur la mort de Jean Salusse », par Jacques Lonchampt.

LE MONDE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES
PAGES 21 ET 22
— LIBRES OPINIONS : « Savoir se servir du progrès », par Bernard Delapalme.
— Les deux voies du développement scientifique chinois.
— Y a-t-il encore des explorateurs ?

23. L'ACTUALITÉ MÉDICALE

24. DÉFENSE

24-25. ÉDUCATION

38 à 40. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (18)
Annonces classées (26 à 37) ; Aujourd'hui (38) ; Carnet (38) ; « Journal officiel » (38) ; Météorologie (38) ; Mots croisés (38) ; Bourse (41).

Le numéro du « Monde » daté 13 septembre 1977 a été tiré à 556 184 exemplaires.

A B C D E F G

Au Liban

Le parti socialiste progressiste et le Baas constituent un Front national

Le parti socialiste progressiste, dirigé par M. Walid Joumblatt, et l'organisation du parti Baas (pro-syrien) au Liban, présidé par M. Assem Kanso, ont conclu, lundi 12 septembre à Damas, un accord pour la création d'un Front national « ouvert à tous les partis, organismes et forces politiques et sociales, ainsi qu'à toutes les personnalités politiques » qui accepteront ses objectifs.

Un communiqué commun, précisant les objectifs du nouveau Front national, demande « l'abolition du confessionnalisme politique dans les institutions et les services de l'Etat, la création d'une armée libanaise capable de restaurer la sécurité, de sauvegarder l'unité du pays et de participer à la lutte nationale contre l'ennemi sioniste, une coopération au plus haut niveau entre le Liban et la Syrie et l'application des accords libano-palestiniens conclus entre le pouvoir libanais et l'O.L.P. ».

A Beyrouth, M. Yasser Arafat a déclaré que les forces palestino-progressistes ne se retireraient pas de la région frontalière libano-israélienne. Le président de l'O.L.P. a révélé que la résistance palestinienne avait reçu, il y a une semaine, deux ultimatums israéliens lui enjoignant de se retirer au nord du fleuve Litani. Mais, a-t-il dit, « nous ne pouvons tolérer ces menaces. Le seul ordre que je donne à mes troupes est de combattre ».

Aux termes d'un accord libano-syro-palestinien conclu le 25 juillet dernier, les belligérants doivent se retirer à une quinzaine de kilomètres au nord de la frontière libano-israélienne afin que des unités de l'armée libanaise puissent prendre position dans cette région.

L'armée est encore hors d'état de rétablir l'ordre dans le sud du pays

De notre correspondant

Beyrouth. — L'armée libanaise, dont le déploiement dans la zone frontalière constitue, avec le repli palestinien, l'élément central de la solution mise au point pour le Sud-Liban, est en voie de reconstitution, opération lente et délicate dont les résultats sont encore précaires.

Après avoir, tant bien que mal, survécu pendant près d'un an à la tourmente de la guerre civile, l'armée avait éclaté le 11 mars 1976. Quatre courants avaient émergé : « *l'armée du Liban arabe* », formé en quasi-totalité d'officers et de soldats musulmans (trois mille hommes environ), avait rallié le camp palestinien progressiste. Les troupes et officiers chrétiens (légèrement inférieurs en nombre à l'armée du Liban arabe, mais qui se sont battus plus efficacement) ont rejoint en plusieurs groupes, plus ou moins autonomes, les rangs de la droite chrétienne. Les troupes de la Bekaa, plateau central adossé à la Syrie, demeurées homogènes, ont constitué l'« *avant-garde de l'armée arabe libanaise* » (mile cinq cents hommes environ) qui s'est mise sous tutelle syrienne. Le reste, c'est-à-dire la majeure partie de l'armée nationale, est demeuré à l'écart des factions belligérantes. Deux autres noyaux ont connu une existence éphémère : celui constitué autour du général Ahdab, qui a tenté un coup d'Etat le 11 mars 1976 avant de se désagréger, et celui du commandant en chef, le général Saïd, qui, sous couvert de la légalité, a rejoint le camp conservateur chrétien. Enfin, les éléments chrétiens de la zone *frontalière ont formé un groupe* autonome, toujours actif, et qui a été pratiquement pris en charge par Israël.

La procédure de reconstitution de l'armée libanaise comporte deux volets : le recrutement de nouveaux effectifs (environ un milier d'hommes) et la fusion des groupes hétérogènes. Un patient travail de reprise en main est entrepris par le nouveau commandement mis en place par le président Sarkis. Son autorité s'étend théoriquement à toutes les garnisons, à l'exception de celles implantées dans le sud du pays, notamment à Koleya et à Marjayoun (cinq cents à six cents soldats et officiers chrétiens) qui virtuellement contrôlées par Israël.

Au total, environ 70 % des officiers de l'ancienne armée nationale ont été réintégrés.

Au niveau du commandement supérieur, la coopération islamo-chrétienne a été rétablie : le commandant en chef, le général Victor Khoury, et le chef du deuxième bureau, sont maronites; le chef d'état-major est druze, son adjoint est chiite, les chefs des troisième et cinquième bureaux sont sunnites. Les progrès dans ce domaine sont indéniables, si l'on songe qu'après la fin des tandis que cent quatre-vingts tiens interdisaient l'accès du siège du commandement à leurs collègues musulmans ou même chrétiens qui n'avaient pas combattu à leurs côtés.

L'armée libanaise est donc aujourd'hui fragile, d'où la grande prudence mise par le pouvoir à l'utiliser, notamment au sud. Ce sont les troupes de la Bekaa qui rétabliraient éventuellement l'ordre car elles sont les seules aujourd'hui où la cohésion islamo-chrétienne n'a pas été entamée. L'ambition des chefs de la nouvelle armée est de se voir confier, en commençant par la zone frontalière, la responsabilité des portions du territoire qui iraient en s'élargissant, plutôt que d'être utilisés dans des opérations ponctuelles aux côtés de la force arabe de dissuasion, constituée en majeure partie de troupes syriennes.

LUCIEN GEORGE.

Au Pakistan

L'ANCIEN PREMIER MINISTRE M. BHUTTO A ÉTÉ LIBÉRÉ SOUS CAUTION

Lahore (A.F.P.). — M. Z.A. Bhutto a été libéré sous caution, ce mardi 13 septembre, par la haute cour de Lahore, devant laquelle il comparaissait pour une affaire de meurtre. La cour a estimé que les preuves de culpabilité de l'ancien premier ministre étaient insuffisantes pour justifier son maintien en prison. M. Bhutto avait été arrêté le 3 septembre à Karachi.

Sa libération ne signifie pas que l'ancien chef de gouvernement n'aura pas à répondre des nombreuses accusations portées contre lui. Mais elle le place en bien meilleure position si les élections générales ont lieu, comme prévu, le 18 octobre. M. Bhutto a indiqué, après sa mise en liberté, qu'il participerait à la consultation et a demandé à être jugé après celle-ci.

Au Zaïre

L'ANCIEN MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES M. KARL I BOND EST CONDAMNÉ A MORT

Kinshasa (*A.F.P.*). — L'ancien ministre des affaires étrangères du Zaïre, M. Nguza Karl I Bond, accusé de « *haute trahison* » à l'occasion de la guerre du Shaba, a été condamné à mort ce mardi 13 septembre par la Cour de sûreté de l'Etat du Zaïre.

Le choléra se développe au Proche-Orient

La Syrie a demandé l'intervention de l'Organisation mondiale de la santé

Le choléra fait tache d'huile au Proche-Orient, à partir du foyer initial de la Syrie (*le Monde* du 2 septembre), où soixante-huit décès au moins ont été attribués ces jours derniers à cette maladie. On estime maintenant à plus de deux mille le nombre total de cas traités dans ce pays. Au Liban et en Jordanie, plusieurs dizaines de cas ont été signalés, notamment dans quatre camps de Palestiniens. En Israël, les autorités confirment deux cas.

Dans les autres pays arabes, on s'inquiète du développement de l'épidémie, quelques semaines avant le pèlerinage annuel à la Mecque, d'autant plus que les autorités sanitaires nationales ont tendance à minimiser la gravité du problème afin d'éviter des conséquences sur le tourisme et le commerce des denrées alimentaires. *Les autorités sanitaires* syriennes, par exemple, avaient démenti l'apparition des premiers cas. C'est une commission parlementaire syrienne chargée d'enquêter sur la propagation de l'épidémie qui vient de révéler que le ministère de la santé de ce pays avait gardé le secret sur les conditions dans lesquelles la maladie est apparue au mois de juin dernier.

En Turquie, le ministère de la santé oppose pour l'instant un démenti catégorique aux informations faisant état de choléra dans ce pays (*le Monde* daté 28-29 août 1977), et précise que les mesures actuellement prises par les autorités sanitaires turques n'ont d'autre but que de prévenir l'extension de la maladie à partir de la Syrie.

Au siège de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) à Genève, on précise que cette épidémie de choléra est préoccupante, mais n'a pas de caractère catastrophique, et devrait être enrayée en deux mois. L'O.M.S. n'intervient pas dans les affaires de santé intérieures des pays, à moins d'y être invitée par les gouvernements. La Syrie vient ainsi de réclamer l'assistance des équipes de réhydratation de cet organisme, afin de lutter de manière curative contre le choléra. gouvernements. La Syrie vient de

Néanmoins, les autorités sanitaires d'Allemagne fédérale annoncent qu'un chauffeur routier revenu récemment d'Irak via la Turquie a été hospitalisé au Bade-Wurtemberg atteint de choléra.

La vaccination contre le choléra n'apporte pas d'aide en cas d'épidémie, car il s'agit d'une immunisation tardive (un mois environ), temporaire (six mois), et efficace à 30 % seulement. Les mesures à prendre sont donc essentiellement préventives, et concernent les conditions d'hygiène alimentaire (stérilisation des eaux de boisson, de nettoyage et de cuisson des fruits et légumes...).

Les signes cliniques de la maladie sont digestifs (diarrhée, puis vomissements) ; la maladie n'a de caractère grave que chez les organismes fatigués ou affaiblis, mais peut être considérée comme bénigne chez les personnes en bonne condition physique.

Dans les Alpes-Maritimes

LA SŒUR DU CHAH D'IRAN SORT INDEMNE D'UN ATTENTAT

La princesse Ashraf Pahlavi, sœur jumelle du chah d'Iran, est sortie indemne d'un attentat commis contre sa voiture alors qu'elle regagnait sa villa située à Port-Gallice, à Juan-les-Pins, ce mardi 13 sepembre vers 4 heures.

La Rolls-Royce de la princesse circulait en direction d'Antibes, sur la route nationale 559, qui longe la plage entr Golfe-Juan et Antibes, lorsqu'elle a été doublée par une Peugeot 504 qui, la serrant de près, a obligé le chauffeur à freiner et à s'arrêter. Deux des trois occupants de la 504 sont alors sortis de la voiture armés de pistolets de calibre 11,43, tirant plusieurs coups de feu sur al Rolls-Royce avant de s'enfuir.

L'homme qui conduisait la Rolls-Royce, M. Noder Dijarchi, un homme d'affaires iranien, a été légèrement blessé au bras. La princesse, assise à l'avant, à côté de lui, est indemne. Sa dame de compagnie, Mme Khaienouri Fourough, a été tuée d'une balle dans la tête. Une quatrième personne accompagnait la princesse. Il s'agirait d'un autre homme d'affaires, dont les policiers du S.R.P.J. de Nice, chargés de l'enquête, n'ont pas encore révélé l'identité.

Selon les enquêteurs, cet attentat a un mobile politique. La princesse Ashraf, qui a épousé en troisième noces en 1960 le docteur Mehdi Bousheri, président-directeur général de la maison d'Iran à Paris, joue un rôle important à la cour de Téhéran. Surnommée la « panthère noire », elle dispose d'une grande influence auprès de son frère, dont elle a été à plusieurs reprise l'envoyée officielle à l'étranger.

LES PRIX AGRICOLES FRANÇAIS POURRAIENT ÊTRE RELEVÉS AVANT LA FIN DE L'ANNÉE

(de notre correspondant)

Bruxelles (Communautés européennes). — Le gouvernement français n'écarte pas l'idée d'une dévaluation du « franc vert », ce qui se traduirait par une augmentation des prix payés aux agriculteurs français et, sur le plan des échanges, par une réduction des montants compensatoires appliqués par la France et qui jouent comme une subvention à l'importation et une taxe à l'exportation.

C'est ce qui ressort des propos tenus par M. Méhaignerie à l'issue de la brève réunion des ministres de l'agriculture des Neuf qui s'est tenue mardi matin 13 septembre à Bruxelles. Le mi- exprimé avec prudence, a rappelé nistre français, qui s'est, certes, que le président de la République avait indiqué que la situation des prix et des revenus dans l'agriculture serait examinée dans le détail par le gouvernement, courant novembre. « *Si cet examen révèle que le revenu des agriculteurs évolue défavorablement, les mesures qui seront prises seront de nature monétaire (dévaluation du franc vert). Il n'y aura pas d'aide directe aux revenus* », a déclaré M. Mehaignerie. La dévaluation du « franc vert » a pour but, rappelons-le, de répercuter sur les prix agricoles la dépréciation subie par le franc sur le marché des changes.

SIGNATURE D'UN ACCORD DE SALAIRES A LA R.A.T.P.

Un accord sur les salaires pour 1977 a été signé, ce 13 septembre, entre la direction de la R.A.T.P. et les syndicats F.O., Autonomes, Indépendant, C.F.T.C. et C.G.C. (qui au total représentant environ 43 % des suffrages aux élections professionnelles). La C.G.T. et la C.F.D.T. ont repoussé les propositions de l'employeur.

Celles-ci prévoient une élévation du pouvoir d'achat de 1,1 % en fin d'année, à condition que la hausse des prix ne dépasse pas 8,5 % et que la production nationale (PIB) progresse de 3,5 %. L'augmentation du pouvoir d'achat sera proportionnellement réduite si la hausse des prix est plus forte ; elle serait même nulle si cette dernière était de 10 %. Le pouvoir d'achat serait alors simplement maintenu.

En outre, une clause basée sur les résultats spécifiques de l'entreprise assurera aux agents une progression du pouvoir d'achat de 0,3 %, en tout état de cause.

● *Les deux mille cinq cents ouvriers des chantiers navals Dubigeon-Normandie* de Nantes ont reconduit lundi 12 septembre la grève entamée quatre jours plus tôt pour protester contre le contrôle des horaires de travail. La C.G.T. et la C.F.D.T. ont demandé une entrevue à la direction. D'autre part, au port du Verdon (Gironde), les trente-cinq *marins du pétrolier Dolabella* (société Shell) ont entamé, le 11 septembre, une grève de quarante-huit heures pour obtenir une relève plus fréquente du personnel embarqué.

La COB transmet à la justice le dossier de la Française Ericsson

La Commission des opérations de Bourse a transmis, le 8 septembre, le dossier de la Française des téléphones Ericsson (S.F.T.E.) au procureur de la République de Nanterre (Hauts-de-Seine). Elle doit rendre publics, mercredi 14 septembre, les motifs pour lesquels elle a saisi la justice.

C'est à la suite d'une longue enquête sur les comptes de l'entreprise qu'il est apparu à la commission « *d'une part, que l'information donnée aux actionnaires de la S.F.T.E. à l'occasion de changements de méthodes d'évaluation n'avait pas été conforme aux exigences légales, d'autre part, que certains éléments étaient susceptibles d'entacher la régularité des comptes de l'exercice 1975* ». *Le Monde* a évoqué, à deux reprises (22 février et 26 juillet), cette affaire.

Dans son dossier, la COB énumère toutes les anomalies qu'elle a pu relever dans les comptes des exercices 1973, 1974 et surtout 1975 de la S.F.T.E. A l'époque, le groupe suédois Ericsson était l'actionnaire majoritaire, la Compagnie générale d'électricité détenait 16 % et avait trois administrateurs au conseil. Depuis le milieu de 1976, le groupe Thomson a repris la participation de la C.G.E. et assure la direction de l'entreprise après avoir racheté à Ericsson une partie de ses intérêts dans la S.F.T.E.

Chacune des anomalies relevées par la commission peut justifier en *elle-même une transmission du* dossier à la justice. En théorie seulement. Il est certain o[illegible] présence d'un ou deux « acc[illegible] » seulement, la commission se[illegible] contentée d'une admones[illegible] Ce qui a frappé ses enqu[illegible] c'est l'accumulation, la répé[illegible] d'anomalies comptables, allan[illegible] presque toujours dans le sens d'un gonflement « artificiel » des bénéfices de la S.F.T.E.

Il appartient maintenant à la justice — un juge d'instruction devrait être rapidement désigné — de déterminer si l'irrégularité des comptes de la société a été « *intentionnelle* » ou non. Si tel était bien le cas, il restera alors à faire la part des responsabilités de chacun.

La COB profite de cette affaire pour adresser, dans son bulletin mensuel, une mise en garde aux chefs d'entreprise. Elle attire leur attention sur les changements des méthodes comptables entre deux exercices qui ne permettent pas au public d'apprécier la situation véritable d'une entreprise.

J.-M. Q.

● *Le Front national des rapatriés français de confession islamique* affirme qu'« *une fois de plus deux musulmans français de la région parisienne se rendant au chevet d'un membre de leur famille à l'article de la mort se sont vu interdire l'entrée en Algérie* ». Dénonçant « *ces provocations constantes* », il demande au gouvernement de négocier avec Alger afin que les citoyens français de confession islamique puissent circuler librement entre la France et l'Algérie.

D'autre part, le Groupe d'action de défense des intérêts des musulmans français « *met en garde les citoyens français de confession islamique contre les rumeurs selon lesquelles la libre circulation aurait été accordée entre la France et l'Algérie par les autorités algériennes* ». « *Il s'agit d'un piège odieux, et nous dénonçons de tels agissements* », déclare-t-il.

● « *La France, les Etats-Unis et leurs presses* », tel est le titre de l'album qu'édite la bibliothèque d'information du Centre Georges-Pompidou. L'auteur, M. Pierre Albert, professeur à l'Institut français de presse, propose dans cet ouvrage (vendu 140 F) les reproductions de quelque 400 pages ou articles de journaux, de magazines ou de revues françaises et américaines, depuis la première information sur *la Nouvelle France* parue en 1632 dans *la Gazette* jusqu'à la célébration du bicentenaire de la déclaration d'indépendance, en 1976.

● *Sur le thème « Communication entre deux villes »* : Hanovre et Perpignan (villes jumelées), les quotidiens *Hannoversche Algemeine Zeitung* et *l'Indépendant de Perpignan* procèdent à un échange de journalistes et ouvrent, durant une semaine, une large place dans leurs publications aux habitants des deux villes.

Cette expérience, mise au point par M. Fischer, maître-assistant en sociologie à la Sorbonne, est destinée à favoriser l'échange d'informations et de points de vues entre *les habitants des deux* villes. Elle est patronnée par l'Office franco-allemand de la jeunesse.

TRENTIÈME ANNÉE (1977) — Nº 1 506 SÉLECTION HEBDOMADAIRE DU JEUDI 8 AU MERCREDI 14 SEPTEMBRE 1977

DIRECTEUR : Jacques FAUVET
FONDATEUR : Hubert BEUVE-MÉRY

DIRECTION
RÉDACTION ET ADMINISTRATION
5, RUE DES ITALIENS, 75009 PARIS

TELEPHONE : 246-72-23
Adresse télégraphique : JOURMONDE PARIS

Le Monde

Nº 1506

ABONNEMENT : Six mois Un an
France ...... F 35 F 60
Etranger .... F 48 F 85
(Tarifs avion page 12.)
CHEQUE POSTAL : PARIS Nº 4207-23

Les Palestiniens à Genève ?

LA JORDANIE ET LA FRANCE pour un règlement au Proche-Orient

Conformément aux vœux du président Giscard d'Estaing, le communiqué conjoint publié le mardi 6 septembre, à l'issue de la visite du roi Hussein à Paris, est consacré à ce que devrait être la substance d'un règlement israélo-arabe, en passant sous silence les questions de procédure que le chef de l'Etat français considère comme stériles, voire préjudiciables à la recherche de la paix.

Le texte ne se réfère en aucune manière aux controverses autour de la convocation de la conférence de Genève, des pourparlers « à proximité » proposés par Israël, de la volonté de certains Etats arabes d'amender en faveur des Palestiniens la résolution 242. Il énumère, en revanche, les éléments indispensables à un règlement en mettant l'accent sur le droit de tous les Etats de la région « sans exception » — nouvelle formule suggérée par M. Giscard d'Estaing — « à vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres, reconnues et garanties ».

Les deux parties étant d'accord qu'Israël devrait se retirer sur les frontières de 1967, et que les Palestiniens devraient « disposer d'une patrie », elles ont tout naturellement condamné la colonisation juive en Cisjordanie, « contraire aux résolutions des Nations unies ».

Ce n'est pas le « plan de paix » annoncé mardi soir par M. Begin qui peut faire changer d'avis les gouvernements français et jordanien. Les propositions du premier ministre israélien seront présentées prochainement par le général Dayan au président Carter, sous la forme d'un « traité global de paix », lequel, paradoxalement, décrit dans le détail la nature des futures relations israélo-arabes, y compris l'échange d'ambassadeurs, mais laisse dans le vague la question des frontières, capitale pour les Arabes, ainsi que celle de l'avenir des Palestiniens.

A en juger par les déclarations du président Giscard d'Estaing et du roi Hussein, ainsi que par leur communiqué conjoint, les deux pays estiment que toute manœuvre dilatoire aggraverait très rapidement une situation jugée « lourde de menaces ». Un nouveau conflit au Proche-Orient risque sinon de prendre les proportions d'une « conflagration mondiale », comme l'a indiqué le souverain jordanien, du moins de porter un nouveau et sérieux coup aux économies européennes, qui auraient à subir les effets d'un nouvel embargo pétrolier.

Les signes de nouvelles tensions ont déjà fait leur apparition au Proche-Orient. L'une d'elles, qui risque de diviser dangereusement le monde arabe, a trait au fossé qui se creuse entre la Syrie et la Jordanie, d'une part, l'Egypte et l'Arabie Saoudite, de l'autre. Devant l'impasse, Damas a pris la tête d'une virulente campagne contre les Etats-Unis, accusés de soutenir en sous-main la « politique expansionniste » d'Israël. Le dirigeant palestinien, d'obédience syrienne, M. Zoheir Mohsen, a lancé, pour sa part, une violente diatribe contre le président Sadate, comparé au « valet de l'impérialisme » que fut l'ancien premier ministre irakien, M. Noury Saïd (assassiné lors de la révolution de 1958), et contre les « Etats pétroliers réactionnaires » (lire : l'Arabie Saoudite) qui ont poussé le chef de l'Etat égyptien à rompre avec l'U.R.S.S.

L'alliance entre Moscou, Damas et l'O.L.P. en se consolidant pourrait servir de fer de lance contre les régimes pro-américains de la région. De telles confrontations, comme l'expérience l'a amplement démontré, se transforment parfois en conflits armés. Ce n'est pas seulement par souci de rhétorique que M. Zoheir Mohsen, qui ne s'exprime jamais sans l'accord préalable des dirigeants de Damas, dénonce le « complot arabo-américain » qui consisterait à relancer la guerre civile au Liban afin de « mettre la Syrie à genoux ».

(Jeudi 8 septembre.)

L'O.L.P. juge « très positives » les propositions américaines

Tandis que M. Carter s'apprête à recevoir les ministres arabes et israélien des affaires étrangères en marge des travaux de l'Assemblée générale des Nations unies, le département d'Etat américain a rendu publique une déclaration dans laquelle les Etats-Unis affirment pour la première fois officiellement qu'une représentation palestinienne à la conférence de Genève sur le Proche-Orient est indispensable.

L'O.L.P. a jugé que cette déclaration constituait un « pas très positif ».

Le communiqué du département d'Etat ne cite pas nommément l'O.L.P. et affirme qu'il existe « *un certain nombre d'alternatives concernant la participation palestinienne au processus de paix* ». Il souligne toutefois que tous les participants à la conférence de Genève devront adhérer aux résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité qui reconnaissent à Israël le droit d'exister en tant que nation indépendante.

A Beyrouth, M. Yasser Arafat, a affirmé mardi 13 septembre que la déclaration du département d'Etat constituait un « *pas très positif* », ajoutant que les Etats-Unis reconnaissaient ainsi la vanité de toute négociation sans participation palestinienne. Son porte-parole, Mahmoud Labadi, devait ajouter pour sa part :

« *Nous pensons que les Etats-Unis ont commencé à adopter une position plus objective et équitable dans le conflit du Proche-Orient. Nous sommes aussi satisfaits de voir que l'administration Carter ne cède pas à la pression et au chantage du lobby sioniste.* »

A Jérusalem, un porte-parole israélien a rappelé que la Knesset avait voté le 1er septembre une résolution s'opposant à toute négociation avec l'O.L.P., dont l'objectif, a-t-il dit, reste l'élimination de l'Etat d'Israël.

Le porte-parole a également souligné qu'« *il y avait un accord formel entre les Etats-Unis et Israël aux termes duquel tout changement dans la composition de la conférence de Genève devrait être accepté par chacun des participants à sa première réunion* ».

(Mercredi 14 septembre.)

Les revers de l'Éthiopie

Appel aux armes à Addis-Abeba contre l'« envahisseur somalien »

Tandis que les combats redoublent de violence dans le nord de l'Ogaden revendiqué par la Somalie, le chef de l'Etat éthiopien a lancé, le 12 septembre, un nouvel appel aux armes contre l'« envahisseur somalien ».

A l'occasion du troisième anniversaire de la destitution de l'empereur Haïlé Selassié, marqué à Addis-Abeba par un important défilé, le lieutenant-colonel Menguistu Haïlé Mariam a invité ses compatriotes à « écraser » ceux qui cherchent à « vendre l'Ethiopie aux réactionnaires arabes ». Il a annoncé, d'autre part, la création prochaine d'un parti unique des travailleurs.

Notre envoyé spécial, qui a pu se rendre dans les secteurs de l'Ogaden passés, en juillet dernier, sous le contrôle des maquisards somalis, décrit, ci-dessous, l'ampleur et les raisons de la défaite des troupes éthiopiennes.

Dans l'Ogaden « libéré »

De notre envoyé spécial

Kebri-Dehar. — « *Les Ethiopiens, nous les avons condamnés à boire leur propre urine.* » A l'écart d'une foule surexcitée, qui danse dans la poussière et scande « *Nous ne voulons plus des colonialistes* », Gamadid Omar, président du comité de libération somali de Danan, *raconte* comment la guérilla du F.L.S.O. a contraint le poste militaire éthiopien de cette localité à se rendre : en l'isolant et en le privant d'eau « *Nous avons domestiqué toutes les nationalités, sauf celle-ci, et nous allons le faire* », dit-il de l'Abyssinie. Une population somalie armée — *de gros bâtons, de poignards,* de fusils automatiques, de mitraillettes — scande : « *A bas Haïlé Mariam !* » (le lieutenant-colonel Menguistu, chef de l'Etat éthiopien).

Danan n'est jamais qu'une étape sur la piste défoncée qui relie Gode, au sud, à Kebri-Dehar, autrefois le siège d'une importante garnison éthiopienne *installée au cœur de* l'Ogaden semi-désertique, et peuplé exclusivement de nomades somalis. De cette garnison — cinq mille hommes environ, selon le F.L.S.O., — il ne reste que six camps délabrés ou en ruine. La carcasse d'un DC 3 d'Ethiopian Airlines, la cabine de pilotage criblée de balles, gît en *bordure du terrain d'aviation. Sous* un pont, deux corps se décomposent.

A l'entrée de cette bourgade de quelque quinze mille Somalis et dont le minaret a reçu une belle balafre, gisent des carcasses d'engins de transport blindés de fabrication américaine.

Dans les six anciens camps éthiopiens de Kebri-Dehar, on retrouve le même spectacle : huttes de bois grossièrement construites, blindés incendiés ou abandonnés, piles impressionnantes de munitions intactes. De simples barrières de barbelés *et quelques trous pour toute* défense. Ici et là, un bunker, qui a mal vieilli. Dans l'ancien poste de police éthiopien — une bâtisse de bois située dans un camp en bordure des puits où les nomades somalis amènent leurs troupeaux de chameaux — les documents d'une administration déchue sont épar*pillés à même le plancher.*

Kebri-Dehar était notamment la base d'une unité de blindés de l'armée éthiopienne. Deux chars M 26 américains ont été récupérés intacts. « *Leurs équipages ont été surpris par nos hommes alors qu'ils prenaient leur repas* », expliquera Ali Hussein, le responsable militaire local du F.L.S.O.. Trois femmes conduisent leurs ânes à une cinquantaine de mètres des barbelés d'un autre camp : visiblement les Ethiopiens n'avaient même pas songé à miner les alentours. « *Parmi les prisonniers éthiopiens, c'est toujours la même complainte,* dira Musa, un membre du comité central du F.L.S.O., *ils nous ont tous demandé pourquoi nous continuions de tirer alors qu'ils voulaient se rendre.* »

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 5.)

LE PRÉSIDENT CARTER S'INQUIÈTE DE LA SITUATION EN AMÉRIQUE LATINE

Le président Carter, qui avait mis une sourdine depuis quelques mois à sa campagne en faveur du respect des droits de l'homme, notamment en U.R.S.S., vient de relancer le sujet. En marge du récent « sommet » interaméricain de Washington, le chef de la Maison Blanche a en effet multiplié les avertissements en la matière aux chefs d'Etat latino-américains qu'il a reçus.

De notre correspondant

Washington. — La semaine latino-américaine de Washington s'est terminée sans incident notable, vendredi 9 septembre, avec le défilé des derniers chefs de délégation à la Maison Blanche. Ce rassemblement sans précédent depuis le « sommet » de Punta-Del-Este en 1967, a permis une série d'entretiens, pour l'essentiel bilatéraux, mais aussi multilatéraux puisqu'une réunion du Groupe andin a eu lieu à l'initiative du président péruvien, M. Morales, mercredi 7 septembre, pour promouvoir la coopération économique entre les pays représentés (Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou et Venezuela)

Le point nouveau qui est apparu au cours des entretiens du président américain avec ses hôtes est la place importante qu'y a tenue la protection des droits de l'homme. Certes, l'intérêt de M. Carter pour ce problème était bien connu. Mais une sourdine avait été mise depuis quelques mois, notamment à propos des pays communistes. En outre, plusieurs membres de l'administration avaient fait valoir qu'en tant qu'hôte le président ne pourrait s'engager très *ouvertement sur ce problème* Ce n'est pas ce qui s'est produit, puisque M. Carter a largement évoqué cette question non seulement en privé, mais aussi devant la presse, et parfois en termes très fermes.

Il était piquant, le 9 septembre d'entendre M. Carter dire devant les caméras de télévision sur la pelouse de la Maison Blanche, en présence du président Mendez, passablement penaud, que la situation des droits de l'homme en Uruguay lui causait un « *profond souci* ». Plus tôt, il s'était inquiété, *en présence du général* Videla, de ce que « *beaucoup de gens sont en prison en Argentine* » sans avoir fait l'objet d'aucune décision judiciaire, concluant qu'il aimerait connaître le plus tôt possible « *le sort de ces prisonniers* ».

Cette insistance ne pouvait pas ne pas entraîner un certain fléchissement, même de la part des dirigeants qui ont fait de l'arbitraire une règle de conduite. En acceptant « *en principe* » de recevoir une mission d'enquête de l'ONU sur les droits de l'homme dans son pays, le général Pinochet a renversé la décision qu'il avait prise en 1975 de fermer sa porte aux enquêteurs de l'Organisation internationale.

Répondant aux attaques de M. Carter, M. Mendez a proposé à son hôte qu'il lui envoie des observateurs. Le Salvador a également accepté de recevoir une mission, non pas de l'ONU mais d'un « groupe » de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.). On note encore que le Honduras a ratifié, le 8 septembre, la convention interaméricaine des droits de l'homme et que la République Dominicaine a fait de même le 7, tandis que le Pérou s'engageait à rendre le pouvoir aux civils en 1980.

Un ordre du jour « désagréable »

Tous ces gestes ne sont certainement pas sans rapport avec les pressions de Washington. En tout cas, les interlocuteurs de M. Carter ont bien dû accepter l'ordre du jour « désagréable » qui leur était imposé. Sans doute ont-ils fait valoir, tel le général Pinochet, qu'ils se réjouis*saient d'avoir cette occasion de* répondre aux « *calomnies* » adressées à leur pays et d'énumérer les mesures prises par leur gouvernement pour renforcer la légalité

Sans doute cela ne fera-t-il pas tomber les régimes en question. Il reste que la forte pression de Washington, renouvelée publiquement, *devrait exercer un effet dissuasif sur* les régimes les plus portés à l'arbitraire et peut-être même à les amener à atténuer les mesures répressives.

Il est vrai que ce même argument des droits de l'homme est utilisé par les adversaires de l'administration à propos du canal de Panama. M. Reagan, chef de l'aile droite du parti républicain, qui vient de lancer sur une grande échelle sa campagne contre la ratification des traités, s'est étonné de ce que l'on critique les violations des droits de l'homme dans les pays « *amis* » des Etats-Unis, alors que l'on promet de céder le canal de Panama à un dictateur hostile, voire marxiste. A cela, les avocats des traités, tel M. Linowitz, un des principaux négociateurs du côté américain, répondent que Panama n'est sans doute pas le pays idéal, mais qu'il ne figure pas non plus parmi les « *gros violateurs des droits de l'homme* ». De toute manière, ajoute-t-on plus discrètement, la plus grosse violation a eu lieu en 1903, lorsque les Etats-Unis ont imposé à la république de Panama, toute nouvellement créée pour l'occasion, un traité « *qu'aucun Panaméen n'avait eu la chance de lire* », comme l'a dit, non sans humour ni courage, M. Carter.

Il n'est pas sûr pourtant, bien au contraire, que ces gestes suffiront pour rameuter les soixante-sept sénateurs nécessaires à la ratification. Le gouvernement a essuyé un premier échec le 9 septembre, lorsque le sénateur Goldwater, qui avait réservé sa décision, mais que l'on disait favorable aux traités, s'est prononcé publiquement contre eux.

De même, une pression se développe pour faire participer la Chambre des représentants, et non pas le seul Sénat, à la discussion sur les traités, dans la mesure où la première a compétence pour toute cession d'une propriété du gouvernement fédéral — et c'est bien de cela qu'il s'agit avec le canal de Panama. Aussi bien, personne ne se risque à faire des prévisions sur la date à laquelle le vote interviendra.

MICHEL TATU.

(Lire nos informations page 6.)

L'ACTUALISATION DU PROGRAMME COMMUN DE LA GAUCHE

Lire pages 8 et 9

les dossiers de la rencontre « au sommet »

L'ENLÈVEMENT DE M. SCHLEYER ET SES RÉPERCUSSIONS

LA R.F.A. MALADE DE SES EXTRÉMISTES

Les ravisseurs de M. Schleyer ont adressé, lundi 12 septembre, un nouveau message à Me Payot, l'avocat genevois choisi comme intermédiaire avec la police. Ils en ont communiqué la teneur au bureau de l'A.F.P. de Bonn.

Ce message, authentifié par la date de naissance d'une cousine de M. Schleyer, *Mme Annie Muller, dont c'était* l'anniversaire, fixait au gouvernement fédéral un nouvel ultimatum qui arrivait à échéance lundi soir à minuit. Le message indiquait aussi, en réponse à une question des autorités, que la destination de l'avion mis éventuellement à la disposition des terroristes après la libération de leurs amis serait précisée au dernier moment par les prisonniers libérés. Enfin, les membres du commando Hausner assuraient qu'ils s'en tiendraient désormais aux termes de ce dernier ultimatum.

***Le bureau criminel a répondu* aux ravisseurs par le même canal, sans préciser la nature de cette réponse. Il a, d'autre part, demandé à l'A.F.P. de ne pas diffuser le texte du dernier message du commando, dont Me Payot s'est refusé, de son côté, à confirmer la teneur.**

Dans la capitale fédérale, le chancelier Schmidt a de nouveau réuni son « état-major de crise » pour examiner la situation créée par le nouvel ultimatum des ravisseurs. Aucune indication n'a été donnée sur les conclusions de cette réu*nion.* Le *chancelier s'est,* d'autre part, entretenu avec les présidents des quatre Länder où sont emprisonnés les terroristes dont le commando Hausner exige la libération.

I. — DES BRÈCHES DANS LA CITADELLE

De notre envoyé spécial MANUEL LUCBERT

Bonn. — L'Allemagne est malade. Assassinats politiques, chômage, terrorisme récurrent, crise économique larvée, paix sociale menacée, Hitler soudain à la « une » de tous les journaux : il ne se passe plus de jour sans que les citoyens de la République fédérale ne soient ébranlés dans leur bonne conscience démocratique. *Le deutschemark* domine l'Europe, la Bundeswehr paraît d'une solidité d'acier, et pourtant le colosse tremble sur ses fondements ; le doute s'installe dans les esprits, et un mot revient, lancinant, inquiétant, dans les commentaires et dans les réactions populaires : « *Die Angst* », la peur.

L'homme de la rue ne comprend pas : que fait l'Etat pour mettre fin à l'« anarchie » ? Qu'attend le gouvernement pour résorber le chômage ? Pourquoi la belle machine remise en route après la guerre avec tant d'efforts individuels et d'abnégation collective se grippe-t-elle si souvent, comme si une faille secrète en entravait la marche ? Pourquoi, parfois, cette affreuse impression de vide ?

Ce n'est pas pour la fragile démocratie ouest-allemande la première alerte depuis 1949, date de création de la République fédérale, ou, si l'on veut, même depuis 1945, car ces quatre années de non-existence étatique furent en définitive décisives pour le destin ultérieur des Allemands.

La funeste faiblesse de Ludwig Erhard après son entrée à la chancellerie avait déjà convaincu ses concitoyens qu'il ne suffisait pas de se prévaloir du titre, un peu trop facilement décerné, de « *père du miracle économique* » pour être un grand homme d'Etat. La récession des années 1966-1967, la grande coalition entre les deux blocs des sociaux-démocrates et des chrétiens, qui s'accompagna assez logiquement d'une flambée d'opposition extra-parlementaire (ultra-nationaliste avec le N.P.D. d'un côté, gauchiste, anti-autoritaire et déjà vaguement anarchisante avec le S.D.S. de Rudi Dutschke, de l'autre) éveillèrent l'opinion ouest-allemande à l'idée que la démocratie idyllique et sans luttes — de classes, de rues, de doctrines — était, hélas ! pure illusion. L'Ostpolitik de M. Willy Brandt devait aiguiser encore les affrontements. Mais jamais, jusqu'à ces derniers mois, le sentiment d'une remise en cause radicale et de menaces aussi précises pour l'ordre libéral et démocratique n'avait été aussi vivement ressenti outre-Rhin.

« *Est-ce que les fondements de notre Etat chancellent ?* » Le 12 août dernier, dans le grand organe libéral *Die Zeit*, M. Ralf Dahrendorf, ancien ministre et ancien membre de la commission du Marché commun à Bruxelles, s'interrogeait. Et, dans une analyse d'une grande pertinence, il constatait : le malaise est certes, aujourd'hui, à peu près général dans les pays développés, « *où le bien-être a conduit, grâce à une croissance continue, à une union heureuse de libéralisme économique et d'équilibre socio-politique* ». Mais, en Allemagne fédérale, il se traduit par une mise en danger du « *consensus social et libéral, de cet accord très large qui rassemble de larges fractions des partis conservateurs, libéral et socialiste* ».

Trop occupé à reconstruire, à effacer, les ruines de son sol meurtri, contraint à l'humilité par la défaite et l'accusation, proférée trop légèrement par les Alliés, de culpabilité collective dans les crimes du régime hitlérien, le peuple allemand, dégoûté *des rêves et des passions,* amer, se réfugia après la guerre, docilement, dans la réalité. L'économie lui tint lieu d'idéologie.

Le résultat est là aujourd'hui, désolant : des villes-forteresses de béton ultra-modernes, mais d'une uniformité oppressante, le règne opulent mais dictatorial de la consommation, un corps *social désespérément pauvre sur* le plan spirituel et étranger à la floraison artistique et culturelle des vingt dernières années, une nation divisée, une Allemagne où même les savants sont tenus en suspicion — des micros chez le physicien Taube — et les poètes en marge : Heinrich Boell, prix Nobel de littérature, est rejeté par une large fraction de l'opinion pour sa trop grande compréhension envers les « *terroristes de la bande à Baader* ». Dans le style carré qui le caractérise, M. Franz-Joseph Strauss, le dirigeant de l'aile droite de la démocratie chrétienne, résume très bien le sentiment général : « *Cet Etat ne vit pas de la gloire de ses écrivains ou de ses penseurs, et encore moins du bavardage des fonctionnaires politiques, mais de la capacité de rendement de son économie.* » (*Bild am Sonntag*, 4 septembre).

(Lire la suite page 2.)

La R.F.A. malade de ses extrémistes

(Suite de la première page.)

Le « *consensus social-libéral* », qui caractérisait jusqu'à maintenant la République fédérale, pouvait se réduire, pour reprendre une expression de M. Dahrendorf, à un désir de « *modernité, mais à l'intérieur de certaines structures* ». Ce consensus est attaqué depuis quelque temps sur deux flancs : d'une part, par ceux qui veulent accélérer le processus quitte à détruire les structures existantes — ce sont les « anarchistes » — d'autre part, par ceux qui désirent maintenir fermement ces structures, fût-ce au prix d'un retour en arrière, vers moins de modernité — ce sont les « autoritaires ». Chacun de ces deux groupes n'est pas très fort numériquement et n'a pour le moment qu'un soutien limité dans l'opinion. Mais leur radicalisme est perçu comme un espoir et leur violence verbale ou physique s'épaule mutuellement. L'anarchisme renforce les tendances autoritaires du corps social, voire sa fascisation, lesquels, à leur tour, alimentent l'extrémisme le plus absolu.

S'il dérive de la contestation étudiante menée résolument dans la rue à partir de 1967-1968, sous la direction principalement des jeunes socialistes, contre l'hégémonie de la presse Springer, contre la montée néo-nazie du N.P.D. et pour de profondes transformations sociales, le mouvement terroriste actuel n'en constitue pas, *toutefois*, une prolongation directe. Le S.D.S. de Rudi Dutschke n'eut jamais l'intention de sortir du cadre constitutionnel de la République fédérale et de se lancer dans la guérilla urbaine. Au contraire, pourrait-on affirmer, l'action de cette opposition extra-parlementaire tendait à imposer dans la politique quotidienne les principes de base de la Loi fondamentale ouest-allemande : démocratie pluraliste, justice, économie sociale.

Cette exigence fut, dès le début, clouée au pilori par la droite et une partie de la presse, celle de la chaîne Springer notamment, laquelle, prise déjà d'une véritable hystérie antijeunes, antiréformatrice, anticommuniste, lança les premiers « appels au crime ». Appels qui ne furent pas longs à être entendus : en avril 1968, Rudi Dutschke, « Rudi le Rouge », s'écroulait dans une rue de Berlin-Ouest, grièvement blessé de plusieurs balles de revolver. Moins d'un an auparavant, le mouvement étudiant avait déploré son premier mort, Benno Ohnesorg, tué par la police au cours de la répression particulièrement brutale d'une manifestation contre la visite du chah d'Iran à Berlin. Historiquement, la violence *n'est* pas venue de la gauche ; celle-ci en a été, au contraire, la victime, et c'est sans aucun aval du mouvement étudiant dans son ensemble que s'en détachèrent des éléments marginaux, qui, devant tant d'impuissance, tant de brutalité de la part de l'Etat et des forces sociales conservatrices, se lancèrent dans l'engrenage insensé du terrorisme.

Ni l'exécution sommaire dans la rue au cours de folles chasses à l'homme de quelques « anarchistes » ni l'arrestation, en février 1974, du « noyau dur » de la Rote Armee Fraktion, plus connue sous le nom de « groupe Baader-Meinhof », ne sont parvenus à ce jour à stopper l'escalade de la violence. Assassinats, attentats, hold-up de banques, enlèvements — le dernier en date étant celui de M. Schleyer, le président du patronat ouest-allemand, — sont devenus monnaie presque quotidienne. Refusant de croire avec Böll que ce radicalisme pouvait être porteur d'espoir dans une société où « *l'or est dieu* », les hommes politiques de Bonn se sont juré, les uns après les autres, dans une rage aveugle, d'extirper le terrorisme, d'éradiquer ces radicaux. « *Lorsque la justice n'est pas remplie dans une mesure aussi considérable,* écrit Böll, *il n'est pas possible de traiter le radicalisme avec lequel elle est exigée d'abominable, de criminel et encore moins d'idéaliste.* »

Les partis politiques ouest-allemands, oubliant que seule une société elle-même monstrueuse peut enfanter des monstres, ont préféré rester à la surface des événements, dans la mousse des idées reçues, dans le confort des positions établies. L'extraction de la mauvaise dent montrerait que le corps social reste sain.

Il n'en a hélas rien été ! Depuis cinq ou six ans que le terrorisme ronge la vie politique de la République fédérale, les choses n'ont fait qu'empirer, la psychose antiterreur n'a fait que se développer, renforçant les tendances profondément ancrées en faveur du strict respect de la loi de l'ordre. Fidèles à une longue tradition observable dans l'histoire allemande depuis Luther, les partis ont privilégié le droit contre la justice : le film *Grete Minde*, de Heidi Genée, qui passe actuellement sur les écrans en Allemagne fédérale, montre qu'au dix-septième siècle une rigidité juridique extrême alliée à une interprétation de la loi favorable aux notables pouvait conduire déjà à des réactions dévastatrices de la part d'esprits révoltés.

Dans l'Allemagne d'aujourd'hui, la fidélité à la loi et à l'ordre n'est plus synonyme de passivité ou de silence; ces concepts sont devenus agressifs et il s'y associe la revendication de plus en plus fréquente en faveur du rétablissement de la peine de mort, du renforcement du système policier, du durcissement de l'appareil législatif et juridique.

L'appartenance à la gauche n'a jamais constitué un titre de gloire en Allemagne, où l'écrasement de la révolution prolétarienne en 1918, puis l'antibolchevisme forcené des nazis, l'antisoviétisme inflexible d'Adenauer et la réalité d'un communisme peu engageant en République démocratique allemande ont laissé durablement des traces dans les esprits. Le mot de « *links* », (gauche) est désormais outre-Rhin quasiment assimilé à une injure — une évolution qui n'est pas sans inspirer l'inquiétude dans les rangs sociaux-démocrates. Car anarchisme, socialisme, libéralisme, sont allègrement mis dans le même sac, avec une volonté délibérée de discréditer toute la gauche. C'est là l'une des raisons qui ont récemment incité M. Willy Brandt, le président du S.P.D., à s'inquiéter de la résurgence du néo-nazisme et à demander qu'on accorde à cette tendance la même attention qu'aux errements de l'ultra-gauche.

Ces activismes sont certes révélateurs, voire prémonitoires, et nous y reviendrons. Mais, plus menaçants encore pour l'avenir sont aujourd'hui en Allemagne le développement et le renforcement d'un climat antilibéral. Les porte-parole les plus fermes de ce mouvement sont MM. Dregger, leader de la C.D.U. en Hesse, et Strauss, en Bavière. Ce sont ces hommes qui ont le vent en poupe. Ce n'est pas un hasard si le N.P.D. s'est fixé pour objectif, aux prochaines élections, de faire de Francfort la capitale de la Hesse, passée depuis peu des sociaux-démocrates aux chrétiens-démocrates, la première ville « deutschnational » de la R.F.A.

Il y a quelques jours, un juge à la cour fédérale, le Dr Guenter Willms, déplorait, dans la *Frankfurter Allgemeine*, que le champ ait été laissé libre à la propagation d'idées hostiles à la Constitution. Les défenseurs de l'état de droit (« Rechtstaat »), écrivait-il en substance, se sont repliés dans la citadelle, mais déjà les remparts montrent des fissures. Et de conclure à une nécessité de renforcer les défenses. Face à une social-démocratie en mal d'idées, à un libéralisme en question (« *Que signifie encore aujourd'hui être libéral ?* », se demande Marion Graefin Doenhoff, la directrice de *Die Zeit*), la droite musclée étend son ombre, tandis que, murés dans leurs angoisses et leurs exigences contradictoires, terroristes anarchistes et néo-nazis se livrent à une dangereuse dialectique de la violence.

(Mercredi 7 septembre.)

II. — FILS DE WOTAN ET GUÉRILLEROS URBAINS

Munich. — La scène se passe devant la brasserie Schwabinger Bräu, samedi, à Munich. Le mouvement néo-nazi Deutsche Volksunion (Union populaire allemande), présidé par M. Gerhard Frey, éditeur du *Deutsche National Zeitung*, a annoncé une réunion sur le thème : « Faudra-t-il expier éternellement pour Hitler ? » Après maintes hésitations, la municipalité, saisie par de nombreuses organisations démocratiques ou antifascistes et la communauté israélite, a finalement interdit le meeting. Dans les attendus de sa décision, elle fait ressortir le risque qu'y soient exprimées des opinions incitant à la haine entre les peuples et en particulier des attaques contre le « *judaïsme mondial* » et la population juive de la République fédérale. L'un des orateurs prévus, un certain professeur-docteur Arthur Butz (les titres académiques impressionnent encore beaucoup le public), n'est-il pas l'auteur d'un ouvrage intitulé *l'Imposture du siècle*, dans lequel il nie le génocide de six millions de juifs pendant la guerre ?

Malgré la mesure d'interdiction, deux à trois dizaines de militants de la D.V.U. portant à la boutonnière l'insigne du parti — un aigle noir sur fond rouge — se pressent sur le trottoir devant la brasserie à la décoration rustique. Quelques jeunes en chemise kaki arborent un brassard aux couleurs du Reich : noir, blanc, rouge. Ce sont les mêmes qui affirmeront un peu plus tard, dans les discussions qui s'engagent spontanément avec des contre-manifestants, qu'ils se battent « *pour le plein respect de la Constitution* ».

A moins de 500 mètres de là, l'Association des victimes du nazisme et diverses organisations de gauche et d'extrême gauche ont appelé à un rassemblement contre la résurgence du fascisme. La nocivité du film de Joachim Fest, *Hitler, une carrière*, est dénoncée, la publication simultanée dans la presse des bonnes feuilles d'ouvrages sur des dirigeants nazis — Hitler, Heydrich, Bormann — est soulignée. Un orateur s'écrie : « *L'influence réelle des groupes néo-nazis est sensiblement plus grande que le nombre de leurs membres !* »

La réunion finie, quelques porteurs de pancartes proclamant « *Plus jamais le fascisme* », « *Plus jamais la guerre* » se dirigent vers la Schwabinger Bräu. Des cris fusent : « *Nazis raus aus München !* » (les nazis hors de Munich !). La partie adverse répond : « *Assassins de Buback !* » à quoi réplique le contre-slogan : « *Assassins de peuples !* » Un jeune homme, à côté de nous, dit en riant à son amie : « *Ils sont stupides, ils nous mettent le meurtre de Buback sur le dos !* »

Obliger l'État à montrer sa « véritable nature fasciste »

Stupides, peut-être, mais pas fous ! L'extrême droite ouest-allemande a compris depuis déjà quelque temps le parti qu'elle peut tirer de l'atmosphère d'intolérance favorisée par la multiplication des actions terroristes de l'ultra-gauche. L'amalgame est manié sans scrupules. Et pourtant tout sépare les manifestants sociaux-démocrates ou communistes de diverses obédiences, sincèrement désireux d'éviter toute renaissance du nazisme, et les « desperados » anarchistes dont l'action violente a pour but d'obliger l'Etat à montrer sa « *véritable nature fasciste* ».

Combien sont-ils ces jeunes gens prêts à tout, enfants perdus et frustrés d'une révolution impossible ? Dans son rapport annuel, l'Office de protection de la Constitution évaluait pour 1976 les effectifs de l'extrême gauche, toutes tendances confondues, à 110 000 personnes réparties dans 243 groupes différents, y compris les 40 000 membres du D.K.B., le parti communiste pro-soviétique. En ce qui concerne ce qu'on appelle communément la Fraction armée rouge (RAF), les services officiels paraissent ne s'être jamais fait une idée vraiment très précise de ses contours et de ses ramifications. Après l'arrestation en juin 1972 (et non en février 1974 comme nous l'avons écrit par erreur) de ses têtes pensantes et agissantes — Andreas Baader, Ulrike Meinhof, Gudrun Ensslin, — le mouvement passa pour anéanti. A cette époque, M. Genscher, alors ministre de l'intérieur, indiquait devant le Bundestag que le noyau de la « bande à Baader » se composait de 23 personnes, dont 15 se trouvaient désormais sous les verrous.

L'impression était trompeuse. Telle l'hydre de Lerne, la RAF n'a fait au cours des cinq dernières années, en dépit des coups portés par la répression et une nouvelle vague d'arrestations en février 1974, que se régénérer.

Trois jours avant sa mort, au mois d'avril dernier, le procureur fédéral Buback estimait le « noyau dur » du mouvement à 200 personnes. Mais, le 1er septembre, M. Herold, président de l'Office fédéral de la police criminelle, l'évaluait à 1 200 personnes. A ce compte-là, ce n'est plus un noyau, c'est déjà tout un arbre !

A ces membres actifs s'ajoute une frange de « sympathisants » malaisément chiffrable, mais dont on peut se faire une idée en notant que les obsèques d'Ulriche Meinhof, morte dans la prison de Stuttgart-Stammheim, ont rassemblé en mai 1976 à Berlin 4 000 personnes, ou que l'annonce du verdict contre Baader, Ensslin et Raspe déclencha au mois d'avril dernier une manifestation de quelque 2 000 personnes à Francfort. A partir de 1973, les comités contre la torture créés dans toutes les grandes villes ouest-allemandes ont regroupé parfois jusqu'à une centaine de militants.

La difficulté d'estimer l'importance véritable de la RAF tient aux conditions de clandestinité dans lesquelles ses membres agissent et au fait que cette « armée rouge » n'existe sans doute pas sous la forme d'une organisation tenant un compte précis de ses adhérents et de leurs cotisations. Cette appellation, qui a été utilisée pour la première fois dans un texte publié en avril 1971, semble recouvrir des réalités assez diverses, des groupes séparés les un des autres par un cloisonnement opérationnel et des divergences idéologiques, mais qui se retrouvent tous dans cette phrase prononcée par l'avocat Horst Mahler, lors de son procès en février 1973 : « *On ne parle pas avec les suppôts du capitalisme, on tire sur eux.* »

L'idéologie principale de ces groupes est en effet celle de l'action. Horst Mahler, qui fut, avant de prendre ses distances, en prison, avec la RAF, l'un des premiers et l'un des plus célèbres théoriciens du mouvement avec Ulrike Meinhoff, l'a fortement expliqué : « *Quelques douzaines de combattants,* écrit-il, *qui agissent vraiment et ne discutent pas sans fin, peuvent fondamentalement changer la scène politique* ». La doctrine exposée dans les tout débuts de l'organisation, de 1970 à 1972, dans plusieurs analyses aux titres évocateurs (*le Concept de la guérilla urbaine* ou bien *Guérillas urbaines et conflit de classes*) se présente volontiers sous un habillage marxiste-léniniste. En réalité, elle révèle surtout des affinités avec les nihilistes russes du dix-neuvième siècle, adeptes de la « propagande par le fait ». Les techniques de lutte de certains mouvements révolutionnaires du tiers-monde, en particulier les idées du Brésilien Carlos Marighela, paraissent avoir aussi exercé une influence sur les méthodes de la RAF. Si ce nom continue à être habituellement employé pour désigner le mouvement, c'est surtout par commodité, mais il serait sans doute plus juste de ne pas lui attribuer systématiquement tous les actes de violence de l'ultra-gauche, certains groupes agissant vraisemblablement pour leur compte, et sans recourir nécessairement à des justifications idéologiques.

Certains sociologues politiques ont voulu expliquer l'attitude radicale de ces jeunes par le rejet de la société de leur père, jugée globalement coupable de philo-nazisme. S'il est un élément dont ils paraissent pourtant se soucier comme d'une guigne, c'est bien celui d'une résurgence fasciste. On aurait même parfois le sentiment qu'ils l'appellent de leurs vœux en guise de justification. D'une façon générale, la menace néo-nazie est d'ailleurs très sous-estimée en Allemagne fédérale, à commencer par l'Office de protection de la Constitution, qui se moque gentiment du grand fractionnement de l'extrême droite et de ses disputes incessantes. Toutefois, s'il constate que ces groupements « *n'ont pas représenté en 1976 un danger pour la sécurité de la République fédérale* », le dernier rapport de l'Office n'en note pas moins que « *les activités et la disposition croissante* [des néo-nazis] *à employer des méthodes violentes constituent un possible facteur de troubles de l'ordre public* ».

La situation est paradoxale : apparemment, l'extrême droite ouest-allemande est nettement plus faible qu'il y a une dizaine d'années, lorsque le N.P.D. pénétrait dans plusieurs Parlements régionaux et ne manquait son entrée au Bundestag, en 1969, que de justesse. Aux dernières élections, en octobre 1976, le N.P.D. n'a recueilli que 0,4 % des suffrages et n'a même pas pu, avec un résultat aussi lamentable, se faire rembourser ses frais de propagande. Le nombre de ses adhérents n'atteint même pas dix mille. Il était en 1967 au moins trois fois plus élevé. L'ombre que le parti de M. von Taadden faisait alors planer sur le régime de la République fédérale était si inquiétante que Moscou jugeait utile d'adresser aux Occidentaux une note sur « *le danger d'une renaissance du nazisme et du militarisme allemands* ».

Mais l'influence néo-nazie ne doit pas être évaluée à la seule aune électorale. Tous les observateurs de la scène politique ouest-allemande sont formels : ayant constaté que la voie parlementaire lui était bouchée, l'extrême droite, estimée numériquement à moins de vingt mille membres (cent quarante-deux organisations), s'est repliée sur un activisme qui est devenu ces derniers mois de plus en plus agressif : profanations de cimetières juifs (un millier de tombes souillées dans les trois à quatre dernières semaines) rencontres ostentatoires d'anciens SS, manifestations para-militaires de diverses organisations de jeunesse comme la Wiking-Jugend ou le Groupe de sport de défense de Karl Heinz Hoffmann — on les appelle parfois les fils de Wotan (1).

Ce phénomène frappe d'autant plus qu'il s'accompagne d'un mouvement d'idées consistant, plus de trente ans après la fin de la guerre à réexaminer le passé et à réinsérer l'hitlérisme dans l'histoire allemande. C'est ce qu'on appelle outre-Rhin la fin des tabous. Le film de Joachim Fest, *Hitler, une carrière*, doit être situé dans cette tendance. En soi, cette recherche est louable : il est grand temps, en effet, que les Allemands cessent de considérer Hitler comme un accident de leur histoire et admettent qu'il fut l'expression exacerbée d'une tendance nationaliste et pangermaniste qui plonge ses racines dans leur dix-neuvième siècle. L'hitlérisme, ce fut le rêve du Grand Reich vécu jusqu'à la démence.

De là à réhabiliter le IIIe Reich et le nazisme, à faire de Hitler un nouveau Napoléon, à qui l'histoire un jour rendra justice, à comparer les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité des SS à l'attitude de l'armée française en Algérie, à mettre en question la « justice des vainqueurs », de là, enfin, à contester l'holocauste de six millions de juifs, il y a un pas que les Allemands devraient tout de même se garder de franchir trop légèrement. Le *Deutsche National Zeitung*, dont le tirage de 130 000 exemplaires n'est certes pas négligeable, s'est spécialisé dans ce genre. Qu'on en juge par ces quelques titres qui ont barré sa première page sur six colonnes, ces dernières semaines : « Découverte d'une nouvelle tromperie sur les chambres à gaz » ; « Qui a inventé la supercherie des millions de juifs gazés ? » ; « Le chantage d'Israël avec le mensonge sur les six millions de juifs » et cette question d'une naïveté insensée : « *Hitler, démon ou messie ?* »

Avec Joachim Fest, on peut penser que les horreurs de l'hitlérisme empêchent à jamais, ou en tout cas pour longtemps, toute renaissance véritable du nazisme en République fédérale. Mais, en plaidant dans le climat actuel pour le renforcement de la loi et de l'ordre, pour le rétablissement de la peine de mort, l'extrême droite souffle dans le sens du vent. Et la division de l'Allemagne, le rêve d'une grande nation unie représente pour longtemps encore un facteur d'incertitude pour l'avenir.

Ce qui caractérise surtout le système aujourd'hui, c'est qu'il n'a plus l'adhésion inconditionnelle des citoyens. Une partie importante de l'électorat (un quart selon un sondage récent) est mécontente des partis, jugés incapables de résoudre les grandes questions de demain (énergie, écologie, loisirs, croissance, emploi) et voterait pour un parti nouveau s'il s'en présentait un. Le mal, on le voit, est profond et profitable à tous les extrémismes. Devant les « provocations » montées essentiellement jusqu'à maintenant par des éléments anarchisants, l'Etat ouest-allemand n'a cessé ces dernières années de renforcer son potentiel répressif. N'est-ce pas en fin de compte un grand signe de fragilité ?

MANUEL LUCBERT.

FIN

(Jeudi 8 septembre.)

(1) Wotan : dieu de la guerre dans la mythologie germanique.

Les phantasmes français

par ALFRED GROSSER

S'il y avait un championnat d'Europe ou même du monde de l'illusionnisme national, nous aurions toutes nos chances. Aucun autre pays en tout cas ne se livre à un entraînement plus intensif !

L'entraînement consiste souvent à détourner délibérément le regard et l'esprit de l'analyse sérieuse qui nous est présentée du dehors, dès lors qu'elle ne satisfait pas nos passions (comme, par exemple, l'anti-étatisme), mais qu'elle met en cause un credo commun. Ainsi les deux livres les plus importants de ces dernières années, consacrés à des conduites d'échec françaises, n'ont-ils connu aucun retentissement. L'un constituait pourtant la seule étude complète de notre politique militaire (1), l'autre une présentation rigoureuse des causes de nos échecs dans les applications des techniques de pointe (2).

Il est vrai que leur lecture aurait pu entamer deux des sentiments négatifs les plus agréables que nous puissions éprouver, les mieux faits pour nous donner bonne conscience et pour détourner nos regards des réalités françaises et des réalités mondiales dans lesquelles elles sont insérées : la crainte face à l'Allemagne et l'indignation face aux Etats-Unis.

Des formes variées

Le livre de Gilpin montre par anticipation le pourquoi de l'échec économique et commercial de Concorde. Une chance presque miraculeuse a permis le refus de New-York, donc la possibilité pour les Français (lecteurs fidèles du *Canard enchaîné* sans doute exclus) de rejeter sur les méchants Américains toute la responsabilité des erreurs accumulées.

L'anti-américanisme prend des formes variées. « Ils » sont par exemple sans culture, tandis que nous sommes cultivés : si nous n'avions pas cette supériorité face à leur poids économique, nous serions inégaux, ce qui est une idée inacceptable ! Peu importe que notre culture, notre histoire, notre société soient souvent mieux étudiées et connues aux Etats-Unis que chez nous, comme le montre notamment Régine Pernoud dans son admirable petit livre *Pour en finir avec le Moyen Age* (3). Le thème se maintiendra.

Comme se maintient le thème mythologique de « Yalta partage du monde » qui justifie si bien que l'on mette les Deux Grands sur le même plan. On peut donc faire comme si les Etats-Unis pesaient sur la France comme l'U.R.S.S. sur la Tchécoslovaquie, ce qui permet d'attribuer nos insuffisances et nos échecs, mais aussi la réduction inévitable de notre place dans le monde par rapport à l'avant-guerre, à la pernicieuse domination américaine.

A gauche se produit ici un phénomène complémentaire. Il est bien entendu que Staline était affreux, que le Goulag a existé, etc. Mais il est non moins entendu que le plan Marshall était une simple machination du capitalisme américain, qu'aucune menace réelle ne pesait sur l'Europe et que l'affrontement de la guerre froide ne concernait que très indirectement les Français. Oui, il faut encore évoquer aujourd'hui les mécanismes psychologiques américains qui ont conduit à l'exécution des Rosenberg.

Mais sûrement pas l'évoquer en écrivant, comme les préfaciers français du livre de leurs fils, que le seul souci des Etats-Unis à l'époque était de « stopper la tache d'huile du socialisme », de « juguler la montée du mouvement progressiste mondial » (4).

La mémoire sélective joue également un grand rôle dans les mécanismes de l'antigermanisme, ce sentiment rénové qui est, depuis quelques années, en même temps un sous-produit de l'anti-américanisme : la République fédérale, même et surtout quand elle parle de plus en plus d'égal à égal avec les Etats-Unis, est le représentant de ceux-ci en Europe, ce qui la rend encore plus déplaisante.

La mémoire sélective, on l'a vu fonctionner tout l'été avec l'affaire Kappler. Oui, c'était un crime que de faire exécuter des otages, dix fois plus d'otages que l'attentat italien n'avait tué d'Allemands. Mais à Sétif en 1945, à Madagascar en 1947, en Indochine, en Algérie à partir de 1954, combien de crimes français que nous n'évoquons jamais, qu'il est même interdit d'évoquer puisqu'il y a eu amnistie ?

La mémoire n'est pas seulement sélective. Elle est falsificatrice. Si la seule Allemagne vraiment présente sur nos écrans de télévision, c'est celle de l'Occupation, c'est que l'évocation de la période de guerre a une vertu majeure : elle permet à tous les Français de s'identifier rétrospectivement aux héroïques résistants. Elle permet aussi de ne faire naître aucun conflit entre les diverses couches politiques de nos sociétés de télévision, puisque, des communistes aux gaullistes, on a une vision commune des années 1941-1945, et de ces années-là seulement !

D'une façon plus générale, l'antigermanisme, comme l'ensemble du néo-chauvinisme français, anti-américanisme compris, tient une grande place dans le fonctionnement de notre vie politique. Il ne s'agit pas seulement de la pression que les communistes exercent sur les socialistes et les gaullistes sur les autres groupes de la majorité. Il s'agit aussi d'un moyen commode d'éviter un débat sérieux à gauche sur la politique de l'U.R.S.S., et, à droite, sur l'Europe.

Et puis, s'il existe une éternelle Allemagne, si on peut se laisser agréablement chatouiller par la crainte, si on peut dénoncer l'extrême gauche et l'extrême droite comme signes de la permanence de ce qu'on croit être l'Allemagne de toujours, on n'a plus besoin de se demander d'où vient la relative réussite allemande, notamment dans le domaine de l'organisation économique et de la technologie appliquée. Alors, à nous les absurdités, à nous les trucages. Tel hebdomadaire sérieux insinuera que M. Schmidt prétexte la lutte contre l'inflation pour « *chercher surtout à affaiblir ses partenaires* » étrangers. Tel autre, encore plus sérieux, sous-titrera froidement une photo représentant la « une » du seul hebdomadaire d'extrême droite, à l'audience plus que limitée, « un quotidien allemand » en en faisant délibérément un organe représentatif. On pourrait multiplier les exemples...

Et quand on essaie, depuis une trentaine d'années, de lutter contre les phantasmes, de faire connaître et de faire réfléchir, on ne peut s'empêcher d'éprouver un sentiment de découragement. En octobre 1953, au lendemain d'une victoire électorale d'Adenauer, j'avais écrit dans ce journal un article intitulé « Que voulez-vous qu'ils fissent ? » J'y cherchais à montrer que les commentaires français parlant d'inquiétudes, s'interrogeant sur l'Allemagne par rapport à son passé et à son avenir, auraient été les mêmes quels qu'eussent été les résultats. Vingt-quatre ans plus tard, l'article pourrait, hélas, être repris sans trop de modifications.

Les phantasmes français seraient-ils indestructibles ?

(Vendredi 9 septembre.)

(1) Lothar Ruehl, *la Politique militaire de la Ve République*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1976.

(2) Robert Gilpin, *la Science et l'Etat en France*, Gallimard, 1970.

(3) Le Seuil, 1977.

(4) M. et R. Meeropol, *Nous sommes vos fils*. Avant-propos de Martine Monod et Stellio Lorenzi, Ed. Sociales, 1975.



La visite en France de M. Gierek

Une amitié confirmée

Lorsqu'il avait fait, en octobre 1972, son premier voyage officiel à Paris, M. Gierek avait déclaré que le moment était venu « de donner un contenu nouveau à une vieille amitié ». Le contraste était grand entre la qualité des rapports politiques entre les deux Etats et la minceur des échanges économiques. Les Français étaient pour les Polonais les interlocuteurs privilégiés en Europe de l'Ouest : n'avaient-ils pas les premiers proclamé que la frontière Oder-Neisse était définitive ? Mais les hommes d'affaires restaient à la traîne : la France se tenait au quatrième rang des partenaires capitalistes de la Pologne.

M. Gierek avait, et il a toujours, un programme ambitieux : il entend faire de la Pologne un pays développé tout en versant immédiatement aux habitants les bénéfices de l'expansion. Les biens de consommation ne peuvent être sacrifiés à l'industrie lourde. Les drames qui à diverses reprises ont frappé la nation depuis vingt ans incitent d'ailleurs les gouvernants à la prudence : le pouvoir ne veut ni ne peut imposer une austérité que la population jugerait intolérable.

Mais les ressources sont limitées. La hausse des cours mondiaux oblige à serrer les cordons de la bourse, et les conditions atmosphériques de cette année compliquent la tâche des autorités. Aussi le plan national d'investissement est-il remis en cause. En attendant que soit défini ce qui est indispensable et ce qui peut attendre, les achats d'équipement sont freinés. Actuellement, l'accent est mis sur la modernisation de ce qui existe, non sur la création d'entreprises. Les firmes françaises qui commercent avec Varsovie doivent s'adapter à cette situation, explorer de nouveaux secteurs.

Certes, à Paris on est disposé à examiner avec compréhension les souhaits de M. Gierek. Même si son pays traverse une phase économique difficile, il a du répondant pour l'avenir. D'une façon générale, les prêteurs sollicités font confiance à un pays qui a des réserves de puissance et qui va devenir, par exemple, un des principaux producteurs mondiaux de cuivre. De plus, l'équipe au pouvoir bénéficie d'un préjugé favorable, en dépit des événements qui ont défrayé la chronique depuis un an. Le 22 juillet dernier, en faisant bénéficier de l'amnistie des militants ouvriers et des intellectuels emprisonnés après les troubles de juin 1976, M. Gierek a marqué sa volonté de mettre un point final à cette douloureuse affaire.

Le premier secrétaire entend perfectionner la « démocratie socialiste » telle qu'elle est et multiplier les contacts directs avec la population. En revanche, il reste sourd aux appels à « la démocratisation de la société » que lui adressent les contestataires.

Même s'il le voulait, le chef du parti ouvrier pourrait-il ouvrir un débat sur ce thème ? Tout homme d'Etat polonais se fixe pour règle de ne jamais inquiéter les Soviétiques. Dans les prochaines semaines le premier secrétaire recevra le chancelier Schmidt puis se rendra en Italie. Est-ce un hasard s'il commence par la France cette reprise de contact avec le monde capitaliste ? Même s'il n'attend pas de ce nouveau voyage des résultats spectaculaires, il sait que de tels déplacements sont indispensables pour confirmer une amitié séculaire.

(Mardi 13 septembre.)

La Pologne et la France veulent élargir la coopération entre leurs petites et moyennes entreprises

Le refroidissement de l'économie polonaise marque les relations entre Varsovie et Paris. En raison du coup de frein sur les investissements en Pologne, le temps des grands contrats conclus par des entreprises françaises, apparaît — du moins pour l'instant — révolu. Ainsi, la visite de M. Gierek ne donnera lieu à la signature d'aucun projet important ; mais elle fournira l'occasion d'une réflexion sur l'avenir des échanges entre les deux pays.

Les Polonais ont notamment renoncé à la réalisation d'une raffinerie de pétrole à Gdansk, qui intéressait la société Technip pour un montant de 3 milliards de francs. La rentabilité de ce projet n'est pas apparue évidente, alors même que se posaient des problèmes de crédit et d'écoulement des produits raffinés. Au total, les contrats de ventes d'équipement français ont atteint 2,1 milliards de francs en 1976 — la seule construction de l'usine d'engrais de Police représente 1,8 milliard de francs — et seulement 350 millions depuis le début de 1977.

La France a été, l'an dernier, le premier vendeur occidental de biens d'équipement ; mais l'Allemagne fédérale a fourni à la Pologne — à la fin août — un crédit de 5 milliards de francs pour la réalisation d'une usine de gazéification du charbon. Globalement, la France a été, en 1976, le sixième fournisseur de la Pologne (5,8 % du total des importations polonaises), derrière l'U.R.S.S. (25,5 %), la R.F.A. (8,7 %), la R.D.A. (7,6 %), les Etats-Unis (6 %) et la Tchécoslovaquie (5,9 %). Elle a été aussi son sixième client (3,3 % du total des exportations de la Pologne), après l'U.R.S.S. (30,3 %), la R.D.A. (9,9 %), la Tchécoslovaquie (7,8 %), la R.F.A. (6,3 %) et la Hongrie (3,5 %).

Alors que les échanges avec la Pologne représentent à peine 1 % de son commerce extérieur, la France subit, comme ses concurrents, les effets de la remise en ordre de l'économie polonaise, qui se traduit par une réduction de l'excédent enregistré à l'égard de Varsovie : 270 millions de francs au cours du premier semestre de 1977 contre 800 millions durant la même période de 1976, les exportations françaises ayant baissé de 24 % et les importations augmenté de 11 %. Le surplus de la balance française avait atteint 1,2 milliard de francs en 1975 et 1,5 milliard de francs en 1976.

La Pologne souhaite réaliser le rétablissement complet de son équilibre commercial. Jusqu'à présent, elle fournit à la France surtout des matières premières (50 % des achats de la France) : charbon (4 millions de tonnes de charbon-vapeur et 2 millions de tonnes de coke), cuivre (30 000 tonnes en quatre ans) ; mais son souhait de vendre davantage se heurte à des réticences et des difficultés de fixation des prix. Varsovie veut surtout diversifier ses exportations et livrer davantage de produits finis ; mais les producteurs polonais ont à compter avec la crainte d'une nouvelle concurrence. Aussi est-il question d'aller au-delà de l'achat des deux bateaux « vracquiers » (140 millions de francs) que M. Chirac, alors premier ministre, s'était engagé à acquérir.

La visite de M. Gierek donnera lieu à la signature d'un arrangement relatif à l'élargissement de la coopération franco-polonaise entre les petites et moyennes entreprises (missions, expositions, accords en matière de spécialisation de la production et d'organisation de la vente...), afin de consolider un courant régulier d'échanges. Cette visite permettra aussi d'évoquer la coopération financière entre les deux pays. Jusqu'à présent, la Pologne n'a dépensé que 2,5 milliards de francs sur l'enveloppe de 7 milliards de crédits accordés pour les années 1976, 1977 et 1978. Des lignes supplémentaires pourraient toutefois être attribuées en faveur du charbon et du cuivre polonais. Enfin, il sera sans doute question de la dette extérieure de la Pologne, qui, vis-à-vis de la France, représente environ 9 milliards de francs, soit 15 % de son endettement global.

M. S.

(Mardi 13 septembre.)

Norvège

Les « partis bourgeois » l'emportent de justesse aux élections législatives

De notre envoyée spéciale

Oslo. — Les résultats définitifs des élections législatives norvégiennes des dimanche 11 et lundi 12 septembre font apparaître une majorité non socialiste au Parlement. Après le dépouillement, ce mardi, des votes par correspondance, le parti social-démocrate ne dispose plus en effet que de 76 sièges sur les 155 que compte le « *storting* ». Les sociaux démocrates peuvent compter, en outre, sur l'appui du seul siège restant aux socialistes de gauche. En revanche, les partis non socialistes obtiennent 78 sièges au total parmi lesquels 76 pour les « *bourgeois* » et 2 pour les libéraux, qui peuvent les appuyer.

En principe, la coalition bourgeoise devrait donc être en mesure de former le nouveau gouvernement. On n'excluait toutefois pas à Oslo que M. Ovar Nordli continue à présider un gouvernement minoritaire.

Aucune des cinq autres formations qui espéraient entrer au « storting » n'a réussi à le faire. Ces élections auront donc été marquées par une disparition des formations extrémistes, tant à gauche qu'à droite, et une concentration des suffrages sur les partis les plus traditionnels.

Si la coalition bourgeoise obtient — de justesse — la majorité, il lui reste si elle veut espérer former le gouvernement à définir un « programme commun » qui, jusqu'à présent, lui fait défaut.

AMBER BOUSOGLOU.

(Mercredi 14 septembre.)

Espagne

Le rétablissement de la Généralité de Catalogne

• Les élus réclament un contrôle parlementaire sur le futur exécutif
• La population de Barcelone a participé massivement à la fête nationale

Les Catalans ont participé massivement, le 11 septembre, à Barcelone, à la « diada » — la fête nationale. La manifestation a eu lieu dans le calme, hormis quelques incidents provoqués, en fin de journée, par des groupes de séparatistes et d'anarchistes. Elle a permis aux forces politiques catalanes d'apporter la preuve de la profondeur du sentiment autonomiste dans cette partie du pays.

Cette démonstration intervient alors que les élus du 15 juin dernier poursuivent, avec M. Adolfo Suarez, des négociations en vue de modifier, dans un sens plus démocratique, l'accord récemment intervenu entre Madrid et M. Josep Tarradellas, président du gouvernement catalan en exil en France depuis la fin de la guerre civile. Ces élus réclament un contrôle parlementaire sur le futur exécutif.

Les deux parties sont convenues de rétablir, « à titre provisoire », la Généralité de Catalogne, sans attendre l'élaboration de la Constitution espagnole. M. Tarradellas en serait le président, indique l'agence espagnole Cifra. Mais l'accord ne prévoit pas une reconnaissance de l'Assemblée provisoire constituée « de facto » par les parlementaires catalans élus le 15 juin. Le gouvernement doit arrêter le 15 ou le 16 septembre au conseil des ministres les lois portant sur le rétablissement de la Généralité.

De notre envoyé spécial

Barcelone. — Des centaines de milliers de Catalans d'origine et d'adoption, répondant à l'appel de leurs partis politiques, s'étaient donnés rendez-vous dans l'après-midi du dimanche 11 septembre sur le paseo de Gracia, à Barcelone. C'est la première fois depuis la guerre civile qu'ils étaient autorisés à célébrer ainsi la « *diada* », leur fête nationale. La plupart des manifestants, nés après la guerre civile, avaient appris pour la circonstance les strophes de *Als segadors*, un hymne anonyme qui évoque de vieilles jacqueries.

Communistes et démocrates-chrétiens, socialistes et centristes, les dirigeants de toutes les formations politiques étaient présents, sauf un, M. Laureano Lopez Rodo. L'ancien ministre de Franco est l'unique député catalan de l'Alliance populaire, un parti qui revendique l'héritage d'un régime encore plus impopulaire en Catalogne que dans le reste de l'Espagne. Les militants s'étaient confondus dans une même foule. Ils avaient été invités par les organisateurs de la manifestation à ne scander que des slogans unitaires, en particulier « *Volem et statut* » (« *Nous voulons un statut* » [d'autonomie]).

Les indépendantistes, qui s'étaient réunis dans la matinée sur le parvis de Sainte-Marie-de-la-Mer, dans la vieille ville, avant de gagner le paseo de Gracia avec leurs drapeaux étoilés, n'ont pas pu imposer leur consigne : les « *forces d'occupation* » — l'armée et la police, composées pour l'essentiel de non-Catalans — qu'ils prétendaient chasser brillaient d'ailleurs par leur absence.

C'est donc avec sagesse que la Catalogne a revendiqué son autonomie. Les manifestants ont renouvelé leur confiance aux dirigeants des partis politiques qui ont pris, la semaine dernière, le relais de M. Josep Tarradellas, président en exil de la Généralité, pour négocier directement avec le gouvernement de Madrid un statut provisoire d'autonomie. Bien que le retour de M. Tarradellas, qui incarne un régime aboli en 1936 par Franco, ait été, pendant la campagne précédant les élections du 15 juin, un slogan unitaire, on n'a guère vu le portrait du vieil homme dans la manifestation du 11 septembre. Le président Adolfo Suarez, qui l'avait choisi comme interlocuteur privilégié, devra en tenir compte.

« *Nous ne voulons pas de la Généralité « présidentialiste » que Madrid cherche à nous imposer* », affirment les dirigeants des principaux partis.

C'est, en effet, à un tel système qu'aboutirait l'accord de principe récemment conclu entre MM. Suarez et Tarradellas, et dont la presse espagnole a révélé, le 11 septembre, les détails.

Selon ce projet, la Généralité ne compterait, jusqu'à l'adoption d'un statut d'autonomie définitif, que deux organes : la présidence et le *Consell* ou gouvernement. M. Tarradellas serait réinstallé dans ses fonctions par un décret-loi de Madrid, mais il serait aussi chargé de désigner les membres du *Consell*. C'est là une prérogative que les dirigeants politiques jugent incompatible avec les règles de la démocratie parlementaire. Ils réclament la reconnaissance de l'assemblée des élus catalans — représentant la légitimité des urnes — face à la légitimité historique incarnée par M. Tarradellas.

A l'issue de la première phase des négociations menées par le président de la Généralité et le chef du gouvernement espagnol, un certain flottement s'était produit à Barcelone parmi les dirigeants des partis. On avait pu croire à un succès de M. Suarez. Mais, forts de leur victoire aux élections du 15 juin, les socialistes et les communistes ont réagi, entraînant à leur suite les autres leaders catalans. « *Nous avons défendu auprès de M. Suarez, qui nous a reçus le 8 septembre, les principes d'une Généralité vraiment démocratique,* nous a déclaré M. José Maria Riginer, dirigeant du parti socialiste ouvrier espagnol en Catalogne. *Nous voulons qu'une institution reflétant la volonté populaire contrôle le pouvoir exécutif, et nous ne pouvons accepter que des hommes désignés par le franquisme fassent partie du* Consell. » Le président du gouvernement espagnol semble avoir renoncé à imposer la présence au sein du *Consell* des représentants des *diputaciones* (conseils généraux) des quatre provinces catalanes, élus sous le régime antérieur. La composition de cet organe devrait en tout cas donner lieu à un débat très serré.

Certes, M. Tarradellas s'est engagé, avant et après le scrutin du 15 juin, à respecter le verdict des urnes. Mais les leaders catalans ne lui font pas totalement confiance. « *C'est un homme blanc le matin et noir le soir* », nous a dit l'un d'entre eux. Ils exigent de lui un engagement écrit. Leur méfiance à l'égard de M. Suarez n'est pas moindre ; ils dénoncent un chantage au coup d'Etat ; s'il existe bien un tel risque, soutiennent-ils, le gouvernement tend à le grossir pour servir ses intérêts : « *Nous ne demandons au gouvernement de Madrid que ce qui lui est possible de nous accorder dans la légalité*, nous a dit M. Riginer. *M. Suarez a d'ailleurs besoin d'arriver à un accord avec nous pour aborder ensuite, avec de meilleures chances de succès, le problème basque, plus difficile à résoudre en raison, notamment, de l'influence de la gauche non parlementaire.* »

PHILIPPE LAE..EVEUX.

(Mardi 13 septembre.)

DIPLOMATIE

LA FIN DE LA CONFÉRENCE DE NAIROBI

Pays riches et pays pauvres se divisent sur les moyens de lutter contre la désertification

Nairobi (A.F.P., Reuter). — *La conférence des Nations unies sur la désertification, réunie depuis le 29 août à Nairobi, au Kenya, a pris fin le vendredi 9 septembre, après avoir adopté un plan d'action des déserts et décidé la création d'un groupe consultatif chargé de coordonner les activités en ce domaine et de mobiliser les ressources nécessaires. L'attitude très réservée des nations industrialisées devant la création de ce groupe consultatif et l'institution d'un compte financier spécial risque toutefois de gêner fortement la mise en application du plan.*

Le secrétaire général de la conférence, M. Mostafa Tolba, directeur du programme des Nations unies pour l'environnement (U.N.E.P.), lorsqu'il a tiré les conclusions de la conférence, a manifesté une certaine déception devant l'attitude des pays industrialisés, qui ont fait savoir qu'ils ne verseraient aucune somme à un fonds spécial. Il estime cependant que c'est d'abord et avant tout aux nations affectées par la désertification qu'il appartient d'agir. « *L'aide*, affirme-t-il, *viendra ensuite.* » Selon lui, « *la mise en application du plan d'action dépend d'abord de la volonté politique et de l'enthousiasme manifestés à son égard au niveau national* ». « *Les politiques nationales d'utilisation de la terre,* a-t-il déclaré, *doivent changer radicalement. Le combat contre la désertification doit figurer parmi les priorités dans les plans nationaux pour le développement économique et le progrès de la société. Des systèmes nationaux doivent être établis ou renforcés afin de fonctionner efficacement. De nouvelles ressources doivent être réservées pour lutter contre la désertification et regagner les terres perdues.* »

Cette action au niveau national, a encore précisé M. Tolba, doit s'accompagner de programmes de coopération régionale, et les organisations internationales ou intergouvernementales doivent étudier de nouvelles formules pour mobiliser et consolider les ressources régionales.

Le plan d'action, mis au point depuis deux ans par près de cinq cents experts, est sorti considérablement renforcé et précisé par l'examen attentif auquel se sont livrés les délégués, représentant une centaine de pays, rassemblés à Nairobi. Le nouveau texte, qui comporte vingt-six recommandations, a été adopté sans problème par la conférence, réunie en séance plénière. Mais les participants se sont divisés sur les suites à donner à la conférence et les moyens financiers pour mettre en application le plan.

Au cours de la séance plénière a, en effet, été adopté par 37 voix contre 18 et 18 abstentions un amendement surprise de dernière minute présenté par le Soudan, et recommandant la mise en place d'un fonds spécial de l'ONU au lieu des organisations d'aides traditionnelles comme la Banque mondiale et le programme de développement de l'ONU. Pays riches et pays pauvres se sont à cette occasion retrouvés dans deux camps opposés.

Une commission où étaient représentés les pays participants avait pourtant décidé préalablement de laisser aux organismes en place le soin d'assurer le financement du plan de lutte contre l'avancée des déserts, mais les pays du Sahel, victimes de la sécheresse de 1967 à 1973, et à nouveau menacés, avaient demandé la création d'un fonds international spécial.

Dans son amendement, le Soudan demandait à l'Assemblée générale des Nations unies de prendre les mesures nécessaires pour créer un compte spécial pour l'application du plan, ce compte devant être alimenté au moyen des taxes versées par les pays membres, des donations ou des prêts sans intérêts attribués par les institutions financières internationales. Un organisme spécial permanent — et non provisoire, comme le voulaient les Etats-Unis — sera donc constitué à l'issue de l'assemblée générale.

La Grande-Bretagne a immédiatement indiqué qu'elle ne verserait pas de contributions directes à un tel fonds, mais continuerait à faire parvenir son aide aux pays menacés par la désertification, par le biais des organismes traditionnels. Le délégué américain a adopté la même attitude.

(Lundi 12 septembre.)

Les inquiétudes de M. Waldheim

Le 21 septembre s'ouvrira à New-York la trente-deuxième Assemblée générale ordinaire des Nations unies, qui réunira les représentants de tous les pays membres de l'ONU, actuellement au nombre de cent quarante-sept, soit pratiquement tous les pays du monde. Comme chaque année, le secrétaire général de l'Organisation lui soumettra un rapport sur les activités des Nations unies durant l'année écoulée. Dans ce rapport, qui vient d'être publié, M. Waldheim expose, en introduction, son évaluation de la situation internationale.

Son jugement est plutôt pessimiste. M. Waldheim craint que 1978 ne soit « une année grave et troublée pour la communauté internationale ». Passant en revue les grands problèmes qui affectent la paix du monde, il constate qu'aucun progrès n'a été réalisé vers un règlement de l'un quelconque d'entre eux et que, au contraire, les positions ont tendance à se durcir.

L'Afrique australe, le Proche-Orient et Chypre sont trois régions où, selon M. Waldheim, les enjeux sont particulièrement importants, et où, si les efforts de paix n'aboutissent pas, « les risques d'échec sont de plus en plus inquiétants ». Dans le premier cas, le secrétaire général estime qu'en l'absence de progrès il existe un danger de réactions violentes. « Nous risquons d'être plongés dans une crise internationale majeure dans un avenir relativement proche », affirme-t-il au sujet du Proche-Orient, si Arabes et Israéliens ne font pas preuve de modération et de réalisme et s'il n'est pas procédé à une réévaluation globale du problème.

Le son de cloche est le même pour Chypre : M. Waldheim se déclare profondément préoccupé par un « durcissement des positions » depuis la mort du président Makarios, durcissement qui « risque de compromettre l'idée même d'un règlement négocié ».

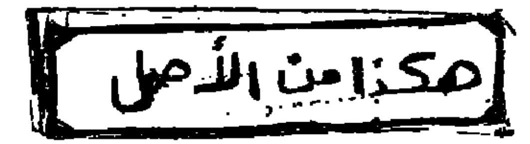
Le secrétaire général de l'ONU s'inquiète également de la menace constante que fait peser sur la paix internationale l'extension d'autres « conflits ouverts et latents » sur le continent africain.

M. Waldheim est à peine plus optimiste au sujet de problèmes fondamentaux tels que celui des droits de l'homme ; il se demande si nous ne sommes pas en face d'un « gouffre entre les déclarations idéalistes et les dures réalités ». Le désarmement ? Certes, quelques résultats modestes ont été obtenus, mais le monde dépense la somme incroyable de 300 milliards de dollars pour les budgets militaires.

Quant aux chances de progresser sur la voie d'un nouvel ordre économique mondial, elles seront « considérablement réduites » si se confirment les attitudes et les tendances — au protectionnisme, notamment — qui se font jour.

C'est un véritable cri d'alarme que pousse le secrétaire général de l'ONU, qui invite, en conséquence, les pays membres de l'Organisation à contribuer au renforcement « de la position et de l'autorité du Conseil de sécurité » en respectant ses décisions. L'avertissement de M. Waldheim a d'autant plus de poids qu'il émane d'un homme qui croit profondément au rôle que peuvent jouer les Nations unies pour le maintien de la paix.

(Samedi 10 septembre.)



ASIE

Évadés du Cambodge

I. — L'odyssée de l'ingénieur Pin Yatay

De notre correspondant en Asie du Sud-Est
R.-P. PARINGAUX

Khlong-Yai (Thaïlande). — *« Nous étions dix-huit personnes de la même famille évacuées de Phnom-Penh le 17 avril 1975. Seuls un cousin et moi-même avons réussi à nous échapper. Tous les autres sont morts ou ont disparu au cours de ces deux années sous le régime du Cambodge démocratique. J'espère bientôt partir pour le Canada ou pour la France, recommencer une autre vie... »*

Dans le camp de réfugiés de Khlong-Yai, à l'extrémité sud-est de la Thaïlande, à moins de 2 kilomètres de la frontière, Pin Yatay, émacié, la peau grisâtre et le visage gonflé, regarde fixement le cahier d'écolier bleu où il consigne en détail les épreuves qu'il a subies et ce qu'il connaît de la vie imposée à toute une population depuis deux ans par les Khmers rouges. Arrivé fin juin en Thaïlande, il a d'abord passé deux semaines au poste de police local pour les « vérifications » d'usage, avant d'être admis dans un camp. Parti de la province occidentale de Pursat, il a marché pendant un mois dans la jungle. Après avoir « perdu en route » sa femme et dix autres candidats à l'évasion, il s'est nourri pendant les dix-sept derniers jours *« de fruits, de baies, d'escargots et de tortues »*, épuisé et risquant la noyade à chaque traversée des rivières grossies par les pluies. Près de la frontière, il a été pris par une patrouille khmère rouge, mais a réussi deux jours plus tard à lui échapper. Un mois après, ses bras portaient encore les traces profondes des liens qui l'ont entravé.

Agé de trente-quatre ans, Pin Yatay est petit et frêle. Comme la plupart des quelque cinq cents réfugiés du camp, il a le type sino-khmer, où domine le sang chinois, et cette apparence l'a aidé dans son odyssée, car elle ne correspondait pas à celle d'un haut fonctionnaire khmer tentant d'échapper à l'exécution. A ses côtés, Khao Thiem Ly (trente et un ans) paraît un homme en bonne santé. Il est arrivé à Khlong-Yai le 15 mars 1977, après un voyage d'un mois avec trois autres hommes de son village. Pendant de longs moments, il semble absorbé par la contemplation de l'épaisse pluie qui tombe depuis l'aube, noyant les baraquements du camp et estompant la ligne de crêtes couvertes de jungle qui le surplombe.

On dirait qu'il cherche à voir au-delà de ces montagnes, qui marquent le commencement du pays d'où il vient ; le pays clos sur une « expérience » radicale à nulle autre pareille où il a « laissé » sa femme et ses quatre enfants. *« Dans mon village, beaucoup d'hommes voulaient s'enfuir. On en parlait en travaillant. Mais ils n'ont jamais pu se résoudre comme moi à abandonner leurs familles. »*

Lui-même et Pin Yatay, tous deux anciens hauts fonctionnaires du régime du maréchal Lon Nol, ont décidé de jouer leur va-tout après avoir acquis la certitude qu'ils avaient été reconnus, que leur arrestation et, affirment-ils, leur exécution étaient imminentes.

Tous deux ont été des « collaborateurs » d'un régime pour lequel ils n'affichent plus aucune sympathie, tout comme les autres réfugiés. Eux aussi avaient cru que « Samdech Norodom » (le prince Sihanouk) rentrerait et que « tout allait s'arranger ». Ils se présentent comme des « techniciens », ni hommes politiques ni militaires. Pin Yatay, diplômé de l'Ecole d'ingénieurs de Montréal, était en 1975 directeur des travaux publics. Khao Thiem Ly était contrôleur de l'aviation et responsable, avant la chute de la capitale, de l'aéroport civil et militaire de Pochentong (Phnom-Penh). Pendant sept heures, les deux hommes nous racontent leur vie quotidienne et celle de leurs proches depuis deux ans, évitant les généralisations et avouant souvent leur ignorance sur tel ou tel point.

Au-dessus du niveau de ses représentants locaux, on ne sait trop ce qu'est exactement l'*« Angkar »*. Que l'*« organisation »* apparaisse de plus en plus ouvertement depuis le début de l'année comme la structure du pouvoir du parti communiste khmer, elle n'en reste pas moins, pour la majorité des Cambodgiens, confinés dans les villages ou dans des chantiers de travail, une entité abstraite et désincarnée, même si ses décisions tranchent de la vie et de la mort de chacun (1).

Khao Thiem Ly et Pin Yatay s'accordent sur bien des points. Cependant leurs expériences sont différentes et témoignent des variations intervenues, selon les catégories de personnes, le lieu et les responsables, dans la mise en œuvre de la *« révolution totale »*. Les deux hommes confirment que, après avoir astreint plus de cinq millions de citoyens aux travaux de la terre, en moyenne une douzaine d'heures par jour depuis deux ans et quatre mois, les dirigeants sont parvenus à accroître la production agricole. Ils soulignent aussi le prix de cette marche forcée vers la collectivisation et l'autosuffisance.

« Des bêtes de somme »

Depuis le jour où il a quitté Phnom-Penh jusqu'à son passage en Thaïlande, l'histoire de Pin Yatay et des siens est une suite de déplacements, de labeur forcé, de privations et de drames. Ils vont d'un *« karatan »* (chantier de travail) à l'autre, dans un pays qui en est couvert, selon Radio-Phnom-Penh. Homme de bureau, M. Yatay s'initie aux travaux de la terre dans le village de Koh-Tom, au sud de la capitale. C'est un village du « peuple ancien » *(pracheachon chas)*, ceux qui ont vécu après le renversement du prince Sihanouk (18 mars 1970) *(pracheachon tmey)* ayant vécu dans les zones khmères rouges, par opposition au « peuple nouveau » sous la République et qu'il convient donc de « purifier » de ses « souillures impérialistes », « capitalistes », « coloniales » et « féodales ». *« C'est un peuple inférieur, nous étions tout juste des bêtes de somme »*, nous dit notre interlocuteur.

A Koh-Tom, plusieurs centaines d'anciens et de nouveaux, soumis pratiquement au même régime, travaillent de l'aube à la nuit. Ils défrichent, creusent des canaux, encore très organisé. Les rations alimentaires sont suffisantes : *« C'était encore les stocks de riz américain. »*

Lorsqu'en juillet on lui propose un *« retour au village natal »*, Pin Yatay, originaire de la capitale, prétend venir de Kompong-Speu (à 45 kilomètres à l'ouest de Phnom-Penh) pour pouvoir — c'est son obsession — se rapprocher de la frontière thaïlandaise. Pendant deux semaines, il va attendre dans une pagode désaffectée, avec quelque deux mille autres personnes, l'arrivée de camions. Après un long voyage, ils arrivent sur le chantier de Veal-Vong, dans la province de Pursat.

Rien n'a été prévu pour les accueillir. Sous la garde de quelques soldats en armes, environ cinq mille personnes de tous âges et de toutes conditions, excepté les enfants et les vieillards, défrichent et labourent. Chaque famille se construit une paillote de fortune que les pluies de la mousson transpercent de juin à octobre. Les rations de riz s'amenuisent dans le courant du second semestre de 1975 jusqu'à un *« kapong »* (environ 250 grammes) par jour et parfois pour plusieurs personnes, affirme Pin Yatay. Le taux de mortalité est élevé. *« Entre cinq et dix personnes par jour »*, dit-il.

Au dispensaire sommaire du camp, les soins se résument à des injections et à l'absorption de décoctions à base de plantes. Cependant, ceux qui ont dissimulé des devises, des montres, de l'or ou des bijoux (l'argent n'a plus cours depuis avril 1975) les échangent auprès des infirmières et des cadres *« kamaphibals »* contre des cachets d'aspirine, de quinine ou contre du riz. *« Une montre japonaise automatique*, dit Yatay, *vaut environ 30 kilos de riz, un tael d'or 15. »*

Les cadres continuent à rechercher les anciens fonctionnaires et les militaires. Ceux qui sont repérés, tout comme ceux qui *« se plaignent trop fréquemment, qui critiquent l'« Angkar » boivent de l'alcool ou commettent l'adultère »*, sont conduits à l'*« Angkar leu »*, (organisation supérieure). Ils ne reparaissent jamais. Comparaître devant l'*« Angkar leu »*, affirment Yatay et Ly, équivaut à la mort ou à l'envoi dans des camps disciplinaires de travail. A Veal-Vong, Lieng Hap, ancien secrétaire à la culture et président de l'Association des écrivains khmers, a ainsi été emmené. Tous les trois jours ont lieu des réunions politiques et d'autocritiques, dont les thèmes sont invariables : *« Aimer le travail manuel »*, *« Travailler pour se purifier »*, *« Abandonner les anciennes habitudes et croyances »*, *« Lutter contre l'impérialisme »*. On ne parle jamais explicitement du bouddhisme, mais chacun sait que les milliers de pagodes sont vides, et personne ne voit plus les robes safran des bonzes qui faisaient partie du paysage quotidien depuis des siècles.

« Un camp militaire »

Après six mois à Veal-Vong, la famille de Pin Yatay est transférée à Doney, dans la même province. Plusieurs milliers de personnes travaillent là aussi, de 6 heures à 11 heures, de 13 heures à 17 heures et de 19 heures à 21 heures ou plus. Les intermèdes sont consacrés aux repas et à l'entretien des outils. Doney est organisé selon un schéma quasi militaire avec sections, compagnies et bataillons de production. *Le système collectiviste se rode* ; chacun est intégré dans une unité spécialisée (*« angpheap »*) de labour, de terrassement, de préparation des engrais. Les enfants, qui doivent être les révolutionnaires purs et durs de l'avenir, sont pris en charge, selon leur âge, par des organisations spécialisées. Peu à peu, la cellule familiale perd son rôle protecteur et formateur ; celui de l'individu est réduit pour l'essentiel à ses seules fonctions productrices au profit de l'ensemble. A compter de janvier 1976, les repas ne sont plus pris en famille, mais dans des cantines, sur les lieux mêmes du travail. Cela supprime les temps morts, les distributions de riz et la possibilité d'en mettre de côté en vue d'une fuite. On fait comprendre aux enfants que c'est l'*« Angkar »* qui les nourrit et les forme, et non leurs parents.

Pour Pin Yatay, Doney restera synonyme de cauchemar. Les privations, l'absence de soins, le travail épuisant et les épidémies de paludisme et de dysenterie *« ont décimé des familles entières »*. A commencer par la sienne. En quelques mois, affirme-t-il, vont mourir treize de ses proches, dont son second fils (six ans), d'une plaie infectée au pied. Tous sont ensevelis dans une *« fosse commune »* à proximité de l'hôpital. Lui-même, sa femme, son fils aîné et son cousin, seuls survivants du groupe initial, sont *« tout gonflés pendant des mois »*.

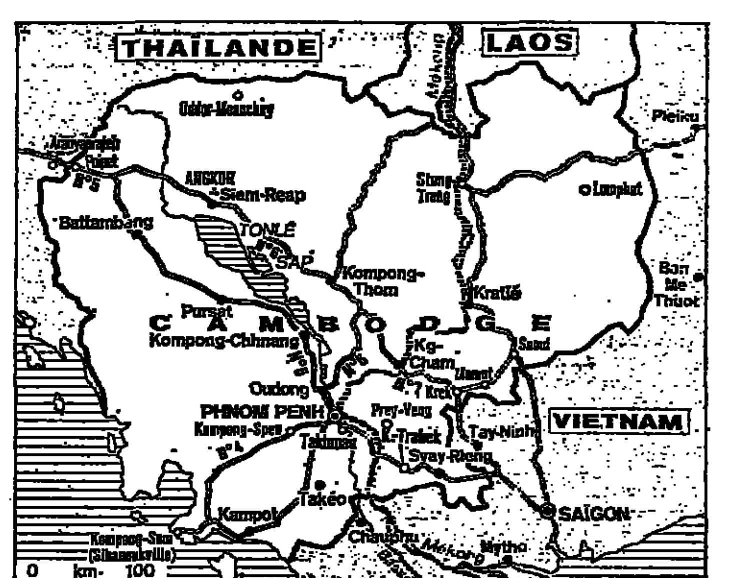
A cette époque, il craint d'être repéré et décide de quitter Doney. Son fils aîné est trop malade pour supporter un déplacement et Yatay trouve une femme sino-khmère qui accepte de l'adopter.

La mortalité reste élevée

Muni d'une fausse autorisation (*« les miliciens et beaucoup de cadres ne savent pas lire »*, dit-il) il se retrouve sur le chantier de Leach, toujours dans la province de Pursat. Il y restera jusqu'en mai 1977. Leach est bien organisé, la discipline y est moins dure qu'à Doney, les conditions de vie et de nourriture y sont meilleures. Mais la mortalité reste élevée. Pin Yatay note qu'il n'y a pratiquement pas eu de mariages ou de naissances sur les chantiers où il a travaillé, et qui, peu à peu, se sont transformés en villages de coopératives. Il indique que sa femme et sa sœur n'avaient plus leurs règles depuis longtemps, ce qui est le cas, selon lui, de nombreuses femmes. Il note encore que la proportion des hommes est nettement inférieure à celle des femmes sur les *« karatans »*.

Pin Yatay et ses onze compagnons — huit hommes et trois femmes, dont la sienne — prennent la fuite le 24 mai à la nuit tombée. Un mois après, lui et son cousin arriveront séparément en Thaïlande.

(Mercredi 7 septembre.)



II. — La collectivisation précipitée

Khlong-Yai (Thaïlande). — Khao Thiem Ly, sa femme et ses quatre enfants, âgés de neuf à deux ans, évacuant Phnom-Penh le 17 avril 1975 avec le flot de milliers de citadins et de réfugiés chassés de la ville, sont descendus, démunis de tout vers le sud. Ils ont marché une semaine jusqu'au village natal du haut fonctionnaire, à Prey-Ban, dans le canton de Chouk, province de Kampot, en bordure du delta du Sud-Vietnam. Chouk et Prey-Ban étaient des villages « libérés » par les Khmers rouges depuis le 18 avril 1970. Depuis plusieurs années, le « peuple ancien » y était organisé collectivement sous l'autorité d'un chef de village, Met Ngoi (trente ans environ), et de ses deux adjoints, tous trois issus d'un milieu de paysans pauvres et d'ouvriers agricoles, comme la majorité des cadres subalternes. Les cadres supérieurs sont généralement d'anciens instituteurs, professeurs ou techniciens. On retrouve cette direction tricéphale à tous les échelons du système de l'« Organisation ».

Lorsque Ly arrive à Prey-Ban, la collectivisation a déjà atteint un stade avancé : la terre, les moyens de production (outils, buffles, engrais — et les forces de chacun) sont mis en commun. Des groupes de familles, en nombre variable, forment l'unité de base du système. Chacun, à cette époque, dispose de sa maison, où il prend ses repas en famille et en bordure de laquelle il peut faire pousser quelques légumes et élever volailles et cochons.

Ly est hébergé par sa famille. Sa mère est veuve. Elle a moins de soixante ans et travaille encore aux champs. Son frère est le tailleur mis au service de la collectivité. Le village construit pour Ly et sa famille une maison en bois d'une pièce, *« solide et étanche »*. Il a déclaré en arrivant qu'il avait été *« un employé de l'aéroport »* ; apparemment, ceux qui connaissent ses anciennes fonctions de directeur se tairont. Le fait qu'il existe entre les villages un cloisonnement rigoureux et qu'il soit interdit de se déplacer de l'un à l'autre favorisera le maintien du secret. Le *phum* (village) de Prey-Ban compte 440 hommes adultes appartenant en majorité au *« peuple ancien »*. De 5 à 10 % des nouveaux venus sont des fonctionnaires de l'ancien régime qui dissimulent leur passé. Chacun est intégré sans difficultés majeures aux divers groupes de production spécialités. Les cadres travaillent et se nourrissent comme les autres, *« pour donner l'exemple »*. La journée commence à 5 heures du matin et se termine à 21 heures. Elle est entrecoupée de deux pauses, de 10 h. 30 à 12 h. 30 et de 17 heures à 19 heures, pendant lesquelles les repas sont pris en famille. Pour chaque adulte, on distribue un *« kapong »* (1) de riz par jour et quelques légumes. Pour les enfants au-dessous de douze ans, la moitié de cette ration.

Mieux nourri

Ly précise que cela est *« insuffisant »*. On estime, en effet, que la ration moyenne en Asie doit être de 500 grammes par jour. Cependant, Ly est beaucoup mieux nourri que Pin Yatay, qui, à la même époque, trime sur les chantiers de Pursat *(le Monde* du 6 septembre 1977). Vers la fin de 1976, les repas collectifs sont institués à Prey-Ban. Six cantines et six *« salles à manger »* sont installées dans le village et aux champs ; les cuisiniers sont du *« peuple ancien »*. Pour renforcer cette innovation et réduire les derniers *« privilèges »*, il est désormais interdit d'élever des volailles et de cultiver des légumes pour son propre compte. Tout est remis à la collectivité. Mais, dit Ly, à cette époque, les repas s'étaient déjà *« améliorés »*, du fait d'une excellente récolte de riz en 1976 : elle avait doublé par rapport à l'année précédente. On voit même apparaître dans les brouets qualifiés de *« soupes »* des morceaux de porc et de canard. Cependant, l'essentiel de la récolte est réquisitionné par le *« Piank »*, organisme central de distribution de l'*« Angkar »*. Il fournit notamment, une fois par an, une blouse et un pantalon noirs pour chaque travailleur.

(1) Environ 250 grammes.

Les enfants de Ly, lorsqu'ils ne sont pas à l'école, ce qui semble être souvent le cas, sont confiés à la garde des personnes âgées, qui les surveillent en faisant des travaux légers. Ils aident parfois à épandre l'engrais dans les champs. *« En deux ans, mes enfants ont dû aller à l'école du village environ deux mois en tout et pour tout »*, dit Ly. Le régime, conçu et dirigé par des enseignants, formés pour la plupart en France, se borne, semble-t-il, dans cette première phase de la révolution, à inculquer aux enfants le minimum indispensable en matière de lecture et d'écriture.

Trois avertissements

Dans le village et aux champs, la surveillance armée est quasiment inexistante. Cela ne semble plus nécessaire, et chacun se sait contrôlé par les autres. *« En cas de problèmes*, nous explique notre interlocuteur, *le chef du village peut faire appel à un commando de douze miliciens khmers rouges qui assurent l'ordre pour les dix villages du secteur. »*

Mais, ici comme ailleurs, ceux qui ne se soumettent pas à la discipline rigoureuse du système reçoivent, selon la gravité de leurs *« fautes »*, un avertissement ou une *« convocation »* à l'*« Angkar leu »*. Les avertissements sont accompagnés d'une leçon de morale politique et d'une séance d'autocritique. *« Il n'y a jamais plus de trois avertissements »*, dit Ly *« En deux ans, une vingtaine de personnes ont été emmenées. Trois autres, qui s'étaient rebellées, ont été abattues par le chef du village. En tout, lorsque je suis parti, environ quarante hommes adultes avaient disparu du village pour une raison ou une autre. »*

Deux fois par semaine à Prey-Ban, et une fois par mois au *srok*, Ly a participé aux réunions sur *« l'amour du travail et l'abandon des penchants individualistes »*. Depuis la fin de 1976, on y parle de plus en plus fréquemment du parti communiste khmer, dont les structures paraissent se confondre très exactement avec celles de l'*« Angkar »*. Au cours des réunions politiques, les Etats-Unis sont l'objet de critiques rituelles, mais aucun autre pays n'est mentionné : pas plus la Chine populaire amie, qui prête des conseillers et des techniciens, que les *« frères révolutionnaires »* du Vietnam et du Laos, alliés d'hier

Parmi d'autres remarques faites par Khao Thiem Ly sur la vie dans son village, celle-ci : *« En deux ans, j'ai connu deux cas de mariage entre jeunes du « peuple nouveau » et quatre entre ceux du « peuple ancien ». Il y a eu trois naissances en deux ans au village. La mère a un mois de congé après la naissance. Ensuite, pour la journée, le bébé est confié aux vieux. »* Il nous dit aussi : *« Les gens du peuple ancien supportent mieux ce régime. Ils sont mieux traités, moins suspectés, moins méprisés et ils peuvent posséder quelques objets personnels. Il y a moins de disparitions et de fuites chez eux (...) Ce sont des paysans, habitués depuis toujours à travailler dur et à se contenter de peu (...) Les principales raisons de leur mécontentement sont la disparition de la religion et le nouveau système d'éducation des enfants. Certains gardent du respect pour Sihanouk. Les Khmers rouges le savent et celui qui oserait afficher ses sentiments serait emmené ailleurs. Ils savent que l'attachement au prince ne prendra fin qu'après l'extinction des générations qui l'ont connu. »*

Khao Thiem Ly a appris, en février dernier, par un paysan proche du chef du village, qu'il avait été *« repéré »*. Avec deux autres villageois *« nouveaux »*, il a volé quelques kilos de riz, des œufs, du manioc et du sel. Il s'est enfui le soir du 14 février, sans avoir soufflé mot de ses intentions ni à sa femme ni à ses enfants. Son voyage jusqu'à la frontière thaïlandaise a été relativement aisé.

Ces deux récits, rappelons-le, émanent des deux anciens hauts fonctionnaires du régime précédent, et le journaliste qui enregistre leurs propos, quelle que soit sa connaissance antérieure du pays, n'a pas la moindre possibilité de procéder à des vérifications. Au-delà du récit de leurs épreuves, ces témoignages indiquent une évolution rapide dans la voie de la collectivisation avec un minimum de préparation et d'encadrement. Sur les *« champs de bataille de la production »*, selon la terminologie officielle, l'armée révolutionnaire paraît fournir l'essentiel de l'*« encadrement »*.

Tout porte à croire que les dirigeants ont jugé immédiatement applicable à l'ensemble du pays une expérience collectiviste qui avait, de 1970 à 1975, été limitée aux seules *« zones libérées »* Après la victoire, le système a été imposé à un pays exsangue au sortir de la guerre : impitoyablement et en brûlant les étapes.

Cette hâte d'atteindre à un stade avancé du système contraste avec les expériences faites en ce domaine par la Chine populaire et le Vietnam du Nord, pour ne pas parler des Laotiens qui semblent *« se hâter »* dans cette voie avec une certaine lenteur. Pékin et Hanoï ont conduit leurs expériences collectivistes prudemment et sur plusieurs années, par étapes et en insistant d'abord sur la préparation de l'infrastructure et sur l'encadrement, ce qui n'a pas empêché les revers. Les Khmers ont, au contraire, mis la charrue devant les buffles — ou avant les cadres.

« En dépit du bon sens »

Certes, les travaux entrepris sont proprement *« gigantesques »*, eu égard à la taille du pays et à ses moyens matériels très limités. Mais, pour Pin Yatay, ingénieur des travaux publics, qui y a participé de ses mains, *« ils sont conduits en dépit du bon sens »*. C'est, affirme-t-il, *« un travail sans technique. Tous les canaux sont creusés d'une façon irrationnelle, suivant les consignes improvisées par chaque responsable. Ils sont souvent détruits après les grosses pluies, réparés, détruits à nouveau. La main-d'œuvre ne manque pas. On procède de la même façon pour les digues et pour les barrages. L'inclinaison des ouvrages est très variable selon les responsables, de même que la profondeur des canaux, le remblaiement, etc. »* Pin Yatay ajoute : *« Pour les constructions et pour le traitement des maladies, on procède de la même manière empirique. »*

MM. Pin Yatay et Khao Thiem Ly n'ont, certes, aucune raison de vanter le régime auquel ils ont échappé. Ils reconnaissent pourtant qu'il s'organise et que la production de riz, l'objectif premier de la *« bataille »*, a augmenté dans les zones où ils se sont trouvés. Il est cependant impossible d'extrapoler, ici comme dans d'autres domaines. Selon les services de renseignements des Etats-Unis, les photos prises par satellites indiqueraient, au contraire, que la récolte de la fin 1976 a été mauvaise

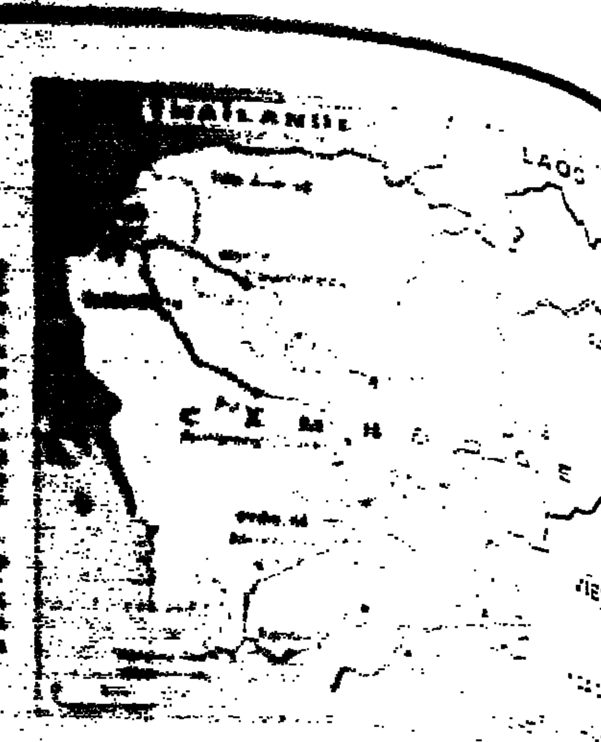
Les deux témoins cités n'ont pas assisté à des *« massacres »*, mais assurent que *« chacun »* dans le pays était au courant de telles pratiques, surtout dans les premiers temps. D'autres réfugiés, qui affirment avoir vu des *« massacres »* d'anciens militaires, ont déjà témoigné d'abondance sur ce point. Ly, pour sa part, assure avoir vu en 1976 *« une dizaine de squelettes »* près de son village, en se rendant à une corvée de bois. Les témoins confirment en tout cas que, aujourd'hui encore, certains Cambodgiens restent recherchés pour leur appartenance à une catégorie *« souillée »* et que, une fois repérés, ils *« disparaissent »*. Il semble bien que, toutefois, la grande majorité des vies humaines sacrifiées l'aient été sur l'autel de la collectivisation effrénée et de la *« bataille »* pour l'autosuffisance.

Depuis deux ans et quatre mois, la plupart des morts sont dues au travail forcé sans répit, aux privations diverses, à l'absence d'hygiène et de soins, à l'épuisement physique et moral d'hommes jetés dans un monde rural que rien n'avait préparé à les accueillir.

En l'absence de tout chiffre, les spéculations restent hasardeuses. On peut toutefois s'interroger sur les graves conséquences démographiques que ne peut manquer d'entraîner un régime imposé à quelque six millions de personnes, au lendemain même d'une guerre qui en avait déjà exterminé près d'un million.

FIN

(Jeudi 8 septembre.)



Dans l'Ogaden « libéré »

(Suite de la première page.)

Un millier de kilomètres de pistes défoncées et ensablées, couverts en l'espace de cinq jours, invitent à plusieurs réflexions. Dans ce pays aride, l'Ethiopie s'est contentée d'une occupation militaire, et ses garnisons, souvent reculées et pratiquement isolées depuis des mois, se sont effondrées face à des attaques bien coordonnées des forces de libération somalies. La guerre plus conventionnelle, celle qui se poursuit dans la région de Jijiga et de Dire-Daoua, paraît lointaine. On ne voit aucun convoi militaire sur les pistes. Les signes d'une présence de l'armée régulière somalienne sont inexistants. L'armée éthiopienne n'en a pas moins perdu, fin juillet, dans l'Ogaden, l'équivalent d'une division avec pratiquement tout son matériel. Depuis, les forces de libération somalies encadrent, protègent et entraînent une population d'un million de nomades acquis à leur cause.

C'est le 24 juillet que l'Ogaden a changé de mains. A Gode — la base éthiopienne la plus importante, — des tirs d'artillerie ont détruit le poste de commandement, le centre de télécommunications et un dépôt de munitions. Des bâtiments adjacents n'ont pas même été éraflés. Trois canons anti-aériens de 40 millimètres, d'origine britannique, des bombes pour chasseurs-bombardiers, trois bunkers et trois hangars où s'empilent roquettes et obus de mortiers, ont été récupérés. La piste de l'aéroport n'a pas été touchée et semble désormais protégée par une batterie de D.C.A. composée de six tubes jumelés qui ressemblent fort aux canons italiens de 37 millimètres dont dispose l'armée régulière somalienne.

Gode était le quartier général de la 5e brigade et de la 3e division éthiopienne. La première attaque y avait été menée douze jours plus tôt. Elle visait notamment la villa du gouverneur éthiopien de la région, aujourd'hui percée de toutes parts. L'armature en osier du lit occupé par l'ancien empereur, lors de ses visites, est l'un des rares vestiges d'une présence humaine. Sous l'escalier, une tache de sang : selon les responsables du F.L.S.O., ce serait l'endroit où aurait été abattu le comte suédois Carl-Gustav von Rosen, soixante-sept ans, l'un des fondateurs de l'armée de l'air éthiopienne. Visiblement, cet invité d'une époque révolue n'avait pas été averti de l'imminence d'une attaque contre la ville.

Plus au nord, dans ce « triangle » qui pointe au cœur de la République somalienne, Werder est tombée le 24 juillet, trois jours avant Gehadi, où un ancien fort italien renforcé par des défenses éthiopiennes sert aujourd'hui de prison. Le F.L.S.O. y a présenté samedi cent quatre-vingt-dix prisonniers capturés sur place le 27 juillet.

Kebri-Dehar est tombée le même jour. Danan, si l'on en croit le F.L.S.O., avait été libérée cinq jours plus tôt, interdisant ainsi toute communication terrestre entre les deux grandes bases éthiopiennes de l'Ogaden. La chute de Gode a provoqué, dans les vingt-quatre heures, celles de Kalafo et de Mustahil, deux positions proches de la frontière somalienne et dominant le fleuve Shebeli.

Dudub, une localité située à mi-chemin entre Geladi et la frontière somalienne, avait été « libérée » dix jours plus tôt.

Dans cette vaste zone qui s'étend jusqu'à près de 400 kilomètres de la frontière somalienne, les Somalis se déplacent en toute sécurité (ils ont renoncé toutefois à conduire notre groupe de journalistes jusqu'à Degahabur, à 170 kilomètres de Jijiga, invoquant la présence de mines sur la route). Le théâtre des principaux combats, l'Harraghe septentrional, est très éloigné.

Tous les responsables du F.L.S.O. répètent qu'ils ont libéré l'Ogaden sans l'appui des troupes ou de l'aviation de la République somalienne. Pendant plusieurs mois, disent-ils, leurs partisans s'étaient préparés à un assaut final contre des garnisons éthiopiennes souvent démoralisées et coupées de leurs arrières.

Les responsables du F.L.S.O. reconnaissent volontiers, en revanche, que les pertes civiles, donc somalies, ont été parfois élevées. La vigilance est aujourd'hui renforcée. La population est armée, les jeunes sont à l'entraînement dans les rares localités de la région. Des comités de libération sont mis en place un peu partout. Les nomades — dont la complicité a été décisive, dit le F.L.S.O. — ne peuvent que s'interroger en retrouvant, au détour d'une piste, ces débris calcinés des blindés éthiopiens...

Pour tenter de rejoindre leurs propres lignes, situées parfois à plus de 500 kilomètres, les Ethiopiens en déroute auraient eu à franchir des espaces arides que les nomades somalis connaissent bien mieux qu'eux. Une minorité de fuyards seulement a dû y parvenir. Dans l'Ogaden, l'infrastructure militaire éthiopienne s'est effondrée comme un château de cartes, et la guerre s'est vite déplacée vers le nord du Harraghe.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Mercredi 14 septembre.)

ASIE

Chine

Le premier anniversaire de la mort de Mao est célébré à Pékin

Une cérémonie officielle s'est déroulée, vendredi 9 septembre dans l'après-midi, à Pékin, devant le palais funéraire de Mao Tse-toung pour célébrer le premier anniversaire de la mort du président chinois. Le président Hua Kuo-feng a prononcé un court éloge funèbre du fondateur de la Chine communiste, et souligné que le mausolée est le symbole de la fidélité à sa « ligne révolutionnaire ». Dans la soirée, la radio, devait retransmettre un enregistrement de l'allocution prononcée par Mao Tse-toung après la libération, à l'occasion de la pose de la première pierre du monument aux héros du peuple, au centre de la place Tien-An-Men.

De notre correspondant

Pékin. — Les couronnes s'accumulent par centaines place Tien-An-Men pour ce premier anniversaire de la mort de Mao Tse-toung. La plupart s'ornent de la faucille et du marteau ou d'une représentation du palais funéraire construit pour le président défunt, et dont la masse imposante, entourée de grilles, barre la perspective sud de la place.

La foule se presse autour du monument aux héros du peuple ou devant l'entrée de l'ancien palais impérial. L'atmosphère est bien différente de ce qu'elle fut sur cette même place lorsque des couronnes aussi nombreuses y furent portées à la mémoire de Chou En-lai, soit dans les premiers jours d'avril 1976, soit au mois de janvier dernier.

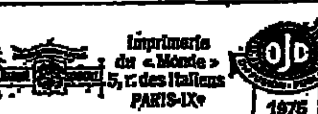
Il est bien difficile d'apprécier le degré de spontanéité de la manifestation. Les groupes et délégations arrivent en ordre plus ou moins régulier, quelques-uns s'arrêtent quelques minutes pour entendre l'un des leurs lire un texte de Mao. La gravité des visages est toute relative, les traces d'émotion difficiles à discerner, et l'humeur, çà et là, y compris dans les cortèges de porteurs de gerbes, paraît franchement détendue.

Manifestation sans pleurs ni larmes donc, mais aussi sans fausse note politique. Pas le moindre graffiti, pas la moindre affiche ni le moindre poème sur une feuille volante, n'accompagne les gerbes et couronnes. Plus qu'aucun autre indice, peut-être, cet ordre parfait et le mouvement paisible des badauds font irrésistiblement naître l'idée que, après tous les troubles et les secousses des derniers dix-huit mois, une page est définitivement tournée à Pékin.

ALAIN JACOB.

(Samedi 10 septembre.)

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications n° 57 460

UN ENTRETIEN AVEC LE CHEF DE L'OPPOSITION DU SOUDAN

Une réconciliation nationale implique la « restauration des libertés essentielles »

NOUS DÉCLARE M. SADEK EL MAHDI

Le président soudanais, le général Gaafar El Nemeiry, a procédé, le samedi 10 septembre, à un important remaniement ministériel. Il assume désormais les fonctions de premier ministre, de ministre de l'économie et des finances. Celui qui passait pour être l'« architecte » de la politique « pro-occidentale » du régime depuis la sanglante élimination des communistes en juillet 1971, M. Mansour Khaled, cède le portefeuille des affaires étrangères à M. Rached El Taher, qui abandonne la présidence du gouvernement.

Ces changements sont vraisemblablement en rapport avec le projet du général Nemeiry de se « réconcilier » avec le front de l'opposition de droite. Tous ceux qui s'étaient rendus coupables de menées subversives ou de crimes contre l'Etat ont été amnistiés, les procès ont été annulés, la libération des détenus politiques, de toutes tendances — trois mille au total — vient de s'achever.

La voie est ainsi dégagée pour l'ouverture de négociations entre le chef de l'Etat soudanais et le leader de l'opposition. M. Sadek El Mahdi, président du Front national (qui regroupe tous les partis à l'exception des communistes) en vue d'une « réconciliation nationale ». « Cet objectif ne pourra être atteint qu'avec la restauration des libertés essentielles », nous a déclaré M. Mahdi au cours d'un long entretien qu'il nous a accordé à Londres, où il vit encore en exil.

Le processus de normalisation a été amorcé le 7 juillet dernier à l'issue d'une rencontre secrète qui s'est déroulée à Port-Soudan entre le président Nemeiry et M. Mahdi, alors que ce dernier était sous le coup d'une condamnation à mort : il avait organisé la tentative de coup d'Etat du 2 juillet 1976, qui s'était soldée par un millier de morts.

Six mois plus tard, le colonel Maamoun Awad Abou Zeid, membre du Conseil de la révolution, alors ministre de l'intérieur, vint à Londres pour examiner avec M. Mahdi les possibilités d'une réconciliation. Les échanges, par le truchement de divers intermédiaires, aboutirent à l'insolite rendez-vous de Port-Soudan.

Issu d'une grande tribu qui s'illustra depuis le dix-neuvième siècle par ses luttes contre l'hégémonie britannique et les velléités de domination de l'Egypte, chef spirituel de la puissante secte des Ansars, allié à diverses formations traditionnelles, des nationaux-unionistes aux frères musulmans, M. Sadek El Mahdi avait cependant de bonnes raisons de penser que les risques d'un guet-apens étaient minimes.

« Le général Nemeiry, poursuit-il, *me réserva un accueil cordial. Notre entretien se prolongea de 22 heures le 6 juillet jusqu'au lendemain à 7 heures, après quoi je repris l'avion pour Londres. Nous sommes tombés d'accord qu'une amnistie générale et l'arrêt de toute action subversive de notre part devraient précéder l'élaboration d'un accord politique. »*

La trêve ainsi conclue correspondait aux intérêts des deux parties. La crise économique et sociale que connaît le Soudan, le chômage, l'émigration massive d'ouvriers spécialisés, de membres de professions libérales, d'enseignants vers les pays pétroliers, une cascade de complots et d'attentats, incitèrent le général Nemeiry à renoncer à l'arme de la répression, qui s'était dangereusement émoussée. En revanche, l'échec de la tentative du 2 juillet 1976, les épurations qui s'ensuivirent, notamment dans l'armée, le désarroi et les controverses ainsi suscités dans les rangs de l'opposition, conduisirent M. Sadek El Mahdi à rechercher un *modus vivendi*. Préoccupés par l'avenir du régime de Khartoum, les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite, entre autres, auraient encouragé les deux adversaires à se réconcilier.

« Un compromis nous paraît d'autant plus réalisable que nos divergences se sont singulièrement amoindries au fil des années », nous dit M. Mahdi, avant de préciser : *« Le Front national, que je préside, en effet, estime, tout comme le gouvernement de Khartoum, il est vrai à des degrés différents, que dans un pays en voie de développement, l'armée a un rôle national à jouer, que le multipartisme n'est pas une alternative à la dictature, que l'Islam doit devenir une force de progrès, que le développement économique ne peut s'accomplir que sur le modèle socialiste, que l'Etat doit garantir les droits et le bien-être des classes laborieuses. »*

Trois conditions

Grand, filiforme, d'allure altière dans sa robe traditionnelle aux manches évasées, un collier de barbe mettant en valeur les traits réguliers du visage, l'aspect de celui que l'on désigne communément comme étant le *« leader de l'extrême droite »* tranche avec les idées modernistes qu'il défend. Agé de quarante-deux ans, licencié en sciences économiques de l'université d'Oxford, M. Mahdi a sensiblement évolué depuis son passage au pouvoir en 1966-1967. Le premier ministre de l'époque se distinguait par un anticommunisme intransigeant, un *« conservatisme éclairé »*, qui lui avaient aliéné des forces qui se situaient à gauche comme à droite.

Bien qu'il se soit refusé à divulguer le contenu du document en sept points qu'il a remis au général Nemeiry pour servir de base à leurs négociations, des informations de source sûre font état de quatre conditions posées par l'opposition : l'annulation de l'état d'urgence, le retrait du Soudan des troupes égyptiennes, le « rééquilibrage » des relations de Khartoum avec les grandes puissances et les Etats africains, en particulier avec l'Ethiopie.

M. Mahdi ne nie pas que le régime du lieutenant-colonel Menguistu Hailé Mariam, chef d'Etat éthiopien, fournit une aide à son mouvement, mais il affirme avec force : *« Il n'est pas dans notre intérêt de soutenir les séparatistes de l'Erythrée contre Addis-Abeba, qui a les moyens de susciter, en guise de représailles, des troubles dans le sud du Soudan. La sécession érythréenne serait préjudiciable à l'ensemble des pays africains, dont les frontières établies à l'époque coloniale devraient rester immuables.*

» Nous devons cesser de mener les guerres d'autrui par procuration, et au contraire jouer un rôle pacificateur visant à concilier les intérêts nationaux de l'Ethiopie et les aspirations légitimes du peuple érythréen à l'autonomie. Toute déstabilisation dans la corne de l'Afrique ne manquerait pas d'avoir des conséquences au Soudan. »

Le leader de l'opposition est favorable à une politique neutraliste. *« Le Soudan devrait s'abstenir de prendre partie dans les luttes d'influence que se livrent les grandes puissances sur le continent noir. Notre intérêt national exige que nous ayons des relations amicales et équidistantes avec les Etats-Unis et l'U.R.S.S. Cette dernière peut nous fournir une aide économique et militaire appréciable. Les armes soviétiques sont plus maniables, plus abondantes et moins onéreuses que celles offertes par l'Occident aux pays en voie de développement. En tout cas, la diversification de nos sources d'approvisionnement est indispensable pour garantir notre souveraineté nationale. »*

Après avoir rendu hommage au président Carter, *« qui paraît donner le pas à la défense des droits de l'homme sur des intérêts mercantiles »*, M. Mahdi se dit *« déçu de l'attitude de la France, qui tente de se substituer aux Etats-Unis en soutenant toutes les dictatures en Afrique ». « C'est dommage,* ajoute-t-il, *car la France aurait pu utiliser à d'autres fins son capital de prestige moral, plutôt que de se discréditer, comme elle le fait, aux yeux des peuples africains. »*

La coopération avec les communistes

Abordant le problème du conflit israélo-arabe, M. Mahdi estime que l'Europe et l'U.R.S.S. devraient jouer un rôle plus actif pour favoriser un règlement. *« Dire que les Etats-Unis détiennent 99 % des cartes dans ce domaine n'est pas raisonnable,* dit-il. *C'est le contraire qui est vrai : en raison de ses liens avec Israël, l'Amérique est la puissance la moins bien placée pour contraindre l'Etat juif au réalisme. »*

Le chef de l'opposition soudanaise estime qu'une pleine et durable réconciliation israélo-arabe ne serait possible qu'à certaines conditions : *« la restauration de la crédibilité militaire des belligérants arabes, avec éventuellement le soutien de l'U.R.S.S. »*, l'amendement de la résolution 242 dans un sens favorable aux droits nationaux du peuple palestinien, l'abolition de la *« loi du retour »* et de la discrimination exercée à l'égard des Arabes en Israël.

Sur le plan intérieur, M. Mahdi prône la réforme des institutions afin de les démocratiser, le rétablissement des libertés politiques et civiles, la transformation du parti unique actuellement établi à Khartoum en *« un véritable rassemblement national, librement consenti, qui n'exclurait même pas les communistes si ces derniers devaient renoncer, comme les eurocommunistes, à des notions dépassées, telles la dictature du prolétariat et la fidélité inconditionnelle à l'U.R.S.S. ».*

« Il faut démythifier le marxisme, intégrer les communistes à la communauté nationale pour sortir notre pays du sous-développement, ajoute-t-il. *Les divergences idéologiques mises à part, nos positions respectives ne sont pas très éloignées. Nous avons choisi, nous aussi, la voie socialiste en matière économique et nous sommes convaincus que, dans ce domaine, nous avons beaucoup à apprendre du modèle soviétique, qui a réalisé des progrès indéniables en un laps de temps relativement court. Tout comme les communistes, nous estimons encore que le rôle de l'U.R.S.S. sur la scène internationale est indispensable à l'ordre et à l'équilibre mondiaux. »*

Le chef de l'opposition insiste à plusieurs reprises sur le fait que la situation du Soudan étant *« en pleine évolution »*, il lui est difficile de prévoir la nature de l'accord qu'il finirait par conclure avec le général Nemeiry. Cependant, certains observateurs qualifiés à Khartoum doutent qu'un compromis soit, à l'heure actuelle, possible, compte tenu des divergences qui subsistent sur la politique tant intérieure qu'extérieure. Le chef de l'Etat soudanais, soutient-on encore, ne serait même pas disposé à engager des négociations avec un mouvement qui cherche visiblement à modifier les bases mêmes de son régime, mais aussi à partager les responsabilités du pouvoir.

ERIC ROULEAU.

(Mardi 13 septembre.)

Tunisie

M. Nouira se félicite du rapprochement avec la Libye

Tunis (U.P.I.). — Le premier ministre tunisien, M. Nouira, *qui présidait, à la fin de la semaine dernière, une conférence des* cadres du parti unique et des organisations nationales, a démenti les rumeurs qui laissaient entendre qu'une situation économique et financière de plus en plus précaire pourrait amener, à bref délai, son départ. « Je proclame, de la manière la plus catégorique, a poursuivi M. Nouira, que le gouvernement n'est pas disposé à laisser les pêcheurs en eau trouble tenter de saper les efforts de la nation entière et de porter préjudice à la réputation de la Tunisie. Le gouvernement est maître de la situation. »

M. Nouira s'est ensuite félicité des bonnes relations de coopération qui se sont établies entre Tunis et Tripoli après une année de tension souvent très vive.

« La crise qui a assombri nos rapports avec la « jamahirya » (communauté) libyenne sœur a pu être dénouée grâce à la sagesse du président Bourguiba, a-t-il dit. Nous sommes ainsi parvenus à une formule de règlement du litige relatif au plateau continental dans le golfe de Gabès. Aussi, suis-je convaincu qu'il n'y a plus aucune raison pour que, dans l'avenir, nos relations de coopération ne s'intensifient pas, car autant les intérêts se conjuguent, autant les relations entre nos deux pays se rapprochent dans d'autres domaines, politique, social, notamment ».

« Happy end » ou nouveau rebondissement ? Depuis la fusion manquée de Djerba, en 1974, les relations tuniso-libyennes ont été marquées par tant de crises, toujours suivies de rapprochements et de déclarations d'amitié, qu'il est difficile de se prononcer. Il semble cependant que, cette fois, les deux « frères ennemis » souhaitent véritablement s'engager sur la voie de la coopération, même si celle-ci n'est pas dénuée d'arrière-pensées.

Cette évolution s'est précisée au début du mois d'août, lorsque le ministre de l'agriculture, M. Hassan Belkhodja, a fait une visite officielle de cinq jours en République libyenne. Il devait en revenir avec un important accord de coopération agricole.

« Il semble bien, écrivait en commentant la visite de M. Hassan Belkhodja le quotidien destourien *l'Action, que la Tunisie et la Libye s'orientent vers une nouvelle forme de coopération qui dépasse les relations de bon voisinage. »*

Quelques jours plus tard, le journal libyen *Al Ousbouh El-Syassi* publiait un article signé du rédacteur en chef, M. Abderrahman Chalkam. S'adressant au Conseil de la révolution libyenne, l'auteur demandait à cet organisme de *« rectifier son erreur et de se retourner résolument vers le Maghreb arabe ». « Dès sa naissance,* écrivait-il, *la révolution du 1er septembre s'est orientée vers le Machrek arabe sans donner au Maghreb toute l'importance qu'il mérite, malgré les liens d'ordre culturel, économique et social que nous avons avec cette partie du monde. »*

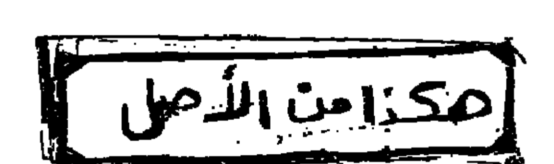
Cet article a été abondamment cité par la presse tunisienne, mais aussi par les journaux algériens et marocains. Les échanges de visites à différents niveaux se sont multipliés à la fin du mois d'août entre Tunis et Tripoli. Deux ministres, MM. Abdalah Fahrat (défense) et Fouad Mebazaa (jeunesse et sports) ont pris la tête de l'importante délégation tunisienne qui a assisté aux festivités célébrant le huitième anniversaire de la révolution libyenne du 1er septembre 1969. A peine venaient-ils de regagner Tunis le 3 septembre que l'on annonçait l'arrivée à Tripoli de M. Habib Achour, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs tunisiens (U.G.T.T.), venu s'entretenir avec son homologue libyen des problèmes posés par le nouvel afflux de main-d'œuvre tunisienne.

Tout pousse les deux anciens adversaires, qui avaient été bien prêts de se faire la guerre en mai dernier lorsque Tripoli avait installé une plate-forme de forage pétrolier dans une zone contestée du golfe de Gabès, à se réconcilier. Le colonel Kadhafi, amer et désabusé après l'attaque égyptienne de juillet dernier, *pourrait bien chercher dans un* rapprochement avec Tunis une compensation à ses déboires, quitte à renoncer au moins momentanément à une fusion contre laquelle M. Nouira a toujours lutté. Ce dernier, de son côté, affronte une situation économique et financière délicate. L'automne, après un ramadan marqué par une flambée des prix, s'annonce difficile. La décision de la C.E.E. de limiter les importations de vêtements fabriqués outre-mer porte un coup à l'industrie textile et pourrait se traduire par la mise au chômage de plusieurs milliers de personnes. A peine lancé, l'ambitieux cinquième plan, qui doit assurer le *« décollage économique »* du pays, pourrait être compromis.

M. Nouira joue néanmoins une partie délicate. Il n'est guère apprécié à Tripoli, qui le tient pour le principal responsable de l'échec de Djerba. A l'intérieur, il doit faire face à l'offensive du clan prolibyen menée par l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Masmoudi, qui revendique la paternité de l'évolution en cours et vient d'annoncer son prochain retour en Tunisie (*le Monde* du 9 août). M. Masmoudi s'est assuré un allié de poids en la personne de M. Habib Achour. En se réjouissant du dénouement d'une crise *« qui avait assombri les relations avec la Jamahirya libyenne sœur »*, le premier ministre a démontré qu'il entendait rester maître du jeu. Il l'a confirmé en rappelant, sans le nommer, que *« la plus haute instance du parti »* avait désavoué les thèses de M. Masmoudi et avait exclu ce dernier du P.S.D. M. Nouira sait cependant que le principal enjeu se situe sur le terrain économique, même si les difficultés actuelles sont, comme il l'a affirmé *« exagérément gonflées pour servir de prétexte à d'autres desseins »*.

DANIEL JUNQUA.

(Mardi 13 septembre.)



AMÉRIQUES

Mexique

L'ouverture politique de M. Lopez Portillo doit canaliser le mécontentement créé par la crise économique

De notre envoyé spécial

Mexico. — Neuf mois après avoir succédé, dans des conditions difficiles, à M. Luis Echeverria, le président Lopez Portillo mène de front une stabilisation économique de style classique et une ouverture politique sans précédent au Mexique. Choisi au sein du P.R.I. (Parti révolutionnaire institutionnel) comme un candidat de compromis, cet ancien secrétaire (ministre) des finances du cabinet sortant n'a pas eu trop de peine à affirmer son autorité dans un système où, pour six ans, le chef de l'Etat jouit d'un pouvoir presque monarchique. Au sein du gouvernement, les hommes qui sont tenus pour proches de M. Echeverria et ceux qui ont gardé une certaine allégeance à son prédécesseur M. Diaz Ordaz, les « traditionalistes » et les « libéraux » minimisent leurs désaccords et se présentent comme une équipe unie. La consolidation politique de M. Lopez Portillo est facilitée par la reconnaissance générale de ses compétences économiques et les premiers résultats positifs de sa gestion.

Pendant le « sexennat » précédent, M. Echeverria avait mis l'imagination au pouvoir. Il avait accompli une œuvre législative considérable (près de quatre cent cinquante lois de réformes) et beaucoup renforcé l'infrastructure du pays, doublant le réseau routier et bâtissant trente aéroports. Cet effort d'équipement, coïncidant avec la récession mondiale, avait creusé le déficit des derniers budgets du mandat, porté l'endettement extérieur à un niveau sans précédent (plus de 20 milliards de dollars). L'annonce de mesures sociales et d'« *augmentation de salaires d'urgence* » avait inquiété les milieux d'affaires, tandis que des professions de foi tiers-mondistes alarmaient les Etats-Unis, qui assurent 75 % de l'investissement étranger dans le pays. En octobre et novembre 1976, un vent de panique souffla sur l'économie et l'inflation atteignit 8 % par mois. Le Mexique, qui avait quadruplé sa dette publique en cinq ans, paraissait au bord de la faillite. Maintenue de façon de plus en plus artificielle durant vingt-deux ans, la parité de 12,5 pesos pour 1 dollar fut balayée, le 30 août 1976, par une dévaluation en catastrophe. Le dollar vaut aujourd'hui de 22 à 23 pesos mexicains.

L'alliance pour la production

« *Je ne mérite pas encore vos applaudissements, je n'ai rien fait d'autre que de vous demander des sacrifices. C'est vous qu'on devrait applaudir* », disait le président Lopez Portillo le 30 août devant le congrès des syndicats officiels (Confédération des travailleurs mexicains, C.T.M.). Selon les chiffres officiels de la Banque du Mexique, le pouvoir d'achat des travailleurs a été réduit de 48,7 % au cours des derniers mois. Etroitement contrôlé par le P.R.I., le mouvement syndical, qui regroupe une minorité des travailleurs, a longtemps eu le sentiment d'être privilégié, en raison notamment d'une législation sociale avancée. Sous la direction de l'inamovible et puissant M. Fidel Velasquez, sorte de George Meany mexicain, la C.T.M. a accepté cette année une augmentation de salaires qui ne dépasse pas 10 %.

Dans le slogan omniprésent de « *l'alliance pour la production* », M. Lopez Portillo appela à conjuguer pour la relance les sacrifices des travailleurs et l'effort d'investissement des entrepreneurs. Il fait tout pour rassurer le patronat, qu'avaient effrayé ce que le *Time* appelle les « *couplets antibusiness* » de M. Echeverria. Le secrétaire aux finances, M. Moctezuma, nous a lu la lettre d'un important banquier de Sonora qui annonçait de nombreux investissements dans cet Etat et s'est félicité à ce propos de « *l'attitude de plus en plus positive des milieux d'affaires* ». Des capitaux sortis du pays (4 ou 5 milliards de dollars en dix-huit mois), 1 milliard aurait retrouvé, selon M. Moctezuma, le chemin du Mexique. « *Cela va beaucoup mieux*, conclut-il souriant. *Au F.M.I., on estime que de problème numéro un nous sommes passés au cinquième rang, après la Grande-Bretagne, l'Italie, le Pérou et la Turquie.* » Les milieux d'affaires se sont engagés, dans des *convenios* (réunions) tenus dans tout le pays, à soutenir la politique du président en investissant 13 milliards de pesos au cours de son sexennat.

Toutefois, les chiffres très encourageants fournis par M. Lopez Portillo au cours de son rapport sur l'état de la nation (*le Monde* du 3 septembre) quant à la réduction du déficit extérieur et de la dette ne doivent pas trop faire illusion. Ils tiennent pour une bonne part à la contraction de l'activité économique. Les Mexicains aisés voyagent moins, les prix extérieurs ayant pratiquement doublé et les entreprises, très éprouvées par l'alourdissement d'importantes dettes en dollars, ont beaucoup réduit leurs importations.

La « réforme politique »

Préparée par M. Echeverria et annoncée le 1er septembre par son successeur, la « *réforme politique* » vise à canaliser le mécontentement qu'a suscité la crise en modernisant le système hérité de la révolution. Pour la première fois dans l'histoire du pays, une ébauche de représentation proportionnelle va donner leur chance aux partis d'opposition « *non enregistrés* ». Les deux seules formations extérieures au PRI admises jusqu'à présent au Parlement étaient en perte de vitesse et ne jouaient aucunement le rôle de stimulation ou de contestation du parti dominant. Le P.C., né dès 1919, et plusieurs partis de gauche (Parti mexicain des travailleurs, P.M.T., fondé en 1974, Parti socialiste révolutionnaire, P.S.R., une fraction dissidente du Parti populaire socialiste, P.P.S., qui est enregistré et représenté au Parlement) et la Tendance démocratique (groupe contestataire au sein du syndicalisme officiel), mènent de difficiles tractations depuis dix-huit mois pour se réunifier.

Ces opposants voient dans l'ouverture politique de M. Lopez Portillo une concession inévitable devant la « *montée des luttes* ». Pour M. Heberto Castillo, président du P.M.T., « *c'est un point positif et une brèche que nous élargirons* ». Toutefois, la gauche a relevé avec *un vif mécontentement* le refus du président de modifier le régime du syndicalisme officiel et l'appartenance obligatoire de ses membres au P.R.I. « *Il y a trente-sept ans que nos ouvriers sont contrôlés par le pouvoir. Il n'est pas question d'ouvrir la prison syndicale* », nous dit M. Castillo à propos du C.T.M.

Les syndicats « *indépendants* », qui tentent de se constituer dans l'illégalité, sont réduits à l'impuissance. Le 2 septembre, M. Fidel Velasquez dénonçait encore avec vigueur l' « *infiltration gauchiste* » dans la centrale officielle et se disait résolu à la combattre.

Libéral par tempérament, le chef de l'Etat est allé, en matière d'ouverture politique, aussi loin que la lui permettait la résistance du système et l'hostilité proclamée du chef des syndicats. L'aile conservatrice se résignait à une simple réforme électorale. Le président a annoncé « *une série d'initiatives formant un véritable processus de perfectionnement des institutions* », laissant prévoir une plus grande démocratisation de la vie politique mexicaine.

Créé en 1929, le P.R.I. est de moins en moins capable d'exprimer l'ensemble des aspirations d'une société complexe. Ses processus de désignation des députés et même du futur président « *tapado* » (dissimulé) en son sein, sont clandestins et obliques. Enfin, il est pour beaucoup dans ce que le quotidien *Excelsior* appelait récemment « *les deux plaies du Mexique, la corruption et l'inefficacité, prix payé pour une stabilité relative* ».

En politique étrangère, M. Lopez Portillo a mis en veilleuse les initiatives « *progressistes* » de son prédécesseur. Les dirigeants mexicains évoquent avec une certaine amertume le vote de la résolution de l'O.N.U. assimilant le sionisme au racisme, qui fit tomber de 30 % les réservations de la saison touristique en raison de l'indignation de beaucoup d'Américains.

Rapprochement avec Washington

Les relations avec les Etats-Unis restent dominées par le problème des travailleurs clandestins. Très applaudi, le chef de l'Etat rappelait, dans son rapport du 1er septembre, qu'ils « *ne sont pas des délinquants* ». Les Mexicains rendent hommage aux intentions généreuses de M. Carter, qui se propose de soumettre au Congrès des dispositions accordant la citoyenneté américaine ou des facilités de séjour à certains des « *infiltrés* ». Mais ceux-ci se comptent par millions et passent généralement la frontière pour de brèves périodes. Ils ne rempliront donc pas, pour la plupart, les conditions de résidence exigées par la nouvelle loi et tomberont sous le coup de pénalités très dures (1 000 dollars d'amende à l'employeur pour chaque travailleur illégal).

Même s'ils ne le reconnaissent pas, les Mexicains auraient préféré laisser les choses en l'état, et ils pensent que la nouvelle législation, si elle est adoptée, fera surtout l'affaire des pays n'ayant pas de frontière commune avec les Etats-Unis et y « *exportant* » donc leurs travailleurs de façon durable.

Tout est fait, d'autre part, pour rassurer les Américains, et le président Lopez Portillo a proclamé à plusieurs reprises son « *respect absolu des investissements étrangers* ». On ne se fait pas d'illusions à Mexico sur le degré de dépendance de l'économie à l'égard du grand voisin et sur la liberté de manœuvre qu'il consent.

Le régime entend bien démontrer, toutefois, qu'il reste dans la tradition révolutionnaire mexicaine et ne donne pas un simple coup de barre à droite. Le chef de l'Etat n'a pas renoncé aux réformes de fond, même si, en matière agraire, il constate qu'il n'y a « *plus de terres à distribuer* ». Une refonte de la fiscalité est en préparation. Au sein du cabinet, M. Porfirio Muñoz Ledo, seul survivant de la gauche écheverriste, prépare une importante réforme de l'éducation. La scolarité obligatoire va être allongée et passera sans doute de six à neuf ans. Le grand effort de construction d'écoles, consenti par le président Echeverria, est poursuivi.

Gestionnaire succédant à un visionnaire, M. Lopez Portillo a réussi à sauver le régime de l'offensive du patronat et de la droite en s'appuyant sur l'encadrement de la classe ouvrière et en lâchant du lest à l'égard de l'opposition. Il mène une partie délicate avec une incontestable virtuosité. Mais le coût social du redressement économique : chute verticale du pouvoir d'achat, sans parler des deux millions de chômeurs totaux et des sept millions partiels, est considérable. Les quelques partisans de la lutte armée, et notamment la Ligue du 23 septembre, dont trois militants viennent d'être tués à Mexico dans un affrontement avec la police, pourraient, si la situation n'est pas rapidement améliorée, sortir de leur isolement actuel. Il n'en reste pas moins que le système a démontré, dans l'épreuve, sa solidité, et que les institutions de bon nombre d'autres pays n'eussent pas résisté à une crise aussi grave.

P.-J. FRANCESCHINI.

(Mercredi 7 septembre.)

D'UNE SEMAINE A L'AUTRE...

LUNDI 5 SEPTEMBRE

BONN. — *Le président du patronat ouest-allemand, M. Hans Martin Schleyer, est enlevé à Cologne par un commando de cinq hommes qui tuent trois policiers et le chauffeur du dirigeant. Les ravisseurs exigent la libération de militants du groupe Baader-Meinhof.*

NOUAKCHOTT. — *On apprend qu'un violent accrochage survenu le 31 août entre le Polisario et l'armée mauritanienne a fait une centaine de morts.*

WASHINGTON. — *Lancée avec succès du centre spatial Kennedy, en Floride, la sonde américaine Voyager-1 devrait observer Jupiter dans dix-huit mois et Saturne dans trois ans.*

MARDI 6 SEPTEMBRE

PARIS. — *Fin de la visite du roi Hussein à Paris. Dans un communiqué commun M. Giscard d'Estaing et le souverain hachémite demandent à toutes les parties concernées par le problème du Proche-Orient d'*« intensifier tous les efforts vers un règlement de paix afin d'éviter la détérioration d'une situation lourde de menaces ». *Ils estiment, en outre, qu'un règlement global au Proche-Orient devrait être fondé sur* « l'évacuation des territoires occupés depuis 1967, le droit du peuple palestinien à disposer d'une patrie, ainsi que le droit de tous les Etats de la région, sans exception, à vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres, reconnues et garanties ».

Les deux chefs d'Etat constatent également que « les décisions récemment prises par le gouvernement israélien dans les territoires occupés sont contraires aux résolutions des Nations unies en la matière » *et estiment qu'*« elles ne peuvent que rendre plus difficiles les efforts en vue d'un règlement ».

MERCREDI 7 SEPTEMBRE

ADDIS-ABEBA. — *L'Ethiopie rompt ses relations diplomatiques avec la Somalie. En annonçant cette décision, le ministre éthiopien des affaires étrangères déclare qu'une guerre ouverte est désormais engagée entre* « envahisseurs et défenseurs ».

MADRID. — *Fin de la visite de M. Owen, secrétaire au Foreign Office. Aucun progrès n'a été réalisé au sujet de l'avenir de Gibraltar.*

NEW-YORK. — *Le Conseil des Nations unies pour la Namibie demande la réunion du Conseil de sécurité pour examiner la situation créée par la décision du gouvernement de Pretoria de placer le port de Walvis-Bay sous administration sud-africaine. Le lendemain, M. Vorster, premier ministre sud-africain, menacera de rompre toute discussion avec les Occidentaux au cas où l'Organisation mondiale contesterait les droits de Pretoria sur l'enclave de Walvis-Bay.*

WASHINGTON. — *Le président Carter et le général Omar Torrijos, chef du gouvernement panaméen, signent le nouveau traité sur le canal de Panama. Il s'agit en fait de deux textes. Le premier, appelé* « traité sur le canal de Panama », *stipule que les Etats-Unis garderont le contrôle des opérations du canal et de sa défense jusqu'au 31 décembre 1999. Le second, intitulé* « traité concernant la neutralité permanente et l'exploitation du canal de Panama », *définit le statut de la voie d'eau à partir du 1er janvier de l'an 2000.*

JEUDI 8 SEPTEMBRE

LISBONNE. — *Cinq attentats à la bombe sont commis contre des centres régionaux de la réforme agraire, dans l'Alentejo et le Ribatejo, et contre l'institut de la réforme agraire de Lisbonne.*

LONDRES. — *Le congrès des* trade unions *rejette une motion demandant le retrait de la Grande-Bretagne du Marché commun.*

VENDREDI 9 SEPTEMBRE

KAMPALA. — *Quinze Ougandais, accusés d'avoir fomenté un complot contre le maréchal Idi Amin Dada, sont fusillés en public dans la capitale ougandaise.*

NAIROBI. — *La conférence des Nations unies sur la désertification, réunie depuis le 29 août à Nairobi, au Kenya, prend fin, après avoir adopté un plan d'action des déserts et décidé la création d'un groupe consultatif chargé de coordonner les activités en ce domaine et de mobiliser les ressources nécessaires.*

TEL-AVIV. — *Dans une interview, M. Sharon, ministre israélien de l'agriculture, révèle que plusieurs nouvelles colonies juives ont été discrètement implantées en Cisjordanie au cours du mois d'août.*

WASHINGTON. — *Le président Carter réaffirme devant la presse qu'il considère comme* « illégal » *l'établissement de nouvelles colonies juives sur la rive occidentale du Jourdain.*

SAMEDI 10 SEPTEMBRE

PARIS. — *Un condamné à mort, Hamida Djandoubi, est exécuté à la prison des Baumettes, à Marseille. C'est la troisième exécution capitale depuis l'élection de M. Giscard d'Estaing.*

ANKARA. — *Le gouvernement turc adopte une série de mesures de redressement économique. Le prix du carburant double et les tarifs des transports aériens sont augmentés d'environ 70 %, tandis que ceux des services postaux font plus que doubler. Les hausses couvrent également l'électricité, le fer, le ciment et le papier. Les prix des produits à monopole d'Etat (tabacs et boissons alcoolisées) avaient déjà été fortement augmentés il y a quelques semaines.*

LUNDI 12 SEPTEMBRE

PARIS. — *M. Edward Gierek, premier secrétaire du Parti ouvrier polonais, arrive dans la capitale pour une visite officielle de trois jours.*

ADDIS-ABEBA. — *Alors que le régime militaire éthiopien célèbre le troisième anniversaire de la destitution de l'empereur Hailé Selassié, les combats redoublent d'intensité dans la province de l'Ogaden. Selon Radio-Mogadiscio, trois chasseurs F-5 éthiopiens ont bombardé samedi 10 septembre, la ville somalienne d'Hargeisa, qui sert de base arrière aux troupes somalies opérant en Ethiopie. Les trois appareils auraient été abattus par des missiles sol-air.*

États-Unis

M. Carter multiplie les démarches afin de faire ratifier par le Sénat le traité sur le canal de Panama

Le président Carter et le général Omar Torrijos, chef du gouvernement panaméen, ont signé, le mercredi 7 septembre, à Washington, le nouveau traité sur le canal de Panama.

De notre correspondant

Washington. — Seize présidents ou chefs d'Etat, quatre premiers ministres, quatre ministres ou vice-présidents... Washington n'avait pas vu un tel rassemblement de dirigeants depuis les funérailles de John Kennedy en 1963.

La signature du traité sur le canal de Panama, malgré son importance, justifiait-elle un tel déploiement ? Le bruit court que les négociateurs du traité et un bon nombre de hauts fonctionnaires du département d'Etat étaient partisans d'une cérémonie plus modeste, pour ne pas donner l'impression que le gouvernement forçait la main des adversaires du traité ou pour ne pas exposer le président Carter à une cruelle humiliation dans l'hypothèse tout à fait plausible où son œuvre serait désavouée par le Sénat. Quant aux opposants irréductibles, ils ont vu dans ce faste un nouvel argument en leur faveur : « *La présence de tous ces chefs d'Etat*, a affirmé notamment M. James Allen, sénateur de l'Alabama, *montre bien que les Etats-Unis ne profitent pas de ces traités et souligne, au contraire, qui en est bénéficiaire.* »

De fait, tous les pays de l'Organisation des Etats américains, plus le Canada et Grenade, ont envoyé des délégations à la cérémonie de signature, à la fois pour témoigner leur solidarité à Panama dans cette affaire et pour encourager Washington dans une attitude dont M. Carter a dit qu'elle doit ouvrir une ère d'« *égalité* » dans les relations interaméricaines. Cependant, tous les chefs d'Etat de la région n'ont pas jugé utile de venir jusqu'à Washington. Les grands absents sont M. Geisel, président du Brésil, retenu officiellement chez lui par la fête nationale, et M. Portillo, président du Mexique, qui s'est fait représenter par son ministre des affaires étrangères : il a allégué les problèmes économiques de son pays, mais peut-être aussi n'était-il guère soucieux de poser pour les photographes aux côtés du général Pinochet et d'autres dictateurs.

Pas de poignée de main pour le général Pinochet

Car ces derniers sont venus avec empressement au rendez-vous. Le général Pinochet fait sa première visite aux Etats-Unis depuis le putsch qui l'a porté au pouvoir en 1973 ; le général Videla est le premier président argentin qui séjourne à Washington depuis M. Frondizi, en 1961. Ces visites sont traitées avec une négligence calculée par la Maison Blanche. Avec son hôte chilien, M. Carter s'est même arrangé pour éviter la poignée de main traditionnelle et c'est sans doute à son intention qu'il a fait savoir que les droits de l'homme avaient figuré en tête des sujets discutés avec ses hôtes, avant la prolifération nucléaire, la réduction des budgets militaires et le développement économique.

Cela dit, on rappelle à la Maison Blanche que le président, en tant qu'hôte, ne peut se permettre d'être ouvertement désagréable avec ses invités, et qu'il se comporterait de même avec M. Brejnev si celui-ci faisait une visite à Washington. Il n'a pas réagi à une lettre que Mme Letelier, veuve du diplomate chilien assassiné à Washington il y a un an, ainsi que d'autres personnalités, lui ont adressée, lui demandant de « *faire connaître publiquement ses vues sur les droits de l'homme au Chili, en Argentine, en Uruguay et dans d'autres pays d'Amérique où l'arbitraire et la répression font partie de la vie quotidienne* ».

Le grand absent à la cérémonie du traité est, en fait, Cuba, dont l'ombre hante les esprits, surtout parmi les adversaires du traité. Que se passera-t-il si une influence « *castro-communiste* » s'introduit à Panama lorsque ce pays assumera la « *responsabilité totale de la direction, du fonctionnement et de l'entretien du canal* », comme le prévoit le traité ? Certes, cette situation n'interviendra qu'en 1999, et bien des choses auront changé entre-temps dans les deux hémisphères. Mais les adversaires des traités font valoir que la souveraineté officielle sur le canal et son ancienne « zone » est restituée à Panama dès l'entrée en vigueur des accords, c'est-à-dire l'an prochain si tout se passe bien. Et c'est à la fin de 1989 qu'un Panaméen présidera la commission du canal de Panama à créer.

En échange, le passage du second traité — sur la neutralité du canal — relatif au rôle des Etats-Unis est assez nettement en retrait sur ce que ses défenseurs en avaient dit au début. Il n'est pas question d'un droit unilatéral d'intervention, comme il avait été rapporté, mais d'une formule beaucoup plus élastique par laquelle les deux pays se disent « *d'accord pour maintenir le régime de neutralité* ». C'est sans doute ce passage qui sera au cœur de la bataille qui va s'engager au Sénat.

Selon la Constitution, la Chambre haute doit ratifier les traités à la majorité des deux tiers, c'est-à-dire qu'il faudra soixante-sept sénateurs favorables si les cent membres du Sénat sont présents. La bataille n'est pas gagnée. C'est le moins qu'on puisse dire, même si les sondages d'opinion dans le pays, tout en faisant apparaître une majorité contre les traités, montrent plus récemment une tendance à la réduction de la marge entre les « oui » et les « non ».

M. Carter et son équipe ont lancé une campagne de grande envergure : le président a écrit personnellement à chaque sénateur, des « briefings » spéciaux sont organisés à la Maison Blanche, par groupes de cinquante à soixante-dix personnes, pour « vendre » les traités dans divers milieux, chez les hommes d'affaires et les Sudistes en particulier. En même temps, tout a été fait pour montrer la continuité entre les derniers gouvernements sur ce problème. MM. Ford et Kissinger ont déjà donné leur approbation : ils seront présents à la cérémonie de signature, et l'ancien président est hébergé à la Maison Blanche pour la première fois depuis son départ, en janvier dernier. Mme Jonhson, veuve du président qui ouvrit les premières négociations avec Panama après les émeutes de 1964, a été conviée elle aussi. Seul M. Nixon, dans sa retraite de californie, n'a pas été sollicité...

Séparer les « fanatiques » des « raisonnables »

Comme l'indiquent les stratèges de la Maison Blanche, groupés autour de M. Brzezinski, la tactique officielle consiste à présenter le débat non pas comme une répétition du vieil affrontement entre « libéraux » et « conservateurs », mais de faire passer la ligne de clivage entre les « fanatiques » et les personnes « raisonnables ». De là l'effort déployé pour rallier au traité les dirigeants républicains et, d'une manière générale, les « conservateurs sérieux ». Les résultats obtenus ne sont pas négligeables : tour à tour, M. Meany, président de la centrale syndicale A.F.L.-C.I.O., bien connu pour son anticommunisme, le sénateur Goldwater, rival malheureux de M. Johnson à l'élection présidentielle de 1964, M. William Buckley, chroniqueur conservateur bien connu, se sont prononcés pour la ratification.

Le ralliement des militaires, puissamment encouragé par le général Brown, président du comité des chefs d'état-major (qui a personnellement demandé à soixante-quinze officiers généraux en retraite de se prononcer en ce sens) n'est pas que de commande. Un argument décisif de l'administration est que, sur les treize mille personnes qui travaillent au canal, 75 % sont des Panaméens et qu'il suffit d'un seul homme armé d'une grenade pour fermer la voie d'eau. Après le Vietnam, le risque de guérilla est pris très au sérieux ici et M. Rusk, ancien secrétaire d'Etat de John Kennedy, a déclaré que, si la ratification est refusée, le Sénat devrait en même temps autoriser le président à faire face à une guerre pour la défense du canal.

Cela dit, c'est tout de même parmi les conservateurs que se recrutent les principaux opposants aux traités, à commencer par M. Reagan, rival de M. Ford pour la candidature républicaine, l'an dernier, et qui avait déjà axé, en grande partie, sa campagne de 1976 sur le maintien dans les mains américaines de cet ouvrage que « *nous avons construit et payé* ». Les Etats du Sud restent puissants dans cette coalition, comme le montre l'étrange démarche de quatre ministres de la justice en provenance de cette région, qui n'ont pas hésité à saisir la Cour suprême pour lui demander d'annuler la cérémonie de signature. La démarche a été écartée pour vice de forme, mais il ne manquera pas d'autres bâtons à mettre dans les roues de la ratification. Dans le meilleur des cas, celle-ci n'interviendra pas avant le début de l'année prochaine.

Déjà certains observateurs brandissent le triste précédent du traité de Versailles, signé, avec enthousiasme, par Wilson et rejeté par quarante-neuf sénateurs contre trente-cinq, ce qui condamna à l'impuissance la Société des nations et ouvrit la voie à la seconde guerre mondiale. En deux cents ans d'histoire américaine, le cas s'est produit dix-neuf fois pour des traités, il est vrai, moins importants. Quelques-uns d'entre eux recommandaient l'annexion de territoires, notamment celle du Texas (en 1844, et celle-ci eut lieu un an plus tard) et de la République Dominicaine (en 1870). Aujourd'hui, M. Carter semble avoir tout autant de mal à se débarrasser de ses possessions.

MICHEL TATU.

(Jeudi 8 septembre.)

LE PROJET DE BUDGET POUR 1978

M. Barre : il est permis d'envisager un avenir un peu moins austère

M. Raymond Barre a commenté, le mercredi 7 septembre, pour les journalistes de la presse économique et financière — après l'avoir fait pour les membres de la commission des finances de l'Assemblée nationale, — le projet de budget pour 1978 approuvé quelques heures plus tôt par le conseil des ministres.

« La politique budgétaire devra tenir compte l'année prochaine d'un environnement international peu favorable, mais l'assainissement économique en France est maintenant suffisamment avancé pour nous donner une marge de manœuvre », a déclaré M. Barre. Après avoir insisté sur l'influence dépressive durable qu'exerce et qu'exercera encore sur les économies industrialisées le prélèvement pétrolier — « l'ajustement des balances des paiements à ce phénomène a tout juste commencé dans le monde », — le premier ministre a déclaré que les progrès enregistrés en France dans la lutte pour le rétablissement des équilibres « permettaient d'envisager un avenir un peu moins austère ». Mais M. Barre a aussitôt ajouté que la croissance escomptée (+4,5 % en termes de produit national) ne devait pas compromettre le retour aux grands équilibres, notamment celui du commerce extérieur. « Nous ne sommes pas encore équilibrés et il n'est donc pas possible de s'écarter de la ligne suivie jusqu'à présent. Les priorités restent le commerce extérieur et la tenue du franc. »

Après avoir donné au passage un coup de patte à ceux qui croient qu' « on peut résoudre le problème de l'emploi en sacrifiant le commerce extérieur et la monnaie, sans se rendre compte que cela entraînerait tôt ou tard une amputation du pouvoir d'achat des Français », M. Barre a expliqué pourquoi une croissance assez forte de 4,5 % lui semblait possible en 1978. D'une part, en Allemagne fédérale et au Japon des programmes de relance stimuleront la demande intérieure et donc les importations de ces pays ; d'autre part, l'an prochain, les entreprises françaises qui auront reconstitué leurs marges pourront apporter une contribution positive à l'expansion en investissant.

Si un tel taux de croissance peut être atteint, a poursuivi M. Barre, il y faudra trois conditions : que la hausse des prix se ralentisse et que la discipline en matière de revenu continue de jouer ; que les investissements progressent ; enfin, que le budget de l'Etat apporte sa contribution.

Pour la première fois, le budget de l'Etat est présenté avec un découvert, a souligné le premier ministre, faisant allusion aux 8,9 milliards de francs de déficit admis. « Il ne faut pas, ajoute-t-il, avoir de respect dogmatique de l'équilibre. En période de faible activité, un déficit budgétaire peut être accepté. Ce qui ne veut pas dire que l'équilibre ne soit pas une règle sage. »

Manifestement soucieux d'être bien compris par les cambistes, qui, sur les marchés des changes, font ou défont les monnaies, M. Barre insiste sur le côté « raisonnable et contrôlé » du déficit, qui ne représente que 0,5 % du produit national (alors qu'il est de 2,8 % en R.F.A. et de 5 % en Grande-Bretagne). Si le gouvernement peut accepter ce déficit, c'est parce qu'il sera financé sainement par de l'épargne (il n'y aura pas d'emprunt d'Etat) et parce que les autres manettes de régulation économique sont bien tenues en main. M. Barre cite notamment *la masse monétaire et les revenus.*

Mais c'est probablement pour une autre raison que M. Barre a refusé de répondre à la question qui lui était posée de savoir si, en 1978, seraient reconduits les principes qu'il avait retenus en 1977, à savoir le strict maintien du pouvoir d'achat dans le secteur public, assorti en fin d'année — et si la situation le permettait — d'un léger bonus. « Ces principes seront indiqués au Parlement », a seulement répondu M. Barre. Il n'y eut pas de réponse non plus à la question de savoir quand seraient augmentés les tarifs publics en 1978.

En revanche, M. Barre répondit largement — et avec précision — à une question sur l'endettement de la France : « Un pays qui connaît un déficit de sa balance des paiements peut y faire face de trois manières : en empruntant, en restreignant son activité pour rétablir sa balance extérieure (coup de frein aux importations), en dévaluant tout en accompagnant cette opération d'une politique économique très stricte. » « Lorsqu'un pays a la possibilité d'emprunter à l'extérieur grâce à la confiance qu'il inspire, poursuit M. Barre, la voie de l'endettement permet d'éviter les inconvénients de la déflation et de la dévaluation. » Au passage, le premier ministre évoque — avec amertume — l'utilisation que faisait la France de « cette bombe à oxygène » qu'était la dévaluation, faisant une allusion évidente à la politique de Georges Pompidou qui consistait à laisser glisser le franc pour stimuler les exportations.

« Nos emprunts extérieurs sont en gros compensés par des prêts que nous consentons à des pays étrangers, et les revenus de ces prêts couvrent les intérêts de ces emprunts... De plus, ce sont les entreprises qui se sont endettées pour investir, non pas l'Etat. Cela est important. » M. Barre ajoute : « Je suis très vigilant vis-à-vis de notre endettement. Si celui-ci représentait la moindre menace pour notre indépendance, je ne m'engagerais pas dans une telle voie. Notre gestion est prudente, et l'effort collectif du pays assure notre redressement. »

Apparemment, M. Barre est confiant. — Al. V.

Le dogme ou l'ambition

C'est devenu une habitude pour M. Barre que d'émailler ses démonstrations de piques à l'encontre de ses amis politiques. Façon pour lui de marquer ses distances à l'encontre de dirigeants qui, tout en professant la même orientation générale, préféreraient suivre une voie économique autre que la sienne.

Le 7 septembre, il s'en est pris d'abord à ceux qui voudraient *« s'écarter des priorités »* actuelles — le redressement commercial et la stabilisation du franc, — au risque d'obliger le pays à subir ultérieurement *« des mesures encore plus restrictives et une amputation du pouvoir d'achat des Français »*. Chacun pouvait reconnaître M. Chirac et ses propos sur la relance souhaitable à travers ce portrait qui visait aussi les leaders de la gauche. Puis M. Barre a ironisé sur ceux qui ont *« un respect dogmatique de l'équilibre des finances publiques »* ; ils ne comprennent pas qu' *« en période de faible activité économique un déficit budgétaire peut être accepté »* pour ranimer la production, à condition que ce découvert reste *« limité »*. L'homme du « dogme », à l'évidence, c'était M. Giscard d'Estaing, qui jusqu'à cette année professait la nécessité de l'équilibre budgétaire, après avoir même voulu en faire naguère une loi organique, s'imposant à tous les gouvernements.

Pourquoi ces critiques ? Pour bien distinguer la politique qu'entend mener M. Barre des deux solutions de rechange qui pourraient lui être opposées. Pas question de renoncer à l'austérité, qui, selon le premier ministre, peut seule assainir à terme une économie minée en permanence par l'inflation. Pas question non plus de revenir à l'archéo-monétarisme d'antan ; néo-classique, le professeur Barre a enseigné pendant des années à ses élèves les vertus conjoncturelles du budget et entend présentement les utiliser.

Au *« dogmatisme »* rétrograde des partisans de l'équilibre à tout prix, il veut opposer l' *« ambition »* d'une politique combinant un déficit modéré des finances publiques — *« contribution au soutien de l'activité économique »* — avec le maintien autoritaire d'une modération des salaires et des crédits et la recherche d'une plus grande solidarité (en matière fiscale notamment). C'est à ce prix, selon lui, que dans *« l'avenir un peu moins austère »* qu'annonce un environnement international encore maussade, la France aura une chance de modérer ses prix, donc de redresser ses paiements et d'améliorer l'emploi sans avoir besoin pour autant de laminer le pouvoir d'achat des citoyens.

Le budget de 1978 illustre cette voie moyenne. Son déficit aurait pu être plus important pour relancer vraiment l'économie ou éviter une légère aggravation de la pression fiscale. Mais un *« découvert à deux chiffres »* aurait pu inquiéter les cambistes, donc menacer le franc.

M. Raymond Barre a poussé la coquetterie jusqu'à ramener l'impasse au-dessous de 9 milliards de francs (8,9 exactement) pour faire oublier que le déficit français dépasse de loin, depuis trois ans, les 10 milliards annuels : 68 milliards de francs entre 1975 et 1977. Le budget aurait pu comporter davantage de « sucettes » électorales ; à six mois du scrutin chacun l'aurait compris. M. Barre s'en est tenu a un saupoudrage réel mais limité : majoration de la pension des anciens combattants de 1939-1945, promesse d'une nouvelle augmentation de la retraite minimale, crédits accrus pour l'environnement et la recherche d'énergies nouvelles, thèmes chers aux écologistes... Mais cela ne va pas jusqu'à relever le pouvoir d'achat des fonctionnaires : ceux-ci devront s'en tenir l'an prochain, comme cette année, au maintien de leur niveau de vie, les 6,5 % prévus de hausse nominale des traitements étant majorés en cours d'année si la hausse des prix dépasse ce taux. Pour l'amélioration, on verra *« en temps voulu »*.

Homéopathie fiscale

Les priorités parmi les dépenses restent celles qui avaient été annoncées en cours d'année : crédits militaires (+ 16 à 18 %, selon la façon de compter), budget de la justice (+ 22 %), actions recommandées par le VII[e] Plan (+ 19 % sans les P.T.T., ultra prioritaire l'année précédente), dépenses d'emploi (ou plutôt d'indemnisation du chômage grandissant) et de formation professionnelle, quelques secteurs intéressant la culture et le sport... Pour faire devantage, il eût fallu rogner ailleurs ou accepter une impasse plus forte.

Pareillement, du côté des recettes, une voie moyenne a été recherchée entre la séduction pré-électorale et le rendement (de peur d'aggraver le déficit). Les cadeaux aux contribuables sont réels : 10 % d'abattements supplémentaires aux 50 000 commerçants et artisans qui feront vérifier leur comptabilité par les centres de gestion agréés; suppression totale de l'impôt sur le revenu en 1978 pour 650 000 Français qui auraient eu à payer moins de 150 F ; relèvement de 10 % du seuil d'exonération, supérieur donc à la hausse des prix attendue ; abattements spéciaux pour les actionnaires (1 000 F) ; les femmes de commerçants, d'artisans, d'agriculteurs, de membres de professions libérales (4 500 F); les personnes âgées (500 F à 1 000 F) ; les personnes partant à la retraite (5 000 F) ; les chefs d'entreprise, ont en partie satisfaction sur la réévaluation de leurs bilans...

En revanche, le barème de l'impôt sur le revenu, modifié d'un taux inférieur à celui de la hausse des prix, accroîtra légèrement la pression fiscale sur les revenus, tandis que l'impôt sera majoré sur l'essence et le tabac et créé sur le loto... Nous avions noté, il y a un an, que M. Barre voulait se distinguer de ses devanciers par quelques mesures symboliques d'équité fiscale ; c'est encore le cas cette fois : les dernières tranches de l'impôt sur le revenu sont moins actualisées que les autres ; la taxation des signes extérieurs de richesse est maintenue ; les banques, qui ont reconstitué leur trésorerie cette année, sont mises à contribution... Homéopathie, vu les sommes dérisoires en jeu, mais qui vise à teinter le projet. La seule exception notable à cette orientation est la majoration de la vignette, plus forte pour les automobiles moyennes (5 à 7 CV) que pour les autres (+ 33 % au lieu de 20 %).

Au total, le rendement des impôts (non progressifs) sur la consommation augmentera de 30,2 milliards l'an prochain, tandis que l'impôt (progressif) sur le revenu progressera, lui, de 10,2 milliards seulement. La structure de la fiscalité française n'en sera donc pas globalement améliorée, même si quelques petites touches, ici ou là, faisaient espérer le contraire.

Le pari sur 1978

En dépenses comme en recettes, l' « ambition » que traduit le budget reste donc limitée. Est-elle plus grande s'agissant de l'impact du projet sur l'activité économique et l'emploi ? Notre budget est *« actif et sélectif »*, a déclaré M. Boulin. Il devrait permettre une croissance de 4,5 % l'an prochain, a confirmé M. Barre, et, par voie de conséquence, une amélioration de l'emploi. Qu'en penser ?

D'abord qu'il faut accueillir ces pronostics avec une grande prudence. Cette année, les experts gouvernementaux espéraient voir la production augmenter de 4,8 % ; en réalité, nous ferons péniblement 3 %. C'est précisément parce que ce taux est très bas que celui annoncé pour 1978 peut, par différence, paraître élevé ; le niveau espéré n'aurait correspondu qu'à un progrès d'à peine 2,5 % si l'on avait vu se vérifier en 1977 les espoirs gouvernementaux.

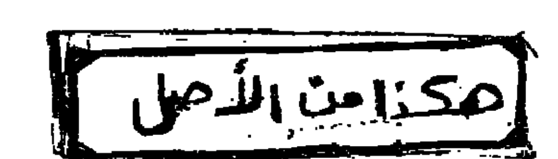
Ensuite, il n'est pas certain du tout que la réanimation économique attendue se produise. Le blocage du pouvoir d'achat de la plupart des salariés a certes permis aux entreprises de reconstituer leurs marges d'autofinancement, en réduisant les coûts de production. Mais *pouvoir* investir ne veut pas dire qu'on le *voudra*. Dans un grand nombre de secteurs, les capacités de production paraissent aux industriels dépasser largement la demande de la clientèle ; pourquoi dès lors s'équiper davantage, surtout s'il faut s'endetter pour le faire ? Chacun a pu constater au premier semestre que la stagnation du pouvoir d'achat ouvrier avait coïncidé avec celle de la consommation et de la production industrielle. Là même politique, en 1978, n'aura-t-elle pas le même effet ? Cela signifierait une nouvelle aggravation du chômage.

Il y a au demeurant quelque chose de dérisoire — on en convient dans les allées du pouvoir — à discuter de ce que sera l'effet du budget en 1978, vu l'incertitude décisive que fait planer sur l'économie l'échéance électorale. Si la gauche gagne en mars, elle mènera une autre politique et présentera un « collectif » budgétaire qui changera profondément les données actuelles du projet. Si la majorité se maintient, nul ne sait dans quelles conditions ce sera et les conséquences économiques qu'en tirera le pays : la reprise brutale des investissements (différés cette année pour cause politique) peut se produire ; mais la stagnation de la consommation compensera largement ses effets.

Mieux vaut donc reporter de six mois les discussions approfondies sur la nature et l'ampleur de l'expansion en 1978 ; ou sur ses conséquences en matière de change et d'endettement extérieur : l' *« ambition »* des deux moitiés de la France est tellement différente...

GILBERT MATHIEU.

(Vendredi 9 septembre.)



FRANCE

Face au R.P.R., les autres partis de la majorité souhaitent le renfort de M. Barre

On en parle pratiquement depuis août 1976 C'est une question qui est posée avec plus d'acuité encore depuis les élections municipales qui mirent en lumière les désaccords de la majorité : quand M Barre va-t-il se mettre à la politique ? Quand acquerra-t-il ce poids, cette « dimension » qui seraient si utiles, non seulement aux giscardiens, aux centristes et aux radicaux, mais aussi au président de la République, dans leurs efforts pour tenir tête à M. Chirac ? Si utiles que, moins de six mois avant les élections législatives, les uns et les autres commencent à s'impatienter.

Avant l'été, les dirigeants du C.D.S et du parti républicain se relayaient pour annoncer avec conviction et insistance que le chef du gouvernement allait passer à l'action politique, qu'il allait « *prendre des initiatives* », qu'il parlerait. Ces prédictions équivalaient en fait à autant d'injonctions adressées indirectement à M. Barre Elles étaient, de plus, tout à fait dans la ligne de ce que souhaitait l'Elysée, M. Giscard d'Estaing ayant à plusieurs reprises (et en particulier lors de son discours de Carpentras, le 8 juillet) indiqué que le premier ministre prendrait, le moment venu, la direction des opérations.

En ce mois de septembre, c'est sur le thème des « *objectifs d'action* », autrement dit d'un semblant de programme, que les responsables des partis non gaullistes tentent d'obtenir un engagement de M Barre et attendent son entrée en lice Depuis quelques semaines, en effet, ni M. Lecanuet, ni M. Barrot, ni M. Soisson, ne manquent une occasion de faire état des projets du premier ministre en matière de « propositions concrètes » ; même M. Servan-Schreiber en tient compte dans ses propos. Toutefois, comme avant l'été, l'insistance même avec laquelle ces responsables évoquent le projet témoigne d'une certaine inquiétude C'est que, du côté de l'hôtel Matignon, il semble, d'une part, que l'on ne soit pas pressé, d'autre part, que l'on hésite encore sur la nécessité d'un tel engagement.

Le peu d'empressement du premier ministre à se jeter dans la mêlée est évident. Tactique ou incapacité ? Toujours est-il qu'à tous les appels qui lui ont été lancés, jusqu'à ce jour, il a répondu par des paroles encourageantes et des promesses. Mais il n'est pas passé aux actes Cette prudence n'a peut-être pas que des aspects négatifs La détente qui prévaut actuellement au sein de la majorité serait-elle ce qu'elle est si M Barre avait pris, dès le printemps dernier (comme certains le souhaitaient), la responsabilité d'un regroupement des non-R.P.R autour de lui ?

Quant aux hésitations sur le contenu du programme, elles revêtent une importance plus grande qu'on ne pourrait penser : l'avenir des rapports entre les partis de la majorité et la concrétisation d'une stratégie bien précise en dépendent.

Avec ou sans « arêtes » ?

En effet, on l'a vu en juin quand il fut pour la première fois question d'organiser un « front » des non-gaullistes, on l'a vu à nouveau la semaine dernière lorsque M. Servan-Schreiber a évoqué les tractations « secrètes » entre radicaux, centristes et giscardiens : la supériorité du R.P.R. demeure quasiment insupportable à ses partenaires et la volonté de ceux-ci de la contrer est toujours vivace Ce sont là des données permanentes qui guident la démarche du parti républicain comme celle du C.D.S Ce sont aussi des données permanentes de la stratégie de M. Giscard d'Estaing... La détente officielle, la signature du manifeste, les rencontres régulières ne sauraient masquer ce fait

Or si toutes les tentatives pour freiner la marche de M. Chirac ont échoué, s'il est vrai que, bon gré mal gré, les non-gaullistes sont contraints d'admettre que le président du R.P.R. mène le jeu, il leur reste cependant un espoir de se distinguer, de sortir de l'ombre de leur imposant allié, et cet espoir réside dans le programme de M Barre.

Que le premier ministre rende publics des « objectifs d'action » acceptables par toutes les formations de la majorité. Il aura fait œuvre utile, mais non déterminante Même si ces objectifs sont mobilisateurs et ambitieux, le fait que le R.P.R. puisse les faire siens et même gagner quelque crédit à les promouvoir à sa manière ôterait à l'opération une grande part de son intérêt, du moins aux yeux des giscardiens et des centristes

Que M Barre, en revanche, inclue dans son programme ce que certains nomment des « *arêtes* » pour le R.P.R., c'est-à-dire des projets ne pouvant pas être pris en compte par le parti gaulliste — par exemple l'institution de la représentation proportionnelle dans le système électoral ou l'annonce d'un progrès important dans la construction européenne, — et il provoquera nécessairement un clivage, une mobilisation « sélective ». Ne s'engageront alors derrière lui que les partis non gaullistes, le R.P.R. étant amené, dans ce cas, à jouer seul ses propres atouts au risque d'apparaître comme un facteur de division C'est là ce que souhaitent vraisemblablement M Giscard d'Estaing et les dirigeants centristes et giscardiens : ainsi, pensent-ils, l'image d'une coalition libérale et réformiste pourrait-elle se dessiner plus clairement pour l'opinion : ainsi l'existence d'une force politique entre les gaullistes et les socialistes acquerrait-elle un peu plus de réalité Ainsi réapparaît en fait la thèse du « *Front démocratique* » constitué au sein de la majorité : thèse présentée la semaine dernière de façon quelque peu abrupte et inattendue si ce n'est inopportune pour ses partenaires par M Servan-Schreiber, mais thèse bien réelle dont tout laisse penser qu'elle a été élaborée à l'Elysée.

Seulement voilà : M Barre hésite Ses récents interlocuteurs, aussi bien centristes que giscardiens, ont, certes, obtenu l'assurance qu'il était décidé à présenter aux Français des « objectifs », une sorte de programme de législature En revanche, ils n'ont nullement acquis la certitude que le premier ministre élaborerait un programmes à « arêtes » et choisirait ce faisant de ne mener à la bataille qu'une partie de la majorité pour contraindre le R.P.R à se démarquer.

Au C.D.S et au parti républicain, à l'Elysée aussi, semble-t-il, on s'interroge sur les raisons de cette hésitation On dit que le premier ministre observe avec attention les évolutions de sa cote et de celle de M. Chirac au fil des sondages. On admet que ses motivations et son intérêt ne sont pas forcément identiques à ceux de MM. Giscard d'Estaing, Lecanuet ou Soisson. On peut imaginer que le premier ministre répugne à se couper du plus puissant des partis qui le soutiennent, qu'il ménage ses rapports d'après 1973 avec M Chirac, qu'il ne se sent pas non plus le moral d'un chef de file appelé à donner la réplique au maire de Paris Ou, tout simplement, qu'il doute de l'efficacité d'une telle stratégie. M Barre est en effet persuadé que c'est en conduisant l'économie qu'il fait de la politique et que son image dans l'opinion a plus à gagner s'il s'en tient à cette démarche que s'il se mêle des controverses en cours.

Quelles que soient les intentions du chef du gouvernement et la décision qu'il prendra au bout du compte, on constate que la cohésion « retrouvée » de la majorité depuis l'été ne fait, en réalité, que masquer des clivages qui demeurent les mêmes, des failles sans doute définitives aussi bien entre les formations gaullistes et non gaullistes qu'entre le chef de l'Etat et M. Chirac Ces concurrences-là ne sont pas près de s'éteindre.

Pour le moment, et dans la perspective des élections législatives, la compétition entre les partis s'exprime dans la volonté de collusion des « autres » face au R.P.R Pour les responsables giscardiens et centristes cette alliance est même une nécessité s'ils veulent survivre à 1978 C'est cette nécessité qui les conduit à attendre de M Barre qu'il les aide un peu

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(Mardi 13 septembre.)

LES SYNDICATS DANS L'ARÈNE POLITIQUE

« *Quelques points d'accord récents sur les mesures sociales à réaliser demain ne suffisent pas à fonder une communauté de vision sur la société à construire.* » En répliquant ainsi à l'interprétation que *l'Humanité* avait donnée de son discours de Strasbourg, le 7 septembre, M Edmond Maire intervient dans le débat sur la mise à jour du programme commun avec un langage d'autant plus rude qu'il avait été longtemps contenu.

En relevant, devant les militants alsaciens, les insuffisances du programme de la gauche en ce qui concerne les droits nouveaux des travailleurs, le retour au plein emploi, l'étendue et le financement du chapitre social, M. Maire avait pratiqué la « *justice distributive* » : le P.S., avait-il dit, reste « *discret et flou* ». Ses propositions apparaissent « *trop timorées* ». Celles du P.C. sont « *plus ambitieuses* », mais le financement semble insuffisant et il ne s'attaque pas assez aux hauts revenus. Sa politique économique risque de mener à l'inflation et au « *nationalisme économique* ».

Dans son compte rendu paru le lendemain, l'organe du P.C.F n'avait mentionné que cursivement deux des critiques qui le visaient. Il avait, au contraire, exploité celles qui s'adressaient au parti socialiste. Est-ce là, demande M. Maire, le débat public dont M. Marchais promettait qu'il ne masquerait aucun problème ? Il faut enfin « *sortir du jeu électoral* » Les vingt lignes qui suivent dans le communiqué de la C.F.D.T sont un tir à boulet rouge sur la stratégie de transformation sociale du P.C.F., sa doctrine économique et sa conception des nationalisations.

Cependant M Maire n'a pas été seul à demander des éclaircissements au P.C.F. et au P.S., durant cette semaine où se sont fait entendre la quasi-totalité des ténors du mouvement syndical ; tous ont réaffirmé bien haut leur indépendance vis-à-vis d'un éventuel gouvernement de gauche ou de toute autre tendance.

Pour sa part, M. Georges Séguy a réclamé des lumières aux socialistes sur « *la fiscalité, les hauts revenus et l'éventail des salaires* », en reprenant — il l'a souligné — les termes mêmes employés la veille par M. Maire. Le secrétaire général de la C.G.T. ne cita le P.C.F. que pour approuver sa position. Il a dressé ensuite un catalogue de dix questions. La plupart avaient trait au caractère quantitatif des mesures sociales. Celles qui concernent les nationalisations, les droits des travailleurs et des syndicats étaient simplement énumérées

Ces derniers points, au contraire, avaient été longuement détaillés devant les Strasbourgeois par M. Maire, avec le développement qu'il consacra à la plate-forme cédétiste rendue publique en mai dernier.

Quant à M. Henry, secrétaire général de la FEN, il a demandé aussi des explications sur le financement des mesures sociales sans inflation, sur les nationalisations, les salaires, l'emploi, etc. Il s'est étonné et s'inquiète de l'extension de la polémique de la gauche, « *sur l'initiative,* dit-il, *du P.C.F.* ».

Le chassé-croisé des alliances

Ainsi donc, de tribune en meeting, de conférence de presse en communiqué, ont affleuré les réticences, les accusations, les réquisitoires que l'on avait plus ou moins fait taire jusqu'alors.

La C.F.D.T., hérissée par la manœuvre du P.C.F., qui tentait de l'utiliser contre le parti socialiste, reprend maintenant tous ses griefs contre les communistes. Elle n'a pas enregistré sans irritation les propos de M. Séguy lorsque celui-ci, avec plus de doigté cependant que le P.C.F., a mis en valeur les critiques adressées par M. Maire au parti de MM. Mitterrand et Rocard (... qui est aussi le parti du secrétaire général de la C.F.D.T. et de nombreux militants de cette centrale).

A la FEN, M. Henry n'accuse pas seulement les dirigeants communistes de « *donner le sentiment de sombrer dans un anti-socialisme primaire tout aussi condamnable que l'anti-communisme primaire que la FEN n'a cessé de rejeter* ». Il reproche aussi à la C.F.D.T., en défendant des projets trop ambitieux, de mettre en difficulté le futur gouvernement de gauche avant même sa naissance, et de décourager ses partisans.

Pour le leader des enseignants, comme pour M. André Bergeron, il n'appartient pas aux syndicalistes de faire des projets de société. Ce rôle revient aux partis politiques, au sein desquels le syndiqué exerce ses choix de citoyen.

Le bilan syndical de ces derniers jours s'analyse en une série de chassés-croisés, d'ententes et de désaccords, variant selon les sujets entre les organisations. L'autogestion cristallise toujours contre la C.F.D.T. les sarcasmes de F.O., le scepticisme de la FEN et l'ambiguïté de la C.G.T. M. Maire, à Strasbourg, s'est plaint du P.C.F., qui n'en parle « *que comme d'un objectif lointain* », et se réfère au centralisme démocratique, tandis que le P.S. semble souvent « présidentiel ». A quelques nuances près, malgré les affirmations des cégétistes, M. Maire est aussi isolé lorsqu'il parle du contenu social des nationalisations, des conseils d'atelier ou de la hiérarchie des salaires. Mais, sur ce dernier thème, la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN se retrouvent en cœur pour accuser M Charpentié, président de la C.G.C., de faire le jeu du patronat et de la majorité. En revanche, la mise à jour du programme commun réunit la C.F.D.T. et la FEN dans une même réserve à l'égard du P.C.F., tandis que M. Bergeron, dans son discours de Pantin, n'a rien cédé de son anticommunisme, dans lequel il associe la C.G.T. et le parti.

Comme il n'y a jamais divorce entre les positions de la C.G.T. et celles du P.C.F., il n'est pas sûr que tout aille pour le mieux lorsque MM. Maire et Séguy se retrouveront à la fin de septembre, comme ils viennent de l'annoncer, pour confronter leurs plates-formes respectives, afin de ne pas se présenter en ordre dispersé, le cas échéant, devant un nouveau gouvernement.

« *L'heure n'est pas aux vaines polémiques mais à la cohésion de toutes les forces syndicales* », a dit imperturbablement M. Séguy en ajoutant : « *Pas de répit pour M. Barre jusqu'aux élections.* » C'est aussi ce qu'ont déclaré, de leurs côtés, les dirigeants de F.O. comme ceux de la FEN ou de la C.F.T.C. Sans doute faudra-t-il de la persévérance pour mettre d'accord les partisans du « tous ensemble » et les tenants des actions « diversifiées ». Cependant, il y a de fortes chances pour que le mois d'octobre ne s'écoule pas sans que soit organisée une grande journée interprofessionnelle.

JOANINE ROY.

(Lundi 12 septembre.)

L'ACTUALISATION

LES DOSSIERS

Les dirigeants de l'union de la gauche se retrouvent mercredi 14 septembre, à 10 heures, au siège du parti socialiste, pour poursuivre, au plus haut niveau, l'actualisation du programme commun. Les délégations, qui comprendront chacune dix personnes, seront dirigées par MM. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, et Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste.

Les négociateurs doivent, en principe, revoir les passages du programme commun modifiés, actualisés ou complétés par le « groupe des quinze », dont les travaux se sont terminés le 28 juillet. La polémique qui s'est engagée à ce sujet entre les partis de gauche jusqu'à cette échéance, et qui a ensuite rebondi, cet été, ne doit pas faire oublier que de nombreux points d'accord sont acquis.

C'est ainsi que, dans la première partie du programme commun actualisé, figure désormais une clause prévoyant la limitation du cumul entre les activités rémunérées et les retraites Il reste toutefois à en préciser les modalités d'application. Un chapitre concernant l'emploi a été créé La gauche se fixe l'objectif de créer cinq cent mille emplois dès la première année qui suivra son arrivée au pouvoir.

Parmi les apports nouveaux en matière sociale figure également la modulation de la participation patronale au financement de la Sécurité sociale. L'assiette des cotisations ne sera plus limitée aux salaires, mais étendue aux autres activités de l'entreprise.

***

Le chapitre logement-urbanisme-équipements collectifs est intitulé désormais « Le cadre de vie et une qualité nouvelle de vie ». Il préconise un effort d'amélioration qualitatif du logement et des équipements collectifs et la mise en place d'un plan de lutte contre la pollution et les nuisances. La gauche a repris une proposition de M. Michel Crépeau, député, vice-président du M.R.G., selon laquelle priorité sera donnée aux systèmes de recyclage et aux procédés de production non polluants. Dans chaque région devra être créé un institut d'analyse et de contrôle des pollutions.

Dans le domaine de l'éducation nationale, le nouveau libellé précise que « la mise en place du service public de l'éducation nationale sera négociée sans esprit de revanche, ni spoliation, ni monopole ».

Parmi les nouveaux droits individuels que la gauche veut instituer, il y a le droit pour les femmes de porter exclusivement, si elles le souhaitent, leur nom patronymique et le droit d'éligibilité à dix-huit ans pour les élections municipales.

***

Dans la seconde partie, consacrée à la démocratie économique, les négociateurs sont tombés d'accord sur le fait que la réforme du droit de licenciement doit être réalisée par la loi en distinguant le licenciement pour faute, pour inaptitude, et pour motif économique. Pour le reclassement dans les cas de licenciements pour motif économique, les P.M.E. et les entreprises connaissant des difficultés exceptionnelles dûment constatées pourront éventuellement recourir à des fonds publics.

Bien que des divergences importantes subsistent en matière de nationalisations, radicaux de gauche, socialistes et communistes sont déjà d'accord pour préciser que, au terme de l'application du programme commun à côté du secteur public étendu, la majeure partie de la production et de la commercialisation sera réalisée par les entreprises privées. Le secteur public est présenté comme devant jouer un rôle-pilote

Le texte actualisé traite aussi de la « nouvelle croissance » et préconise notamment l'amélioration de la qualité et l'allongement de la durée d'usage des produits. Sans qu'un taux soit fixé, les trois partis ont retenu le principe d'une forte croissance. Sur la politique énergétique, un grand débat national, régional et local est préconisé. Le contenu de la politique énergétique est également précisé Elle s'appuiera notamment sur le charbon, le nucléaire et l'hydraulique, afin de limiter les importations de pétrole.

Dans le domaine de la politique industrielle, le P.C.F a fait admettre l'idée de contrats de programme sectoriels Il a également présenté une vingtaine de mesures tendant à démocratiser le fonctionnement des entreprises Si des divergences subsistent à ce niveau, il a été admis que les comités d'entreprise pourraient suspendre toute fabrication mettant en danger des salariés.

Dans le domaine de l'agriculture, le texte de 1972 a été refondu. L'agriculture est à présent considérée comme un secteur majeur de l'économie. Le nouveau texte prévoit un renforcement de la politique d'installation des jeunes agriculteurs ainsi qu'une nouvelle politique des prix et des marchés visant notamment à garantir la progression du revenu des petits et moyens producteurs.

En matière de commerce et d'artisanat, et à la demande du M.R.G., il a été précisé que la politique du crédit apporterait aux entreprises des moyens de développement et d'accès au crédit dans des conditions respectant leur liberté de choix. Il est précisé en outre que les discriminations qui pèsent sur les P.M.E. en matière de crédit seront levées. Des plans d'épargne-instrument leur seront proposés, ouvrant droit à des crédits favorables.

Le texte consacré aux libertés individuelles qui figure dans la troisième partie a, lui aussi, été entièrement revu. La nouvelle rédaction précise que « la loi garantit le droit au respect des différences ». « La diversité des cultures des mœurs, des genres de vie, sera protégée », peut-on lire.

Les partis et les candidats aux élections devront publier leur budget et les frais de campagne électorale seront plafonnés, prévoit la gauche, qui affirme très clairement que le suffrage universel est « le seul fondement légitime du pouvoir ».

En matière de contrôle parlementaire, les pouvoirs des commissions d'enquête et de contrôle seront étendus Les séances des commissions permanentes et des commissions d'enquête seront publiques. Les groupes parlementaires bénéficieront en outre d'un droit d'expertise.

Enfin, en matière de monopole de la radio-télévision, une brèche est ouverte A l'issue des travaux du « groupe des quinze », le nouveau texte prévoit en effet que, « dans le cadre du service public de la radiodiffusion, pourra être autorisée la création d'antennes locales pour en confier l'exploitation à des collectivités territoriales ».

En revanche, la question de la publicité de marques à la télévision n'est toujours pas tranchée.

***

La quatrième et dernière partie du programme commun traite de la défense et de la politique étrangère. Le P.C.F. a fait préciser les notions d'indépendance nationale et de coopération. Il a notamment fait inscrire comme un objectif fondamental le rééquilibre de la balance commerciale avec les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale.

Lors des premières discussions, les négociateurs sont d'autre part tombés d'accord pour décider qu'un gouvernement de gauche examinerait « les candidatures à la C.E.E. qui pourraient être proposées par des gouvernements démocratiques en tenant compte par priorité de l'intérêt des productions agricoles et industrielles françaises ».

Les trois partis de gauche sont également d'accord pour indiquer qu'ils agiraient en vue de faire appliquer l'acte final de la conférence d'Helsinki dans toutes ses dispositions, « sans négliger ni privilégier l'une ou l'autre »

Enfin, il est prévu d'adjoindre au nouveau programme commun un calendrier d'application. Il se présente en deux colonnes : l'action du gouvernement, celle du Parlement. L'action du gouvernement est précisée pour les premiers jours, puis elle fixe des objectifs à atteindre au cours des trois premiers mois et, enfin, durant la première année.

On retrouve bien sûr dans ce calendrier les désaccords qui subsistent au niveau du programme lui-même, notamment en matière de politique sociale. En effet, en dépit de l'important travail d'actualisation déjà réalisé, de nombreuses divergences subsistent. Un texte sur le respect de la propriété privée, proposé d'un commun accord par les communistes et les radicaux de gauche, n'est pas, par exemple, approuvé par le P.S. L'ensemble du chapitre DOM-TOM a également été réservé pour le « sommet ».

Nous avons groupé dans le tableau ci-contre les principaux points de divergence en résumant les positions de chacun des trois partis.

Il convient d'y ajouter quelques divergences qui n'apparaissent qu'au niveau du calendrier C'est ainsi que le P.C.F. demande que soient mises en œuvre, dès la première année, la réforme des structures industrielles et bancaires, celle des relations économiques internationales, de l'école et du cadre de vie. Il préconise la mise en place de missions d'étude placées sous la responsabilité des ministres concernés, le Parlement étant saisi dans les douze mois. Le P.S propose un débat parlementaire sur ces questions, sans préciser davantage.

THIERRY PFISTER.

(Mardi 13 septembre.)

L'ACTUALISATION DU PROGRAMME COMMUN DE LA GAUCHE

LES DOSSIERS DE LA RENCONTRE « AU SOMMET »

PREMIÈRE PARTIE : vivre mieux, changer la vie

POINTS LITIGIEUX	M.R.G.	P.S.	P.C.
SMIC	Le SMIC à 2 200 F en avril 1978 pour 40 heures hebdomadaires	Le gouvernement proposera, en avril 1978, lors d'une négociation avec les syndicats, que le SMIC soit porté à 2 200 F pour 40 heures hebdomadaires	Le SMIC devrait être fixé, dès aujourd'hui à 2 200 F pour 40 heures hebdomadaires.
EVENTAIL DES SALAIRES	La gauche aura la volonté de réduire l'éventail, mais aucun chiffre ne doit être lancé.	Le « resserrement de l'éventail » doit porter sur l'ensemble des revenus et non sur les seuls salaires. En ce qui concerne les salariés, leur pouvoir d'achat net devrait, indépendamment de leur situation familiale, évoluer autour d'un rapport de 1 à 7.	Engager une politique de réduction de l'éventail des salaires par une hausse rapide des rémunérations les plus basses afin que, au terme de la législature, l'écart maximal évolue autour d'un rapport de 1 à 5. Augmentation différenciée de 4 %, en moyenne, dès les premiers mois d'application du programme, pour les salaires compris entre 2 200 F et 8 800 F
PRESTATIONS SOCIALES	Ne pas chiffrer.	Relèvement de 25 % des allocations familiales. Les prestations familiales doivent être indexées, sans abattement et versées dès le premier enfant.	Revalorisation de 50 % des allocations familiales. Le reste de la proposition est en accord avec le P.S.
RETRAITES	60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes, mais au niveau des droits acquis.		60 ans pour les hommes, 55 ans pour les femmes, avec pension complète.
IMMIGRES	Refus des propositions socialiste et communiste.	Droit de vote pour les scrutins locaux. Refus de la proposition communiste.	Versement des prestations familiales directement aux familles, dans le pays natal. Association des immigrés à la gestion des collectivités locales selon des modalités qu'elles détermineront. Représentation des immigrés au sein des comités économiques et sociaux.
EMPLOI	Hostilité à l'obligation du reclassement préalable en cas de licenciement pour cause économique.	Hostilité aux propositions communistes, mais accord avec le P.C.F pour imposer le reclassement préalable.	Possibilité pour les comités d'entreprise de suspendre toute décision de licenciement. Interdiction d'exporter des capitaux s'il en résulte un démantèlement de l'outil de production national.
POLITIQUE FONCIERE	Même proposition que le P.S., mais avec une réserve sur la taxe foncière progressive. Refus de la proposition du P.S. sur les terrains *préemptés*.	Adaptation de la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique, avec utilisation de la valeur vénale *déclarée. Taxe foncière progressive sur les terrains* bâtis et non bâtis, et taxe sur les plus-values déterminées à partir des valeurs vénales déclarées. Affectation des terrains appartenant aux collectivités publiques au service des besoins publics. Les terrains préemptés ne pourront être que concédés et non revendus.	Adaptation de la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique avec utilisation des prix de référence. Taxe *foncière sur les terrains bâtis et non bâtis*, déterminée à partir des prix de référence et taxe sur les plus-values foncières au-delà des prix de référence. Refus de la proposition du P.S. sur les terrains préemptés.
LOGEMENT	Priorité non chiffrée aux H.L.M.	Priorité non chiffrée aux H.L.M.	Les trois quarts des 700 000 logements qui doivent être construits chaque année, en moyenne, devront relever du secteur H.L.M. Engagement d'entreprendre, dès 1978, 100 000 H.L.M.
EDUCATION NATIONALE	Un grand service public, national et laïque.	Un grand service public, unique et laïque. Si la « nationalisation » ne signifie pas monopole, l'absence du mot « unique » pourrait être interprétée comme rendant possible la mise en place ultérieure de deux services publics, dont un seulement serait laïque.	Un grand service public, national et laïque. Gratuité des frais scolaires dès la rentrée de 1978.
DROITS DE LA FEMME	Congé de maternité allongé à 20 semaines.	16 semaines.	18 semaines.

DEUXIÈME PARTIE : démocratiser l'économie

POINTS LITIGIEUX	M.R.G.	P.S.	P.C.
DROIT SYNDICAL	Refus des propositions du P.C.	Refus des propositions du P.C.	Une heure d'information mensuelle laissée à la disposition des syndicats et rémunérée. Création de conseils d'atelier ou de service, élus.
GESTION DU SECTEUR PUBLIC ET NATIONALISE	Responsable de l'orientation, de la direction et de la gestion, le conseil d'administration ou le conseil de surveillance des entreprises nationales sera constitué de représentants élus des travailleurs (composant au moins le tiers du conseil), de représentants des usagers (syndicats, associations sociales, familiales, de consommateurs ou de défense de l'environnement, élus locaux et régionaux, coopératives, utilisateurs industriels), et de représentants désignés par le gouvernement. Ces derniers ne pourront être majoritaires. Le conseil d'administration ou le conseil de surveillance élira son président sur des listes d'aptitudes proposées par le gouvernement.		Responsable de l'orientation, de la direction et de la gestion, le conseil d'administration des entreprises nationales constitué de représentants élus des travailleurs (composant au moins le tiers du conseil) sur listes présentées par les syndicats représentatifs, de représentants des usagers (syndicats, associations sociales, familiales, de consommateurs ou de défense de l'environnement, élus locaux ou régionaux, coopératives, grandes entreprises nationales) et de représentants désignés par le gouvernement. Ces derniers ne pourront être majoritaires. Le conseil élira son président et désignera la direction générale de l'entreprise
EXTENSION DU SECTEUR PUBLIC	Nationalisations des principales banques de dépôt seulement. Une exception est notamment prévue pour les banques de dépôt régionales. Suppression de la clause permettant aux salariés de demander la nationalisation de leur entreprise. Indemnisation des actionnaires par des obligations et des titres non amortissables, intéressés aux bénéfices de l'entreprise mais n'ouvrant pas droit au vote.	Maintien des nationalisations. Les filiales à 100 % sont elles aussi nationalisées. En ce qui concerne la sidérurgie, transformation en participation, pouvant être majoritaire, des prêts consentis par l'Etat. La sidérurgie devrait entrer dans le secteur public dans une seconde étape postérieure à la législature au cours de laquelle sera appliqué le programme commun. Nouvelle rédaction de la clause permettant aux salariés de demander la nationalisation de leur entreprise. Indemnisation des actionnaires identique à celle du M.R.G	Extension des nationalisations à Peugeot-Citroën, la C.F.P.-Total et à la sidérurgie (Denain-Nord-Est-Longwy ; Marine-Wendel ; Empain-Schneider et Chiers-Châtillon). Nationalisation des sociétés dans lesquelles les groupes nationalisés possèdent, au total, plus de 51 % des parts. Indemnisation des actionnaires par des obligations.
FISCALITE	Création d'un impôt sur les fortunes supérieures à 2 millions de francs par famille, à un taux de 0,5 à 2 %. L'impôt sur le capital des sociétés et autres personnes morales sera assis sur l'actif net (taux de 1 %).	Un nouvel impôt annuel, progressif et à faible taux sera institué sur le capital des sociétés et les grosses fortunes (au-dessus de 2 millions de francs).	Impôt sur les fortunes supérieures à 1 million de francs par personne (ou 2 millions par famille) à un taux de 1,5 % à 8 % (au cours des premières négociations, le P.C.F. avait accepté de ramener le taux de 0,5 % à 8 %). L'impôt sur le capital des sociétés sera assis sur la valeur des immobilisations, stocks et titres de participation, avec un abattement à la base de 2 millions (taux de 1 % à 2,5 % selon l'importance du rapport du capital à la valeur ajoutée).
POLITIQUE AGRICOLE	Formules de location-vente des SAFER aux jeunes agriculteurs. Refus des offices fonciers.	Extension des SAFER en offices fonciers disposant d'un droit de préemption sur les terres agricoles, pour en assurer la location de préférence à la vente aux agriculteurs.	« Démocratiser » les SAFER. Refus des offices fonciers.

TROISIÈME PARTIE : démocratiser les institutions

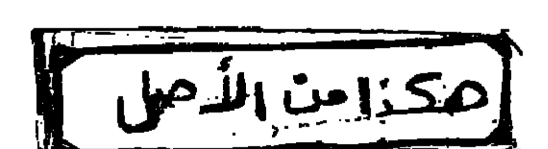
POINTS LITIGIEUX	M.R.G.	P.S.	P.C.
LIBERTES	Les tribunaux de l'aide judiciaire pourront être saisis de toute atteinte à l'une quelconque des libertés affirmées par la charte prévue par la gauche. Ils pourront prendre toutes mesures, faire toutes injonctions, ordonner toutes astreintes à l'encontre de toutes personnes ou toutes autorités quelles qu'elles soient.	Réserve sur la formulation du M.R.G. comme sur la proposition du P.C.F.	Les juridictions seront en règle générale collégiales. Le principe du double degré de juridiction sera respecté dans tous les cas.
INSTITUTIONS	Scrutin proportionnel limité aux élections législatives, sénatoriales et éventuellement dans les communes de plus de 20 000 habitants aux municipales. Refus des autres propositions du P.C.F.	Représentation proportionnelle pour les élections à l'Assemblée nationale, au Sénat, aux assemblées régionales et pour les conseils municipaux des grandes villes. Refus des autres propositions du P.C.F.	Représentation proportionnelle à toutes les élections, y compris aux cantonales. Election aux assemblées régionales dès la première année d'application du programme commun. Démocratisation du Conseil économique et social. Suppression du contrôle *a priori* du ministère des finances.

QUATRIÈME PARTIE : contribuer à la paix

POINTS LITIGIEUX	M.R.G.	P.S.	P.C.
DEFENSE	Le désarmement général universel et contrôlé est l'objectif du gouvernement. Action pour l'organisation d'une négociation internationale en vue de ce désarmement. En attendant, armement nucléaire maintenu en état, la décision finale appartenant aux Français. M. Mitterrand a suggéré un recours à la procédure référendaire. Refus de la politique « tous azimuts ».		La France devra s'associer aux conférences sur le désarmement. Maintien de l'armement nucléaire et adoption de dispositions permettant de le rendre indépendant. Politique de défense « tous azimuts » et refus d'intégrer la défense dans tout bloc, quel qu'il soit. Refus du recours à la procédure référendaire.
PROCHE-ORIENT	Ne pas exclure la constitution d'une patrie palestinienne en Cisjordanie, fédérée avec le royaume de Jordanie.	Formulation réservée.	Reconnaissance du droit du peuple palestinien à disposer d'une patrie et à créer un Etat national indépendant.

Structures du gouvernement

POINTS LITIGIEUX	M.R.G.	P.S.	P.C.
	Création d'un ministère de l'économie et du plan par refonte du ministère de l'économie et des finances.	Réserve générale du P.S., qui ne souhaite pas traiter de ces aspects.	Division du ministère de l'économie et des finances et du ministère de l'intérieur afin de créer, d'une part, un ministère du plan, et, d'autre part, un ministère des collectivités locales et de la réforme administrative.



BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 5 AU 9 SEPTEMBRE

NET REPLI

LA hausse estivale a-t-elle pris fin avec la rentrée de septembre et son cortège de soucis ? Rien ne permet de l'affirmer. Ce qui est certain, en revanche, c'est qu'un repli très net a été enregistré à l'issue d'une semaine marquée par la présentation du budget.

Bien des arguments sont mis en avant pour expliquer ce renversement de tendance apparent. Mouvement d'humeur après la publication d'un budget jugé finalement peu favorable aux entreprises et aux actionnaires ? Réaction aux déclarations de M. Servan-Schreiber, qui fait resurgir le spectre des dissensions au sein de la majorité ? Déclarations offensives des chefs syndicaux, qui ne veulent laisser aucun répit au gouvernement ? Il y a sans doute un peu de tout cela.

Le prélèvement d'une taxe exceptionnelle sur les frais généraux des banques a été fraîchement accueilli, tandis que l'élévation de 2 000 à 3 000 F de l'abattement sur les dividendes des actions émises en France était accueilli avec un certain scepticisme quant à son effet sur le comportement des petits épargnants. Sur le plan politique, après l'intermède de l'été, c'est la multiplication des sondages, parfois décevants pour la majorité, qui pèse sur le niveau des cours. Ajoutons que, après une hausse moyenne de 20 % depuis la mi-mai, de nombreux opérateurs sont enclins à prendre leurs bénéfices, et que les acheteurs étrangers, encore nombreux et actifs, semblent avoir déserté les colonnes du palais Brongniart, ce qui a notablement réduit le volume des transactions.

Dernier élément négatif, la rechute de Wall Street fait naître une certaine inquiétude, qui gagne les places européennes, à l'exception de Londres où l'apparente modération des syndicats a provoqué un véritable « boom ». Partout, les marchés financiers constatent que l'expansion mondiale n'est pas au rendez-vous, et que les nuages chargent toujours l'horizon.

Aux valeurs étrangères, repli des américaines et des pétroles internationaux, à l'exception de Norsk Hydro, sujet à un brusque réveil. Sur le marché de l'or, le lingot a gagné plus de 400 F à 23 940 F, tandis que le napoléon perdait 1,50 F à 245,50 F.

F. R.

STABILITÉ

Redressement du DOLLAR en fin de semaine ; pressions à la hausse sur la LIVRE STERLING ; léger effritement du FRANC FRANÇAIS : tels ont été les faits marquants de la semaine sur les marchés des changes.

En légère hausse lundi, le DOLLAR s'est effrité pendant les deux séances suivantes, puis s'est redressé à compter de jeudi après-midi. Sa reprise s'est accélérée à la veille du week-end, lorsque fut connue la forte augmentation de la masse monétaire aux Etats-Unis, qui fait craindre un resserrement du crédit, et partant une tension sur les taux d'intérêt. Le redressement a permis au DOLLAR d'effacer, et au-delà, les pertes initiales.

La baisse du DOLLAR du mois de juillet n'aura-t-elle été qu'un accident de parcours ? On commence à le penser dans les milieux cambistes. Il est vrai que les choses ont changé. Comme le souhaitaient les responsables américains, l'Allemagne et le Japon vont relancer leur économie. Dès lors, une baisse de la devise américaine n'apparaît plus « nécessaire ». De surcroît, le DOLLAR bénéficie d'une certaine désaffection envers le DEUTSCHEMARK, qui a cédé le pas comme « devise refuge » au FRANC SUISSE. Dans le « serpent » européen, amputé de la COURONNE SUEDOISE, le DEUTSCHEMARK occupe, en effet, la dernière place, précédé par le FRANC BELGE, le FLORIN, la COURONNE NORVEGIENNE et la COURONNE DANOISE.

Est-ce à dire que le DOLLAR va monter ? Rien n'est moins sûr. L'évolution de l'économie américaine reste incertaine et, de plus, les banques centrales semblent désireuses de défendre les cours actuels. A ce propos, la Federal Reserve Bank de New-York a publié les statistiques concernant les interventions des banques centrales sur les marchés des changes pendant la période s'étendant du 1er mai au 31 juillet : 22 milliards de dollars ont été consacrés à ces interventions, la part des Etats-Unis étant inférieure à 400 million de dollars.

La LIVRE STERLING s'est également bien comportée. La décision prise par les syndicats britanniques, réunis en congrès, de proroger le pacte salarial conclu avec le gouvernement ne pouvait qu'avoir un effet bénéfique sur un STERLING déjà activement recherché. Seule l'intervention de la Banque d'Angleterre a empêché la LIVRE de monter. L'Institut d'émission va-t-il renoncer à intervenir ? Des rumeurs ont circulé à ce propos dans la City. Laisser filer le cours de la LIVRE vers le haut pourrait pourtant s'avérer dangereux, tant il est vrai que les taux ont très fortement baissé en Grande-Bretagne. Une hausse trop importante du cours du STERLING ne provoquerait-elle pas un reflux des capitaux qui, pour l'heure, affluent en Grande-Bretagne ? Bien des experts le pensent, et, dans ces conditions, estiment que la Banque d'Angleterre va continuer de défendre le cours de 1,74 dollar environ pour 1 LIVRE. Il pourrait en être tout autrement bien évidemment si le DOLLAR fléchissait de nouveau. En attendant, la Banque d'Angleterre a une nouvelle fois abaissé son taux d'escompte le ramenant de 7 à 6.5 %.

Le FRANC FRANÇAIS a connu en fin de semaine un petit accès de faiblesse. Parallèlement, on constatait une légère tension sur le taux de l'euro-franc. On ne saurait pour autant parler d'attaque, ou même de menace sur la monnaie française.

Signalons enfin que le président mexicain, M. José Lopez Portillo, a indiqué que le PESO, dans l'immédiat, continuait de flotter. Il a également révélé que les réserves du Mexique atteignaient aujourd'hui 2,9 milliards de dollars contre 500 millions de dollars il y a huit mois.

Sur le marché de l'or de Londres, le cours de l'once du métal a commencé par progresser assez vivement dans l'espoir que la treizième vente d'or du Fonds monétaire international (F.M.I.) donnerait le signal d'une hausse des cours, et s'est avancé aux environs de 148 dollars. Mais le prix moyen obtenu à l'adjudication du F.M.I. n'ayant été que de 147,78 dollars contre 146,26 dollars précédemment, le cours de l'once est revenu finalement à 147,45 dollars.

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres...	—	1,7428	8,5876	4,1574	4,0537	62,4270	4,2899	1.539,24
	—	1,7425	8,5399	4,1689	4,0373	62,1375	4,2638	1.535,83
New-York.	1,7428	—	20,2942	41,9199	42,9922	2,7917	40,6256	0,1132
	1,7425	—	20,4039	41,7972	43,7592	2,8042	40,8663	0,1134
Paris.....	8,5876	4,9275	—	206,56	211,84	13,7562	200,18	5,5791
	8,5399	4,9010	—	204,84	211,52	13,7436	200,28	5,5604
Zurich....	4,1574	2,3855	48,4119	—	102,5580	6,6596	96,9124	2,7009
	4,1689	2,3925	48,8165	—	103,2585	6,7091	97,7727	2,7144
Francfort.	4,0537	2,3260	47,2044	97,5057	—	6,4935	94,4952	2,6336
	4,0373	2,3170	47,2760	96,8443	—	6,4974	94,6873	2,6287
Bruxelles.	62,4270	35,8200	7,2694	15,0157	15,3998	—	14,5521	4,0557
	62,1375	35,6600	7,2760	14,9049	15,3905	—	14,5729	4,0458
Amsterdam	4,2899	246,15	49,9543	103,1859	105,8254	6,8718	—	2,7870
	4,2638	244,70	49,9285	102,2779	105,6107	6,8628	—	2,7762
Milan.....	1539,24	883,20	179,23	370,23	379,70	24,6566	358,80	—
	1535,83	881,40	179,84	368,40	380,40	24,7167	360,19	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

SPORTS

AUTOMOBILISME

DEUXIÈME DU GRAND PRIX D'ITALIE GAGNÉ PAR ANDRETTI

Niki Lauda est assuré de remporter le titre mondial

Monza. — Classé deuxième du Grand Prix d'Italie, disputé dimanche 11 septembre sur l'autodrome de Monza, près de Milan, l'Autrichien Niki Lauda (Ferrari) est désormais assuré de remporter le titre de champion du monde. Il faudrait un exceptionnel concours de circonstances pour que le Sud-Africain Jody Scheckter, le seul qui peut théoriquement encore le battre, le rejoigne dans les trois derniers grands prix de l'année. Si Scheckter gagnait aux Etats-Unis (2 octobre), au Canada (9 octobre) et au Japon (23 octobre), il totaliserait le même nombre de points que Lauda et serait déclaré champion du monde au nombre de victoires remportées (cinq contre trois). Toujours dans cette hypothèse, Lauda, en outre, ne devrait marquer aucun point, c'est-à-dire ne pas se classer au moins une fois sixième de l'un des trois grands prix qui restent à disputer. Autant dire que Lauda a toutes les chances de redevenir champion du monde, et que celles de Scheckter sont quasiment nulles.

De notre envoyé spécial

Mario Andretti (Lotus), vainqueur du Grand Prix d'Italie, ne peut plus entretenir ce genre d'illusion. Même s'il gagnait aux Etats-Unis, au Canada et au Japon, et que Lauda soit contraint à l'abandon dans chacune de ces épreuves, il lui manquerait un point pour bénéficier, comme Scheckter, de l'avantage du nombre des victoires. A bien regarder l'ensemble de la saison, il apparaît d'ailleurs que Mario Andretti et son constructeur Lotus sont passés à côté du titre mondial et que c'étaient eux les mieux armés pour succéder à James Hunt et à Mac Laren, champions en 1976. Andretti et Lotus ont enlevé quatre grands prix en 1977 (1) (Etats-Unis-Côte Ouest, Espagne, France, Italie) et, sans quelques bris de moteur plus quelques fautes de Mario Andretti, il est sûr que la Lotus aurait été de loin la meilleure monoplace de l'année.

Supérieure à toutes ses concurrentes dans le domaine de l'adhérence et de la tenue de route, grâce à ses flancs en ailes d'avion inversées, elle a aussi prouvé, sur un circuit rapide comme celui de Monza, qu'elle pouvait supporter la comparaison avec les voitures réputées plus aérodynamiques, pourvu que quelques courbes établissent un bon équilibre entre la vitesse de pointe et la virtuosité dans les passages sinueux. Au contraire, les Ferrari n'ont pas témoigné des mêmes qualités qu'en 1975 et que dans la première moitié de 1976, sinon dans la robustesse des moteurs. C'est surtout à la compétence de Lauda dans la mise au point et à sa maîtrise dans le pilotage que Ferrari devra d'être à nouveau champion du monde.

Lauda et Brabham

Les Ferrari restent bien entendu de très bonnes voitures mais d'autres sont tout aussi compétitives qu'elles. Sur ce point, Niki Lauda peut quitter Ferrari sans manifester trop de regret. Il semble même qu'encore une fois il a vu juste en choisissant de lier son avenir avec Brabham. Il ne faut pas trop prendre en considération le fait que les Brabham - Alfa Romeo n'ont jusqu'à présent remporté aucun grand prix en 1976. D'abord, il s'en est fallu de fort peu que John Watson ne gagne deux ou trois fois, et les nouvelles Brabham (BC 46) qui entreront en service au début de la prochaine saison sont porteuses de grandes promesses. Elles sont équipées du plus puissant moteur actuel — le moteur Alfa Romeo développe 510 CV, — elles auront l'avantage du plus faible poids, et l'ingénieur qui les a conçues, Gordon Murray, a poussé la recherche technique plus loin qu'aucun autre constructeur ne l'avait encore fait.

Officiellement Lauda et Brabham n'ont pas encore annoncé la conclusion de leurs accords mais beaucoup de détails indiquent que les deux parties se sont déjà engagées pour la saison 1978. De toute évidence, Niki Lauda veut remporter au moins un troisième titre mondial avec un autre constructeur que Ferrari avant de se retirer de la compétition. Le seul point qui restait à régler concernait les exigences financières du champion du monde : trois millions et demi de francs. Brabham, par l'intermédiaire de ses commanditaires, sans doute avec le soutien d'Alfa Romeo, aurait dégagé les fonds nécessaires et accepté de passer par ces conditions.

Traditionnellement, le mois de septembre marque le début de la période des transferts. C'est donc à Monza, à l'occasion du Grand Prix d'Italie, que se précisent les intentions des constructeurs et des pilotes. Pour l'heure, rien n'est cependant encore tout à fait décidé. On sait de Depailler, chez Tyrrell, qu'il pourrait être rejoint par un deuxième pilote français, Didier Pironi ; que Jacques Laffite conduira pour Ligier l'année prochaine et qu'il n'est pas question, dans l'état actuel des finances de Guy Ligier, qu'une deuxième voiture soit engagée en 19978.

Hunt, champion du monde en 1976, poursuit son association avec Mac Laren et la première surprise tient à l'identité de son futur coéquipier. Il s'agit du Français Patrick Tambay, vingt-huit ans, qui a fait des merveilles en quelques mois avec une Ensign. Tambay a été à ce point remarqué que plusieurs constructeurs de notoriété ont voulu se l'attacher pour 1978 et dans ce contexte favorable il a peut-être eu le tort de précipiter sa décision. Il n'avait pas signé avec Mac Laren que Ferrari le contactait à son tour. La proposition venait trop tard pour que Tambay donne suite et, dans ses confidences, on a perçu comme un regret de n'avoir pu faire son choix en pleine connaissance de cause.

Mais si la perspective d'appartenir à une écurie aussi huppée que Mac Laren est satisfaisante, il ne fait aucun doute que la tentation d'accepter les propositions de Ferrari aurait été la plus forte. Tambay peut en tout cas se prévaloir de n'avoir pas suivi la filière habituelle des pilotes français. Il n'y a pas de précédent qu'un pilote français ait été engagé par une équipe étrangère de pointe, telle que Mac Laren, sans qu'en contrepartie une aide financière d'une société française ait facilité l'opération. Voilà un garçon qui fait son chemin tout seul, et vite.

La mise au point de la Renault RS-01 va son bonhomme de chemin. A Monza, Jean-Pierre Jabouille a été contraint à l'abandon, au cours de la course, moteur cassé. Tout le week-end, l'équipe Renault a d'ailleurs été placée sous le signe des moteurs cassés. Un moteur le vendredi, un moteur le samedi, un moteur le dimanche. Dans ces conditions, compte tenu de la perte de temps qu'implique le changement de moteur, Jabouille n'a pu procéder à autant d'essais qu'il l'aurait souhaité, et il est donc toujours impossible de se faire une idée précise du potentiel de la voiture.

Il est cependant possible que Renault ait sous-estimé les difficultés de la formule 1 et, pour l'instant, chaque grand prix apporte son lot de surprises et de déconvenues. Dès le Grand Prix des Etats-Unis-Côte Est, l'équipe Renault devrait disposer d'un deuxième châssis. La possibilité lui sera ainsi donnée d'obtenir une plus grande efficacité et d'être moins pénalisée par les ennuis de moteur qui immobilisent trop souvent, actuellement, le seul châssis existant.

Si l'optimisme n'était pas de mise à Monza dans le clan Renault, il en allait de même chez Ligier. Jacques Laffite a été immobilisé sur la grille de départ par une surchauffe de son moteur. Le temps de remettre en route et il avait perdu toute possibilité de se bien classer dans le Grand Prix d'Italie.

Chez Ligier, on connaît ainsi des hauts et des bas depuis deux ans, et chaque fois que la balance penche du mauvais côté, Ligier est pris de tics qui ne trompent pas sur ses états d'âme. Il est le seul constructeur au monde dont le nez, lorsque tout va de travers, balaie son visage tel un essuie-glace. Il n'y a aucune exagération dans cette description. A Monza, le va-et-vient nasal donnait à plein, assorti de commentaires bien sentis : « *C'est pas possible d'être sur une ligne de départ et de ne pas pouvoir démarrer. Je vais faire autre chose, fabriquer des hochets, n'importe quoi, mais des trucs qui fonctionnent.* » On lui propose de fabriquer des essuie-glaces et il éclate de rire, car il a le sens de l'humour. Puis il essaie de cerner ses problèmes : « *Les gens des moteurs chez Matra sont compétents. Mais ils ne savent même pas ce qu'ils feront l'année prochaine. Aucune décision n'a été prise par Matra. Personne ne peut travailler convenablement dans ces conditions. Ils me disent qu'il ne faut pas les prendre pour Ferrari, qu'ils n'en ont pas les moyens. Je ne leur demande pas cela, simplement d'être Matra.* »

FRANÇOIS JANIN.

(1) Lauda en a remporté trois (Afrique du Sud, Allemagne fédérale et Pays-Bas).

LES RÉSULTATS

Athlétisme

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MARATHON

1. Kolbeck (A.S.P.T.T. Strasbourg) les 42,195 kilomètres en 2 heures 19 min. 8 sec. ; 2. Bobès (C.A. Saint-Etienne), à 11 sec. ; 3. Hecque (Viry), à 51 sec. ; 4. Prianon (F.C. Sochaux), à 1 min. 58 sec. ; 5. Poncet (Clermont), à 2 min. 14 sec. ; 6. Lazare (Nouvelle-Calédonie), à 3 min. 18 sec. ; 7. Dedime (Metz), à 3 min. 31 sec. ; 8. Margeri (A.S.P.T.T. Lyon), à 4 min. 34 sec. ; 9. Lacour (Clermont), même temps ; 10. Gribouwa (Liévin), à 4 min. 58 sec., etc.

Deux records de France ont été battus. Le médecin lillois Frédéric Piette a amélioré de 80 centimètres son propre record du lancer du disque avec un jet de 61,76 mètres. Au saut en longueur féminin, Jacky Curtet a franchi 6,57 mètres, soit 8 centimètres de plus que l'ancien record de Mme Ducas.

Automobilisme

GRAND PRIX D'ITALIE DE FORMULE I

1. Andretti (Lotus Ford), 301 kilomètres 600, en 1 h. 27 min. 50 sec. 30 (moyenne : 206,014 kilomètres-heure) ; 2. Lauda (Ferrari), à 17 sec. ; 3. Jones (Shadow), à 23 sec. ; 4. Mass (McLaren Ford), à 28 sec. ; 5. Regazzoni (Ensign Ford), à 50 sec. ; 6. Peterson (Tyrrell Ford), à 1 min. 19 sec. ; 7. Neve (March Ford), à deux tours ; 8. Laffitte (Ligier Matra).

CLASSEMENT PROVISOIRE DU CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS

1. Lauda, 60 points ; 2. Scheckter, 42 ; 3. Andretti, 41 ; 4. Reutemann, 35 ; 5 Hunt, 22 ; 6. Mass, 21 ; 7. Nilsson, 20 ; 8. Laffite et Jones, 16 ; 10. Stuck, 12 ; 11. Fittipaldi, 11 ; 12. Depailler, 10.

Cyclisme

CRITERIUM DES AS

1. Moser (Ital.), les 124 kilomètres en 2 h. 38 min. ; 2. Van Springel (Belg.), à 45 sec. ; 3. De Wite (Belg.) ; 4. De Vlaemink (Belg.), à 50 sec. ; 5. Thévenet (Fr.).

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION
(cinquième journée)

GROUPE A

Toulon bat *Toulouse	4-3
*Haguenau et Auxerre	1-1
*Epinal bat Fontainebleau	2-0
*Melun et Saint-Dié	0-0
*Cannes bat Béziers	4-0
*Arles bat Angers	1-0
Ajaccio bat *Alès	3-2
*Chaumont et Besançon	0-0
*Martigues bat Avignon	2-0

Classement : 1. Martigues, 10 pts ; 2. Epinal, 8 ; 3. Cannes, Angers, Ajaccio et Auxerre, 7 ; 7. Toulon, Besançon et Saint-Dié, 6 ; 10. Avignon, 5 ; 11. Arles, Béziers, Chaumont, 4 ; 14. Haguenau, 3 ; 15. Alès, Melun, Toulouse, 2 ; 18. Fontainebleau, 0 point.

GROUPE B

*Angoulême et Lille	1-1
*Brest et Paris Football-Club	0-0
*Dunkerque b. Nœux-les-Mines	2-1
*Gueugnon bat Poissy	2-0
*Boulogne et Caen	0-0
*Lucé bat Guingamp	1-0
*Tours bat Quimper	1-0
*Red Star et Châteauroux	1-1
*Rennes bat Limoges	4-1

Classement : 1. Lille et Tours, 9 pts ; 3. Red Star, 8 ; 4. Dunkerque, 7 ; 5. Brest, Châteauroux, Paris Football-Club, Gueugnon, Lucé, 6 ; 10. Boulogne, 5 ; 11. Angoulême, Rennes, 4 ; 13. Nœux-les-Mines, Poissy, Quimper, 3 ; 16. Guingamp, Caen, 2 ; 18. Limoges, 1 point.

Sports équestres

Championnat d'Europe de concours complet

1. Lucinda Prior-Palmer (G.-B.) sur *George*, 37,35 pts ; 2. K. Schultz (R.F.A.) sur *Madrigal*, 39 ; 3. H. Karsten (R.F.A.) sur *Sioux*, 48,2 ; 4. Diana Thorne (G.-B.) sur *The Kingmaker*, 52,3 ; 5. Jane Holderness-Roddam (G.-B.) sur *Warrior*, 53,9 ; (...) 8. Alain Souchon (Fr.) sur *Beguin-Charrière*, 68,6 ; (...) 13. M. Muhl (Fr.) sur *Reyvax*, 90,5, etc.

Par équipes : 1. Grande-Bretagne, 151,25 pts ; 2. R.F.A., 221,9 ; 3 Irlande, 247,31 ; 4. France, 285,55 ; 5. U.R.S.S., 407,4, etc.

Tennis

CHAMPIONNATS DES ETATS-UNIS A FOREST-HILLS

SIMPLE MESSIEURS

Demi-finales :
Vilas (Arg.) b. Solomon (E.-U.), 6-2, 7-6, 6-2.
Connors (E.-U.) b. Barazzutti (It.), 7-5, 6-3, 7-5.
Finale :
Vilas b. Connors, 2-6, 6-3, 7-6, 6-0.

SIMPLE DAMES

Finale :
C. Evert (E.-U.) b. W. Turnbull (Australie), 7-6, 6-2.

DOUBLE MESSIEURS

Finale :
Hewitt-McMillan (Afr. Sud) b. Gottfried-Ramirez (E.-U.-Mex.), 6-4, 6-0.

Tir

CHAMPIONNATS DU MONDE DE SKEET A ANTIBES

HOMMES (200 plateaux). — 1. Seiffert (Dan.), 196 ; 2. Roberti (Arg.) et Anders Karson (Suède), 194 ; 4. Mullins (E.-U.), 194 ; 5. Klemmons (E.-U.), 194 ; 6. Penot (Fr.), 194.

CLASSEMENT PAR EQUIPES (600 plateaux). — 1. Etats-Unis, 576 ; 2. France, 573 ; 3. Suède, 571.

INDIVIDUEL DAMES (200 plateaux). — 1. Jordan (R.F.A.), 189 ; 2. Hill (E.-U.), 187 ; 3. Hansberg (It.), 183.

CLASSEMENT FINAL PAR EQUIPES DAMES (450 plateaux). — 1. R.F.A., 410 ; 2. Etats-Unis, 406 ; 3. France, 387.

Voile

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES 505 A CANNES

1. Guillaume-Dupuis, 23 points (Cercle nautique de Bendor) ; 2. Leibovitch-Johansen, 39 (C.V. Paris) ; 3. Le Troquer-Dombrowsky, 43,4 (C.V.E.S.Q.) ; 4. Russo-Narbonne, 50 (Yacht Club de Hyères) ; 5. Buffet-Claudel, 59,4 (C.V. Paris).

PROTES



PROTESTANTS FRANÇAIS

PLUSIEURS ouvrages récents viennent d'approfondir notre connaissance des protestants français, de leurs attitudes religieuses, de leur place dans la société, de leur image aussi. A côté d'une solide synthèse, qui demeurera un livre de référence (1), trois attachantes monographies font revivre, la première, la figure complexe du marquis de Ruvigny, député général des protestants, entre la Fronde et la Révocation (2) ; la deuxième la personnalité riche et diverse de Guizot (3) ; la troisième, les relations entre religion et politique dans un canton de l'Ardèche, *Vernoux-en-Vivarais*, seul canton de France à avoir voté « non » lors du plébiscite de décembre 1851 (4). Enfin, deux études voisines portent sur l'historiographie de la Réforme (5) et les résonances de la Saint-Barthélemy (6). Belle moisson en vérité, et il faudra à regret se borner à un survol et à la glane de *quelques* thèmes.

***

L'Histoire des protestants en France a toutes les vertus des productions Privat, dont on connaît les histoires des provinces et les histoires des villes : une vulgarisation alerte qui sait mettre à la portée d'un large public les recherches *récentes*, une *présentation* de qualité qui honore l'édition. Faut-il pourtant marquer quelques réserves ? La première portera sur le titre, maladroit, et contradictoire avec le propos des auteurs qui est bien d'esquisser les traits constitutifs du protestant français, pour reprendre le titre de l'essai indépassé d'Emile G. Léonard, *voici un quart de siècle*. On n'est pas sûr non plus que l'ouvrage ait gagné à être rédigé par un si grand nombre d'auteurs : neuf au total. Cet inconvénient est particulièrement sensible pour les chapitres postérieurs à 1800. Il est fort heureux que des développements riches et nourris soient consacrés à la période contemporaine, souvent négligée et qui représente ici environ 40 % du livre. Mais le partage entre quatre auteurs ne permet pas toujours suffisamment de poser les questions majeures et de les suivre dans la longue durée.

Un choix plus contestable, semble-t-il, conduit à traiter des protestants alsaciens en deux chapitres à part. Il n'est pas question de mettre en doute la spécificité du protestantisme alsacien, fort bien marquée par B. Vogler, un des meilleurs connaisseurs de la vie religieuse à l'époque moderne dans le monde rhénan : mouvance germanique, poids du luthéranisme, frontières confessionnelles durables, conformes au critère *cujus regio, ejus religio*. Mais il n'est pas logique d'évoquer la Réforme en Alsace après la révocation de l'Edit de Nantes. Bien plus, la juste appréciation de la réalité est faussée. N'est-ce pas à Strasbourg, comme le rappelle R. Mandrou, que « *la Réforme française a trouvé ses premières assises* » ? Et la communauté qu'y fonde Calvin en 1538 n'a-t-elle pas, jusqu'aux années 1550-1560, été un modèle pour les nouvelles Eglises de France ? A Strasbourg, aux confins de l'Empire et du royaume, se brassent les hommes et les idées.

On peut encore moins isoler le protestantisme alsacien pour l'époque contemporaine. Son statut officiel, des Articles organiques de 1802 à l'annexion de 1871, n'est en rien différent du reste du protestantisme français. L'Alsace joue une fois encore un rôle d'intermédiaire : c'est par la *Revue de théologie et de philosophie chrétienne*, la *Revue de Strasbourg*, que la théologie libérale allemande va étendre son influence en France.

Plutôt que de réserver des chapitres séparés au protestantisme alsacien, il eût mieux valu esquisser une typologie d'ensemble des protestants f r a n ç a i s, comme tout le livre y invite, justement sensible à la coexistence de plusieurs formes de protestantisme et soucieux de décrire la religion incarnée. On appréciera tout particulièrement les pages de Janine Estèbe sur l'affirmation du calvinisme dans la F r a n c e du seizième siècle. Clercs ralliés à l'autre Eglise, nobles, gradués de l'Université, gens de commerce et artisans, femmes qui espèrent t r o u v e r dans le calvinisme des chances de développement personnel, jeunes hommes « *massivement présents chaque fois que la violence a parlé* », voilà les principaux représentants de la communauté protestante au seizième siècle. Le protestantisme apparaît « *surtout comme une religion de la ville et du bourg* », l'expression d'une minorité dont le niveau culturel est supérieur à celui de la majorité de la population.

C'est un « *gigantesque effort de rénovation* », répression et éducation à la fois, que le projet calviniste. C'en est fini des comportements irrationnels, magiques, des faiblesses humaines que l'Eglise catholique avait pu tolérer. Sont désormais proscrits la fête, le spectacle, les mendiants aussi « *auxquels Dieu a donné la force et charge de pouvoir travailler* ». Morale nouvelle, religiosité nouvelle, conception nouvelle du couple et du travail ! S'agit-il, s'interroge Janine Estèbe, qui refuse les perspectives d'une h i s t o i r e confessionnelle, d'une « autre religion » ? En fait, l'Eglise issue de la Réforme catholique et du concile de Trente et la royauté ne chercheront-elles pas, par la suite, à forger des comportements voisins ? « *Le projet protestant ne diffère pas tellement du projet de toute une partie de la société.* » Mais, s'il n'est pas seul à ouvrir les voies de la civilisation moderne, le calvinisme, minorité de devanciers, minorité opprimée, affirme son originalité par une « *crispation dans la différence* » qui forge un type d'hommes.

Intitulé « La peau de chagrin », le chapitre qui va de l'Edit de Nantes à la révocation n'est pas le plus neuf de l'ouvrage. Il sous-estime la vitalité d'un protestantisme à qui son loyalisme pendant la Fronde a valu, comme l'observe Solange Deyon dans son livre sur Ruvigny, « *comme un tressaillement de liberté retrouvée* ». Surtout, il se choque des « accents idolâtriques » du culte monarchique, sans s'efforcer de comprendre une attitude qui est le fait d'hommes de leur temps, de représentants des élites, qui vivent souvent au nord de la Loire : Elisabeth Labrousse y insiste avec raison dans l'ouvrage sur l'*Historiographie de la Réforme*. Le chapitre consacré aux « déserts » (1685-1800) marque du reste fort bien les variations des réactions protestantes face à la politique royale selon les catégories sociales, l'origine géographique, l'époque. Historien des Camisards, Philippe Joutard fait revivre ce monde de paysans et d'artisans du textile, cardeurs, peigneurs et tisserands, peu cultivés, familiers de la Bible, qui, dans un climat de prophéties et d'apocalypse, vont mener une guérilla populaire et mystique.

***

Le *même auteur* a *dirigé* la grosse publication sur l'*Historiographie de la Réforme* et introduit l'élégant petit livre sur *la Saint-Barthélemy*. Fruit d'un colloque tenu voici déjà cinq ans, le premier livre est foisonnant de réflexions et de suggestions. A vrai dire, les délais de publication auraient pu permettre d'alléger certaines communications et d'abandonner ici ou là le style oral. Qu'importe pourtant : l'ouvrage s'ordonne en quatre avenues, dont chacune mériterait d'être suivie : place de la Réforme dans les controverses entre catholiques et protestants du dix-septième siècle, image de la Réforme dans la tradition française, renouvellement de l'historiographie de la Réforme, vulgarisation de l'image de la Réforme.

On retiendra simplement deux ensembles, qui portent l'un sur l'image de la Réforme dans la droite française sous la IIIe République, l'autre sur l'image de la Réforme dans les manuels scolaires. J. Bauberot analyse la vision de la Réforme chez les polémistes antiprotestants de la fin du dix-neuvième siècle, tandis que V. Nguyen décrit les rapports ambigus entre l'Action française et la Réforme. Maurras, comme les penseurs traditionalistes du début du vingtième siècle, accusait la Réforme d'être aux *origines de la Révolution* et *des maux* du monde moderne. Cependant, l'Action française exerça une influence limitée mais réelle dans le monde protestant, bien moins unanime politiquement qu'on ne le dit parfois.

Quels stéréotypes de la Réforme et plus précisément de l'épisode illustre entre *tous* de la *Saint-Barthélemy les* histoires élémentaires et les manuels du seizième siècle à nos jours, les romans populaires, ont-ils forgés au sein de la conscience collective ? Ces questions sont fondamentales pour l'histoire de la « mythologie nationale ». J. Lecuir se penche sur une source peu connue, les abrégés et manuels d'histoire des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, littérature de second ordre qui, pour certains titres, sera encore lue au dix-neuvième siècle. Ces manuels, dont la fonction est d'affermir le sentiment monarchique, sont polémiques à l'égard des déviants religieux exclus de la communauté nationale, et privilégient une vision exclusivement politique des événements. Philippe Joutard constate que les manuels antérieurs à 1850 se comprennent mieux par comparaison avec les abrégés de l'époque précédente que par confrontation avec les histoires générales de leur temps. Le genre *comporte bien une lenteur d'évolution considérable*.

Une deuxième observation révèle le « consensus relatif » des ouvrages scolaires devant la Saint-Barthélemy. « *Ce n'est qu'à quelques nuances que l'on peut reconnaître un livre d'inspiration catholique ou libérale.* » Certes, le manuel ne veut heurter aucune famille spirituelle. Mais, surtout, *face* à l'événement, les manuels sont unanimes pour dégager deux enseignements à l'intention des enfants : la peur de la guerre civile, l'exaltation de la tolérance. Telle est bien la fonction des manuels. En revanche, le peuple est absent des événements, et la passion antihuguenote de la population parisienne, réalité que Michelet avait bien sentie, n'est guère évoquée par les publications scolaires actuelles.

Surtout, et ce ne serait pas le seul exemple, la réduction et la simplification du texte conduisent à ne plus faire de l'événement qu'une image d'Epinal, qui fait partie de l'imaginaire collectif. Reprenons l'enquête menée par P. Joutard sur le souvenir laissé par la Saint-Barthélemy dans la mémoire scolaire contemporaine. Dans le premier cycle et le second cycle, mille vingt-huit élèves ont été interrogés. Un sur quatre est capable de dater le siècle de l'événement, devenu intemporel, sans origine ni conséquence. En revanche, les images sont prodigieusement efficaces. Deux scènes arrivent en tête : la légende des portes des protestants marquées d'une croix blanche, et le massacre de femmes et de petits enfants. Elles évoquent confusément l'exode et l'histoire d'Ali Baba, et là réside la réussite de l'image des croix, chez les historiens du dix-neuvième siècle, les auteurs de manuels, les enfants.

En un temps où une réforme mal pensée de l'enseignement de l'histoire conduit à des manuels dangereusement réducteurs, P. Joutard rappelle, au contraire, l'apport irremplaçable d'une analyse de l'événement dans ses dimensions : faire sentir les réalités mentales d'une époque, expliquer un type de christianisme et le refus populaire de la réforme.

JEAN-MARIE MAYEUR.

(Lundi 5 septembre.)

(1) *Histoire des protestants en France*, par R. Mandrou, J. Estèbe, D. Ligou, B. Vogler, P. Joutard, D. Robert, A. Encrevé, J. Baubérot, P. Bolle, Privat, 1977. 490 pp., 145 F.

(2) Solange Deyon, *Du loyalisme au refus : les protestants français et leur député général entre la Fronde et la Révocation*, publications de l'université de Lille-III, 1976, 200 pp., 29 F.

(3) *Actes du colloque François Guizot*, Société de l'histoire du protestantisme français, 1976, 511 pp. Le livre comprend quatre volets : Guizot et l'enseignement, G u i z o t homme politique, historien et homme religieux.

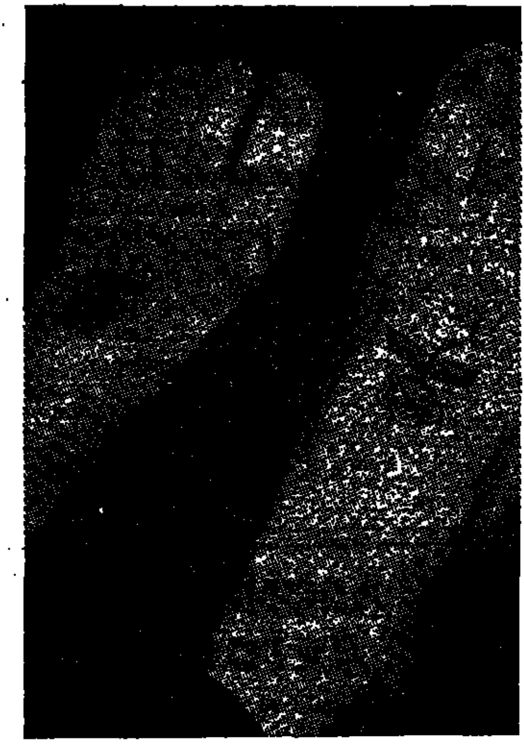
(4) Alain Sabatier : *Religion et politique au dix-neuvième siècle. Le canton de Vernoux-en-Vivarais*, préface de P. Bolle, université des sciences sociales de Grenoble, 1975, 280 pp.

(5) *Historiographie de la réforme*, sous la direction de Philippe Joutard, Delachaux et Niestlé, 1977, 509 pp.

(6) Philippe Joutard, Janine Estèbe, Elisabeth Labrousse, Jean Lecuir : *la Saint-Barthélemy ou les Résonances d'un massacre*. Delachaux et Niestlé, 1976, 245 pp., 35 F.

« TATOUAGES » AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Le corps baroque



IL est des tatouages glorieux : les durs se font écrire : « *Maman*, je t'aime » ou « A Claudette pour la vie » sur un biceps et l'entourent d'un cœur. Il est des tatouages secrets : les narcisses se font écrire « I love me » sur la partie *la plus susceptible de leur anatomie*, les misan*thropes « shit ! » ou « fuck you ! »* sur la lèvre inférieure, à l'intérieur. Il est des tatouages coquins : *sur ce dos-là une meute de chiens dévale*, des omoplates jusqu'aux reins, et s'engouffre entre les fesses, ou alors c'est un long serpent noir qui s'y insinue. Et si cet homme soulève un bras, on voit en même temps sur son aisselle une femme qui écarte les jambes. Incrustation intradermique *de corpuscules colorants*, le tatouage joue avec le corps, dessine ou écrit sur la peau, dans la peau. Le tatoué peut dire à sa Claudette : « Je t'ai dans la peau » sans parler au figuré.

A une époque où il est beaucoup question d'art corporel, où Gina Pane se taillade un petit bout de peau au cours d'happenings finalement assez dérisoires et où des écrivains comme Hélène Cixous et Pierre Guyotat revendiquent une écriture du corps, le tatouage n'est-il pas la plus suprême, la plus fatale écriture du corps ? Ce qui rend le tatouage intéressant, à ce sujet, c'est le fait qu'il soit si populaire. On se fait tatouer dans les « mauvais lieux », non loin des gargotes où l'on *danse le samedi soir, et il y a toujours un tatoueur* à l'aiguille plus ou moins sale à proximité d'une foire à la saucisse ou d'un strip-tease forain. Le tatouage, c'est la banlieue ; c'est les voyous et les maquereaux ; c'est Piaf qui chante « l'Homme à la moto » ; c'est Brassaï et ses admirables photographies sur le Paris nocturne des années 20.

Frissons canailles

Le tatouage est un art vulgaire. Depuis quelques mois, *comme presque tout est récupérable*, il est aussi très à la mode. Bruno, qui a ouvert boutique sur rue à Pigalle, dédicace son livre, « Tatoués, qui êtes-vous ? », à ses clients. Et ce ne sont plus seulement des marins, des travestis ou de mauvais garçons. Dans une salle d'attente, à côté de la *nouvelle* race des « *punk* », on trouve celle des jeunes femmes convenables qui viennent se faire tatouer une étoile de 2 millimètres carrés sous un doigt de pied. La transgression est discrète. « Le tatouage n'est pas vraiment douloureux, affirment ceux qui manient l'aiguille électrique, il provoque juste une irritation. » Il faut bien mériter ces petits frissons canailles. Le vrai « malade » du tatouage, lui, n'hésitera pas à recommencer, et à se faire « travailler » le corps pendant plusieurs semaines. Une pieuvre géante et bicolore recouvrira tout son dos. Les tentacules du même poulpe ventouseront ses jambes et ses bras. Un crucifix barrera son torse, deux Popeye symétriques ricaneront sur ses coudes, et une araignée tissera sa toile autour de son nombril. On peut presque suivre sur son corps un parcours de train-fantôme. Il s'est même fait graver des sous-vêtements en trompe-l'œil à même la peau. On n'est pas loin de la surenchère délirante du culturiste qui sculpte son corps pour en faire une viande baroque.

En général le tatoué laisse son visage et ses mains vierges, au cas où il se mettrait à regretter : il a toujours la possibilité du pull à col roulé. Mais la plupart des tatoués adorent exhiber leurs parures d'encre, et pas seulement dans des situations intimes : ils organisent des concours du plus beau tatouage et des congrès internationaux de tatoués afin de pouvoir succomber, sans représailles possibles, à leurs penchants. On a beaucoup de mal, paraît-il, à leur faire remonter leurs pantalons.

Mais pourquoi se fait-on tatouer ? L'homme préhistorique se tatouait pour effrayer ses adversaires. Le loulou d'aujourd'hui exhibe des aigles menaçants, des têtes de mort ou des croix gammées. Cette pratique, qui proviendrait de Chine, a d'abord eu comme adeptes des navigateurs, des légionnaires. Les marins au long cours se faisaient tatouer sur le pied une tête de porc, le porc sauvage *étant réputé pour sa résistance à la nage*. Depuis, dans la marine, le tatouage est devenu un rituel. Les mercenaires l'utilisaient pour s'identifier en l'absence *d'uniformes*, en se gravant des stigmates sur les mains. En Egypte, il marquait la possession des esclaves, des prisonniers ou des condamnés aux galères. Il a également servi de « tampon » d'embrigadement dans les armées, *pratique perpétuée par les SS, de repère d'affiliation* des premiers chrétiens, de sceau héréditaire des familles nobles

On peut bien sûr se livrer à une « approche sociologique, ethnologique ou psychanalytique » du tatouage On peut aussi prendre le tatouage à la légère, comme une f a n t a i s i e, un maquillage excessif Mais, pour expliquer pourquoi certaines personnes se font tatouer, il faudrait expliquer pourquoi il y a des exhibitionnistes et des gens mal « dans leur peau » qui n'arrivent pas à s'identifier ni à s'affirmer. Par le tatouage, le clan (militaire, noble) ou la m i n o r i t é (sociale ou sexuelle) affiche sa propre exclusion, la retourne, la renforce et la totémise.

Bandes dessinées et graffiti

L'exposition sur le tatouage à Beaubourg est modeste par rapport à son sujet : une trentaine de photos sur toiles présentées dans la galerie d'actualité. Les photos sont spectaculaires, et en lisant le texte qui court dessous on apprend que chez les Tchoukes des Kouriles les jeunes filles coquettes se font tatouer une barbe et une moustache, ou encore que Jésus-Christ avait une croix tatouée à son bras droit avec ces mots : « perdu d'avance », ce qui fait rire tout le monde. On peut aussi regarder, debout devant un poste de télévision, un petit film de reportage sur une boutique de tatouage à San-Francisco. Le tatoueur, Lyle Tuttle, est lui-même tatoué des pieds jusqu'à la tête (« Quand je me détaille, je suis mon propre album de souvenirs, une collection vivante, un *montage* de vie. »). Il veut léguer sa peau à un musée et appréhende qu'on la lui pende dans les toilettes. Il a tatoué son chien et a voulu un jour tatouer son fils de sept ans, qui s'est débattu. Il a rêvé une fois qu'il avait perdu tous ses tatouages, et il dit que ça l'a fait « flipper ». A l'entrée de sa boutique on peut lire : « Bienvenue aux amoureux de l'art ». Les vignettes exposées chez les tatoueurs font davantage penser à des bandes dessinées ou à des décalcomanies Malabar qu'à des « œuvres d'art », de même que l'écriture de tatouage, violente et primaire, s'apparente aux graffiti.

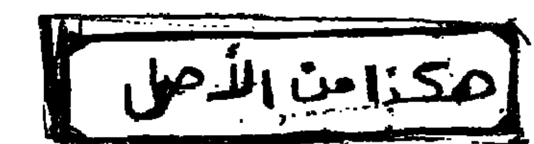
Quels monstres

La plupart des gens visitent cette exposition *par hasard*, parce qu'il faut souvent faire la queue avant d'accéder aux escaliers roulants du premier étage. Alors, pour patienter. L'entrée est libre, il ne faut pas franchir de portillon, il n'y a pas de flèches, rien n'est numéroté, on peut commencer par où on veut, et les gens se promènent entre ces toiles la bouche ouverte, assez baba. Là ils ne disent pas « c'est beau » ou « c'est laid », comme dans les autres expositions. Ils disent « quels monstres ! », ou bien « ils sont dingues ! », ou bien « c'est débile ! », ou bien « c'est dégueulasse ! ». On voit que c'est de leur peau et de leur corps qu'il s'agit Ça les fait rire, ça leur arrache des cris, des grimaces. Les petits qui demandent toujours « pourquoi » demandent « pourquoi ils font ça ? ». Une mère consciencieuse explique que « c'est pas des gens équilibrés ». Les vrais curieux ou les pervers polymorphes qui sont venus exprès à Beaubourg pour cette exposition, et qui sont parfois eux-mêmes tatoués, ont un petit sourire supérieur Le « gros » du public n'a pas du tout envie de se faire tatouer, et il le dit sur tous les tons D'ailleurs, il n'y a pas de stand de tatouage, ni de « stage d'initiation » ni d' « atelier pratique » dans cette exposition.

HERVÉ GUIBERT.

(Jeudi 8 septembre.)

(*) Centre Georges-Pompidou – Galerie d'actualité du C.C.I Jusqu'au 29 septembre.



BOURNIQUEL, ROBLÈS

DESTINS A L'ANCIENNE

IL n'y a pas, d'un côté, la rentrée littéraire, une de plus, et de l'autre, la vie. L'air du temps imprègne la façon d'acheter les livres et de les lire. Même si l'auteur est candidat à l'éternité des chefs-d'œuvre — et quel écrivain n'y postule en secret ! — lâcher un roman dans le public, c'est se mesurer, plus que jamais, à un ensemble de contingences. En cette fin d'été 1977, c'est affronter les crises diverses, un climat d'irréalité et d'incertitude proche de la psychose, l'hégémonie de l'instantané et de la télévision sur la vie culturelle, l'illusion que l'actualité et les débats d'idées doivent primer l'art, et, en matière de création, une méfiance systématique envers tout héritage, l'horreur du moindre ordre, la perte et le fracas obligatoires...

L'attachement au récit clair, à la psychologie courante et à l'humanisme admis il y a encore vingt ans relève, dans ces conditions, de la gageure suicidaire. Ce sont pourtant de ces destins à l'ancienne qu'en ouverture de la saison persistent à peindre deux romanciers traditionnels, d'âge et de poids comparables : Camille Bourniquel, cinquante-neuf ans, ancien directeur littéraire d'*Esprit*, auteur du très proustien *Lac* (1964), prix Médicis 1970 pour *Sélinonte ou la Chambre impériale*, attentif aux magies de la mémoire ou des rencontres; et Emmanuel Roblès, soixante-trois ans, académicien Goncourt, dont une douzaine de romans — *les Hauteurs de la ville* (Femina 1948), *la Mort en face*, *la Croisière*, *le Vésuve* — et plusieurs pièces — *Montserrat* — ont imposé le stoïcisme « méditerranéen » proche de son ami et compatriote d'Algérie Albert Camus.

C'EST peu dire que Bourniquel se méfie des théories et des techniques modernes. Un de ses personnages exprime à coup sûr sa propre irritation quand il s'indigne subitement du tort fait aux créateurs par les « intellectuels », avec leur « prurit langagier », leur « sentencieuse opacité » et leur laideur.

Tempo paraît se conformer à ces répulsions. L'auteur y raconte avec la logique et la langue de tout le monde l'ascension pittoresque d'un être d'exception parti de rien. Enfant trouvé, comme le *Jeune Homme vert* de Déon, Aram Mansour devient champion d'échecs et patron d'une chaîne suisse de palaces par testament du fondateur, qu'il a fait mat naguère alors qu'à onze ans il accompagnait un illusionniste en tournée. Par un retour du sort dont le genre est coutumier, c'est une mystérieuse fillette qui, en le battant aux échecs, scellera le déclin et la mort du héros. Si on ajoute à ces coups de théâtre bon poids de personnages fantasques et de passions brûlantes, toutes les recettes du vieux feuilleton semblent réunies.

Mais ce n'est qu'une apparence, qu'un jeu. Les silhouettes d'écrivain irlandais, de peintre italien ou d'actrice américaine visent seulement à camper l'époque finissante des dingues de luxe et à permettre des réflexions d'auteur, le plus souvent judicieuses : sur les mentalités comparées des Européens, le terrorisme, déjà évoqué, des théoriciens, l'étonnement des Français de n'être plus pris au sérieux, la condamnation des homosexuels au « *ghetto de la jeunesse* » ou le rythme de l'attente amoureuse, que le musicologue Bourniquel rapproche, comme dans *le Lac*, des battements du tempo.

MEME le portrait de joueur d'échecs reste intentionnellement flou. On n'en sait pas plus, après trois cents pages, sur la singularité mentale et affective qui semble caractériser les émules de Botvinnik et de Spassky. L'enquête freudienne sur les fausses mères du héros bâtard tourne court. Il est juste indiqué, comme on pouvait s'en douter, que son don combine l'intelligence pure, la chance et une forme aiguë de télépathie permettant de « voir » se former la décision de l'adversaire. Son refus de se qualifier pour la finale mondiale, comparable à la dérobade fameuse de l'Américain Morphy au début du siècle, n'est expliqué que par la crainte, un peu courte, de passer, comme tout challenger emportant le titre, de l'offensive à la défensive crispée

Seule intuition neuve : que le génie des échecs ne représente peut-être pour le champion qu'un prodigieux moyen de s'occuper l'esprit et de tromper l'angoisse, que la stratégie d'un éternel enfant « replié sur soi et un peu sournois ». Mais la psychologie n'est ici que le masque et la traduction symbolique d'une curiosité plus vaste, d'ordre philosophique. Ce

par Bertrand Poirot-Delpech

qui attire manifestement l'auteur, dans la vie d'un joueur d'échecs, c'est la lumière qu'elle jette sur les mécanismes de toute destinée, sur les rapports obscurs entre le hasard et la volonté.

PLUS précisément encore, on le sent hanté par la manière dont la puissance se transmet d'un être à l'autre : roi, père ou Dieu. Ce mystère était déjà au cœur de *Sélinonte ou la Chambre impériale*, par-delà les secrets de l'assyriologue Atarasso. A la tentation de ne rien léguer, telle que l'éprouvent les souverains de Montherlant, Bourniquel semble préférer le testament absurde d'un Pic de la Mirandole en faveur de ses carpes, ou mieux, une soumission shakespearienne du champion au challenger le plus doué, c'est-à-dire à l'enfant, éternel maître du jeu.

Le mode de dévolution du pouvoir et de la séduction qui s'y attache lui paraît en tout cas assez fondamental pour justifier le passage du réalisme à une sorte de symbolisme baroque. Par un glissement insensible qui rappelle les changements à vue d'opéras, les parties d'échecs où se joue le destin d'Aram et qui encadrent le livre se déroulent dans des endroits fabuleux, grotte romantique et tente de Mille et Une Nuits ; comme si seuls le merveilleux et un certain exotisme de pacotille pouvaient suggérer l'indicible des hasards et des nécessités qui composent un destin.

Est-ce parce que *Tempo* se passe beaucoup à Montreux, où Nabokov vient de finir ses jours ? On songe à l'auteur d'*Ada* et à son romanesque en trompe-l'œil. Il ne manquerait à Bourniquel qu'à prendre moins au drame ses malices, qu'à vaincre le préjugé bien français que l'humour nuirait au sérieux, quand c'est l'inverse, évidemment.

EMMANUEL ROBLES, lui non plus, n'a jamais brillé par l'ironie, mais plutôt par la gravité. Le tragique espagnol de ses origines oranaises l'a emporté sur ce qu'on croit être la gaieté « méditerranéenne ». Comme Camus et Jules Roy, il est obsédé par l'absurde de l'existence et par la recherche d'une fraternité seule à même d'apaiser le désespoir.

Les Sirènes pourraient être l'occasion d'une parenthèse amusée puisque, après tant de fictions situées sur les rives de la Méditerranée, et notamment *la Croisière*, l'auteur aborde au royaume de l'humour. Nous sommes en effet en Angleterre, non loin de l'Irlande, au cours d'une escale technique où il est d'usage que l'alcool aide à tuer le temps et à noyer les chagrins.

Mais le narrateur, venu surveiller la réparation d'un cargo de sa compagnie, est témoin, puis victime, de violences qui le ramènent à ses interrogations tenaces. Où commence l'enchaînement du mal ? D'où vient la jubilation mauvaise des rats, dont Camus s'étonnait déjà dans *la Peste* ? A qui imputer la rage du chômeur ou le sadisme des poissons de combat ? Dieu est-il neutre dans cette affaire, au sens où Ponce Pilate pensait l'être, et où la Suisse s'y croit ?

ET que dire du mal suprême qu'est la mort ? Quel sens lui donner quand manque la si consolante foi chrétienne dans la réversibilité des mérites ? Le narrateur émerge à peine de cette épreuve, puisque sa femme vient d'être emportée par une crise cardiaque, après vingt ans d'un amour sublime.

Tout en cultivant la discrétion des Orientaux sur ce genre de douleur intime, il ne peut cacher le chaos où l'a plongé cette disparition. Etres et choses ont perdu pour lui le peu de signification que le bonheur projetait sur leur absurdité. Les souvenirs ne font que corroder davantage son âme, qu'affaisser son énergie.

En fin de compte, cette vie par procuration n'aura duré que quelques mois. L'appétit du bonheur sera le plus fort. Surmontant le sentiment de trahison posthume, le narrateur se prendra à désirer, puis à aimer une autre femme. Mais on dirait que l'auteur veut ainsi conjurer sa propre désespérance après une expérience vécue. Cet *happy end* sonne, en tout cas, moins juste que l'impression d'effondrement intérieur qui le précède et qui fait du livre un pendant romanesque aux récents souvenirs de Marc Bernard sur le drame des couples ravagés par la mort.

Comme Bernard, Roblès compte sur l'écriture non pour réveiller un passé qui avive la peine, mais pour se consoler à l'idée, camusienne et roblésienne, de « partager » quelque chose. Même pas une idée : une simple « illusion » de se trouver des frères en désespoir, la chaleur des bêtes à l'étable, le regard d'avant l'abattoir.

Tant d'humilité, comme c'est devenu rare, et pourvu que seulement on l'aperçoive, en nos temps de m'as-tu-vu !

(Vendredi 9 septembre.)

★ TEMPO, de Camille Bourniquel, Julliard, 332 pages, 45 F.
★ LES SIRENES, d'Emmanuel Roblès, Le Seuil, 222 pages, 39 F.

UN LIVRE DE LÉOPOLD SEDAR SENGHOR

Le dialogue des civilisations

« Défense et illustration de la culture noire » pourrait être le titre du dernier livre de Léopold Sedar Senghor. La négritude, dit-il, c'est l'ensemble des valeurs de civilisation du monde noir. Du monde noir tout entier : celui de l'Afrique et celui de la diaspora. Trois thèmes majeurs affleurent à travers le livre de Senghor : celui de la définition de la négritude, celui de sa modernité, celui de son universalité.

Le poète définit d'abord les valeurs enseignées en Afrique noire dans le bois sacré.

La création, celle du monde ou celle de la poésie, est un jeu de Dieu. La force et le rythme y sont l'étoffe de la vie. Dans cet univers nègre, l'Etre est énergie, et l'homme s'y crée lui-même en poursuivant la création du monde. Toute chose est un nœud de forces. Dans cet univers où l'opposition fondamentale est celle de l'informe et du maîtrisé, le travail, le poème et l'acte sacré ne font qu'un, car ils ordonnent un ensemble de forces : « Le tisserand chante en jetant sa navette et sa voix entre dans la trame entraînant celle des autres. » Le masque de bois sculpté est un noyau de vie plus dense, un condensateur d'énergie. Et la danse exécutée sous le masque diffuse cette énergie dans la communauté. La parole poétique « nous fait participer de l'être de Dieu en nous faisant participer à sa création ». La culture, c'est un certain rapport de l'homme avec le monde et avec les autres hommes, et la culture nègre, la négritude, c'est un rapport de participation et de communion. Cette « raison-étreinte », dit Senghor, s'oppose à la « raison-œil » de Descartes et à la pensée discursive.

Senghor souligne la « modernité » de ce rapport de l'homme et du monde : la « révolution culturelle de 1889 » commence, dit-il, en philosophie avec la mise en question de la raison cartésienne par l'intuition de Bergson, dans les sciences avec l'abandon, par de Broglie et Einstein, de l'opposition de la matière et de l'énergie, de l'onde et du corpuscule, dans les arts, de Rimbaud proclamant : « Je suis nègre », à Apollinaire, premier chantre de la sculpture africaine, avec l'abandon de la conception de l'art comme imitation de la nature, et la naissance de l'esthétique du vingtième siècle si proche du rapport nègre entre l'homme et la nature, entre l'homme et l'invisible.

Evoquant la mystique bambara, celle d'hommes racinés dans la terre et buveurs de ciel, Senghor définit la mystique comme « l'élan qui nous unit à l'invisible par le visible » et qui la rend proche de la poésie, car elle profère aussi le signe, le symbole, le mythe.

Exaltant la « négritude », Senghor ne verse pas dans un racisme à l'envers qui isolerait l'Afrique noire de la civilisation universelle. « Une civilisation sans mélange est un ghetto culturel. » Ce passionné de culture gréco-latine rappelle la dette de la Grèce envers l'Egypte, et celle de l'Egypte à l'égard de la Nubie des Nègres. Il ne sépare pas davantage le Maghreb du reste de l'Afrique : l'africanité, dit-il en inaugurant l'Institut islamique de Dakar, est « la symbiose complémentaire des valeurs de l'arabité et des valeurs de la négritude... Il faut que vous restiez Arabes. Sans quoi vous n'auriez rien à nous donner.

Lorsqu'il crée, à l'Institut fondamental de l'Afrique noire, à Dakar, un département indo-africain, il souligne les liens entre les « Noirs de l'Asie », des Dravidiens du sud de l'Inde, et ceux de l'Afrique. En des pages qui sont parmi les plus belles de ce recueil, Senghor montre combien la dialectique de Mao Tse-toung est enracinée dans la tradition chinoise du yin et du yang, celle du tao.

Dans un enjambement poétique majestueux, il dessine la trajectoire du « croissant fertile » qui, pour lui, ne va pas seulement de la Mésopotamie à l'Egypte, mais du détroit de Gibraltar à la péninsule indochinoise, « grande vallée fertile où le Noir et le Blanc fusionnent », comme l'écrivait Frobenius.

Au-delà de l'« aliénation culturelle » née de l'esclavage des Noirs et de la colonisation, Senghor évoque l'idéal d'une « civilisation panhumaine » : « L'humanisme du vingtième siècle, qui ne peut être que civilisation de l'universel, s'appauvrirait s'il y manquait une seule valeur d'un seul peuple, d'une seule race, d'un seul continent. »

Saluons avec joie cette contribution éminente d'un chef d'Etat et d'un poète au nécessaire dialogue des civilisations.

ROGER GARAUDY.

(Jeudi 8 septembre.)

★ *Négritude et civilisation de l'universel* (tome 3). Ed. du Seuil, 576 pages, 75 F.

vient de paraître

Romans

ANTONINE MAILLET : *les Cordes-de-Bois*. — Dans les années 30, l'aventure d'un village d'Acadie partagé entre le rigorisme hypocrite des veuves et des marchands, et la violence évangélique des pauvres, approuvée par un jeune vicaire en conflit avec son curé. (Grasset, 253 p., 36 F.)

DIDIER DECOIN : *John l'enfer*. — Le huitième roman de l'auteur de *Abraham de Brooklyn*, qui est salué comme une réussite. L'odyssée d'un Indien cheyenne devenu laveur de vitres à New-York. (Le Seuil, 320 p., 45 F.)

PIERRE-JEAN REMY : *Si j'étais romancier...* — Un roman sur le roman par l'auteur du *Sac du Palais d'été*. Dans la savoureuse collection : « Si j'étais... » (Garnier, 208 p., 25 F.)

ROGER BORDIER : *Demain l'été*. — Le nouveau Bordier... Une aventure militante, dans le temps contemporain de la violence et de l'espoir, amplifié par les relais audio-visuels. (Albin Michel, 310 p., 39 F.)

ALAIN GERBER : *le Plaisir des sens*. — Après *la Couleur orange*, *le Buffet de la gare*, un roman de passion, sensuel, cruel. (Robert Laffont, 390 p., 49 F.)

NICOLE AVRIL : *le Jardin des absents*. — Le troisième roman de cette romancière douée, qui sait conjuguer le mystère et la réalité. (Albin Michel, 220 p., 35 F.)

FRANÇOIS SALVAING : *Pays conquis*. — Après *Mon poing dans la gueule*, ce journaliste de *l'Humanité-Dimanche* a écrit un roman en forme de western cocasse sur les conquêtes coloniales. (Robert Laffont, 260 p., 39 F.)

CATHERINE CAUBERE : *Amen, dit le diable*. — Le monde un peu fou, fou, fou, d'une petite ville de province. Par l'auteur de *la Digue du cœur* (La Table ronde, 275 p., 48 F.)

Critique littéraire

MICHEL CHARLES : *Rhétorique de la lecture*. — Des analyses de textes théoriques et littéraires : de Rabelais, Platon à Lautréamont, Montaigne, etc. (Le Seuil, coll. « Poétique », 360 p., 59 F.)

Sciences humaines

TAHAR BEN JELLOUN : *la Plus Haute des solitudes*. — Sur la misère affective et sexuelle des travailleurs maghrébins en France. Un document implacable. (Ed. du Seuil, coll. « Combats », 171 p., 32 F.)

Essais

ANNIE KRIEGEL : *les Juifs et le Monde moderne*. — Essai sur les logiques d'émancipation. — Une comparaison du mouvement d'émancipation juif avec celui des Noirs, une analyse de la rencontre manquée entre les logiques juives de l'émancipation et la logique socialiste. (Le Seuil, 260 p., 42 F.)

DANIEL MORGAINE : *le Journal dès l'école*. — L'auteur, P.-D. G. des éditions de Montsouris, et ancien rédacteur en chef de *Paris-Jour*, *Paris-Presse* et *France-Soir* préconise l'étude du journal dans les classes. Préface d'Edgar Faure. (Ed. Alain Moreau, 177 p., 29 F.)

MICHEL CROZIER - ERHARD FRIEDBERG : *l'Acteur et le Système*. — Les contraintes de l'action collective. — Un essai sur la sociologie de l'action organisée par l'auteur du *Phénomène bureaucratique* associé à un chercheur autrichien spécialisé dans les travaux sur les administrations publiques, française et allemande. (Le Seuil, coll. « Sociologie politique », 450 p., 65 F.)

Religion

HADRIEN BOUSQUET : *Oui, je suis révolutionnaire si...* — Après *Ce siècle qui m'a vu naître* (1976), le premier prêtre-ouvrier de France, admirateur du Père Bruckberger publie ce livre de souvenirs et de réflexions sur « un monde profondément malade et en danger de mort ». (En vente à Rodez (12), Maison du livre, et Millau (12), Librairie Trémolet, 30 F.)

Médecine

LOUIS THOMAS : *le Bal des cellules*. — Un recueil de notes d'un biologiste américain sur les sujets les plus variés, reliés par cette notion que la vie de l'homme est indissociable de la terre-cellule. Préface de Jean Hamburger. (Stock, coll. « Monde ouvert », 235 p., 42 F.)

HENRI PRADAL : *le Marché de l'angoisse*. — Par l'auteur du *Guide des médicaments les plus courants* et des *Grands Médicaments*. Cette étude de l'angoisse contemporaine qui fait vivre plus de gens qu'elle n'en tue. (Le Seuil, 190 p., 35 F.)

LES MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1627

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II		■				■			
III						■			
IV								■	
V		■		■			■		
VI		■							
VII						■			
VIII					■				■
IX	■								
X					■		■		
XI								■	

HORIZONTALEMENT

I. On peut dire qu'ils ont de la veine ! — II. Sédulte ; Brillant jaboteur. — III. Fatale à la gent aquatique ; Pied de vigne. — IV. Voguaient sur les mers. — V. S'opposent ; Abréviation. — VI. Il a le ventre enflé. — VII. Se fatiguait à la tâche ; Placés. — VIII. Coule en Autriche ; Possessif. — IX. Pas un seul exemplaire. — X. Se creuse la tête ; En France. — XI. Résidences secondaires.

VERTICALEMENT

1. Abuse toujours du crédit qu'on lui accorde ; Abréviation. — 2. Titre abrégé ; Liera. — 3. Susceptibles de subir sans mal certaines pressions. — 4. S'oppose à l'aigle dans le domaine du savoir ; Duc ou tyran. — 5. Emirent certains cris. — 6. Choisissait des pages pour la souveraine ; Très raisonnable. — 7. Nécessaires ; Crée des obligations. — 8. Terme musical ; De quoi jeter le trouble dans un ménage. — 9. Revêtus d'écritures anciennes ; D'un auxiliaire.

Solution du problème n° 1626

Horizontalement

I. Retenir. — II. Eure ; Nain. — III. Trotteur. — IV. Rôti ; Ré. — V. AP ; Orties. — VI. Ie ; Née ; Es. — VII. Fla. — VIII. Escrime. — IX. Collants. — X. Mit ; Tl. — XI. Lessivera.

Verticalement

1. Retraite ; Mi. — 2. Europe ; Scie. — 3. Trot ; Ecots. — 4. Eetion ; Rl. — 5. Refilai. — 6. Inerte ; Mn. — 7. Rau ; Fente. — 8. Irréel ; Tir. — 9. On ; Essais.

GUY BROUTY.